



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

UNS. 158 i. 27



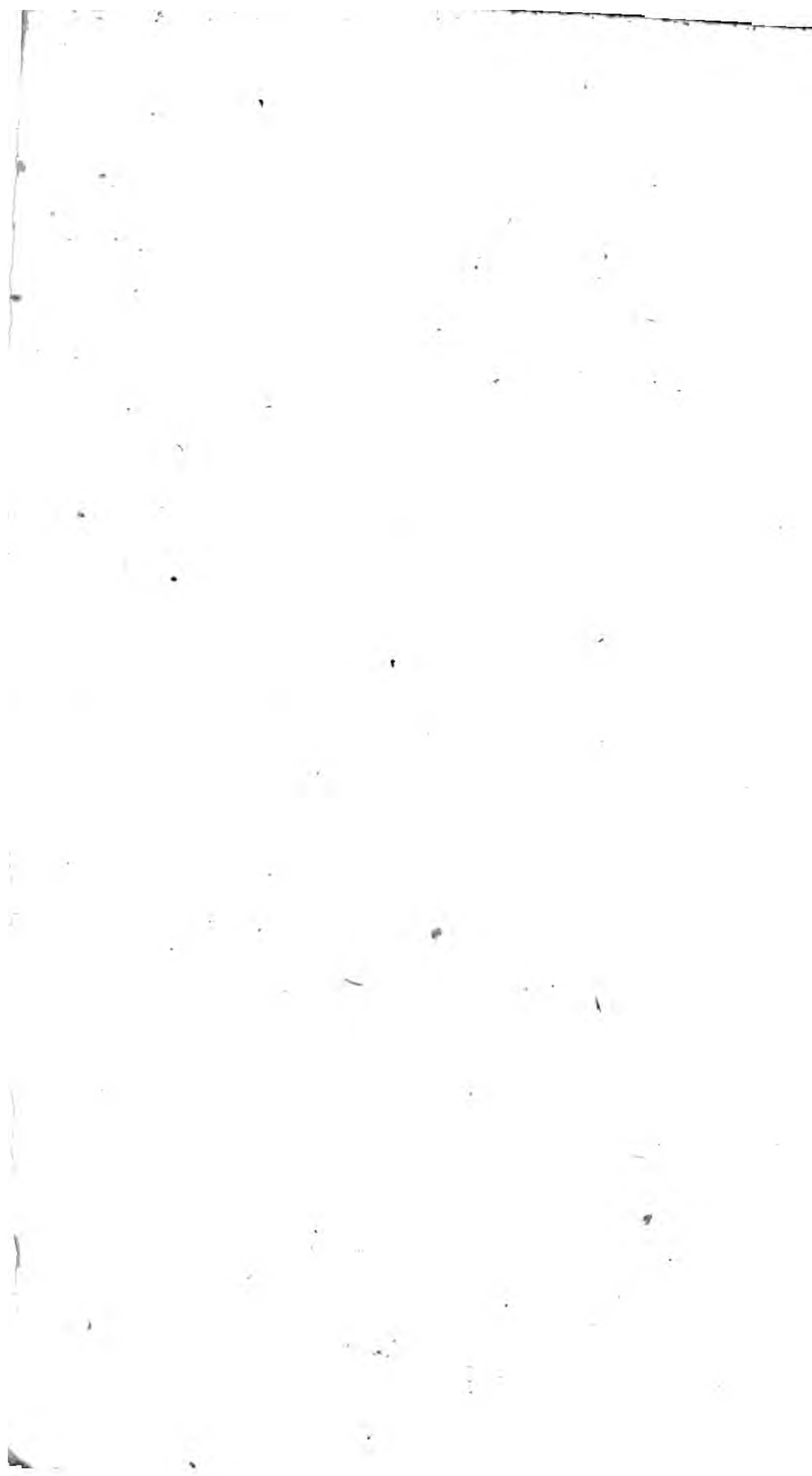


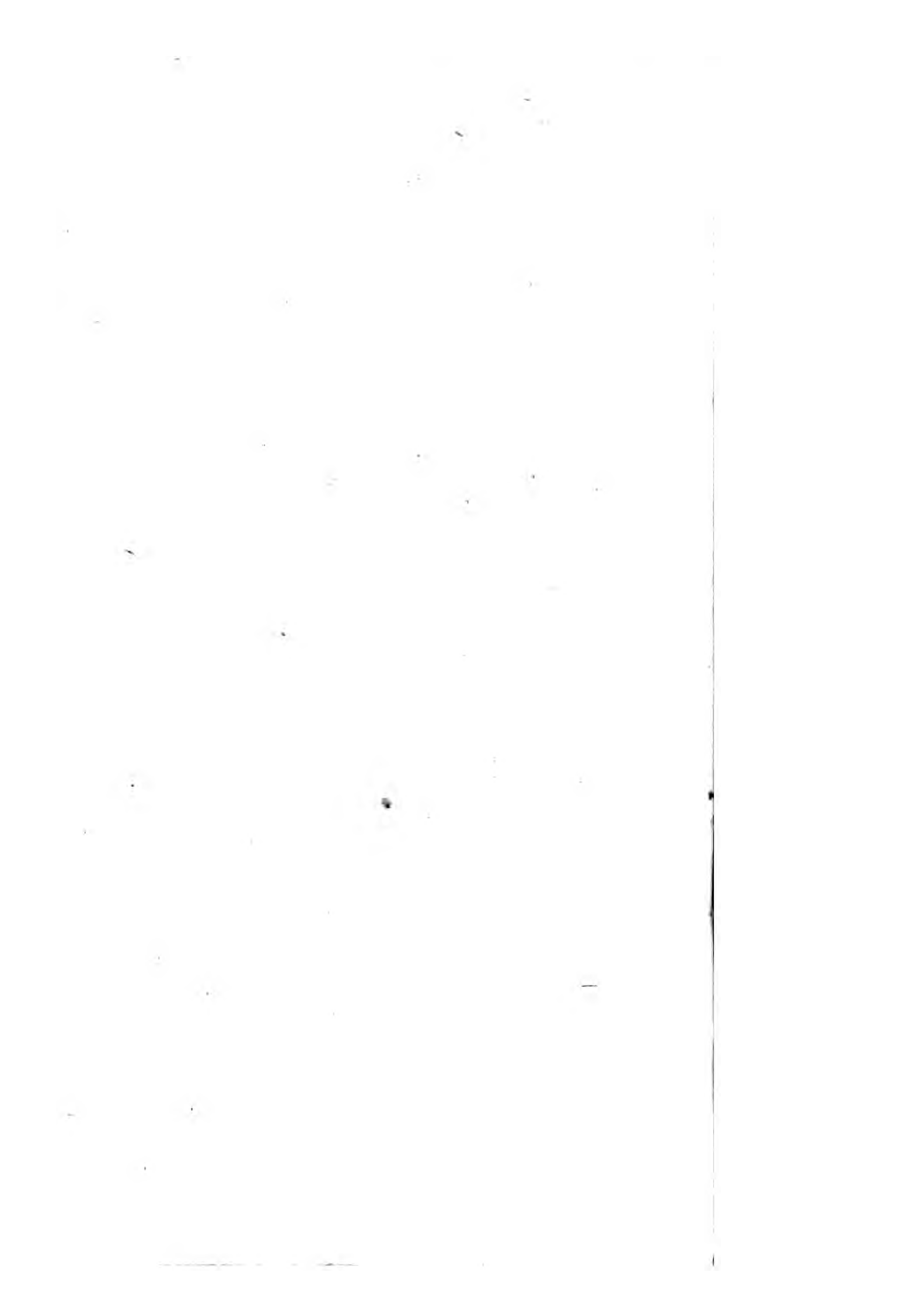
UNS. 158 i. 27

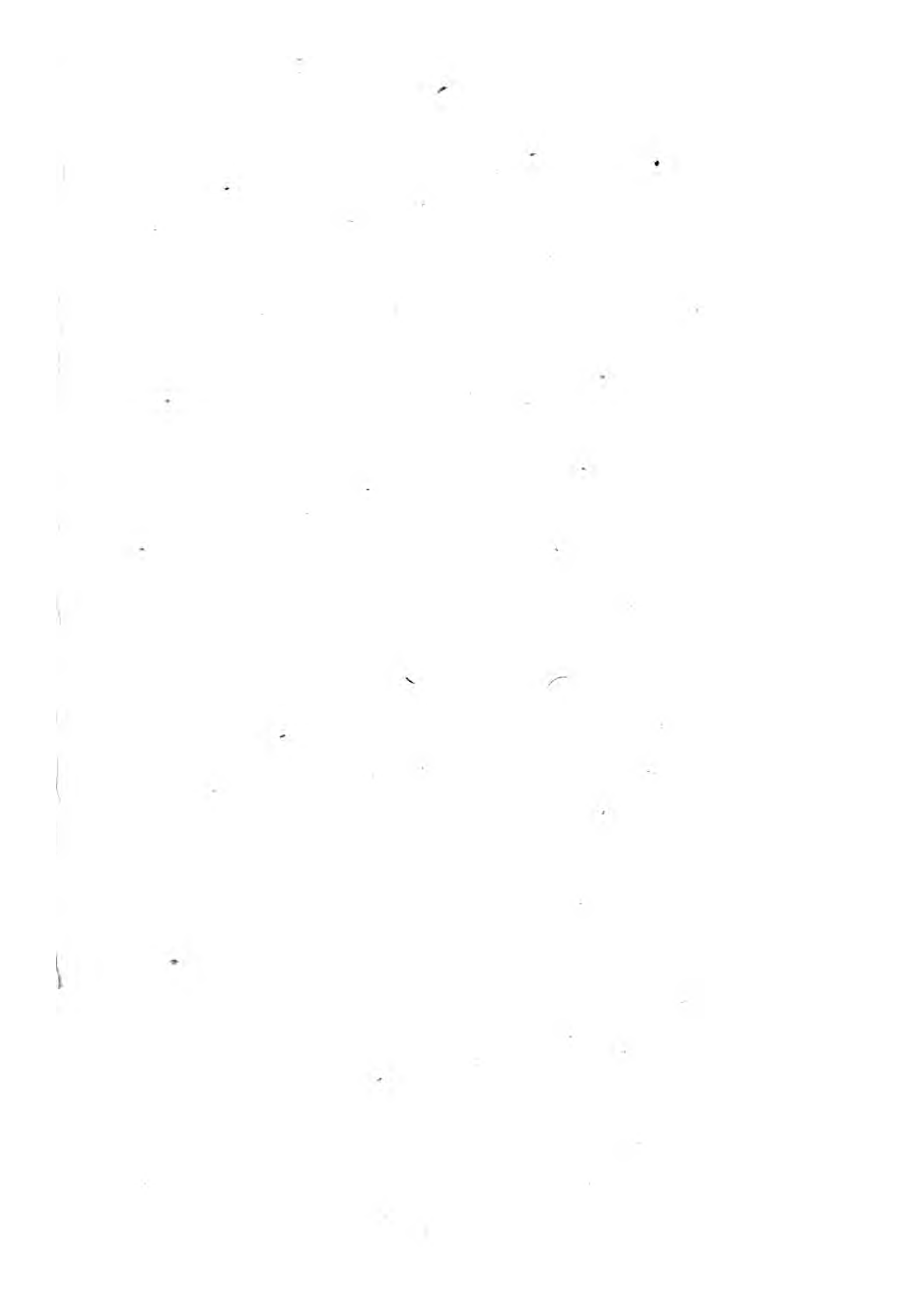


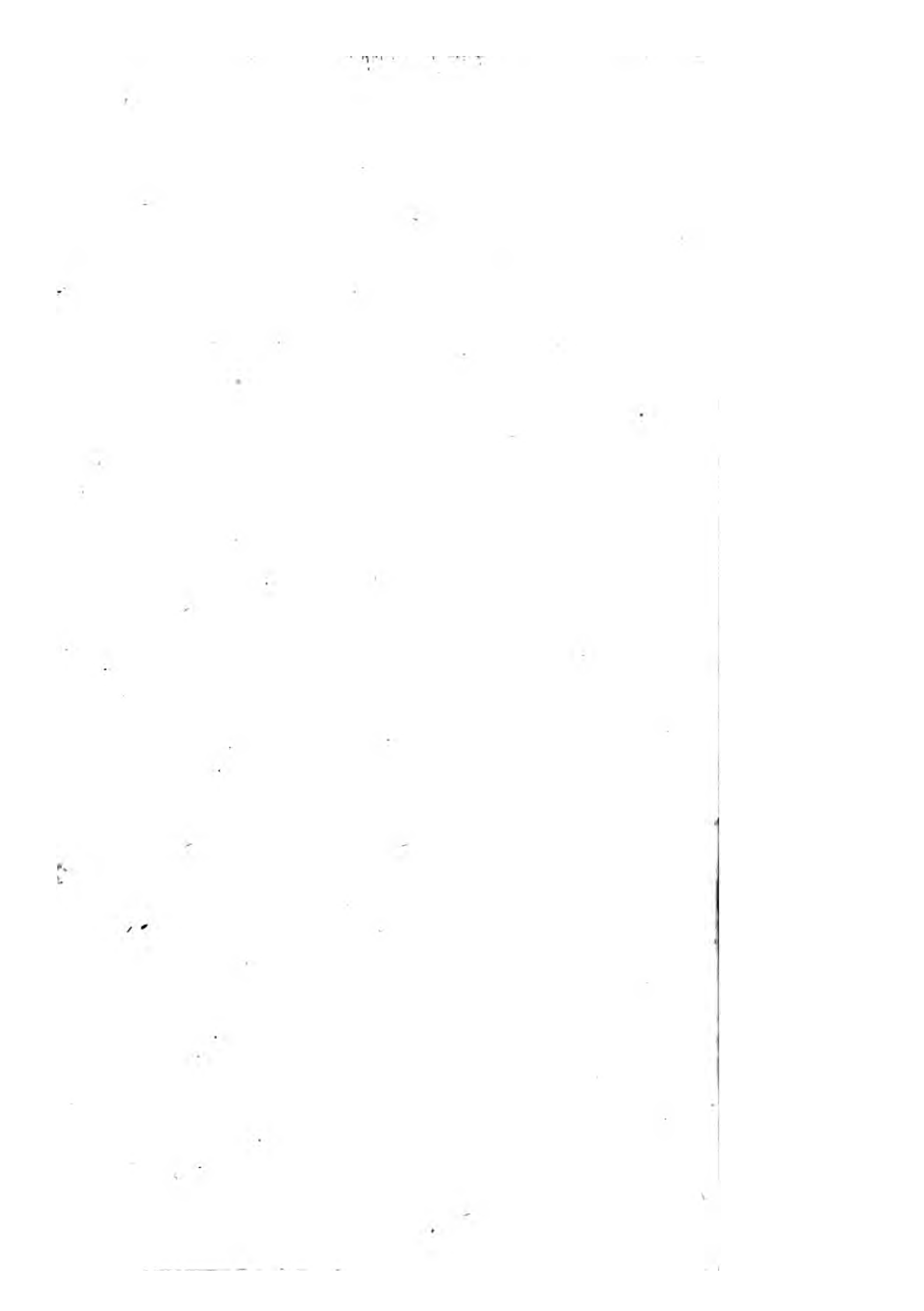












CONTINUATION

D E S

PENSEES¹

DIVERSES.

COMMISSION

DES

RECEPTEURS

DE LA

CONTINUATION
DES
PENSÉES
DIVERSES,

Ecrites à un Docteur de Sorbonne,
à l'occasion de la Comete qui parut au
mois de Decembre 1680.

OU
RÉPONSE

A plusieurs difficultez que Mr ***
a proposées à l'Auteur.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.
TOME QUATRIÈME.



A ROTTERDAM,
Chez LES HERITIERS DE REINIER LÉERS.

M. DCCXXI.



TABLE

DES

SECTIONS

de la Continuation des Pensées diverses
Contenues dans le Tome quatrième.

- §. 72. **P**ourquoi dans la suite de cet Ouvrage je ne garderai point l'ordre, qui a été marqué dans le chapitre premier. pag. 1
- §. 73. Quel est l'état de la question dans le parallèle que j'ai donné de l'idolâtrie & de l'Athéisme. pag. 2
- §. 74. Moyen de comprendre qu'un Philosophe qui par l'examen de l'existence de Dieu se confirmeroit dans le Paganisme, seroit plus blâmable que s'il devenoit Naturaliste. pag. 3
- §. 75. Que je ne pretens point parler de l'idolâtrie de l'Eglise Romaine. pag. 10
- §. 76. Indice des Auteurs que j'ai déjà allégués pour montrer que l'on a crû que l'Athéisme n'est point la pire de toutes les opinions. pag. 14
- §. 77. Nouvelles autorités compilées pour montrer la même chose. pag. 17
- §. 78. Que ma justification entière résulte
Tome IV. à des

T A B L E

des passages que je viens de citer , & qu'elle ne reçoit pas de préjudice de ce qu'un fort grand nombre d'Auteurs parlent autrement. pag. 53

§. 79. *Continuation du même sujet. La probabilité d'une opinion n'est pas toujours plus petite lorsque le nombre des suffrages considérables est plus grand pour l'opinion opposée. Pourquoi il y a tant de gens qui ne parlent pas comme ceux que j'ai cités dans les chapitres 76. & 77.* pag. 60

§. 80. *Pourquoi l'on peut croire que ceux qui ont préféré le Paganisme à l'Athéisme , n'ont pas bien examiné toute la question.* pag. 68

§. 81. *Suites naturelles du dogme qui fait Dieu auteur du péché.* pag. 72

§. 82. *Idée générale de la Religion Payenne.* pag. 79

§. 83. *Que le Paganisme étoit proprement & réellement un Athéisme. On le prouve par des raisons.* pag. 82

§. 84. *Preuves de la même chose par autorités.* pag. 86

§. 85. *Que l'on a trouvé des Sauvages dans le Canada qui n'avoient nulle Religion.* pag. 98

§. 86. *Opinions ridicules de quelques Sauvages touchant la nature de Dieu.* pag. 103

§. 87.

DES SECTIONS.

- §. 87. *Que ce qu'on vient de rapporter des Canadois , soit athées , soit superstitieux , confirme notablement ce que j'ai dit dans les chapitres 83. & 84.* pag. 112
- §. 88. *Examen de ce que le Pere Thomassin remarque sur la grossiereté des nations athées.* pag. 119
- §. 89. *Combien ce qu'on vient de dire peut confirmer les reponses à l'objection proposée dans le chapitre 102. des Pensées diverses.* pag. 124
- §. 90. *Premiere Objection : On peut comparer un Athée à un meurtrier , & un Idolâtre à un calomniateur.* pag. 126
- §. 91. *Premiere reponse à l'objection precedente. Il n'est point ici question d'ôter ce qu'on croit appartenir , mais seulement d'opiner selon ses lumieres.* pag. 127
- §. 92. *Confirmation du chapitre precedent par la fiction de l'exemple de deux personnes , qui auroient fait des recherches sur le sort de Don Sebastien Roi de Portugal.* pag. 134
- §. 93. *Seconde reponse à l'objection contenue ci-dessus dans le chapitre 90. Comparaison entre la vie & l'honneur.* pag. 137
- §. 94. *Une science & une puissance infinie sans la sainteté ne rendroient point Dieu*
à ij ben-

T A B L E

- heureux. pag. 144
- §. 95. Confirmation de ce qui vient d'être dit de la liaison naturelle entre le chagrin & la connoissance d'avoir mal fait. pag. 148
- §. 96. Troisième reponse à la premiere objection. pag. 150
- §. 97. Seconde Objection : L'Athéisme étant un peché de malice, est plus injurieux à Dieu que le Polytheisme, qui est un peché d'ignorance. pag. 153
- §. 98. Premier défaut de la seconde objection. Elle renverse l'état de la question. pag. 154
- §. 99. Second défaut de la seconde objection. Elle suppose qu'il n'y a que des Athées pratiques. pag. 156
- §. 100. Diversité de sentimens sur la question s'il peut y avoir des Athées speculatifs. pag. 158.
- §. 101. Sentimens des Scholastiques sur l'existence de l'Athéisme speculatif & quelquefois innocent. pag. 173
- §. 102. Reflexion sur la maniere dont les Scholastiques supposent que l'Athéisme cesse d'être innocent. Inutilité des methodes relâchées d'expliquer la predestination. pag. 177
- §. 103. Troisième défaut de la seconde objection : elle compare irregulièrement

DES SECTIONS.

ment les Athées aux Polythéistes.

pag. 182

§. 104. S'il étoit facile aux Payens qui avoient connu la fausseté des Idoles, de parvenir à la connoissance du vrai Dieu.

pag. 190

§. 105. Vue generale du système des Philosophes de la secte Ionique jusqu'à Anaxagoras. Explication courte du système d'Heraclite.

pag. 199

§. 106. Si la retorsion que les Athées Stratoniciens pouvoient faire de l'argument qu'on auroit tiré de l'ordre & de la symmetrie du monde, auroit pu embarrasser les Philosophes Payens.

pag. 213

§. 107. Examen de ce que Mr Papin assure que par les seules lumieres de la raison nous ne pouvons pas être certains qu'il n'y a qu'un Dieu. Paroles de Lactance bien differentes de celles qui ont été citées ci-dessus.

pag. 229

§. 108. Troisième Objection. L'anarchie étant pire que la tyrannie, il vaut mieux avoir de fausses divinitez que de n'en avoir aucune.

pag. 237

§. 109. Observation generale sur la troisième objection. Si l'on peut prouver aux Athées que leur principe introduit necessairement l'anarchie.

pag. 239

§. 110. Continuation du même sujet. Diffi-

à iiij

cultes

T A B L E

*cultez que l'on pouvoit proposer à
Straton sur son système d'Athéisme.*

pag. 244

§. 111. *Qu'il importeroit d'enseigner que la
matiere est destituée d'activité.* pag.

252

§. 112. *Qu'il n'importeroit pas moins d'en-
seigner que toute chose materielle est
incapable de sentiment. Que l'homme
est un objet fort difficile à débrouil-
ler.* pag. 264

§. 113. *Qu'il importeroit sur tout aux Mis-
sionnaires de la Chine d'enseigner que
les corps n'ont aucune activité.* pag.

268

§. 114. *Si des Missionnaires Cartesiens se ga-
rantiroient de la retorsion fondée sur
les disputes des Scholastiques, tou-
chant les limitations de la puissance de
Dieu.* pag. 284

§. 115. *Que la Religion Payenne étoit un
principe d'anarchie.* pag. 295

§. 116. *Reponse courte & directe à la troisié-
me objection.* pag. 312

§. 117. *Quatrième Objection : L'idolâ-
trie Payenne a été entre les mains de
la Providence, le principe reprimant
qui a servi de barriere à la corruption
de l'homme, afin de maintenir les so-
cietez.* pag. 313

§. 118. *Plan general de la reponse à la qua-
trième*

DES SECTIONS.

- trième objection. Si les sociétés sont absolument nécessaires pour conserver le Genre-humain, & si une Religion est absolument nécessaire pour conserver les sociétés.* pag. 314
- §. 119. *Si les hommes qui vivent en société ont plus de besoin d'une Religion que les Sauvages.* pag. 322
- §. 120. *Developpement de cette proposition : l'Idolâtrie a été absolument nécessaire pour conserver les sociétés que l'Athéisme auroit infailliblement ruinées.* pag. 330
- §. 121. *Explication de ce que les Theologiens disent du principe reprimant.* p. 335
- §. 122. *A quoi il faut prendre garde lorsqu'on examine si une Religion contribue aux bonnes mœurs & au maintien des sociétés.* pag. 350
- §. 123. *Conséquence avantageuse qui résulteroit de l'examen de la Religion Chrétienne.* pag. 365.
- §. 124. *En quel sens le Christianisme est propre ou non à maintenir les sociétés.* pag. 356
- §. 125. *Fausse pensée de ceux qui diroient que la Religion Chrétienne n'a pas été destinée à toute sorte de personnes.* pag. 366
- §. 126. *Que tant s'en faut que l'idolâtrie Payenne ait été le principe reprimant*
de

TABLE

*de la malice de l'homme , elle a eu
besoin d'un principe reprimant.*

- pag. 372
- §. 127. Continuation du même sujet. Observations sur la Justice vengeresse des Dieux des Payens. pag. 380
- §. 128. Preuve par le témoignage des Peres que les crimes attribuez aux Dieux des Payens autorisoient & fomentoient les crimes de l'homme. pag. 396
- §. 129. Preuve de la même chose par le témoignage des Payens. pag. 402
- §. 130. Quel a été le principe reprimant des desordres que la Religion Payenne devoit introduire. pag. 412
- §. 131. Refutation de la cinquième Objection , qui est que les Payens ne s'arrêtoient point aux contes des Poëtes, & que la multitude des Dieux ne consistoit que dans divers attributs du Dieu suprême. pag. 427
- §. 132. Remarques de Savonarola contre ceux qui vouloient extenuer l'idolâtrie Payenne. pag. 439
- §. 133. Examen de la sixième Objection, qui est que la crainte des faux Dieux a été capable de pousser souvent les Idolâtres à faire une bonne action, & de les détourner d'une mauvaise entreprise. pag. 443
- §. 134. Si l'on peut dire qu'un Payen avoit
de

DES SECTIONS.

de justes sujets de craindre que les Dieux chati roient les memes crimes qu'ils avoient commis. pag 453

§. 135. *Preuves du peu de crainte que les Payens avoient de leurs Dieux.* p. 462

§. 136. *Continuation du même sujet. Combien étoit petite dans les Poetes la crainte des Dieux , & combien ils étoient propres à diminuer cette crainte dans l'esprit de leurs lecteurs.*

pag. 476

§. 137. *Que lorsque la crainte n'est pas accompagnée d'une véritable estime, elle ne peut prevenir la desobeissance. Preuve de cela par la conduite des Chinois envers leurs idoles. Horrible murmure d'une Duchesse de Guise.* pag. 492

§. 138. *Comparaison entre la crainte des loix humaines , & la crainte des loix divines.* pag. 501

§. 139. *C'est favoriser l'heresie de Pelage que de soutenir , que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Payens.* pag. 508

§. 140. *Que l'on peut terminer par voye d'appel à l'experience la question , si la crainte des faux Dieux a conservé les bonnes mœurs parmi les Payens.*

pag. 520

§. 141. *Examen d'une pensée de Galien , & refutation d'un moderne qui a cru qu'a-*

fin

T A B L E

fin de craindre les Dieux il faut être persuadé qu'ils ne sont point corporels. pag. 526

- §. 142. Septième Objection. *L'Athéisme excluant toutes les idées par lesquelles on discerne la vertu d'avec le vice, a dû être nécessairement plus pernicieux aux sociétés que l'Idolatrie.*

pag. 537

- §. 143. Réponse à l'objection précédente. *Citation de quelques Auteurs qui ont reconnu que les Athées n'ignorent point la différence du bien & du mal moral.*

pag. 538

- §. 144. *Preuves de fait que les Athées ont eu les notions de l'honnêteté, & de la vertu, & de la gloire.*

pag. 551

- §. 145. *Continuation du même sujet. Exemples tirez de la Chine & des Barbares de l'Afrique.*

pag. 561

- §. 146. *On réduit à trois remarques la réponse à la septième objection. Pourquoi on s'est tant étendu à la refuter.*

pag. 567

- §. 147. Huitième Objection. *Si les Athées ont mis quelque distinction entre la vertu & le vice, ce n'a point été par le moyen des idées du bien & du mal moral, mais tout au plus par le moyen des idées du bien utile, & du dommage.*

pag. 572

§. 148.

DES SECTIONS.

- §. 148. *Premiere reponse à la huitième objection. Il importe peu au bien temporel des societez que les pensées ne soient pas bonnes, pourvû que dans ses paroles & dans ses actions on se conforme aux loix de l'Etat.* pag. 573
- §. 149. *Seconde reponse à la huitième objection : Si l'on peut soutenir sans crainte de se tromper, que les Athées tirent de leur hypothese les consequences qui confondent les vertus avec les vices. Deux remarques sur cela. Disproportions frequentes entre les pensées & les actions de l'homme, & nommément en matiere de Religion.*
pag 577
- §. 150. *Deux autres remarques sur la matiere du chapitre precedent.* pag 599
- §. 151. *Si un Athée peut s'imaginer qu'il y a naturellement & moralement de la difference entre la vertu & le vice.*
pag. 604
- §. 152. *Ce que les Docteurs Chrétiens enseignent qu'il y a des choses qui sont justes antecedemment aux decrets de Dieu, est une confirmation du chapitre precedent.* pag. 622
- §. 153. *Examen des observations qu'un Auteur Anglois a faites contre un endroit de mes Pensées diverses.* pag. 633
- §. 154. *Petite digression sur l'aveu de l'Auteur*

TABLE DES SECTIONS.

- teur Anglois, qu'il y a eu & qu'il y a
des Athées speculatifs. pag 646*
- §. 155. *Doctrine des Philosophes Payens sur
le fondement de la morale. Que les
Chrétiens mêmes reconnoissent un fon-
dement de moralité distinct des de-
crets de Dieu. pag 652*
- §. 156. *Reponse à la neuvième Objection,
qui est que les Payens eussent été beau-
coup plus mechans s'ils n'eussent eu
nulle Religion. pag 658*

Fin de la Table du Tome quatrième.

CON-

CONTINUATION
DES
PENSÉES
DIVERSES,
OU
REPONSE

à plusieurs difficultez que Monsieur ***
a proposées à l'Auteur.

§. LXXII.

*Pourquoi dans la suite de cet Ouvrage je ne
garderai point l'ordre , qui a été marqué
dans le chapitre premier.*

JUsqu'ici , Monsieur , je vous ai suivi pied
à pied , j'ai repondu à chacune de vos
objections selon son rang : j'avois des-
sein de continuer ainsi jusques à la fin ; mais
comme l'ouvrage a crû sous ma plume
beaucoup plus que je ne m'étois figuré , je
m'arrêterai désormais uniquement aux ob-
jections qui se rapportent à ce que vous
avez trouvé de plus scabreux dans les Pen-
sées diverses , & je laisserai sans reponse tou-

tes vos autres remarques. Si je n'écrivois que pour vous , je n'omettrois rien ; mais puisque ceci doit être imprimé , je dois faire en sorte de n'être pas trop prolix. La seule vûë d'un gros livre peut rebuter les Lecteurs : elle fait même quelquefois peur à des gens qui aiment beaucoup la littérature.

§. LXXIII.

Quel est l'état de la question dans le parallèle que j'ai donné de l'Idolâtrie & de l'Athéisme.

Nous voici enfin au fort de vos objections : ce qui vous a le plus choqué dans mes Pensées diverses est que j'aye soutenu, que (1) *l'Athéisme n'est pas un plus grand mal que l'Idolâtrie*. C'est contre cela principalement que vous braquez le canon. Ce sera aussi sur cet article que je tâcherai principalement de vous répondre , mais avant toutes choses il faut établir le vrai état de la question. Il ne s'agit dans ma thèse , ni de toute sorte d'Athéisme , ni de toute sorte d'Idolâtrie. J'ai donné à mon paradoxe quelques restrictions tant à l'égard du sujet, qu'à l'égard de l'attribut. Vous n'avez qu'à consulter l'écrit (2) que je publiai l'an 1694.

Vous

(1) *Pensées diverses , chapitre 114. pag. 312.*

(2) *L'Addition aux Pensées diverses ; ch. 4. réponse à la 5. objection , pag. 362.*

Vous y trouverez que mon opinion se doit reduire à ceci : (1) *L'idolâtrie des anciens Payens n'est pas un mal plus affreux que l'ignorance de Dieu, dans laquelle on tomberoit, ou par stupidité, ou par défaut d'attention, sans une malice premeditée, fondée sur le dessein de ne sentir nul remors en s'adonnant à toute sorte de crimes.*

Vous voyez là les limitations que j'ai données au mot *Athéisme*, mais je veux bien aujourd'hui aller un peu au-delà, & vous permettre d'enfermer dans mon paradoxe un *Achéisme* qui ne soit point de simple omission, & qui contienne le peché de commission au sens que je m'en vais expliquer.

§. LXXIV.

Moyen de comprendre qu'un Philosophe qui par l'examen de l'existence de Dieu se confirmeroit dans le Paganisme, seroit plus blâmable que s'il devenoit (2) Naturaliste.

Je supposerai que deux anciens Philosophes s'étant mis en tête d'examiner la Religion de leur país, ayent observé dans cet examen les loix les plus rigoureuses de la recherche de la verité; c'est-à-dire, qu'ils ayent d'abord revoqué en doute ce qu'ils avoient

(1) *Ibid. pag. 363.* (2) *J'entens par ce mot un homme qui n'admet pour Dieu que la nature.*

avoient crû sur la nature des Dieux , & qu'ensuite ils ayent pesé meurement ce qui se pouvoit alleguer pour & contre la Theologie commune , bien resolu de n'admettre comme certain que les doctrines qu'ils verroient prouvées par des raisons convaincantes. Les voilà donc occupez à rechercher non seulement s'il y a un premier principe de toutes choses , un être qui a toujours existé , mais aussi quelles sont les qualitez de cet être , s'il connoit tout , s'il regle tout avec une souveraine liberté , s'il dispense les biens & les maux à proportion des services qui lui sont rendus , &c. Ni l'un ni l'autre de ces deux examinateurs ne se proposent de se procurer un système favorable à leurs intérêts ; ils mettent à part leurs passions , les commoditez de la vie , toute la morale en un mot ; ils ne cherchent qu'à éclairer leur esprit , & à y mettre la verité physique qui est la conformité des idées avec la nature des objets tels qu'ils existent hors de notre entendement. L'un d'eux ayant comparé autant qu'il a pû & sans aucun préjugé les preuves & les objections , les reponses & les repliques , conclut que la nature divine n'est autre chose , que la vertu qui meut tous les corps par des loix nécessaires & immuables ; qu'elle n'a pas plus d'égard à l'homme , qu'aux autres parties de l'Univers ; qu'elle n'entend point
nos

DES PENSÉES DIVERSES. §

nos prières ; que nous ne pouvons lui faire, ni du plaisir, ni du chagrin. L'autre conclut que la nature divine est une espèce qui contient un nombre innombrable d'individus, les uns mâles, les autres femelles ; qu'ils se marient ensemble, qu'ils font des enfans, qu'ils ont besoin de nourriture, & sur tout de la fumée des sacrifices ; que les Dieux viennent coucher avec des femmes & les Déeses avec des hommes ; qu'il s'excite mille querelles entre les Dieux ; qu'ils sont fourbes, vindicatifs au souverain point, & si capricieux que pour un mot (1) mis devant l'autre dans le recit des prières, ils rejetteroient tous les hommages d'une ville très-devote ; qu'ils inspirent aux hommes les passions les plus criminelles, & ne laissent pas de les en punir par des fléaux horribles qui enveloppent l'innocent avec le coupable.

Le premier de ces Philosophes deviendroit Athée, l'autre se confirmeroit dans le Paganisme. Je ne ferai point scrupule de vous soutenir que le péché de celui-là ne seroit pas plus énorme que le péché de celui-ci, & je crois même que je pourrois dire, que le dernier auroit eu l'esprit plus faux que le premier ; car on ne sçauroit com-
prendre

(1) Voyez la réponse aux questions d'un Provincial, pag. 323.

prendre par quelle suite de raisonnemens un Philosophe se pourroit persuader que la nature divine est toute telle que les Payens l'ont représentée ; mais on peut comprendre qu'un Philosophe qui convertira les preuves en objections, & les objections en preuves, s'embarassera quelquefois dans le mauvais pas du (1) Naturalisme. Expliquons ceci en peu de mots.

Il n'est pas indifférent de commencer par un bout plutôt que par l'autre la discussion des problemes ; car si vous commencez par l'affirmative, vous la rendrez plus facilement victorieuse, au lieu que si vous commencez par la negative, vous rendrez douteux le succès de l'affirmative. Par exemple, mettez en probleme si le continu est divisible à l'infini, & mettez en these qu'il l'est ; faites suivre toutes vos preuves, elles saisisseront votre écolier, & le disposeront à ne se rebuter point des objections qui forment l'arrière-garde. Il dira, je m'appuie sur des preuves évidentes, je ne les abandonnerai pas, quoique je ne puisse bien résoudre les difficultés qui émanent de la divisibilité à l'infini. Si vous aviez mis en these que le continu est composé d'un certain nombre d'atomes, & si vous aviez tout
aussi-

(2) *J'entens par ce mot l'opinion de ceux qui ne reconnoissent d'autre Dieu que la nature.*

aussi-tôt étalé vos preuves, votre disciple recevant cette première impression, l'auroit opposée aux objections comme une digue, & ne se feroit pas laissé entraîner à leur choc impetueux. Vous en auriez fait un atomiste. Tant il est vrai que les mêmes raisonnemens font plus ou moins d'impression selon qu'ils sont proposez, ou comme des preuves, ou comme des objections. Si donc un Philosophe debutoit d'abord par la these, *il n'y a point de Dieu*, & qu'il rangeât en forme de preuves ce que les Orthodoxes ne font venir sur les rangs que comme de simples difficultez que l'on oppose à la doctrine qu'ils ont déjà bien armée de toutes ses preuves, il s'exposeroit à l'égarement. Il se trouveroit frappé de ses preuves, & n'en voudroit point demordre, quoiqu'il ne sçût comment se débarasser des objections; car, diroit-il, si j'affirmois le contraire, je me verrois obligé de me sauver dans l'asyle de l'incompréhensibilité. Il choisit donc malheureusement les incompréhensibilités qui devoient être postposées. Elles le frappent un peu moins, s'imaginer-t'il.

Jetez un peu les yeux sur les principales controverses des Catholiques & des Protestans, vous verrez que ce qui passe dans l'esprit des uns pour une preuve démonstrative de fausseté, ne passe dans l'esprit des

autres que pour un sophisme, ou que tout au plus pour une objection specieuse qui fait voir que Dieu a trouvé à propos qu'il y eût quelques nuages autour des vérités révélées. Les uns & les autres font le même jugement des objections des Sociniens; mais ceux-ci les ayant toujours considérées comme leurs preuves, les prennent pour des raisons convaincantes, d'où ils concluent que les objections de l'adversaire peuvent bien être difficiles à résoudre, mais non pas solides au fond. Ce que je m'en vais citer de M^r Nicolle peut souffrir des applications qui ne quadrent pas exactement au but que je me suis proposé: vous y trouverez néanmoins la confirmation de ce point-ci, que dès-là qu'on ne regarde une chose que comme l'endroit difficile d'une thèse qu'on a adoptée, on en fait très-peu de cas:

(1) L'homme est si éloigné de connoître la vérité, qu'il en ignore même les marques & les caractères. Il ne se forme souvent que des idées confuses des termes d'évidence & de certitude. Et c'est ce qui fait qu'il les applique au hasard, à toutes les vaines lueurs dont il est frappé. Tout ce qui lui plaît devient évident. Ainsi après qu'un herétique a comme consacré ses fantaisies par ce titre de vérités certaines &
contenues.

(1) Nicolle, essais de morale, tom. 1. pag. 34.
 35. édit. de Holl. 1672.

contenues clairement dans l'Ecriture qu'il leur donne, il étouffe ensuite tous les doutes qui pourroient s'élever contre, & ne se permet pas de les regarder, ou s'il les regarde, c'est en ne les considérant que comme des difficultez, & en leur ôtant par là la force de faire impression sur son esprit.

Si le Philosophe qui selon ma supposition est devenu naturaliste, s'étoit fait Epicurien, il auroit eu moins de fausseté d'esprit que le Philosophe qui se seroit confirmé dans son Paganisme. J'ai montré ailleurs (1) fort amplement que dans le système payen de l'éternité improductive de la matiere, Epicure raisonnoit mieux que les autres Philosophes. Il étoit obligé de croire que le soin du monde eût trop fatigué les Dieux, & eût troublé leur beatitude. Ils n'auroient pû corriger les défauts de la matiere, & par conséquent ils n'auroient point fait tout ce qu'ils auroient voulu. L'homme seul leur auroit taillé plus de besogne desagréable que le reste de l'Univers, c'est un animal incorrigible : il est aujourd'hui aussi méchant qu'aux premiers siècles, quoiqu'il puisse profiter des châtimens qui se passent sous ses yeux, & des châtimens innombrables que l'histoire nous a conservez. S'il est fourbe & menteur, c'est principalement

à

(1) Dans mon Dictionnaire aux remarques de S de l'article d'Epicure.

à l'égard de Dieu ; il lui promet toute sa vie de s'amender , & ne tient point sa parole. Tel se confesse des mêmes crimes tous les mois pendant 40. ou 50. ans , & il promet dans chacune de ses confessions de renoncer à son mauvais train. Epicure s'étant une fois trompé dans l'idée du bonheur des Dieux , pouvoit-il croire qu'ils se mêlassent de la conduite des choses ? (1).

§. LXXV.

Que je ne pretens point parler de l'idolâtrie de l'Eglise Romaine.

Si je donne presentement un peu moins de bornes au (2) sujet de ma proposition, je n'en use pas de même quant à (3) l'attribut , je le laisse dans la restriction où je l'ai mis au commencement : je continuë à ne comparer l'Athéïsme qu'au Paganisme. Mais il faut que je vous apprenne que rien ne m'a tant surpris que la compassion que plusieurs de mes censeurs ont témoignée pour ce qu'ils nomment *idolâtrie papistique*. Quoi , disoient-ils , fera-t-on ce tort à la

Commu-

(1) Notez qu'il y aura ci-dessous au chap. 102. & suivans une parallele qui pourra servir de confirmation à ce chapitre 74. (2) C'est-à-dire , au mot Athéïsme. (3) C'est-à-dire, au mot Idolâtre.

Communions de Rome ? Souffrirons-nous qu'on la fasse aussi mauvaise ou pire que l'Athéisme ? Voilà comment les passions se brouillent ensemble. Ces mêmes gens ont peut-être dit plus de cent fois ce que vous & moi avons oïi dire à plusieurs autres, qu'ils aimeroient mieux se faire Juifs ou Mahometans que Papistes, puisqu'au moins ils ne seroient pas obligez d'adorer le bois & la pierre, & un Dieu de pâte. Ils ont lu avec un extrême plaisir les parallèles (1) qui ont été faits entre le Papisme & le Paganisme. Ils ont soutenu dans l'occasion que le Papisme n'est qu'un Paganisme baptisé, & (2) rajusté à la fripperie, & que si on lui ôtoit les plumes dont il s'est paré après les avoir derobées au Paganisme, il seroit comme la (3) corneille d'Horace. Quelle métamorphose ! Ils passent tout d'un coup à craindre que l'on n'inspire trop d'aversion pour les idoles Romaines. La moindre attention pouvoit leur apprendre que je n'ai parlé que du (4) Paganisme.

Ce seroit une chose assez plaisante si le
Delateur

(1) Voyez entre autres Auteurs Henri Bullinger au 1. livre de la source d'erreur, chap. 31. & suiv. (2) *Interpolatus ethnicismus.* (3) *Moveat cornicula risum furtivis nudata coloribus.* Horat. epist. 3. lib. 1. (4) Voyez l'addition aux Pensées diverses, pag. 362. 363.

Delateur de mon livre leur avoit suggéré cet esprit de miséricorde, avec sa mauvaise foi, & avec ses disparates ordinaires. Il a fait une description (1) si affreuse du Papisme, que tous ceux qui la prendroient au pied de la lettre devroient mieux aimer l'irreligion qu'une telle religion, & cependant il a falu (2) qu'il ait avoué dans d'autres livres que l'on avoit pû se sauver dans la Communion Romaine, & qu'elle appartient à la vraye Eglise. Il s'est en cela rendu semblable à ceux qui se voyent obligez d'épouser les mêmes femmes qu'ils avoient deshonorées. Mais il n'est pas ici question de lui reprocher l'inconstance de ses principes : personne n'ignore qu'il s'est contredit pitoyablement à mesure qu'il lui a falu faire tête à differens adversaires. Il suffit de lui montrer que ses adherans ne lui faisoient guere d'honneur par l'interêt qu'ils prenoient à la cause du Papisme sans aucune necessité.

Voyons ce qu'il repondit à Mr de Meaux, qui s'étoit plaint de ce que l'on accusoit l'Eglise Romaine d'être toute pleine d'idolâtrie.

(1) Voyez les prejugez de Mr Furieu & son accomplissement des propheties. (2) Voyez sur tout ceci le janua cœlorum reſerata, depuis la page 105. jusqu'à la page 118. & passim alibi; & sur tout pag. 168. & suiv.

Patrie & de ceremonies Judaïques & Payen-
 nes: „ (1) Je la regarde comme un Paga-
 „ nisme aussi grossier que celui des Grecs
 „ & des Romains.... C'est là cette accusa-
 „ tion qui fâche Monsieur de Meaux: Nous
 „ disons que sa Religion est une Religion
 „ Payenne. Mais au nom de Dieu, mes Fre-
 „ res, sans avoir égard aux clameurs de vos
 „ compatriotes, ne vous relâchez point là-
 „ dessus: tenez pour certain que le Papisme
 „ est un vrai Paganisme, que les Papistes
 „ sont comme le disoit Usher, le grand Ar-
 „ chevêque d'Armach, ces Payens auxquels
 „ le parvis a été livré pour le fouler par qua-
 „ rante-deux mois; que ce sont les Payens
 „ de la sixième trompette qui ne se repenti-
 „ rent point pour toutes les playes prece-
 „ dentes & qui ne cessèrent point d'adorer
 „ les demons ou les esprits mediateurs &
 „ les Idoles d'or & d'argent..... (2) Le
 „ parallele de l'ancien & du nouveau Pa-
 „ ganisme est si exact, qu'une goutte d'eau
 „ n'est gueres plus semblable à une autre
 „ goutte d'eau que le Paganisme de l'Egli-
 „ se Romaine l'est au Paganisme de l'an-
 „ cienne Rome..... Au reste, mes freres,
 „ soyez persuadez que ce nouveau Paganis-
 „ me n'est en rien meilleur que l'ancien &
 „ que

(1) *Jurieu* 14. *lettre Pastorale de la 3. année,*
§. m. 317. (2) *Id. ib. pag. 320.*

» que le voisinage où il est du Christianif-
 » me ne fait que le rendre plus criminel :
 » parce que ceux qui le défendent éclairez
 » des lumieres du Christianisme qu'ils ont
 » retenu , devroient avoir plus d'horreur
 » pour cette idolâtrie payenne. Vous ver-
 rez les conséquences que l'on a tirées de là
 contre lui-même , si vous consultez (1) le
janua cœlorum reſerata , & vous y verrez
 auſſi (2) qu'il y a des livres où l'on ſoutient
 que la Communion de Rome eſt beaucoup
 pire que le Paganisme , & principalement
 à l'égard de l'idolâtrie.

§. LXXVI.

*Indice des Auteurs que j'ai déjà alleguez pour
 montrer que l'on a crû que l'Athéisme n'eſt
 point la pire de toutes les opinions.*

Venant au fond de l'affaire , je vous prie
 de conſiderer que ce que vous appelez mon
 paradoxe , & un paradoxe ſcandaleux , eſt
 une propoſition que je n'ai pas avancée ſans
 la ſoutenir par beaucoup de preuves , qui
 ont paru convaincantes à pluſieurs Lec-
 teurs , & que perſonne ne s'eſt encore aviſé
 d'attaquer directement. Les avez-vous bien
 examinées ? Avez-vous quelque choſe de
 folide.

(1) *Pag.* 168. & ſeq. & *alibi paſſim.* (2) *Ib.*
pag. 171.

solide à y répondre ? Sans cela votre scandale ne peut être que mal fondé. Avez-vous pour le moins fait attention à ceci, que des Auteurs graves avoient soutenu avant moi la même chose sans que l'on en murmurât ? N'ai-je point cité (1) le Marquis de Pianezze & le passage de Tertullien qu'il rapporte ? N'ai-je point allegué (2) un long passage de Plutarque, & quelques paroles de Tertullien, de Saint Cyprien, de Gregoire de Nazianze, de Thomas d'Aquin (3) ? N'ai-je pas dit que M^r le Fevre de Saurmur, & le sçavant Evêque d'Auxerre, Jacques Amiot ont approuvé le sentiment de Plutarque (4) ? Je me suis peut-être trompé lorsque j'ai crû que ce Prelat a fait le sommaire du traité de la superstition. Il y a plus d'apparence que Simon Goulart de Senlis est l'Auteur de ce sommaire. Je gagne beaucoup à cela par rapport à vous, puisque ce Simon Goulart a été Ministre, & autant recommandable par sa pieté & par son zèle, que par la fécondité de sa plume. Se peut-il rien voir de plus positif, de plus décisif que les paroles d'Arnobé que (5) j'ai alleguées ? N'ai-je pas cité (6) un fameux

Jésuite

(1) *Pensées diverses*, ch. 315. pag. 313. (2) *Ib.* pag. 314. (3) *Ibid.* ch. 319. (4) *Ibid.* ch. 193. pag. 118. 119. (5) *Ibid.* pag. 119. (6) *Dans l'addition aux Pensées diverses*, ch. 4. réponse à la 20. objection. pag. 392.

Jésuite qui dit *qu'il seroit mieux d'être Athée, & ne point reconnoître de Divinité que de rendre les honneurs suprêmes à une nature composée des mauvaises qualitez que les Calvinistes donnent à Dieu ? N'ai-je pas fait remarquer (1) que M^r Daillé repondant à ce Jésuite se contente de refuter l'accusation ; ce qui marque qu'il eût avoué que si elle étoit bien fondée, il faudroit demeurer d'accord qu'Epicure faisoit moins de tort à Dieu que Calvin ? N'ai-je pas cité (2) M^r Jurieu qui assure que le Dieu des Sociniens est le plus grand de tous les monstres, qui soit monté dans l'imagination ? C'est donc un plus grand monstre que l'Athéïsme.*

Comment se peut-il faire, Monsieur, ou que vous n'ayez point pris garde à ces exemples, ou que si vous les avez remarquez, vous n'ayez point vu qu'une doctrine qui est bonne dans ces Auteurs, ne peut pas être mauvaise dans mon Ouvrage ? Songez-y mieux à l'avenir, & preparez-vous à voir une plus grande nuée de témoins. Vous aimez la voye de l'autorité, il faut que je vous attaque par cet endroit-là. Si je vous montre que quantité d'Ecrivains ont eu la même pensée que moi, & n'en ont point été censurez, qu'aurez-vous à dire ?

§. LXXVII.

(1) *Ibid.* (2) *Ibid. pag. 323.*

§. LXXVII.

*Nouvelles autoritez compilées pour montrer
la même chose.*

Je ne m'assujettirai point à l'ordre chronologique, ni à celui des dignitez & des professions : je vous produirai mes témoins selon le rang qui me sera plus commode, ou qui me coûtera moins de peine.

I. Je commence par Arnobe, quoique j'en aye déjà cité (1) un long passage dans mes Pensées diverses. Son témoignage vous semblera de plus de poids, s'il se trouve en divers lieux de son livre; car c'est une marque qu'il sortoit d'un cœur tout pénétré de ce sentiment : (2) *Vous n'avez point de honte, disoit ce Pere aux Payens, de nous accuser de negligence envers vos Divinitez si couvertes d'infamie ? N'est-il pas BEAUCOUP PLUS JUSTE DE CROIRE, QU'IL N'Y A POINT DE DIEUX, que de croire qu'ils ont ces mauvaises qualitez ?* Ayant rapporté une ceremonie des Gentils il demande, s'il y a un sacrilege plus grand que celui-là, ou s'il est

(1) *Pensées diverses, ch. 193. pag. 119.* (2) *Et incuriam nobis intendere tam infamium non erubescetis numinum, cum sit rectius multò Deos esse non credere, quàm esse illos tales, talique existimatione sentire.* Arnob. lib. 4. pag. 151.

est possible de trouver un peuple dont les sentimens contiennent tant d'irreligion ? *Estne aliquod sacrilegium hoc majus ? aut ulla gens inveniri tam irreligiosis potest opinionibus prædita , quàm quæ talia credit , aut accipit , aut sacrorum intimis in mysteriis prodit (1) ?* Il soutient en un autre lieu qu'il n'y a point d'hommes (2) par qui les Dieux soient traités plus ignominieusement que par les Gentils. N'est-ce pas dire que les Chrétiens qui nioient que ces Dieux-là existassent , leur faisoient une plus petite injure que les Payens ? Il compte parmi les blasphemes de ceux-ci , la colere vindicative qu'ils attribuoient aux Dieux , & prenant droit sur cela il les accuse (3) de les exciter à la fureur de l'indignation par les fables ignominieuses qu'ils en debitoient. Le veritable culte , ajoûte-t'il , est dans le cœur , & dans des pensées dignes de Dieu : les sacrifices ne servent de rien , si l'on a des opinions qui non seulement éloignent de la nature divine , mais qui aussi la deshonnorent. Il somme les Idolâtres de lui dire s'ils croient qu'en

(1) *Id. l. 5. p. 173.* (2) *Ab hominibus magis nullis ignominiosius eos (Deos) tractari , quàm à vobis. Id. lib. 4. pag. 147.* (3) *Vos superis stimulos indignationum furialium commovere qui tam fœdas de illis vel auditis , vel creditis , vel ignominiosas ipsi compingitis fabulas. Id. ib. pag. 148.*

qu'en n'offrant aucune victime aux Dieux, parce que l'on jugeroit qu'une nature si relevée ne se soucie point de cela, on se rendroit plus coupable que ceux qui font de cette même nature un jugement si honteux, qu'il n'y a personne à qui un semblable affront ne fît venir la rage de se venger. Quelque inique que fût un Juge, il trouveroit moins de crime dans le silence qu'on auroit gardé, que dans les discours diffamatoires qu'on auroit tenus. Voilà ce qu'Arnobé assure : je ne veux pas vous laisser un petit moment en peine, si j'ai aidé à la lettre : je veux que vous connoissiez incessamment que les paroles ont beaucoup plus d'énergie dans l'original, que dans le précis que j'en ai donné : (1) *Cultus verus in pectore est atque opinatio de Diis digna : nec quicquam prodest illatio sanguinis & cruoris, si credas de his ea, quæ non modò sint longè ab eorum diffita distantiaque naturâ, verùm etiam labis & turpitudinis aliquid, & majestati eorum concilient, & decori. Interrogare enim vos libet, & ad sermonis exigui responsionem vocare, utrumne gravius existimetis nullas cedere his hostias, quia putes naturam tantam neque velle, neque appetere istas : an talia de his probra opinionum fœditate concipere, quæ cujusvis animum in ultionis possint rabiem concitare &*

(1) Id. ib.

citare ? Si rerum momenta pendantur , nullum reperias tam invidum judicem , qui non criminofius æstimet maledictis inſignibus cujufpiam famam carpi , quàm à quoquam ſilentio præteriri. Hoc enim forſitan rationis exiſtimari poſſit & credi : illud ſacrilegæ mentis eſt , & deſperate in fictionibus cæcitat.

II. Lactance aſſûre qu'il vaut mieux vivre comme les bêtes que de ſervir des Dieux auſſi impies , auſſi profanes , auſſi ſanguinaires que ceux des Payens : *Nonne ſatius eſt pecudum more vivere , quam Deos , tam impios , tam profanos , tam ſanguinarios cõlere ?* (1)

III. Quand les Peres ont aſſûré ſans nulle exception que l'idolâtrie étoit le plus grand de tous les crimes , n'ont-ils pas fait aſſez entendre qu'ils la croyoient plus mauvaiſe que l'Athéiſme ? J'ai cité (2) ſur ce ſujet Tertullien , Saint Cyprien , & Saint Gregoire de Nazianze , & puis celui que l'on nomme l'Ange de l'Ecole. Je pouvois y joindre Saint Cyrille de Jérusalem , qui a dit qu'il n'a point pû y avoir de maladie (3) plus pernicioſe que l'idolâtrie. Je laiſſe pluſieurs

(1) *Lactant. divin. inſt. lib. 1. cap. 21. pag. m. 68.* (2) *Dans le chap. 116. des Penſées diverſes.* (3) *Morbis quo non potuit eſſe pernicioſior. Cyrillus Hieroſol. Catech. 6. apud Theoph. Rayn. ubi infra.*

plusieurs autoritez semblables que Theophile Raynaud (1) vous pourra fournir. Vous verrez ci-dessous le Ministre Pierre Viret dans le même sentiment.

IV. Seneque decide que la superstition est une erreur insensée, qu'elle craint ceux qu'il faut aimer, qu'elle offense ceux qu'elle honore, & qu'il n'y a point de difference entre nier qu'il y ait des Dieux, & les diffamer : (2) *Superstitio error insanus est : amandus timet, quos colit violat. Quid enim interest, utrum Deos neges an infames?*

V. Plutarque (3) pretend que le Stoïcien Chrysippe, qui ôtoit aux Dieux l'immortalité, erroit autant qu'Epicure, qui leur ôtoit la providence.

VI. Simplicius ayant refuté trois especes d'impieté; (4) la premiere, qu'il n'y a point de Dieux; la seconde, qu'ils ne se mêlent point de nos affaires; la troisième, qu'ils les administrent injustement & imprudemment, declare que la troisième est la pire, puisqu'il vaut mieux n'avoir ni existence ni providence, que d'exister & de gouverner au desavantage de ceux qu'on gouverne; car c'est être mal : or nous aimons mieux
n'être

(1) Th. Raynaud. *Hoploth. sect. 2. serie 1. cap. 2.* (2) Sen. *epist. 123. sub fin.* (3) Plut. *de Stoicor. repug. pag. 1052.* (4) Simplic. in *Epi&. enchir. cap. 38. pag. 214.*

n'être point du tout , que d'être mal , dont la raison est que le bien est quelque chose de supérieur à l'existence , & le principe de l'être , c'est pourquoi il est la fin de toutes choses , & nous n'embrassons l'existence que comme un bien ; de sorte que quand nous sommes mal , nous aimons mieux n'être pas. Ce passage m'a paru si beau que je vous l'envoie en Grec (1). Il confirme merveilleu-

(1) Ταῦτα πρὸς τὴν τρίτην ἀδείαν εἰρήσθω χειρίσιν ἔσαν ἐν ταῖς τρισίν. αἰρετώτερον γὰρ μὴ εἶναι μᾶλλον , μὴδὲ προνοεῖν , ἢ ὄντα τινὰ καὶ προνοεῖν δοκῆναι ἐπιβελεῖν τοῖς προνοουμένοις. τὸτο γὰρ κακῶς εἶναι ἐστίν. αἰρέμεθα δὲ μὴ εἶναι μᾶλλον ἢ κακῶς εἶναι. τέττε δὲ αἰτίον τὸ , ὑπέρλερον εἶναι τὸ ἀγαθὸν τῷ ὄντι , καὶ εἶναι καὶ τῷ ὄντι ἀρχὴν τὸ ἀγαθόν. ὥς καὶ τέλει πάντων ἡκεῖνο , καὶ ἐκεῖνος ἐνεκα πάντα· καὶ γὰρ καὶ τὸ εἶναι ὡς ἀγαθὸν ἀσπαζόμεθα. διὸ ὅταν κακῶς ὦμεν ἀγαπῶμεν μᾶλλον μὴ εἶναι : Hæc contra tertiam impietatem trium illarum pessimam , dicta sunt. Optabilius enim est potius non esse , neque providere , quàm si sis & providere videaris , iis insidiari quibus provideas. Hoc enim est malè esse , malum autem non esse , quam malè esse. In causa est quod bonum altius est quam id quod est , & quam ipsum esse : & quia bonum , ejus quod est , principium est. Quare finis etiam omnium hoc est , ejusque causa fiunt omnia. Nam & ipsum esse tanquam bonum amplectimur : quare cum malè nobis est , non esse malum. Idem ibid. pag. 251.

merveilleusement ce que j'ai dit dans l'addition à mes Pensées diverses au chapitre 4. en repondant à la 20. objection.

VII. Alexandre d'Aphrodisée étoit à peu près du même goût , car après avoir parlé de ce qui avoit été prédit à Laius , & à l'exécution de quoi Apollon avoit eu part, il déclare qu'il croit que tous ceux qui entendront une telle chose jugeront que la doctrine d'Epicure , qui nioit la providence est plus pieuse que la doctrine d'une semblable providence : (1) Εὐσεβεστέραν τὴν λεγομένην ὑπὸ τῶν περὶ Ἐπίκουρον ἀπρονοήσιαν τῆς τοιαύτης προνοίας , *MAGIS PIAM illam, quæ dicitur , Epicuri improvidentiam, quàm providentiam hujusmodi.*

VIII. François Garasse Jesuite , l'un des plus ardens adversaires des Libertins a dit, (2) *Qu'il faut être moins que Chrétien & PLUS QU'ATHÉÏSTE , pour choquer la providence divine.... En verité , ajoute-t'il, (3) je pense qu'il seroit en certaine maniere plus SUPPORTABLE de dire tout clairement qu'il n'y a point de Dieu , & lui ravir son essence , que de lui ravir sa Providence , en lui laissant la nature desualisée de ses plus riches ornemens. Ce (4) grand Athéïste même , que je*

(1) Alex. Aphrodis. de fato , ch. 6. apud Gassendum oper. to.2. pag. 848. (2) Garasse, somme Theologique, pag. 362. (3) Id. ib. pag. 369. (4) C'est-à-dire , Plinc.

je viens de confondre en la Section sixième, connu fort bien cette vérité, tout Payen qu'il étoit, disant que c'étoit une chose quasi plus honteuse d'avoir mauvaise opinion de la Divinité, que de n'en avoir point du tout. Un Theologien Protestant que je citerai ci-dessous, assure qu'il est plus facile (1) de croire qu'il n'y a point de Dieu, que de croire que Dieu ne fait rien, & qu'il regne à la maniere d'un Prince qui abandonneroit à la conduite d'autrui l'administration des affaires pour se plonger dans une lâche & dans une molle oisiveté. C'est reconnoître que la negation de la providence est un dogme plus absurde que la negation de l'existence de Dieu. Notre raison est sans doute plus choquée de l'existence d'un Dieu qui ne se mêle de rien, que de voir reduire la Divinité à une nature necessaire qui fait tout sans sçavoir les loix qu'elle suit. Il n'y avoit rien de plus inutile à l'Univers que les Divinitez d'Epicure. On n'eût sçu marquer le *cui bono* de leur existence. Ce Philosophe agissoit manifestement contre les maximes les plus certaines de la raison, (2) que la nature ne fait rien en vain, & qu'il ne

(1) *Proclivius est nullum credere Deum quàm sam otiosum & inexercitum & cæcum numen præficere mundo.* Heid. de orig. erroris, l.4.c. 5. in fine, pag. 248. (2) *Natura nihil frustra facit.*

ne faut point multiplier les êtres sans nécessité. Disons cependant qu'un Dieu inutile seroit un moindre desordre qu'un Dieu auteur du péché. On vous citera bien-tôt quelques témoignages sur cela.

IX. Il y a des gens qui ont soutenu que l'herésie est pire que l'Athéisme. Ils ont cité Epiphane qui a dit (1) que la foi d'un hérétique est plus mauvaise que l'incrédulité.

X. Ils ont cité aussi Saint Jérôme qui a soutenu qu'il n'y a point de crime que l'herésie ne surpasse en méchanceté : (2) *Nulum esse crimen quod hæresis improbitate non superet*. Qui dit tout n'excepte rien, il faut donc que Saint Jérôme ait prétendu que l'Athéisme est moins mauvais que l'herésie.

XI. Un fameux Docteur de Sorbonne ayant conclu de quelques passages des Pères : (3) *Que l'herésie est le plus grand & le plus méchant de tous les maux*, se propose cette

facit. Non sunt multiplicanda entia sine necessitate. Voyez Jac. Thomæ dilucidat. in regulas Stahlî, pag. 108. 388.

(1) Ὅτι χείρων ἢ κακοπιστία τῆς ἀπιστίας : *Quod peior sit prava fides quam nulla fides*. Epiphane. apud Baptistam Gallum not. in Thuanum.

(2) Hieronym. lib. 7. in Esaiam apud eum l. ibid.

(3) Jacques le Bossu, traité sur la défense d'adhérer à l'herésie pag. 1.

cette objection : *Nos adversaires les heretiques ou leurs partisans nous opposeront incontinent l'Athéisme , & nous mettront en avant qu'il est le peché le plus injurieux à notre Dieu , & de même suite le plus grief , d'autant qu'il ôte tout fondement de Religion.* Voici sa reponse : „ (1) Il est à noter que le cri-
 „ me d'heresie , pour sa grande énormité a
 „ été aussi appelé Athéisme par nos An-
 „ tiens , comme Aëtius a esté nommé tel
 „ coustumierement par les Chrestiens selon
 „ le rapport de Socrates en son histoire Ec-
 „ clesiastique , Arius par Saint Athanase
 „ (a), & Eunomius par S. Hierosme. Nous
 „ remarquerons donc que selon les Ecri-
 „ tures sacrées se trouvent deux sortes
 „ d'Atheisme , toutes deux prodigieuses &
 „ & monstrueuses , toutes deux grande-
 „ ment injurieuses à la divine Majesté ,
 „ toutes deux provenantes de l'entende-
 „ ment obscurcy & aveuglé de ceux qui les
 „ defendent. L'une est celle qu'avons dict
 „ de ceux qui nient tout à plat qu'il y ait
 „ aucun Dieu.... De l'autre , saint Paul a
 „ ainsi parlé escrivant (b) aux Ephesiens
 „ qui avoient esté Payens , mais pour lors
 „ estoient convertis. Vous estiez en ce
 „ temps-là sans JESUS-CHRIST, alienez de
 la

(1) *Id. ib. pag. 2.* (a) *L. 2. ch. 28. ser. contre les Ariens à Commache.* (b) *Ch. 2.*

„ la conversation d'Israël, estrangers des
 „ alliances, n'ayant esperance de promesse,
 „ & sans Dieu en ce monde. Le mot Grec
 „ à *Δέοι* y est, que nous disons vulgairement
 „ Athées ou Atheistes. Ce que l'Apostre a
 „ dict d'eux, non pour ce qu'ils eussent ou-
 „ vertement denié toute divinité, mais
 „ pour ce qu'ils avoient esté de ceux, des-
 „ quels il avoit dict (a) aux Romains, qui
 „ ayant cognu Dieu ne l'ont pas glorifié
 „ comme Dieu Donc la fausse adoration
 „ des Payens est un Atheïsme, * par ce que
 „ c'est pareille injure contre Dieu, ou dé-
 „ nier sa divinité, ou la luy oster pour la
 „ bailler à un autre. Or est-il que nos Peres
 „ Antiens ont avoüé non seulement que
 „ l'heresie a esté plantée par l'ennemy, pour
 „ & au lieu du paganisme, mais aussi que
 „ c'estoit pareille espece de peché que le
 „ paganisme mesme. Qui pourra donc trou-
 „ ver mauvais qu'avec eux nous appellions
 „ l'heresie Atheïsme & de mesme suitte le
 „ plus enorme peché qui soit entre tous les
 „ plus meschans. J'omets plusieurs re-
 „ flexions, & plusieurs passages des Peres
 „ qu'il joint à cela, & je passe tout d'un
 „ coup à ses conclusions : *Il appert de ce passa-*
ge de Tertulien, dit-il (1), & de ceux qu'a-
vons

(a) Ch. 1. * Voyez ci-dessous les chapitres 83.

84. (1) Le Bossu, *ibid.* pag. 6.

vons ja cotté, que les heretiques ont esté recogneuz Atheistes, selon le sens qu'avons dict. Ils ont esté encore estimez pires & plus formels & pernicieux ennemis de Jesus-Christ & de son Eglise, que lesdits Payens ou Athées. S. Jean Chrysostome expliquant le 12. cha. de S. Matthieu dict ceste belle sentence cy, l'esprit immonde est dechassé des hommes quant de Payens ils ont esté faicts Chrestiens, mais il retourne quant de Chrestiens ils sont faicts heretiques, & lors il leur est pis qu'au precedent. Car personne ne doute que les heretiques ne soient pires que les Payens (s'il vivoit en (1) ce mal-heureux siecle il faudroit qu'il exceptast les politiques) veu que les Payens blasphement contre Dieu par ignorance, mais les heretiques sciemment dechirent la verité. Et Sainct (a) Augustin passe plus outre, & dict que cest chose insupportable & qui devoye de la saine foy (les mesmes politiques donc en devoyent) de dire que la cause ou condition des heretiques soit meilleure que celle des Payens, qui n'ont jamais esté Catholiques. Car sans doute celuy qui est deserteur de la foy, & de deserteur est faict opugnatureur, est pire que celuy qui n'à jamais laissé ce qu'il n'à jamais tenu. Il finit par dire: „ (2) Que toutes fausses opinions „ de Dieu, Atheisme, Judaïsme (en cer „ temps)

(1) Il écrivoit en 1592. (a) Liv. 21. de la cité, chap. 25. (2) Id. ib. pag. 13.

» temps) Paganisme, Mahometisme, He-
 » resie, viennent du dedans, & sont de
 » mesme forge & tres-injurieuses à Dieu
 » vivant, & conséquemment que la fausse
 » Religion est le plus grand & enorme pe-
 » ché qui puisse estre, comme établissant
 » le Diable au lieu de Dieu au siege de la
 » plus grande recognoissance de sa souve-
 » raineté, laquelle consiste en l'adoration.
 » Et pour ce que l'heresie est une fausse Re-
 » ligion, voire plus malicieuse qu'aucune
 » des autres, il nous faut de ce qu'avons
 » dict tirer ceste conclusion, QU'ELLE EST
 » LE PLUS PERNITIEUX ET PLUS ENOR-
 » ME PECHÉ DE TOUS LES AUTRES.

XII. Claude Malingre historiographe de
 France a parlé ainsi dans sa continuation de
 Florimond de Remond: » (1) Tous les infi-
 » deles sont contraires à l'Eglise de Dieu & à
 » la Republique Chretienne les Athees, les
 » Idolatres, les Juifs & les Mahometans,
 » mais l'Heretique est le plus contraire & le
 » plus mauvais de tous.... L'Athee du tout
 » infidele EST BIEN MOINS CRIMINEL que
 » l'Huguenot en ce faict, CAR C'EST MOIN-
 » DRE CRIME DE NIER DIEU, & donner
 » tout au libre gouvernement de la mere
 » nature, que de le faire meschant, & mes-
 » priser

(1) Malingre, *histoire gener. du progres & de-
 cadence de l'heresie moderne*, tom. 2. pag. 9.

„ prifer ses images les Roys , comme l'in-
 „ jure est moindre de dire qu'il n'y a point
 „ de maistre au logis , que d'aduouier qu'il
 „ y en a un , mais qu'il est voleur & meur-
 „ trier : moindre offence de se tenir libre
 „ en soy mesme , que de faire semblant
 „ d'honorer un Prince , que par ligue &
 „ pratique on procure priver de ses Estats
 „ pour y establir le mespris des loix &
 „ l'absoluë licence d'y vivre comme on
 „ voudra „ . Notez que le livre dont j'ai
 tiré ce passage est dedié au Cardinal de la
 Rochefoucaut , & qu'il fut imprimé à Pa-
 ris l'an 1624. *avec privilege du Roi , & ap-
 probation des Docteurs.* Peut-être que tout
 ce que j'en ai cité vous paroîtroit raisonna-
 ble , si l'on vous y laissoit changer le terme
Huguenot , ou en celui de Papiste , ou en
 celui de Jésuite. Avoüez la verité.

XIII. Richeome ne se contente pas
 d'assûrer que (1) l'heretique est un ennemi
 plus contraire à l'Eglise de Dieu & plus
 dangereux que les Athées , les Idolâtres,
 les Juifs , les Mahometans , il ajoûte que
 (2) *l'Athée du tout infidelle est MOINS CRI-
 MINEL , que l'heretique* , qui comme Luther
 &

(1) *Richeome , tableau votif pour le Roi , pag.
 m. 90. (2) Id. ib. pag. 93. Notez que son livre
 preceda celui de Malingre. Vous verrez par là
 lequel de ces deux Auteurs est le plagiaire.*

& Calvin enseigne que, Dieu est autheur de peché. CAR C'EST MOINDRE CRIME DE NIER DIEU QUE DE LE FAIRE MESCHANT ET LE CROIRE TEL, comme c'est moindre injure de dire qu'il n'y a point de maistre au logis, que de dire qu'il y en a un, mais qu'il est voleur & meurtrier.

XIV. Le Jésuite Martin Becanus qui a été Professeur en Theologie à Vienne & Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. n'est pas moins décisif que son confrere Richeome. Il commence par observer que Saint Basile a soutenu que c'est la même folie de nier la Divinité, & de la faire la cause du mal ; car si Dieu est l'auteur du peché, il n'est point bon, & s'il n'est point bon, il n'est point Dieu (1).

XV. Il encherit ensuite sur tout cela, il assure que c'est une chose PLUS SUPPORTABLE de nier qu'il y ait un Dieu, que de dire que Dieu est l'auteur du peché : (2) *Amplius dico. TOLERABILIUS est, negare Deum, quàm peccati auctorem asserere. Nam si Deus omnino non est, certè culpabilis non est. Si autem*

(1) *Divus Basilius in homil. Quod Deus non est auctor malorum, ait eandem esse dementiam, negare Deum, & peccati auctorem asserere. Nam si peccati auctor est, utique bonus non est. Et si bonus non est, utique nec Deus est.* Becan. opuscul. theol. tom. 1. pag. m. 175. (2) *Id. ib.*

*autem Deus est, & scelerum omnium auctor est; & quorum auctor est, simul etiam vindex est; quomodo culpabilis & injustus non est? Il se demande s'il conseille plutôt d'être athée que d'être Calviniste; ni l'un ni l'autre n'est bon, répond-t'il, mais il me semble que le dernier est plus mauvais: (1) Quid ergo? Suadeo ATHEUM POTIUS, quàm Calvinistam esse? Neutrum quidem bonum; hoc tamen deterius apparet. Il soutient (2) que la doctrine qui fait Dieu auteur du péché, amène une plus énorme corruption de mœurs que ne sçauroit faire l'Athéïsme, & il donne des éloges aux mœurs des Athées. J'en parle ailleurs (3). Il dit aussi que cette doctrine est plus mauvaise que celle d'Epicure, & que celle des Manichéens, puisqu'il vaut mieux vivre (4) dans l'oïveté que d'être actif pour le crime, & puisque les Manichéens * distinguoient du Dieu qu'ils appelloient bon le Dieu qu'ils considéroient comme le principe du mal:*

(1) Epicurus,

(1) Id. ib. (2) Ibid. (3) Dans mon Diction. à l'article Vallée, pag. 2940. de la 2. édition.

*(4) Voyez mon addition aux Pensées diverses, ch. 4. réponse à la 20. objection. pag. 391. * Beaucoup d'autres ont fait la même remarque, & Mr Papin entre autres à la page 199. de ses essais de Theologie. Voyez aussi le Dict. hist. & crit. remarque I. de l'article Pauliciens.*

(1) *Epicurus*, teste *Cicerone*, (a) *fingebat Deum nihil agentem, nullis occupationibus implicatum. RECTIUS* sanè, quàm *Calvinus* qui non otiosum, sed injustè fingit negotiosum. *Quid enim, auctore Calvino, agit? Prædestinat homines ad æternam mortem: incitat & impellit ad homicidia, furta, adulteria, perjuriam, mendacia, sacrilegia: hortatur & instigat omnes diabolos, ut se juvent in hoc opere: ipse in omnibus clavum tenet. Quàm præstaret in otio, quàm in tali negotio vitam agere.... Manichæi quanquam dicerent, &c.*

Presque tous les Controversistes Romains qui ont accusé Calvin de faire Dieu auteur du péché, ont soutenu la même chose que Becanus. Je pourrois nommer sur cela plus de cent auteurs.

XVI. Il seroit superflu que je remarquasse que Calvin a toujours considéré comme une horrible calomnie cette accusation; mais il est nécessaire que je remarque qu'il a dit, que la doctrine qui fait Dieu auteur du péché étoit telle, que si on l'accordoit, (2) *Il n'y auroit plus de difference entre Dieu & le diable, comme de faict, ajoute-t'il, le Dieu qu'ils nous forgent, est une idole pire qu'un diable d'enfer. Il assure que cette doc-*

ne

(1) *Becan. ib. pag. 173. 174. (a) Lib. 1. de natura Deorum. (2) Calvin. ubi infra, pag. 764. 765. de l'édition François.*

ne étoit plus impie que celle qui ôteroit à Dieu la puissance & la justice. Je m'en vais vous rapporter ses termes en Latin & en François. Il refute une secte de Fanatiques que l'on nommoit Libertins, qui disoient que Dieu est l'auteur de tout ce que font les hommes : (1) *Temulenti verò isti, à Deo fieri omnia perstreptentes, eum mali auctorem constituunt. Deinde quasi immutetur mali natura, cum sub hoc nominis Dei velo tegitur, bonum esse affirmant. In quo atrocior & sceleratior contumelia Deum afficiunt, quàm si potestatem aut justitiam ipsius aliò transferrent. Cum enim Deo nihil magis proprium sit quàm sua bonitas, ipsum à se abnegari oporteret, & in diabolum transmutari, ut malum efficeret quod ei ab istis tribuitur. Ac certè istorum Deus idolum est, quod nobis execrabilius esse debet omnibus Gentium idolis. C'est-à-dire, selon la version de Calvin même :*

„ (2) Or ces estourdis en gasouillant que
 „ Dieu fait tout, le font auteur de tout
 „ mal : & puis apres, comme si le mal
 „ changeoit de nature, estant couvert sous
 „ ce manteau du nom de Dieu, disent qu'il
 „ est bon. En cela ils BLASPHEMENT DIEU
 „ PLUS MESCHAMMENT, que s'ils trans-
 „ feroient

(1) Calvin. instr. advers. Libertinos, cap. 14. pag. m. 447. opuscul. (2) Opuscules de Calvin en François, pag. 769. édit. de Geneve 1611.

»feroyent sa puissance ou sa justice ailleurs.
 »Car comme ainsi soit, que Dieu n'ait
 »rien plus propre que sa bonté : il faudroit
 »qu'il se renonçast soy-mesme, & se transf-
 »muast en diable, pour faire le mal qu'ils
 »luy attribuent. Et de faict, le Dieu qu'ils
 »ont, est un idole, qui nous doit estre EN
 »EXECRATION PLUS GRANDE que nul
 »idole des Payens» .

Après cela pourriez-vous douter que Calvin n'ait crû que le Paganisme qui attribuoit aux Dieux mille imperfections tant du côté de la nature, que du côté de la Morale étoit pire que l'Athéisme ?

XVII. M^r Parker Theologien Protestant qui est mort Evêque en Angleterre (1), publia un livre à Londres l'an 1678. & y apposa une fort longue preface dans laquelle il fit éclater une très-forte indignation contre les Athées dogmatifans, & contre les predestinateurs rigides. Il nomme (2) entre les premiers, Epicure, Vanini, & Hobbes ; il veut que des gens qui par leurs écrits renversent tous les devoirs de la vie, & apprennent à confondre le vice avec la vertu soient poursuivis comme des pestes publiques. Vous voyez donc qu'il

en

(1) Voyez le 3. tom. pag. 272. 276. (2) Samuel Parker disputat. de Deo & providentia in prefat. pag. xii.

en veut principalement non pas à ceux qui par un défaut d'éducation, ou par je ne sçai quelle stupidité de conscience, ou quel tour d'esprit ne croiroient pas qu'il y ait un Dieu qui gouverne toutes choses, mais à ceux qui prennent à tâche de dogmatiser sur l'Athéisme afin de rompre toutes les digues qui retiennent la mechanceté du cœur humain. Or quelque abominables, quelque pernicious que puissent être ces Sophistes, il declare (1) qu'il n'a pas plus d'aversion pour eux que pour les Theologiens, qui enseignent que Dieu ne gouverne point le monde selon les loix de la bonté & de la justice, mais uniquement dans la vûë d'amplifier la gloire de son empire par le malheur de ses creatures : *Hi sunt qui teterrimis de Deo opinionibus imbuuntur; qui ipsum non benevolentia, non justitia, non charitatis, non misericordia legibus subditos suos gubernare putant; qui tetricum, qui durum, qui acerbum, qui vindictæ cupidum, qui rebus minimis infensum esse, qui denique posthabitis aliorum omnium rationibus ipsum sui tantum imperii gloria & amplitudini consulere arbitrantur* (2). Il y a, continuë-t'il, des superstitieux

(1) *Quamquam sit & alterum hominum genus, quibus me haud minus acrem Adversarium semper sum professus & professurus. Id. ib. pag. xvi. (2) Id. ib.*

tieux qui se sont fait une telle idée de la justice, qu'ils ne la font consister que dans le desir de vengeance, & qu'ils la séparent de toute équité, & la salissent d'un caractère cruel. Sur cette idée ils assûrent que Dieu peut pour l'honneur & pour la gloire de son empire destiner à des tourmens éternels une multitude innombrable d'hommes innocens, & les pousser ensuite à commettre des pechez qui soient dignes de la peine qu'il leur avoit destinée. Il colore par ce moyen d'un pretexte de justice la cruauté de ses decrets. M^r Parker invective d'une maniere très-chaude contre ce systéme. Il dit qu'on ne pourroit imaginer rien de plus infame, de plus cruel, ni de plus injuste d'aucun tyran, ni même du Diable. Je ne sçaurois atteindre en François à la vehemence, & à la vivacité de ses expressions, c'est pourquoi je vous les donne selon l'original: (1) *Eam (justitiam) tamen superstitiosi quidam solam vindictæ cupiditatem esse reputantes, non modò justitiam omni aequitate sejunctam, sed turpissimâ crudelitatis libidine inquinatam invenerunt. Quâ scilicet ipsi Deo fas est in imperii sui laudem & gloriam innumerabilem hominum multitudinem sempiternis suppliciis & cruciatibus sine noxâ, sine culpâ, sine quâvis delicti conditione, solo arbitrio*

(1) Id. ib. pag. xvii. xviii.

arbitrii (ut malè vocant) beneplacito devovere. Eosque omnes, ut huic crudelitati quandam Justitiæ speciem adhiberet, præpotente suo impulsu ad ea perficienda scelera incitare, quæ revera sempiternis istis miseriis, quibus devoti erant, jure puniri mereantur. Quibus quid turpius, quid crudelius, quid injustius de quovis Tyranno, imò de ipso Diabolo excogitari posset? Cujus enim tantæ crudelitatis fuit infinitis hominum innocentium miseriis delectari, eosque nullâ aliâ causâ nisi ut se sempiternis eorum ejulatibus delectaret, condidisse? Cujus tantæ Injustitiæ eosdem absque quâvis delicti obligatione diris omnibus & suppliciis mactare? Cujus denique tantæ turpitudinis tam fœda in iis scelera perficere, ut quæ ullis unquam pœnis, nullis cruciatibus, ne quidem sempiternis satis expiari possent? Quàm dura, quàm immania, quàm horrenda sunt ista Portenta! Deum Opt. nos eâ solum conditione nasci voluisse ut ex infinitis nostris miseriis æternam voluptatem ipse meteret! Deum Opt. ne istâ voluptate suâ fraudaretur, quam sibi in Orbis conditi præmium pollicitus fuisset, se potius omni flagitiorum genere polluisse! Deum denique Opt. sibi laudi atque gloriæ fore putare nos summè miseros simul & sceleratos fecisse.

N'allez pas croire qu'il parle d'un dogme qui selon lui soit un cas métaphysique; il le confidere (1) comme très-réel; car il dit

que

(1) Id. pag. xviii.

que cette doctrine a causé mille ravages, & qu'elle a porté le fer & le feu en tous lieux, & nommément en Angleterre (1) lorsque Charles I. fut attaqué par ses sujets.

Voilà les deux sortes d'ennemis (2) du Genre-humain qu'il souhaite que l'on chassé, les athées dogmatifans, & ces predestinateurs.

(1) *Ne verò gentium exterarum misérias commemorem, quæ mala, quas clades, quas arumnas ab hujusmodi viris nos, nos, inquam, Britanni nuperrimè pertulimus? Quantâ rabie, quantâ inhumanitate, quantâ petulantia bellum nefarium in Regem optimum inferebant? quâ crudelitate gerebant? quâ servitiâ omnes qui belli eventu in eorum venerant potestatem, tractabant? Quâ acerbitate regem ipsum in sequebantur? Quàm indignè, nullâ habitâ adversùs regiam personam & dignitatem reverentiâ, tanquam unum ex infimâ facie latronem exagitabant? Quàm justas pacis condiciones ab eo sæpius oblatis repudiabant? Quàm duras, quàm iniquas, quàm indecoras ipsi offerebant? Et ne omnes horribilis Tragediæ partes exponant, quàm perfidiosè, quàm immaniter, quàm nefariè vendebant, emebant, prodebant, trucidabant? Imò denique quàm inauditâ malitiâ, quaque omnia scario-rum flagitia superat, Regis interfecti famam & memoriam maledictis, contumeliis, mendaciis, atque omnibus calumniandi artibus violare conabantur? Id. ib. pag. xxi. (2) Principi hi duo sunt humani generis hostes. Id. ib. pag. xxii.*

nateurs. Il veut que sur tout on chasse ceux-ci, parce qu'il apprehende qu'ils ne soient beaucoup plus cruels, quoiqu'ils soient moins malicieux que ceux qui pechent par impieté. Si je traduis mal, recourez à ce Latin : *Hos potissimum idcirco amoveri vellem, quod etiamsi sint hostes minus quàm qui ex impietate peccant malitiosi, vereor tamen ne sint multò tetriores* (1).

Il croit aussi que l'idolâtrie Payenne étoit pire que l'Athéisme, & qu'il vaut mieux ne servir aucune Divinité, que de croire que Dieu est cruel & impie : (2) *Annon crassius & vehementius in Numinis Majestatem tam barbarâ superstitione quam apertissimâ impietate peccatur ? Annon denique præstat nullum omnino Numen coluisse quàm aut immane aut impium esse arbitrari*. Son sentiment sur ce sujet n'a pas été une opinion de passage : il le publia (3) l'an 1665. & il le repeta en refondant & amplifiant son Ouvrage, l'an 1678.

XVIII. Cela me fait souvenir de ces paroles du Pere Mallebranche : „ (4) Celui
„ qui

(1) *Id. ib. pag. xix.* (2) *Id. disput. 1. pag. 4.* Voyez aussi, pag. 6. (3) *Præstat sanè nullum numen agnoscere quàm aut Brutum aut Impium esse arbitrari. Id. tentaminib. physico-theol. de Deo, pag. 5.* (4) *Mallebranche Traité de Morale, ch. 27. pag. 214. 215. de la 2. part.*

„ qui aimeroit mieux qu'il n'y eust point de
 „ Dieu , que d'y en avoir un qui se plaise à
 „ rendre éternellement malheureux ceux-
 „ là mêmes qui véritablement aiment l'or-
 „ dre & la Raison , est juste : parce que ce
 „ Dieu fantastique , injuste & cruel n'est
 „ point aimable. La grace même n'anéantit
 „ point l'amour propre , comme j'ai déjà
 „ dit ; mais elle se contente de le régler , &
 „ de le soumettre à la loi divine. Elle fait
 „ aimer le vrai Dieu , & mépriser le dé-
 „ sordre & l'injustice , que l'imagination
 „ déréglée peut attribuer à la Divinité „ . Il
 me semble qu'un homme qui parle ainsi
 ne peut s'empêcher de souscrire à cette pro-
 position , *s'il falloit choisir nécessairement en-
 tre l'Athéisme , ou la Religion Payenne dont
 les Dieux étoient tout couverts de crimes , il
 vaudroit mieux être Athée que Payen.*

XIX. M^r de Meaux ayant donné le pré-
 cis de la Theologie que Wiclef a débitée
 dans son Trialogue, ajoute ceci : „ (1) Voilà
 „ un extrait fidele de ses blasphèmes : ils se
 „ reduisent à deux chefs , à faire un Dieu
 „ dominé par la nécessité , & ce qui en est
 „ une suite , un Dieu auteur & approbateur
 „ de tous les crimes , c'est-à-dire , un Dieu
 „ que les Athées auroient raison de nier,
 „ de

(1) *Mr de Meaux , hist. des variations , liv.*
11. n. 152. pag. 216. édit. de Holl.

„ de sorte que la Religion d'un si grand ré-
 „ formateur est pire que l'Athéisme,, .

XX. Voici ce que j'ai lû depuis deux
 jours dans un Ouvrage de M^r le Clerc:

„ (1) Une Divinité Toute-puissante, mais
 „ qui n'auroit rien que d'arbitraire semble-
 „ roit quelque chose de pire & de moins
 „ aimable , que le Mauvais Principe des
 „ Manichéens ; parce que la méchanceté
 „ de celui-ci auroit des bornes , au lieu que
 „ celle de cette Divinité capricieuse n'en
 „ auroit point. Je ne croi pas qu'on puisse
 „ douter que l'hypothese des Manichéens,
 „ * à la prendre toute entiere , ne soit pré-
 „ ferable à celle de ceux qui font de Dieu
 „ un Être purement arbitraire & destitué
 „ de toute bonté & de toute (a) *Moralité* ;
 „ parce que le Mauvais Principe des Mani-
 „ chéens est, selon eux , traversé par le bon,
 „ qui l'empêche de faire tout ce qu'il vou-
 „ droit. Il semble que c'est moins faire de
 „ deshonneur à Dieu , de lui ôter une par-
 „ tie de sa Puissance , que de le depouiller
 „ de toute sa Bonté & de toute sa Justice,, .

C'est

(1) *Le Clerc, bibl. chois. t. 3. pag. 24. & 25.*

* *Confer quæ supra, pag. 32.* (a) *C'est une expression de l'Auteur, laquelle est fort com- mode, pour marquer des principes fixes de Mo- rale, telle que Dieu l'a revelée dans l'Ecritu- re sainte.*

C'est ainsi qu'il parle en donnant l'extrait du livre de M^r Cudworth , & comme il rapporte cela sans y joindre aucun correctif, nous pouvons croire qu'il l'approuve. Voilà donc deux Auteurs celebres qui disent la même chose.

XXI. Lisez un peu ce passage de Pierre Viret Ministre celebre : *On ne peut trop detester l'idolâtrie qui est le peché LE PLUS DETESTABLE devant Dieu que les hommes puissent commettre & la source de tous les autres. Car il s'adresse tout droit à la gloire & à la majesté de Dieu* (1). N'est-ce pas croire que l'Athéisme est moins mauvais que l'idolâtrie ? Si Viret n'avoit pas ce sentiment , ne parloit-il pas avec la dernière imprudence ?

XXII. Ce que quelques-uns ont dit de l'idolâtrie & de l'herésie , d'autres l'ont dit du parjure. Considérez ce passage de Bodin, vous y trouverez d'abord une chose qui vous paroîtra peut-être l'image du tems présent : „ (2) Le Roy François I. voyoit
 „ comme en plein jour , & sçavoit tresbien
 „ la ligue qui se faisoit entre le (a) Pape,
 „ l'Empereur , le Roy d'Angleterre , les Venitiens , les Ducs de Milan , & de Man-
 „ touë,

(1) *Viret de la vraie & fausse religion*, liv. 3. à la fin , pag. m. 211. (2) *Bodin de la république*, liv. 5. ch. 6. pag. m. 800. 801. (a) *Ligue contre la France*.

„ touë, les Republiques de Gennes, Flo-
 „ rence, Luque, Sienne, tous confederez
 „ contre son (a) estat, qu'il ne pouvoit en-
 „ pescher, sinon en quittant le duché de
 „ Milan. Ceux qui avoyent traicté paix, &
 „ amitié perpetuelle, & ceux qui estoient
 „ alliez par alliance defenſive avec luy,
 „ manquerent de leur foy, & luy firent
 „ guerre ouverte : ce qu'on ne trouvoit
 „ point eſtrange : car de la foy, plusieurs
 „ n'en font ni miſe ni recepte, en matiere
 „ d'alliances que font les Princes entr'eux :
 „ & qui plus eſt, il y en a bien de ſi perfi-
 „ des, qu'ils ne jurent point, s'ils ne veu-
 „ lent tromper : comme le Capitaine (b) Ly-
 „ ſandre, qui ſe vantoit de tromper les
 „ grands au ferment, & les enfans aux oſſe-
 „ lets. Mais Dieu punit ſa deſloyauté com-
 „ me il meritoit. Auffi le PAR JURE EST
 „ PLUS EXECRABLE QUE L'ATHEIS-
 „ ME : d'autant que l'Atheiſte qui ne croit
 „ point de Dieu, ne luy fait pas tant d'in-
 „ jure, ne penſant point qu'il y en ait, que
 „ celui qui le ſçait bien, & le parjure par
 „ moquerie : de ſorte qu'on peut dire, que
 „ la perfidie eſt toujours conjointe avec
 „ une impieté & laſcheté de cœur : car ce-
 „ luy qui jure pour tromper, il monſtre
 „ evidemment qu'il ſe moque de Dieu, &
 ne

(a) L'an 1523. (b) Plutarque. in Lyſandro.

» ne craint que son ennemi. Il seroit beau-
 » coup plus expedient de n'appeler jamais
 » Dieu à tefmoin , ni celuy qu'on penſe eſtre
 » Dieu , pour s'en moquer» .

XXIII. Faret adopte cette penſée de Bodin. Voyez la page 163. de ſon honnête homme à l'édition de Paris 1639. in 8.

XXIV. Gaſſendi examinant les principes & les dogmes de Robert Flud , qui croyoit entre autres choſes que les anges , & les ames humaines étoient des portions de Dieu , conjecture que ſes ſentimens ſur la nature de Dieu pourroient ſembler PIRES ET PLUS DANGEREUX que l'Athéiſme, (1) *ea quoque de Deo opinari quæ videri pejora Atheiſmo poſſint Ecquis non putet ipſius ſententiam Atheiſmo ipſo periculoſiorem?*

XXV. Leſcarbot Avocat au Parlement de Paris étoit un homme d'érudition & de bon ſens; il a publié une bonne hiſtoire de la nouvelle France : vous y trouverez ces paroles: (2) *Quoique Ciceron ait dit , parlant de la nature des Dieux , qu'il n'y a gent ſi ſauvage , ſi brutale , ne ſi barbare qui ne ſoit imbuë de quelque opinion d'iceux : ſi eſt-ce qu'il ſ'eſt*

(1) Gaſſend. in Fluddanæ philoſ. examine n. 20. to. 3. Oper. pag. 241. col. 1. (2) Leſcarbot hiſt. de la nouvelle France , liv. 6. chap. 5. pag. m. 662.

s'est trouvé en ces derniers siècles des nations qui n'en ont aucun ressentiment : ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit , & a encore des idolâtres , comme en Mexique & Virginia. Ajoutons-y encor , si on veut , la Floride. Et néanmoins tout bien considéré , puisque la condition des uns & des autres est déplorable , je prise davantage celui qui n'adore rien , que celui qui adore des créatures sans vie , ni sentiment , car au moins tel qu'il est il ne blasphème point , & ne donne point la gloire de Dieu à un autre , vivant (de vérité) une vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité : mais celui là est encore plus brutal qui adore une chose morte , & y met sa fiance. Il repete la même maxime en un autre endroit : Noz sauvages Souriquois & Armouchiquois , dit-il (1) , „ ont l'industrie de la „ peinture & de la sculpture , & font des „ images des bêtes , oiseaux , hommes , en „ pierres & en bois aussijoliment que des „ bons ouvriers de deça , & toutefois ilz ne „ s'en servent point pour adoration , ains „ seulement pour le contentement de la „ veüe , & pour l'usage de quelques outils „ privez , comme de calumets à petuner. Et „ en cela (comme j'ay dit au commence- „ ment) quoy qu'ils soient sans cult divin , „ JE LES PRISE DAVANTAGE que les Vir-
giniens,

(1) *Id. ib. pag. 672.*

» giniens , & toutes autres sortes de gens
 » qui plus bêtes que les bêtes adorent & re-
 » verent des choses insensibles» .

XXVI. Tobie Pfanner docte Theologien Allemand cite (1) un auteur qui a dit que les Borusses ayant été sans religion s'aviserent ensuite d'adorer les serpens. Il remarque que ce fut une religion presque plus honteuse que l'Athéisme. Cette phrase vaut autant que celle-ci pour le moins, *ce fut une religion aussi honteuse que l'Athéisme*. Quand il auroit supprimé le mot *fermè*, *presque* , je ne pense pas qu'il eût pû manquer d'illustres approbateurs ; car il est visible que l'homme fait un affront plus sanglant à sa raison lorsqu'il adore une bête que lorsqu'il n'adore rien. Voyez la preface de l'addition à mes Pensées diverses.

XXVII. M^r Heidanus Professeur en Theologie à Leide & grand Cartesien (2) rapporte entre autres extravagances qui se voyent dans le Talmud , que Dieu est contraint de rugir comme un lion trois fois chaque

(1) *Borussis aliquando nulla sacra fuisse , ad serpentum postea cultum* , FOEDIORI *fermè Atheismo Religione transgressis ex Erasmo Stella Jac. Ouzelius (in Minuc. Felicem, pag. 163.) assert. Tobias Pfannerus , syst. theol. gentil. pag. 36.* (2) *Heidan. de origine erroris , pag. 255.*

chaque nuit , la premiere , lorsque l'âne brait, la seconde, quand les chiens aboyent, la troisiéme, quand l'enfant tette, & que la femme discourt avec son mari. Dieu dit alors , *malheur à moi , parce que j'ai détruit ma maison , & brûlé mon temple , & rendu captifs mes enfans.* Les Juifs ajoûtent que son affliction le fait gemir , & heurler souvent , & même pleurer. M^r Heidanus soutient que ceux qui se forment une telle idée de Dieu ne peuvent pas l'adorer en esprit & en verité , ni le servir que par maniere d'aquit & par coûtume. En quoi , continuë-t'il , sont n^eilleurs que les Athées ceux qui s'adressent tous les jours à une telle Divinité ? (1) *Qua in re , quæso , ille ATHEO MELIOR est , cui quotidie cum tali Deo negotium est ?* On doit prendre garde qu'il n'ose affirmer , ni que l'Athéisme soit plus mauvais que le Paganisme , ni que le Paganisme soit plus mauvais que l'Athéisme. Il dit que les folies des Idolâtres (2) sont si monstrueuses qu'elles font juger à bien des gens qu'il seroit beaucoup meilleur qu'il n'y eût aucune

Divinité

(1) *Id. ib.* (2) *Superstitionis opera . . . talia sunt quæ MULTIS hanc cogitationem injiciant & sermonibus materiam prabeant , MULTO PRÆSTABILIS esse , omnino non esse Deos , quam tales & talibus gaudentes operibus & factis.* *Id. ib. pag. 333.*

Divinité que d'avoir des Dieux qui fussent semblables à ceux des Payens. Il examine la chose & ne décide (1) ni pour ni contre. Il lui paroît qu'à certains égards l'idolâtrie n'égale point l'Athéisme, & qu'elle le surpasse à d'autres égards. Disons donc que pour le moins il a crû que toute compensation faite c'étoient deux crimes égaux. Vous conclurez cela si vous lisez bien le chapitre sept du sixième livre de son ouvrage *de origine erroris*.

XXVIII. Un des beaux endroits de M^r de la Bruyere est celui-ci : „ (2) Si ma Religion étoit fautive, je l'avouë, voilà le
 „ piège le mieux dressé qu'il soit possible
 „ d'imaginer, il étoit inévitable de ne pas
 „ donner tout au travers, & de n'y être pas
 „ pris : quelle Majesté, quel éclat des myste-
 „ res ! quelle suite & quel enchaînement
 „ de toute la doctrine ! quelle raison émi-
 „ nente

(1) *Qui . . . pro Deo substituit sibi mentis sua idolum . . . nescio annon aque damnosum errorem erret ac ille qui non credit Deum talem . . . Neque tamen quia hac imaginatio de Deo conjuncta est cum summa Dei contumelia & opprobrio, tamen cum Plutarcho statuere ausim, multo tolerabilius insanire atheum quam deus idείμωνα. Id. ib. pag. 333. 334. (2) La Bruyere, caract. au chap. des esprits forts, pag. 272. 273. édit. de Holl. 1697.*

„ nente ! quelle candeur , quelle innocence
 „ de mœurs ! quelle force invincible & ac-
 „ cablante des témoignages rendus successi-
 „ vement & pendant trois siècles entiers
 „ par des millions de personnes les plus sa-
 „ ges, les plus moderées qui fussent alors sur
 „ la terre.... Dieu même pouvoit-il jamais
 „ mieux rencontrer pour me séduire ; par
 „ où échaper ? où aller , où me jeter , je ne
 „ dis pas pour trouver rien de meilleur,
 „ mais quelque chose qui en approche ? s'il
 „ faut perir , c'est par là que je veux perir,
 „ IL M'EST PLUS DOUX DE NIER DIEU,
 „ que de l'accorder avec une tromperie si
 „ spécieuse & si entière..

XXIX. Un critique impitoyable qui a censuré tout ce qu'il a pû dans l'Ouvrage de M^r de la Bruyere , ne condamne point cette preference de l'Athéisme à quelque autre chose : au contraire il la louë , & la developpe beaucoup mieux : *La pensée est belle* , dit-il (1), *mais il y a tant soit peu d'obscurité ; il n'y en avoit aucune en disant,* Je croirai PLUTOT QU'IL N'Y A POINT DE DIEU , que de croire qu'un Dieu m'ait voulu tromper de la sorte.

XXX. J'appris en 1694. d'un habile homme qui venoit de Suisse que M^r Curric Professeur

(1) *Sentimens critiques sur les caracteres de Mr de la Bruyere, pag. 390. édit. de Holl. 1701.*

DES PENSÉES DIVERSES. 51

Professeur en Theologie à Laufanne a soutenu publiquement que l'Idolâtrie est pire que l'Athéisme.

XXXI. J'appris aussi que M^r Constant qui est aujourd'hui Professeur en Theologie dans la même Academie, & qui alors y exerçoit la profession en Morale, avoit mis pour l'un de ses corollaires à une dispute publique : *Vitiorum pietati contrariorum pessimum est superstitio* ; la superstition est le pire des défauts contraires à la pitié.

XXXII. Enfin je citerai encore une fois mon delateur même. Il a dit non seulement que le Socinianisme (1) est une espèce d'Athéisme, & (2) coupable du plus grand crime du Paganisme, mais aussi qu'il ne se peut (3) voir une IMPIÉTÉ PLUS FOLLE que de bâtir un Dieu ainsi fait que celui des Sociniens. (4) Ne sont-ils pas bien bons, demande-t'il, d'adorer une telle Divinité qui ne vaut guere mieux que nous, ni que (5) le Jupiter des Payens. Il est évident qu'un homme qui s'exprime de la sorte se persuade que l'on est bien sot quand on adore la Divinité des Sociniens, & encore plus quand on adore le Jupiter des Payens. S'il ne pouvoit donc choisir que d'adorer ces Dieux-là,

ou

(1) *Jurieu tableau du Socinian. pag. 146.*

(2) *Id. ib. pag. 149.* (3) *Id. ib. pag. 26.* (4) *Id. ib. pag. 25.* (5) *Id. ib. pag. 65.*

ou que de n'adorer rien , il prefereroit ce dernier parti. Il ne croit donc pas que l'Athéisme soit la dernière des impietez. N'assûre-t'il pas que l'impieté Socinienne est la plus folle qui se puisse voir (1) ?

XXXIII. J'avois resolu de finir ici mon catalogue, mais je change tout d'un coup de sentiment, afin de faire comme dans les processions que le plus digne sujet marche le dernier. J'ai mis à la tête un des Peres de l'Eglise, j'en mettrai un autre à la queue, mais ce sera un Pere dont l'autorité est respectée dans tous les païs d'orthodoxie, un grand nom, un nom auguste, Saint Augustin en un mot. Il decide que les Payens lors même qu'ils consideroient Jupiter comme l'auteur de toutes choses le rendoient plus sacrileges en lui attribuant d'ailleurs
leurs

(1) Vous trouverez dans le *janua cœlorum re-ferata*, pag. 157. & seq. un recueil des principaux traits dont il compose le tableau du Socianisme, & les consequences que l'on en tire contre lui; mais prenez garde qu'à la ligne 11. de la pag. 158. & à la ligne 18. de la pag. 171. il faut effacer, *longe deterior* & mettre *non longe melior*. Cette faute est venue de ce qu'à la page 27. du tableau il y a une absurdité, le Dieu d'Epicure vaut-il beaucoup mieux ? Il falloit mettre moins & non pas mieux. On crut par megarde que l'auteur avoit voulu dire, le Dieu d'Epicure vaut beaucoup mieux.

leurs beaucoup de crimes , que si absolument ils n'avoient admis aucune Divinité : (1) *Hunc sanè Deum penes quem sunt omnes causæ factarum omnium naturarum , naturaliumque rerum , si Jovem populi appellant , & tantis contumeliis , tamque scelestis criminationibus colunt, TETRIORE SACRILEGIO SE SE OBSTRINGUNT, QUAM SI PRORSUS NULLUM PUTARENT DEUM.* Unde satius esset eis alium aliquem Jovis nomine nuncupare , dignum turpibus & flagitiosis honoribus , supposito vano figmento, quod potius blasphemarent , (Sicut Saturno dicitur suppositus lapis , quem pro filio devoraret :) quàm istum deum dicere & tonantem, & adulterantem , & totum mundum regentem , & per tot stupra diffluentem , & naturarum omnium naturaliumque rerum causas summas habentem , & suas causas bonas non habentem.

(1) *August. de civit. Dei lib. 7. cap. 9. pag. m. 636.*

§. LXXVIII.

Que ma justification entiere resulte des passages que je viens de citer , & qu'elle ne reçoit pas de prejudice de ce qu'un fort grand nombre d'Auteurs parlent autrement.

Voilà seulement un renfort de XXXIII.
autoritez.

autoritez. Il seroit facile à qui auroit du loisir & une grande bibliothèque, d'en compiler plusieurs autres. Je n'ai pas voulu prendre la peine d'en rechercher davantage; car j'ai été persuadé que celles-là suffiroient à vous faire revenir de votre preoccupation. La conséquence la plus naturelle à quoi elles vous puissent conduire est, qu'il m'a été permis de soutenir que les Athées ne sont pas dans un état plus déplorable que les Payens, car s'il y a quelque chose dont on puisse dire qu'elle est, ou aussi mauvaise, ou même plus mauvaise que l'Athéisme, c'est sans doute l'idolâtrie Payenne: puis donc qu'il y a des gens qui ont qualifié de la sorte ce qui (1) est beaucoup moins mauvais que le Paganisme, j'ai pu à plus forte raison traiter ainsi le Paganisme, & si ces gens-là n'ont point été censurés d'avoir avancé par de telles qualifications un sentiment heterodoxe, vous pouvez voir manifestement que j'ai pu prendre avec un plein droit la liberté que j'ai prise. Je l'ai trouvée en place, elle jouissoit honorablement de la possession, elle n'étoit point troublée par les censures des Tribunaux Ecclesiastiques, elle étoit sans note, & sans flétrissure.

(1) *L'herésie, le parjure, l'hypocrisie des supralapsaires, & des decrets absolus de reprobation, le docinianisme, &c.*

Aétrissure. Où sera donc le sujet de votre scandale ? Que manquera-t'il désormais à ma pleine justification ? N'auriez-vous pas à craindre si malgré tous les grands exemples que je vous produis , vous persistiez dans votre premier jugement, que je n'eusse un sujet très-legitime d'en être scandalisé ?

On me pourra faire cette objection, qu'il y a un très-grand nombre d'écrivains qui assurent que l'Athéisme est pire que le Paganisme. Je ne le nie point, mais cela ne peut rien faire contre moi, on en peut seulement conclure que la question, *lequel est le pire, ou l'Athéisme, ou le Paganisme*, a été laissée comme un problème à la discretion de tout le monde. Les Conciles, ni les Synodes, ni les jugemens doctrinaux des Facultez n'ont rien prononcé là-dessus; chacun a la liberté de choisir le pour ou le contre, tout de même que dans une infinité d'autres questions probables, tant du côté de l'affirmative, que du côté de la negative. Ceux qui nient, ou ceux qui affirment sont dans l'erreur, car le oui & le non ne sçauroient être veritables tout à la fois, mais comme la verité en ces choses-là est inconnue, on ne condamne ni l'affirmation, ni la negation, & on laisse la liberté à tous les particuliers de soutenir ce que bon leur semble. Ce seroit une heresie dans la mo-

rale que de nier que l'avarice, & la prodigalité soient des vices, & que la tempérance, & la force soient des vertus. Un Casuiste qui nieroit cela seroit foudroyé tout aussi-tôt ; mais il n'y a personne à qui il ne soit permis de soutenir, ou que l'avarice (1) est un plus grand défaut que la prodigalité, ou qu'elle est un moindre défaut. Il n'est pas moins permis de preferer, ou la force à la tempérance, ou la tempérance à la force. On laisse raisonner sur cela à perte de vûë les Moralistes. Les Rheteurs font declamer tant qu'il leur plaît leurs écoliers appointez contraires sur cent questions de ce genre-là, & sur plusieurs autres, & ils publient impunément toutes ces pieces d'éloquence. Il est libre à tout Auteur de soutenir que les filoux qui coupent la bourse sont moins criminels qu'un faux devot satirique, médisant, calomniateur qui exerce une piraterie continuelle contre l'honneur de son prochain.

Le Mancini dont les harangues Italiennes ont été traduites en François par M^r de Scuderi, auroit pû faire une jolie dissertation pour prouver que quelque grand que soit le crime d'une femme qui empoisonne son

(1) *Je me souviens d'avoir lu l'examen de ce probleme dans l'un des volumes des conferences du Bureau d'adresse.*

son époux , elle peche encore davantage quand elle se plonge dans l'adultere. Croyez-vous que l'inquisition auroit censuré ce paradoxe , ou que l'Auteur n'auroit pas pû le faire imprimer avec une approbation des censeurs de livres ? Si vous le croyez , permettez-moi de vous dire que vous vous trompez. Je vous avoüerai tant qu'il vous plaira que le crime d'empoisonnement est plus atroce que l'adultere , mais si l'on avoit censuré le Mancini comme un Auteur qui auroit voulu extenuer l'empoisonnement , afin de diminuer l'horreur qui peut détourner de ce crime , on auroit été d'une injustice bien imprudente ; car il eût pû repliquer que ses censeurs extenuoient l'adultere afin d'en faciliter l'exercice , & qu'il y avoit bien plus de peril à diminuer l'horreur de ce crime-là , qu'à diminuer l'horreur du poison , puisqu'une femme est incomparablement plus disposée à se divertir avec un galant , qu'à faire mourir son époux. Vous pouvez appliquer (1) cette remarque à mes censeurs.

Ce n'est pas seulement sur des matieres de morale , & de politique que l'on permet de choisir indifferemment le pour ou le contre dans un probleme. On le permet
aussi

(1) Voyez l'addition aux Pensées diverses , ch. 4. reponse à la 5. object. pag. 362.

aussi sur plusieurs matieres de Theologie qui n'ont pas été érigées en articles de foi : de là vient que dans les Ecoles, soit Protestantes, soit Catholiques, les Professeurs en Theologie soutiennent des theses où les uns nient ce que les autres affirment. Un même jour peut presenter ce spectacle. On peut voir dans le même auditoire que ce qui avoit été soutenu le matin, est refuté l'après-midi. Tous ces Professeurs sont néanmoins reputés pour orthodoxes, à moins qu'ils n'attaquent ce qui a été reçu pour fondamental, & pour (1) symbolique dans le parti. Il s'élève souvent des disputes entre les Theologiens. Ils écrivent les uns contre les autres, & s'entr'accusent de ruiner les fondemens, mais s'ils sont traduits au tribunal de leurs Juges, ils en sortent pour l'ordinaire sains & saufs de reputation. On a vû un grand exemple de cela en Hollande à l'occasion des disputes de M^r Jurieu & Saurin. Ils publierent des livres l'un contre l'autre, ils se chargerent d'injures, & d'accusations d'erreur reciproquement. Leurs disputes ne rouloient pas sur de simples faits concernant Nestorius, Saint Cyrille ou les autres Peres, il y entroit aussi quelques matieres de droit assez importantes, & nom-

(1) C'est-à-dire, inseré dans les formulaires publics, confessions de foi, liturgies, cathechismes, &c.

mément le dogme du Principe de la foi. Le Synode Walon (1) examina leurs differends, & prononça qu'ils avoient tous deux raison, car il les declara orthodoxes l'un & l'autre. Ils avoient allegué chacun pour soi des autoritez & des raisons.

Concluez de tout ceci que la question, *Si le Paganisme est aussi mauvais ou plus mauvais que l'Athéisme* étant un probleme abandonné au discernement d'un chacun, & dans lequel plusieurs Auteurs graves ont embrassé la negative, sans en avoir été censurés, j'ai eu tout le droit imaginable de me ranger à leur parti, quoique je sçusse que d'autres Auteurs graves ont soutenu la negative. Car ce partage de sentimens peut bien inspirer cette pensée, que de quelque côté que l'on tourne la question, elle a des probabilités, mais non pas faire apprehender une erreur digne de censure, si l'on embrasse l'affirmative. Les loix divines, ni les loix humaines, l'Ecriture, ni le Droit civil, ni le Droit Canon, ni les Synodes nationaux, ni les Liturgies des Protestans, ni leurs confessions de foi n'ont fait là-dessus aucun statut, nulle décision. Ce qu'ont pu faire les Lecteurs qui n'étoient pas de mon sentiment, étoit de dire que je n'avois pas choisi ce qui leur sembloit veritable, ou plus

(1) Tenu à la Brille en Hollande, l'an 1696.

plus probable, mais s'ils ont décidé positivement que c'est une erreur contre la foi, ou un scandale, je leur dirai avec votre permission qu'ils n'ont pas eu assez de lumières, & que je ne fais pas grand cas de leur jugement. J'en appelle comme d'abus.

§. LXXIX.

Continuation du même sujet. La probabilité d'une opinion n'est pas toujours plus petite lorsque le nombre des suffrages considérables est plus grand pour l'opinion opposée. Pourquoi il y a tant de gens qui ne parlent pas comme ceux que j'ai citez dans les chapitres 76. & 77.

Vous ne manquerez pas de me repliquer que le nombre des Auteurs, qui croient que l'Athéisme est l'état le plus execrable où l'homme se puisse trouver, surpasse le nombre de ceux qui affirment le contraire. Mais souffrez qu'en premier lieu, je vous avertisse de ne donner pas tant d'étendue à votre proposition. Vous trouveriez peut-être fort peu de gens, qui après y avoir bien pensé voulussent dire, que l'état d'un Magicien est moins mauvais que la condition d'un Athée, & je doute que vous aimassiez mieux comparoître devant Dieu sous l'état
du

du Prêtre Louïs Gaufridi (1) qui s'étoit donné au Diable corps & ame, que sous l'état de Spinoza. Je vous avertis en second lieu que quand même les Auteurs qui preferent la plus mauvaise religion à l'Athéïsme, seroient beaucoup plus nombreux que les Auteurs, qui preferent l'Athéïsme à l'idolâtrie des anciens Payens, cela n'empêcheroit pas que chacun n'eût droit de choisir le sentiment du plus petit nombre.

Je ne vous alleguerai point ici la maxime de Seneque (2) que la condition du Genre-humain n'est pas si heureuse que les meilleures choses soient celles qui plaisent à plus de gens. Je n'ai besoin d'aucun lieu commun, les faits me suffisent. Considérez seulement le grand nombre de questions, sur lesquelles il est permis aux Orthodoxes de se partager. Elles sont abandonnées à leurs disputes, les uns se rangent à l'affirmative, les autres à la negative, & les uns & les autres sont également hors de l'atteinte des Tribunaux, & conservent également la louange de ne soutenir rien qui choque la saine doctrine. Ils ne sont pas néanmoins égaux en nombre : il y a quelquefois

(1) Voyez le *Mercuré François*, tom. 2. ad ann. 1611. (2) *Non tam bene cum rebus humanis agitur ut meliora pluribus placeant.* Voyez ci-dessus, pag. 15.

quefois dans l'un des partis cinq cens personnes contre soixante dans l'autre. Ne craignez pas que je veuille vous conduire par la voye large de la probabilité, je veux vous faire passer par la porte étroite. Il y a probabilité en toute rigueur dans mon sentiment dès que je le puis soutenir par le témoignage d'un nombre considerable d'Auteurs celebres qui ont vécu en divers tems, en divers pais, en diverses sectes, en diverses professions. J'en ai cité (1) plus de quarante. Quand vous m'en opposeriez cent, vous ne gagneriez pas grand chose. Ôtent-ils aux autres la reputation d'orthodoxie? Cette inégalité de nombre fait-elle toujours juger au public, ou pour le moins aux connoisseurs, que la probabilité se partage selon la même proportion? Vous n'oseriez l'assurer, je vous montrerois le contraire par de grands exemples, & même *ad hominem*.

Vous me soupçonneriez peut-être d'un peu de fanfaronerie, si je ne vous donnois un échantillon de ce que je pourrois faire. Je veux donc vous prendre par votre préoccupation pour la doctrine de M^r Amyraut. Vous l'avez embrassée de tout votre cœur. Or souvenez-vous, s'il vous plaît, qu'au commencement elle n'avoit que très-peu de

(1) Voyez ci-dessus les chapitres 76. & 77.

de sectateurs , & que la plûpart des Ministres la considererent comme une nouveauté dangereuse & erronée. On s'y accoutuma peu-à-peu, elle devint même à la mode , & enfin elle a obtenu une pleine tolerance en plusieurs païs. Je crois néanmoins que si l'on vouloit consulter un à un tous les Ministres de Geneve, & de Suisse, & des Provinces Unies, & des Eglises reformées (1) d'Allemagne, & les Presbiteriens d'Angleterre, & d'Ecosse, on trouveroit sans comparaison plus de Particularistes que d'Universalistes. Voudriez-vous que sous ce pretexte de la pluralité des voix on déclarât que le dogme de la grace universelle est moins probable que le particularisme ?

Je vous avouë que si toutes choses étoient égales d'ailleurs, on pourroit préjuger plus de probabilité dans une opinion qui seroit suivie de plus de gens, mais n'est-il pas impossible d'averer quels sont les motifs qui
engagent

(1) Notez que Mr Holtzfusz Professeur en Theologie à Francfort sur l'Oder a fait voir dans son tractatus theologicus de prædestinati, &c. imprimé l'an 1702. que plusieurs Theologiens Calvinistes en Allemagne ont été Universalistes. Il est parlé de cet Ouvrage de Mr Holtzfusz dans le Journal de Trevoux du mois de Decembre 1703. pag. 2152. & suiv. édit. de France.

engagent un chacun à se joindre plutôt à l'affirmative qu'à la negative, ou à la negative, plutôt qu'à l'affirmative dans les matieres indifferentes sur lesquelles on permet le pour & le contre ? N'y a-t'il pas des engagements qui ne sont fondez que sur certains accessloires, & non pas sur le fond, ni sur les preuves du sujet ? Qu'un celebre Professeur de Salamanque debite quelque nouvelle subtilité sur ces questions épineuses, où l'Inquisition lâche la bride aux Theologiens ; qu'arrivera-t'il ? On écrira contre lui, & ce sera un Docteur particulier, un homme sans charge publique, qui commencera le choc. Le Professeur se défendra : les écrits se multiplieront de part & d'autre. On sera curieux d'examiner ce procès, & l'on se partagera. Si le Professeur gagne plus de voix sera-ce un bon signe que son sentiment est plus probable, ou appuyé sur de meilleures raisons ? Ne sera-t'il pas apparent qu'il est redevable de sa superiorité au grand nombre de disciples qu'il a eus pendant une longue profession exercée avec un très-grand éclat ? Ses disciples repandus par toute l'Espagne se piqueront de faire valoir ses pensées, & les embrasseront par l'attachement à sa personne, fussent-elles moins solides que celles de son adversaire. Celui-ci n'ayant pas de tels cliens pourra demeurer presque seul avec un droit
mieux

mieux fondé. Je laisse les liaisons indirectes qu'un sentiment peut avoir avec des dogmes qu'on a déjà soutenus, & que l'esprit de parti, & les intérêts de communauté font préférer à d'autres doctrines. Ce sont de purs accidens par rapport à la question, & néanmoins c'est par là qu'on se détermine assez souvent au choix d'un parti.

Une autre chose peut servir d'obstacle à un juste choix. On ne s'imprime pas assez fortement cette considération qu'il y a dans chaque parti un fort & un foible, & qu'il ne faut jamais décider qu'après qu'on a comparé exactement le fort de l'un au fort de l'autre, & le foible de l'un au foible de l'autre ; car si l'on ne compare que le fort au foible comme l'on fait ordinairement lorsqu'une passion secrète inspire des préjugés, on s'expose à cent illusions. Il ne faut point non plus s'arrêter à ses premiers mouvemens, il y a des objets qui nous ravissent, ou qui nous effrayent à la première vue. Jugez-en sur cette première impression, vous y pourrez être fort trompé. Il vaut donc mieux la laisser passer, & attendre ce que dira notre esprit après avoir fait le tour de l'objet, & l'avoir bien considéré par devant & par derrière. Il n'est pas hors de propos de le mettre sous un autre point de vue. Vous sçavez les illusions de la perspective, elle vous fait voir un

monstre

monstre quand vous regardez d'une certaine distance : changez de situation, vous découvrirez un objet charmant. Notre esprit éprouve la même chose lorsqu'il envisage certaines propositions en differens sens, & s'ils les éventre comme des victimes dont il falloit considerer les entrailles, quand on vouloit être sûr de la qualité du sacrifice, il trouve souvent qu'elles n'avoient qu'un bel extérieur (1) qui couvroit de grands défauts.

Voilà ce que n'ont pas fait la plupart de ceux qui ont pris parti pour le Paganisme dans le probleme dont nous traitons. La premiere idée d'Athéisme les a tellement effarouchez, qu'ils ont crû que sans attendre davantage ils pouvoient sûrement lui preferer l'idolâtrie Payenne. Ils se sont arrêtés à ces deux notions qui se presentent d'abord, & qui imposent beaucoup, l'une que l'athée n'étant pas retenu comme l'idolâtre par la crainte d'une justice invincible, s'abandonnera toujours au torrent de ses passions, l'autre qu'il ne laisse point comme l'idolâtre quelques ouvertures à la doctrine du vrai Dieu. Ils se souviennent que plusieurs Chrétiens ont surmonté les tentations de la chair par des motifs de religion.

(1) *Videt . . . introrsum turpem speciosum pelle decorâ.* Horat. epist. 16. lib. 1.

ligion. Cela leur fait juger qu'un pareil motif contraindra souvent l'idolâtre à s'abstenir de mal faire. Ils ne songeront plus aux principes de Saint Augustin, c'est une hypothèse qui échappe dès qu'on ne dispute point actuellement contre les Arminiens, ou contre les Molinistes. Le Pelagianisme se montre en tout autre tems à notre imagination. Outre cela ils n'auront que des idées confuses des horreurs du Paganisme. Ce sont des objets qui ne frappent plus; ils sont passez depuis trop de siècles, & si l'on a lu Arnobe, & les autres Peres qui ont détaillé l'abomination du gentilisme, on a oublié ce détail. Si l'on s'en souvient, on juge en gros que tout au plus la difference ne va qu'à des offenses plus atroces de la Majesté divine, mais que cependant les peuples sont moins troublez par les Auteurs de ces offenses, que par les Athées. On se trouve donc engagé à excuser beaucoup plutôt ceux qui sont plus injurieux à Dieu, mais plus commodes dans le commerce de la vie, que ceux qui outragent moins la divinité au premier chef, mais qui sont plus redoutables aux sociétés où l'on a son bien, sa famille, sa personne. Ainsi l'on prononce sans delai ni terme, & sans plus d'enquête que l'Athéisme est pire que le Paganisme. Croyez-vous, Monsieur, qu'avec la pluralité de tels suffrages on puisse

puisse rendre supérieure la probabilité de la thèse opposée à mon paradoxe ? Songez-y bien , vous trouverez que cette pluralité vient d'une source qui affoiblit extrêmement la décision.

§. LXXX.

Pourquoi l'on peut croire que ceux qui ont préféré le Paganisme à l'Athéisme , n'ont pas bien examiné toute la question.

De peur que vous n'alliez vous imaginer que je vous paye de conjectures gratuites, je vous citerai deux Auteurs illustres, Gassendi, & M^r Heidanus. Vous avez vû (1) que le premier se laisse entendre qu'il y a des opinions plus mauvaises que l'Athéisme, mais comme s'il craignoit d'en avoir trop dit, il observe dans la même page qu'il ne paroît point qu'un homme qui a de mauvaises opinions de Dieu, soit aussi éloigné de la vraie religion, qu'un homme qui est pleinement athée. Celui-là, dit-il, conserve le tronc sur lequel on pourra grefer la foi véritable, celui-ci a mis la hache à la racine de l'arbre, & s'est ôté toute espérance de se relever (2). Monsieur Heidanus n'ose

(1) Ci-dessus, pag. 45. (2) *Quidquid Plutarchus sentiat, non tantum à vera Religione distare videtur qui de Deo pravè sentit, quam qui*

n'ose (1) dire deffinitivement lequel est le plus coupable, ou le Payen, ou l'Athée, mais il donne l'avantage au Payen de pouvoir être guéri plus facilement : *Si levior habetur, qui est sanabilior & curatu facilior, multo hac in parte pręgravat atheum superstitiosus : cum hic credens Deum, sed talia quę non sunt θεοπρεπῆ illi imputans, tamen fundamentum relinquat, cui meliores de Deo προλήψεις superstrui possint, quod planè tollit atheus* (2).

Ne doutez pas que cette raison n'ait fait pancher la balance pour le Payen dans l'esprit d'une infinité de gens qui ne sont point de mon avis. Mauvaise raison néanmoins, & dont on auroit connu le foible si l'on se fût souvenu que les maladies les plus honteuses, les plus sales, les plus infames, les veneriennes en un mot sont celles dont la guérison est la plus facile. Mais d'ailleurs il est si peu certain que l'athée soit plus difficile à convertir que l'idolâtre, que le contraire a beaucoup plus de probabilité, comme je l'ai fait voir dans (3) mes Pensées diverses.

qui planè est Atheus. Ille enim truncum tuezur cui inferi possit Religionis surculus : hic ad radicem securim posuit, ademitque sibi emergendi spem. Gassend. in exam. philos. Fludd. oper. tom. 3. pag. 241. col. 1.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 48. (2) Heid. de orig. erroris, pag. 334. 335. (3) Chapitre 129. 130. 183. 184. & suiv.

verfes. Je vous prie de bien pefer ces paroles de Lefcarbott, elles fuivent immédiatement celles que je vous ai (1) alleguées, où il decide qu'il vaut mieux n'adorer rien que d'adorer une creature morte : *Au surplus, ajoûte-t'il, (2), celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion EST BEAUCOUP plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre : estant semblable à un tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car un peuple qui a une fois receu une mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger une autre. Ce qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent, Nos (3) peres ont vécu ainsi : que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main, ainsi que ce Demetrius ouvrier en argenterie, duquel est parlé es (4) Actes des Apôtres. C'est pourquoy nos peuples de la Nouvelle-France se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne, si une fois la province est serieusement habitée.*

Mais

(1) Ci-dessus, pag. 45. (2) Lefcarbott, hist. de la nouv. France, pag. m. 662. (3) Voyez ci-dessus, pag. 226. & les notes de Mr Kortholt in Justinum Martyrem init. où il cite quantité d'Auteurs sur ce sujet. (4) Chap. 19. vers. 24.

Mais s'il y a quelque chose qui nous doive faire soupçonner que ceux qui preferent le Paganisme à l'Athéisme n'ont pas fait les discussions nécessaires, c'est qu'il semble qu'ils aient entierement ignoré la comparaison de Richeome (1). Paraphraisons-la, & donnons-lui un nouveau jour.

Voilà deux portiers à l'entrée d'un hôtel: on leur demande, *peut-on parler à Monsieur ?* Il n'y est pas, repond l'un; il y est, repond l'autre, mais fort occupé à faire de la fausse monnoye, de faux contrats, des poignards, & des poisons pour perdre ceux qui ont executé ses desseins. L'Athée ressemble au premier de ces portiers, le Payen à l'autre. Il est donc visible que le Payen offense plus grievement la Divinité que ne fait l'Athée. On ne peut comprendre que des gens qui auroient été attentifs à cette comparaison eussent balancé à dire que la religion Payenne valoit moins que l'irreligion; car que peut-on attendre des devots d'un Dieu scelerat, que toutes sortes d'actions criminelles & pernicieuses aux Societez?

(1) Voyez ci-dessus, pag. 39.

§. LXXXI.

Suites naturelles du dogme qui fait Dieu auteur du péché.

Vous avez vû (1) l'idée que M^r Parker nous donne de certains predestinateurs. Permettez-moi de supposer que vous leur faites cette demande , *Vous reconnoissez-vous à ce portrait ? Convenez-vous que ce Docteur a fidelement représenté votre doctrine & ses suites ? & en ce cas-là ne croiriez-vous pas mériter l'horreur du public ?* Je mets en fait qu'ils vous repondent, „ Non , Monsieur, „ ce n'est point là notre doctrine , mais si „ nous étions tels que ce Docteur nous a „ décrits , nous serions pires que les athées, „ il nous faudroit considerer comme le „ fleau , comme la peste & comme l'ex- „ cration du genre-humain , & l'on nous „ feroit trop de grace si l'on se contentoit „ de nous releguer en Groenland , (2) *Ultra* „ *Sauromatas & glaciale Oceanum* , car ou- „ tre que nous changerions l'Être souverainement parfait en un tyran qui feroit „ consister sa gloire dans les supplices éternels d'une infinité de creatures qui n'auroient péché que parce qu'il les y auroit
nécessitées,

(1) *Ci-dessus , pag. 36. & suiv.* (2) *Juven. sat. 2. v. 1.*

» nécessitées , nous ne tâcherions d'aque-
 » rir d'autres vertus , qu'une chagrine &
 » morne misanthropie , afin d'être les imi-
 » tateurs de notre Dieu , & nous mettrions
 » le principal exercice de la piété à être in-
 » humains & impitoyables , & à extermi-
 » ner comme des creatures maudites , re-
 » prouvées de toute éternité , & ennemies
 » de Dieu, tous ceux qui ne seroient pas de
 » notre secte. » .

Voilà , selon M^r Parker , les effets qui
 sont produits dans le cœur de l'homme par
 les idées que l'on se fait d'un Dieu cruel &
 injuste : (1) *Hæc autem aliaque ejusmodi ab*
honestate , à virtute , à benignitate secreta in
Deo esse rati , eosdem affectus , quos ipsi as-
cripserunt , mox sibi induere conantur. Quippe
nemo est tam abjectæ sortis , tam angusti ani-
mi , qui non æmulatione accendatur , ut Deum,
quem Optimum putat , quodammodo imitetur.
Atque hinc exortum immane & belluinum
istuc hominum genus , qui optimâ Conscientiâ
peffima quæque flagitia perficiunt. Qui reli-
giosissimo Numinis exemplo totas nationes
utpote à Deo exitio devotas canibus , stygiis,
furiis , & diris consecrantur. Qui facibus , qui
incendiis,

(1) Samuel Parker disput. de Deo in præfar.
 pag. xviii. VOYEZ aussi dans le *Calvino Turcism*
us, pag. 648. & suiv. entre autres choses quel-
 ques passages de Castalion.

incendiis , qui cadibus in majorem Dei Gloriam ubique grassantur. Qui denique ut crudelissimis illius , quæ jam ante diximus , decretis satisfaciant , omnes quos exigui sui gregis censu numerare placet , tanquam Deo exosos omnibus miseriis exagitare moliuntur.

Mais pour vous montrer que je ne suppose pas sans beaucoup de vraisemblance que l'on vous feroit cette reponse , je dois vous dire que David Pareus fameux Professeur en Theologie à Heidelberg a reconnu que les Athées les plus barbares , ni le Diable même n'oseroient pas debiter les dogmes que Bellarmin a imputez fausement aux Calvinistes au sujet de leur hypothese sur la predestination : (1) *Bellarminus . . . immani Sophisticâ , & calumniandi libidine blasphemi illius erroris reos peragere contendit, Zwvinglium, Calvinum, Bezam, taliaque illis, nolint, velint, obtrudere conatur dogmata blasphema, furiosa, quæ nemo barbarus à Deo, non Satan ipse in divinam Majestatem effutire auderet, à quibus ipsæ bestiae abhorrerent: Deum non solum esse authorem omnium scelerum, & peccatorum, sed verè, & propriè peccare.*

Vous voyez donc que dans ces disputes de fait, on avouë de part & d'autre ce point de

(1) *Pareus Castigation. & explan. in Bellarmin. pag. 186.*

de droit , que l'Athéïsme ne feroit point pire que le dogme qui feroit Dieu auteur du peché. Je ne pense pas non plus que l'on desavouë que le renversement de la Morale doit être la suite naturelle d'un tel dogme ; car tout homme qui voudra vivre conséquemment à cette espece de religion, se portera sans scrupule à toutes sortes de crimes , afin d'être l'imitateur de son Dieu. Si la raison éclairée par la philosophie lui apprend cette sentence :

*Si (1) les Dieux sont rien qui soit vicieux,
Certainement ils ne sont donc pas Dieux,*

la raison obscurcie par la religion lui apprendra cette autre maxime , *Le vol , le meurtre , l'adultere , &c. sont de bonnes choses, puisque Dieu en est l'auteur.* Nous voyons effectivement que les Libertins que Calvin a refusez , qui disoient que Dieu est l'auteur des actions de l'homme , disoient aussi que les crimes ne sont point mauvais (2).

On

(1) C'est ainsi qu'Amiot traduit ce vers d'Euripide rapporté par Plutarque de Stoicor. repugn. pag. 1049. *Εἰ θεοὶ τι δέοντιν αἰσχρον ἔκ ἐόντων θεῶν : Si turpe quid faciant dii , non sunt dii.* (2) Voyez le chap. 13. & suiv. du discours de Calvin contre les Libertins ; où il montre les trois damnables conséquences qui naissent de leur doctrine.

On ne peut choisir une meilleure confirmation de ce que je viens de vous dire que le témoignage de deux Ministres venerables, l'un est le grand du Moulin & l'autre M^r Saurin. C'est pourquoi je vous supplie d'examiner ce qui suit : c'est un morceau des disputes de ce dernier avec le Ministre qui a deferé mes Cometes (1) : „ Nous devons avoir égard à toutes les perfections
 „ de Dieu, dans la composition d'un Systeme, pour conserver également leurs droits
 „ & leurs prerogatives Mais
 „ notre plus grand soin doit aller à confer-
 „ ver à Dieu la gloire de sa sainteté. Cette
 „ vertu est essentielle à Dieu ; elle entre
 „ dans l'idée de l'Etre souverainement par-
 „ fait , quoi qu'elle n'entre pas dans celle
 „ que M^r Jurieu nous en a donnée. Elle est
 „ le modele de notre sainteté, & le princi-
 „ pe de la Religion & de la Morale. Sans
 „ elle un Dieu tel que M^r Jurieu le représente, si un tel Dieu pouvoit être, ne se-
 „ roit adoré que de la même maniere que
 „ les Japonnois adorent le Diable. Mais par
 „ la grace de Dieu, nous sçavons que le même Dieu qui est tout sage & tout puissant,
 „ est aussi parfaitement saint, & la sainteté même „ . Monsieur Saurin se fortifie

(1) Saurin , suite de la justification de sa doctrine , pag. 255.

lie (1) de l'autorité de du Moulin, qui veut que l'on ait un très-grand soin de ne pas blesser les droits de la justice de Dieu, en défendant sa sagesse & sa providence; & de ne pas offenser sa providence, sous prétexte de relever la gloire de sa justice. Mais il ajoute que l'on doit avoir incomparablement plus de soin d'éviter le premier de ces écueils que le dernier, parce qu'on erre beaucoup plus dangereusement, & d'une manière beaucoup plus capable de produire infailliblement la corruption des mœurs, en mettant en Dieu quelque tâche d'injustice, & en le faisant Auteur du péché, qu'en donnant des bornes à sa providence, & en se le représentant un spectateur oisif du péché. Il trouve qu'il n'y a point de Peste plus mortelle que de rapporter à Dieu la cause des crimes des hommes : parce que les hommes se croient autorisés par là à rompre toutes les barrières qui s'opposent à leurs passions, & à s'abandonner sans réserve & sans mesure à toutes sortes de crimes. On rapporte ensuite les propres (2) termes de du Moulin, & l'on

(1) *Id. ib. pag. 256. 257.* (2) *En voici une partie, longè periculosius est inurere Deo notam injustitiæ, quàm limites figere ejus providentiæ. Cumque utrobique par sit scelus & in Deum contumelia, majori tamen periculo & certiori morum corruptelâ Deus statueretur auctor peccati, quàm si otiosus peccati Spectator*

l'on cite la page 2. de son *anatomie Arminianismi*.

Ainsi de l'aveu de nos plus celebres Theologiens le dogme que Dieu est l'auteur du peché seroit la mere nourrice des mauvaises mœurs , & en porteroit le dereglement jusques au comble. Mais il faut aussi dire qu'il peut entraîner à une autre consequence , c'est que Dieu n'existe point. Euripide (1) l'a fort bien vûë cette consequence : M^r Maimbourg l'a posée comme certaine. Il en a été critiqué & l'on a fait voir (2) l'injustice de cette censure. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que de ces deux consequences, celle qui plaira le plus aux gens debauchez, & à tous ceux qui raisonnent favorablement à la corruption de leur cœur, sera la premiere; car il leur est plus avantageux de se représenter une providence interessée à la protection du crime qui est son ouvrage, que de nier toute providence. Ceux qui ont plus de Dialectique,

&

existimaretur. Nec ulla capitalior pestis, quàm in Deum humanorum scelerum causam transcribere. Ita enim fit ut homines ruptis repagulis impunè lasciviant, quippe habentes Deum patronum sui sceleris & auctorem. (1) Voyez ci-dessus, pag. 75. n. (1) (2) Dans le Diction. histor. & crit. à la remarque I de l'article Pauliciens, pag. 2332. de la 2. édition.

& de meilleures idées de la vertu, se tourneront beaucoup plutôt du côté de la seconde.

§. LXXXII.

Idee generale de la religion Payenne.

Il vous fera presentement plus facile de connoître si le Paganisme n'étoit point pire que l'irreligion, puitque d'un côté il blasphemoit d'une maniere plus atroce contre la nature divine, & que de l'autre il renversoit le discernement du vice & de la vertu, & pouissoit au mal par l'exemple des Dieux mêmes. Ne voyez-vous pas que par cet exemple on jettoit de l'huile dans le feu, l'on provoquoit au mal les inclinations de la nature, qui n'y étoient déjà que trop disposées.

Choisissons quelque morceau qui puisse donner aisément une idée du Paganisme. Prenons le siege de Troye, l'un des plus anciens & des plus insignes evenemens dont les oreilles des Grecs fussent rebatuës. Cette guerre fit perir une infinité de gens, & ruina un beau Royaume, & une ville très-florissante : elle fut cause de mille saccagemens : elle enfanta & des miseres, & des crimes sans nombre. N'imitons point Homere (1), remontons jusques à l'œuf dont elle

(1) *Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.* Horat. de arte Poët.

elle sortit. Nous nous trouverons à une nôce où toute la troupe des Dieux avoit été invitée hormis la Déesse de la discorde. Elle se vengea de cet affront en se glissant dans un coin d'où elle jeta une pomme d'or qui avoit cette inscription, *pour la plus belle*. Junon, Minerve, & Venus disputèrent à qui auroit cette pomme : elles choisirent pour Juge un berger qui étoit fils de Priam Roi de Troye : elles se soumirent à la condition qu'il leur prescrivit, qui fut de se mettre toutes nues. Il jugea selon le droit en faveur de Venus qui étoit sans contredit plus belle que les deux autres. Mais il accepta une récompense qui ternit la gloire de la droiture de son arrêt, il consentit que Venus lui fît obtenir d'Helene les dernières faveurs ; d'Helene, dis-je, qui étoit actuellement mariée. Si Venus témoigna sa reconnoissance par un crime, Junon & Minerve témoignèrent leur ressentiment par de mauvaises actions, & au lieu de faire tomber les effets de leur colère sur le seul fils de Priam, au lieu de le faire perir sur mer, lorsqu'il alloit voir Helene, ce qui auroit prevenu les grands désordres, elles s'acharnerent sur les Troyens avec la dernière animosité. La plupart des Dieux s'intéressèrent à cette guerre, les uns contre & les autres pour les Troyens, & par ce contraste ils multiplièrent les malheurs

malheurs des deux partis. La ruine de Troye ne satisfit point la jalousie & la vindicative Junon, elle persecuta (1) plusieurs années de suite ceux qui étoient rechappez de ce naufrage, tant (2) il lui tenoit au cœur que sa beauté n'eût pas obtenu le prix qu'elle ne meritoit point!

Que pouvoit-on apprendre de plus impie? Quoi de plus contraire aux bonnes mœurs? Quel exemple! Quel modele donnoit-on aux femmes! Comme si elles n'étoient pas assez portées naturellement à faire cas de leur beauté, & à se venger d'une offense. Y a-t'il rien de plus propre que tout le fil de cette histoire à inspirer aux hommes beaucoup d'estime pour leurs passions, & pour leurs crimes, attendu qu'ils en voyent l'original dans la conduite des Dieux? Cela ne devoit-il pas faire espérer la benediction celeste à tous ceux qui copieroient ces divins originaux? Or n'étoit-ce pas ouvrir la porte au dereglement des mœurs?

Si vous pretendiez qu'on doit excuser ceux qui n'ayant pas fait attention à toutes ces choses ont jugé trop favorablement de la religion Payenne, il vous faudroit aussi excuser,

(1) *Virgil. Æn. lib. 1. v. 29. & seq.* (2) *Manet alta mente repostum Judicium Paridis spreteque injuria forma. Id. ib. v. 26.*

excuser, ou même approuver ceux qui l'ont mise un peu plus bas que l'Athéisme, après l'avoir exactement considérée par tous ses mauvais côtez (1).

(1) *Tout ceci sera plus amplement prouvé ci-dessous dans les réponses à la quatrième objection.*

§. LXXXIII.

Que le Paganisme étoit proprement & réellement un Athéisme. On le prouve par des raisons.

Je ne me dedis point, Monsieur, de ce que j'ai établi dans le chapitre 117. des Pensées diverses, *que les Idolâtres ont été de vrais Athées*. Vous croyez sans nulle raison, pardonnez-moi cette phrase, que j'ai employé en cet endroit-là un artifice de Rhetoricien, & que pour mieux soutenir ma cause, j'ai abusé de certains mots équivoques que la plupart des Lecteurs prennent comme on les leur donne. Je veux bien que vous sçachiez que le terme d'Athéisme convient littéralement, & très-proprement à l'idolâtrie Payenne. Vous le comprendrez facilement si vous voulez bien peser ce que je m'en vais vous dire.

Il est sûr que le crime des Athées ne consiste qu'en ce que ne croyant pas l'existence du vrai Dieu, ils ne lui rendent aucun honneur. Il ne consiste nullement en ce qu'ils
ne

ne croient point l'existence des faux Dieux, & qu'ils ne leur rendent aucun culte ; car ils sont très-raisonnables , & très-loüables à cet égard-là. Disons donc que l'Athéïsme doit être considéré comme un genre qui a sous soi deux especes ; l'une est celle qui ne reconnoît , ni le vrai Dieu , ni les faux Dieux ; l'autre est celle qui ne reconnoît que les faux Dieux. Vous sçavez la doctrine des Logiciens que toute l'essence du genre est dans chacune de ses especes , concluez de là que toute l'essence de l'Athéïsme se trouve dans la religion Payenne qui n'admettoit que de faux Dieux , & qu'ainsi selon les loix les plus severes de la Dialectique , le Paganisme est un Athéïsme proprement dit.

Mais comme les especes ont chacune non seulement toute l'essence de leur genre , mais aussi un attribut particulier qui les distingue l'une de l'autre , il reste à voir si l'attribut qui est propre au Paganisme est moins mauvais , que l'attribut qui est propre à l'autre espece d'Athéïsme. Ce que les Payens avoient de propre étoit qu'après avoir ôté au vrai Dieu l'honneur qui lui appartient , ils le donnoient à des creatures très-imparfaites. Les autres athées avoient cela de propre qu'ils n'adoroient, ni le vrai Dieu, ni les faux Dieux. Voilà le moyen de connoître toute la définition des

deux especes d'Athéïsme. Vous avez là leur attribut *differentiel*, & leur attribut commun. Voyez, je vous prie, si par l'attribut *differentiel*, l'idolâtrie Payenne meritera qu'on lui ôte la qualité d'Athéïsme, & souvenez-vous que quand même cet attribut seroit meilleur que l'attribut *differentiel* de l'autre espece, elle ne laisseroit pas d'être nommée proprement un Athéïsme. Vous sçavez que la qualité d'animal convient à l'homme dans la signification la plus étroite, philosophiquement parlant, & néanmoins l'attribut *irraisonnable*, qui est propre aux brutes est incomparablement plus imparfait que l'attribut *raisonnable*, qui est propre à l'espece humaine.

Mais tant s'en faut que l'attribut spécifique de l'Athéïsme des Payens puisse corriger le mal de l'attribut generique, qu'il est beaucoup plus capable de l'augmenter. L'Athéïsme en general est un crime de rebellion contre le vrai Dieu, son essence consiste à ne reconnoître pas le dominateur de toutes choses. L'Athée Payen ajoute à ce crime de felonie celui de prêter serment de fidelité aux ennemis de son legitime souverain, il est donc plus coupable que les athées de l'autre espece qui n'adorent aucun ennemi de Dieu. Examinez, s'il vous plaît, la comparaison que j'ai employée dans le (1) chapitre 132. & la consequence
que

(1) *Pensées diverses*, ch. 132. pag. 361.

que je tire (1) de ce que Dieu s'est fait connoître sous la notion de Dieu jaloux. Si l'idée d'un mari ne vous frappe pas assez, d'un mari, dis-je, qui reçoit un outrage plus sanglant, lorsque sa femme le quitte pour s'aller prostituer, que lorsqu'elle se condamne à la continence, jetez les yeux sur cette nouvelle comparaison. Vous serez bien dur si vous y êtes insensible.

Representons-nous une Croisade destinée à la ruine des ennemis de JESUS-CHRIST. La voilà qui cingle vers Constantinople sur une flotte de mille vaisseaux. Deux ou trois Capitaines s'en separent, & ne veulent plus reconnoître les ordres de l'Amiral, & s'en vont busquer fortune : la plupart des autres s'en detachent aussi pour se joindre aux infidelles, & pour se battre avec eux contre tout ce qui restera de Croisiez. Pourrez-vous disconvenir que leur crime ne soit plus grand que celui des deux ou trois Capitaines, qui ne veulent rendre service, ni aux Chrétiens, ni aux Turcs ? Pourrez-vous nier que vous n'ayez là une image très-naïve & très-fidelle de l'Athéisme Payen, & de l'autre espèce d'Athéisme ?

§. LXXXIV.

(1) *Ibid.* ch. 103. pag. 290. Joignez ce que j'ai dit dans le chap. 113. pag. 311. 312.

§. LXXXIV.

Preuves de la même chose par autoritez.

Si vous aimez mieux des autoritez que des raisons, il me fera aisé de vous satisfaire. J'ai déjà (1) cité deux passages de Saint Paul, mais je n'ai pas dit qu'il a employé expressement le (2) mot *ἄθεοι athées* pour représenter l'état où avoient vécu les Gentils. Vous me direz peut-être que l'Ecriture n'emploie pas toujours les termes dans leur sens le plus étroit. Mais comment prouverez-vous qu'en cet endroit-là elle se sert d'une signification impropre? Avez-vous le droit de regler le sens des termes de l'Ecriture selon l'interêt de vos préjuges? Sçachez, Monsieur, que les Peres n'ont point reconnu cette distinction.

Clement d'Alexandrie ayant rapporté les mysteres des Payens, voilà, dit-il, les mysteres des athées; car à juste titre je nomme athées ceux qui ont méconnu la véritable Divinité, & qui venerent un enfant déchiré par les Titans, & une femme pleurante,
&

(1) Dans les *Pensées diverses*, ch. 117. p. 317. 318. (2) Ἐλπίδα μὴ ἔχοντες, καὶ ἄθεοι ἐν τῷ κόσμῳ. *Spem non habentes & ATHEI in mundo.* Epist. ad Eph. cap. 2. vers. 12.

& les parties que la pudeur défend de nommer. (1) Ils sont engagez doublement dans l'Athéisme ; premierement , parce qu'ils ne reconnoissent point le vrai Dieu ; secondement, parce qu'ils reconnoissent pour Dieux ceux qui ne le sont que de nom , & qui n'ont pas même l'existence. Il confirme

(1) Ταῦτα τῶν ἀθέων τὰ μυσήρια. ἄθεοι δὲ εἰκότως ἀποκαλῶ τέτις, οἱ τὸν μὲν ὄντως ὄντα Θεὸν ἠγνοήκασιν, παῖδίον δὲ ὑπὸ Τιτάνων διασπώμενον, καὶ γύναιον πενθῆν, καὶ μόρια ἀρρήτα ὡς ἀληθῶς ὑπ' αἰσχύνῃς, ἀναισχύντως σέβουσι· διττῇ ἔνεσχημένοι τῇ ἀθεότητι· προσέρα μὲν, καθ' ἣν ἀγνοοῦσι τὸν Θεόν, τὸν ὄντως ὄντα μὴ γνωρίζοντες Θεόν· ἑτέρα καὶ δευτέρα, ταύτη πλάνη τὰς ἐκ ὄντας, ὡς ὄντας νομίζοντες, καὶ θεὸς τέτις ὀνομάζοντες τὰς ἐκ ὄντως ὄντας· μᾶλλον δὲ ἐδὲ ὄντας, μόνον δὲ τῷ ὀνόματι τελευχηκότας. *Hæc sunt impiorum mysteria. Impiis autem eos sine Deo jure voco, qui eum quidem qui est verè Deus ignoraverunt, puerum autem qui discerpitur à Titanibus, & lugentem mulierculam, & partes revera præ pudore minimè dicendas impudenter colunt, duplicique tenentur impietate: priore quidem, qua eum qui est DEUS ignorant, eum inquam qui verè est DEUS, non agnoscentes: altera & secunda, qua per eum errorem eos qui non sunt, esse existimant, & eos Deos nominant qui non sunt verè: imò verò ne sunt quidem, sed solum nomen obtinent.* Clem. Alexand. admonit. pag. 14. C.

me sa pensée par le passage de Saint Paul que j'ai allegué.

Theodoret (1) assure que non seulement Diagoras, Theodore, & Evemere qui ont pleinement nié qu'il y eût des Dieux sont athées, mais qu'Homere & Hesiodé, &c. le sont aussi. Vous trouverez que M^r Voet fameux Professeur en Theologie à Utrecht a cité ce beau passage, & celui de Clement d'Alexandrie, immédiatement après avoir dit que les écrivains Ecclesiastiques ont accoutumé de donner le nom d'Athéisme à l'idolâtrie Payenne. Il les approuve en cela; car, dit-il, un tel culte de tant de Divinitez est toute la même chose par une consequence necessaire & prochaine que de ne reconnoître ni de n'honorer aucun Dieu: *Ethnicorum theologiam & idololatricum cultum seu πολυθεότητα nomine ἀθεότης & traducere solent Christiani scriptores: tot enim & tales Deos, & tali modo colere, per proximam & necessariam consequentiam tantundem est, ac nullum Deum agnoscere & colere* (2).

Cette maxime de Saint Athanase (3) que
le

(1) Theodor. de curat. Græc. affect. serm. 3. apud Voet, ubi infra. (2) Gisb. Voetius disput. Theol. to. 1. pag. 197. (3) Τὴν πολυθεότητα ἀθεότητα εἶναι: Multitudinem numinum nullitatem esse numinum. Athanas. orat. contra Gentes, pag. 32.

le Polythéisme est un Athéisme, a été adoptée par nos plus celebres Theologiens. Je vous ai déjà cité M^r Voet, & je m'en vais vous alleguer M^r Heidanus. Vous verrez dans le sommaire de l'un des chapitres de son livre de l'origine de l'erreur, qu'il n'est pas universellement vrai, comme veut Plutarque, que la superstition soit pire que l'Athéisme, que cependant l'idolâtrie est égale en plusieurs choses aux maux de l'Athéisme, & que même elle les surpasse, qu'elle est UNE ESPECE D'ATHÉISME, ce qu'elle adore étant réellement distinct de Dieu qu'elle couvre d'une extrême ignominie, & qu'il ne coule pas moins d'absurditez de l'idolâtrie que de l'Athéisme; car soit qu'on considere les idoles comme associées au vrai Dieu, & adorées avec lui, soit comme adorées toutes seules, c'est toujours une ignorance & un mépris du vrai Dieu, qui engagent dans le crime d'Athéisme: *Secundum Plutarchum ἡ σεμδαμονία pejor & turpior Atheismo. Quod ut in universum non est verum, tamen in multis idololatria aequat, imò superat Atheismi mala. Est ipsa species quaedam Atheismi, quia quod per ipsam colitur, revera est non Deus, quem summa ignominia afficit.... Quæ absurda ex Dei negatione fluant. Non minora ex idololatria consequuntur. Sive enim idola consideras ut sociata vero Deo, & unà cum illo culta: sive prae-*
rito

*rito Deo separatim adorata , magnam Dei
ἀγνωσίαν & ὀλιγωρίαν arguunt , & ἀθεοίητος
crimine involvunt* (1). Il prouve tout cela
fort au long dans ce chapitre.

M^r Turretin Professeur en Theologie
à Geneve ne doit pas être oublié. Vous ve-
nerez sa memoire avec beaucoup de justi-
ce , je le sçai très-bien , & je ne fais point
de doute que vous n'ayez lû son cours de
Theologie , mais peut-être ne vous souve-
nez-vous pas qu'il a pris dans le sens pro-
pre le mot ἀθεοί , *atheï* , dont Saint Paul a
qualifié les Payens. Celui qui n'a point le
vrai Dieu , dit-il , n'a aucun Dieu : le Po-
lythéïsme est réellement l'Athéïsme (2). Je
ne repeterai point (3) le passage de M^r du
Plessis Mornai.

Si cela ne vous suffit pas , j'ai un bon
moyen de vous combler la mesure. M^r du
Bosc Ministre de Caen , si distingué par
son

(1) *Heidanus in breviario , cap. 7, lib. 6. de
orig. erroris , pag. 332.* (2) *Gentes dicuntur
ἀθεοί Eph. 2. 12. non quòd nullum prorsus Nu-
men agnoscerent , sed quòd veri Numinis noti-
tia destituerentur ; nam qui verum Deum non
habet , eo ipso nullum Deum habet πολυτέοτης
est revera ἀθεότης.* Franc. Turret. instir. Theol.
Elenct. to. 1. p. m. 186. Il repete la même chose
en d'autres termes non moins forts , pag. 188.
(3) Voyez ci-dessus , chap. 68. pag.

son mérite, par son éloquence, & par les services qu'il a rendus aux Eglises Reformées du Royaume, a intitulé l'un de ses sermons *l'Athéisme des Payens*. Ce sermon a été imprimé après la mort de l'Auteur, il a pour texte le verset 12. du 2. chapitre de l'Épître aux Ephésiens, ce passage où les Gentils sont qualifiés d'athées. Prenez la peine d'examiner les extraits qui suivent.

M^r du Bosc distingue quatre sortes d'athées: J'appellerai les premiers, dit-il (1), les *Athées de l'existence de Dieu*; les seconds, les *Athées de sa providence*; les troisièmes, les *Athées de sa nature*; & les quatrièmes, les *Athées de son service*. Les premiers sont ceux qui nient formellement l'existence d'un Dieu, & qui n'en reconnoissent point du tout dans le monde. Les Payens n'étoient pas de cette première classe; ils en étoient bien éloignés, eux qui étoient passés dans une extrémité toute contraire. (2) La seconde espèce d'Athées est de ceux qui reconnoissant l'existence d'un Dieu, nient sa providence, & veulent qu'il se tienne là haut dans un éternel repos, sans se mêler du gouvernement du monde, & laissant toutes choses à la conduite de la nature, qui les fait aller leur train, ou à l'esprit des hommes qui disposent de leurs affaires, selon

(1) Du Bosc, sermons sur l'Épître aux Ephésiens, tom. 3. pag. 67. (2) Id. ib. pag. 71.

lon leurs lumieres & selon leurs soins. C'est là un véritable Athéisme ; car un Dieu sans providence n'est pas un Dieu , mais une idole vaine & immobile , qui n'agit point & ne sert de rien. C'est pourquoi l'on a eu raison de dire, que quand Epicure faisoit un Dieu , & nioit la providence , il avoit bien Dieu dans la bouche ; mais qu'il l'avoit banni de son cœur , & qu'il avoit de parole ce qu'il meconnoissoit en effet. On ne peut pas encore imputer ce second Athéisme aux Payens en general. (1) La troisième espece d'Athéisme , est celle de la nature de Dieu , par laquelle on détruit la nature divine , on la corrompt , on la renverse par des idées contraires à la vérité de son être , incompatibles avec la pureté de son essence , indignes de sa gloire , & irreconciliables avec ses vertus. Et c'étoit proprement de cette maniere que les Payens étoient des Athées ; car ils defiguroient si étrangement la nature du vrai Dieu ; ils le concevoient sous des formes si absurdes , si bizarres , si impertinentes, qu'on peut dire qu'ils étoient véritablement à cet égard sans Dieu au monde. Dieu est unique beaucoup plus que le soleil ; car encore pourroit-il y avoir plusieurs soleils , s'il plaisoit au Createur d'en produire d'autres que celui qui donne le jour. Mais il est absolument impossible & contradictoire qu'il y ait plusieurs Dieux.

(1) Id. ib. pag. 73.

Dieux. Cependant les Payens s'en forgeoient une multitude étonnante , & leurs propres Auteurs en ont compté jusqu'à (1) trente mille (2) Multiplier ainsi les Dieux, c'étoit les détruire , CAR AVOIR PLUSIEURS DIEUX , ET N'EN AVOIR POINT DU TOUT C'EST UNE ME-ME CHOSE. L'Auteur montre après cela en detail que les Payens renversoient tous les attributs de Dieu : je ne vous alleguerai que ce qui concerne la sainteté :

„ (3) Dieu est souverainement saint , la
 „ sainteté même ; & les Payens le conce-
 „ voient capable des plus grans crimes ;
 „ puis que leur Theologie leur parloit des
 „ parricides de leur Saturne qui avoit man-
 „ gé ses propres enfans , des adulteres & des
 „ incestes de leur Jupiter , des impudicitez
 „ de leur Venus , des larcins & des fripon-
 „ neries de leur Mercure , & qu'il n'y avoit
 „ point de crimes dont on ne trouvât
 „ l'exemple dans quelque'une de ces Divi-
 „ nitez prétendues , que l'enfer avoit lo-
 „ gées dans le ciel exprès pour autoriser,
 „ & pour enhardir les abominations de la
 „ terre.

(1) Ceux qui considereront le passage d'Hesio-
 de, ci-dessus, ch. 64. p. 508. verront que ces trente
 mille n'étoient pas le plus haut nombre , mais
 seulement une partie des Divinites Payennes.

(2) Id. ib. pag. 74. (3) Id. ib. pag. 75.

» terre. C'étoit là un horrible Athéisme,
 » puis qu'en la place du vrai Dieu il met-
 » toit des idoles execrables ; & il est cer-
 » tain , que l'on peut fort bien dire que les
 » Gentils étoient sans Dieu , puis que ce
 » qu'ils adoroient n'étoit pas Dieu ; mais
 » c'étoient , ou des hommes morts , ou des
 » bêtes , ou des arbres , ou des fontaines,
 » ou des rochers , ou des astres , ou des De-
 » mons dont ils étoient abusez » .

*Le quatrième Athéisme , continuë-t'il,
 (1) est celui du service de Dieu , quand on le
 sert par des cultes odieux & detestables ; ou
 bien quand on ne le sert point , qu'au contrai-
 re on l'outrage par une vie criminelle & vi-
 cieuse C'est là l'Athéisme des garne-
 mens & des debauchez , car effectivement ils
 vivent comme s'il n'y avoit point de Dieu,
 sans crainte de sa justice , sans reconnoissance
 de sa bonté , sans respect pour son nom , sans
 obeissance à ses loix. Et quand ils auroient
 abattu Dieu de dessus son trône , pour l'écraser
 sous leurs piez , & l'aneantir à jamais , ils ne
 se donneroient pas plus de licence & de har-
 diesse. Ce sont donc des Athées d'œuvre &
 d'action. Ils confessent Dieu de leurs langues ;
 mais ils le renient par leurs mœurs. Ils par-
 lent comme croyant un Dieu ; mais ils agissent
 comme n'en croyant point , en quoi ils se ren-
 dent*

(1) Id. ib. pag. 76.

dent beaucoup plus coupables. Car encore ceux qui ne reconnoissent point de Dieu, ne pretendent point l'offenser, puis qu'on ne sauroit outrager ce qui n'est pas; au lieu que ceux-ci reconnoissant une Divinité, la meprisent, la deshonnorent, l'insultent par leurs pechez. C'est être criminels au double. Les Payens étoient encore Athées de cette dernière sorte; car d'un côté leur culte étoit execrable, puis qu'ils servoient Dieu par des sacrifices profanes, par des victimes de bêtes immondes, par des immolations, même barbares & monstrueuses d'hommes, de vierges & d'enfans, par des ceremonies diaboliques, par des solemnitez effroyables, qui choquoient souvent la pudeur & l'honnêteté, & qui exposoient à la lumiere des horreurs qui auroient dû être cachées dans les plus noires tenebres. D'ailleurs leur morale n'étoit pas moins corrompue, ni moins depravée; car elle permettoit les vices les plus infames, elle les autorisoit, elle en prenoit hautement le parti. Il n'oublie pas le portrait que Saint Paul (1) nous a laissé des mœurs corrompues des Gentils.

Voilà bien des choses qui confirment plusieurs chapitres de mes Pensées diverses, & l'on ne sçauroit comprendre que M^r du Bosc eût pû dire plus de mal de la premiere espece

(1) Dans le 1. chapitre de l'Épître aux Romains.

espece d'athées qu'il en a dit de l'Athéisme des Payens.

Vous souvenez-vous que le delateur de mes Cometes a soutenu , 1°. Que (1) *c'est une espece d'Athéisme que de refuser la divinité à un être auquel elle convient , encore que d'ailleurs on reconnoisse quelque espece de divinité.* 2°. Que par consequent (2) tout de même que l'opinion de Spinoza *qui refuse d'attribuer l'idée de l'être infiniment parfait à un esprit infini est un veritable Athéisme,* l'opinion du Socinien qui refuse d'attacher l'idée de la divinité à Jesus Christ auquel elle convient est une espece d'Athéisme. Il faut donc qu'il croye que l'opinion du Payen, qui refusoit de reconnoître le Dieu des Juifs étoit une espece d'Athéisme. Il fait consister (3) le plus grand des crimes des Payens dans ce refus, & leur moindre crime dans (4) le culte des Idoles. Marquons-lui bien cette chassé ; car suivant cela l'espece de l'Athéisme des Payens est pire que celle des athées. Ceux-ci ne commettoient que le plus grand crime des Payens , qui outre celui-là en commettoient plusieurs autres par leur devotion pour les faux Dieux. Et ce n'étoient pas de petits crimes. On ne
qualifiera

(1) *Jurieu , tableau du Socinianisme , p. 145.*
 (2) *Id. ib. pag. 146.* (3) *Id. ib. pag. 148.* (4) *Id. ib. pag. 149.*

qualifiera jamais ainsi l'action d'immoler des hommes & même ses propres enfans à des Idoles. L'indignation de Dieu contre les Juifs qui sans cesser de l'adorer, adoroient aussi les Dieux des Gentils, paroît si grande dans l'Ecriture, que le crime qui en étoit la cause ne pouvoit être qu'énorme.

Il faut que je vous intéresse à ma cause par votre propre jugement. Qu'eussiez-vous dit, Monsieur, pendant vos voyages, si des insulaires qui n'eussent jamais vû de l'or, & qui en eussent ignoré entièrement les qualitez, vous eussent dit qu'ils n'employoient que de l'or dans leur monnoye? Je suppose qu'ayant oüi dire que l'or est le plus parfait de tous les métaux, ils auroient donné ce nom au cuivre, parce qu'ils n'auroient connu aucun metal qui fût aussi bon que celui-là, & à cause que par trop de prevention pour leur païs, ils se feroient imaginer que les mines du meilleur de tous les métaux n'y manquoient pas. Si vous n'aviez vû parmi eux que de la monnoye de cuivre, n'auriez-vous pas crû qu'ils étoient autant sans monnoye d'or que les peuples qui ignorent non seulement les proprietez de ce metal, mais le nom même? Dites donc hardiment que les Payens étoient sans Dieu tout comme s'ils en avoient ignoré jusques au nom.

Vous pourrez trouver la confirmation

de tout ceci dans ce que je vais vous dire de quelques peuples du nouveau monde.

§. LXXXV.

Que l'on a trouvé des sauvages dans le Canada qui n'avoient nulle religion.

Lipse écrivit une lettre (1) l'an 1597. destinée à convertir un Athée qu'il ne nomme pas. Elle est fort bonne, mais il y suppose comme un fait certain qu'on n'a encore trouvé aucun peuple sans religion, ni dans le vieux monde, ni dans le nouveau (2), non pas même parmi les Anthropophages. Il avoit pû lire le contraire dans la relation de Jean de Léri, & ailleurs. Vous avez vû (3) ce que Lescarbot témoigne dans son histoire de la nouvelle France. Un Recollet en dit presque autant quelques années après. Je vous donne ses paroles (4) : *Encore que Cicéron aye dit, parlant de la nature des Dieux,*

(1) C'est la 26. de la 2. centurie *ad Belgas*.

(2) Verissimè alia alibi religio est, ubique aliqua : nec in veteri & nostro solùm orbe hoc apparuit, sed in rudi illo novo ubi inter barbaros, feros, homicidas, homiedones, quis angulum a thuc repperit, quem religio & numen non vindicaret ? *Lips. epist. 26. centur. 2. ad Belg. pag. m. 866.* (3) Ci-dessus, pag. 45. (4) Gabriel Sagard, Theodat, Mineur Recollet de la Province de Paris, histoire du Canada, liv. 2. ch. 30. pag. 485. édit. de Paris, 1636. in 8.

Dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ny si barbare, qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux, & n'aye ce sentiment naturel d'une nature superieure à celle de l'homme, qui le porte à quelque forme d'adoration, de Religion, & de culte interieur, ou exterieur pour entesmoigner les recognoissances. Neantmoins nos Hurons, & Canadiens, semblent n'en avoir aucune pratique ny exercice, que nous ayons pû descouvrir, car encor bien qu'ils aduoient un premier principe & Createur de toutes choses, & par consequent une Divinité, avec le reste des Nations, si est ce qu'ils ne le prient d'aucune chose, & vivent presque en bestes, sans adoration, sans Religion & sans vaine superstition sous l'ombre d'icelle. De Temples ny de Prestres, il ne s'en parle point entr'eux non plus que d'aucunes prieres publiques ny communes, & s'ils en ont quelqu'unes à faire, ou des Sacrifices, ce n'est pas à cette premiere cause, ou premier principe qu'ils les adressent, mais à de certains esprits puissans qu'ils logent en des lieux particuliers.

Je n'ai rien voulu supprimer de ce passage, quoique la derniere partie n'y soit pas bien d'accord avec la premiere. L'Auteur commence par contredire Cicéron, & finit par lui fournir une preuve; car une nation qui fait des prieres & des sacrifices à des esprits n'est point destituée de religion, encore qu'elle ne rende aucun culte parti-

culier au principe de toutes choses. Les Payens étoient dans le même cas. Je m'imagi-
ne que le Recollet ne s'abuse que parce
qu'il confond ce qu'il falloit démêler. Quel-
ques peuples de Canada sont absolument
sans religion ; quelques autres ne le sont
pas. Il avoit en vûe ceux-là dans la premi-
re partie de son discours , & ceux-ci dans
la dernière. Il n'a pas eu assez d'esprit pour
s'appercevoir qu'il tomboit en contradic-
tion.

Lescarbot qui est plus habile & plus ju-
diciaux que lui , distingue bien mieux les
choses. Voici ce qu'il observe (1) : *Quant à
noz Souriquois , & autres leurs voisins , je ne
puis dire sinon qu'ilz sont destituez de toute
conoissance de Dieu , n'ont aucune adoration ,
& ne font aucun service divin , vivans en une
pitoyable ignorance..... (2) Nos Sauvages....
& generalement tous ces peuples jusques à la
Floride inclusivement , sont fort aisés à attirer
à la Religion Chrétienne , selon que je puis con-
jecturer de ceux que je n'ay point veu , par les
discours des histoires , mais je trouve que la
facilité y sera plus grande en ceux des pre-
mieres terres comme du Cap Breton jusques à
Malebarre , pour ce qu'ilz n'ont aucun vestige
de Religion (car je n'appelle point Religion
s'il*

(1) Lescarbot, histoire de la nouvelle France,
liv. 6. ch. 5. pag. 664. (2) Id. ib. pag. 665. 666.

s'il n'y a quelque latrerie, & office divin) ni la culture de la terre.... (1) Les Armouchiquois sont un grand peuple, lesquels aussi n'ont aucune adoration.

Il ne parle pas ainsi des habitans de la Virginie, il reconnoit (2) qu'ils commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croient plusieurs Dieux (ce dit un historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent Montoac : mais de diverses sortes & degrez. Un seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se peut servir à la creation & au gouvernement. Puis apres, le soleil, & la lune, & les étoiles comme demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croient l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien sont en repos, & les méchans en peine. Or les méchans sont leurs ennemis, & eux les gens de bien : de sorte qu'à leur opinion ilz sont tous apres la mort bien à leur aise, & principalement quand ils ont bien defendu leur pais & bien tué de leurs ennemis. Voyez en passant de quelle

utilité

(1) *Id. ib. pag. 667.* (2) *Id. ib. pag. 668.*

utilité pouvoit être une semblable religion pour porter aux bonnes œuvres. Si vous examinez tant soit peu ces choses, vous trouverez qu'elle y étoit aussi inutile que l'Athéisme. Lescarbot ajoute (1) que les Virginiens font *quelque service divin*, qu'ils *représentent leurs Dieux en forme d'homme*, qu'ils les placent dans des temples *ausquels ilz font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux.....* (2) Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce pais là n'ont connoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, *sinon que ce qu'il leur apparoit, comme le soleil & la lune : auxquels toutefois je ne trouve point par toute la dite histoire qu'ils fassent aucune adoration. fors que quand ilz vont à la guerre le Paracoufi fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenüe, il lui en rend la loüange, avec chansons en son honneur* (3).... Si quelcun
veut

(1) Id. ib. pag. 671. (2) Id. ib. pag. 672.

(3) Notez qu'il critique ici Belleforest,, qui
 ,, écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met
 ,, en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans
 ,, tels que les Mexicains, s'assemblans en une
 ,, campagne, & y dressans leurs loges, là ou
 ,, apres plusieurs danses & ceremonies ilz levent
 ,, en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort
 ,, est tombé d'estre destiné pour estre sacrifié.
 ,, Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas
 ,, moins quand il en dit autant des peuples de
 ,, *Canada*,,

veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au soleil , je ne l'empesche (1).

Par ce témoignage d'un homme de discernement vous pourrez rectifier la negligence du Recollect. Je vous dirai par occasion que de reconnoître *un premier principe & createur de toutes choses* , n'est pas une preuve de non Athéïsme, comme le pretend ce Moine. Straton (2) & quelques autres Philosophes athées parmi les anciens, Spinoza parmi les modernes, reconnoissent ce premier principe. Il faut donc pour se distinguer de l'Athéïsme reconnoître formellement que ce premier être n'agit point par voye d'émanation, que l'action par laquelle il produit le monde n'est point immanente, qu'il n'est point déterminé par une necessité naturelle, qu'il dispose de la nature selon son bon plaisir, qu'il entend nos prieres & qu'elles le peuvent induire à changer le cours naturel des choses.

(1) *Id. ib. pag. 673.* (2) *Voyez dans la bibliotheque choisie de Mr le Clerc les extraits du livre de Mr Cudworth.*

§. LXXXVI.

Opinions ridicules de quelques sauvages touchant la nature de Dieu.

Mais laissons-là les Canadois qui n'ont eu nulle religion : considerons seulement

ceux qui admettoient des Dieux, & voyons l'idée qu'ils en avoient.

Les Souriquois „ (1) croyoient un seul
 „ Dieu, un fils, une mere, & le Soleil, qui
 „ estoient quatre, neantmoins que Dieu
 „ estoit par dessus tous : mais que le Fils
 „ estoit bon & le Soleil, à cause du bien
 „ qu'ils en recevoient : mais la Mere ne va-
 „ loit rien & les mangeoit, & que le Pere
 „ qui est Dieu, n'estoit pas trop bon„. Ils
 „ contoient que Dieu vint trouver un hom-
 „ me qui avoit beaucoup de tabac, „ (2) Et
 „ luy demanda où estoit son petunoir :
 „ l'homme le prit & le donna à Dieu qui
 „ petuna beaucoup, & après avoir bien
 „ petuné il le rompit en plusieurs pieces : &
 „ l'homme luy demanda ; pourquoy as tu
 „ rompu mon petunoir, & tu vois bien
 „ que je n'en ay point d'autre : & Dieu en
 „ prit un qu'il avoit & le luy donna luy di-
 „ sant : en voyla un que je te donne, porte
 „ le à ton grand Sagamo, qu'il le garde,
 „ & s'il le garde bien, il ne manquera point
 „ de chose quelconque ny tous ses com-
 „ pagnons : cet homme prit le petunoir
 „ qu'il donna à son grand Sagamo, & du-
 „ rant

(1) *Gabriel Sagard, hist. du Canada, liv. 2. ch. 30. pag. 489.* (2) *Id. ib. pag. 490. Voyez aussi Lescarbot ubi supra, liv. 3. chap. 11. pag. 306.*

„ rant tout le temps qu'il l'eut , les Sauva-
 „ ges ne manquerent de rien du monde :
 „ mais que du depuis le dit Sagamo avoit
 „ perdu ce petunoir , qui est l'occasion de la
 „ grande famine qu'ils ont quelquefois par-
 „ mi eux. Voila pourquoy ils disent que
 „ Dieu n'est pas trop bon , ayant fondé tou-
 „ te leur abondance sur un Calumet de ter-
 „ re fragile , & que les pouvant secourir il
 „ les laissoit souffrir au delà de toutes les
 „ autres nations , .

Voici ce que le Recollet conte des Hu-
 rons : ils croient „ (1) , Que le Createur qui
 „ a faict tout ce monde , s'appelle Yoscaha,
 „ & en Canadien Atahocan ou Attaouacan,
 „ lequel a encore sa mere grand , nommée
 „ Eataentsic : leur dire qu'il n'y a point
 „ d'apparence , qu'un Dieu qui a esté de tou-
 „ te eternité , aye une mere grand & que
 „ cela se contrarie , ils demeurent sans re-
 „ plique , comme à tout le reste de leur
 „ creance. Ils disent qu'ils demeurent fort
 „ loin , n'en ayans neantmoins autre certi-
 „ tude ou cognoissance que la traditive
 „ qu'ils tiennent de pere en fils , & le recit
 „ qu'ils alleguent leur en avoir esté faict
 „ par un Attivoindaron , qui leur a donné
 „ à entendre l'avoir veu & les vestiges de
 „ ses pieds imprimées sur un rocher au bord
 d'une

(1) *Gabriel Sagard ubi supra.*

„ d'une riviere qui avoisine sa demeure , &
„ que sa maison ou cabane est faicte au mo-
„ del des leurs , y ayant abondance de bled
„ & de toute autre chose necessaire à l'en-
„ tretien de la vie humaine. Que Eataent-
„ sic & luy sement du bled , travaillent ,
„ boivent , mangent , dorment , & sont
„ lascifs comme les autres ; bref ils les figu-
„ rent tous tels qu'ils sont eux mesmes. Que
„ tous les animaux de la terre sont à eux
„ & comme leurs domestiques. Que Yous-
„ keha , est tres-bon & donne accroisse-
„ ment à tout , & que tout ce qu'il faict est
„ bien faict , & nous donne le beau temps
„ & toute autre chose bonne & prospere.
„ Mais à l'opposite que sa mere grand est
„ meschante , & gaste souvent tout ce que
„ son petit fils a faict de bien. D'autres di-
„ sent , que cette Eataentsic est tombée du
„ Ciel , où il y a des habitans comme icy ,
„ & que quand elle tomba elle estoit en-
„ ceinte. Qu'elle a faict la terre & les hom-
„ mes & qu'avec son petit Fils Youskeha
„ elle gouverne le monde. Que Youskeha
„ a soin des vivans & des choses qui con-
„ cernent la vie , & par consequent ils di-
„ sent qu'il est bon , Eataentsic a soin des
„ ames , & parce qu'ils croient qu'elle faict
„ mourir les hommes , ils disent qu'elle est
„ meschante & non pas pour donner le
„ mauvais temps , comme disent d'autres ,

„ ou

» ou pour bouleverser tout ce que son petit
 » Fils fait de bien. Voila comme ils ne s'ac-
 » cordent pas en leur pensée. »

Je leur demandai, continuë-t'il (1), *Quel service ils rendoient à leur Dieu Youscaha, & quelle forme de priere ils luy offroient estant leur Createur & bienfauteur. A cela point de responce, sinon qu'il n'avoit que faire de rien, & qu'il estoit trop esloigné pour luy pouvoir parler ou le prier de quelque chose. Pourquoi donc usez vous de prieres, & offrez vous des presens à de certains esprits que vous dites resider en des rivieres & rochers, & sans sentiment, pour ce, dit-il que non seulement les hommes & les autres animaux ont l'ame immortelle, mais aussi toutes les choses materielles & sans sentiment entre lesquelles il y en a qui ont de certains esprits particuliers fort puissans, qui peuvent beaucoup pour nostre consolation si nous les en requerons en la presence des choses qu'ils habitent, car bien qu'ils n'apparoissent point à nos yeux ils ne laissent pas d'operer & nous faire souvent ressentir les effets de leur puissance, en exauçant nos prieres. Que si nous en prions d'absens, comme lorsque nous preschons les poissons dans nos cabanes, les rets ou l'esprit des filets le rapportent aux poissons, qu'ils prient de donner dans nos pieges, on d'esquiver la main de ceux qui jet-*
tent

(1) Id. ib. pag. 493.

rent de leurs os au feu , de maniere que si nos Predicateurs sont excellens Orateurs , nous sommes asseurez d'en avoir à force , ou rien du tout si on a jetté de leurs os au feu , ou commis quelque autre insolence en la presence des filets , folie aussi grande que celle des Montagnais , qui n'ozent resspandre à terre le pur sang d'un castor , croyant que s'ils l'avoient faict ils n'en pourroient plus prendre.

La conclusion de ce Moine est que ces gens-là , „ (1) Ne recognoissent & n'adorent aucune vraye Divinité , ny Dieu „ celeste ou terrestre , duquel ils puissent rendre quelque raison , & que nous puissions sçavoir , car encore bien qu'ils tiennent tous en general Youskeha , pour le premier principe & Createur de tout „ l'Univers avec Eataentsic , si est ce qu'ils ne luy offrent aucunes prieres , offrandes „ ny sacrifices comme à Dieu „ .

Notons qu'ils (2) croient l'immortalité de l'ame , avec tous les autres peuples Sauvages , sans faire distinction du bon ou du mauvais , de gloire ou de chastiment , & que partant de ce corps mortel , elle s'en va droicte du costé du Soleil couchant , se rejouir & dâncer en la presence d'Yscaha & de sa mere grand Eataentsic Ils disent que les ames des chiens & des autres animaux y vont aussi par le costé du Soleil

(1) Id. ib. pag. 494. (2) Id. ib. pag. 497.

leil levant..... Que les ames des chiens vont encores servir les ames de leurs Maistres en l'autre vie, ou du moins qu'elles demeurent avec les ames des autres animaux, dans ce beau pais d'Yoscaba ou elles se rangent toutes, lequel pais n'est habité, que des ames des animaux raisonnables & irraisonnables, & de celles des haches, cousteaux, chaudieres & autres choses qui ont esté offertes aux deffuncts, ou qui sont usées, consommées ou pourries.

Voici d'autres reveries qui s'accordent avec celles-là. Le Recollet nous assure que les Hurons, (1) prennent sur tout garde de
 „ ne jeter aucune arreste de poisson dans
 „ le feu, & y en ayant jetté, ils m'en tan-
 „ cerent & les en retirerent fort prompte-
 „ ment, disans que je ne faisois pas bien,
 „ & que je serois en fin cause qu'ils n'en
 „ pourroient plus prendre, pour ce (di-
 „ soient ils,) qu'il y avoit de certains es-
 „ prits, où l'esprit des rets ou des poissons
 „ mesmes, desquels on brusloit les os, qui
 „ advertiroient les autres poissons de ne se
 „ pas laisser prendre, puis qu'on les traictoit
 „ de la sorte & sans aucun respect.... Un
 „ jour comme je pensois brusler au feu le
 „ poil d'un escurieux mort, qui m'avoit
 „ esté donné, ils ne le voulurent point per-
 „ mettre & me l'envoyerent brusler dehors,

à

(1) *Id. ib. chap. 40. pag. 639. 640.*

» à cause des rets, qui estoient pour lors
» dans la cabane, disans qu'elles le diroient
» aux poissons, je leur dis que les rets ne
» voyoient goutte & n'avoient aucun senti-
» ment, ils me respondirent que si, &
» qu'elles entendoient & mangeoient» .

Il faut expliquer ce qui regarde leurs pre-
dicateurs : » (1) En chacune des cabanes
» de la pesche, il y a un Predicateur de
» poisson, qui a accoustumé de les prescher,
» s'ils sont habiles gens ils sont fort recher-
» chez, pour ce qu'ils croyent que les ex-
» hortations d'un habile homme, ont un
» grand pouvoir d'attirer les poissons dans
» leurs rets..... Celuy que nous avions
» s'estimoit un des plus ravissans, aussi le
» faisoit il beau voir demener & des mains
» & de la langue quand il preschoit, com-
» me il faisoit tous les soirs..... Son theme
» estoit : que les Hurons ne bruslent point
» les os des poissons & qu'on ne leur faict
» aucun mauvais traictement, puis en suite
» avec des affections nompareilles exhor-
» toit les poissons, les conjuroit, les invi-
» toit & les supplioit de venir, de se laisser
» prendre & d'avoir bon courage, & de ne
» rien craindre, puis que c'estoit pour ser-
» vir à de leurs amis, qui ne bruslent point
» leurs os» .

Finissons

(1) *Id. ib. pag. 64.*

DES PENSÉES DIVERSES. III

Finissons par cette remarque, (1) *Pour avoir bonne pesche ils bruslent aussi du petun, en prononçans de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent aussi à mesme intention dans l'eau, à des certains esprits qu'ils croient y presider, ou plustost à l'ame de l'eau, car ils croient que toute chose materielle & insensible, a une ame qui entend & comprend, la prient à leur maniere accoustumée d'avoir bon courage, & de faire qu'ils prennent bien du poisson, & fassent une pesche qui leur soit profitable & avantageuse.*

La reflexion du Recollet sur ce point-là est admirable : voilà, continuë-t'il (2), „ où „ aboutissent toutes leurs prieres, ou pour „ leur ventre, ou pour leur santé, ou pour „ la ruyne de leurs ennemis, & n'en font „ point d'autres à quelque esprit que ce soit, „ sinon pour les voyages & la traicte, car „ de rendre graces à Dieu, ou de luy de- „ mander pardon, avec promesse de mieux „ faire, il ne s'en parle point, non plus que „ des autres choses qui regardent le salut, „ si on ne leur en discours, „.

(1) *Id. ib. pag. 642.* (2) *Id. ib.*

§. LXXXVII.

Que ce qu'on vient de rapporter des Canadois, soit athées, soit superstitieux, confirme notablement ce que j'ai dit dans les chapitres 83. & 84.

Vous direz peut-être que je me suis trop étendu sur ces excès d'extravagance, & vous regretterez le tems qu'il vous aura fallu employer à lire tant de folies : croyez néanmoins que j'ai eu de bonnes raisons de vous faire ce détail : ce sont des faits qui m'ont paru propres à confirmer ce que j'établis dans les chapitres 83. & 84.

Vous avez vu que l'on a trouvé dans le Canada deux sortes de peuples : les uns n'avoient nulle religion, les autres en avoient une qui étoit proprement & réellement un Athéisme ; car elle ne renfermoit aucune idée du vrai Dieu, & ne s'appuyoit que sur des notions infiniment plus éloignées de la nature divine, que la nature du feu n'est différente de celle de l'eau. Ces Barbares ou ces Sauvages concevoient Dieu (1) comme éternel, & cependant ils lui donnoient une mere, & même une grand^e mere. Ils ne le croyoient guere bon, ils croyoient

(1) Voyez les passages citez dans le chapitre precedent.

croient qu'il seme du blé pour se nourrir, qu'il boit, qu'il mange, qu'il dort, qu'il est lascif comme les hommes, & qu'il vit (1) presque dans les mêmes infirmités qu'eux. Ils ne lui rendent aucun culte, ils s'imaginent qu'il est trop loin pour les entendre, ils en font des contes ridicules. Ils adorent certains esprits qu'ils se figurent dans la terre, dans les eaux, &c. & ils n'ont pour but dans ce culte que leur propre utilité sans s'engager à la pratique des bonnes œuvres.

En quoi voudriez-vous qu'ils surpassassent leurs voisins athées? Ne sont-ils pas athées aussi proprement que les autres? Ne le sont-ils pas même d'une façon plus offensante? N'est-ce pas un plus grand crime de dire du mal de Dieu que de (2) n'en dire ni bien ni mal? La privation de connoissance n'est-elle pas ici un moindre défaut qu'une connoissance mêlée d'horribles blasphèmes? Ne trouvez-vous pas plus insupportables que les ignorans, ceux qui croient sçavoir beaucoup & qui ne sçavent rien que d'une fautive manière? Si un homme vous avoit qu'il ne comprend rien dans un passage difficile d'Aristote, ne le jugeriez-vous pas préférable à un pédant qui l'expliqueroit

(1) *Sagard ubi supra*, pag. 487. (2) *Voyez les paroles d'Arnobé ci dessus*, pag. 19. 20.

queroit d'une maniere tout-à-fait absurde, & qui soutiendrait qu'il a rencontré le vrai sens ? Dites donc que les Sauvages qui vivent dans un oubli continuel de la nature divine, sont moins condamnables que ceux qui songent souvent à Dieu, mais toujours en le deshonorant, soit parce qu'ils lui ôtent les perfections les plus essentielles, je veux dire (1) la vertu ; soit parce qu'ils lui donnent des imperfections incompatibles avec sa nature.

Mais ce à quoi je souhaite que vous preniez garde principalement est que l'on n'a point trouvé que les Sauvages sans religion vécussent d'une maniere plus dereglée que les Sauvages qui avoient quelque religion. Il ne se faut point étonner de cela ; car quel secours voudroit-on que ceux-ci trouvassent dans leur sentiment sur la nature divine pour se porter à la vertu, & pour reprimer leurs passions ? Pouvoient-ils exciter par leur idée du premier principe ce respect, & cette veneration qui servent de frein au péché ? Cette idée n'étoit-elle pas plus propre à leur inspirer du mépris & de la haine, que de

(1) Voyez la bibliotheque choisie de Mr le Clerc tom. 2. pag. 235. 236. où vous trouverez cette sentence d'un ancien, *Que Dieu sans la vertu n'est qu'un nom*, Ἄπει ἀρετῆς θεὸς ὄνομα μόνον. Voyez ci-dessus, pag. 75.

de l'estime & de l'amour ? Les gens de bien dans le Christianisme n'éprouvent-ils pas que cette persuasion confuse , qui nous accompagne par tout que Dieu est présent en tous lieux ne suffit pas pour résister aux tentations difficiles , & pour ramener à leur devoir les passions tumultueuses & revoltées , mais qu'il faut se recueillir & s'attacher attentivement à l'idée des grandeurs de Dieu , & que si l'on remporte la victoire , c'est à cause qu'en les contemplant avec reflexion , on excite le respect , l'admiration & la crainte d'une majesté si souveraine , & si parfaite ? Et l'on voudroit que nos Sauvages superstitieux avec leurs idées , & leurs contes ridicules tiraissent quelque avantage moral de ce qu'ils croient qu'il y a des Divinitez ? Notons , je vous prie , que le culte qu'ils rendent à certains esprits ne leur peut servir de rien par rapport à la vertu ; car ils ne leur offrent pas des prières & des sacrifices afin de devenir honnêtes gens , mais afin de faire une bonne pêche , une bonne chasse , &c.

Tout ceci se peut appliquer & avec encore plus de fondement au Paganisme que Saint Paul & les anciens Peres ont combattu. C'étoit une espèce d'Athéisme qui ne pouvoit être d'aucun usage par rapport aux bonnes mœurs. Il étoit fondé sur des idées si ignominieuses , & à la nature divine , &
à

à la raison humaine, que ce seroit un prodige des plus étonnans qu'elles eussent pû fructifier en bonnes œuvres, retirer du mal & porter au bien en dépit des tentations les plus violentes, & des suggestions les plus vives du Demon, & de la chair, & du monde. Bien loin que Dieu ait favorisé d'une telle benediction l'idolâtrie des Payens, il l'a punie (1) en les abandonnant à tous les desordres de leur cœur. Ils donnoient un plus grand détail des crimes des Dieux que les idolâtres de Canada, & non plus que ceux-ci ils ne tendoient par leurs cultes qu'à se procurer les biens temporels.

Les Payens n'étoient pas les seuls que Dieu laissât se precipiter dans toutes sortes de crimes pour les punir de leur culte des idoles: il se servoit aussi de la même peine
contre

(1) *Et ont changé la gloire de Dieu incorruptible à la ressemblance & image de l'homme corruptible, & des oiseaux, & des bêtes à quatre pieds, & des reptiles. A RAISON DE QUOI aussi Dieu les a livreꝝ aux convoitises de leurs propres cœurs, à ordure, pour vilener entr'eux leurs propres corps: Comme étans ceux lesquels ont changé la verité de Dieu en fausseté, & ont adoré, & ont servi la creature, en delaisant le Createur, qui est benit éternellement. Amen. A RAISON DE QUOI Dieu les a livreꝝ à leurs affections inames. Epître aux Romains, ch. I. v. 23. & suiv.*

contre son peuple indocile aux deffenses qu'il lui faisoit d'honorer les Dieux des Gentils. Je le prouve par le Pseaume 81. où après la plainte du mépris de cette ordonnance,

*Chez (1) toi tu n'auras
Autre Dieu quelconques,
Et n'adoreras,
Hors le souverain
Aucun Dieu forain,
Ni servira onques,*

vous trouvez cette declaration de Dieu :

*Moi DONC irrité
L'ai baillé en proye
A la dureté
De son cœur pervers
A tors & travers
Pour suivre sa voye.*

Vous, Monsieur, qui chantez cela souvent, ou chez vous, ou dans les temples, quelle raison avez-vous de croire que l'idolâtrie des Payens leur a servi de preservatif contre les passions de la nature corrompue ?

J'admire comment on se laisse éblouir par les moindres signes de religion que l'on découvre parmi les peuples les plus sauvages. Beaux restes, s'écrie-t'on, de l'idée innée

(1) Pseaume 801. selon la version de Theodore de Beze.

née de Dieu , traits admirables de cette image du Createur naturellement empreinte dans le cœur de l'homme , qui n'ont pû être effacez par la malice du Demon. Il feroit plus à propos de dire que par une malignité plus grande, il a mieux aimé defigurer & barbouiller cette image que de l'effacer. Il est sûr que les tyrans qui font renverser les statues de leurs ennemis, se vengeroient plus cruellement s'ils ordonnoient qu'elles demeurassent à leur place , mais avec des inscriptions infamantes , & avec des pieces apposées qui les rendissent hideuses , & ridicules , & très-propres à servir d'épouvantail. Non seulement les personnes idolâtres de leur beauté , mais aussi les plus modestes aimeroient mieux que leurs portraits fussent ôtez d'une galerie , que si on les y laissoit après les avoir fait enlaidir. Quel crevecœur pour une très-belle Dame, quelque vertueuse qu'elle fût , si elle apprenoit que l'on avoit donné ordre , que sa taille douce ne se vendît , que barbouillée de tous les traits de la laideur ? Elle s'affligeroit beaucoup moins si l'on ordonnoit que la planche fût cassée , & que tous les exemplaires fussent jettez dans le feu.

Si vous faites un grand cas de ce que les Canadois ont cru l'immortalité de l'ame, vous vous payez de fort mauvaise monnoye. N'ont-ils pas fait le même honneur
à

à l'ame des bêtes, & aux ames qu'ils don-
noient ridiculement à leurs filets & à leurs
haches ? Ont-ils tiré de ses veritables prin-
cipes le dogme de l'immortalité de notre
ame ? L'ont-ils fait servir le moins du mon-
de aux bonnes mœurs ? C'est là le grand
point.

A.... le 3. de Mars 1704.

§. LXXXVIII.

*Examen de ce que le Pere Thomassin remar-
que sur la grossiereté des nations athées.*

» (1) Saint Augustin a remarqué, qu'au-
» cun n'avoit pû nier la Divinité, qu'il ne
» fût tombé dans le dernier aveuglement,
» ou par les excez de ses débauches, ou par
» la barbarie même de sa nation. Depuis
» que les navigations des deux derniers sie-
» cles ont découvert presque toutes les na-
» tions, qui étoient demeurées inconnues
» aux Grecs & aux Romains dans les sie-
» cles passez, nous avons eu plus de certi-
» tude de cette verité. Car à peine a-t'on
» trouvé une seule nation sans aucune con-
» noissance de Dieu ; & celles qu'on a trou-
» vées telles, étoient en même tems les
» plus sauvages de toutes, & presque en-
» tierement

(1) *Thomassin, methode d'étudier & d'enseigner
Chrétiennement la Philosophie, liv. 2. ch. 1. p. 280.*

„ tierement abruties ; comme les Cafres & „ les Iroquois „ . Ce sont les paroles du sçavant Louïs Thomassin.

J'y fais ces deux petites remarques ; la premiere, qu'il auroit dû se souvenir de plusieurs anciens Philosophes , qui sans avoir été debauchez , ni d'une nation barbare , mais plutôt de la plus polie , & de la plus docte de toutes les nations , n'ont pas laissé d'être athées. Cela refute Saint Augustin. Ma seconde remarque sera que les Cafres & les Iroquois ne surpassoient point en ignorance , & en barbarie tous les autres peuples qu'on a découverts en même tems. On a trouvé dans l'Amerique & dans l'Afrique plusieurs nations idolâtres aussi abruties & aussi sauvages que ces deux-là. On peut s'en convaincre quant à l'Afrique, si l'on veut comparer ensemble ce que le Sieur Dapper (1) rapporte sur les mœurs des habitans de la Cafrerie , & sur les mœurs des habitans de la Nigritie. Un semblable parallele entre ce que les relations disent des Canadois idolâtres , & des Canadois sans religion , vous fera voir qu'ils n'étoient pas plus polis les uns que les autres. Permettez-moi de vous citer un fameux Docteur de Sorbonne , qui ne doutant point que
l'on

(1) *Dapper , description de l'Afrique imprimée à Amsterdam 1686. in fol.*

l'on n'ait trouvé athées (1) les habitans des Antilles, & de quelques regions du Canada, parle ainsi en general des Americains:

(2) *On n'a trouvé nulle part dans l'Amerique la connoissance de l'art d'écrire. Et ainsi nuls livres, nulles études, nul soin de cultiver son esprit & sa raison. Il y avoit quelque police & quelque forme de gouvernement en quelques endroits, comme dans le Perou & dans le Mexique. Mais il n'y en avoit point dans beaucoup d'autres. Chaque famille estoit souveraine & indépendante, & on ne s'y occupoit qu'à vivre comme les bestes, en cherchant & en préparant ce qui estoit necessaire pour le boire & pour le manger, & pour les autres commoditez de la vie. Je vous conjure de bien examiner tout ce qu'on nous dit* (3) *des peuples que l'on a trouvez athées dans les Iles Mariannes: vous leur trouverez plus d'esprit ou moins de grossiereté qu'il n'y en a dans plusieurs peuples idolâtres de l'Afrique & de l'Amerique.*

Je suis persuadé qu'entre les peuples barbares il y a eu du plus & du moins, & que les uns ont été moins abrutis, plus industrieux, & moins mechans que les autres ;
mais

(1) *Arnauld, seconde denonciat. du peché philosophique, pag. 142.* (2) *Id. ib pag 96.* (3) *Voyez le Pere le Gobien dans son histoire des Iles Mariannes.*

mais si quelqu'un s'imaginoit que pour connoître certainement quels ont été les plus fots, les plus vicieux, & les plus sauvages, il suffit de sçavoir le nom de ceux qui ne reconnoissent aucune Divinité, je croirois que cet homme-là se livreroit à l'illusion pieds & poings liez ; car de quel principe tireroit-il sa conséquence ? Ne seroit-ce pas de celui-ci : *Tout homme qui adore une pierre, un morceau de bois, un ruisseau, a plus d'esprit & plus de raison necessairement qu'un homme qui n'adore rien.* Cette proposition-là a-t'elle aucune évidence ? Et n'est-il pas évident aux bons connoisseurs, que le contraire de ce prétendu principe est incomparablement plus probable ? Quelle sottise n'est-ce pas, & quel manque de raison que d'attribuer à Dieu ce que j'ai cité (1) de Lescarbot & d'un Recollet ? Si l'on comptoit les erreurs des Canadois idoiâtres, & des Canadois athées, le nombre seroit plus petit du côté de ces derniers ; car autant de fois qu'ils nioient chacun des articles de la foi des autres, ils faisoient un jugement conforme à la vérité. Je voudrois que le Pere Thomassin se fût souvenu de ce que Gregoire de Nazianze observe après avoir rapporté plusieurs chimères des polytheïstes, & nommément celles des Egyptiens, qui celebroyent des fêtes particulie-

res

(1) *Ci-dessus, pag. 104. & suiv.*

res en l'honneur des animaux les plus méprisables. Leur aveuglement est tel, dit-il, qu'on n'auroit sçû faire contre eux une imprecation plus terrible depuis qu'ils avoient abandonné le vrai Dieu, que de souhaiter qu'il s'abaissassent au culte de pareilles choses. Ils leur rendoient moins d'honneur qu'ils ne se deshonoreroient eux-mêmes. (1) Ils étoient encore plus execrables par la bassesse de ce qu'ils adoroient que par leur erreur, ils se rendoient plus stupides que les objets de leur culte, & ils les surpassoient autant en folie & en bêtise, que la nature de l'homme surpasse celle de ces idoles.

§. LXXXIX.

(1) *Tantum fuisse eorum cacitatem, ut si quidem eos omnino impietate, atque ad simulachra & artis opera manuumque figmenta prolapsos à Dei gloria dejici oportebat, nihil aliud ipsis cordati homines imprecari possent, quam ut talia venerarentur, talibusque honoribus afficerent, &c. Non magis ea nomina per seipsos honorantes quam ipsi per ea dedecus & infamiam sibi ipsis inurentes, execrabiles quidem illi ob errorem, execrabiliores autem ob eorum quæ venerantur atque adorant vilitatem, ita ut iis etiam quæ colunt stupidiores se prabeant, tantumque ea dementia & stoliditate superent, quantum ab iis quæ adorant vilitate superantur. Greg. Nazianzenus orat. 39. apud Th. Raynaudum theol. natur. distinct. 7. n. 44. pag. m. 663.*

§. LXXXIX.

*Combien ce qu'on vient de dire peut confirmer
les reponses à l'objection proposée dans le
chapitre 102. des Pensées diverses.*

L'objection que je me suis proposée dans le chapitre 102. revient à ceci , que les Comètes ayant été propres à prévenir l'introduction de l'Athéïsme , il ne faut pas s'étonner que Dieu en ait fait paroître de tems en tems , quoiqu'elles dussent entretenir le faux culte des idoles. J'ai fait (1) diverses reponses à cette objection , & il ne tiendra qu'à vous de voir qu'elles sont solides. Vous n'avez qu'à considérer pour cela ce que je viens d'établir , c'est que l'idolâtrie Payenne étoit proprement & réellement un Athéïsme plus injurieux à Dieu que ce que l'on nomme ordinairement & simplement Athéïsme. Il résulte de là que si Dieu avoit produit les Comètes afin d'empêcher par le moyen de l'idolâtrie que les hommes ne tombassent dans la rejection de toute sorte de Divinité , il auroit produit souvent de très-grands miracles pour conserver sur la terre par l'éloignement d'une espece d'Athéïsme une autre

(1) Dans le chapitre 103. & suiv. des Pensées diverses.

tre espece d'Athéisme qui l'offensoit , & qui le deshonoroit beaucoup plus outrageusement. Peut-on penser sans horreur une telle chose de la conduite de Dieu ?

Vous ne voudrez pas convenir que la Religion Payenne ait été un Athéisme plus injurieux à Dieu que ne l'est la negation de l'existence divine , & en tout cas vous direz que les hommes se trouvant sur un chemin de corruption , qui les eût conduits à l'ignorance totale de la Divinité , si l'idolâtrie ne se fût emparée de leurs cœurs, Dieu a mieux aimé les laisser courir vers l'idolâtrie , que de permettre qu'ils fussent sans religion. Je vous entens , Monsieur, ou je crois comprendre votre pis aller : l'irreligion , dites-vous , auroit détruit les sociétés : Dieu donc préférant les interêts du Genre-humain à ceux de sa gloire a mieux aimé tolerer un Athéisme , qui maintenoit les états , qu'un Athéisme qui les eût ruinés de fond en comble. Les crimes de leze majesté divine au premier chef sont plus énormes dans la religion Payenne que dans le système qui n'établit aucune Divinité ; mais ce système est plus pernicieux au Genre-humain que cette religion-là , & c'est pourquoi Dieu l'a préférée. Voilà une vaste campagne qui se découvre ; on y pourroit faire bien des courses au long & au large. Nous y en ferons quelques-unes , suivez-

moi seulement. Mais je ne dois pas oublier que votre seconde remarque n'est que votre corps de reserve. Vous comptez beaucoup sur la premiere , & vous me paroissez persuadé qu'on ne peut vous y forcer. Nous commencerons donc par là.

§. XC.

Premiere Objection : On peut comparer un athée à un meurtrier , & un idolâtre à un calomniateur.

Vous ne combattez en particulier ni aucune des raisons , ni aucune des comparaisons que j'ai fait servir à prouver , que les blasphemes des Payens sont plus outrageans que ceux des athées. Vous me dites seulement qu'elles ne vous convainquent point , & que vous avez des raisons de votre côté. Voyons un peu ces raisons-là.

La premiere est qu'un Payen qui ôtoit à Dieu la sainteté & la justice , lui laissoit non seulement l'existence , mais aussi la connoissance , & la puissance , au lieu qu'un Athée lui ôtoit tout. Les Payens n'étoient que des calomniateurs qui fletrissoient la gloire de Dieu ; les Athées étoient des assassins qui le tuoient. Comme donc c'est un plus grand mal d'ôter la vie à un homme , que de lui ravir l'honneur , il est certain que les Athées faisoient une injure plus atroce à

à Dieu que les Payens. J'ai de bonnes réponses à faire à cette raison que vous trouvez si démonstrative.

§. XCI.

Premiere reponse à l'objection precedente. Il n'est point ici question d'ôter ce qu'on croit appartenir, mais seulement d'opiner selon ses lumieres.

Je dis premierement, qu'il ne s'agit point ici des Athées, qui entreprennent d'ôter à Dieu les perfections qu'ils sçavent qu'il a, gens qui étouffent autant qu'en eux est, la persuasion de l'existence de Dieu, & qui ne se portent à cet excès de malice qu'afin de se délivrer des remords de la conscience. Ils ressembtent à ces peuples qui (1) maudissoient le soleil, dont la chaleur les incommodoit, & qui l'eussent fait perir si cela eût été possible. J'ai (2) déclaré assez nettement que j'excluois toute cette espece d'Athées. Ce seroit ceux-là que l'on pourroit

(1) Voyez Diodore de Sicile lib. 3. cap. 9. Pline lib. 5. cap. 8. & quelques autres anciens citez par Isaac Vossius dans son commentaire sur ces paroles de Pomponius Mela lib. 1. cap. 8. Atlantes solem execrantur & dum oritur & dum occidit.

(2) Dans le ch. 118. des Pensées diverses, pag. 322. Voyez aussi le chap. 177. pag. 69. & ci-dessus, pag. 3.

roit comparer à des meurtriers ; car les meurtriers sont persuadés que ceux qu'ils attaquent, vivent effectivement. Les Athées dont j'ai parlé sont ceux qui selon l'objection (1) que j'ai réfutée, seroient tombez en cet état, si Dieu n'avoit eu le soin de produire des Comètes qui allarmaient le monde, & qui fomentaient l'idolâtrie. On a donc supposé dans cette objection que si les hommes n'avoient pas été menacez de tems en tems par des phénomènes extraordinaires, ils auroient perdu l'idée de la providence divine, ils se seroient peu-à-peu accoutumés à n'élever point leur esprit au dessus de la nature, ils n'auroient point songé à Dieu, ils n'en auroient point parlé à leurs enfans, & ainsi faute d'attention, faute d'instruction, le monde auroit oublié la Divinité, & se fût vu au même état que plusieurs peuples de l'Amerique, qui ne nioient, ni n'affirmoient rien sur la religion. Ils n'y songeoient pas. Il est visible que de semblables Athées n'entreprennent point d'ôter à Dieu l'existence, la vie, la providence qu'ils savent lui appartenir. Comment donc les pourroit-on comparer à des meurtriers ?

On ne peut point non plus se servir de
cette

(1) Contenuë dans le chapitre 102. des *Pensées diverses.*

cette comparaison à l'égard des Philosophes Payens qui sont tombez dans l'Athéïsme. Car on ne peut pas supposer qu'ayant fort bien sçû que l'existence divine est certaine, ils ont attaqué malicieusement cette vérité afin de s'abandonner sans aucun remors au dereglement des mœurs, dès qu'ils auroient anéanti dans leur ame la persuasion de cette existence. La plupart d'entr'eux croyoient que l'obligation de bien vivre étoit fondée (1) non pas sur l'interêt d'éviter les châtimens des Dieux, mais sur la conformité de la vertu avec la droite raison. Ils s'imaginoient que les Dieux n'étoient jamais en colere, (2) & ne pouvoient faire que du bien, & sûrement ils traitoient de fable (3) tout ce qu'on disoit des Danaïdes & d'Ixion, & des autres peines infernales des scelerats. De sorte que si ayant mis en probleme l'existence de Dieu, ils ont trouvé après un long examen qu'ils

(1) Voyez ci-dessus, pag. 394. (2) Voyez ci-dessus, pag. 394. & le chap. 61. (3) *Videmus ceteras opiniones fictas, atque vanas diuturnitate extabuisse. Quis enim Hippocentaurum fuisse, aut Chimeram putat? quæve anus tam excors inveniri potest, quæ illa, quæ quondam credebantur, apud inferos portenta extimescat?* Cicero de nat. Deor. lib. 2. pag. 199. Voyez ci-dessus, pag. 45. les paroles de Senèque.

qu'ils se devoient declarer pour la negative, on doit bien pretendre qu'ils ont très-mal raisonné, mais non pas qu'ils aient voulu s'aveugler afin de mieux satisfaire leurs passions voluptueuses. On doit surtout supposer qu'un Stoïcien, qui auroit été de l'humeur de Straton, ne se feroit proposé que d'éclaircir une question difficile en examinant s'il y a des Dieux. Straton successeur de Theophraste dans la regence de l'école d'Aristote, ne se piqua point de suivre le pur peripatetisme, il y fit des innovations, il y renversa le dogme de l'existence de Dieu, il ne reconnut d'autre puissance divine que celle de la nature, & il soutint que la nature étoit toute corporelle (1). Si un Stoïcien avoit voulu innover d'une semblable façon, il ne l'auroit pas fait pour se délivrer de la crainte des enfers, ou pour se mettre en repos du côté de la colere du ciel pendant cette vie; car de tous les Philosophes de l'antiquité ceux qui enseignoient le plus hautement que les Dieux (2) ne peuvent nuire à personne, c'étoient les Stoïciens. Ils n'eussent donc eu d'autre motif en examinant s'il y a une providence,

(1) Voyez la bibliothèque choisie de Mr le Clerc tom. 2. p. 27. & suiv. & dans le Dict. hist. & crit. la remarque A de l'article de Spinoza, pag. 2768. de la 2. édit. (2) Voyez ci-dessus, pag. 470. 471.

providence , que de sçavoir ce qu'il falloit croire sur une question de fait la plus relevée de toutes celles , qui servoient d'occupation aux curieux de la nature. Si malheureusement les objections de l'Athéisme avoient fait plus d'impression sur leur esprit que les preuves de l'existence de Dieu, ils auroient nié cette existence non pas comme une chose réelle , mais comme une fiction de l'entendement humain. Ils n'auroient point crû se departir des regles de la justice , qui veulent qu'on rende à chacun tout ce qui lui appartient , à Cesar ce qui appartient à Cesar , & à Dieu ce qui appartient à Dieu , ils se fussent imaginez au contraire que selon l'esprit de la justice, ils donnoient à chaque chose ce qui lui appartenoit , & qu'ils ne donnoient à rien les qualitez qui ne lui étoient point dûes. En un mot , Monsieur , ils eussent été d'accord avec tous les orthodoxes sur ces deux propositions de droit , *si Dieu existe il faut l'adorer , l'invoquer & lui obéir : s'il n'existe point , il ne faut pas lui bâtir des temples , ni lui adresser des prieres* , & toute leur dispute eût roulé sur une question de fait , *existe-t-il ?* & comme les uns en examinant cela ne se feroient point proposé de donner , ou l'existence , ou la vie à quelque chose , mais seulement de declarer ce qui leur paroîtroit vrai , les autres tout de même ne se fe-

roient point proposé d'ôter ou l'existence ou la vie à quelque chose , mais seulement de declarer ce qu'ils jugeroient sur la matiere contestée.

Trouveriez-vous supportable un Peripateticien qui diroit que les nouveaux Philosophes ont eu la cruelle audace de detruire une infinité de formes substantielles qui existoient dans le monde , & que les Cartesiens en particulier ont fait mourir d'un seul coup de plume plus d'ames de bêtes que jamais tous les bouchers, tous les chasseurs , & tous les pêcheurs ensemble n'en avoient exterminé ? Et que diriez-vous des Cartesiens s'ils accusoient les Peripateticiens d'avoir l'insolence de s'ériger en createurs d'une infinité de formes , & d'ames vegetatives & sensitives ? Ne m'avoüerez-vous pas que de part & d'autre ce seroit une declamation (1) la plus fade qui se puisse voir ?

Il

(1) C'est pourtant celle dont on s'est servi dans le tableau du Socinianisme, p. 144. L'Auteur meriteroit que les Catholiques Romains usant contre lui de sa methode l'accusassent de poursuivre JESUS-CHRIST jusques au pied des autels , de l'en chasser à coups de furche , de le bannir de la terre , de l'y tuer par tout où il le pourroit , &c. Un certain Baruch Canephius (c'étoit un Ministre) qui publia en 1582. un livre intitulé *Atcomachic*, dit , pag. 6. que les Athées

ont

Il s'est élevé depuis quelques années une dispute entre les antiquaires sur la question, s'il y a eu quatre Gordiens ou seulement trois (1). Quelle pitié ne seroit-ce pas si ceux qui disent qu'il y en a eu quatre accusoient les autres d'avoir l'inhumanité & la barbarie de tuer un Empereur, ou si ceux qui disent qu'il n'y en a eu que trois reprochoient aux autres l'usurpation de l'autorité de conferer la couronne imperiale, & demandoient qu'on les condamnât comme criminels de leze-majesté, createurs, fauteurs, sectateurs d'un faux Empereur, d'un usurpateur du sceptre ? Seroit-ce disputer ? Ne seroit-ce pas plutôt extravaguer ? Pretend-on en cas qu'il y ait eu quatre Gordiens en massacrer un, ou en cas qu'il n'y en ait eu que trois, en créer de rien un quatrième ?

ont comme Geans entrepris d'abatre Dieu de son throne celeste, que comme des monstres en nature, hommes chiens, hommes-bestes ils ont mené guerre ouverte à Dieu, en taschant & s'efforçant d'abolir & desfaire celui qui les a faits, les nourrit & les soutient.

(1) Voyez l'*Histoire des quatre Gordiens prouvée & illustrée par les medailles*, imprimée à Paris l'an 1695. & composée par Mr l'Abbé du Bos, & l'*historia trium Gordianorum de Mr Cuper*, imprimée à Deventer, l'an 1697. & le *pro quatuor Gordianorum historia vindiciæ de Mr l'Abbé du Bos*, imprimé à Paris, l'an 1700.

trième ? Y auroit-il rien de plus insipide que de telles objections ?

Jugez la même chose de ceux qui diroient , ou que les Athées tuent Dieu , ou que les Orthodoxes lui donnent la vie , que ceux-là sont assez hardis pour l'assassiner , & que les autres sont assez présomptueux pour pretendre qu'ils le tirent du neant , & qu'ils donnent à l'Univers un Createur , & un administrateur de toutes choses. Encore un coup , Monsieur , dans ces sortes de disputes il ne s'agit point de detruire ou de produire quoique ce soit , mais seulement de connoître la veritable nature des objets de notre esprit.

§. XCII.

Confirmation du chapitre precedent par la fiction de l'exemple de deux personnes , qui auroient fait des recherches sur le sort de Don Sebastien Roi de Portugal.

Permettez-moi de forger une fiction romanesque , qui vous fera mieux entendre ce que je viens de vous dire. Transportons-nous à la fin du 16. siecle lorsqu'on parloit d'un homme (1) qui se disoit Don Sebastien
Roi

(1) Voyez Mezerai abregé Chron. tom. 6. pag. m. 254. & Rocolles , pag. 253. & suiv. des imposteurs insignes.

Roi de Portugal. Supposons que Titius & Mevius ayant l'ame degagée de tout préjugé, & dans cette assiete tranquille, qui est les antipodes des nouvellistes factieux, s'engagent à examiner meurement ce qu'il faut croire de cet homme. Representons-nous, dis-je, Titius & Mevius qui sans être passionnez ni pour ni contre l'Espagne, mais ne voulant point être la dupe, ni de ceux qui assurent que c'est le Roi Sebastien, ni de ceux qui le nient, cherchent exactement laquelle des deux opinions est la veritable. Ils font de grandes recherches chacun de son côté, ils conferent les relations imprimées, ils consultent des voyageurs, & enfin ils jugent que le personnage en question est un grand fourbe, mais ils n'ont pas les mêmes principes pour fondement de leur conclusion. Titius se fonde sur ce que Don Sebastien fut tué dans la bataille, & Mevius sur ce que ce Prince est en Afrique à la tête d'une troupe de brigans. Posez, ou le principe de Titius, ou le principe de Mevius, il s'ensuit également que l'homme qui se presente devant le Senat de Venise sur le pied de Don Sebastien est un imposteur, mais si Titius se trompe en supposant que Don Sebastien est mort, il ne doit pas pour cela être accusé d'ôter la vie à un Monarque, d'être l'assassin d'un Roi, de commettre un parricide, &c. Les Portugais qui
l'en

l'en auroient accusé se feroient rendus ridicules : ils auroient pû seulement se plaindre qu'il ajoûtoit foi à de fausses relations, & qu'il n'avoit pas sçû démêler le certain d'avec l'incertain. Ceux qui auroient crû que ce Prince avoit été actuellement tué au champ de bataille , n'auroient pas été moins ridicules s'ils avoient accusé Mevius de s'attribuer le don de miracles , & l'autorité de résusciter les morts , & de produire des Rois ; mais ils auroient eu raison de se plaindre de ce qu'il croyoit des calomnies , qui diffamoient cruellement Don Sebastien , & qui lui ôtoient toute sa gloire. Il se feroit laissé tromper à des gens qui lui auroient dit , *Nous avons séjourné plusieurs années au Royaume de Maroc , & nous sçavons d'original que ce Prince étant guéri de ses blessures , corrompit ses gardes , qu'ils le laisserent échaper de la prison , que n'ayant pû gagner un port pour repasser en Europe , & se voyant poursuivi de toutes parts , il se jetta dans une troupe de Bandis , & qu'il y signala de telle sorte sa bravoure qu'ils le mirent à leur tête , qu'il avoit pris un tel goût à cette vie de brigand , qu'il ne se soucioit plus de son Royaume , & qu'il ne songeoit qu'à finir ses jours dans ce sanglant & barbare emploi.*

Si vous voulez à toute force que Titius soit nommé meurtrier de Don Sebastien, il faudra aussi que Mevius en soit nommé calomniateur ;

calomniateur ; mais lequel des deux , je vous prie , offensera le plus grièvement ce Roi ? Ne fera-ce pas Mevius ? Et si vous supposez que Don Sebastien apprend , ou dans sa prison en Afrique , ou à Venise pendant qu'il tâche de se faire reconnoître pour le véritable Roi de Portugal , ce que Titius & Mevius ont jugé de lui , ne concevez-vous pas qu'il se mettra plus en colere , & avec plus de justice contre Mevius qui le croit capable d'une conduite ignominieuse que contre Titius qui le croit mort ?

Vous appliquerez facilement cet exemple au sujet dont il s'agit , je vous en laisse le soin : procédez-y sans passion , & puis vous me sçavez dire si ceux qui jugent qu'il n'y a point de Dieu sont des meurtriers plus offensans que les calomniateurs qui disent qu'il y a des Dieux qui commettent toutes sortes d'infamies , & de crimes abominables.

§. XCIII.

Seconde reponse à l'objection contenue ci-dessus dans le chapitre 90. Comparaison entre la vie & l'honneur.

Voici une autre reponse à votre objection. Il me semble que vous ne donnez pas à l'honneur son juste prix : vous le mettez sans nulle reserve fort au-dessous de la vie.
Cependant

Cependant vous devez sçavoir que les Tribunaux qui sont les Juges de la vie , & de l'honneur , & des biens de l'homme , font marcher (1) l'honneur , & la vie côte à côte l'un de l'autre. Je vous accorderai que plusieurs particuliers sont assez lâches & assez brutaux pour aimer mieux vivre dans l'infamie , que de mourir. Etre declarez infames & intestables , recevoir sur le front même la marque de fer chaud , ou être fouëttez par le bourreau dans toutes les rues d'une ville , & puis chassés ignominieusement de tout le país est une peine beaucoup plus douce pour ces gens-là que ne le seroit le dernier supplice. Ils ne vivent que pour goûter les plaisirs , & ils n'ont guere plus de sensibilité pour l'honneur que les bêtes brutes ; mais en recompense il y a une infinité de gens qui preferent l'honneur à la vie , & qui aimeroient mieux que les Juges les condamnaissent à la mort naturelle qu'à la mort civile. Lucrece auroit mieux

(1) *Rectissime apud nostros authores salutis & existimationis ratio conjungitur ; vita , capitis , salutis periculum cum fama periculo equiparatur, . . . Quo facit. quod distinct. 1. can. homicidium , detractores homicidæ dicuntur. Et hoc passim nostri Doctores inculcant, vitam & honorem seu famam equiparari. Marquar. Freher. de existimat. lib.2. cap. 7. pag. m. 183, 184. Il cite une grande foule d'autoritez.*

mieux aimé être tuée par Sextus Tarquin que d'en être violée ; elle fit bien voir en se tuant que le deshonneur lui paroissoit plus insupportable que la mort. Plusieurs personnes de son sexe ont mieux aimé se faire mourir que de s'exposer à la perte de leur pudicité : leur conduite a été louée (1) par les premiers Chrétiens , quoique les loix du Christianisme soient fort rigoureuses contre ceux qui se font mourir eux-mêmes. Le nombre des gens de guerre qui prefereroient la mort au malheur d'un acte de poltronerie qui les perdrait de réputation , est innombrable. La peur est une chose qui se glisse quelquefois dans les âmes les plus courageuses. Il y a des gens qui après avoir donné des marques de leur valeur en plusieurs rencontres , se trouvent surpris inopinément de je ne sçai quelle frayeur qui leur fait perdre la tramontane, de sorte qu'ils prennent la fuite , & qu'ils abandonnent mal à propos le poste qui leur avoit été confié. Le jugement défavantageux de toute l'armée , quand même aucune sentence du conseil de guerre ne les vient flétrir juridiquement , est capable de leur causer un si grand chagrin qu'ils voudroient avoir été tuez avant le tems de cette disgrâce,

(1) Voyez *Saint Augustin* de civit. Dei lib. 1. cap. 26. & les notes des *Commentateurs*.

grace ; mais si un conseil de guerre les degrade des armes , & fait casser leur épée par la main du bourreau , c'est alors que la vie leur paroît insupportable , & qu'ils souhaiteroient passionnément de l'avoir perdue dans les occasions precedentes. Ils vivent comme dans l'enfer ; ils cherchent la mort , & les perils où ils la pourront trouver infailliblement. C'est ce que fit au siege de Grave l'an 1674. ce Gouverneur de Naerden , qui avoit mal défendu la place , & qu'un conseil de guerre tenu à Utrecht condamna à l'infamie. Un semblable deshonneur desole toute la parenté. Une femme même (1) aimeroit mieux que son mari se fit tuer sur la brèche , que s'il se rendoit infame , ou par lâcheté , ou par infidelité. Bien des gens d'une autre profession que de celle des armes , ont une pareille délicatesse sur le point d'honneur : s'ils avoient à choisir entre la mort & l'infamie de droit & de fait , ils choisiroient la mort. Parmi même ces ames effeminées qui font tant de cas de la vie , qu'à l'exemple de Mécenas (2) elles y voudroient demeurer nonobstant les infirmités , ou les douleurs les plus incommodes,

(1) Voyez les paroles de Monluc que j'ai citées dans le Dict. hist. & crit. à la remarque BΔ de l'article d'Henri IV. (2) Voyez Senèque epist. 101.

commodes , combien y en a-t'il qui n'en voudroient plus si elle les exposoit à l'ignominie ? Il est pour le moins certain , que si elles craignoient la mort encore plus qu'une vie infame , elles n'oseroient l'avouer , tant elles craindroient d'être méprisées après l'aveu d'une si lâche foiblesse. Si l'on ne peut pas mettre en pratique cette sentence de Juvenal, (1) *Regardez comme une action très-criminelle de preferer la vie à l'honneur* , on se vante au moins d'en être persuadé , & de s'y vouloir régler.

Il est manifeste après cela qu'au jugement des personnes les plus raisonnables, & du meilleur goût un attentat à l'honneur est une injure plus atroce qu'un attentat à la vie. Tout ce donc qu'il y a d'honnêtes gens jugent qu'un meurtrier fait moins de tort qu'un faux témoin qui ravit la bonne reputation , & qu'un Juge corrompu qui declare infame ; & si l'on est sensible à l'honneur & à la gloire, l'on est beaucoup plus disposé à pardonner à un assassin , qu'à un calomniateur. Où sera donc le profit que vous tirerez de comparer les Athées à des meurtriers , & les Payens à des calomniateurs ? Ignorez-vous que plus un homme

(1) *Summum crede nefas animam præferre pudori , & propter vitam vivendi perdere causas.* Juven. sat. 2. v. 83.

me aime la vertu , plus en prefere-t'il la conservation à celle de tous ses autres biens, de sorte qu'il apprehenderoit plus la compagnie des empoisonneurs de l'ame que la compagnie des voleurs & des meurtriers, s'il étoit persuadé que ces empoisonneurs-là l'infecteroient de leurs vices ? Croyez-vous qu'un veritable devot se croiroit plus offensé par ceux qui feroient courir le bruit de sa prétendue mort , que par ceux qui feroient accroire à tout le monde qu'il étoit devenu un franc scelerat ? Doutez-vous que s'il pouvoit y avoir en Dieu du plus ou du moins , sa sainteté ne lui fût pas beaucoup plus chere que sa science & que sa puissance ? Il n'y a personne qui ne conçoive que ce seroit un très-grand défaut à un Docteur en Theologie , s'il ne faisoit incomparablement plus de cas de ses vertus morales que de son credit , & de son sçavoir. Ainsi l'idée de la perfection nous fait connoître que la vertu est un plus grand bien que la force, soit du corps , soit de l'esprit , & par consequent que plus une chose est parfaite, plus prefere-t'elle sa vertu à ses autres qualitez. Nous devons donc croire que la sainteté , la probité , la justice sont les attributs de Dieu les plus essentiels , & les plus inalienables , & ceux qui, pour ainsi dire , lui sont les plus chers & les plus precieux
(1), de

(1), de sorte que si par impossible l'on sup-
 posoit qu'il seroit contraint d'opter entre
 leur perte, ou la perte de la vie, il choisiroit
 le dernier parti. D'où vous devez conclure
 que la calomnie des Payens, qui le charge
 de toutes sortes de crimes, lui est une offen-
 se plus outrageante que l'impiété des athées,
 qui lui ôte la connoissance & la direction
 des événemens.

L'antipathie des Theologiens Protestans
 & des Jésuites ne m'empêche pas de pou-
 voir les associer ici en qualité de témoins
 d'une même chose. Vous avez vû (2) de
 quelle maniere M^{rs} du Moulin & Saurin
 pretendent qu'il faut principalement éviter
 de donner atteinte à la sainteté de Dieu.
 Le Jésuite Lescalopier a été du même goût,
 il dit que tous les Philosophes qui ont tant
 soit peu de veritable sagesse & de religion
 voyent clairement, & decident comme
 certain avant toutes choses que la nature
 divine est si exempte de toute tache, qu'elle
 n'est aucunement susceptible du moindre
 défaut. Bien davantage, ils aimeroient
 mieux si cela étoit possible, aneantir la Di-
 vinité que de la croire la cause de quelque
 mauvaise action, tant est grande la turpi-
 tude qu'ils voyent dans le peché, tant elle
 est

(1) Voyez l'addition aux pensées sur les Co-
 metes, ch. 7. n. 12. & ci-dessus, pag. 76. 114.

(2) Ci-dessus, pag. 76.

est éloignée de la sainteté originale (1) ! *Omnino id urgent , id constantissimè asseverant (Deum non esse auctorem peccati) non solum Stoici , sed omnes Philosophi , qui quid habent veræ sapientiæ , ac pietatis in Deum , totius boni fontem , cùm facile intelligant , certoque ante omnia statuunt , sic labis omnis expertem esse Divinam Naturam , ut in eam vel minimus nexu nullâ penitus ratione cadere possit : imo verò DEUM IPSUM , SI FAS , TOLLERE DE MEDIO MALINT , quam ullius culpæ facere auctorem : tantam agnoscunt in culpâ turpitudinem , tam à primâ Sanctitate alienam , & abhorrentem !*

(1) Lescalop , in Cicéron. de nat. Deor. lib. 3. pag. 669.

§. XCIV.

Une science & une puissance infinie sans la sainteté ne rendroient point Dieu heureux.

La beatitude , cet attribut caractéristique si clairement enfermé (2) dans l'idée que l'on a de Dieu ne paroît point compatible avec l'absence des vertus morales. Car enfin représentez-vous un Dieu qui connoît tout parfaitement & qui peut tout, mais qui se sert de sa puissance à exposer à la

(2) Voyez dans mon Dictionnaire la remarque I de l'article Spinoza n. v. pag. 2777. de la 2. édition.

la misère ses creatures, & à tourmenter une infinité d'innocens, & qui tire sa principale gloire de la confusion, & du malheur du Genre-humain sans autre raison, si ce n'est que tel est son bon plaisir. Approfondissez cette idée, vous y découvrirez une source infaillible de malheur. On ne sçauroit comprendre qu'un Être qui connoît tout parfaitement, puisse ne pas voir, que c'est une chose opposée à la raison, à la justice, à l'ordre, à la probité, un mauvais usage, un exercice tyrannique de ses forces, que de se plaire à opprimer l'innocence. Or il nous paroît clairement que la vûë d'une telle chose doit causer pour le moins de tems en tems beaucoup de chagrins & de remors. La nature a tellement lié ensemble la tristesse avec la reflexion sur un acte injuste dont on se sent coupable, que ceux-mêmes qui n'ont rien apprehendé de la part de Dieu, ont été chagrins en se souvenant d'avoir mal fait. Les Epicuriens étoient sujets à cette espece de melancolie tout comme les autres hommes. Nous comprenons donc qu'un Dieu tel que je viens de le decrire n'en pourroit pas être exempt, quoique sa puissance le mît à couvert de toute juridiction étrangere. Il se sentiroit coupable, cela suffiroit pour l'affliger. Rien ne paroît se pouvoir soustraire à cette necessité que ceux qui sçavent

(1) qu'ils ont mal fait ne s'absolvent pas eux-mêmes :

Exemplo (2) quodcunque malo committitur , ipsi

*Displicet auctori. Prima est hac ultio, quod se
Judice , nemo nocens absolvitur , improba
quamvis*

Gratia fallacis Prætoris vicerit urnam.

(3) *Cur tamen os tu
Evasisse putes , quos diri conscia facti
Mens habet attonitos , & furdo verberare
cædit*

Occultum quatiens animo tortore flagellum?

*Pœna autem vehemens , ac multò sevirior
illis ,*

Quas & Ceditius gravis invenit , aut Rhadamanthus ,

*Nocte dieque suum gestare in pectore
testem.*

Je conclus de là que les Payens qui attribuoient

(1) Notez que si l'en m'allegue qu'il y a des hommes dont la conscience est endurcie , je répondrai qu'apparemment cela vient de ce qu'ils ignorent qu'ils soient obligez à bien faire. Mais cette ignorance ne peut pas convenir à un être qui sçait tout parfaitement. (2) Juven. sat. 13. vers. 1. (3) Id. ib. v. 192.

buoient aux Dieux une conduite tout-à-fait injuste, sale, & tyrannique, les exposoient au malheur par une conséquence nécessaire. Ils faisoient donc pis que de leur ôter l'existence; car par la décision de JESUS-CHRIST, (1) il vaut mieux n'exister pas que de vivre malheureux. Je crois même que si par une dispensation utile à l'état présent du Genre-humain les hommes n'étourdissoient pas leur raison, ils concluroient tous qu'une vie mêlée de bien & de mal n'est point préférable à la condition insensible de la matière. Il semble en effet qu'il y a de l'équivalence entre ne sentir ni bien ni mal, & sentir autant de bien que de mal. Qu'un cercle tourne sur son centre, il n'avance pas plus, que s'il demeurait en repos : dont la raison est que pendant que l'une de ses moitiés monte, l'autre descend, & ainsi toute compensation faite il y a équivalence entre le continuel repos d'un cercle, & le mouvement continuel d'un autre cercle sur son centre. Un sentiment de plaisir vous fait avancer vers le bonheur, mais un sentiment de déplaisir vous fait reculer d'autant. Vous n'avancez donc pas plus que ce qui ne sent ni le plaisir ni le déplaisir.

§. XCV.

(1) *Evangile selon Saint Matthieu, ch. 26.*

v. 24.

§. XCV.

Confirmation de ce qui vient d'être dit de la liaison naturelle entre le chagrin & la connoissance d'avoir mal fait.

Vous me nierez peut-être ce que j'ai dit touchant les remors des sectateurs d'Epicure. Je m'en vais donc tâcher de vous le prouver. Il n'y a personne qui ne sçache par sa propre experience que la reflexion sur ses defauts le chagrine, lors même qu'il ne se peut point reprocher d'avoir rien commis contre la Morale, & qu'il se croit à couvert de la justice de Dieu, & de la justice humaine. Un Orateur qui demeure court, un Poëte qui se trouve convaincu de n'avoir pas observé les regles de la prosodie sont dans ce cas-là. Ils s'affligent de leur faute quoiqu'ils sçachent très-certainement, qu'ils ne sont pas obligez de s'en confesser à Dieu, & que les Juges criminels n'en feront rendre aucun compte. Cela vous doit faire croire que les Philosophes qui nioient la providence, pouvoient être très-chagrins d'avoir manqué aux devoirs de la vertu; car il leur suffisoit pour se chagriner qu'ils se regardassent comme chargez d'un defaut physique, & comme privez d'une bonne qualité naturelle. Un railleur qui se souvient d'avoir été demonté
dans

dans une bonne compagnie , dans quelle affliction ne tombe-t'il pas ? Sa conscience lui reproche-t'elle un défaut moral ? Se peut-il plaindre que de n'avoir pas eu assez de présence d'esprit ?

Si vous faites attention à ces choses, vous concevrez , que le Dieu dont nous parlons se chagrinerait à tout le moins comme d'une imperfection physique , de ce qu'il abuseroit de sa puissance à l'oppression des innocens. Nous supposons que sa science seroit infinie. Il connoîtroit donc clairement que c'est une grande perfection que de se plaire à des actes de bonté , & de justice.

Si pour refuter ce que je dis de la liaison naturelle entre la tristesse , & le souvenir d'avoir mal fait , vous m'alleguez qu'il y a des gens qui n'ont aucun déplaisir d'avoir tué leur ennemi , je vous repondrai que ces gens-là s'imaginent qu'à tout prendre leur action n'est point mauvaise. Ils se figurent faussement qu'ils ont été plus responsables des loix de l'honneur humain, que des loix de la raison.

Comme il m'importe de vous empêcher de soupçonner que je tâche de vous payer de pensées creuses, qui n'ont jamais trouvé place dans de bonnes têtes , je me fais ici un grand plaisir de vous citer l'un des plus sçavans Ecrivains du XVII. siecle : *Il est*

impossible de concevoir, dit-il (1), *une nature raisonnable & libre, qu'on ne soit en même-temps convaincu, qu'elle est obligée de se soumettre elle & toute sa conduite aux loix de la verité & de la justice, & qu'elle sera autant heureuse si elle s'y soumet avec promptitude, que malheureuse si elle s'en éloigne.* Il paroît manifestement par toute la suite de son discours qu'il n'excepte point de cette loi l'être suprême, l'auteur de toutes choses, le vrai Dieu en un mot.

(1) *Thomassin, traittez histor. & dogmatiques, tom. 3. pag. 76.*

§. XCVI.

Troisième reponse à la premiere objection.

Mes deux premieres reponses suffiroient chacune à refuter pleinement votre objection. Cependant, si vous le voulez, je les compterai pour rien. J'en ai encore une à faire qui sans le secours de celles-là peut ancantir votre instance.

Que votre comparaison d'un Athée à un meurtrier, & d'un Payen à un calomniateur soit juste; qu'il soit vrai qu'un calomniateur offense moins qu'un meurtrier; que je vous accorde tout cela, vous n'en ferez pas en meilleurs termes; car vous ne pourrez nier que celui qui est meurtrier & calomniateur

l'omniateur tout à la fois, ne soit plus coupable que celui qui est seulement meurtrier. Or voici comment je vous prouve que les Payens étoient tout ensemble les meurtriers de Dieu, & les calomniateurs de son honneur.

Je vous ai montré (1) que la religion Payenne est un Athéisme qui contient tout ce qu'il y a de criminel dans le dogme des Athées. Le crime de ceux-ci ne consiste pas en ce qu'ils rejettent les faux Dieux : ils sont au contraire fort louables en cela, il consiste uniquement en ce qu'ils rejettent le vrai Dieu : c'est là seulement que se trouve ce que vous nommez *deicide*, chasser Dieu de son trône, le tuer, & non seulement lui ôter la vie, mais aussi l'existence. Puis donc que les Payens ont rejeté le vrai Dieu, vous devez dire qu'ils l'ont détrôné, qu'ils l'ont tué, qu'ils l'ont réduit au néant. Les voilà donc dans le même cas que les Athées. Mais ceux-ci, répondrez-vous, ne substituoient aucun faux Dieu à la place du véritable : ils ne reconnoissoient absolument aucune Divinité : les Payens au contraire en reconnoissoient plusieurs, & les adoroient avec dévotion. Tant pis pour eux, vous répliquerai-je, ils aggravent par là & multiplioient leur crime ; car c'est une moindre offense de chasser un Roi,

(1) *Ci-dessus, pag. 82. & suiv.*

(1) & de laisser ensuite le trône vacant, que de donner la couronne à l'ennemi du Roi detroné, & si les rebelles choisissent un nouveau Roi qui fût très-indigne de ce poste, ils pousseroient encore plus loin l'insulte, & ils outrageroient de plus en plus leur Monarque legitime (2).

Vous m'avoüerez sans doute que si la Reine Elizabeth chassée de ses États avoit appris que ses sujets revoltez lui avoient fait succéder la plus infame prostituée qu'ils eussent pû deterrer dans Londres, elle eût été plus indignée de leur procedé, que s'ils eussent pris une autre forme de gouvernement, ou que pour le moins ils eussent donné la couronne à une illustre Princesse. Non seulement la personne de la Reine Elizabeth eût été tout de nouveau insultée par le choix qu'on auroit fait d'une vilaine courtisane, mais aussi le caractere royal eût été deshonoré, & bafoué. Voilà l'image de la conduite des Payens à l'égard de Dieu. Ils se sont revoltez contre lui, &

après

(1) Voyez les *Pensées diverses*, ch. 132 pag. 361. (2) *Cum Deus graviter succenscat omnibus qui alium, prater se unum, pro Deo venerantur: tum verò IMPRIMIS irascitur iis qui in throno ejus constituunt veri numinis nescios, homines impios ac profanos, quales colebantur à gentilibus innumeri.* Voilius de origine & progr. idolol. lib. 1. cap. 41. pag. m. 293.

après l'avoir chassé du ciel, ils ont substitué en sa place une infinité de Dieux chargés de crimes, & ils leur ont donné pour chef un Jupiter fils d'un usurpateur, & usurpateur lui-même, pere charnel de plusieurs bâtards, Sodomite, &c. N'étoit-ce pas flétrir & deshonorer le caractère divin, exposer au dernier mépris la nature & la majesté divine, en un mot, ajouter au meurtre les calomnies infamantes, & attenter à l'honneur après avoir massacré ?

§. XCVII.

Seconde objection. *L'Athéisme étant un péché de malice est plus injurieux à Dieu que le polythéisme qui est un péché d'ignorance.*

Vous m'objectez en second lieu que la malice est le caractère de l'Athéisme, mais que l'idolâtrie Payenne étoit un péché d'ignorance, d'où vous concluez que Dieu est plus offensé par les Athées que par les Payens. Une offense malicieuse n'est jamais involontaire, elle est toujours dirigée par une intention remplie de haine ou de mépris : les péchez d'ignorance sont ordinairement involontaires, quelquefois même ils sont joints à une bonne intention. Or comme les Payens étoient bien intentionnez quant à la Divinité en general, qu'ils la cherchoient avec un desir sin-

cere de la servir, & de l'adorer, & qu'ayant cru l'avoir trouvée dans des objets qui n'étoient pas Dieu, ils l'ont honorée selon leurs faux préjugés autant qu'il leur a été possible, il faut deplore leur ignorance, mais en même tems il faut reconnoître qu'ils n'ont point sçu qu'ils erroient. C'est ce qu'on ne peut pas dire des Athées, ils attaquent malicieusement la notion de Dieu qu'ils sentent, & dans leur cœur, & dans leur esprit, ils s'efforcent de l'étouffer, ils agissent en cela contre leur conscience, & seulement par le motif de se délivrer d'un joug, qui les empêche de s'abandonner à toute sorte de crimes. Ils livrent donc la guerre à Dieu directement & immédiatement, & ainsi l'injure qu'ils font au souverain Être est plus offensante que l'injure qu'il recevoit des adorateurs des idoles.

J'ai abrégé votre discours, mais j'en représente toute l'énergie, & je suis certain que vous ne vous plaindrez pas que j'aye énérvé votre seconde objection. Vous aurez apparemment plus de sujet de vous plaindre que je la refute trop bien.

§. XC VIII.

Premier défaut de la seconde objection. Elle renverse l'état de la question.

Le premier défaut que j'y trouve est
qu'elle

qu'elle renverse tout l'état de la question. Vous supposez qu'en comparant les Payens avec les Athées, je n'ai prétendu parler que des Athées que l'on nomme de pratique, & cependant je les ai exclus (1) de toute cette dispute; car j'ai déclaré très-expressément, que je ne voulois point parler des Athées qui (2) ont *étrouffé malicieusement la connoissance* de Dieu *afin de s'abandonner à toute sorte de crimes sans nul remors*. Ainsi, Monsieur, votre objection est le sophisme que l'on nomme dans l'école, *ignoratio elenchi*, ignorance de ce qu'il faut réfuter. Je puis convenir de toutes les propositions de votre argument sans préjudicier à ma thèse le moins du monde. Que les Athées dont vous parlez soient plus méchans que les Idolâtres, que leurs crimes de leze-majesté divine soient plus injurieux au vrai Dieu que ceux des Payens, peu m'importe, cela ne regarde point l'opinion que j'ai soutenue. Je n'ai aucun intérêt à démêler avec vous sur ce point-là. C'est aussi ce qui me dispense d'examiner, si vous êtes bien fondé dans vos excuses de l'idolâtrie. Vous extenez beaucoup ce crime-là, vous n'y trouvez point de malice, mais seulement une erreur involontaire. La Sainte Ecritu-

re

(1) Voyez ci-dessus, pag. 3. 127. (2) Pensées diverses, ch. 118. pag. 322.

re ne nous permet pas cette indulgence : elle foudroie l'idolâtrie comme un péché abominable : les Saints Peres ont imité ce style-là. C'est à vous à voir comment vous demêlerez cette fusée. Je m'écarterois trop de mon sujet sans nécessité si j'entreprendois de vous prouver, qu'il y a bien des illusions dans votre hypothèse du polythéisme.

§. XCIX.

Second défaut de la seconde objection. Elle suppose qu'il n'y a que des Athées pratiques.

Le second défaut que je trouve dans votre objection, est que vous supposez comme un fait certain, que tous les Athées sont de ceux qu'on nomme pratiques. Ces Athées-là sont persuadés qu'il y a un Dieu, mais ils vivent comme s'ils ne croyoient point qu'il y en eût, & ils tâchent d'effacer de leur esprit la persuasion de l'existence divine : elle les incommode dans la jouissance de leurs plaisirs criminels : c'est pourquoi ils voudroient croire qu'il n'y a point de Dieu, & ils s'efforcent d'y parvenir. Ils s'étourdissent quelquefois, ils endorment & ils endurecissent leur conscience, mais elle se reveille de tems en tems, & ils ne viennent jamais à bout d'effacer l'empreinte de Dieu que la nature a gravée dans leur cœur. Ce trait ne lâche point prise quelque
fortement.

fortement qu'ils le secouënt afin de le faire tomber (1) : *qualis conjecta cerva sagitta..... hæret lateri lethalis arundo*. Voilà le portrait (2) qu'on nous donne ordinairement des Athées de pratique. On nomme Athées speculatifs ceux qui ne sont point persuadés de l'existence de Dieu. Je ne vous nierai point que plusieurs Auteurs ne disent, qu'il n'y a point d'Athées de cette dernière classe, mais je pourrai néanmoins vous soutenir que vous n'avez pas dû vous fonder sur l'hypothèse de ces Auteurs-là en argumentant contre moi.

Vous avez dû vous mettre à la place de ceux qui m'ont proposé l'objection (3) que j'ai réfutée. Or ils supposent qu'il peut y avoir (4) des Athées speculatifs, & comme c'est sur cela que leur objection, & la réponse que j'y ai faite sont fondées, vous avez été obligé de m'attaquer en supposant le

(1) Virgil. *Æn. lib. 4. v. 69.* (2) Voyez Mr Turretin au 1. tome de son cours de theologie, pag. 183, 184. édit. de Geneve 1679. (3) Celle du chap. 102. des Pensées diverses. (4) Ils prétendent que s'il n'eût point paru de Comètes, le monde seroit tombé dans l'Athéisme. C'est supposer que peu à peu l'on seroit tombé dans l'oubli de Dieu, & que l'instruction paternelle sur cet article auroit cessé. L'Athéisme eût donc été alors speculatif. Voyez ci-dessus, pag. 127.

le même principe qu'eux ; car de quoi vous serviroit-il de faire voir que mes reponses ne sont point justes , si on les compare à des objections que je n'ai point eues à refuter ? Ne me doit-il point suffire qu'elles satisfassent aux difficultez qui m'avoient été proposées ? Il falloit donc me prouver que la même espece d'Athées dont il avoit été question entre ceux avec qui je disputois & moi , étoit pire que les Payens. Sans cela votre instance ne pouvoit être que mauvaise. Or bien loin de prouver une telle chose, vous me proposez une autre classe d'Athées extrêmement differente de celle-là , vous me la proposez , dis-je, comme la seule qu'il y ait au monde. Pardonnez-moi si je vous dis que c'est chercher son adversaire où l'on sçait qu'il ne fera pas.

§. C.

Diversité de sentimens sur la question s'il peut y avoir des Athées speculatifs.

Une autre raison vous devoit porter à n'affûrer pas qu'il n'y a que des Athées de pratique ; c'est que vous ne pouvez pas donner cela comme un fait certain , mais tout au plus comme un fait que le sentiment de plusieurs graves Auteurs a rendu probable. Sçavez-vous bien , Monsieur , que lorsqu'on n'oppose à ses adversaires que des probabi-
litez

litez, on ne gagne presque autre chose que d'allonger les disputes, & que de les rendre si prolixes qu'elles lassent ou qu'elles dégoutent les lecteurs. Pensez-vous que je ne puisse vous repondre par une probabilité aussi grande que celle que vous m'avez objectée ? Tant d'Historiens qui disent que l'on a trouvé dans le nouveau monde plusieurs pays sans religion, tant d'Auteurs fameux qui soutiennent que l'ignorance de Dieu est quelquefois invincible, ne rendent-ils pas aussi probable ce que vous niez, que le sçauroit être ce que vous affirmez ?

L'autorité de vos témoins seroit plus considerable, s'ils soutenoient qu'il n'y a que fort peu d'Athées ; car on pourroit présumer qu'ils ont connu ce petit nombre de gens, qu'ils les ont sondez jusques au vif, & qu'en les tournant de tous côtez ils ont certainement decouvert que leur Athéisme étoit seulement pratique. Mais quand on les voit deplorer que le nombre des Athées soit si prodigieux, on ne sçauroit s'imaginer qu'ils les connoissent personnellement, ni même que sur des conjectures tant soit peu circonstanciées ils aient developpé ce qui se passe dans le cœur de la plupart de ces impies. On a donc lieu de croire qu'ils en parlent à vûe de pays. Le moyen donc de s'assurer sur leur parole, qu'en effet il n'y a personne qui ne croye l'existence divine,

vine, & que ceux qu'on nomme Athées ne font que des scelerats, qui s'efforcent par une malice furieuse de se defaire de la persuasion qu'il y'a un Dieu?

Un Ministre François qui écrivit contre les Athées l'an 1574. intitula ainsi le 2. chapitre : (1) *Es cœurs des hommes est naturellement empraint un sentiment de divinité qui ne peut estre entierement esteint, & effacé par la malice des reprouvez.* Voilà donc un homme qui nie entierement l'existence des Athées speculatifs. *Qu'on face recherche par tout l'univers, dit-il (2), qu'on examine tous les siècles passez, qu'on lise toutes les histoires tant anciennes que modernes, qu'on escoute ceux qui viennent de l'Amerique, & terres Neufues, ils tesmoigneront tous qu'à present & des tousjours la religion a eu, & a lieu entre les humains. Vrai est que le sentiment de divinité est estouffé en quelques-uns par leur malice : mais il n'est pas totalement esteint.* Par ces quelques-uns il n'entend pas un petit nombre de gens : il venoit de dire (3) „ C'est „ donc merveilles de voir TANT D'HOM- „ MES mentir a eux mesmes, lesquels au lieu „ de nourrir, & entretenir ceste semence, „ ce qu'elle puisse venir a maturité, pour „ en recueillir fruit ; entant qu'en eux tas- „ chent

(1) George Pacard, *theologie naturelle*, pag. 56. (2) *Id. ib.* pag. 59, 60. (3) *Id. ib.*

» chent de la suffoquer & esteindre ». Il assure dans son épître dedicatoire, qu'au commencement de son ministère il a eu à combattre (1) plustost contre les Epicuriens, & les Athées, que contre les Catholiques Romains. Nous voyons la terre, continuë-t'il, & notamment ce Royaume couvert (2) de Deïstes, Epicuriens, Ateïstes & autres tels monstres. Il parle encore plus fortement dans la preface (3): » Or ne faut il pas seulement dire qu'il y a fort peu d'hommes qui fassent estat de cest (4) avertissement, » ains plustost faudroit a pleine bouche deplorer leur stupidité, voire leur brutalité. Car la terre ne soustint ni ne nourrist oncques tant d'hommes corrompus, & profanes; l'impiété n'eust jamais la vogue de la façon; siecle ne s'est passé auquel les Esprits des hommes aient esté si prodigieux.

(1) Un autre Ministre qui sous le nom de Baruch Canopius publia en 1582. un livre intitulé *Atheomachie*, dit dans sa preface qu'en poursuivant le cours de sa vocation il a rencontré entre plusieurs autres empeschemens une large pepiniere de bourgeons d'amertume, c'est assavoir d'Atheisme brutal, de blasphemes horribles, & d'un prophane mespris de Dieu. (2) Conferez avec ceci les paroles de Viret rapportées dans le *Dict. histor. & crit.* à la remarque D de son article. (3) Pacard *ib.* pag. 17. (4) C'est-à-dire, de ce que Platon exhorte les hommes d'aller à Dieu.

„ gieux qu'ils sont a present. Les uns sont
„ Deistes , les autres Epicuriens , & la plus
„ part Athées „ .

Je vous demande s'il avoit connu personnellement tous ces impies ? Ne me repondez pas qu'il suffisoit qu'il eût disputé avec trois ou quatre , & que comme par un seul artifice des Grecs (1) on pouvoit juger de tous les autres , il pouvoit aussi juger du caractère de tous les Athées par celui de deux ou trois. Ô le beau moyen de se tromper ! Les hommes sont plus differens les uns des autres par l'esprit que par le visage. Ils vont à la même fin par mille sortes de routes. Il n'y a point de conséquence à tirer des motifs de l'un aux motifs de l'autre.

M^r Turretin est un de vos plus illustres témoins. Il decide (2) qu'il n'y a point d'Athées de speculation , mais en même tems il avouë que notre siècle est très-fecund en Athées (3) : *Quaestionem hanc (de Dei existentia) necessariam reddit hodie Atheorum , quorum nimis ferax est seculum hoc corruptissimum , execrabilis vefania , qui clarissima huic veritati impiè refragari non erubesc-*

(1) Accipe nunc Danaum insidias & crimino ab uno discce omnes. *Virg. Æn. lib. 2. vers. 65.*

(2) Francisc. Turretinus , theol. elenct. part. 1. loco 3. pag. 184. (3) Id. ib. pag. 175.

erubescunt..... (1) *Cum tantus sit hodie in mundo Atheorum numerus, mirum primâ fronte videri poterit, quòd tales dari, vel in dubium revocari possit, vel negari.* Je ne devrois pas vous parler de M^r Heidanus : il n'a point été décisif comme M^r Turretin. Il étoit en qualité de Cartesien un grand promoteur de l'idée innée : il lui est désagréable qu'il y ait tant de relations qui affirment que l'on a trouvé des peuples athées ; il voudroit bien (2) les rendre douteuses : mais en dépit de ses biais & de ses détours on connoît manifestement, qu'il accorde (3) qu'il y a de véritables Athées. Il se contente d'établir qu'ils ne sont pas fort nombreux en comparaison des Athées de pratique, qui tâchent de se délivrer de la croyance qu'il y a un Dieu (4), parce qu'étant forç criminels il leur conviendrait qu'il n'y en eût pas ; car il n'y a point d'autres gens, continuë-t'il (5), qui nient l'existence de Dieu que ceux à qui il seroit utile qu'il n'y eût.

(1) *Id. ib. p. 183.* (2) *Heidanus de origine erroris, pag. 183.* (3) *Talium Atheorum (practicè) omni tempore est magnus proventus atque ex hoc fonte verus Atheismus etiam aliquando ortum habet. Id. ib. pag. 181. Voyez ce qu'il a dit dans un autre livre & que je rapporte dans mon Dict. à la remarque L de l'article Maldonat.* (4) *Id. ib. pag. 252.* (5) *Nemo enim Deum non esse credit, nisi cui Deum non esse expedit. Id. ib. pag. 253.*

eût point de Dieu. Cela signifie clairement, 1°. Que la crainte des enfers porte les grands scelerats qui sçavent qu'ils ont mérité la damnation éternelle, à effacer de leur cœur la persuasion, non pas de Dieu simplement, mais de sa justice. 2°. Qu'il n'y a que de telles gens, qui se delivrent de cette persuasion. C'est donc par un tel motif qu'Epicure, que le Poëte Lucrece, que Pline ont nié la providence. Mais comment cela se peut-il dire ? N'étoient-ils pas plus vertueux que la plupart des Payens les plus credules ? M^r Heidanus ne sçavoit-il pas que Benoît Spinoza, & ceux qui philosophoient auprès de lui étoient d'une vie plus irréprochable que quantité d'orthodoxes ? Mais continuons de le citer. Il deplore que l'Athéisme se soit glissé au Septentrion, & que l'Occident n'en soit pas moins infecté que l'Orient ; que ce soit un mal qui a pénétré dans toutes les Cours, & qui se communique à tous les ordres ; que personne ne puisse passer pour fin politique sans avoir été instruit dans ce pernicieux college. Il encourage les Magistrats à exterminer ce monstre (1) : *Et tamen hac impietas inter non minimas seculi nostri calamitates numeranda venit, quæ contagione sua serpsit ad Septentrionem nostrum, & peregrina*

(1) Id. ib. pag. 257.

no calore illum infecit , ut ne Orienti aliquid concedat Occidens. Etenim pervasit omnes aulas , curias , omnes hominum status & ordines salutat , & quasi magistra docens , minerval ab omnibus exigit , ut nemo cati Politici nomen gestare dignus videatur , nisi hujus scholæ factus discipulus. Quod nisi Deus hoc malum compescat , & Magistratum cura advigilet , ut in herba opprimatur hoc lolium ; verendum , ne tandem vitalia exeat.

Vous pourriez vous servir de ce Docteur comme d'un demi-témoin, mais on ne vous le conseilleroit pas si l'on avoit bien examiné tout ce qu'il a dit sur la matiere. Il a eu bien plus en vûe de recueillir beaucoup de choses, que de les lier ensemble dans une bonne harmonie, & que d'en tirer des conséquences qui fussent justes, & qui ne s'entrechoquaient pas. Il rapporte (1) tant de causes de l'Athéisme qui peuvent tromper l'esprit sans qu'une conscience chargée de crimes leur donne des lettres de recommandation, qu'on doit s'étonner qu'il ne mette en ligne de compte que l'interêt d'éviter l'enfer. Ignoroit-il que l'esprit de l'homme est assez foible pour choisir (2) la fausseté

(1) *Ibid. lib. 4. cap. 2. & seq.* (2) *C'est-à-dire , entant que revêtuë des apparences de la verité pendant que la verité se presente sous la forme de la fausseté.*

fausseté preferablement à la vérité sans que les maladies du cœur y mêlent leurs influences, & sur tout lorsque les objets ne tombent pas sous les sens, & que leur nature est infinie ?

S'il vous donnoit son témoignage à pur & à plein comme font les (1) deux Ministres dont j'ai cité les paroles, vous n'en seriez guere plus avancé. Il seroit sujet aux mêmes reproches que les autres : fondoit-il les reins & les cœurs ? Avoit-il vû ce qui se passoit dans l'ame de tant de gens qu'il accuse ? Les connoissoit-il par leur nom ? Les avoit-il frequentez & catechisez ?

Mais je veux que ces reproches ne soient point valables : qu'y gagnerez-vous ? Ne puis-je pas vous citer des gens de grand poids, qui ont reconnu un Athéisme speculatif à quoi le défaut d'instruction, & non la malice avoit servi de berceau.

Si cela étoit nécessaire, je vous nommerois plusieurs Ecrivains illustres qui ne doutent nullement de la vérité des relations, où l'on affirme qu'il s'est trouvé des peuples athées dans le nouveau monde. Je me contenterai de vous citer Monsieur Arnauld ; son autorité est d'autant plus considérable, qu'il n'a jamais favorisé les opinions relâchées, & qu'il a été un fort grand esprit : »

(1) *George Pacard, François Turretin.*

prit : » (1) Tous ceux qui nous ont donné
 » l'histoire des Antilles demeurent d'ac-
 » cord , qu'avant qu'elles eussent esté dé-
 » couvertes par les Chrestiens , tous les ha-
 » bitans de ces Isles estoient dans une pro-
 » fonde ignorance de Dieu , n'en connois-
 » sant & n'en adorant ni de vray ni de faux,
 » & qu'ils n'avoient personne dont ils pus-
 » sent en estre instruits , tous leurs voisins
 » étant dans la mesme ignorance » . Il
 avouë donc qu'il y a eu des nations entie-
 res coupables de l'Athéisme speculatif ; or
 tant s'en faut qu'il les accuse d'être tom-
 bées , ou de s'être maintenues malicieuse-
 ment dans cet état , qu'il prouve (2) qu'elles
 ont été privées *des moyens suffisans pour con-*
noître Dieu , & qu'elles seroient excusables
 si la doctrine des Jésuites touchant l'igno-
 rance invincible étoit vraye. La raison sur
 quoi il se fonde pour soutenir que cet
 Athéisme n'est point innocent , est (3) qu'il
 le regarde comme une peine du peché ori-
 ginel.

(1) *Arnauld 4. denonc. du peché philosoph.*
pag. 35. (2). Id. 2. denonc. du peché philos.
pag. 89. & suiv. Voyez ci-dessus , pag. 377.
 (3) *Pour juger de la qualité des pechez de tant*
de peuples qui ont esté privés de la connoissance
du vray Dieu , il ne sert de rien de sçavoir,
s'ils ont eu , s'ils n'ont pas eu des moyens hu-
maines pour le connoître. Car s'ils en ont eu,
leur ignorance a esté un peché ; & s'ils n'en ont
point

ginel. Comme donc il suppose qu'une ignorance qui est la suite du péché originel ne disculpe pas, il conclut que l'ignorance de Dieu est punissable lors même que l'on a manqué de tous les moyens suffisans de connoître Dieu, & qu'elle ne coule pas des défauts particuliers (1) à une personne, mais seulement du vice commun à tous les enfans d'Adam.

Si quant à l'aveu de l'Athéisme de quelques peuples Americains, je me contente de vous alleguer M^r Arnauld, sans joindre à son témoignage celui de quelque fameux Ministre (2), comme il me seroit aisé, il n'en sera pas de même quant à l'invincibilité de l'ignorance de Dieu. L'autorité d'un Theologien Protestant vous paroîtra plus respectable

point eu, s'a esté une peine du péché. Et en l'un & l'autre cas on ne peut nier sans erreur qu'ils n'ayent violé la loy de Dieu en faisant ce qu'elle défend, quoiqu'ils ne l'ayent pas connue. Id. 1. denonciat. pag. 46. Voyez aussi la 2. denonciat. pag. 85.

(1) *Voyez la seconde denonciation, pag. 86.*

(2) *Multa (gentium barbararum) ne cogitant quidem se peccatores esse, nec Deum ullum adorant, nec ullum nomen habent, quo Deum exprimant; quod de Brasiliensibus notavit Clariss. Vir Joannes Laetius noster in eximio opere. Frider. Spanhem. exercitar. de gratia universalis, tom. 1. pag. 569. Voyez aussi pag. 655.*

respectable que celle d'un Docteur de Sorbonne : c'est pourquoi je vais vous citer un sçavant Ministre , qui reconnoît que certains Athées seroient innocens , si l'ignorance invincible disculpoit les hommes. Il se sert de cette consequence pour refuter les privileges que l'on voudroit attacher à l'ignorance invincible. Voici ses paroles (1) : „ Dans cette supposition , l'ignorance „ invincible s'étend à toutes choses ; parce „ qu'il n'y en a pas une seule , sur laquelle „ on ne trouve des difficultez qu'on ne „ peut lever : Il y aura une ignorance invincible repandue sur l'existence de Dieu ; „ car combien de difficultez peuvent naître dans l'esprit d'un Athée de speculation ? Et une ame qui n'aura pas la force „ de digérer les objections que lui fait un „ Sophiste , & qui par cette foiblesse , fera „ profession ouverte d'impiété , ne laissera „ pas d'être couronnée dans le Ciel , comme les Martyrs du Dieu Vivant. On a „ beau dire , on ne peut exempter l'Athéisme de l'ignorance invincible & innocente , puisqu'il peut se trouver sur cette „ matiere , des difficultez réelles , insurmontables à certains esprits „ . Vous voyez que c'est aller beaucoup plus loin que

(1) *Basnage traité de la conscience*, liv. 1. ch. 6. pag. 72. 73. édit. d'Amst. 1696.

que M^r Arnauld ; car on ne s'arrête point aux Athées qui n'ont jamais entendu parler de Divinité , on parle de ceux qui ont fait des discussions sur l'existence divine, & comparé preuve à preuve , objection à objection ; & l'on convient que de bonne foi ils pourroient prendre le mauvais parti ; car ceux qu'on refute ne prétendent pas disculper l'ignorance volontaire.

Un autre Ministre , celui-là même qui a tant crié contre mes Pensées diverses , avoit déjà proposé cette objection à ceux qu'il croit être trop favorables à l'ignorance invincible. Il (1) observe que les Cannibales *ne connoissent aucune religion , aucune distinction de bien ni de mal ; que (2) leur ignorance est invincible par rapport à leur naissance & leur éducation. Nés & élevés comme ils sont , il est moralement impossible qu'ils soient autres qu'ils sont ; & s'il étoit vrai que la suffisance de la notification se dût toujours mesurer par rapport aux préjugés , à l'éducation, & aux autres obstacles externes , il seroit certain que ces Cannibales n'auroient reçu aucune notification suffisante par rapport à leur état , des loix de la nature & de l'existence d'un Dieu qui veut être adoré , & par conséquent ils ne seroient en façon du monde coupables,*

(1) Jurieu , des Droits des deux souverains, pag. 54. édit. de Rotterdam. 1687. (2) Id. ib. p. 55.

pables, & ne sçauroient être justement punis. (1) Ils ne commettent rien contre la conscience, car ils croient de bonne foi que tout est permis. Il soutient (2) que si l'ignorance de bonne foi disculpe dans le cas même d'infidélité, elle disculpe les Athées; car il croit que l'Athéisme de bonne foi est revêtu dans l'esprit d'un Athée de toutes (3) les livrées de la vérité (4), qu'un Athée n'est point blasphémateur selon sa propre doctrine, que quand il offense Dieu par des paroles d'incrédulité & d'Athéisme, il n'offense qu'une chimère & un être de raison selon sa pensée, & que puis qu'il a (5) un sentiment intérieur qu'il n'y a point de Dieu, qu'il sent cela dans son intérieur, on ne peut point dire qu'il n'a point de conscience.

Vous voilà condamné hautement par deux Ministres. Ils reconnoissent des Athées qui se trompent de (6) bonne foi, & qui sont

(1) *Id. ib. pag. 56.* (2) *Id. ib. pag. 61.* (3) Il y a de tous les droits dans l'original: mais sans doute l'Auteur vouloit dire livrées. Si on lit toute la page, on voit qu'il a dû s'exprimer ainsi, comme il le fait pag. 64. (4) *Id. ib. pag. 62.*

(5) *Id. ib. pag. 65.* (6) En prenant ce mot dans le sens du commentaire philosophique sur contrainstes d'entrer, où l'on declare en toute occasion, que ceux qui errent parce qu'ils ont négligé de s'instruire, ou qu'ils ont examiné les raisons du pour & du contre sans une intention sincère de decouvrir la

sont par conséquent d'une autre espece que ceux que vous m'alleguez.

De peur qu'on ne croye que le dernier de ces deux Ministres n'a parlé ainsi, que dans la chaleur de la dispute, & que l'équité demande que je ne me prevaille pas de ce qui peut lui être échappé en ce moment-là, & que peut-être il auroit nié le lendemain s'il avoit eu à écrire sur une matiere differente, je vous prie d'observer qu'il avoit déjà soutenu la même chose, & qu'il l'a soutenue depuis (1) : *Si le mensonge travesti peut entrer dans les droits de la verité, il s'ensuivra qu'un ATHEE DE BONNE FOY est en droit de blasphemer contre Dieu, de dire que ce qu'on appelle Dieu est un fantôme vain, & une Idole de nôtre imagination.* Selon les principes de la tolerance (2) „ UN ATHÉE DE BONNE FOI „ qui a cherché Dieu, qui a trouvé que le „ monde est Dieu, & qu'il n'y en a point „ d'autre, en est quitte pour cela; *voilà sa verité toute trouvée* „. Vous voyez donc que je vous allegue non pas un sentiment passager,

verité, mais plutôt avec le desir de se confirmer dans leurs préjugés pour l'intérêt de quelque passion, n'errent pas de bonne foi.

(1) *Id. système de l'Eglise, pag. 184. édit. de Dordrecht. 1686.* (2) *Id. tableau du Socinianisme, pag. 320. édition de la Haie 1690.*

passager de ce Ministre , mais ses dogmes arrêtez , digerez & bien constans.

§. CI.

*Sentimens des Scholastiques sur l'existence de
l'Athéisme speculatif & quelquefois
innocent.*

Je puis ajouter qu'il y a plusieurs celebres Theologiens de la Communion Romaine , qui ont enseigné publiquement qu'il se peut trouver des hommes , en qui l'ignorance de toute Divinité n'est pas une faute. Vous me direz que cette proposition est très-éloignée de la verité. Soit , mais elle ne laisse pas de vous faire voir que votre supposition n'est pas veritable évidemment ; car si elle l'étoit , la supposition contraire seroit évidemment fausse , & par conséquent abandonnée de tous les Theologiens. Vous voyez donc que votre hypothese est une chose problematique , elle est donc ici très-defectueuse , très-infructueuse.

Le mepris que vous avez pour les Scholastiques me fait croire , que vous ignorez qu'on ait soutenu ce que je viens de vous dire touchant l'innocence de certains Athées. Je me crois donc obligé d'en venir aux citations. Je ne commencerai point par un Casuiste relâché , mais par un Moine

ne de l'Ordre de Saint Augustin, Ordre qui ne sympathise pas beaucoup avec les Jésuites.

Jean du-Pui Professeur royal en Theologie dans l'Université de Toulouse soutient (1) que l'existence de Dieu, ou ce qui est la même chose, cette proposition, *il y a un Dieu*, ne nous est point connue par elle-même. Il le prouve par sept raisons dont la dernière est l'autorité des Docteurs, Thomas d'Aquin, Cajetan, Bannez, Gregoire de Valence, Molina, Sumel, Suarez, Gillius. Il remarque que ce dernier a cité en confirmation un nombre innombrable de Scholastiques & de Philosophes. Il s'objecte que Saint Jérôme, Isidore, Gregoire de Nazianze, Jean Damascene, & plusieurs autres Peres assûrent communément que la nature nous imprime la connoissance de la Divinité. Il répond qu'ils ont seulement voulu dire, (2) qu'il est au pouvoir

(1) *Non est per se notum nobis Deum esse, seu quod idem est, hac propositio, Deus est, non est per se nobis nota.* Joannes Puteanus in Summam D. Thomæ, pag. 22. edit. Tolos. 1627.

(2) *Docent Patres isti & alii multi in potestate cujuslibet nostrum esse investigare Dei cognitionem ex meditatione rerum creatarum, quod nos ultro fatemur. Cognitionis tamen ista nusquam erit distincta, licet tantum confusa.* Id. ib. pag. 23.

pouvoir d'un chacun de rechercher la connoissance de Dieu par l'examen des creatures, ce qu'il accorde volontiers, mais que cependant cette connoissance ne sera jamais distincte. Ayant repondu à une seconde difficulté, il tire de sa doctrine précédente cette conclusion, qu'il y a tel homme en qui d'ignorer qu'il y a un Dieu n'est pas une faute (1) : *Colliges ex istis posse dari ignorantiam inculpabilem in aliquo de existentia Deitatis.*

Le fameux Caramuel remarque que les plus illustres Theologiens affirment, que l'ignorance de Dieu est quelquefois invincible. C'est la même chose selon eux que d'être exempte de faute (2).

Un peu avant que M^r Arnauld denoncât le peché philosophique, le Pere de Reux Jésuite Professeur en Theologie à Louvain y fit soutenir (3) cette these (4) : *Quamvis existentia Dei etiam populariter sit demonstrabilis, non modò tamen non est propriè per se nota quoad nos, sed etiam fieri potest, ut ab homine ordinariis tantùm divinæ gratiæ auxiliis prævento ignoretur (5) tantisper*

(1) Id. ib. (2) Voyez Mr Arnauld 1. denonciat. du peché philosoph. pag. 48. 49. (3) Au mois de Decembre 1688. (4) Voyez Mr Arnauld ibid. pag. 5. & 6. (5) Mr Arnauld oublie ce mot *tantisper* (apparemment par megarde,

per inculpatè. C'est-à-dire, „ Quoy que
 „ l'existence de Dieu se puisse demonstrier
 „ d'une maniere proportionnée à l'intelli-
 „ gence du peuple : il est vrai neanmoins
 „ que non seulement elle n'est pas propre-
 „ ment connue par elle-même à l'égard de
 „ nous ; mais qu'il se peut faire qu'elle soit
 „ ignorée pour peu de tems par un homme
 „ aidé seulement des secours ordinaires de
 „ la grace sans qu'il y ait de sa faute „ .

Un Ecrit (1) publié par les Jésuites contre la denonciation de M^r Arnauld , porte que le Pere de Reux n'approuve point toute la doctrine denoncée , *Qu'il n'y a que trois articles que ce Pere soutient sur ce sujet avec la plus grande partie de ses Confreres, & des Theologiens. Le 1. que l'existence de Dieu peut être ignorée pour quelque peu de tems sans peché, inculpatè, par des personnes qui ont l'usage de la raison.* Je n'ai pas assez suivi cette dispute pour pouvoir vous dire de quelle maniere on pretend, que l'Athéisme peut passer de l'état de non criminel à l'état de criminel. M^r Arnauld soupçonne (2) que le mot *tantisper* est un artifice, & il

voyez la 2. denonciation , pag. 28. 29.) ce qui fit crier furieusement contre lui. Voyez les mêmes pages de la 2. denonciation.

(1) Il se trouve à la fin de la 2. denonciation de Mr Arnauld. (2) Arnauld. 2. denonciat. pag. 81.

il montre (1) par tant de raisons que les moyens suffisans divins & humains pour connoître Dieu ont manqué aux peuples de l'Amerique , qu'on ne peut guere comprendre, que s'ils ont ignoré Dieu *incou-
pablement* quelques années, ils ne l'aient ignoré *incou-
pablement* jusques à la mort. Le Ministre qui a parlé (2) des Cannibales avouëroit tout cela, & ne le pourroit defa-
voüer.

(1) *Ibid.* pag. 89. & suiv. (2) *Ci dessus*, p. 176.

§. C II.

Reflexion sur la maniere dont les Scholastiques supposent que l'Athéisme cesse d'être innocent. Inutilité des methodes relâchées d'expliquer la predestination.

Jem' imagine que l'expedient qu'on emploie ici ressemble beaucoup à l'hypothese du Cardinal de Lugo, que j'ai rapportée dans son (1) article ; c'est-à-dire, que l'on suppose que ces sauvages de l'Amerique reçoivent de Dieu un secours extraordinaire par des graces , & par des illuminations interieures auxquelles s'ils ne repondent pas comme il faut, ils deviennent criminellement Athées , au lieu qu'auparavant ils l'étoient
sans

(1) Voyez le *Diction. hist. & crit.* à la page xiii. des additions du 2. tome de la 2. édition.

fans qu'il y eût de leur faute. A ne regarder cette hypothese que d'un certain sens, on peut trouver pardonnables les erreurs qu'elle renferme ; mais si on la considere d'un autre côté par où je ne l'envisageai pas lorsque je fis une addition à l'article *Lugo*, elle paroît horrible à moins que l'on n'y ajoute cette circonstance, c'est que ces sauvages profitent du secours extraordinaire que Dieu leur fournit ; car s'ils perseverent dans leur état il se trouvera que ce secours extraordinaire n'aura servi qu'à les rendre criminels & plus malheureux. De sorte que l'hypothese qui devoit servir à amplifier l'idée de la misericorde de Dieu est plus capable en effet d'amplifier la notion de sa rigueur, puisque ces graces, ces illuminations interieures n'ont fait qu'empirer l'état de ces malheureux ; & que Dieu sçavoit très-bien qu'elles n'auroient point d'autre suite que celle-là. M^r Arnauld (1) a très-bien poussé cette objection. Il est évident qu'un Medecin qui ne donneroit aucun remede auroit plus de charité, qu'un Medecin qui donneroit des remedes qu'il sçau-roit certainement que la constitution du malade rendroit mortels.

Mais enfin, dira-t'on, ces graces ont pû sauver les Americains. Mais, repliquera un
autre,

(1) *Arnauld ubi supra*, pag. 127. & suiv.

autre, elles n'ont sauvé personne, & Dieu sçavoit bien cela. Je me souviens ici d'une remarque qui fut faite sur ce que les Stoïciens disoient, que si l'homme ne se conduit pas sagement, c'est sa propre faute. On leur objecta que c'est toute la même chose que personne ne soit sage, & que personne ne puisse être sage; car effectivement peu importe qu'on puisse acquérir un bien si jamais on ne le possède. Tous les habitans d'un certain país peuvent être sains, mais ils sont toujours malades. Sont-ils moins malheureux que s'ils ne pouvoient jamais être sains? (1) *Si stultitia consensu omnium philosophorum majus est malum, quàm si omnia mala & fortuna & corporis ex altera parte ponantur: sapientiam autem nemo assequitur: in summis malis omnes sumus, quibus vos optimè consultum à Diis immortalibus dicitis. Nam ut nihil interest, utrum nemo valeat, an nemo possit valere: sic non intelligo quid intersit, utrum nemo sit sapiens, an nemo esse possit.* Ce sont dans l'usage deux choses équivalentes, se vanter d'être infaillible, & croire qu'encore qu'on soit faillible, l'on ne se trompe jamais. Pareillement

ce

(1) Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 669. Les paroles qui precedent celles-ci ont été citées dans le Dict. hist. & crit. vers la fin de la remarque E de l'article Pauliciens.

ce sont deux choses aussi pernicieuses l'une que l'autre dans la pratique , si l'on se trompe toujours quoiqu'on puisse la discerner. Il résulte de là qu'une faculté (1) dont on ne se sert jamais n'est point une chose, qui fasse nombre parmi les biens d'une personne , ce n'est qu'un zero , & néanmoins ayant été inutile dans cette vie , elle causera dans l'autre un mal éternel.

Concluez de là en passant que les voyes les plus radoucies qu'on puisse inventer sur le mystere de la predestination sont celles, qui au bout du compte augmentent le plus les difficultez. Le mieux est d'adorer dans le silence ce profond abîme. C'est une pierre jetée dans votre jardin : vous suivez (2) les hypotheses de Saumur , & je vous apprens , si vous l'avez oublié , que l'un de ceux qui écrivirent contre M^r Amyraut lui soutint (3) , que l'on donne une idée beaucoup plus foible de la bonté de Dieu lorsqu'on parle d'une grace universelle destinée à tous les hommes ; mais que la plû-

part

(1) *Il y a cet aphorisme dans les Ecoles , frustra est potentia quæ non traducitur in actum, mais on l'embroïlle par tant de distinctions que ce n'est plus qu'une chimere. Voyez Thomasi dilucidationes. Stahlianas , pag. 94. & seq.*
 (2) *Voyez ci-dessus , pag. 62.* (3) *Frider. Spanhem exercit. de gratia univers. tom. 2. pag. 1501. & seq.*

part ne pourront pas accepter, que lorsqu'on avouë que Dieu ne destine sa grace qu'à ceux à qui il a résolu de donner la force d'y consentir. C'est toute la même chose, disoit le Theologien Particulariste, de ne rien faire pour le salut des hommes, & que de les vouloir sauver par des graces qui dépendent d'une condition, que Dieu sçait certainement qu'ils n'accompliront jamais, & qu'ils ne pourront accomplir (1). Souvenez-vous, s'il vous plaît, que selon M^r Amyraut ces graces-là ne serviront qu'à aggraver le malheur des incredules, *offerri (virtutem mortis Christi) quibus destinata non est non modo ad salutem nihil prodest, sed damnationem & exitium aggravat, ob infallibilem incredulitatem* (2). Il objecte cela à ses adversaires, mais vous ne pouvez pas nier que sa doctrine ne souffre la même difficulté.

(1) *Nec Dei sapientis nec boni est victoriam illis destinare, vel acquirere sub conditione fidei qui in aeternum nec credituri sunt nec credere possunt sine dono suo quod tamen talibus largiri non vult. Adeoque talibus æque ad salutem consequendam prodest, victoriam illis destinari vel acquiri sub conditione fidei, ac nec destinari nec acquiri. Et revera si illis acquisita fuisset, acquisita fuisset sub conditione præstabili, vel conditionis ipsius præstandæ gratia illis facta fuisset. Id. ib. tom. 1. pag. 280.*

(2) *Amyraut. apud Spanhem. ib. pag. 269.*

difficulté. Monsieur Spanheim le lui fit voir (1), & lui soutint que ce n'est pas une conséquence qui doive passer pour absurde : il en prouve la vérité par des exemples tirés de la Bible (2). Notre pauvre raison se perd là-dedans : la foi doit être notre seul refuge.

Je finis ce chapitre par vous prier de prendre garde à la multitude des Docteurs qui sont ici contre (3) vous. Si l'affaire étoit remise à la pluralité des suffrages, vous perdriez sans doute votre procès.

(1) *Spanhem. ibid. pag. 3.* (2) *Voyez l'institution de Calvin, lib 3. cap. 24. n. 13. Malderus à la pag. 284. de son Anti-synodica en a cité ces paroles (avec d'autres passages des Theologiens Particularistes) Ecce vocem ad eos (reprobos) dirigit, sed ut magis obsurdescant, lucem accendit sed ut reddantur cæciores ; doctrinam profert sed qua magis obstupescant ; remedium adhibet sed ne sanentur.* (3) *C'est-à-dire, par rapport à l'Athéisme spéculatif.*

§. CIII.

Troisième défaut de la seconde objection : elle compare irrégulièrement les Athées aux Polythéistes.

Voici encore un grand défaut dans votre seconde objection. Vous n'opposez aux Idolâtres que les Athées pratiques. Or selon vous les Athées de cette espèce sont les seuls qu'il

qu'il y ait au monde, & ils voudroient bien secouer le joug de toute Divinité, mais ils n'en peuvent venir à bout. Ils vivent par conséquent & ils meurent dans la persuasion actuelle qu'il y a un Dieu ou des Dieux. Il n'est donc pas plus vrai qu'ils sont Athées, qu'il est vrai que des gens pauvres qui travaillent inutilement à devenir riches, sont riches. Vous avez donc mal dressé la comparaison. Vous étiez obligé de la faire entre ceux qui croient, & ceux qui ne croient pas qu'il y ait des Dieux, & vous l'avez faite entre deux sortes de gens qui croient les uns & les autres l'existence de la Divinité. Ils different seulement en ce que les uns la croient avec plaisir, & les autres malgré eux. Votre parallèle seroit juste si vous aviez eu dessein de comparer les Idolâtres qui le sont volontairement avec les Idolâtres qui le sont malgré qu'ils en aient, mais ce n'étoit pas votre intention, & il eût été absurde de se proposer un tel parallèle. Je vous accorde qu'il fait trouver plus de malice & plus de rage contre la divinité dans les uns que dans les autres; mais cela prouve seulement qu'entre les personnes persuadées de l'existence divine, il y en a dont l'impiété est plus grande que celle des autres. Qui l'a jamais nié? Il ne s'agissoit pas plus de cela entre vous & moi que du grand Mogol.

D'ailleurs

D'ailleurs il faut que je vous dise que pour écarter du parallèle toute illusion, il est nécessaire de se fixer à quelque chose de moins vague que l'idée que vous avez prise. Laissons là les peuples dont l'Athéisme est appelé négatif, ils n'ont point rejeté ce qu'on a voulu leur apprendre de l'existence divine. Personne ne leur en avoit parlé, ils sont demeuré dans l'ignorance par le défaut d'instruction, & sans nul dessein. Parlons des particuliers qui ont donné dans l'Athéisme positif, & supposons qu'ils étoient nez dans Athenes (1), & que dès l'enfance ils avoient appris à honorer les faux Dieux, & qu'ils avoient conservé jusqu'à l'âge de 25. ans la persuasion où étoit le peuple. Supposons qu'à l'âge de 30. ans ils ne croyoient aucune Divinité, & qu'ayant connu le ridicule des Dieux du Paganisme, ils n'avoient trouvé rien de plus probable que de dire avec le Philosophe (2) Straton que toutes choses avoient été faites par une nature inanimée. Comparons-les un peu avec les Atheniens qui étoient aussi idolâtres à 30. ans qu'à 25.

Direz-

(1) Voyez ci-dessus dans le chapitre 74. une semblable supposition. (2) Vous trouverez quelque chose de sa doctrine dans mon Diction à la remarque A de l'article Spinoza. Voyez aussi la bibliothèque choisie de Mr le Clerc tom. 2. pag. 27. & suiv.

Direz-vous que ces Athées ont effacé de leur cœur l'image de Dieu avec laquelle ils étoient nez , mais que les autres Atheniens l'ont retenuë ? Vous auriez grand tort de dire cela , puisqu'il est certain que les Idolâtres n'ont point conservé l'idée de Dieu que la nature leur pourroit avoir donnée. Ils ne connoissoient que de faux Dieux, que des Dieux abominables , & ce seroit une impieté que de dire qu'ils étoient nez le cœur imprimé de l'image de ces Dieux ; car ce seroit soutenir que le vrai Dieu avoit gravé dans leur cœur cette idée monstrueuse de divinité. Si nos ames sont unies à nos corps avec l'empreinte de l'image de Dieu, il faut nécessairement que cette image soit celle du vrai Dieu , & par conséquent les Atheniens idolâtres étoient aussi coupables que les Athées du crime d'avoir effacé de leur cœur l'idée de Dieu que la nature leur avoit donnée. Ils étoient privez de cette image tout autant que les Sectateurs de Straton. Jusques-là donc vous ne pourrez pas trouver que l'injure qu'ils ont faite à Dieu soit moins offensante que l'Athéisme.

Si vous me dites que ni les uns , ni les autres n'ont eu dans leur enfance l'idée du vrai Dieu , mais seulement celle des divinités qu'on adoroit à Athenes , je vous répondrai qu'il s'ensuit de là que les Athées
dont

dont je parle , n'effacerent point de leur cœur l'image de Dieu , & qu'ils effacerent seulement l'image des fausses divinitez. Cette conduite étoit si juste & si raisonnable que Dieu ne pouvoit lui refuser son approbation. Il deteste ceux qui adorent les idoles , il ne peut donc point trouver mauvais que l'on en connoisse la vanité , & qu'on en rejette le culte. Jusques-là donc encore vous ne pouvez pas trouver que ces Athées aient fait un plus grand outrage à Dieu que les Idolâtres.

Si revenant à l'idée innée vous m'objectez que les Idolâtres n'en ont fait qu'une fausse application , mais que ces Athées l'ont abolie entierement , je vous repondrai que c'est une injure beaucoup plus atroce , & une malice beaucoup plus noire (1) de barbouiller , de defigurer une image , de l'exposer en spectacle ridicule à tous les passans , que de la jeter au feu. Vous n'avez donc aucun sujet de pretendre jusques ici que Dieu ait été plus offensé par les Athées , que par les Payens , & ce n'est pas sans raison que je pretens le contraire.

Vous me repliquerez sans doute que les Athées ont rejeté les fausses divinitez sans reconnoître la veritable , qu'ils n'ont voulu avoir aucun Dieu , ni vrai , ni faux ; mais
que

(1) Voyez ci-dessus , pag. 118.

que les Idolâtres n'ont point eu cette aversion, car ne pouvant trouver le vrai Dieu, ils ont voulu pour le moins avoir de faux Dieux. Trouvez-vous là, Monsieur, un morceau de parallèle qui soit utile à votre cause? Vous en jugez mal, permettez-moi cette expression. C'est le grand crime des Athées, je vous l'avoue, qu'après avoir si justement & si raisonnablement détrôné tous les faux Dieux, ils n'ayent pas mis le véritable sur le trône, mais ce crime quelque criant qu'il puisse être, est une injure moins sanglante pour le vrai Dieu que celle qu'il a reçue des Idolâtres, qui après l'avoir détrôné ont mis sur son trône les plus infames divinités qu'il fut possible d'imaginer : les comparaisons que j'ai données là-dessus (1) ne vous sont pas inconnues.

Pour vous montrer d'une manière plus précise les irregularitez de votre parallèle, je vais vous marquer comment il faut établir la comparaison.

Ces Athées Atheniens dont je vous parle, & les autres Atheniens se trouvoient exactement dans les mêmes termes pour ce qui regarde la rejection du vrai Dieu. Ils étoient privez également de la connoissance de sa nature, & ils ne lui rendoient pas plus de culte les uns que les autres. Ils diffé-

roient

(1) Voyez ci-dessus, pag. 151.

roient en ce que les uns n'adornoient point les idoles, & que les autres les adornoient. Cette difference est pleinement à l'avantage des Athées, c'est un très-grand crime de moins : vous n'oseriez disconvenir que l'idolâtrie payenne n'ait été une monstrueuse abomination, & infiniment odieuse au vrai Dieu.

C'est un grand défaut d'esprit de n'avoir pas reconnu dans les ouvrages de la nature un Dieu souverainement parfait. Mais puisque les Idolâtres n'ont pas eu plus de connoissance de ce souverain Être que les Athées, ce défaut n'est pas plus petit dans les uns que dans les autres. Ainsi par cet endroit-là le parallèle ne vous sert de rien.

C'est un grand défaut d'esprit que de croire qu'une nature sujette aux passions les plus injustes & les plus sales soit un Dieu, & mérite nos adorations. Voilà qui est tout sur le compte des Idolâtres.

Si c'est une malice & une depravation furieuse de la volonté que d'effacer de son ame l'idée du vrai Dieu, les Atheniens Payens sont aussi coupables de ce côté-là que le Philosophe Straton, car tout comme lui ils manquoient de cette idée. Si on veut les excuser en disant qu'ils ne l'avoient jamais eue, on excusera ce Philosophe en même tems.

S'il y a lieu de presumer que les Athées
en

en question ne le devinrent que parce qu'ils souhaiterent de n'être point refrenés dans leurs passions par aucune crainte de Dieu, il est probable que leurs compatriotes ne persévérèrent dans l'idolâtrie que parce qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux qui pour quelques grains d'encens, & pour la fumée de quelques sacrifices repandoient des biens sans nombre sur leurs devots. Ajoûtez à cela qu'ils trouvoient commode d'avoir des Dieux adulteres, fourbes, sujets aux mêmes passions que le Genre-humain, & par conséquent fort propres à fournir de bonnes excuses aux pecheurs, & à leur faire espérer une pleine impunité. Dans ce morceau de parallèle où sera, s'il vous plaît, la plus grande corruption du cœur?

Si à cause du poids de l'éducation & de la coutume, c'est une erreur pardonnable d'attribuer à des êtres qui ont commencé, qui sont imparfaits & pleins de vices, la nature de Dieu, de les invoquer, de les adorer; ce ne sera pas une erreur moins pardonnable d'être séduit par les objections que l'on peut faire contre la coéternité de deux principes (1) independans, l'un spirituel,

(1) *Je n'entens que l'independance quant à l'existence, car je sçai que les Payens donnoient du pouvoir aux Dieux sur la matiere; c'étoit une nouvelle*

tuel, l'autre corporel, ou par les difficultez qui resultent de ce que la matiere n'auroit pas été toujourns, &c. Il est plus facile à l'esprit humain de reconnoître les absurditez de la religion payenne que de demêler la verité parmi tant d'opinions embarrassées que les Philosophes debitoient sur la nature de Dieu. Notre esprit est tourné de telle sorte qu'il decouvre plus aisément ce qu'il y a d'incertain dans une doctrine, que le point où est le siege de la verité. Je ne vous dis pas ceci pour vous obliger à croire que l'Athéisme soit excusable, mais pour vous guerir de la prevention qui vous porte à excuser l'idolâtrie payenne comme si elle n'étoit qu'une simple erreur de l'entendement. La sainte Ecriture, & les Peres vous apprendront un autre langage.

nouvelle source de difficultez : voyez mon Dictionnaire, p. 1138. 1139. 1555. 2275. de la 2. édition.

§. CIV.

S'il étoit facile aux Payens qui avoient connu la fausseté des idoles de parvenir à la connoissance du vrai Dieu.

Vous ne voudrez point demordre de votre objection, vous la fortifierez de cette instance ; les Atheniens qui après avoir examiné depuis l'âge de 25. ans, jusques à celui de 30. la religion de leur país l'auroient
entierement

entièrement rejetée sans s'attacher néanmoins à aucune autre , seroient beaucoup plus criminels que ceux qui n'ayant jamais examiné le culte public , ni douté même qu'il ne falût suivre bonnement & simplement la tradition & la coutume , ont adoré les idoles toute leur vie. Vous en donnerez pour raison que les personnes qui ont l'esprit vuide des fausses images de la divinité , & l'ame purgée des ordures du Paganisme peuvent plus facilement faire place à la notion du vrai Dieu que les personnes qui ont la tête toute remplie des chimères superstitieuses des Gentils. Je vous accorderai sans peine que cette raison est valable ; c'est à vous à voir si elle sera goûtée de ceux qui disent que l'idolâtrie est préférable à l'Athéisme à cause qu'ils se figurent que (1) les Idolâtres sont plus aisez à convertir que les Athées.

Mais vous devez encore plus prendre garde s'il vous sera bien possible de prouver que ces Athées Atheniens ont eu tant d'avances pour connoître le vrai Dieu , qu'il n'y a que la malice ou que l'ignorance affectée qui ayent pû les éloigner de cette importante vérité. Si vous croyez qu'il est très-facile de prouver cela , c'est une marque que vous n'avez pas fait de profondes réflexions

(1) Voyez ci-dessus , pag. 67.

flexions sur ces deux choses, l'une que tous les systemes des Philosophes Payens supposent l'éternité de la matiere, l'autre qu'ils donnoient à Dieu une veritable étendue. Or en supposant que la matiere existe par elle-même, on ne peut plus conclure de ce qu'un Être existe indépendamment de toute cause, qu'il est souverainement parfait. Et si l'on suppose qu'un Être a de l'étendue, on ne peut nier raisonnablement qu'il n'ait des parties distinctes les unes des autres. Comme donc l'étendue des unes n'est point l'étendue des autres, il faut dire aussi que la science & que la puissance des unes ne sont point la science & la puissance des autres. On ne peut donc jamais arriver par cette route à la connoissance du vrai Dieu qui est un Être dont l'infinité de puissance & de science est réunie dans un seul point, & non dispersée dans une masse infinie d'étendue. Qu'on reconnoisse tant qu'on voudra un premier Être, un Dieu suprême, un premier principe, ce n'est pas assez pour le fondement d'une religion : je vous l'ai (1) déjà dit, & je le repeterai plus amplement : il faut de plus établir que ce premier Être par un acte unique de son entendement connoît toutes choses, & que par un acte unique de sa volonté, il maintient un certain

(1) *Ci-dessus, pag. 103.*

certain ordre dans l'Univers, ou le change
 selon son bon plaisir. De là l'esperance
 d'être exaucé quand on le prie ; la crainte
 d'être puni quand on se gouverne mal ; la
 confiance d'être recompensé quand on vit
 bien ; toute la religion en un mot , & sans
 cela point de religion. Je puis vous prouver
 par des Philosophes & par des nations bar-
 bares que la rejection du culte de toute di-
 vinité se trouve conjointe avec l'admission
 d'un premier principe de toutes choses
 (1) » : Spinoza fameux Athée de ce siècle
 „ croit un Être infiniment parfait , un Être
 „ nécessaire , qui a des attributs infinis,
 „ dont la pensée & l'intelligence font l'un,
 „ un Être éternel & qui subsiste par soy-
 „ même. C'est une assez juste idée de Dieu.
 „ Mais il attache cette idée au monde visi-
 „ ble & étendu „ . Et voilà pourquoi il
 tombe dans l'irreligion (2) : *On ne remarque*
point que les (3) Hottentots aient quelque
Divinité, qui soit l'objet de leur adoration.
Ils reconnoissent bien qu'il y a un Etre souve-
rain, auquel ils donnent le nom de Humma,
qui

(1) Jurieu, tableau du Socianisme, pag. 146.

(2) Dapper, description de l'Afrique, pag. 389.
 Voyez ci-dessus, pag. 107. des peuples de Ca-
 nada qui reconnoissent un Dieu sans l'invoquer.

(3) Peuple de la Cafrerie proche le Cap de bonne
 esperance.

qui fait tomber la pluie & souffler les vents, & qui donne le chaud & le froid. Mais ils ne croient pas qu'on soit obligé de lui rendre hommage, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluie, & les brûle tantôt de chaleur & de secheresse, au lieu de donner chaque chose en (1) sa saison. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils croient que cet Être souverain est une cause qui ne connoît point ce qu'elle fait, ou qui ne sçauroit agir que comme elle agit, & que c'est sur ce pied-là qu'ils lui refusent leur hommage.

Vous voyez par là que si nos Atheniens devenus Athées ont pû parvenir à la connoissance du vrai Dieu, & par (2) conséquent à son culte, il faut qu'ils ayent pû reconnoître l'existence d'une nature qui sans aucune extension, & sans aucune composition a une science, une sagesse, une bonté, une justice, une puissance infinies; car s'ils avoient seulement admis un moteur intelligent repandu par toute la masse de

(1) Il semble qu'ils parleroient mieux s'ils disoient dans la juste proportion, car pour l'ordinaire l'excès de pluie a sa saison, comme l'excès de chaleur a la sienne. (2) On ne fait point difficulté de dire dans les écoles de Theologie que cette proposition, Deus est colendus, Dieu doit être honoré, est plus évidente que telle-ci, Deus est, il y a un Dieu.

de la matiere, ils n'auroient pas crû être obligez de lui donner cette providence generale qui est le fondement de la religion. Ils auroient pû raisonner ainsi : ce moteur n'est tout entier nulle part , ni quant à sa substance , ni quant à sa force , donc il n'existe tout entier en aucun lieu , quant à sa science : donc il n'y a rien qui par une idée pure & simple connoisse tout à la fois le present, le passé & l'avenir , les pensées & les actions des hommes, la situation & les qualitez de chaque corps , tout ce qui peut resulter de l'application des causes actives aux sujets passifs , &c. donc la science de ce moteur est par tout bornée , & comme son (1) mouvement quelque infini qu'on le suppose (2) dans l'infinité des espaces est néanmoins fini en chaque partie, & modifié diversément selon les rencontres , ainsi sa science quelque infinie qu'elle puisse être *extensive* par dispersion , est limitée *intensive* quant à ses degrez dans chaque partie de l'Univers. Il n'y a donc point une providence réunie qui sçache tout , & qui regle tout. Il seroit donc inutile d'invoquer le moteur de la nature. Il suffit d'admirer sa force , la nécessité de son existence , & la beauté de ses ouvrages.

Avoüez

(1) Voyez Mr Nicolle , *essais de Morale* , tom. 2. pag. m. 95. (2) Il faut dire la même chose quant à l'étendue.

Avoüez donc, Monsieur, que notre question doit être mise sous cette forme, *a-t'il été bien facile à ces gens-là de decouvrir l'existence d'un esprit souverainement parfait ?* C'est vous que la preuve regarde, puisque vous prenez l'affirmative. Je vous laisserai venir, je vous prie seulement de considerer avec attention ces deux ou trois choses.

I. Nous supposons des Atheniens qui ont employé cinq ans (*) à examiner le Paganisme avant que de prononcer que ce fût une fausse religion. L'ordre veut après cela qu'on ne leur fasse rien faire precipitamment, & qu'on les mette dans les voyes les plus exactes de la recherche de la verité. Il est donc juste que nous supposions que pour decouvrir s'il y avoit quelque chose de meilleur à dire sur la nature de Dieu, ils ont consulté tous les systemes des Philosophes non pas afin d'en suivre quelqu'un temerairement, mais afin d'examiner avec le plus de justesse qu'il seroit possible, les consequences qui en naîtroient.

II. De tous les systêmes il n'y en avoit aucun qui ôtât à Dieu l'étendue & la composition de parties. Je l'ai bien (1) prouvé ce me semble : or la consequence de cela est

(*) Voyez ci dessus, pag. 184. (1) Ci-dessus, chap. 26. 66. & suivans où j'examine si l'unité de Dieu a été connue aux Payens.

est qu'aucune vertu de Dieu (1) ne soit toute entière nulle part, & qu'ainsi il n'y ait point de providence générale. Concluez donc que ces systèmes bien loin de faciliter à nos Athées Atheniens la découverte d'une bonne religion, la leur ont rendue plus difficile. S'ils n'ont pu trouver là aucun secours, où est-ce, je vous prie, qu'ils en auront pu trouver ?

III. Il ne faut pas que sous prétexte que les sectateurs de quelques-uns de ces systèmes ont admis la Providence, vous me disiez que ces jeunes Atheniens ont pu aisément connoître qu'elle devoit être admise. Nous supposons (2) qu'ils ne se sont point engagés à se conformer par tout à des chefs de secte qui n'auroient pas raisonné conséquemment. Mais c'est ce qui est arrivé aux Philosophes qui ayant donné à Dieu une nature corporelle, ou pour le moins étendue, & composée par conséquent de plusieurs parties, ont réuni comme en un seul point toute sa force & toute sa science. C'est joindre ensemble des choses incompatibles, c'est se déranger, c'est se broüiller. Ces Philosophes ont enté sur leur système leurs préjugés d'éducation, & les idées populaires, en les décaissant ou en les rectifiant.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 195. (2) Voyez ci-dessus, pag. 196.

tifiant. Ils se sont rapprochez de l'Orthodoxie par ces incongruitez , ou par ces inconsequences; car il est sûr que s'ils avoient bien suivi leur pointe , je veux dire , qu'ils se fussent attachez regulierement aux resultats de leur principe , ils auroient parlé de Dieu moins noblement qu'ils n'ont fait. Si par cet heureux égarement ils sont entrez dans la religion , ce n'est pas à dire qu'un esprit qui veut raisonner consequemment , ne voye bien que l'on ne doit pas les suivre jusqu'à ce point-là.

Si je vous detaillois les systemes des Philosophes touchant le premier principe du monde , vous verriez fort clairement que ceux qui y chercheroient la connoissance du vrai Dieu , se trouveroient dans un labyrinthe dont ils ne pourroient sortir , & vous sentiriez en même tems les difficultez de la preuve (1) que je vous demande , mais j'évite ce detail , & je me borne à une consideration generale , & à une consideration particuliere. Celle-là s'étend jusqu'au Philosophe Anaxagoras , celle-ci regarde le Philosophe Heraclite.

(1) Voyez ci-dessus , pag. 196.

Vüe generale du systeme des Philosophes de la secte Ionique jusqu'à Anaxagoras. Explication courte du systeme d'Heraclite.

Thales fondateur de la secte Ionique reconnoissoit l'eau pour le principe de toutes choses : son successeur Anaximandre appliquoit cet attribut à l'infinité de la nature : il laissa sa place à Anaximenes qui donna le même attribut à l'air infini. Anaxagoras successeur d'Anaximenes admit pour premiers principes une infinité de petits corps similaires avec une intelligence qui les tira de la confusion. Ses predecesseurs avoient expliqué la generation du monde sans y faire intervenir nul entendement. Il fut le premier qui s'avisa de cette addition (1). On tâche de disculper les autres en supposant qu'ils sçavoient très-bien qu'une nature intelligente avoit presidé à la production du monde, mais qu'ils n'avoient pas jugé à propos de le marquer dans un Ouvrage de Physique (2). Je ne
disputerai

(1) Voyez sur tout ceci le Diction. histor. & crit. à la remarque F de l'article Anaxagoras.

(2) Voyez le même Diction. ibid. & dans les remarques A Δ & C de l'article Thales. Voyez aussi Samuel Parker disputat. de Deo, pag. 14. & seq.

disputerai point sur cela, je l'ai fait ailleurs (1), je tiendrai pour bonne l'apologie, si vous le voulez : l'embaras qui reste ne laissera pas d'être bien grand.

Car si malgré le silence qu'on avoit gardé, nos jeunes Atheniens ont sçu que ces anciens Philosophes associoient à la matiere une intelligence qui fût le principe actif du monde, ils ont dû néanmoins être fort en peine sur la nature de cette intelligence. Ils pouvoient penser qu'on la prenoit ou pour un attribut de la matiere, pour la faculté vitale & active, ou pour un principe distinct qui servoit d'ame à la matiere, qui lui étoit coétendu, & qui la mouvoit en differens sens. Ils ne pouvoient voir dans tout cela aucune nature qui pût être un objet de religion. C'étoit toujours une nature composée de parties, dont chacune ne pouvoit avoir qu'un certain degré de mouvement & de pensée, sans qu'il fût possible de deviner quelle espece de pensée elle avoit, soit qu'elle appartînt aux corps qui nous environnent, soit aux corps celestes, &c. portions de Dieu aussi bien que l'homme, & dont on pouvoit soupçonner que nous n'en sommes pas plus connus, que nous ne les connoissons par leurs qualitez internes & invisibles.

L'hypothese

(1) Dans le Diction. hist. & crit. *ibid.*

L'hypothèse d'Anaxagoras n'est pas moins sujette à ces grands inconveniens. Outre que l'on y pouvoit trouver d'autres défauts (1) très-capables de la faire rejeter quand on cherchoit la justesse & l'exactitude d'un système.

Les debris qui nous sont restez de la doctrine d'Heraclite nous peuvent apprendre qu'il admettoit deux mondes, l'un éternel, improduit & imperissable, l'autre qui avoit commencé & qui auroit une fin. Le monde éternel étoit un feu toujours vivant : aucun Dieu ni aucun homme ne l'avoit fait. L'autre monde commença lorsque de ce feu épais si il se forma une masse qui par différens degrez de rarefaction, ou de condensation produisit les élémens, & ainsi du reste (2). Voilà l'origine de notre monde, si l'on en croit ce Philosophe. N'oublions pas que
selon

(1) Voyez, dans mon Diction. la remarque G de l'article Anaxagoras. J'ajoute ici ces paroles d'un Philosophe du 17. siècle : Res ipsæ æternæ, & infinitæ propria se virtute accommodant, atque disponunt : neque ad hoc opus habent mente distincta : nam vel illa esset necessaria ad res ipsas ex nihilo creandas, quod neque Anaxagoras, neque ullus antiquorum admiserit, vel ad ordinandas, quod supervacaneum esse defendent. Berigard. in Circ. Pisano 19. to. 1. pag 115.

(2) Voyez, Clement d'Alexandrie Stromat. lib. 8. pag. 122.

selon lui, ce feu éternel & toujours vivant (1) étoit Dieu : puis donc qu'il a dit que ce feu a fait notre monde, il ne falloit pas que Plutarque (2) lui attribuât d'avoir nié que ce monde fût l'ouvrage d'aucun Dieu, ni d'aucun homme. Il n'a dit cela que du monde antérieur & éternel qui ne consistoit qu'en feu. On a quelque raison de croire que (3) selon lui le premier pas vers la production du monde fut que le feu éternel qui consistoit en atomes séparés les uns des autres rassembla en une masse toutes ses parties, & (4) s'éteignit. Cette masse se rarefiant ou se condensant plus ou moins ici ou là fut changée en divers corps qui se situèrent où nous les voyons, & ainsi l'unité étoit venue de la multitude, & puis la multitude étoit sortie de l'unité. C'étoit l'un des aphorismes de ce Philosophe : (5) ἐκ πάντων ἓν, καὶ ἐξ ἑνὸς πάντα, unum ex omnibus, & ex uno omnia. J'apprens (6) que M^r Cudworth

(1) Id. admonit. ad Græcos, pag. 42. (2) Plutarch de procreat. anima, pag. 1014. (3) Voyez la dissertation de Mr Olearius de principio rerum naturalium ex mente Heracliti, imprimée à Leipzig l'an 1697. num. VI. & la thèse de rerum naturalium genesi ex mente Heracliti, qui fut soutenue sous sa présidence à Leipzig, l'an 1702 pag. 18. & seq. (4) Plutarch de placit. Philos. lib. 1. cap. 3. pag. 876. (5) Apuleius de mundo, pag. m. 66. (6) Voyez la thèse citée ci dessus n. (4) soutenue à Leipzig, l'an 1702. pag. 19.

Cudworth trouve là de grands mystères, & qu'il s'en prévaut pour soutenir qu'Heraclite a été bien orthodoxe sur l'unité du vrai Dieu. Quelle illusion ! Car s'il étoit vrai qu'Heraclite eût fait consister l'essence de Dieu en plusieurs atomes séparés, on concludroit manifestement qu'il n'a pu donner à Dieu aucune vraie unité. Cela même se peut conclure certainement de ce que toutes les parties du feu éternel auroient été contiguës.

Il semble qu'il y ait un peu de contradiction dans son hypothèse, car elle établit d'un côté que Dieu est un (1) feu toujours vivant, & de l'autre que l'extinction de ce feu (2) a été la cause de notre monde. Il pouvoit lever en quelque façon la difficulté en disant qu'il n'y avoit qu'une partie du feu éternel qui se fût éteinte, & qu'un jour elle se rallumeroit lorsque le monde seroit détruit, & que toutes les autres formes corporelles seroient converties en feu. Il n'est pas besoin de vous avertir que le système des Stoïques fut tiré de celui-là.

Si vous transferez ici les raisons que j'ai alleguées ci-dessus (3) en faisant voir que le
Dieu

(1) Ἦν καὶ ἔστιν, καὶ ἔσται. πῦρ αἰδίῳ. Fuit semper & est & erit ignis semper vivens. Clem. Alexandr. Strom. l. 5. p. 599. (2) Plat. de placit. Phil. ubi supra. (3) Pag. 179. & suiv. & 118. & suiv.

Dieu des Philosophes Payens n'étoit pas une substance, mais un amas de substances, vous verrez que le systême d'Heraclite est exposé à ce désordre autant ou plus qu'aucun autre. Mais en particulier il est sujet à ce prodigieux inconvenient qu'on en peut conclure avec la dernière évidence que Dieu est la cause matérielle du monde, d'où il s'ensuit que la terre est Dieu aussi proprement qu'un chandelier d'or est de l'or. Il est manifeste que si Heraclite a eu quelque religion, ce n'a pas été en conséquence de son systême, mais plutôt à cause qu'il l'avoit entièrement abandonné ; car tout homme de bon sens qui auroit posé pour principe que Dieu est la terre, la mer, & les autres creatures, en concluroit sans balancer que tout culte de religion est inutile & impertinent.

Ne vous laissez point surprendre à ceux qui allegueroient qu'Heraclite enseigne que le feu éternel, c'est-à-dire, Dieu (1) allume & éteint avec proportion, & que toutes choses se font (2) suivant la nécessité fatale qu'il

(1) *Clem. Alexandr. Strom. lib. 5. pag. 599.*

(2) Πάντα γίνεται καθ' εἰμαρμένην, omnia fato fieri. *Diog. Laërt. lib. 9. n. 7.* Ἡράκλειτος πάντα καθ' εἰμαρμένην, τὴν δὲ αὐτὴν ὑπάρχειν καὶ ἀνάγκην. Heraclitus omnia fato fieri dixit, idque idem esse cum necessitate. *Plut. de Plac. Philos. lib. 1. cap. 27. pag. 884.*

qu'il définit une (1) raison & une matiere etherée repandue par toute la substance de l'Univers, & impregnée des semences de tous les Êtres. Il n'y a point d'Athée de raisonnement qui ne souscrivît à cela en gros, & qui ne confesse que l'action de la nature suit des regles éternelles & immuables qui sont d'une justesse que l'on ne sçauroit assez admirer. Tous les Spinozistes en tombent d'accord, mais dès là que cette sagesse de la nature se repand dans l'infinité des espaces, & qu'elle est par tout limitée, & tellement necessitée à ceci ou à cela qu'elle ne peut ni passer sa sphere, ni ne la point remplir, elle ne peut être un objet de religion : les vœux qu'on lui adresseroit, les sacrifices qu'on lui offriroit, seroient une peine perdue.

Si le dogme d'Heraclite (2), que tout est plein d'ames & d'esprits, vous paroïssoit bon,

(1) Ἡράκλειτος οὐσίαν εἰμαρμένης, λόγον τὸν διὰ τῆς οὐσίας τῶ πάντῃ διήκοντα. αὕτη δὲ ἐστὶ τὸ αἰδιρίον σῶμα σπέρμα τῆς τῶ πάντῃ γενέσεως. Heraclitus fati substantiam esse ait rationem, quæ per universi naturam transcat : ipsa autem sit æthereum corpus semen procreationis universi. *Id. ib. cap. 28. pag. 885.* (2) Πάντα ψυχῶν εἶναι καὶ δαιμόνων πλήρη, omnia animarum & dæmonum esse plena. *Diog. Laert. lib. 9. n. 7.*

bon, vous vous laisseriez payer en très-mauvaise monnoye; car il n'a dû entendre par ces ames & par ces esprits que les particules les plus subtiles de la substance divine. S'il eût bien philosophé, il n'eût pas dit simplement (1) que les hommes étoient Dieux, & que les Dieux étoient hommes, il auroit dit la même chose de toutes les pierres, & de tous les arbres, &c. Son principe que le monde étoit composé de Dieu, le conduisoit à cela nécessairement. Tout est Dieu, devoit-il dire, & Dieu est la forme & la matiere de toutes choses. C'est aller plus loin que de dire avec Virgile (2), *Jovis omnia plena*, que toutes choses sont remplies de Jupiter. Cette pensée de Virgile se trouve dans un Poëte Grec (3) qui a dit que les carrefours, les assemblées des hommes, la mer & les ports sont remplis de cette divinité. Le Philosophe Thales assûra (4) que tout étoit plein de Dieux. Les Auteurs Chrétiens recueillent comme

(1) *Clem. Alexandr. in pedag. lib. 3. pag. 215.*
Lucien in vitar. auct. pag. m. 370. to. 1. lui fait dire que les hommes sont des Dieux mortels, & que les Dieux sont des hommes immortels.
 (2) *Virgil. eclog. 3. v. 60.* (3) *Aratus in phanomen. init.* (4) *Θαλῆς ᾠόνη πάντα πλήρη Θεῶν εἶναι.*
Thales omnia plena deorum esse putavit. Aristot. de anima lib. 1. cap. ult. pag. m. 485.

comme de la manne tous les passages de cette nature, afin de prouver que nos grandes veritez ont été connues aux Gentils, mais ils devroient prendre garde que toutes ces expressions sont fondées sur le principe très-impie, ou que le monde a été formé de la substance de Dieu, ou que Jupiter le plus grand des Dieux n'est autre chose que le ciel materiel, & que (1) l'éther qui envoie sur la terre les semences de tout ce qu'elle produit, les ames des plantes, celles des bêtes, celles des hommes. On a représenté (2) sous des images obscenes la descente de ces particules de l'éther, & si vous voulez être convaincu que cette doctrine n'est point bonne, vous n'avez qu'à vous souvenir que Lucrece l'a adoptée. Consultez dans mon Dictionnaire la remarque

(1) Voyez Scaliger sur Varron de ling. Lat. lib. 4. pag. m. 31. (2) *Vere tument terra, & genitalia semina poscunt. Tum pater omnipotens fecundis imbribus aether Conjugis in gremium lata descendit, & omneis Magnus alit magno commistus corpore fœtus.* Virgil. Georg. lib. 2. v. 324. c'est à dire, selon la version de Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux, Les terres au printemps enflent leur sein fertile, Qui requiert la semence au germe genital : Lors joyeusement glisse au giron conjugal L'air pere tout-puissant par une heureuse pluye : Et grand dans un grand corps mêlé va donnant vie A tout genre de fruits.

marque D de son article, & la remarque G de l'article *Jupiter*, & les commentateurs du passage des Georgiques qui vient de vous être rapporté. On pouvoit dire aux auteurs de ces beaux passages que tant de personnes se plaisent à recueillir, *vous en faites trop; car à force de repandre la divinité par pieces & par morceaux dans toute la masse du monde, vous l'en chassez, & vous faites qu'on ne la sçauroit trouver nulle part. Il nous faut un Dieu tout entier, si vous voulez que nous l'invoquions.* Le Ministre qui publia un Ouvrage contre les Athées à Geneve, l'an 1582. represente fortement (1) cette verité. Il semble qu'Heraclite (2) se mocque des vœux que l'on faisoit aux statuës, & qu'il se fonde sur ce qu'elles n'avoient point de sentiment, de sorte que

(1) Dieu qui est une simple, infinie essence, & non pas composée, ne peut estre parti & divisé en pieces & portions. Car il ne seroit plus ce Dieu entier, seul tout-puissant, infini & incomprehenfible, d'autant que ces plusieurs Dieux seroient autant de portions & parties de sa Deité, & parce ils osteroient son infinité, laquelle seroit abolie & changée en certaine mesure, fin & limite au regard de chacun de ces Dieux-là, & des uns envers les autres. Par ainsi il n'y auroit plus de Dieu: car il n'y auroit plus cest infini qui est le seul Dieu, &c. Baruch Canephius, *atheomachie*, pag. 39. & 40.

(2) Voyez *Clement d'Alexandrie admonit. ad Gentes*, p. 33.

de leur adresser la parole c'étoit la même folie que de parler à sa maison. Voilà qui va bien, mais où auroit-il trouvé des objets plus dignes de nos hommages que les statues? L'air, la mer, les arbres, le ciel matériel, les rayons de la lumière étoient-ils des Dieux à plus juste titre que la matière des idoles?

Par cet exemple du système d'Heraclite vous pourrez juger facilement que tous les systèmes des anciens Philosophes sur la nature de Dieu conduisoient à l'irreligion, & que si tous ces Philosophes ne sont point tombez dans cet abîme, ils en ont été redevables au défaut d'exactitude qui les a empêchez de raisonner conséquemment. Ils sont sortis de leur route attirés ailleurs par les idées que l'éducation avoit imprimées dans leur esprit, & que l'étude de la morale nourrissoit & fortifioit. Si nos jeunes Atheniens avoient voulu systematiser, ils auroient poussé les choses d'une manière mieux suivie, & c'eussent été autant d'obstacles à leur conversion.

Un des plus grands esprits de l'ancienne Rome (1) s'avisa d'examiner les opinions des Philosophes sur la nature divine. Il disputa pour & contre avec beaucoup d'at-

tention.

(1) *Cicéron, voyez ses trois livres de natura deorum.*

tention. Qu'en arriva-t'il ? C'est qu'au bout du compte il se trouva Athée, ou peu s'en falut, ou qu'au moins il n'évita ce grand changement que parce qu'il eut plus de deference pour l'autorité de ses ancêtres, que pour ses lumieres philosophiques. Ne trouvant rien de solide hors de cette autorité, il y revint, comme le pigeon de Noé entra dans l'arche (1), parce qu'il ne trouvoit ailleurs où mettre le pied. Si vous voulez être assez charitable pour croire que ce grand esprit de Rome a parlé sincerement de sa deference (2) pour la tradition, je ne m'y oppose pas, quoique je sçache qu'il est fort suspect d'Athéisme à Saint (3) Augustin. Je ne veux pas être de ces esprits soupçonneux & audacieux à conjecturer, qui croiroient facilement que les anciens Philosophes ont très-bien connu que leurs principes étoient l'éponge de toute religion, mais qu'ils ont fait semblant d'ignorer cette consequence, soit parce qu'elle sentoît le fagot, soit parce qu'ils souhaitoient d'être regardez du peuple comme des fauteurs de la pieté. Ces mêmes faiseurs de conjectures

(1) Voyez le livre de la Genese, ch. 8. v. 9.
 (2) Voyez les Pensées diverses, ch. 127. & ci-dessus, pag. 228. (3) Voyez le ch. 9. du 5. livre de civitate Dei. Voyez aussi les paroles de Lactance ci-dessus, pag. 550.

tures hardies s'imagineroient que Varron (1) n'a pretendu que les dogmes de la Theologie naturelle doivent être renfermez dans l'enceinte des écoles , que parce que les disputes qui s'élevoient là-dessus , decouvroient les funestes suites de la materialité du premier Être. Qu'on dise ce qu'on voudra : mais pour moi je ne veux rien conjecturer : toutes les sectes de l'ancienne Philosophie sont coupables d'avoir raisonné inconsequemment. Il seroit aisé de les en convaincre par des preuves que l'on ne sçauroit éluder. Qu'y a-t'il , par exemple, de plus discordant que ces deux dogmes des Stoïques , l'un que la matiere (2) n'a aucune qualité , qu'elle n'est qu'un sujet passif ; l'autre que Dieu n'en peut corriger tous.

(1) *De Theologia naturali multos libros Philosophi reliquerunt. In quibus est : dii qui sint, ubi, quod genus, quale, ex quonam tempore, an à sempiterno fuerint, an ex igne sint, ut credit Heraclitus : an ex numeris, ut Pythagoras : an ex atomis, ut Epicurus. Sic alia, quæ facilius intra parietes in schola, quàm extra in foro ferre possunt aures. Varro apud August. de civit. Dei lib. 6. cap. 5. pag. m. 584. Conferez les parolets citées ci-dessus, pag. 350. 351. (2) Voyez dans mon Dict. la remarque G. de l'article Pauliciens, pag. 2329. de la 2. édit. lettre b. & Jacques Thomafius Dissert. 12. ad Stoic. Philos.*

tous les défauts, & que de là viennent les desordres de la vie humaine ? Etoit-ce de mauvaise foi ou par ignorance qu'ils se coupoient de la sorte ? Je n'en sçai rien. Il y a de grands esprits qui ne voyent pas les consequences de leurs principes, non pas même après dix ans de meditation. D'autres gens qui ont moins d'esprit les decouvrent quelquefois dès la premiere lecture. Nos Athées Atheniens auroient pû être de ce tour-là.

Je ne vois guere qu'une bonne route philosophique pour leur conversion. C'est de poser d'abord pour principe que rien d'imparfait ne peut exister de soi-même & de conclure de là que la matiere étant imparfaite n'existe point necessairement ; qu'elle a donc été produite de rien ; qu'il y a donc une puissance infinie, un esprit souverainement parfait qui l'a créée. On arrive par là sûrement & promptement à la religion. Mais n'allez pas vous imaginer que sans le secours d'enhaut, sans une grace de Dieu, sans les lumieres de l'Ecriture on puisse facilement s'appercevoir de ce chemin-là. Si vous affirmez que l'esprit de l'homme est assez fort pour decouvrir cette route, à moins qu'une impieté volontaire, qu'un dessein formel de faire la guerre à Dieu ne le jette dans l'égarement, vous serez obligé de le prouver. Vous me ferez beaucoup
de

de plaisir si vous voulez bien me faire part des preuves que vous avez là-dessus ; mais il faut qu'elles soient bonnes , & en ce cas-là vous devez attendre de moi un million de remerciemens (1). *Eris mihi magnus Apollo.*

(1) Virgil. eclog. 3. v. 104.

§. CVI.

Si la retorsion que les Athées Stratoniciens pouvoient faire de l'argument qu'on auroit tiré de l'ordre & de la symmetrie du monde , auroit pû embarrasser les Philosophes Payens.

Pour vous épargner la peine inutile , je vous avertis d'une chose qui vous est absolument nécessaire , si vous voulez employer la preuve qui se présente d'abord , & qui est au fond très-exceliente , c'est celle qui est fondée sur la beauté , & sur la regularité des cieux , & sur l'industrie qui éclate dans les machines des animaux , où l'on voit manifestement que les pieces sont dirigées à certaines fins , & faites les unes pour les autres. Nos Atheniens que nous supposons dans le système de Straton étoient obligés de dire qu'une nature qui n'avoit ni vie , ni sentiment , avoit produit tous ces beaux ouvrages , & que sans sçavoir ce qu'elle

qu'elle faisoit , elle y avoit mis une symmetrie & une subordination , qui paroissent évidemment l'effet d'une intelligence très-éclairée , & qui choisit & ses fins & ses moyens. Voilà , direz-vous , une objection , & une difficulté qui eussent guéri l'Athéisme de ces gens-là , pour peu que la dépravation de la volonté leur eût permis de chercher la guérison de l'entendement. Vous vous ouvrirez une très-belle carrière , vous y ferez autant de courses , ou autant de promenades qu'il vous plaira , mais si vous voulez en retirer quelque fruit , il faut mettre dans votre plan la clause que je vais vous indiquer. Vous n'y songeriez pas peut-être.

Il faut que votre proposition à prouver soit celle-ci , *l'ordre qui paroît dans la nature étoit tellement capable de convertir les Stratoniciens , que s'ils n'eussent pas affecté malicieusement de fuir la lumière , l'objection contre eux qui résulte de cet ordre les eût infailliblement convertis ,* **QUOI QU'ILS PUSSENT LA RETORQUER AVEC ENCORE PLUS DE FORCE CONTRE LEURS ANTAGONISTES.** Prenez bien garde à ces dernières paroles que je vous marque tout exprès en gros caractère , car c'est de là que dépend tout le succès de votre travail.

Vous ne pouvez pas ignorer ce tour de l'esprit

L'esprit des hommes qu'après avoir embrassé une hypothese, les difficultez qui la suivent ne la leur font point quitter s'ils voyent ou qu'elles leur sont communes avec leurs antagonistes, ou qu'elles ne surpassent pas (1) les difficultez qu'ils rencontreroient ailleurs. On ne sçauroit raisonnablement blâmer ceux qui ne se rendent pas à un argument qu'ils retournent; car tout argument qui frappe le dogme de l'attaquant aussi-bien que celui du soutenant, prouve trop, & dès là il ne prouve rien. Ce seroit donc faire le declamateur mal à propos que de pretendre qu'un homme qui ne veut point changer d'opinion pendant que ses adversaires sont sujets aux mêmes difficultez ou à d'aussi grandes difficultez que lui, est un opiniâtre qui s'aveugle malicieusement. Son refus est très-conforme aux regles de la raison. Voyons donc, Monsieur, & c'est désormais votre affaire, si nos jeunes Atheniens pouvoient retourner la difficulté dont il s'agit. S'ils le pouvoient, je ne
vois

(1) Voyez dans le Dict. hist. & crit. remarque F de l'article Pauliciens, pag. 1327. pourquoi Mr Furieu se fixe à l'hypothese de la predestination absolue. Voyez aussi dans le même Diction. la remarque H de l'article Nihusius, & la remarque F de l'article Zenon d'Elée au sujet du continu. Conferer ce que j'ai dit ci-dessus, pag. 6. 7.

vois pas qu'il vous soit possible de donner la preuve de la these que je vous marque, & vous conviendrez peut-être qu'il vaud mieux donner aux illusions de l'esprit ce que vous donniez à la malice du cœur.

Il n'y avoit rien, ce me semble, de plus accablant pour un Philosophe Stratonicien que de lui dire qu'une cause destituée de connoissance n'a point pû faire ce monde, où il y a un si bel ordre, un mechanisme si exact, & des loix du mouvement si justes & si constantes. Car puisque la plus chetive maison n'a jamais été bâtie sans une cause qui en avoit l'idée, & qui dirigeoit son travail selon cette idée, comment seroit-il possible que le corps de l'homme eût été organisé par une cause qui n'a aucun sentiment, ou que le monde qui est un ouvrage incomparablement plus difficile que le corps des animaux, eût été produit par une nature inanimée qui ne connoît pas seulement si elle a des forces, tant s'en faut qu'elle soit capable de les diriger ? Il ne faisoit que cette question pour faire sentir aux Stratoniciens que leur hypothese étoit incomprehensible, & pour les reduire à l'absurde. Il ne leur pouvoit rester que cette consolation, c'est qu'ils reduiroient au même état leurs adversaires.

Ce n'eût pas été en leur soutenant qu'aucune cause intelligente ne produit le corps
de

de l'homme; car si on leur eût avoué que ce n'est, ni l'ame du pere, ni l'ame de la mere, ni l'ame de l'enfant qui organisent le fœtus, on auroit pû leur répondre que Dieu l'organise lui-même, ou qu'il commet à cela quelque genie. Toute autre réponse auroit été favorable aux Stratoniciens, celle-là seule les arrêtoit: ils n'eussent pas demandé mieux que de faire recourir à des vertus seminales (1), à des facultez plastiques, & à telles autres causes qui ne sçavent rien de ce qu'elles executent. Mais si la supposition d'un genie préposé à la formation des animaux repoussoit très-bien la premiere attaque, cela ne pouvoit servir qu'à hâter le grand combat, puisque les Stratoniciens n'eussent pas manqué de decouvrir qu'il falloit aller tout droit au premier Être, au premier principe des autres sectes. Commettons-les un peu avec les Stoïques, & supposons qu'ils leur parlent de la maniere qui suit.

Vous admettez deux (2) principes de toutes choses; Dieu & la matiere; Dieu comme principe actif, la matiere comme principe passif. Dieu est selon vous un feu éternel

(1) Voyez ci-dessus, pag. 143. & ce que je dirai ci-dessous en parlant des Stratoniciens dans les réponses à la troisième objection. (2) Voyez la fin de ce chapitre.

nel & toujours vivant, il est donc un assemblage de corpuscules fort agitez, car telle est l'essence du feu. Il est impossible qu'un tout composé de diverses particules corporelles & agitées existe, sans qu'il y ait un certain arrangement & un certain degré de mouvement dans ces particules. Une chose considérée en general & sans aucune limitation individuelle peut bien exister objectivement dans notre esprit, mais elle ne peut exister réellement hors de notre esprit. Il faut que ce qui existe réellement hors de notre esprit soit précisément ceci ou cela, & si c'est un corps agité, qu'il ait chacune de ses parties figurée & située d'une certaine façon avec un degré de mouvement déterminé, tel ou tel plutôt qu'aucun autre. Vous devez donc dire que de toute éternité il y a eu dans les corpuscules ignées qui composent la nature de Dieu un certain arrangement, & une certaine quantité de mouvement qui diffèrent de tout autre arrangement, & de toute autre quantité de mouvement possibles. Dites-nous, s'il vous plaît, d'où a dépendu cet arrangement précis, & ce degré particulier de mouvement. Ont-ils été choisis par une cause intelligente, & préférez à tout autre arrangement & à toute autre quantité de mouvement possibles par une nature qui connût ce qu'elle faisoit, & pourquoi elle
le

le faisoit ? Vous ne pouvez pas dire cela, car ce seroit dire que Dieu a été produit par une cause antérieure, qu'il n'est pas un Être improduit, qu'il n'est pas le premier principe efficient de toutes choses, & il faudroit remonter jusqu'à cette cause antérieure, nous en expliquer l'essence, nous dire si c'est un feu, &c. La même question reviendroit, & ainsi à l'infini : vous devez donc vous arrêter à cette nature ignée que vous nommez Dieu, & convenir que l'arrangement de ses parties, & leur degré de mouvement n'a été réglé par une cause qui connût ce qu'elle rangeoit, ce qu'elle mouvoit. Or comme cet arrangement, & ce degré de mouvement qui n'ont dépendu d'aucune cause intelligente & directrice n'ont pas laissé selon vous de constituer le plus parfait de tous les Êtres, & une nature infiniment plus accomplie que le monde : pourquoi voulez-vous que le monde ne soit pas l'ouvrage d'une cause qui agit sans se connoître ? De quel droit rejetez-vous notre principe de toutes choses sous prétexte que c'est un principe inanimé ? S'il n'est pas possible que le monde soit l'ouvrage d'un tel principe, il sera encore moins possible que votre Jupiter, un Dieu qui sçait tout, qui pourvoit à tout, qui dispose de tout avec une souveraine bonté, & avec une sagesse infinie, ait acquis tant de perfections

sans qu'aucune cause intelligente ait présidé à l'arrangement & au mouvement des particules qui le composent. Il n'y a point présidé lui-même entant que doué d'intelligence & de volonté, car son intelligence & sa volonté ne sont point antérieures à son existence complete. Il a été un feu aussi-tôt qu'un Dieu : l'arrangement & le mouvement déterminé des parties de ce feu n'ont ni précédé, ni suivi les perfections intellectuelles de Jupiter. Ils n'ont donc point d'autre cause que la nécessité même de la nature qui est la raison de l'existence de votre principe actif que vous distinguez de la matiere, ce que nous ne faisons pas. Enfin si vous voulez nous contraindre à vous expliquer comment il y a de l'ordre dans la nature sans la direction d'aucun Être intelligent, nous vous contraindrons à nous expliquer comment il y a de l'ordre dans les corpuscules ignées de Dieu sans la direction d'aucune cause intelligente. Votre peine sera plus grande que la nôtre, puisque vous devez donner raison d'un effet infiniment plus accompli que la nature ou que le monde.

Voilà ce que les disciples de Straton pouvoient dire aux Stoïciens. Vous me ferez beaucoup de plaisir si vous m'envoyez une fort bonne replique.

Les autres sectes des Philosophes n'étoient
guere

guere moins exposées que les Stoïciens à une semblable retorsion. Il n'y a que les Philosophes Chrétiens, & sur tout (1) les Cartesiens qui soient en état de battre en ruine la secte de Straton, sans craindre qu'on ne retorque contre eux-mêmes leurs raisonnemens. Il est facile de comprendre que tous ceux qui donnoient à Dieu une nature corporelle, s'exposoient à l'argument *ad hominem* que j'ai proposé contre les Stoïques. Et pour ce qui est de ceux qui crurent que Dieu étoit l'ame ou l'entendement de la matiere, ils ne pouvoient pas éviter la retorsion; car enfin cette ame étoit composée de parties dont chacune avoit ses vertus & ses facultez particulieres, que Dieu ne lui avoit point données par un acte libre de sa volonté. L'Être nécessaire & éternel n'a pas une volonté antecedemment à ses autres attributs : il a tout aussi-tôt la puissance, l'entendement & la sagesse que les actes de vouloir. Si donc l'ame du monde étoit Dieu, elle auroit de toute éternité toutes les vertus dont elle est capable, & elle les auroit sans qu'une autre cause anterieure les eût réglées

(1) Je parle ainsi à cause de certaines choses que je dirai ci-dessous en parlant des Stratoniciens dans les reponses à la troisième objection.

glées & distribuées par choix & par direction, ou sans qu'elle-même entant qu'intelligence les eût ainsi disposées.

Vous croirez peut-être qu'un Platonicien qui donnoit à Dieu une nature incorporelle auroit mis à bout facilement les sectateurs de Straton ; mais ne vous fiez pas trop à cela , car en premier lieu la doctrine Platonique touchant la divinité n'est pas uniforme dans les œuvres de Platon : on y trouve tant de choses qui se combattent les unes les autres , qu'on ne sçait à quoi s'en tenir. 2°. Ce n'est qu'un tissu de suppositions arbitraires qu'il debite magistralement sans les prouver. 3°. Il est si obscur qu'il rebute tous les esprits qui ne cherchent que la lumière. Cicéron qui l'admire tant par d'autres endroits ne voulut pas seulement lui faire l'honneur (1) d'examiner son hypothèse sur la nature divine. 4°. Straton auroit pû faire aux Platoniciens cette question : Est-il vrai que vous admettez des idées éternelles séparées de la substance de Dieu ? Si cela est , vous devez dire, ou qu'elles existent d'elles-mêmes , ou que Dieu les a produites comme une copie des idées originales qui ne sont point séparées de sa substance. Si elles existent d'elles-mêmes , voilà des choses qui sans dépendre d'aucune

(1) Voyez ci-dessus , pag. 536.

d'aucune cause (1) doüée de direction , & de vie, ont chacune leurs qualitez propres, l'une est representative de l'homme, l'autre du cheval , &c. D'où leur pourroit venir cette qualité déterminée plutôt à ceci qu'à cela , d'où pourroient venir leurs différences , leurs relations , & leurs subordinations , s'il étoit vrai comme vous le prétendez , qu'aucune cause insensible n'est capable de rien faire où il y ait de la proportion , & de la tendance vers une certaine fin ? Si elles ne sont que la copie des idées originales unies intimement à la substance de Dieu , la difficulté retombera sur les idées originales ; elles auront chacune leurs propriétés ; il y aura des rapports & des subordinations des unes aux autres. Où est la règle de tout cela ? Elle n'est ni dans la volonté de Dieu , (car il ne connoît point les choses par un choix libre , mais par la nécessité de sa nature) ni dans son entendement qui n'a non plus nulle liberté d'indifférence pour connoître ceci ou cela , ni pour le connoître d'une façon plutôt que d'une autre.

La doctrine d'Aristote sur la nature de
Dieu

(1) C'est-à-dire , que si elles dépendent d'une cause intelligente , ce n'est pas entant que cette cause a dirigé par des actes libres de sa volonté la production des idées.

Dieu est si embroüillée de variations , & d'obscuritez , qu'on dispute encore (1) si elle est impie ou si elle ne l'est pas. Il y a d'habiles gens qui croient (2) qu'elle fraya le chemin à l'Athéisme de Straton. Elle n'étoit donc guere propre à convertir les Stratoniciens , & vous me ferez beaucoup de plaisir si vous me montrez qu'elle n'avoit rien à craindre de leurs retorsions.

C'étoit pour eux un avantage funeste que de pouvoir objecter à tous leurs antagonistes la supposition commune *ex nihilo nihil fit* , que rien ne se fait de rien , & par consequent que la matiere étoit improduite. Il n'est pas moins étrange de supposer qu'elle existe d'elle-même sans aucune qualité , qu'avec un principe actif , & c'est pourquoi le Cotta de Cicéron concluoit (3) que si la matiere n'étoit pas l'ouvrage de la providence de Dieu , la terre , l'eau , l'air ,

(1) Voyez ci-dessus, pag. 130. n. (2) & Vossius de origine idol. lib. 2. cap. 40. (2) Voyez Samuel Parker disput. de Deo, pag. 372. (3) Cicero de natura Deorum disputans sic ait : Primum igitur non est probabile , eam materiam rerum , unde orta sunt omnia , esse divina providentia effectam ; sed habere , & habuisse vim , & naturam suam . . . Quod si non est à Deo materia facta ; ne terra quidem , & aqua , & aër , & ignis à Deo factus est. Lactant. lib. cap. 8. pag. 110.

l'air, & le feu ne l'étoient point non plus, mais l'ouvrage de la nature. Cet endroit de Cicéron faisoit partie du morceau qui s'est perdu (1) du troisième livre de la nature des Dieux. Lactance a dit de fort bonnes choses contre ce discours de Cotta, mais la plupart eussent été foibles dans la bouche d'un Stoïque. Je ne m'arrêterai qu'à ceci : quelle force a pu avoir la nature, demandoit Lactance, rien ne lui en ayant donné ? Si elle a de la force, elle l'a reçue de quelqu'un qui ne peut être que Dieu. Si elle n'a point de connoissance, elle ne peut rien produire : si elle peut produire quelque chose, elle a de la connoissance ; elle est donc Dieu : on ne peut nommer autrement la force qui conçoit un plan & qui l'exécute. La puissance de faire une chose ne peut se trouver que dans un Être pensant & habile ; rien ne peut commencer ou s'achever si une cause intelligente n'en dirige l'exécution, & n'a le pouvoir & la volonté d'y travailler. Ce qui est insensible demeure toujours dans l'inaction, rien ne peut sortir d'où le mouvement volontaire est exclus : (2) *Quam vim potuit habere (materia) nullo dante ? Quam naturam, nullo generante ? Si habuit vim : ab aliquo eam assumpsit. A quo*

(1) Voyez ci-dessus, pag. 438. (2) Id. ib. pag. 111. 112.

quo autem sumere, nisi à Deo, potuit? Porro si habuit naturam; quæ utique à nascendo dicitur: nata est. A quo autem, nisi à Deo, potuit procreari? Natura enim qua dicuntur orta esse omnia, si consilium non habet, efficere nihil potest. Si autem generandi, aut faciendi potens est: nec alio nomine appellari potest ea vis; in qua inest & providentia excogitandi, & solertia, potestasque faciendi.....

(1) Potestas faciendi aliquid non potest esse, nisi in eo, quod sapit; quod cogitat; quod movetur. Nec incipi, aut fieri, aut consumari quicquam potest, nisi fuerit ratione prævisum, aut quemadmodum fiat antequam est, aut quemadmodum constet postquam fuerit effectum. Denique is facit aliquid, qui habet voluntatem ad faciendum, & manus ad id, quod vult, implendum. Quod autem insensibile est; inertes, & torpidum semper jacet & nihil inde oriri potest, ubi nullus est motus voluntarius. Un Stoïcien raisonnant sur ces principes auroit été obligé de nier que la matiere existât indépendamment de Dieu, car on lui eût fait à l'égard de l'existence la même question qu'il eût proposée à l'égard de l'activité, & si rien n'existe sans avoir été produit par une cause intelligente, d'où viennent donc, auroit demandé un Stratonicien, les vertus actives du feu qui com-
pose

(1) *Id. ib. pag. 113.*

pose votre Jupiter ? Ont-elles été données sur une cause exemplaire qui précédât Jupiter ? Ce seroit le progrès à l'infini ; on ne trouveroit jamais aucune première cause : si vous voulez éviter ce grand abîme , il faut que vous conveniez qu'aucune idée, qu'aucun mouvement volontaire n'ont contribué à l'existence du feu éternel que vous nommez Dieu. Vos objections prouvent donc trop. Vous reconnoissez des forces réglées dans la nature qui ne sont ni la suite ni le résultat d'aucune connoissance, quoiqu'elles soient accompagnées de connoissance. Pourquoi trouvez-vous mauvais que nous admettions un ordre ou une vertu réglée dans une nature qui ne connoît rien ? Si cet ordre existe une fois sans connoissance, il durera tel éternellement : le plus difficile est fait (1).

Prenez la peine de réfléchir sur quelques paroles d'Euripide que j'ai rapportées (2) ailleurs : vous y verrez trois choses bien remarquables : 1°. Jupiter y est reconnu incompréhensible à notre esprit. 2°. On l'invoque quel qu'il fût, ou la nécessité de la nature,

(1) *Appliquez à ceci quoiqu'improprement le* *dimidium facti qui cœpit*, *habet d'Horace epist.* 2. lib. 1. Le commencement est la moitié de l'œuvre. (2) *Dans le Dict. hist. & crit. pag.* 1711. *de la 2. édit.*

nature, ou l'entendement humain. 3°. On avouë qu'il conduit tout justement par un chemin qui nous est caché. C'est Hecube qui parle, & cela est trop philosophe pour une femme. Mais ne doutons point qu'Euripide ne nous donne là le caractère de certaines gens, qui pour jouer au plus sûr se recommandoient à Dieu, quoiqu'ils fussent incertains s'il étoit une intelligence, ou seulement la force aveugle & nécessaire de la nature. De telles gens l'auroient invoqué encore avec plus de zèle, & avec plus de plaisir s'ils eussent été certains de sa nature intelligente : c'étoit donc la difficulté du sujet, & non pas une malice affectée de leur cœur qui les tenoit dans l'incertitude.

Au reste quand j'ai supposé (1) que les Stoïciens reconnoissoient la matiere comme un principe passif distingué de Dieu, je n'ignorois pas ces paroles que Plutarque leur adresse : (2) *Et vostre Jupiter, tel comme*

(1) *Ci-dessus, pag. 217.* (2) *Plut. de facie in orbe luna, pag. 926. D.* Je me sers de la version d'Amyot, mais voici le Grec : ὁ δὲ Ζεὺς ἡμῶν ὅτος, οὗ τῇ μὲν αὐτῷ φύσει χρώμενθ' ἐν ἐσι μέγα πῦρ καὶ συνεχές, νυνὶ δὲ ὑφεῖται καὶ κέκαμπται, καὶ διεσχημάτισαι, πᾶν χρῶμα γεγονώς καὶ γινόμενθ' ἐν ταῖς μεταβολαῖς ; *Jam ille*

me vous le peignez & imaginez, n'est il pas quand il use de son naturel, un grand feu continu ? Mais maintenant il se soumet, il se plie & se transforme en toutes choses par diverses mutations. C'est dire fort clairement qu'il étoit lui-même la matiere de tous les corps, ce qu'on peut inferer aussi d'un autre passage (1) qui contient la definition de Dieu selon les Stoïques. Mais comme il paroît par d'autres autoritez (2) qu'ils admettoient une distinction entre Dieu & la matiere, j'ai crû qu'il falloit avoir égard à leur dogme selon l'endroit le moins defavantageux.

ille vester Jupiter nonne sua natura inest magnus & continuus ignis, & tamen nunc se demisit, atque inflexit omniumque colorum formam accipit in se per omnigenas mutationes ?

(1) *Id. de placit. Philos. lib. 1. cap. 6. p. 879.*

(2) *Voyez ci-dessus, pag. 530. & Laëtance lib. 7. cap. 3.*

§. CVII.

Examen de ce que Mr Papin assure que par les seules lumieres de la raison nous ne pouvons pas être certain qu'il n'y a qu'un Dieu. Paroles de Laëtance bien differentes de celles qui ont été citées (1) ci-dessus.

Ce que je viens de vous dire (2) roule sur
une

(1) *Pag. 176.* (2) *Dans les chapitres 104. 105. & 106.*

une matiere considerable : je ne ſçai ſi elle a été encore enviſagée de cette façon : je l'ai traitée, contre ma coutume, plus ſuccinctement qu'elle ne le comportoit : je ne m'en repens pas, mais je ne la veux pas quitter ſans faire une reflexion ſur une penſée de M^r Papin. C'eſt un homme de raiſonnement, & qui pouſſe bien une objection.

S'il n'étoit pas Prêtre de l'Egliſe Anglicane lorsqu'il publia en 1687. *ſes eſſais de Theologie ſur la providence & la grace*, il le devint peu après. Il y debite (1) que *la raiſon ſeule* ne peut nous apprendre certainement *que Dieu eſt ſeul & qu'il n'y a que lui qui poſſede une exiſtence neceſſaire*. Il tâche de prouver que l'infinité, ni l'ubiquité, ni le pouvoir abſolu de Dieu ne ſont pas neceſſairement un caractère d'unité. Où en ſerions-nous donc, conclut-il (2) *ſi la Revelation ne nous aſſeuroit par tout qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu* ? On lui repondit dedaigneuſement & ſans faire aucune attention à ſes preuves, qu'il ſ'enſuivroit de ſa doctrine que les Payens n'auroient point peché *en adorant pluſieurs Dieux* (3). Cette reponſe

(1) Papin, critique des idées de Mr Jurieu, pag. 92. (2) Id. ib. pag. 93. (3) Jurieu preface du jugement ſur les methodes d'expliquer la providence & la grace, édit. de Rotterd. 1688.

se n'est d'aucun usage, & ne s'accorde guere avec les principes des Augustiniens. Vous sçavez que M^r Arnauld (1) a soutenu contre les Jésuites que la plupart des Payens manquoient des moyens suffisans pour connoître Dieu, & qu'ils ne laissoient pas de pecher. L'adversaire de M^r Papin auroit dit la même chose s'il avoit eu à combattre le peché philosophique, & il l'a débitée en effet dans ses disputes contre les Tolerans. On n'a qu'à voir ce qu'il dit (2) des Cannibales. Il y a peu de personnes de bon sens qui se puissent figurer que la lumiere naturelle a été toujours assez vive dans l'esprit des païsans de Cappadoce pour leur montrer qu'il n'y a qu'un Dieu, de sorte qu'ils ayent peché contre leur conscience en adorant plusieurs Dieux. Le Ministre dont je parle ne sçauroit être de cet avis sans se contredire; car outre ce qu'il a reconnu en parlant des Cannibales (3) & des Athées, il a déclaré (*) *qu'il croit fermement qu'il y a un Dieu, parce qu'il le veut croire.* On ne parle pas ainsi lorsque la lumiere naturelle nous rend évidente une verité: elle necessite notre entendement à y consentir. Mais abandon-

(1) Voyez ci-dessus, pag. 377. (2) Ci-dessus, pag. 170. (3) Voyez ci-dessus, pag. 170. (*) *Jurieu, traité de la nature & de la grace, pag. 249. Voyez ci-dessus, pag. 112. 113.*

abandonnons à son mauvais sort la réponse qui a été faite à M^r Papin , attachons-nous à lui plus directement.

Je suis persuadé qu'il se trompe quand il pretend que *le pouvoir absolu & l'autorité souveraine* n'excluent point le Polytheïsme. Voici la raison : (1) *si l'Etre infiniment parfait étoit sujet à des passions & à des volontez deraisonnables . . . deux êtres de cette nature seroient sujets à s'entr'incommoder , à se combattre & à se borner l'un l'autre. Mais du moment que l'on conçoit un être parfaitement raisonnable , qui est absolument incapable d'aucune volonté bizarre , capricieuse & dereglée ; se représente-t'on que deux ou trois êtres de cette nature ne pussent s'entre souffrir , qu'ils fussent jaloux les uns des autres ; & qu'au contraire n'ayans absolument que les mêmes pensées , ne formans que les mêmes desseins , ils ne prissent pas un plaisir extrême dans la société les uns des autres , & dans l'union parfaite de leurs volontés ?*

Je lui repons que quand on a une fois admis l'existence d'une nature infiniment parfaite , qui est toute entiere (2) dans chaque point de l'espace , & dont le pouvoir est absolu , & l'autorité souveraine , il est facile de comprendre clairement qu'elle est
unique,

(1) *Papin ubi supra , pag. 93.* (2) *Voyez M^r Papin ubi supra , pag. 92.*

unique, & qu'aucun autre être ne peut l'égaliser. Si notre raison sans le secours d'une lumière surnaturelle peut s'élever jusqu'à ce principe, *il existe une telle nature*, elle fera aisément & sans nul secours cet autre pas qui est plus facile sans comparaison que le premier, *donc il n'y a qu'un seul Dieu*. S'il pouvoit y avoir 3. ou 4. de ces natures, il pourroit y en avoir non seulement dix millions, mais aussi une infinité; car on ne sçauroit trouver aucune raison d'un certain nombre plutôt que d'un autre. Comme donc le nombre binaire enfermeroit une superfluité qui choque notre raison, l'ordre demande que l'on se reduise à l'unité. Si chacune de ces natures étoit souverainement parfaite, elle n'auroit besoin que d'elle-même (1) pour jouir d'une félicité infinie, la société des autres ne lui serviroit donc de rien, & ainsi notre raison ne pourroit souffrir aucune pluralité. C'est un de ses axiomes que la nature ne fait rien en vain, *natura nihil frustra facit*, & que (2) c'est en vain que l'on emploie plusieurs causes pour un effet qu'un plus petit nombre de causes peut produire aussi commodément. La maxime qui a été appelée le

(1) rasoir

(1) *Ipsa suis pollens opibus, nihil indiga nostri.*
 Lucrét. lib. I. v. 61. (2) *Frustra fit per plura quod
 aequè commodè fieri potest per pauciora.*

(1) rasoir des Nominiaux, parce qu'elle leur a servi à retrancher des écoles de philosophie une infinité d'excrecences, & d'entitez superflües, la maxime, dis-je, qu'il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité est un principe qu'aucune secte de Philosophes ne desavouë. Or elle ruine sans ressource la pretention de M^r Papin. Il est évident qu'un Être souverainement parfait n'a pas besoin de compagnie pour chasser l'ennui, ou pour augmenter son bonheur (2):

Quoi ? (3) le preux Scipion pourra dire à bon droit

Qu'il n'est jamais moins seul, que quand seul il se void :

Et Dieu ne pourra point (ô ciel quelle manie !)

Vivre

(1) Gabriel novaculam istam Occami : *Non sunt multiplicanda entia sine necessitate*. . . . egregie in suum auctorem stringit. . . . axioma autem illud novaculam Occami & Nominalium voco ; quia per illud omnes entitates distinctas circumcidunt & abradunt, relictâ solâ nominum pluralitate : unde & Nominalium appellationem sortiti sunt. *Libert. Fromondus de anima l. 1 p. 111.*

(2) Vous trouverez dans Lactance, *lib. 1. cap. 3.* plusieurs solides raisons contre la pluralité des Dieux ; mais elles ne regardent pas toutes le cas où Mr Papin réduit la question. Voyez aussi la biblioth. choisie de Mr le Clerc, *ro. 3. pag. 34. 35.* (3) Du Barras 1. jour de la 1. sepmaine, *pag. m. 15.*

Vivre qu'en loup garou, s'il vit sans compagnie ?

Quoi ? des sages Gregeois l'honneur Pryenien

Dira, que luy marchant, chemine tout son bien :

Et Dieu qui richement en tous thresors abonde,

Sera necessiteux sans les thresors du monde ?

Dieu ne sort hors de soy pour prendre ses esbats :

Il ne mandie rien : ains tousiours haut & bas,

Il fait de l'Ocean de ses douces largesses

Regorger liberal, mille mers de richesses.

L'usage que je vous prie de faire de ce chapitre est de n'être pas si prompt à imputer à la malice de l'homme les erreurs qui peuvent venir de la foiblesse de la raison par rapport à des objets infinis. On doit être plus circonspect dans ses jugemens sur l'évidence, lorsqu'on voit des auteurs habiles qui trouvent douteux ce que nous croyons manifeste. Vous pretendrez que les passions de leur cœur obscurcissent leur esprit : ils vous feront le même reproche : vous protesterez qu'aucune passion ne vous aveugle, ils vous feront la même protestation : vous leur soutiendrez que si des passions manifestement connues ne les trompent pas, il y

• y a au fond de leur ame une malice cachée qui pervertit leur raison , ils diront de vous la même chose , & ainsi votre procès s'embrouillera de plus en plus , & vous ferez un exemple de la verité d'une maxime (1) de l'Evangile.

Vous & moi trouvons évident que ce qui existe par soi-même ne manque d'aucune perfection , mais il n'y a point eu de Philosophe Payen qui ait connu cette verité. S'il vous eût falu la rendre évidente dans ces siècles-là , vous eussiez eu à faire à forte partie , car vous sçavez que Lactance ayant refuté les erreurs du peuple , & se préparant à attaquer les Philosophes , jugea que ce qui lui restoit à faire étoit beaucoup plus difficile que ce qu'il avoit déjà exploité. Je vous cite ses paroles (2) afin que vous y voyiez

(1) *Ne jugez point , afin que vous ne soyez point jugés , CAR de tel jugement que vous jugerez , serez-vous jugés , & de telle mesure que vous mesurerez on vous mesurera d'autre part.* EVANG. selon S. Math. ch. 7. v. 1. & 2. (2) *Nunc major nobis , ac difficilior cum philosophis proposita luctatio est , quorum summa doctrina , & eloquentia , quasi moles aliqua mihi opponitur. Nam ut illic multitudine , ac prope consensu omnium gentium veritas premebatur ; ita hic auctoritate præstantium omni genere laudis virorum. Quis autem nesciat , plus esse momenti in paucioribus doctis , quam in pluribus imperitis.* Lactant. divin. instit. lib. 2. cap. ult. pag. m. 146.

voyiez la condamnation de la preference que vous voudriez que l'on donnât au consentement des peuples, plutôt qu'au jugement d'un petit nombre de doctes. Lactance juge au contraire que l'autorité de ce petit nombre est d'un plus grand poids que celle d'une multitude d'ignorans.

A..... le 8. d'Avril 1704.

§. CVIII.

Troisième objection : *L'anarchie étant pire que la tyrannie, il vaut mieux avoir de fausses divinitez que de n'en avoir aucune.*

Nous voici à votre pis aller, (1) à ces troupes de reserve sur quoi vous fondez vos secondes esperances. Vous pretendez qu'en cas que l'on soit forcé de convenir que les blasphemes de l'Athéisme surpassent ceux du Paganisme, l'on se dédommagera avec usure en faisant voir que l'Athéisme est plus pernicieux aux societez que l'idolâtrie. Pour prouver cela vous venez d'abord à cette comparaison : comme il vaut mieux être gouverné par un tyran que de n'avoir aucun maître, il vaut mieux aussi adorer de fausses divinitez que de n'en avoir aucune.

Bodin vous a pû prêter cette objection, car je trouve ces paroles au chapitre 7. du

4.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 125.

4. livre de sa republique à la page 655. *Il adviendra, si l'on veut contraindre la conscience, que ceux qui sont frustrez de l'exercice de leur Religion, & desgoustez des autres, deviendront du tout atheistes, comme nous voyons, & apres avoir perdu la crainte divine, fouleront aux pieds & loix & magistrats, & se desborderont en toutes sortes d'impietez, & meschancetez : ausquelles il est impossible de remedier par loix humaines. Et tout ainsi que la plus forte tyrannie n'est pas si miserable que l'anarchie, quand il n'y a ni Prince ni Magistrat : aussi la plus forte superstition du monde, n'est pas à beaucoup pres si detestable que l'atheïsme. Il faut donc fuir le plus grand mal, quand on ne peut establir la vraye Religion. Il a donné encore plus d'étendue, & plus de force à cette pensée (1) dans l'édition Latine, & neanmoins M^r Voetius qui*
en

(1) Fallunt qui humanis imperiis ac legibus Respublicas, non ultionis divinæ metu contineri arbitrantur. Et quemadmodum ex omni civitatum genere nullum deterius est anarchia, in qua nemo parer, nemo imperat, sed in summa scelerum omnium impunitate ac licentia vivitur : sic etiam nulla pestis civitatibus gravior accidere potest numinis carentia, quam Græci ἀθεϊσμόν vocant : & certe non parum peccant qui πολυθεότης & ἀθεότης eandem pœnam statui putant oportere : aut θεῶν ἀπειρίαν τὸν αὐτοκράτορα θεὸν ἀναιρεῖν. Id est, infinitate deorum

en a bien cité la page , accuse Bodin de croire comme Plutarque , que la superstition est pire que l'Athéisme. *Idem* (quod Plutarchus) *statuit Bodinus lib. 4. Politicæ cap. 7. pag. 759. (1).*

rum posita , Deum opt. max. tolli. Nam superstitio quantacumque fuerit , homines tamen in legum ac magistratuum metu , & in mutuis vitæ officiis continet : impietas autem adversus numina , omnem ex animo peccandi metum penitus evellit. Duobus igitur propositis incommodis , superstitione inquam & atheismo , majus declinare oportet. *Bodin. de republ. lib. 4. cap. 7. pag. 759. edit. 1601. in 8.*

(1) *Gisbert. Voetius disput. Theol. to. 1. p. 168.*

§. C I X.

Observation generale sur la troisième objection.

Si l'on peut prouver aux Athées que leur principe introduit necessairement l'anarchie.

Il est clair que la pensée de Bodin ne se réduit qu'à ceci , qu'il est plus utile aux societez humaines que les hommes soient persuadez de l'existence de plusieurs faux Dieux , que s'ils ne croyoient l'existence d'aucune divinité , & qu'il se fonde sur la raison qu'en cas que les hommes ne fussent pas retenus par la crainte de quelque divinité vraie ou fausse , ils se mocqueroient des Magistrats , & qu'ainsi le Genre-humain tomberoit dans l'anarchie. Il est sûr
que

que Bodin s'arrête à cela, sans prétendre rien décider touchant l'état absolu des choses, ni touchant ce qui arriveroit à la nature purement corporelle, supposé qu'il n'y eût point de vrai Dieu, mais plusieurs divinites semblables à celles du Paganisme. Son sentiment est donc que quand même il seroit vrai que Dieu n'existeroit point, l'intérêt du Genre-humain demanderoit que les hommes ignorassent cette vérité, & qu'ils se persuadassent le contraire. On peut aussi se représenter son opinion comme s'il disoit qu'étant également faux & qu'il n'y ait point de Dieu, & qu'il y ait plusieurs Dieux, le Polythéisme, fausseté égale en elle-même à la fausseté de l'Athéisme, est un moindre mal par rapport à l'homme que l'Athéisme, puisque la société humaine se peut très-bien conserver sous la fausse persuasion de l'existence de plusieurs divinites, & ne le peut aucunement sous la fausse rejection de toute divinité.

Mais encore que Bodin ne renferme que cela dans sa décision, il ne laisse pas de donner lieu à une recherche incidente sur l'état où l'on devroit se représenter toute la nature en supposant par impossible le système des Athées. Faisons là-dessus quelques reflexions.

On a toujours mis de la différence entre les Athées & les Epicuriens, mais il est certain

tain que le système de ceux-ci ne diffère point de l'Athéisme pour ce qui regarde la création & la conservation du monde, car ils n'y donnoient aucune part aux causes intelligentes. La rencontre fortuite des atomes, disoient-ils, a formé le ciel & la terre, &c. Il étoit bien étrange qu'ils pussent trouver dans cette supposition le principe de la régularité qu'ils voyoient dans l'Univers. Cette hypothèse entraînoit nécessairement la confusion, le désordre, l'anarchie de tous les corps. Personne ne pouvoit être assuré si le soleil se leveroit le lendemain, ou s'il se dissiperoit pendant la nuit, les sectateurs de ce système ne nioient point que notre monde ne fût continuellement exposé à une ruine totale (1).

Le système des autres Athées, celui de Straton par exemple, n'excluoit point tout principe d'ordre & de régularité, puisqu'il admettoit une nature nécessaire, & continuë qui avoit la faculté de produire ce qui se produit dans l'Univers (2). On la dépouilloit

(1) Voyez *Lucrece lib. 5. v. 371. & seq. & alibi.*

(2) Quæcunque sint docet omnia effecta esse natura.... singulas mundi partes persequens quicquid aut sit aut fiat naturalibus fieri aut factum esse docet ponderibus & motibus. *Cicero Acad. quest. lib. 2. fol. m. 211. C.* Voyez le Dict. hist. & crit. à la remarque A de l'article *Spinoza.*

pouilloit de la connoissance , c'étoit le moyen de faire croire qu'elle n'étoit point sujette à varier sa conduite , car ce qui ne connoît rien , n'a pas tantôt un desir , tantôt un autre (1). Ses parties pouvoient être transposées , & de là venoit la generation , la corruption , & l'alteration de certains corps ; mais dans quelque état qu'elles se trouvassent , & quelques changemens qui se fissent dans le monde , la nature se retrouvoit toujours elle-même , & tomboit toujours sur ses pieds. Je ne pense pas que Straton s'il examinoit attentivement ce qui se passe sur la terre , se persuadât qu'elle ne seroit jamais detruite. Or s'il a crû qu'elle pouvoit l'être , il a dû juger la même chose touchant la lune & le soleil , &c. & croire par conséquent que la forme de notre monde est perissable ; mais je ne sçai si en avouant cela il eût pû craindre qu'on ne se plaignît qu'il ouvroit la porte au chaos , ou à l'anarchie des corps. Quand il n'auroit eu que la voye de la retorsion il auroit pû résister à cette attaque. Il n'auroit eu qu'à demander à ses adversaires , *Voudriez-vous être caution que l'esprit intelligent qui selon vous a créé le monde & qui le gouverne , s'est engagé à le conserver toujours tel qu'on le voit ?* Vous sçavez , Monsieur , que les Stoïques

ont

(1) Conferer avec ceci la page 2751. du Dict. hist. & crit. 2. édit.

ont dit que le même Dieu qui a fait le monde, le consumeroit (1) entièrement par les flammes. L'Ecriture sainte nous (2) apprend qu'ils avoient raison.

Il me semble qu'il n'y a point de système qui puisse bien garantir la longue durée de ce monde ; mais que le système orthodoxe est plus incapable que celui de Straton de la garantir. Car dès que vous supposez qu'une intelligence parfaitement libre & aussi heureuse sans le monde qu'avec le monde, a créé des corps, & les a rangez d'une certaine maniere, vous pouvez aussitôt penser que ce n'est que pour un certain tems, que de penser que c'est pour toujours. Son immutabilité ne doit point vous faire juger qu'il conservera éternellement dans le même état les choses qu'elle a produites. Elle les peut deranger cent mille fois, & même les aneantir sans cesser d'être immuable, & sans la moindre ombre d'inconstance (3). Il suffit qu'elle ait éternellement voulu les differens changemens de ses creatures. Les Cartesiens qui s'imaginent sans raison que la constance de Dieu ne lui permet pas d'abolir ce qu'il a une fois

(1) Voyez ci-dessus, pag. 435. (2) Voyez ci-dessus, pag. 409. (3) Voyez Mr Arnauld, reflex. sur le nouveau système de la nature & de la grace to. 1. pag. 49. & suiv. & pag. 93.

fois fait, supposent pourtant que la suite des loix generales inviolablement observées peut amener de grandes revolutions dans l'Univers, que les Cometes ont été autrefois dans un autre monde, ce que le soleil est dans le nôtre, que les tourbillons de ces Cometes ont été bouleversés, & qu'il pourroit bien arriver la même chose au tourbillon du soleil, ce qui seroit la ruine entiere de notre monde. Straton ne pouvoit pas garentir les suites des loix naturelles, mais il pouvoit retorquer l'inconvenient qu'on auroit voulu lui objecter, & pour ce qui est d'une cause libre qui pût faire des decrets chargez du oui & du non par rapport à differens tems, il n'en craignoit rien, ainsi de ce côté-là il étoit plus en état que ne le sont les Orthodoxes de repondre de la durée du monde, & il ne donnoit point de lieu à la retorsion. Spinoza est à peu près dans les mêmes termes.

§. CX.

Continuation du même sujet. Difficultez que l'on pouvoit proposer à Straton sur son système d'Athéisme.

Mais il faut avouer d'un autre côté que les Orthodoxes avoient une bonne ressource qui manquoit à Straton. Ils n'avoient qu'à dire que les confusions que les loix de
la

la nature pouvoient amener , étoient prevenuës par la providence de Dieu souverain maître de ces loix , & qu'ainsi l'anarchie n'étoit point à craindre parmi les corps. Si vous prenez à tâche de me contredire , vous ne manquerez pas de me soutenir que ce que j'appelle une bonne ressource , ne l'est point du tout. Vous pretendrez qu'un Stratonicien auroit pû repondre deux choses.

I. Premièrement , que ce seroit faire beaucoup de tort à l'intelligence infinie qui auroit créé le monde que de supposer que les vertus qu'elle auroit communiquées aux corps , étoient si mal proportionnées que la machine du monde couroit risque de se bouleverser , à moins que l'auteur ne veillât incessamment ou à prevenir ou à reparer les breches.

II. En second lieu , que l'intelligence en question pouvant avoir des desseins que nous ne connoissons pas , & une infinité de vûes qui sans la rendre inconstante renferment mille & mille varietez par rapport à differens tems , personne ne pouvoit être assuré qu'elle n'eût pas resolu de laisser user sa machine , ou d'en laisser detraquer les ressorts les plus essentiels.

Pour confirmer la premiere de ces deux reponses vous m'alleguerez , que toutes les sectes des Philosophes Chrétiens convien-

nent qu'il est plus digne de Dieu de consacrer l'ordre dans l'Univers sans aucune derogation aux loix generales , que par des obstacles aux maux qu'elles produiroient. Nous n'avons point de Philosophe qui ne se fasse un plaisir d'objecter aux autres , s'il en trouve le pretexte , qu'ils font ressembler le monde à une horloge où il faut raccommoder quelque piece de tems en tems. C'est dire que plus on épargne à Dieu les reglemens particuliers , plus on releve l'idée de sa sagesse , & que pour la situer dans le plus haut point de perfection , il faut qu'on suppose que le monde n'a jamais besoin que Dieu remédie aux inconveniens des loix naturelles , de sorte que tous les miracles sont destinez à ce qui concerne le Genre-humain par rapport à la religion que Dieu nous a revelée extraordinairement.

Je vous avouë que les reponses que vous prêteriez ainsi à un Philosophe Stratonicien entretiendroient la dispute , & causeroient quelque suspension dans certains esprits ; mais fondez-vous bien vous-même , & souvenez-vous des dispositions que vous avez remarquées frequemment dans votre prochain , vous conclurez que ces reponses feroient très-peu d'impression sur la plupart des esprits , & qu'elles leur paroïtroient des chicaneries. Je puis donc pretendre que ce que j'ai appelé *bonne ressource* , merite ce nom

nom par rapport au plus grand nombre des gens.

Voici deux autres choses qu'un Stratonicien pouvoit proposer.

I. Premièrement, que l'anarchie des corps ne seroit nullement à craindre en cas qu'ils ne fussent soumis qu'à une nature destituée de connoissance; car l'ordre qu'on voit dans le monde s'est maintenu de tout tems jusques à nous, quoique l'état de la matiere soit un combat continuel & à toute outrance. Les corps agissent incessamment les uns sur les autres autant qu'ils peuvent : ils ne suivent que la loi du plus fort : point de quartier parmi eux : point de pitié : point de trêve : point de paix proprement dite, l'équilibre de puissance qui suspend les hostilités victorieuses, ne suspend point les efforts de vaincre (1). Si une telle anarchie pouvoit amener celle qu'on objecte, il y a long-tems qu'elle l'auroit fait; car comme on l'a vû dans (2) la première réponse, il ne conviendrait point à Dieu d'employer des preservatifs, cela marqueroit un peu trop l'imperfection de son ouvrage. Et pourquoi maintiendrait-il dans le monde la guerre des corps, si elle n'étoit pas un instrument suffisant

(1) Voyez sur tout ceci la remarque F de l'article Ovide n. 1 v. dans le Dict. hist. & crit. pag. 2277. de la 2. édition. (2) Ci-dessus, pag. 245.

suffisant du maintien de l'ordre? Voyez ce qu'Apulée répond à ceux qui trouvoient étrange que la contrariété des élemens n'eût pas ruiné la nature : (1) *Quibusdam mirum videri solet, quod, cum ex diversis atque inter se pugnantis elementis Mundi natura conflata sit, aridis atque fluxis, glacialibus & ignitis; tanto rerum divortio nondum sit ejus mortalitas dissoluta. Quibus illud simile satisfaciet, &c.*

II. En second lieu, la nature avec ses vertus & avec ses attributs étant l'Être nécessaire, éternel & indépendant, ne peut jamais se trouver sous aucune forme qui n'émane des loix éternelles & immuables, & qui par conséquent ne soit l'état le plus parfait qui puisse exister. Il n'y a point d'état anarchique à craindre dans la machine du monde, elle ne peut être que dans son état naturel : le chaos, le retour du chaos sont des chimères, & s'il arrivoit un arrangement des corps différent de celui que nous voyons, & qui parût moins beau & plus incommode à l'homme, il ne seroit pas pour cela ni moins beau, ni moins commode eu égard à tout l'Univers. Voilà les deux choses qu'un disciple de Straton auroit pû dire.

Si on lui accordoit son hypothèse, il faudroit

(1) *Apuleius de mundo, pag. m. 66.*

droit aussi lui accorder que le desordre & la confusion ne peuvent jamais s'introduire dans la machine du monde; mais cette hypothese est si étrange & si incomprehensible que tout homme qui la pourroit adopter, seroit capable de consentir aux propositions les plus absurdes. N'est-ce pas de toutes les choses inconcevables la plus inconcevable que de dire qu'une nature qui ne sent rien, qui ne connoît rien, (1) se conforme parfaitement aux loix éternelles, qu'elle a une activité qui ne s'écarte jamais des routes qu'il faut tenir, & que dans la multitude des facultez dont elle est douée, il n'y en a point qui ne fasse ses fonctions avec la dernière regularité? Conçoit-on des loix qui n'aient pas été établies par une cause intelligente? En conçoit-on qui puissent être executées régulièrement par une cause qui ne les connoît point, & qui ne sait pas même qu'elle soit au monde? Vous voyez là metaphysiquement parlant l'endroit le plus foible de l'Athéisme (2). C'est un écueil dont il ne se peut tirer, c'est une objection insoluble.

Bien des gens souhaiteroient que l'on objectât à Straton que non seulement il supposoit

(1) *Confer qua supra, pages 143. 213. 216.*

(2) *Voyez la bibliotheque choisie de Mr le Clerc to. 2. pag. 26. 27.*

supposoit faux, mais aussi qu'il concluoit mal. C'est un grand avantage dans la dispute que de pouvoir soutenir à son adversaire que ses principes ne valent rien, & qu'il en tire des consequences qui n'en coulent pas, de sorte que si par un *dato non concesso*, on lui accordoit ses principes, il ne laisseroit pas de se trouver fort loin de son compte. Je ne vois pas que Straton puisse être réduit à toutes ces extremités; car si on lui laisse passer la supposition d'une matiere existente necessairement avec la vertu motrice, & telles autres facultez, il s'ensuivra que la nature produit regulierement certaines choses, la même necessité qui fait que la matiere ne peut cesser ni d'exister ni d'agir, faisant aussi que chacune de ses facultez ait une certaine sphere qui lui sert de regle, attendu que ce sont des facultez qui ne peuvent être reduites en acte sans faire précisément tout ce qu'elles peuvent ni plus ni moins.

Si les anciens Philosophes avoient crû que la matiere a été créée, ils auroient pû attaquer Straton par un endroit qui l'auroit embarrassé. Ils auroient pû lui dire qu'une nature qui existe par elle-même doit avoir toutes sortes de perfections, & par consequent l'intelligence. Mais ils ne pouvoient point lui faire cette objection, eux qui croyoient que la matiere existoit par elle-même,

même, & que néanmoins elle n'avoit pas les perfections qui étoient en Dieu. Ils croyoient outre cela que l'existence nécessaire qui convenoit à Dieu ne l'empêchoit pas d'être borné à l'égard de la puissance. On prouveroit aisément que (1) Platon, & (2) Aristote, (3) Seneque, Galien (4) & plusieurs des plus grands hommes de l'antiquité Payenne, ont dit qu'il y avoit dans la matiere certains obstacles que Dieu ne pouvoit pas surmonter. La plupart des Chrétiens n'auroient pas à craindre qu'un sectateur de Straton se degageât par un argument *ad hominem*, ou par une retorsion, car

(1) Voyez la remarque R de l'article Epicure dans le Diction. hist. & crit. pag. 1139. de la 2. édit. (2) Voyez Jacques Thomafius in dilucidation. Stahlialis, pag. 494. (3) Voyez ci-dessus, pag. 401. 481. (4) Si lapidem repente Conditor velit facere hominem, efficere id non poterit. Atque id est, in quo opinio nostra ac Platonis, cum aliorum, qui apud Græcos de rerum Naturâ rectè scripserunt, à Mosis diffidet. Satis enim habet is, si Deus materiam exornare velit, ea autem repente est exornata. Omnia enim Deum facere posse arbitratur, etiam si ex cinere equum aut bovem facere velit. Nos autem non ita sentimus; sed profitemur, quædam Naturam facere non posse, eaque Deum ne aggredi quidem omnino, sed ex hiis, quæ facere potest, quod melius est, eligere. Galen. lib. 11. de usu part. cap. 14. apud Thomaf. ib, pag. 495.

car ils ne reconnoissent rien d'incrée qui ne soit souverainement parfait. Il nous est donc beaucoup plus facile de combattre le système de cet Athée, qu'il ne l'étoit aux Philosophes Payens.

§. CXI.

Qu'il importeroit d'enseigner que la matiere est destituée d'activité.

Si l'esprit de contradiction vous saisit, vous me soutiendrez (1) que je prens pour une difficulté insurmontable ce qui ne l'est point : vous me representerez que selon le sentiment qui regne dans tout le monde, sans en excepter, ni les Philosophes Payens, ni les Philosophes Chrétiens, les creatures inanimées sont de vraies causes efficientes. Un petit nombre de Cartesiens sont les seuls qui nient cela. Tous les autres hommes, tant les Laïques que les Ecclesiastiques, tant les ignorans que les doctes reconnoissent la nature pour la veritable cause qui produit les plantes, les bêtes, les metales, les métaux, les mineraux, &c. Cette nature ne connoît rien de ce qu'elle fait, & ignore son existence : quelques Philosophes Chrétiens ont dit qu'elle a bien besoin de Dieu afin d'être conservée avec ses facultez,

(1) *Nonobstant ce que ci-dessus, pag. 213*

cultez , mais non pas afin de produire ses ouvrages ; d'organiser , par exemple, un fœtus , qui est une chose infiniment plus difficile que tout ce que l'art humain a jamais exécuté. La plupart de nos Philosophes la reconnoissant pour une cause complète dans l'ordre des causes secondes, disent qu'elle a besoin du concours de Dieu pour l'exercice actuel de ses facultez ; mais ils avoient en même tems que c'est elle qui determine ce concours ; que , si par exemple , un poirier produit une poire & non pas une pomme , ce n'est pas à cause du concours de Dieu , que c'est au contraire le concours de Dieu qui contribue à la production d'une poire plutôt qu'à celle d'une pomme , parce qu'il est joint avec l'action d'un poirier. Il s'ensuit de là que l'ame vegetative des plantes n'est point dirigée dans ses actions par le concours de Dieu , mais que c'est elle qui dirige ce concours quoiqu'elle ne sçache , ni ce qu'elle fait , ni où elle tend. Il faut dire la même chose d'une pierre qui va vers le (1) centre, &c. Les Philosophes modernes qui ont banni

(1) Notez que ceux qui ont nié que Dieu concoure avec les causes secondes sont des gens d'un grand merite : Voyez les nouvelles de la Republ. des lettres , Decembre 1685. art. 7. pag. 1370. & le Diction. hist. & crit. pag. 2332. de

banni les facultez, ou qui les ont toutes reduites au seul mouvement local, croient que (1) les corps sont la vraie cause de ce mouvement, & des effets qui en resultent; les corps, dis-je, qui ne sçavent, ni où ils sont, ni s'ils rencontrent un obstacle, ni ce que c'est que de se mouvoir, ni comment il faut pousser, & cependant ils se meuvent avec la derniere justesse selon des loix admirables.

Il est évident qu'il n'y a point d'autre difference entre cette nature de nos Philosophes & de nos Theologiens, & la nature de Straton, si ce n'est que celle-ci avoit d'elle-même ses facultez, & que celle-là a reçu les siennes de Dieu. Cette difference est grande par rapport à ce point-ci, c'est que Straton étoit Athée, & que les autres ne le sont pas; mais elle les laisse également & lui & eux dans l'inevitable necessité de reconnoître qu'il y a des choses qui agissent regulierement, & qui observent les loix les plus admirables sans sçavoir ce qu'elles

de la 2. édition. Notez aussi que le concours predeterminant des Thomistes n'est point contraire à ce que j'ai dit, que le poirier dirige le concours de Dieu à la production d'une poire plutôt que d'une pomme. Si l'on chicanoit sur cela, on embroüilleroit encore plus la doctrine du concours.

(1) Il faut excepter les Cartesiens.

qu'elles font. Nos Philosophes, ceux mêmes qui abandonnent le Peripatetisme, admettent dans l'ame humaine ce prodige-là, ils disent (1) qu'elle fait une infinité de choses sur les organes de notre corps sans sçavoir qu'elle possède cette vertu, ni où, ni quand, ni comment elle l'exerce. Ils sont obligez de parler ainsi à l'égard même des mouvemens qui lui sont connus & qui dependent de sa volonté, comme la (2) voix & les gestes d'un Predicateur. Elle ignore où sont les esprits animaux qui doivent couler vers la langue & vers les bras, elle ne sçait point ce qu'il faut faire pour ouvrir les orifices des nerfs : une infinité de gens ont babillé & trotté toute leur vie sans sçavoir ce que c'étoit, ni nerfs, ni tendons, ni muscles. S'il est difficile de comprendre que des facultez créées soient justes dans leurs operations sans se sentir, il ne l'est pas moins par rapport à des facultez créées, & il semble même qu'il le soit plus, car les autres choses étant égales, ce qui est créé doit surpasser ce qui est
 créé

(1) Voyez dans le Journal de Trevoux ce qu'un Jésuite celebre (le Pere de Tournemine) pense sur l'union de l'ame & du corps. (2) Voyez le Pere Pardies de la connoissance des bêtes n. 15. pag. m. 31. & seq.

créé (1). On pretend que Gregoire d'Arimini qui a été General des Augustins , & l'un des plus subtils Scholastiques du XIV. siecle , a nié qu'il y eût une liaison necessaire entre la cause finale & la cause efficiente , & qu'on puisse bien prouver par les lumieres de la raison que Dieu ait produit le monde (2). Un Theologien qui nie cela feroit fort mal propre à refuter les Stratoniciens.

Êtes-vous content , Monsieur ? Ai-je mal decrit l'assaut que vous voudrez me donner , s'il vous prend envie de me contredire ? Vous me ferez sçavoir quand il vous plaira ce que vous en jugerez. En attendant je vous envoie ma replique.

C'est

(1) On peut appliquer à ceci ces paroles de Cicéron de nat. Deor. lib. 3. pag. 610. Est in natura iste quasi consensus quam συμπάθειαν vocant : sed ea quæ sua sponte major est , eo minus divina ratione fieri existimanda est. (2) Gregorius Ariminensis ut ex Zimara , Favello , & Peverio intelligo , non modo negavit Aristoteli mundum esse effectum Dei , sed etiam illum huic regula (quicquid habet causam finalem habet etiam efficientem) fidem habuisse , imo negavit ipse universalitatem Regula : negavit denique ex lumine natura efficaciter probari posse , DEUM esse causam effectricem universi. Verum in his omnibus puto eum falli. Jac. Thomas. in dilucidat. Strahlian. pag. 360.

C'est sans doute une chose lamentable, que des Philosophes Chrétiens sans nulle intention de favoriser l'Athéïsme (1) ayent soutenu des dogmes qui fournissent aux Athées une retorsion, ou un argument *ad hominem* qui les decharge d'une partie de l'un des plus grands fardeaux qu'ils eussent sur les épaules; car dès qu'on peut faire voir à son adversaire que les difficultez qu'il objecte, lui sont communes avec nous, on s'imagine que ses attaques ont été suffisamment repoussées. C'est une des principales foiblesses de l'esprit humain; comme le remarque M^r Nicolle (2), qu'un homme qui s'est laissé persuader une doctrine regarde comme certaines les raisons qu'il met en preuve, après quoi il ne regarde que comme des difficultez les objections les plus fortes. Je vous ai parlé de cela en un autre endroit (3). Que sera-ce donc lorsque ces difficultez pourront être retorquées?

Mais pour moi, Monsieur, qui n'ai point à craindre la retorsion dans cette dispute,
je

(1) Voyez ci-dessus, pag. 142. 143. & notez qu'encore aujourd'hui des Philosophes tout-à-fait gueris des erreurs des Scholastiques soutiennent une activité aveugle de la nature. Voyez le Journal de Leipsic 1698. pag. 63. & 427. & les nouvelles de la republ. des lettres Dec. 1686. art. 3. (2) Voyez ci-dessus, pag. 8. (3) Ci-dessus, pag. 8.

je persiste à soutenir que les incompréhensibilités qu'on peut objecter à Straton forment un argument insoluble, & une difficulté insurmontable. Ce sont des incompréhensibilités en comparaison desquelles toutes les autres me semblent faciles à digérer, & c'est pour cela que j'ai embrassé l'hypothèse Cartesienne, que Dieu est l'auteur unique & immédiat de tout mouvement local. Faire des loix du mouvement & les donner à exécuter à une nature insensible, c'est toute la même chose, ce me semble, que de ne point faire ces loix, & que de vouloir que rien ne se meuve. Donner des facultés efficientes & motrices à des corps qui ne peuvent jamais sçavoir qu'ils aient ces facultés, ni quand, ni où, ni comment il s'en faut servir, me paroît une contradiction dans les termes. Je conclus donc que le même Dieu qui a créé la matière, & qui lui a donné les premières impulsions est la cause qui continue à mouvoir les corps, & qui exécute les loix du mouvement qu'il a faites. Ainsi je puis me moquer de Straton, il ne peut pas affoiblir ma preuve par la retorsion, ou par l'argument *ad hominem*.

Dans l'humeur de me contredire vous pourriez bien encore vous aviser de rompre une lance en faveur de cet Athée. On le pouvoit poursuivre l'épée aux reins jusqu'à

qu'à ce qu'on nomme *terminos non loqui*, être réduit au silence. On n'avoit qu'à lui demander une raison, pourquoi la nature qui avoit la faculté de produire tant de choses avec poids & avec mesure, n'avoit pas la connoissance de ses forces, ni de la manière dont elle les appliquoit, & pourquoi s'étant donné elle-même l'existence avec tant de facultez, elle n'avoit point celle-là, & toute autre perfection. Vous repondrez pour lui. 1°. Qu'il pouvoit prouver *ad hominem* à tous les anciens Philosophes que de l'existence nécessaire (1) il n'y a point de consequence à la souveraine perfection, car ils reconnoissoient tous que la matiere étoit incréée, & néanmoins defectueuse. Et c'est aussi ce que reconnoissent quelques Chrétiens (2) qui trouvant trop incompréhensible qu'une chose soit faite de rien, donnent à la matiere une existence indépendante de Dieu. 2°. Qu'il n'eût pas été réduit à *quia*, car il eût d'abord repondu qu'il n'étoit point obligé de rendre aucune raison de ce qu'on lui demandoit, que si la nature

(1) Voyez ci-dessus, pag. 250. 251. (2) Voyez ci-dessous, p. 296. & notez qu'il y a eu des hérétiques, (Hermogène entre autres) que Tertulien appelle *materiariorum* qui croyoient l'éternité de la matiere. Voyez Vossius de orig. idolol. lib. 7. cap. 7.

nature avoit été produite par une cause efficiente , on auroit pû le questionner, & qu'alors il auroit pû rechercher dans les idées de cette cause efficiente, pourquoi la nature étoit ceci & non pas cela ; mais qu'un Être qui existe de lui-même n'ayant été fait sur aucun plan , sur aucune idée , sur aucune cause exemplaire, on avoit tort de demander , *pourquoi est-il tel & non pas tel ?* La premiere cause est le *non plus ultra* de toutes nos speculations, il n'y a ni raison, ni cause au-delà du premier Être.

La premiere de ces deux reponses est moins qu'un fêtu à mon égard , puisque je repliquerois à Straton que je ne reconnois d'autre Être incréé qu'un esprit souverainement parfait : l'autre reponse n'est pas peu embarrassante ; car pour conclure de ce qu'un Être existe necessairement, qu'il a toutes sortes de perfections, il semble qu'il faudroit dire qu'il a été fait sur une cause exemplaire qui renfermoit toutes sortes de perfections, & qui étoit dans l'entendement d'une cause efficiente qui pouvoit remplir tout ce plan de perfection (1). Or c'est ce qu'on

(1) Cette objection fut proposée à Mr Poiret l'an 1679. Il l'a publiée avec quelques mots de reponse qui ne levent aucunement la difficulté. Voyez ses cogitationes rationales de Deo, anima & malo, pag. 652. édit. 1685.

qu'on ne peut pas dire , puisqu'un Être qui auroit été produit sur un tel plan ne seroit pas le premier , il auroit une cause efficiente , il faudroit remonter jusqu'à celle-là, l'interrogation reviendrait , & nous meneroit au progrès à l'infini. Il faut s'arrêter nécessairement à une nature dont l'essence n'a été réglée par aucune cause exemplaire qui fût dans un autre entendement ou dans le sien propre. La connoissance que cette nature a d'elle-même n'a point précédé son existence , & si notre esprit vouloit distinguer des momens en Dieu, il donneroit je ne sçai quelle priorité à l'existence , & non pas à l'intelligence. Nous voilà donc obligés aussi-bien que Straton à nous arrêter à la nature même du premier Être , sans pouvoir chercher la raison de ses attributs dans un ordre ou dans un plan antérieur.

Le subtil Scot qui soutenoit que les attributs de Dieu sont distincts les uns des autres , y devoit reconnoître un certain arrangement , dont il ne pouvoit donner d'autre raison que la nature des choses. Claude Berigard (1) s'est souvenu de cette difficulté.

Je

(1) Præterquam quòd versatur eadem difficultas circa hanc mentem , unde scilicet ejus infinitæ perfectiones ordinem habent. Si dicat esse simplicem intelligentiam cujus perfectiones sola
ratione

Je ne m'en embarrasse pas : il me suffit de sçavoir à *posteriori* pour le moins que Dieu possède toutes sortes de perfections. Je le sçai comme M^r Descartes par l'idée de l'Être souverainement parfait, laquelle je sens dans mon ame. Je suis persuadé que comme il n'y a que Dieu qui puisse mouvoir les corps, il n'y a que Dieu qui puisse communiquer des idées à notre ame. Elle n'en est point la cause, elle ne sçait de quelle maniere elles s'excitent, elle en voudroit qu'elle n'a pas : elle en a qu'elle voudroit n'avoir point : si elle les tiroit de son propre fond, elles ne pourroient lui représenter rien de plus parfait qu'elle-même. C'est donc Dieu qui nous communique l'idée que nous avons de lui : il existe donc souverainement parfait, car s'il n'étoit pas
tel

ratione distinguantur, cæterum nemine cogitante idem esse illius nolle & velle, amare, & odisse, idem esse potentiam ac sapientiam, justitiam & misericordiam, & cætera quæ menti illi attribuantur, rideret profectò Democritus idem videri simplex & compositum : quod etiam Scotum usque adeo transversum egit in 1. dist. 2. & 8. ut docuerit Dei perfectiones nemine cogitante distinctas esse : Jam si quærat in sententia Scoti causa ordinis quem habent illæ perfectiones, dicaturque causam non esse quærendam extra ipsas, idem referri poterit de singulis partibus universi. *Berigard. in circulo Pisano 19. part. 1. pag. 115.*

tel il ne pourroit pas la mettre dans notre esprit.

Franchement je vous declare que je me fie plus à cela qu'à la raison *à priori* que l'on tire de ce que toute limitation doit être causée par un agent extérieur (1). Cette raison doit être obscure , puisqu'elle n'a rien produit sur aucun ancien Philosophe. Ils ont tous crû que les defauts de la matiere n'empêchoient pas qu'elle n'existât independamment de toute cause. Quelques Chrétiens le croient aussi. Ajoûtez que cette preuve est exposée à l'objection que j'ai supposé que vous me feriez. Si nous pouvions concevoir un certain moment antérieur à l'existence divine dans lequel une puissance infinie conjointe à l'idée de la souveraine perfection eût existé, & eût résolu d'exclure toute sorte de limitation, vû que c'étoit un defaut, cette raison *à priori* seroit convaincante. Mais il implique contradiction qu'il y ait eu un tel moment. Contentons-nous donc de la preuve que je tire de ce que Dieu est l'auteur des idées que nous avons dans notre ame.

Si vous me repliquiez que la doctrine des Cartesiens porte à croire qu'il est aussi la cause des actes de notre volonté, je vous repliquerois à mon tour que je n'entre point
dans

(1) Voyez ci-dessous, pag. 295. 296.

dans ce mystere. C'est un *ndli me tangere*, c'est un abîme dont il faut que l'on s'éloigne sans tourner les yeux en arriere, de peur de devenir une statuë de sel comme la femme de Lot : la Philosophie n'y peut voir goutte, il faut recourir humblement aux lumieres revelées.

§. CXII.

Qu'il n'importeroit pas moins d'enseigner que toute chose materielle est incapable de sentiment. Que l'homme est un objet fort difficile à debrouïller.

N'ayant point à craindre la retorsion, je trouverai insoluble, s'il vous plaît, notwithstanding tous vos efforts, la difficulté qui s'élève contre le systême des Stratoniciens de ce qu'ils supposent qu'une nature insensible agit regulierement. Hippocrate n'étoit pas plus orthodoxe en assûrant que la (1) nature sçavoit trouver & ses entrées & ses issuës sans l'aide de la pensée. Mais voici une autre difficulté qui ne seroit pas moins insoluble, si les plus grands Philosophes de notre siecle avoient voulu seconder M^r Descartes, au lieu de se faire un point d'honneur de le contredire. S'ils eussent

(1) *Ανευρίσκει ἡ φύσις αὐτὴ ἐαυτὴ τὰς ἐξόδους καὶ ἐκ διαβολίας. Invenit natura ipsa sibi vias non ex ratione. Hippocrat. epidem. 6.*

sent agi de concert avec ce grand homme, ils eussent peut-être banni des écoles ce nombre innombrable de substances matérielles à qui l'on donne du sentiment, & même quelques vestiges de raison. Ceux qui enseignent une telle chose, affoiblissent l'un des plus forts argumens que l'on puisse proposer contre les naturalistes.

On embarrasseroit beaucoup un Stratonicien si on lui disoit, vous ôtez à la nature le sentiment, d'où vient donc que vous sentez, & que vous avez de l'esprit (1)? Une nature insensible peut-elle donner la pensée à un petit nombre de ses portions? Et pourquoi la donne-t-elle à celles-là plutôt qu'à d'autres? Il ne repondroit rien qui vaille, mais en se jettant sur la retorsion il prendroit un peu d'haleine. N'avoüez-vous pas, repondroit-il à nos Philosophes, que la nature est insensible, & que néanmoins les

(1) Naturam, ut ait Straton, habere in se vim gignendi & minuendi; sed eam nec sensum habere ullum, nec figuram, ut intelligamus, omnia quasi sua sponte esse generata, nullo artifice, nec auctore. *Lactant. de ira Dei cap. 10. pag. 533.* Si in hujus mundi (ut ita dixerim) republica nulla providentia est, quæ regat; nullus Deus, qui administret; nec omnino sensus ullus in hac rerum natura pollet: unde igitur mens humana tam solers, tam intelligens orta esse crederetur? *Id. ib. pag. 539. 540.*

les bêtes sentent quoiqu'elles ne soient que des portions de la nature , & que tout ce qu'elles ont soit tiré de la matiere ? Si la nature a pû s'élever jusques-là dans les animaux , elle a pû s'élever dans l'homme jusques au degré de connoissance qu'il possède ; c'est donc à vous à résoudre la difficulté. Nos Philosophes ne se rairoient pas , ils allegueroient bien des raisons solides en elles-mêmes , mais qui laisseroient toujours des ouvertures à la replique. Un Cartesien se pourroit promettre de tout autres avantages dans cette dispute , en niant d'abord que rien de materiel puisse sentir.

Faites , je vous prie , cette remarque en passant , que l'homme est le morceau le plus difficile à digérer qui se presente à tous les systêmes. Il est l'écueil du vrai & du faux : il embarrasse les naturalistes , je viens de vous le faire voir : il embarrasse les orthodoxes , car il n'y a point d'objections plus épouvantables que celles qu'un Stratonicien emprunteroit du mal moral & du mal physique qui regne parmi les hommes. Les Stoïciens , les principaux deffenseurs de la providence s'embourberent là d'une maniere à faire pitié (1). Le grand genie de Chrysippe y échoïa quoiqu'il fût fecond à merveilles

(1) Voyez le traité de Plutarque touchant les contradictions des Stoïques.

merveilles en subtilitez de dispute. Que ceci serve , s'il vous plaît , de confirmation à ce que j'ai remarqué (1) touchant la meilleure route que des Athées Atheniens eussent pû prendre pour éclairer leur esprit. Vous vous imaginerez peut-être qu'en raisonnant sur les perfections de l'homme ils auroient pû s'élever plus facilement jusqu'à l'existence d'un esprit createur de toutes choses. Mais soyez sûr que sans la lumière revelée les reflexions sur les qualitez de l'homme ne leur auroient pas fourni le fil d'Ariadne pour sortir du labyrinthe , elles auroient pû au contraire les faire errer de plus en plus (*). Je ne sçai si la nature peut presenter un objet plus étrange , & plus difficile à démêler à la raison toute seule que ce que nous appellons un animal raisonnable. Il y a là un chaos (2) plus embrouillé que celui des Poètes.

§. CXIII.

(1) Ci-dessus , pag. 212. (*) La maniere de la generation de l'homme pouvoit persuader que les Dieux étoient sortis de la matiere. Voyez mon Diction. remarque G de l'article Jupiter , & remarque AD de l'article Celsalpin. (2) Voyez le Diction. histor. & crit. à la remarque G de l'article Ovide.

§. CXIII.

Qu'il importeroit sur tout aux Missionnaires de la Chine d'enseigner que les corps n'ont aucune activité.

Il y a (1) quatre principales sectes dans l'Empire de la Chine. La première est de ceux, qui reconnoissent dans le monde un esprit supérieur, éternel, tout puissant, & tel à peu près que leurs Peres l'ont reconnu dans les premiers siècles de la Monarchie sous le nom (2) de Seigneur du Ciel. Le nombre de ces véritables Adorateurs n'est pas fort grand. La seconde & la Dominante, quoique moins étendue que quelques autres, est celle des nouveaux Philosophes. La troisième . . . se peut nommer la Religion des Brachmanes ou Bramenes (2) Ils reverent principalement trois choses, le Dieu Fo, sa loy & les livres qui contiennent leurs reglemens particuliers. La quatrième est celle qu'on nomme la Religion des Bonzes. Elle est fort plongée dans le culte des idoles.

(1) Charles le Gobien preface de l'histoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne. (2) Ou de Cham-ti.
(2) Voyez quelques-unes de leurs opinions dans mon Dictionnaire à la remarque I de l'article Brachmanes.

les. Vous allez voir que le système de la seconde secte qui est la dominante & celle des Philosophes est un Athéisme proprement dit.

Ces Philosophes » (1) ne reconnoissent
 » dans la nature que la nature même, qu'ils
 » définissent le principe du mouvement &
 » du repos. Ils disent que c'est *la raison* par
 » excellence, qui produit l'ordre dans les
 » différentes parties de l'Univers, & qui
 » cause tous les changemens qu'on y re-
 » marque..... Pour ce qui est de la ma-
 » tiere, ils la distinguent en deux especes.
 » L'une est parfaite, subtile, agissante,
 » c'est-à-dire, dans un mouvement conti-
 » nuel; l'autre est grossiere, imparfaite &
 » en repos. L'une & l'autre est selon eux
 » éternelle, increée, infiniment étendue &
 » en quelque maniere toute-puissante,
 » quoy-que sans discernement & sans liber-
 » té. Du mélange de ces deux matieres
 » naissent cinq Elemens, qui par leur union
 » & leur temperament font la nature par-
 » ticuliere & la difference de tous les corps.
 » De là viennent les vicissitudes continuel-
 » les des parties de l'Univers; le mouve-
 » ment des Astres, le repos de la terre, la
 » fécondité ou la sterilité des Campagnes.
 » Mais ils ajoutent que cette matiere tou-
 » jours

(1) *Le Gobien ibid.*

„ jours occupée au Gouvernement de l'Uni-
 „ vers, est néanmoins aveugle dans ses ac-
 „ tions les plus réglées, qui n'ont d'autre fin
 „ que celle que nous leur donnons, & qui
 „ par conséquent ne sont utiles qu'autant
 „ que nous sçavons en faire un bon usage.
 „ Quoy-que les Chinois regardent toutes
 „ choses comme l'effet de la nécessité, ils
 „ conviennent cependant que le monde a
 „ eû un commencement & qu'il aura une
 „ fin..... Pour ce qui est de l'homme, ils
 „ conviennent tous qu'il a esté formé par
 „ le concours de la matiere grossiere & de
 „ la matiere subtile, dont j'ai parlé, à peu
 „ près comme les plantes naissent dans les
 „ Isles nouvelles, où le Laboureur n'a point
 „ semé, & où la terre seule est devenuë fe-
 „ conde par sa nature. Au reste nostre ame,
 „ disent-ils, qui en est la portion la plus
 „ épurée, finit avec le corps, quand ses par-
 „ ties sont derangées, & renaît aussi avec
 „ lui, quand le hazard remet ces mesmes
 „ parties dans leur premier estat „ .

Ce qui pourroit faire douter que ces
 Philosophes soient entierement Athées, est
 qu'ils donnent des attributs si magnifiques
 à la nature qu'il semble qu'ils l'affranchis-
 sent (1) *des imperfections de la matiere, en la*
separant de tout ce qui est sensible & corporel;
 mais

(1) Id. ib.

mais comme le remarque l'auteur que je cite (1), *on ne doit pas tout à fait compter sur leurs pompeuses expressions qui ne sont peut-être que des figures de Rhétorique & des Métaphores outrées.* Vous serez parfaitement convaincu qu'elles ne sont qu'un galimatias dont ils enveloppent la réalité de leur Athéisme, si vous lisez ces paroles du Pere le Comte.

(2) *Ils parlent de la Divinité, comme si ce n'étoit que la nature mesme ; c'est-à-dire cette force ou cette vertu naturelle qui produit, qui arrange, qui conserve toutes les parties de l'Univers. C'est, disent ils, un principe tres-pur, tres-parfait, qui n'a ni commencement ni fin ; c'est la source de toutes choses, l'essence de chaque estre, & ce qui en fait la veritable difference. Ils se servent de ces magnifiques expressions pour ne pas abandonner en apparence les anciens, mais au fond ils se font une nouvelle doctrine, parce qu'ils les entendent de je ne sçay quelle ame insensible du monde qu'ils se figurent répandue dans la matiere, où elle produit tous les changemens. Ce n'est plus ce souverain Empereur du Ciel, juste, tout puissant, le premier des Esprits & l'arbitre de toutes les creatures : on ne voit dans leur ouvrage*

(1) Id. ib. (2) Louïs le Comte, nouveaux memoires sur l'état present de la Chine to. 2. pag. 120. édit. d'Amst. 1698.

vraie qu'un athéisme raffiné, & un éloignement de tout culte religieux.

Les Missionnaires de la Chine feroient un grand coup s'ils convertissoient cette secte dominante. Le batême conféré à l'un de ces Philosophes feroit plus d'honneur au Christianisme que le batême conféré à cent idolâtres convertis par le principe que vous allez voir. Un (1) malade âgé de 70. ans *qui vivoit d'une petite pension, dont l'Empereur l'avoit gratifié*, voulut se faire Chrétien, & dès qu'il vit le Jésuite (2) qui venoit lui conférer le batême, (3) *que je vous suis obligé, Mon Pere ! lui dit-il, vous m'allez delivrer de bien des peines..... je vis depuis long-tems des bienfaits de l'Empereur. Les Bonzes parfaitement bien instruits de ce qui se passe en l'autre monde, m'assurent que par reconnoissance je seray obligé après ma mort de le servir, & qu'infailiblement mon ame passera dans l'un de ses chevaux de poste, pour porter dans les Provinces les dépesches de la Cour. C'est pour cela qu'ils m'exhortent à bien faire mon devoir, dès que j'auray pris ce nouvel estat ; à ne point broncher, à ne point ruer, à ne mordre, à ne blesser personne : Courez bien, me disent-ils, mangez peu, soyez patient ; par là vous attirerez la compassion*
des

(1) Id. ib. pag. 109. (2) C'étoit le Pere le Comte. (3) Id. ib.

des Dieux, qui souvent d'une bonne beste font à la fin un homme de qualité, & un Mandarin considerable. Je vous avoue, mon Pere, que cette pensée me fait fremir, & je n'y songe jamais sans trembler; j'y songe neanmoins toutes les nuits, & il me semble quelquefois durant le sommeil, que je suis déjà sous le harnois prest à courir au premier coup de fouet du postillon. Je me réveille tout en eau, & à demi troublé, ne sçachant plus si je suis encore homme, ou si je suis devenu cheval. Mais, hélas! que deviendray-je, quand ce ne sera plus un songe. Voicy donc, mon Pere, le parti que j'ay pris. On m'a dit que ceux de vostre Religion ne sont point sujets à ces miseres; que les hommes y sont toujours hommes, & qu'ils se trouvent tels en l'autre monde qu'ils estoient en celuy cy. Je vous supplie de me recevoir parmi vous. Je sçay bien que vostre Religion est difficile à observer; mais fust-elle encore plus rude, je suis prest de l'embrasser; & quoiqu'il m'en couste, j'aime encore mieux estre Chrétien que de devenir beste. Ceci confirme ce que j'ai dit (1) ci-dessus; mais venons au fait.

Les relations des Missionnaires nous donneroient fort justement comme un grand triomphe la conversion des Philosophes Chinois, s'ils les avoient pû sou-

mettre

(1) Pag. 117. & 118.

mettre à la Croix de JESUS-CHRIST. Il faudroit pour y proceder philosophiquement qu'ils les convainquissent de l'absurdité inconcevable qui se trouve dans l'hypothese qu'une longue suite d'effets reguliers sort d'une cause qui ne sçait ce qu'elle fait. Il faudroit mettre dans tout son jour la difficulté que j'ai nommée insoluble (1) ; mais comme ces Missionnaires sont Peripateticiens, ils s'exposeroient à une fâcheuse retorsion. S'ils sont Dominicains, ils sont Thomistes ; s'ils sont Franciscains, ils sont Scotistes ; s'ils sont Jésuites, ils ne sont ni Thomistes ni Scotistes, mais ils soutiennent tout comme les autres qu'il y a des causes secondes qui sans connoître ce qu'elles font parviennent regulierement à certaines fins. Ils s'accordent tous à définir avec Aristote (2) la nature comme les Philosophes Chinois, *le principe du mouvement & du repos*, & ils disent que dans l'ordre des causes secondes elle est un principe complet de toutes les generations, & de toutes les alterations de la matiere par toute

(1) *Ci-dessus*, pag. 249. (2) Ὡς ἔστι τῆς φύσεως ἀρχὴς τινὲς καὶ αἰτίας τῆς κινήσεως καὶ ἡρεμεῖν ἐν ᾧ ὑπάρχει. Tanquam natura sit principium quoddam & causa motionis & quietis ejus rei in qua est. *Aristot. physic. lib. 2. cap. 1. textu 3.*

te l'étendue de l'Univers. Ils ne different donc de cette secte Chinoise, qu'en ce qu'ils disent que la nature a reçu de Dieu son activité & son existence (1). Ils ne pourroient donc objecter aux Philosophes de la Chine que l'absurdité d'une matiere increée; car pour ce qui est de l'absurdité des causes agissantes regulierement sans sçavoir ce qu'elles font, ils l'admettent, & ils l'enseignent hautement, & ils ne sçauroient s'en justifier. Ils se privent par là de l'objection la plus sensible, & la plus embarrassante que l'on pourroit faire à ces Athées Chinois. Ils ne pourroient la proposer sans agir contre leur propre doctrine. Ce n'est pas seulement à cause de leurs formes substantielles qu'ils sont hors d'état de faire servir cette objection : ils auroient le même desavantage, soit qu'ils reconnussent le principe (2) hylarchique d'Henri Morus, ou la forme plastique (3), ou le principe vital de quelques modernes, ou l'Archée de Van-Helmont, ou ce qu'il plaît aux Chymistes d'imaginer de mitoyen entre Dieu & la matiere.

Les

(1) Voyez ci-dessus, pag. 254. (2) Voyez ce que Mr Sturmius Professeur à Nuremberg a écrit contre ce principe hylarchique. Il en est parlé dans les nouvelles de la republique des lettres, Sept. 1685. art. 4. p. 985. (3) Voyez ci-dessus, p. 143.

Les Missionnaires ne tireroient pas beaucoup de profit de leur doctrine touchant la nécessité du concours de Dieu ; car les Philosophes qu'ils tâcheroient de convertir leur repondroient que ce concours est inutile, vû que chaque corps ayant un principe de legereté ou de pesanteur se place de lui-même dans le lieu qui lui convient, & que les autres vertus interieures de la matiere font produire suffisamment à chaque portion du monde ce dequoi elle est capable. Vous n'ignorez pas, je pense, ce qui fut représenté aux Stoiciens lorsqu'ils pretendirent que si la lune étoit une terre, elle ne seroit pas plus éloignée du centre que l'air. On leur dit que si tous les corps occupoient les postes que leur nature demande, il ne paroîtroit point qu'il eût été nécessaire que Dieu se mêlât de la production du monde (1). Car s'il n'y avoit aucune partie du monde qui fust contre sa nature, mais que chacune fust & au lieu & en la qualité où elle doit estre selon nature, sans avoir besoin d'aucun changement ni d'aucune transposition, & sans en avoir eu affaire des le commencement, je ne sai quel, ni en quoi est l'ouvrage de la providence, ou dequoi c'est que

» Jupiter

(1) *Plutarch. de facie in orbe luna, pag. 927.*
Je me sers de la version d'Amyot.

» Jupiter a esté pere , ni createur , ni ou-
 » vrier : car en un camp il ne feroit point
 » de besoin d'homme qui entendist bien
 » l'art de dresser & ordonner les batailles,
 » si chaque foudard de lui-mesme savoit &
 » entendoit son rang , & son lieu & sa pla-
 » ce , & l'ocasion qu'il devroit prendre &
 » garder , non plus que de jardiniers ni de
 » maçons , si l'eau de soi-mesme estoit pour
 » aller à ce qui en auroit besoin , & pour
 » arrouser où il faudroit en coulant par
 » dessus , & si les briques , les bois , les pier-
 » res usans de leurs naturelles inclinations
 » & mouvemens estoient pour se ranger
 » d'elles mesmes es places & ordres qu'il
 » apartiendrait. Et si ce propos-là tout ma-
 » nifestement oste du monde la providen-
 » ce & l'ordonnance pourquoi se
 » faut il esbahir , &c. »

Sans que je vous en avertisse, vous apper-
 ceurez très-bien que les Philosophes Chi-
 nois peuvent faire usage de ces idées de
 Plutarque pour embarrasser les Missionnai-
 res. A quoi bon cette intelligence , leur
 peuvent-ils dire , que vous faites concourir
 avec le feu pour brûler le bois , & pour
 s'éloigner de la terre ? La chaleur , la lege-
 reté du feu ne fussent-elles pas à ces deux
 effets ? N'est-ce pas le propre des corps le-
 gers de monter , & des corps pesans de des-
 cendre ? Si vous voulez qu'ils ayent besoin
 d'une

d'une cause externe pour tendre actuellement, ou vers la circonference, ou vers le centre par des lignes droites, ôtez leur la legereté & la pesanteur intérieure & naturelle que vous leur donnez. Si les élemens & les mixtes ont toutes les qualitez, & toutes les facultez naturelles qu'on leur attribué avec raison dans vos écoles, si une forme substantielle se trouve dans chaque corps pour veiller à la conservation du temperament, & pour le guerir quand il a été blessé par l'action d'un corps contraire, il pleuvra, il neigera, il tonnera, il y aura des fruits sur les arbres, & ainsi du reste, & chaque chose se rangera d'elle-même à son devoir, & le monde sera tout tel que nous le voyons sans qu'il faille recourir au concours d'une intelligence.

Mais ce qu'il y a de plus incommode est que la doctrine du concours laisse aux Chinois le droit tout entier de retorquer la principale difficulté. Je vous ai dit que rien ne sçauroit les reduire à de plus grands embarras que la justesse des operations d'une cause qui ne connoît point ce qu'elle doit faire. Ce concours de Dieu ne remedie point à cela : il laisse les facultez des corps dans une pleine ignorance d'elles-mêmes, & de leurs effets : il ne les dirige point, (1) ce sont elles qui le dirigent, c'est d'elles que

(1) Voyez ci-dessus, pag. 253.

que vient la détermination à l'espèce de l'effet. En un mot tout ce qu'il y a de plus admirable (1) dans une fleur, ou dans un fruit, cette symétrie des plantes à quoi toute l'industrie de l'homme ne sçauroit jamais atteindre, est la production d'une ame végétative qui ne connoît rien, & qui agit non pas en qualité d'instrument, mais en qualité de cause efficiente déterminatrice, & directrice. Voilà, Monsieur, à quoi s'exposent les Missionnaires Peripateticiens, s'ils veulent représenter aux Athées de la Chine, que ce qui se passe dans la nature ne peut pas venir d'une cause qui n'ait point de connoissance. C'est ce qu'ils éviteroient s'ils étoient Cartesiens (2).

M^r de la Bruyere a défié (3) avec beaucoup

(1) *Avec quelque justesse que les bêtes puissent agir, ont-elles jamais rien fait qui approche de celle, avec laquelle la moindre fleur de nos campagnes pousse sa tige, ses bouions, & ses feuilles ? Une mouche à miel a-t'elle jamais fait les compartiments de sa ruche mieux composés que ceux d'une grenade ?* Rohault, *entret. sur la Philosophie*, pages 117. 118.

(2) *Voyez ci-dessus, pag. 258.* (3) *Homme vain & presomptueux ! Faites un vermisseau que vous foulez aux pieds, que vous méprisez : vous avez horreur du crapaud, faites un crapaud, s'il est possible, &c.* La Bruyere, *caract. au chap. des esprits forts*, pag. 709. *édit. de Paris 1694.*

coup de raison les plus grands esprits , les plus puissans Princes de faire un crapaud, un peu de rosée ; mais s'il eût suivi la philosophie de l'Ecole, on l'eût bien decontenancé en lui disant : *Songez-vous bien que par vos principes ce qui fait le corps des bêtes n'en fait rien non plus qu'une pierre ? Songez-vous bien que les corps pesans sacrifient aux intérêts du public leurs intérêts particuliers (1) avec la dernière exactitude toutes les fois que cela est nécessaire sans qu'ils sçachent qu'ils soient au monde ?* Il eût répondu qu'une cause intelligente a donné aux creatures la faculté de faire toutes ces choses. Les Missionnaires feroient la même réponse, mais ce seroit toujours avouer qu'une cause inanimée & insensible produit des effets où il regne une justice admirable, & fort au-dessus de l'industrie de l'homme, & c'étoit la grande difficulté dont il falloit accabler les Philosophes Chinois. Il est donc vrai que les Missionnaires perdroient un grand avantage. Ils auroient beau dire qu'il est aisé de concevoir que l'ame d'une brebis forme l'ame & le corps d'une autre brebis sans avoir aucune idée de ce qu'elle fait, pourvu qu'on suppose qu'un esprit intelligent lui communique
cette

(1) C'est-à-dire, que pour empêcher le vuide dont la nature a horreur ils montent malgré leur grand appetit du centre.

cette faculté. Leur pretention seroit rejetée; car il est également inconcevable qu'un morceau de bois fasse une horloge, soit qu'on dise qu'il a reçu de Dieu cette faculté, soit qu'on dise qu'il la possède naturellement. Le seul & unique moyen de rendre cela comprehensible, est de supposer que Dieu donneroit au morceau de bois l'idée de toutes les pieces d'une horloge, & l'art de les fabriquer & de les ranger selon cette idée directrice actuellement connue, mais c'est ce que les Missionnaires ne disent pas à l'égard des facultez des êtres materiels : ils bannissent des facultez d'une plante toute sorte de sentiment, & ils n'en donnent aucun aux facultez d'une bête par rapport à la production d'une ame, & à l'organisation d'un corps.

Il faut outre cela qu'ils avoient que les bêtes agissent aveuglément lors même qu'elles ont un sentiment interieur de ce qui se passe dans leur substance. Leurs facultez sensibles produisent la perception des objets sans connoître la disposition interieure des organes qui doit preceder ou accompagner cette perception, & sans sçavoir ce qu'il faut faire pour produire un acte de sentiment. Leur faculté *estimative* juge de la qualité des objets sans avoir aucune idée de l'acte de juger, & sans sçavoir comment il le faut produire. Leur appetit forme un
acte

acte d'amour, ou un acte d'aversion sans aucune idée directrice concernant la nature de ces actes, & la maniere de les former. Leur faculté *locomotive* les fait aller vers certains objets, ou les en éloigne sans sçavoir comment se produit le mouvement, & quelles parties du corps il faut commencer à remuer afin de courir, ou afin de prendre de la nourriture. Les facultez des sens externes sont cinq en nombre dans les animaux : chacune fait ses fonctions sans se mêler de celles des autres : l'ouïe n'empiete point sur la vûë, elle lui laisse tout le soin d'appercevoir les couleurs, & se contente de sentir les sons. Qui a dit à l'ame d'un chien que lorsqu'un objet agit sur les yeux, il faut mettre en exercice la vûë, & laisser dans l'inaction les quatre autres sens, & que si l'objet agit sur l'oreille, il ne faut se servir que de l'ouïe ? Il est sûr que l'ame des bêtes ignore laquelle de ces cinq facultez il faut choisir en telles & en telles circonstances, & comment il faut qu'on la mette en œuvre ; il est sûr, dis-je, qu'elle l'ignore non seulement la premiere fois qu'elle se sert de ses sens, mais aussi toute sa vie. Et néanmoins chacune de ses facultez s'aquitte de ses fonctions avec une extrême ponctualité où, quand, & aussi-tôt qu'il est nécessaire : chacune trouve son chemin & le suit
jusques

jusques au bout sans en avoir nulle connoissance. On peut dire la même chose des facultez de l'ame de l'homme : nous entendons le son d'une cloche sans nous y être preparez , & sans sçavoir ce qu'il faut faire pour exciter en nous cette perception. La douceur du miel appliqué à notre langue est sentie avant que nous ayons eu le tems de choisir la faculté qui se rapporte aux saveurs : le choix en cela n'est nullement en notre puissance. Nous ne sçavons pas même comment se forment nos idées. Les Missionnaires allegueroient vainement ici le concours de Dieu , car comme ils disent que le concours que Dieu fournit à la vûë est le même que celui qui fournit aux autres sens , il ne peut pas être cause que la vûë excite le sentiment des couleurs plutôt que celui des sons , ou des odeurs , ou des saveurs , &c. Ils doivent donc reconnoître que les actes de chaque faculté de l'ame sont spécifiés par la nature même des causes secondes , & avoüer par conséquent que l'ordre , la justesse & la regularité des effets ne supposent pas qu'il y ait de la connoissance dans les causes.

C'est ainsi qu'on repousseroit leur attaque , & que leur Peripatetisme la rendroit très-foible. S'ils croyoient avec les Cartesiens que Dieu est la cause immédiate & de tous nos sentimens & de toutes nos idées,
ils

ils ne s'exposeroient pas à cet échec : permettez-moi cette petite repetition.

Repoussez de cette maniere , il faudroit qu'ils changeassent de batterie , & qu'ils s'attachassent à soutenir que les facultez des corps doivent avoir une autre cause que la nature. Ce seroit proprement combattre l'existence necessaire de la matiere , l'objection ne tomberoit que sur cela , & non pas en particulier sur les qualitez actives des corps ; car s'il étoit possible qu'une matiere destituée de qualitez existât par elle-même , il le seroit encore plus qu'elle existât par elle-même avec differentes qualitez : plus les êtres sont imparfaits , plus sont-ils indignes qu'on leur attribue l'existence necessaire. Voyons le jeu de cette nouvelle batterie.

§. CXIV.

Si des Missionnaires Cartesiens se garentiroient de la retorsion fondée sur les disputes des Scholastiques touchant les limitations de la puissance de Dieu.

On peut supposer que les Missionnaires de la Chine attaquent ainsi les Philosophes :
 „ S'il est plus contraire à la raison , comme
 „ vous le pretendez , que la nature existe
 „ par elle-même sans nulle vertu active,
 „ qu'avec plusieurs qualitez efficientes , il
 „ est pour le moins contre l'ordre qu'elle
 n'ait

„ n'ait pas une infinité de perfections. Ap-
 „ prenez-nous pourquoi elle s'est bornée
 „ à un certain nombre, & d'où vient qu'elle
 „ a oublié de se donner une connoissance
 „ directrice de ses effets ? Rien ne lui for-
 „ moit des obstacles ; qui est-ce donc qui
 „ l'a limitée ? Pourquoi est-elle moins im-
 „ parfaite dans les hommes que dans les
 „ autres animaux, pourquoi sent-elle dans
 „ les animaux, & non dans les plantes ? Il
 „ n'y a point de reglement parmi les hom-
 „ mes sur la difference des conditions qui
 „ pour le moins ne depende (1) de quelque
 „ caprice. Comment la nature eût-elle pû
 „ faire aveuglément les distinctions regu-
 „ lieres qu'on voit dans le monde ? Enfin
 „ d'où viennent (2) les bornes qu'elle a
 „ (3) par tout ? „

Voilà des questions à étonner les Philo-
 sophes les plus hardis ; il est impossible d'y
 repondre que par un aveu de son ignoran-
 ce, il en faut venir à dire, *telle est la nature*
des choses. Le Socinien Moscorovius se
 voyant pressé par cet aphorisme, que toute
 chose

(1) Sic libitum vano qui nos distinxit Othoni.
Juven. Sat. 3. v. 159. (2) Unde refert nobis
 victor quid possit oriri, quid nequeat ; finita
 potestas denique quoique Quanam sit ratione,
 atque alte terminus hærens. *Lucret. lib. 1. v. 76.*
 (3) Voyez ci-dessus, pag. 195. 196.

chose increée est necessairement infinie, puisqu'il n'y a rien qui la puisse limiter (1), recourut à des voyes indirectes; il allegua deux exemples, il dit que cette lumiere inaccessible (2) où Dieu habite est increée, & bornée tout ensemble (3), & qu'il y a bien des raisons pour l'éternité de la matiere (4). Je ne vous dirai pas ce qui lui fut repondu sur le premier chef, mais je vous dirai que quant au second on fit revenir l'aphorisme comparé avec la definition de la matiere (5) : *Si materia prima non esset à Deo creata, esset ens illimitatum & infinitum, ac proinde omnem plenitudinem essendi ex se haberet, quod est Dei proprium. A quo enim limitaretur ad tantam & non majorem perfectionem essendi, si à nullo esset? Materia verò tantum abest, ut omnem essendi plenitudinem habeat, ut sit omnium entium imperfectissimum; quod Aristoteles, nec esse quid, nec quale, nec quantum, nec aliud ex iis, quibus ens determinatur, definiuit.* Vous voyez par cette definition que la matiere

(1) Omne ens increatum necesse est ex se infinitum & illimitatum esse, non habet enim à quo limitetur. *Smiglecus de baptismo adversus Moscorovium*, pag. 40. (2) Voyez la 1. épître à Timothée, ch. 6. v. 16. (3) Voyez *Smiglecus ib.* (4) Voyez *Smiglecus ibid.* pag. 45. (5) *Smiglecus ibid.*

matiere est le plus imparfait de tous les êtres. Moscorovius adopta la définition , & en conclut que telle étant la nature de la matiere , elle n'avoit pû exister que dans cet état , quoique l'on suppose son éternité improduite. Il nia donc l'aphorisme sans s'appuyer sur aucune autre raison que sur la nature même des choses. C'est le dernier asyle de l'ignorance : *Negari potest , consequi , si materia prima ens increatum sit , infinitum & illimitatum esse debere , & omnem ex se plenitudinem essendi habere , &c. Et cum ex natura sua res quæque aestimetur , & pro ut sit [quancunque ortus sui rationem habeat] ita censeatur , & materia prima , cum ens tale sit natura , quale ab Aristotele descriptum est , quæ causa est , cur illi essendi majorem perfectionem tribuamus (1).*

On lui avoit fait une autre objection , que si la matiere étoit créée Dieu ne pourroit pas la détruire , & qu'ainsi il ne seroit pas tout-puissant (2). Il recourut tout de nouveau à la nature des choses , & usa de retorsion : ce n'est pas une impuissance en Dieu , dit-il , de ne pouvoir faire ce qui est contradictoire , ce défaut n'est point en Dieu , mais dans les objets qui ne sont point

(1) Moscorovius apud Andraam Kestlerum in *Physica Photiniana examine*, pag. m. 3. (2) Smâgler. ubi supra , pag. 46.

point susceptibles de son action (1). Je ne vous parle pas de ce second argument comme d'une preuve qui puisse être proposée aux nouveaux Stratoniciens de la Chine ; je n'en parle que pour avoir lieu d'examiner s'ils peuvent s'ouvrir une voye de retorsion comme fit Moscorovius par l'impossibilité des choses contradictoires reconnüe de tout (2) le monde.

Il n'y a point de doute qu'ils peuvent fonder là-dessus quelques chicanes, & que la temerité avec laquelle on agite dans les écoles plusieurs questions superflües sur la puissance & sur la science de Dieu, élargit extrêmement aux Philosophes Chinois la voye de retorsion, car les Missionnaires ont fort étudié toutes ces disputes, & ils en font un grand cas. Les Scholastiques ont mis en question si Dieu peut damner une creature innocente ; s'il peut pardonner sans une satisfaction d'un prix infini ; s'il peut

(1) Si excipiant non posse materiam primam destruere, ut negant omnipotentia DEI quicquam ea re decedere, quemadmodum ei nihil decedat, quod contradictionem involventia facere non possit, quod hic inconueniens? Nec enim hic in DEO defectus virtutis est, sed in rebus ejusmodi, quæ divinæ virtutis capaces, ut ira loquar, non sint. *Moscorovius apud Kestrum ibid.* (2) Il faut excepter une partie des Cartesiens, comme on le verra ci-dessous, pag. 293.

peut faire des creatures éternelles; s'il peut communiquer à la creature l'immensité, la science infinie, la puissance de créer, &c. s'il peut conserver les accidens d'une substance sans la substance; s'il peut mettre plusieurs corps en un même lieu, & le même corps en plusieurs lieux à la fois, de sorte qu'en chaque lieu il lui donne une présence (1) *circonscriptive*; s'il peut redonner (2) la virginité à une fille; s'il peut (3) tromper l'homme; s'il lui peut accorder dispense par rapport à certains articles du droit naturel; s'il peut connoître antecédemment à ses decrets les événemens contingens; si par sa science moyenne il connoît tout ce que feroient les hommes dans toutes les circonstances possibles; si en cas qu'on lui demandât, *qu'auroit fait Adam tenté d'une autre manière en tel lieu, & en tel tems?* il seroit obligé de répondre qu'il n'en

(1) C'est-à-dire, chaque partie occupant sa place, car si toutes ses parties étoient pénétrées ensemble, ce seroit une présence définitive. (2) Il semble qu'il y ait du mal entendu dans cette question, & que ceux qui tiennent la négative ne prétendent autre chose que le *quod factum est infectum fieri nequit*, on ne peut pas faire que ce qui a été fait n'ait été fait. Voyez Theophile Raynaud, Theolog. natur. quæst. 8. n. 312. pag. m. 1026. (3) Voyez dans mon Diction. les remarques B & C de l'article Rimini.

n'en sçait rien. Les Scholastiques se partagent sur la plûpart de ces questions , & sur plusieurs autres de même nature , les uns nient , les autres affirment , & s'ils s'accordent sur quelques-unes , ils sont contredits par les Protestans de la Confession de Geneve.

Mais il y a certains dogmes dont on convient assez unanimement , comme que la puissance de Dieu ne s'étend point sur les essences des choses , ni sur ce qui implique contradiction , qu'elle ne sçauroit faire (1) que ce qui a été fait n'ait pas été fait, qu'elle n'a aucun empire sur les veritez éternelles & immuables non plus que sur le passé , qu'elle ne peut dispenser de quelques articles du droit naturel , &c.

Si les Philosophes de la Chine interrogeoient

(1) Factum est illud, fieri infectum non potest. *Plaut. in Aulular. Act. 4. sc. 10. v. 11.* Sur quoi Lambin a fait cette note : *Arist. lib. 6. de Moribus, ad Nicom.* τὸ δὲ γεγονὸς οὐκ ἐνδέχεται μὴ γενέσθαι. Διὸ ὁρθῶς, Ἀγάθον, Μόνου γὰρ αὐτῷ καὶ θεὸς σέρισκεται, Ἀγέννητα ποιεῖν ὅσ' ἂν ἢ πεπραγμένα. *Id est, ut nos quidem olim vertimus. Quod factum est autem, id ut sit infectum, contingere non potest. Itaque rectè Agatho, Hoc namque dumtaxat negatum est Deo, Quae facta sunt, infecta posse reddere. Voyez aussi Plin lib. 2. cap. 7. pag. m. 146.*

geoient à leur tour les Missionnaires pour sçavoir d'eux d'où viennent ces (1) bornes dans les attributs divins , il faudroit qu'à leur exemple on recourût à la nature des choses. Nous voilà donc à deux de jeu, repliqueroient les Chinois, vous ne sçauriez soudre la question pourquoi Dieu a limité sa puissance aux choses qui ne sont point contradictoires, & pourquoi il ne l'a point étendue sur les essences aussi-bien que sur l'existence des creatures. Dites-nous, si vous pouvez, d'où vient la barriere qui separe les Êtres possibles d'avec les Êtres impossibles ? Elle n'a point été posée par un acte de la volonté de Dieu : car la possibilité des choses ne relève que de la puissance de Dieu , & cette puissance n'est point volontaire. La science de Dieu est tout de même independante de sa volonté, il ne connoît point les attributs essentiels des choses tels plutôt que tels , parce qu'il veut les connoître de cette façon plutôt que d'une autre (2) , & par conséquent vous devez dire que sa nature est la seule raison que vous puissiez alleguer : sa nature , disons-nous , entant qu'elle n'a eu pour regle de l'étendue de sa puissance & de sa science

aucune

(1) Voyez *les essais de Theologie de Mr Papin*, pag. 45. & suiv. 49. & suiv. (2) Voyez *Papin ibid.* pag. 51. 52. 149.

aucune idée directrice , aucun plan antérieur ou concomitant. Vous direz que de ne pouvoir pas faire un cercle quarré n'est pas une véritable limitation de puissance ; mais nous vous soutenons qu'une cause qui pourroit former un tel cercle seroit plus puissante & plus habile que celle qui ne le peut (1).

Croyez-vous , Monsieur , que les Missionnaires trouvaient dans leur Peripatetisme de quoi se deffendre de ces argumens *ad hominem* ? Je crois que s'ils veulent entrer en lice armez de toutes pieces & sans crainte qu'on ne leur trouve le défaut de la cuirasse , & invulnérables depuis la plante des pieds jusques au sommet de la tête ; le meilleur pour eux sera de dire comme M^r Descartes & une partie de ses sectateurs, que Dieu est la cause libre des veritez & des essences , & qu'il pourra faire un cercle quarré quand il lui plaira. Ce dogme étonneroit les Chinois & les feroit taire : ils auroient besoin de tems pour se preparer à la replique.

Mais est-il certain ce dogme-là , demanderez-vous : je vous repondrai qu'en le connoissant si propre à prevenir les retorsions des Stratoniciens , j'ai fait tout ce que j'ai pû pour le bien comprendre & pour trouver

(1) Voyez Papin *ibid.* pag. 46.

les chicanes de retorsion des Stratoniciens anciens & modernes. Ils ne pourroient plus nous dire que nous admettons dans la nature certaines bornes immuables qui ne dependent point du libre arbitre de Dieu, & une parfaite regularité qui n'est dirigée par aucune connoissance. S'il y a des propositions d'une éternelle verité qui sont telles de leur nature, & non point par l'institution de Dieu, si elles ne sont point veritables par un decret libre de sa volonté, mais si au contraire il les a connues nécessairement veritables, parce que telle étoit leur nature, voilà une espece de *fatum* auquel il est assujetti; voilà une nécessité naturelle absolument insurmontable. Il résulte encore de là que l'entendement divin dans l'infinité de ses idées a rencontré toujours & du premier coup leur conformité parfaite avec leurs (1) objets, sans qu'aucune connoissance la dirigeât, car il y auroit contradiction qu'aucune cause exemplaire eût servi de plan aux actes de l'entendement de Dieu. On ne trouveroit jamais par là des idées éternelles, ni aucune première

(1) Notez qu'il y a eu des Theologiens Chrétiens (Scot principalement) qui ont dit que les essences des choses sont éternelles hors de l'entendement divin. Voyez Thomassius in dilucidation. Stahlmanis, pag. 25. & seq.

miere intelligence. Il faudra donc dire qu'une nature qui existe nécessairement trouve toujours son chemin sans qu'on le lui montre, & comment vaincre après cela l'opiniâtreté d'un Stratonicien ?

Toutes ces difficultez s'évanoüissent dès que l'on suppose que les essences des creatures & les veritez philosophiques ont été fixées par des actes de la volonté de Dieu.

§. CXV.

Que la Religion Payenne étoit un principe d'anarchie.

Vous avez vû (1) qu'il y a deux hypotheses qui donnent un principe suffisant de la regularité des corps. L'une, qui est la veritable, soumet tout à la direction d'un esprit, d'une sagesse & d'une puissance infinie. L'autre, qui est très-absurde, soumet tout à une vertu naturelle destituée de connoissance, & incapable par conséquent d'aucune envie de se soustraire aux loix de l'ordre. La Religion des Payens rejettoit ces deux hypotheses, elle ne donnoit point au vrai Dieu l'administration des choses, mais elle repandoit par tout une infinité de fausses Divinitez, elle en remplissoit le ciel & la terre, la mer & l'air. Voilà un
principe

(1) Ci dessus, pag. 241.

principe d'anarchie, car comme ces Dieux étoient sujets aux mêmes passions que l'homme, la guerre étoit immanquable entr'eux. Ils étoient & plus puissans, & plus habiles que les hommes : tant pis pour le monde : l'ambition ne cause jamais autant de ravages que lorsqu'elle est secondée d'un grand pouvoir & d'un grand esprit.

Le desordre commença bien-tôt dans la famille divine. Titan le fils aîné du premier des Dieux fut privé de la succession par les intrigues de ses sœurs, qui ayant gagné leur mere firent en sorte qu'il cedât son droit à Saturne son frere puîné, de sorte qu'une cabale de femmes troubla la loi naturelle dès la premiere generation. Saturne devoit ses enfans mâles pour tenir parole à Titan, mais son épouse le trompa, & fit nourrir en secret trois de ses fils. Titan ayant decouvert ce manège, resolut de tirer raison de cette injure, & fit la guerre à Saturne & le vainquit, & l'enferma dans une noire prison lui & sa femme. Jupiter fils de Saturne soutint la guerre, & vainquit Titan, & remit en liberté son pere & sa mere, & alors Titan & ses fils chargez de fers furent enfermez dans le Tartare, qui étoit la même prison où Saturne & son épouse avoient été enchaînez. Saturne redevable de sa liberté à son fils n'en fut pas reconnoissant. Un oracle lui avoit predit
que

que Jupiter le detroneroit, il tâcha de prevenir cette prediction; mais Jupiter s'étant apperçu de l'entreprise, le renversa du trône, le chargea de chaînes & le precipita dans le Tartare. Il le châtra même comme Saturne en avoit usé envers son pere (1). Le sang qui coula de la playe que Saturne reçût en cette occasion, tomba sur la terre, & produisit des Geans qui s'efforcèrent de depousseder Jupiter. Le combat fut rude, & douteux (2) pendant assez long-tems: enfin la victoire se declara pour Jupiter.

Ce sont les principales guerres divines dont les Payens ayent fait mention. Ils se font autant éloigner du vraisemblable en ne continuant point l'histoire de cette sorte de rebellions qui ont dû (3) être frequentes, qu'ils s'y étoient conformez en la conduisant jusques à la (4) Gigantomachie.

(1) Voyez le pantheum mythicum de François Pomey, pag. 137. & 138. édit. Lugd. 1675.

(2) Selon la chronique scandaleuse les Dieux furent obligez de prendre la fuite, & étant poursuivis, de se cacher sous la forme de diverses bêtes. Voyez Ovide au livre 5. des Metamorphoses v. 319. & suiv. mais sur tout lisez ce qu'Apollodore raconte lib. 1. pag. m. 23. que Typhon seul mit en fuite tous les Dieux, & qu'il desarma & emprisonna Jupiter. (3) C'est-à-dire, si l'on suppose que le système payen est vrai. (4) C'est-à-dire, la guerre des Geans.

chie. Rien ne choque plus la vraisemblance que de voir qu'ils ont supposé que les autres Dieux ne conspiroient pas souvent contre Jupiter , & que par des ligue & des contre-ligue ils ne tâchoient pas , ou de s'agrandir , ou de s'opposer aux usurpateurs. La suite naturelle & inevitable du caractere qu'on leur donne étoit qu'ils se querellassent plus souvent & qu'ils entreprissent plus frequemment de s'emparer des Etats les uns des autres , que les hommes ne se querellent , & ne forment de pareilles entreprises. Cela va bien loin , comme vous voyez. Junon seule , telle qu'on la represente , devoit tailler plus de besogne à Jupiter son mari qu'il n'en eût scû expedier. Elle étoit jalouse , fiere & vindicative excessivement , & se voyoit tous les jours trahie par son mari. Quels tumultes ne devoit-elle pas exciter , quels complots ne devoit-elle pas former contre un époux si infidelle ? Il se tira d'une guerre qu'elle lui avoit suscitée (1) , & d'une seconde conspiration (2) où elle entra , mais ce n'étoit pas à dire qu'elle se dût rebuter. Quels desordres ne causa-t'elle pas dans le monde pour se venger de ses rivales , & pour perdre tous ceux

(1) Voyez dans le *Dict. hist. & crit.* la remarque G de l'article Junon. (2) Voyez dans le même *Diction.* la remarque F de l'article Jupiter.

ceux qui lui deplaifoient ? Il n'y a rien de plus vraisemblable dans l'Enéide que le personnage qu'elle y joue , personnage si pernicieux qu'elle fait sortir des enfers une furie (1) pour inspirer la rage martiale à des peuples qui ne songeoient qu'à la paix. Souvenez-vous , Monsieur , qu'il y avoit encore d'autres Déeses. Il n'eût falu que cela pour mettre le trouble parmi les Dieux ; cela rendoit inevitables les factions , & les intrigues , les complots , & les querelles.

Un intérêt capital porte les hommes à fuir l'anarchie comme la plus grande peste du Genre-humain. On a pris pour cela dans tous les Etats les precautions qui ont paru les plus efficaces. Tantôt on a partagé à plusieurs personnes l'autorité souveraine, tantôt on l'a déposée entre les mains d'un seul homme avec plus ou moins de limitations. Démocratie ici , Aristocratie là, ailleurs c'est l'Oligarchie , ailleurs c'est la Monarchie toute pure , ou la Monarchie mixte. Il y a eu des sociétés qui ont goûté successivement de toutes ces formes. On a eu beau faire & se tourner de toutes parts, on n'a jamais pû ôter les semences de l'anarchie , ni empêcher qu'elle ne levât la tête de tems en tems ; les seditions , les guerres.

(1) Voyez le 7. livre de l'Enéide v. 312. & suiv.

guerres civiles, les revolutions ont été fréquentes dans tous les Etats, quoique plus ou moins dans les uns que dans les autres. Quelle est la cause de cela ? C'est que les hommes sont sujets à de mauvaises passions: ils sont envieux les uns des autres; l'avarice, l'ambition, la volupté, la vengeance les possèdent. Ceux qui doivent commander, s'en acquittent mal: ceux qui doivent obéir, s'en acquittent quelquefois encore plus mal. Vous donnez des bornes à l'autorité royale, c'est le moyen d'inspirer l'envie de parvenir à la puissance arbitraire, car la défense (1) a de coutume d'exciter & d'irriter les desirs. En un mot les uns abusent de l'autorité, & les autres de la liberté. Il se forme des factions, & des diffiances en plusieurs manieres qu'un homme d'état & bel (2) Esprit a fort bien décrites. Ce sont des germes d'anarchie dont les mauvais fruits meurissent, ou tôt, ou tard, & bouleversent quelquefois les sociétés les plus florissantes. L'histoire est toute remplie de cette sorte de choses.

Je veux conclure de tout ceci que les
Dieux

(1) *Nitimur in vetitum semper cupimusque negata. Ovidius, amor. lib. 3. eleg. 4.* (2) *Le Chevalier Temple dans son Essai sur les mécontentemens populaires imprimé en François avec ses œuvres posthumes à Utrecht l'an 1704.*

Dieux du Paganisme étant sujets aux mêmes passions que l'homme, il falloit nécessairement qu'il y eût des guerres entr'eux, & des guerres d'autant plus funestes qu'ils surpassoient l'homme en esprit & en puissance. Les desordres de la guerre que se font les hommes, changent seulement quelques endroits de la surface de la terre : ils changent en pâturages les lieux où il y avoit de grandes villes (1), ils dissipent, ils dispersent une nation, ils font d'un pais peuplé & bien cultivé un desert affreux. Mais les guerres des divinitez ébranleroient toute la machine du monde. Les Dieux possédoient non seulement la superficie de certains corps, mais aussi tout l'intérieur, & ainsi l'on n'auroit pû ravager les Etats d'un Dieu & l'en chasser sans faire des changemens prejudiciables à la nature. Apollon par exemple n'eût pû être attaqué dans le soleil, & depossédé de ce Royaume sans que tout notre monde en pâtît. Il étoit le seul (2) qui pût conduire le char de cet astre. Vous pouvez comprendre facilement que ces guerres-là ébranleroient jusques au centre la mer & la terre, l'air & les cieux. Je vous laisse donc conclure qu'elles mettroient l'anarchie dans tous les corps de l'Univers.

(1) Voyez l'entretien 30. de Balzac. (2) Ovidius Metam. lib. 2. v. 388. & seq.

l'Univers. Or puisque cette anarchie n'est point venue, c'est une marque qu'il n'y a point eu de guerres entre les Dieux, & c'est en même tems une preuve qu'ils n'existoient point ; car s'ils eussent existé, ils n'eussent point pû être d'accord. Je ne voudrois point d'autre raison que celle-là pour me convaincre de la fausseté de la Religion Payenne.

Je ne parle pas de l'anarchie qu'elle pouvoit introduire dans les sociétés humaines, entant qu'elle excitoit à la rebellion les fils des Rois par l'exemple des plus anciens & des plus grands Dieux. Vous pourrez faire cette observation quand vous lirez ce que j'aurai à vous dire pour vous montrer que la Religion Payenne étoit le renversement de la Morale.

Mal à propos croiroit-on que la puissance monarchique que les Poètes mêmes attribuoient à Jupiter, étoit capable de prévenir toutes les guerres des Dieux. Ce langage des Poètes étoit proprement ce que l'on nomme *protestatio facta contraria*, détruire par des faits ce qui avoit été bâti par des paroles. Nous lisons dans le 8^e livre de l'Iliade que Jupiter se vantoit d'avoir lui seul plus de force que toutes les autres divinitez ; mais outre que celles-ci n'en (1) convenoient point, nous lisons au premier

(1) Voyez le Diction. hist. & crit. pag. 1707. col. 2. de la 2. édition.

mier livre (1) de la même Iliade que Junon, Neptune, & Minerve ayant complotté de l'enchaîner, il eut besoin que Thetis lui amenât Briarée qui épouvanta les conspirateurs. L'assistance des autres divinités, & même celle d'Hercule lui fut absolument nécessaire pour repousser les Géans (2). Il craint dans le 2^e livre de l'Iliade (3) qu'Achille ne détruise les murs de Troye malgré le destin, & il donne permission aux Dieux de secourir, ou les Grecs, ou les Troyens comme il leur plaira. Ils se partagerent en effet, les uns combattirent pour les Troyens, & les autres pour l'armée Grecque. Ils font bien pis dans le livre 21^e de l'Iliade, ils se battent entre eux-mêmes, ils se déchargent de pesans coups les uns aux autres, & Jupiter qui voit cela ne fait que s'en divertir (4). Sa puissance monarchique ne pouvoit donc pas assurer les hommes que les Dieux ne se feroient point la guerre. Ils empiétoient sur les droits les uns des autres. Voyez les plaintes de Neptune (5) qui avoit été troublé

(1) *Homer. Iliad lib. 1. v. 399. & seq.* (2) Voyez *Natalis Comes Mytholog. lib. 6. c. 21.* (3) *Homer. Iliad. lib. 20. v. 30.* (4) *Homer. ibid. lib. 21. v. 385. & seq.* (5) *Jam cœlum terramque meo SINE NUMINE, venti, Miscere & tantos audent tollere moles? &c. Virgil. Æn. lib. 1. v. 133.*

blé dans son Empire par des vents que l'on y avoit envoyez sans sa permission. Souvenez-vous que la puissance de Jupiter étoit bornée : il n'eût pû faire pleuvoir (1) lors de l'incendie de Phaëton : il se servit du deluge & non pas du feu pour punir les hommes, parce qu'il craignit de ne pouvoir empêcher que les cieux ne fussent brûlez :

Jamque (2) erat in totas sparsurus fulmina terras

SED TIMUIT ne forte sacer tot ab ignibus æther

Conciperet flammæ , totusque ardesceret axis.

Et il n'étoit pas capable (3) de defaire ce qu'un autre Dieu avoit fait. Souvenez-vous qu'il n'étoit pas d'une meilleure maison que son grand-pere qui fut châtré par Saturne, ni que son pere qu'il detronna. Pourquoi donc n'eût-il pas pû être detronné par ses enfans ? Sa monarchie étoit-elle plus despotique que celle de Constantinople ou de Maroc ? Ne sçavons-nous pas que les

(1) *Ovid. Metam. lib. 2. v. 309.* (2) *Id. ib. lib. 1. v. 253.* (3) *At pater omnipotens (neque enim licet irrita cuiquam Facta Dei fecisse Deo) pro lumine adempto Scire futura dedit. Ovid. Metam. lib. 3. v. 335.*

les Gouverneurs de Province se rebellent très-souvent dans la Turquie , & que les Sultans sont fort sujets au detronement ? Les Empereurs de Maroc ne sont pas moins exposez à cette disgrâce. Je veux que l'on supposât que Jupiter étoit plus fort de sa personne , & plus (*) sçavant que les autres Dieux , & qu'il pouvoit disposer de plus de corps. Cela ne pouvoit pas assurer qu'il previeudroit toutes les revoltes. Ne voyons-nous pas que pendant que des Monarques très-puissans sont assurés de l'affection de leurs peuples , & d'un prodigieux nombre de braves soldats , une poignée de Montagnards osent bien se soulever , & faire d'épouvantables ravages ? Les Faunes, les Satyres & les Silvains étoient-ils plus incapables de se soulever contre lui ? N'en avoient-ils pas le même pretexte que les peuples d'Italie qui se mutinerent contre Rome dans le tems qu'elle étoit si formidable aux autres nations ? Je veux parler de la guerre sociale excitée (1) par quelques peuples d'Italie , parce qu'ils n'obtenoient pas autant de part qu'ils vouloient aux privileges des bourgeois de Rome. Les Dieux des bois & des montagnes étoient dans le même

(*) Voyez les paroles de Plutarque rapportées dans le Diction. hist. & crit. pag. 3044. de la 2. édit. (1) L'an de Rome 662.

même cas. Ils aspireroient sans doute aux appartemens celestes , & on les laissoit sur la terre :

*Sunt (1) mihi Semidei, sunt rustica numina
Fauni,
Et Nymphae, Satyrique & monticolæ Syl-
vani,
Quos quoniam COELI NONDUM DIGNA-
MUR HONORE, &c.*

Les Romains avec toute leur puissance se trouverent bien embarrassez (2) de cette guerre civile , & de celle que les esclaves revoltez leur avoient déjà (3) suscitée , & de celle que d'autres esclaves sous la conduite du gladiateur Spartacus leur firent (4) depuis.

Voilà des seditions, dira-t'on , qui ne seroient point arrivées si leurs auteurs avoient été doucement traitez par les Romains, ou s'ils avoient eu une grande idée des forces de cette victorieuse Republique. Moquez-vous de tout cela ; Jupiter & les autres Dieux étoient sujets aux mêmes passions que l'homme. Tirez de là ces consequences , où qu'il abusoit effectivement de son

(1) Ovid. *Metam. lib. 1. v. 192.* (2) Voyez *Florus lib. 3. cap. 18.* (3) *L'an de Rome 618.* Voyez *Florus ibid. cap. 19.* (4) *L'an de Rome 680.* Voyez *Florus ibid. cap. 20.*

son pouvoir , ou que l'on ne trouvoit pas qu'il s'en servît avec assez d'équité , ou que pour le moins on craignoit qu'il n'en abusât avec le tems. Ces trois causes suffisent chacune à former des liguees contre les trop grandes puissances. Il arrive rarement qu'elles ne fassent nul tort aux Etats voisins , & il n'arrive jamais qu'elles ne leur soient suspectes , & ne les rendent jaloux. On ne veut point dependre de la discretion d'un voisin : s'il n'est pas injuste (1) , c'est assez qu'il le puisse être , & l'on ne se fie que dans les soins qu'on a pris de lui ôter le pouvoir de nuire. Ceux qui commencent les soulèvemens , prennent peu garde si leurs forces sont proportionnées à leur entreprise. L'impetuosité temeraire de quelques particuliers a été souvent le principe des revolutions des plus grands Etats. Je conclus que la superiorité de Jupiter en puissance formidable a dû plutôt l'exposer à la revolte des autres divinitez , que l'en garentir. Il est de l'ordre politique qu'elles se soient confederées

(1) In *depulsione servitutis* etiam si non sit molestus Dominus , tamen est miserrimum posse si velit. *Cicero Philipp.* 8. cap. 4. pag. m. 768. Omnes quorum in alterius manu vita posita est , sapius illud cogitant quid possit is cujus in ditione ac potestate sunt , quam quid debeat facere. *Id. orat. pro P. Quintio* cap. 2. pag. m. 10.

confederées plusieurs ensemble pour diminuer son autorité , & qu'il ait eu moins d'amis que d'ennemis dans ces conjonctures : on devoit se représenter les uns aux autres qu'il ne falloit point souffrir de monarchie universelle , point de despotisme, mais conserver l'équilibre & la balance dans l'Univers. Il étoit d'autant plus facile d'exciter des soulevemens contre Jupiter, que la populace des Dieux étoit fort nombreuse (1). Je laisse le partage fait entre les trois fils de Saturne. Le ciel fut pour Jupiter , la mer pour Neptune , la terre pour Pluton. Une pareille chose ruina la maison de Charlemagne : les freres qui partagent de grands Etats , ne s'accordent presque jamais. Ceux qui dirent que Junon reçût l'empire de l'air pour son appanage ou pour l'assignation de son douaire , achevoient de gâter tout.

Quand même les Payens n'eussent pas appréhendé les guerres des Dieux, ils auroient eu des raisons de craindre la confusion de la nature. Apollon trop complaisant pour l'un de ses fils illegitimes lui laissa mener le chariot du soleil. Quels desordres (2) ne furent-

(1) Vos quoque PLEBS Superum , Fauni , Satyrique , Lareſque , Fluminaque , & Nymphæ, ſemideûmique genus. *Ovid. in Ibin v. 81. Voyez les notes de Mr de Boiffieu ſur ce paſſage.* (2) Voyez *Ovide au 2. livre des Metamorphoſes fab. 1.*

furent-ce pas ? On avoit sujet chaque jour de craindre qu'une maîtresse, ou qu'un mignon tel qu'Hyacinthe ne lui fissent oublier la conduite de ce chariot, ou ne ramenassent les irregularitez dont sa passion pour Leucothoë avoit été cause : elle l'avoit demonté : il ne sçavoit plus ce qu'il faisoit.

(1) Tantôt il se levoit trop matin, ou il se couchoit trop tard, & tantôt il devenoit pâle & s'éclipsoit même entierement, de quoi les hommes s'épouvantoient fort. Les taches de la lune venoient de ce que Pan (2) l'avoit baisée. Qui pouvoit répondre qu'il ne la baiseroit pas tout de nouveau, & qu'il n'acheveroit pas de l'obscurcir ? Qui pouvoit répondre d'une nuit à l'autre qu'elle se leveroit, & qu'un nouvel Endymion (*) ne lui feroit oublier ce qu'elle devoit à la terre ? Voyez l'Hippolyte de Senèque au vers 308.

L'anarchie ne seroit pas un mal parmi
les

(1) *Nempe tuis omnes qui terras ignibus uris,
Ureris igne novo : quique omnia cernere debes,
Leucothoën spectas ; & virgine figis in una , Quos
mundo debes , oculos. Modò surgis Eoo Tempori
coelo , modò serius incidis undis , spectandique mo-
ra brumales porrigis horas. Deficis interdum , vi-
tiumque in lumina mentis Transit , & obscurus
mortalia pectora terres.* Ovidius Metamorph. lib. 4.
v. 194. (2) Voyez l'apologie de Costar, pag 245.
(*) Voyez Lucien in Deor. Dial. p.m. 153. to. 1.

les hommes si chaque particulier se conformoit de lui-même régulièrement à l'équité & à la justice. En ce cas-là il ne seroit point nécessaire d'établir des Rois ni des Magistrats. Donner à de telles gens plusieurs maîtres subordonnez les uns aux autres , mais tous fort injustes & fort passionnez & sujets par conséquent à desobéir à leurs supérieurs ; ce seroit gâter une bonne chose. Voilà dequoi Straton pouvoit accuser les Idolâtres , lui qui croyoit que les parties de la nature suivoient des règles dont elles ne pouvoient pas se departir. De toutes les tyrannies il n'y en a point de pire que d'être soumis à plusieurs tyrans tout à la fois , lors même qu'il y auroit de la subordination entre eux ; car celui qui gouverneroit une Province, iroit au-delà des ordres les plus violens qu'il pourroit avoir reçûs de son maître (1).

Je

(1) *Baudouin ad edicta Veterum Principum de Christianis*, pag. 11. *remarque que le peuple & les Gouverneurs de Province faisoient plus de mal aux Chrétiens que les Empereurs : difficilius semper fuit adversus vim multitudinis & Præsidum invidiam libertatem religionis veræ tueri , quam abs profanis etiam principibus eam impetrare. Et à la page 16. Principibus ipsis usi Christiani plerunque sunt æquioribus. Sed Senatum & Magistratus & Jurisconsultos , duriores adversarios habuere. Nam etsi his mandaretur executio at-*
que

Je vous demande s'il ne vaut pas mieux abandonner un malade à la nature que de le commettre au soin d'un Medecin, ou fort ignorant, ou fort (1) fripon. Ce seroit encore pis si on le faisoit traiter par un grand nombre de Medecins de ces caracteres-là. Disons la même chose touchant un procès : il vaut mieux ne le point commettre à un Avocat, que de le commettre (2) à un Avocat qui manque, ou d'habileté, ou de probité. La multitude de tels Avocats seroit un desordre encore plus dangereux. Vous n'oseriez mettre en doute que ce ne soit un moindre mal d'abandonner à leur discorde deux familles ennemies, que de leur donner des mediateurs mal intentionnez ou mal adroits. Ces comparaisons-là ne vous sont point favorables ; vous y avisez.

que tuicio-mandatorum principalium, quibus Christianorum universitas defenderetur : talia tamen illi, quantum poterant, mandata eludebant. *On sçait le proverbe* : ils font comme les valets du Diable plus qu'on ne leur commande.

(1) *C'est-à dire, qui se plairoit à faire durer le mal, ou qui se laisseroit corrompre par les heritiers ou les ennemis du malade.* (2) Ille Siculus cui prætor Scipio patronum causæ dabat hospitem suum, hominem nobilem sed admodum stultum, quæso, inquit, prætor, adversario meo da istum Patronum, deinde mihi neminem dederis. *Cicero de Orat. lib. 2. cap. 69.*

§. CXVI.

Reponse courte & directe à la troisième objection.

Le raisonnement de Bodin que vous avez adopté , suppose un principe qui est précisément le sujet de notre dispute. Vous supposez comme une chose certaine que l'idolâtrie des Payens étoit capable de porter à la vertu , & de détourner du vice , de sorte que generalement parlant ces Idolâtres étoient plus reglez dans leurs mœurs que les personnes qui n'adoroient ni les idoles , ni le vrai Dieu. Vous supposez que ces mêmes Idolâtres se rendoient propres par le bon effet de leurs idées sur la nature des Dieux à vivre conformément aux loix de l'Etat ; mais que sans ces idées , & sans l'idée du vrai Dieu , ils eussent été des gens de sac & de corde , qui auroient rompu tous les liens des societez. Or c'est précisément ce que je nie dans mes Pensées diverses , & que je refute par quantité de raisons. Ce que vous deviez donc faire étoit de combattre ces raisons-là , & non pas de vous contenter de la petition du principe. Je sçai que vos objections suivantes sont plus regulieres , mais après tout je me flatte de vous pouvoir alleguer des choses d'où
VOUS

vous conclurez que Bodin n'a point bâti sur une supposition bien fondée.

§. CXVII.

Quatrième objection : *L'idolâtrie payenne a été entre les mains de la Providence le principe reprimant qui a servi de barrière à la corruption de l'homme , afin de maintenir les sociétés.*

Nous allons entamer une matière qui nous retiendrait long-tems, si nous en voulions discuter tous les articles & toutes les dépendances. Je n'ai pas dessein d'en user ainsi ; je me bornerai à quelques parties pour éviter la longueur à quoi le tout m'engageroit.

Vous dites , Monsieur , que l'idolâtrie Payenne a servi de digue à la corruption du cœur humain qui , n'eût été la crainte des Dieux , se seroit tellement débordée qu'aucune société n'auroit pû se maintenir. La vie de l'homme n'eût été qu'un brigandage , il n'y eût eu sur la terre , ni loix , ni police ; le plus fort eût opprimé le plus foible ; ceux qui seroient échappés à la violence des voleurs & des assassins , auroient cherché un asyle dans les cavernes , ou dans les forêts , & y auroient péri misérablement. La Providence divine a prevenu cet affreux desordre , & cette ruine des socie-

tez humaines en permettant que l'idolâtrie s'enracinât dans le cœur des hommes. Le culte des faux Dieux a servi de lien aux sociétés : il n'étoit point capable d'inspirer la vraie vertu ; mais il refrenoit le vice. C'étoit le principe reprimant dont on parle dans les écoles. Dieu a donc mieux aimé laisser introduire le Polythéïsme qui servoit de frein au mal , que l'Athéïsme qui auroit lâché la bride à la corruption énorme du cœur de l'homme.

§. CXVIII.

Plan general de la reponse à la quatrième objection. Si les sociétés sont absolument nécessaires pour conserver le Genre-humain, & si une Religion est absolument nécessaire pour conserver les sociétés.

Je comprends par votre quatrième objection que des deux especes d'Athéïsme, Dieu a mieux aimé souffrir celle dont il étoit personnellement le plus outragé , que celle qui l'offensoit moins à cet égard-là , & que la raison d'une telle preference a été prise des interêts du Genre-humain qui n'auroit pû former des sociétés sous l'irreligion , & qui en pouvoit former , & en conserver sous l'idolâtrie. J'aurois bien des difficultés à vous faire sur tout ce que vous supposez en raisonnant de la sorte ; mais comme
je

je me vois contraint d'abreger , je reduis à ce point-ci toute ma reponse , c'est que vous supposez deux choses qui , pour ne rien dire de pis , sont très-incertaines. L'une , que de vivre en société & sous une forme de gouvernement est un moyen absolument nécessaire à la conservation des hommes , l'autre que sans quelque Religion il est impossible qu'ils vivent en société & sous une forme de gouvernement.

I. Par la premiere de ces deux suppositions , vous pretendez que si les hommes ne convenoient pas de vivre ensemble sous certaines loix & sous certains maîtres , & de faire des traittez d'alliance avec leurs voisins , ils seroient toujours en guerre , & ne cesseroient de s'entre-detruire jusques à ce qu'il ne restât rien à piller & à tuer. Cette pretention est refutée par l'experience , elle est donc très-mal fondée. Il y a eu des nations qui ont subsisté sans loix , sans Magistrats , sans aucune forme de gouvernement. Les Aborigines (1) en Italie , les Gétules & les Libyens (2) en Afrique se sont
maintenus

(1) *Aborigines genus hominum agreste , sine legibus sine imperio liberum atque solutum.* Sallust. de bello Catilin. pag. m. 10. (2) *Africam initio habuere Gatuli , & Libyes , asperi , incultique ; quis cibus erat caro ferina , atque humi pabulum , uti pecoribus. Hi neque moribus , neque lege , aut*

maintenus ainsi pendant plusieurs siècles. Pomponius Mela remarque que dans l'intérieur de l'Afrique il y avoit encore des peuples qui n'avoient aucune loi, & qui ne déliberoient de rien en commun; chaque famille se gouvernoit indépendamment des autres : *Sequuntur vagi pecora : utque à pabulo ducta sunt, ita se ac tuguria sua promovent; atque ubi dies deficit, ibi noctem agunt. Quamquam in familias passim & SINE LEGE dispersi, nihil IN COMMUNE consultant* (1) &c. Je crois qu'il y a encore de semblables peuples dans cette partie du monde. Je ne repeterai pas ce que j'ai dit (2) des Américains, & je laisserai cent autres exemples qu'il seroit facile de recueillir.

Cette maniere de vivre est fort mal propre à polir les mœurs, & laisse l'esprit dans une stupidité sauvage; mais il n'est pas question de cela, Monsieur, il s'agit de voir si elle est cause nécessairement que les hommes s'entre-pillent & s'entre-tuent. C'est ce que vous prétendez sans nulle raison, puisque l'histoire nous apprend que
des

imperio cujusquam regebantur : vagi, palantes, quas nox coëgerat, sedes habebant. Id. in bello Jugurth. pag. 231. 232.

(1) Pompon. Mela lib. 1. cap. 8. pag. 10. edit. Is. Vossii. (2) Ci-dessus, pag. 121.

des familles dont aucune n'étoit liée par les mêmes loix avec les autres, se sont abstenues reciproquement de s'insulter & de se nuire. Chacune se contentoit de son bien, & laissoit le leur aux autres, soit que par stupidité elle bornât ses desirs à peu de chose, soit qu'il lui restât assez de bon sens pour voir qu'en volant le bien d'autrui elle introduiroit un exemple dont elle porteroit la peine bien-tôt après. Quoi qu'il en soit, voilà des peuples qui se sont multipliez & conservez sans vivre en société. Il est donc faux que la vie sociale soit absolument nécessaire à la conservation du Genre-humain.

II. La ruine de votre premiere supposition entraîne après soi la ruine de la seconde. Pour vous le faire mieux comprendre, je vous avertis qu'entre ces peuples (1) qui n'avoient aucune forme de gouvernement, ni aucune loi, il y en avoit d'Athées. Après cela voici comment je raisonne. Puisque des familles qui ne dependoient d'aucune puissance, ni d'aucune loi commune, ont évité de faire du tort les unes aux autres, elles auroient à plus forte raison tenu la même conduite si elles avoient

(1) *Ceux d'Amerique dont parle Mr Arnauld ci-dessus, pag. 121. ce qu'il faut conferer avec ce qu'il dit ci-dessus, pag. 167.*

avoient été confederées sous certaines loix dont l'infraction auroit été châtiée par l'autorité de l'Etat. Or il n'y a point de moyen plus efficace pour conserver les sociétés, que si chacune des familles se contente de ce qu'elle a , & si toutes s'intéressent à repousser l'ennemi commun , & à reprimer les perturbateurs du repos public. Si donc un grand nombre de familles Athées se sont maintenues pendant plusieurs siècles sous l'état d'indépendance sans aucunes loix , il est clair qu'elles se seroient encore mieux maintenues sous une forme de gouvernement où l'injure faite à son prochain eût été soumise à des loix penales. Il eût donc pû se former de ces familles Athées, réunies sous une forme de gouvernement, une nombreuse société qui auroit eu des principes suffisans pour le maintien du repos public. On nieroit les notions les plus évidentes, si l'on nioit que les hommes n'observent pas mieux la justice lorsqu'ils sont soumis à des Magistrats qui punissent l'injustice, que lorsqu'ils ne sont soumis , ni à nul maître , ni à nulle loi. J'enferme tout ceci dans un enthymeme.

Des peuples Athées divisez en familles independantes se sont maintenus de tems immemorial dans l'Amerique sans aucune loi ;

Donc à plus forte raison , ils se seroient

maintenus s'ils se fussent réunis sous un commun maître & sous un code distributeur de peines & de récompenses.

Que pouvez-vous dire contre cela ? Ne faut-il pas que vous renonciez à votre seconde prétention, qui est que l'irreligion est incompatible avec les sociétés ? Ne vous imaginez pas que les Athées de l'Amerique aient vécu sans loix & sans Magistrats à cause qu'ils étoient Athées : vous seriez dans une crasse illusion, car il y a eu beaucoup plus de peuples idolâtres qui ont suivi le même genre de vie. Attribuërons-nous ce mauvais goût à leur ignorance qui ne leur permettoit pas d'avoir une idée des douceurs de la société ? Étoient-ils stupides & insensibles à tous égards ? Je vous en laisse la discussion, mais je suis très-persuadé qu'ils se seroient réunis s'ils avoient été toujours obligés d'en être sur le *qui vive* avec leurs voisins. Un état où l'on craint d'être pillé & assassiné à toute heure, & où l'on se doit toujours tenir prêt, soit à primer, soit à repousser les ennemis, est trop violent pour qu'on ne souhaite pas d'y mettre une fin. La nécessité de s'en délivrer passe pour l'une des causes des sociétés humaines. Il faut donc dire que les peuples qui ont vécu sans aucune forme de gouvernement & divisés en familles indépendantes, ne troubloient point le repos de leurs

voisins. Si quelques-uns ont été enfin contraints de former un corps de société pour vivre plus sûrement, voilà une cause suffisante de leur réunion. S'ils croyoient des Dieux , ils continuoient à les servir ; s'ils n'en croyoient pas , ils continuoient à n'en servir point , & ainsi la Religion n'a été ni le motif , ni la bête de leurs confederations. Or le même intérêt qui les a formées au commencement , a continué de les maintenir. Il n'est donc pas d'une absolue nécessité pour le maintien des corps politiques qu'ils ayent une Religion.

Pour prevenir la plainte que vous pourriez faire que je ne vous donne que des vraisemblances , & que des analogies , je vous prierai de jeter les yeux sur la description (1) du pais des Cafres. Vous y trouverez qu'ils sont Athées , qu'ils sont divisez en quelques sociétés chacune sous un seul chef, qu'ils ont des loix & qu'ils en punissent severement les infracteurs. Voilà un fait qui détruit absolument votre seconde supposition. Les Iles Mariannes ne me fournissent pas un exemple aussi fort que celui-là, mais il est pourtant bien fort. On n'y a trouvé (2) aucune idée de divinité : elles (3) sont fort

(1) *Dans la description de l'Afrique par le Sieur Dapper , pag. 376. & suiv.* (2) *Voyez ci-dessus, pag. 90.* (3) *Le Pere le Gobien hist. des Iles Mariannes , pag. 46.*

fort peuplées. On compte plus de trente mille habitans dans la seule Isle de Guahan quoiqu'elle n'ait que quarante lieues de circuit. Ils se considerent comme une seule nation, ils ont des villes & des villages. (1) Il y a comme trois estats parmi eux, la noblesse, le peuple, & les gens d'une condition mediocre.... (2) Les principaux de la Noblesse president dans les assemblées. On les respecte, on les écoute; mais on ne défere à leurs sentimens, qu'autant qu'on le juge à propos. Il est libre à chacun de prendre le parti qui luy plaist, sans qu'on le trouve mauvais; parce que ces peuples ne sont soumis à aucun chef, ni assujettis à aucune loix. Ils ont cependant quelques coutumes qu'ils gardent aussi religieusement que si c'étoient de veritables loix..... (3) Jamais peuple n'a vescu dans une plus grande liberté, ni dans une indépendance plus absolue. Chacun est maistre de ses actions, dès qu'il a assez de raison pour se connoistre.... Chacun se fait justice des demeslez qu'il a avec les particuliers. S'il survient quelques diferens entre les (4) peuples ils les terminent par la guerre... leurs guerres ne sont jamais de longue durée. Il ne leur manque aucun caractere de la vie sociale que celui qui consiste

(1) *Id. ib. pag. 49.* (2) *Id. ib. pag. 51.* (3) *Id. ib. pag. 53.* (4) C'est-à-dire, entre les habitans d'une Ile & ceux d'une autre.

fiste dans la soumission à un chef, & à des loix. Ils ont conservé cette independance, quoique la Noblesse soit (1) *d'une fierté incroyable*, & qu'elle ait un si grand mépris pour le peuple (2) *qu'un Noble croiroit sa maison deshonorée, si une personne du peuple y avoit bû ou mangé*. Ne vous semble-t'il pas que les Chrétiens sous une telle situation seroient incapables de se maintenir (3) dans un état indépendant avec la même concorde qui a duré pendant plusieurs siècles dans la société de ces Insulaires qui n'avoient nulle Religion ? Ils m'obligent à limiter une chose que j'ai dite dans (4) les Pensées diverses.

(1) *Id. ib. pag. 49.* (2) *Id. ib. pag. 50.* (3) *Consultez le chap. 161. des Pensées diverses.* (4) *Id. chap. 161.*

§. CXIX.

Si les hommes qui vivent en société ont plus de besoin d'une Religion que les Sauvages.

Vous n'êtes pas de ceux qui disputent pour disputer, mais si vous l'étiez vous me feriez ici une insigne chicanerie. Vous me diriez qu'il faut mettre une grande différence entre des peuples sauvages, & des peuples civilisez. Ceux-ci en polissant leur esprit & leurs manieres ne deviennent pas pour cela plus vertueux : les agrémens, les douceurs

douceurs de la société leur donnent une inclination plus forte pour les plaisirs : les arts & les sciences leur font trouver plus d'inventions pour exercer leur malice. A mesure que l'on devient ingénieux, on devient fin & rusé, trompeur & volage. Si les voluptez & le luxe ont épuisé le patrimoine & le credit d'une troupe de jeunes gens, elle conspire contre l'Etat. En un mot, la société est une mauvaise école de Morale : le dereglement des mœurs est plus visible & plus scandaleux dans les grandes villes que dans les petites, & dans celles-ci que dans les villages (1). L'ignorance des païsans les garentit d'une infinité de crimes rafinez, tant par rapport à la volupté que par rapport à la fraude (2). Les Grecs avec
toute

(1) *Praetereo illud, quod mihi maximo argumento ad hujus innocentiam poterat esse, in rusticis moribus, in victu arido, in hac horrida incultaque vita istiusmodi maleficia gigni non solere : ut non omnem frugem, neque arborem in omni agro reperire possis : sic non omne facinus in omni vita nascitur. In urbe luxuries creatur, ex luxuria existat avaritia necesse est; ex avaritia erumpat audacia, inde omnia scelera ac maleficia gignuntur. Vita autem haec rustica, quam tu agrestem vocas, parsimoniae, diligentiae, justitiae magistra est.* Cicero pro Roscio Amerino cap. 27. p. m. 163. 164. Voyez-le aussi in Orat. pro Publio Quintio cap. 18. & 30. (2) Voyez Justin. lib. 2. cap. 2. J'ai cité ses paroles dans le 3. vol. du Dictionnaire hist. & crit. pag. 3140.

toute leur érudition , & avec toute leur jurisprudence n'acquirent jamais la probité que la nature toute seule faisoit reluire parmi les Scythes. Il ne faut donc pas conclure de ce que des familles sauvages sans société , sans loix ont pû se passer de Religion , qu'une République d'Athenes , & qu'une République Romaine ayent pû aussi s'en passer.

Je n'examinerai point toutes les parties de cette objection chicaneuse , elle sent un adversaire qui demande à capituler. Il supposoit d'abord la nécessité absolue de la Religion pour toutes les sociétés : présentement il veut se réduire aux sociétés où l'esprit donne des armes à la malice du cœur. C'est partager l'ancien Paganisme en deux pieces dont la plus grosse me demeurera ; car la Grece , l'Italie , & leurs Colonies, l'Egypte , la Syrie , & quelques autres pays où l'érudition , & l'esprit ont excellé , ne sont rien en comparaison de tant de peuples barbares & ignorans qui habitoient dans la Sarmatie , sur les côtes du Pont-Euxin , & en divers autres lieux de l'Europe , de l'Asie & de l'Afrique. Mais je veux être homme d'accommodement , je ne revoquerai point ce que j'ai dit dans mon Dictionnaire (1) , *que les Grecs ingénieux & voluptueux,*

(1) Au 3. tome , pag. 3139. 3140.

voluptueux, & par là sujets à une suite épouvantable de crimes ont eu besoin d'une Religion qui les chargeât d'une infinité d'observances. Ils eussent eu trop de tems à donner au mal si la multitude de ceremonies & de sacrifices & d'oracles ne leur eût causé bien des distractions, & si les terreurs superstitieuses ne les eussent allarmez. Je vous accorderai que l'idolâtrie Payenne a pû servir quelquefois de principe reprimant, & que Dieu, dont la sagesse infinie sçait mettre tout à profit, a pû diriger en quelques rencontres à cet usage cette espece d'Athéïsme. Mais vous ne gagnerez pas beaucoup à cela. Vous ne prouvez rien contre moi si vous ne prouvez que la Religion Payenne a été la seule erreur qui pouvoit être le lien des societez, de sorte que si l'Athéïsme eût pris la place de cette erreur, les villes, les bourgs, les villages auroient été un coupe-gorge. Je vous laisse bien loin de votre compte en vous accordant ce que je vous ai accordé, car il me reste néanmoins un plein droit de vous soutenir qu'à l'égard même des choses où l'idolâtrie a pû servir de principe reprimant, Dieu pouvoit trouver d'autres moyens aussi commodes que celui-là d'arrêter les mauvais desseins de l'homme; d'autres moyens, dis-je, qui n'eussent eu nul rapport à la Religion.

Ces societez polies, ingenieuses, sçavan-
tes

tes que vous trouvez si mal propres à se conserver sans le culte des faux Dieux, manquoient-elles de ressources ? Si la politesse rend (1) les gens fourbes, elle impose aussi une plus grande nécessité d'avoir égard au *qu'en dira-t-on*, & elle excite une plus grande sensibilité pour la belle gloire. Si la subtilité de l'esprit fait inventer des artifices trompeurs, elle donne aussi une grande défiance, & plusieurs manieres de circonspection. Il n'y a point de pais où il soit plus mal aisé de trouver des duppes que dans ceux qui sont remplis de gens de mauvaise foi. Chacun se tient alors sur ses gardes, il se sent tout plein de ruses, & dès là il s' imagine que les autres ne cherchent qu'à le tromper. Si dans une republique comme celle d'Athenes & de Rome, où l'on se piquoit d'esprit & de liberté, les complots, les conspirations contre le gouvernement sont inevitables, on n'y manque pas non plus de gens qui les deconcertent. Si les conspirateurs sont terribles à cause qu'ils sont fins, & ingenieux, ils sont peu à craindre d'autre côté, parce qu'ils sont fourbes les uns à l'égard des autres, & qu'il y en a toujours quelqu'un qui decouvre le mystere

(1) Ceci se dit par rapport aux Grecs principalement, & ne se doit jamais entendre qu'en general.

myſtere afin de jouir de l'impunité, & même d'une recompénſe. Ceux qui s'engagent dans ces complots ont des qualitez & des vûes différentes. Les uns conſeillent (1) la promptitude, & les autres la lenteur. Les uns ont une ambition qu'ils ne peuvent ſatisfaire ſ'il n'arrive un grand changement: les autres ſe reſſentent de quelque injure dont ils veulent ſe venger. Il y en a qui ne cherchent qu'à perdre l'un des complices; ils lui témoignent beaucoup d'amitié (2); ils gagnent ſa confiance, & dès qu'ils ont aſſez de preuves en main ils le deferent. Ils craignent tous la mauvaiſe foi de quelqu'un de leurs compagnons, & de là vient que les plus timides, ou les plus avides ſe hâtent de reveler le complot, de peur que ſi un autre les devançoit, il ne fût plus tems d'éviter la corde. Voilà (3) comment on échappe aux conſpirations: pour une qui réuſſit, il y en a cent qui avortent. J'ajoute que dans les païs où les hommes ſont remuans, inquiets, & induſtrieux, la faction des

(1) Voyez dans mon *Diction.* la remarque F de l'article Cethegus. (2) Tacite en donne un exemple dans le 2. livre des *Annales* chap. 27. & ſuiv. (3) Petrus ſæpe (*Annibal*) Principum (*Gallorum*) inſidiis, ipſorumque inter ſe fraude eadem levitate qua conſenſerant, conſenſum indicantium ſervatus erat. *Titus Livius lib. 22. init.*

des uns reprime par sa vigilance continuelle la faction des autres. Il seroit aisé de vous montrer par des details que chaque chose a son contrepoids dans le monde , & que la seule constitution des gouvernemens & la contrariété des passions des particuliers sont pour l'ordinaire ce qui élude les difficultés. Je ne vous dis pas que les vices s'entre-nuisent assez souvent , même dans une seule personne. Tel dont la mechanceté le porteroit à des complots pernicioeux , aime trop les voluptez pour être capable de réüssir dans une entreprise qui demande une application continuelle. L'amour des femmes lui fait perdre les meilleures occasions. Je ne vous dis point non plus que l'on trouve rarement dans une même personne l'assemblage de certaines qualitez , dont les unes sans les autres ne peuvent guere produire les maux extrêmes. Ceux qui ont assez d'esprit pour inventer les plus sûrs moyens de faire beaucoup de mal , n'ont pas assez de hardiesse pour l'exécution , & ceux qui ont la hardiesse & la cruauté nécessaires , n'ont pas assez de conduite , ni assez d'esprit pour parvenir à leurs fins. J'en parle (2) ailleurs , comme aussi des bons effets qui resultent de ce qu'il y a peu d'hommes

(1) Dans le Diction. histor. & crit. remarque A de l'article Edoüard , pag. 1099.

d'hommes qui puissent porter (1) la sceleratesse jusques aux derniers excès. Tite-Live parle d'un certain Pacuvius grand scelerat (2), mais qui ne le fut pas assez pour faire perir tout le Sénat de Capouë. Il lui resta assez de prudence pour connoître que la ville ne se pourroit conserver après cela, & il aimoit mieux y dominer par son credit pendant qu'elle seroit florissante, qu'après l'avoir desolée. Il seroit absurde de supposer que de telles gens sont reprimez par la Religion. Ils en font trop pour laisser croire que la conscience ait quelque empire sur eux. Il faut chercher dans quelque autre endroit de leur ame ce qui retient leur malice sous certaines bornes.

Concluons donc qu'on n'a que faire du
Paganisme

(1) Dans le même Diction. *ibid.* & remarque D de l'article Hobbes. (2) *Malis artibus nactus opes improbus homo, sed non ad extremum perditus, cum mallet in incolumi, quam eversa republica dominari, nullam autem incolumem esse orbatam publico consilio crederet rationem iniit, qua & senatum servaret, & obnoxium sibi ac plebi faceret. Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353.* Mr Corbinelli dans ses *Historiens réduits en maximes*, pag. 245. édit. de Holl. a mal entendu ce passage: il y a trouvé cette maxime, *l'ambition rend rarement mechans à demi.*

Paganisme pour trouver un principe reprimant capable de maintenir l'ordre dans les confederations politiques ; j'entens l'ordre que nous y voyons qui à parler franchement est mêlé de grands defordres. Mais vous ne pouvez pas en attribuer un meilleur à l'efficace de l'idolâtrie. Je m'en vais vous le prouver.

§. C X X.

Developpement de cette proposition : l'idolâtrie a été absolument nécessaire pour conserver les societez que l'Athéisme auroit infailliblement ruinées.

Votre these , l'idolâtrie a été d'une absolüe nécessité pour conserver les societez que l'Athéisme auroit infailliblement ruinées , peut signifier deux choses.

I. Que si les Grecs & les Romains , & les autres peuples de la terre n'avoient eu aucune Religion , ils n'auroient pas pû subsister sous aucune forme de gouvernement , & qu'ils se seroient partagez en une infinité de petites bandes de voleurs , dans chacune desquelles la division se seroit mise bien-tôt , de sorte qu'enfin chaque homme seroit devenu l'ennemi de tous les autres ; mais que le culte des faux Dieux a conservé un tel ordre dans le Genre-humain que les peuples qui s'étoient confederez sous
une

une forme de gouvernement, s'y sont maintenus avec une extrême concorde, que les membres de chaque société se sont contentez toujours de leur condition, & que chaque société s'est contentée de ses limites, & qu'ainsi l'on a été à couvert & des guerres étrangères, & des séditions & des procès, & de tout ce en general qui eût pû troubler la tranquillité de l'Etat, & le repos des familles.

II. Qu'encore que le culte des faux Dieux n'ait pas empêché que par les guerres civiles, & par les guerres étrangères les Etats n'aient été exposez à beaucoup de désolations, & à mille revolutions, il a néanmoins été cause que malgré la haine mutuelle des peuples, & la mesintelligence des particuliers, il s'est conservé un tel ordre parmi les hommes, qu'ils ont eu toujours des loix & des Magistrats qui ont reprimé le brigandage, & les autres voyes de fait entre les familles, ce qui ne seroit pas arrivé si les hommes n'eussent eu nulle Religion, car en ce cas-là chaque homme eût été comme Ismaël (*) armé contre tous les autres, & exposé à l'attaque de tous les autres.

La premiere analyse de votre these se refute manifestement par l'experience. Une
infinité

(*) Voyez le livre de la Genese chap. 16. v. 12.

infinité d'Etats remplis de Dieux ont été bouleversés , ou par les factions intestines, ou par des guerres étrangères , & il y a eu des peuples qui se sont multipliés & conservés (1) sans le culte d'aucun Dieu , ce qui prouve que l'Athéisme n'introduit pas le brigandage dont on a parlé.

Il faut donc , en tenir à la seconde analyse , & conclure par conséquent que si Dieu a préféré le Polythéisme à l'Athéisme , ce n'a pas été à cause qu'il a prévu que l'adoration des idoles maintiendrait les sociétés dans une tranquillité constante, mais à cause qu'il a prévu qu'elle prévient l'anarchie universelle , de sorte que les dissensions des particuliers , l'avarice & la violence des commandans , l'esprit mutin de la populace excitée par des factieux, l'ambition des conquérans , les liguees & les contre-liguees des peuples ne porteroient la confusion que jusqu'au degré où elle s'est arrêtée. On seroit & ridicule & impie si l'on supposoit que l'événement n'a point répondu à la prévision divine : il a été tel ni plus ni moins qu'il avoit été prévu. Vous devez donc assurer que la préférence du Polythéisme sur l'Athéisme a été fondée non pas sur ce que le culte des faux Dieux étoit capable de prévenir tous les désordres

(1) Voyez ci dessus le chap. 118.

fordres de la société humaine , mais sur ce qu'il étoit capable d'imposer à la malice de l'homme les bornes qu'elle n'a pas effectivement passées. J'ose vous dire , Monsieur , que ce motif d'une telle préférence est très-mal imaginé , car le sens commun, le contraste & la combinaison des passions, l'amour propre susceptible d'une infinité de plis étoient un principe assez vigoureux sans le secours de l'idolâtrie pour (1) contenir l'homme dans ces bornes-là.

Elles étoient bien larges , comme vous sçavez : le peu d'histoires qui a échappé à la dent du tems suffit à nous instruire ; mais nous aurions encore une connoissance plus distincte & plus étendue des fureurs du Genre-humain , si nous avions l'histoire complete de tous les peuples & de tous les siècles. Je vous avouë qu'afin de donner raison des republics idéales de Thomas Morus , de Campanella , &c. il faudroit un meilleur principe que celui que je vous ai marqué ; mais vous devez croire aussi qu'il en faudroit un meilleur que l'idolâtrie Payenne. Nous n'en sommes pas à cela près , il n'a jamais existé que des nations très-corrompues , & sujettes à mille & à mille

(1) Notez que je suppose que la providence de Dieu eût présidé aux événemens avec la même direction , que lorsque les hommes ont été idolâtres.

mille confusions : si le mal n'est point allé jusqu'à l'anarchie totale, mon principe peut suffire non moins que le vôtre à en donner la raison : l'homme n'est point si ennemi de nature qu'il ne se lasse bien-tôt d'être exposé à la violence du premier venu. De là naissent nécessairement, ou des confédérations sous un même maître, ou des suspensions de toutes hostilités, chaque famille demeurant indépendante. Les peuples qui ont cherché des climats plus doux & qui en ont chassé les propriétaires, ne se proposoient pas de vivre dans l'anarchie, mais de continuer la société. Les Cimbres & les Teutons n'étoient pas si bêtes qu'ils permissent à chaque soldat de quereller son camarade : il leur falloit quelque discipline, & ils sçavoient bien cela sans consulter leurs idoles. L'ambition des Conquerans n'est-elle pas cause qu'ils veulent avoir un plus grand nombre de sujets ? Ils n'ont donc garde de laisser venir l'anarchie. Les tyrans les plus brutaux se jugent intéressés à maintenir leurs Etats, & punissent les malfaiteurs. C'est pourquoi, Monsieur, vous devez chercher un meilleur motif que celui que vous me donnez de la préférence du Polythéisme à l'Athéisme. Ce sont deux especes du même mal : la première étant plus injurieuse à Dieu que la seconde, n'a été préférée, selon vous, qu'à cause qu'elle étoit

étoit propre à maintenir les sociétés, & que l'autre n'étoit propre qu'à les détruire. J'ai réfuté cela, je vous ai montré qu'indépendamment de la Religion, il y a dans le Genre-humain un principe suffisant à maintenir les sociétés selon le mélange de confusion que l'expérience nous montre. L'idolâtrie n'a donc aucun avantage à cet égard-là sur l'Athéisme, & ainsi bien loin d'avoir mérité d'être préférée, elle auroit mérité d'être postposée. Mais il n'appartient à aucun homme de régler par quels motifs Dieu a permis une chose plutôt qu'une autre. Qu'il nous suffise de sçavoir que sa providence est toujours infiniment sage.

§. CXXI.

Explication de ce que les Theologiens disent du principe reprimant.

Il se repandra une nouvelle clarté sur tout ceci par l'exposition que je vais faire de ce que les Theologiens disent du principe reprimant. M^r Turretin me tiendra lieu de tous les autres.

Il dit que de leur nature tous les hommes sont également corrompus, & que si les uns deviennent meilleurs que les autres, cela depend de la grace par rapport aux predestinez, & de la providence generale par rapport aux reprouvez; que par cette providence

vidence Dieu ne purifie pas la nature , mais qu'il en refrene la malice , dans les uns plus , dans les autres moins ; que (1) fans cela l'homme s'abandonneroit à toutes sortes de crimes , & que le monde deviendrait un brigandage ; que Dieu voulant conserver la fociété humaine , ne souffre pas que tous les mechans se débordent avec la même ferocité ; qu'il reprime les uns par la crainte du châtimement , & qu'il excite les autres par l'amour des recompenses ; qu'autrement (2) il arriveroit une extrême confusion de toutes choses , si chaque homme exécutoit tout le mal à quoi son inclination le pousse ; que Dieu se sert quelquefois des causes secondes pour arrêter le débordement du vice ; qu'il employe nommément ces cinq moyens ; 1°. la bonté du temperament ; 2°. l'éducation & l'instruction ; 3°. la coûtume & les compagnies ; 4°. les loix humaines qui punissent & qui recompensent ; 5°. la crainte de l'infamie , & le desir de conserver une bonne reputation

(1) *Absque quo si esset, homo licenter se diffunderet in quavis flagitia & scelera & mundus in latrocinium abiret.* Franc. Turretin. Theol. elenct. to. 1. loco 10. quæst. 4. n. 39. pag. m. 738. (2) *Alioqui summa esset rerum confusio si quàm proni sunt omnes ad quavis mala, tam in ea prorumperent.* Id. ibid.

tion (1). *Deus nonnunquam utitur mediis quibusdam & causis secundis, quales sunt, 1°. ἐξουία scilicet bonitas naturæ, ex qua major vel minor est inclinatio ad vitia pro ratione temperamenti. 2°. Educatio & institutio, cujus magna vis est in formandis moribus & corrigendis vitiis. 3°. Consuetudo & consortia aliorum, quæ multum valent in utramque partem, tales fere sumus, quales sunt quibuscum versamur. 4°. Disciplina civilis circa præmia & pœnas, quibus duobus contineri Rempu. dixit Plato. 5°. Infamiæ metus, quæ vitia & scelera comitari solet, & bonæ famæ conservatio, cujus maximam rationem sani res inter Ethnicos haberi volebant; unde vitam & honorem pari passu ambulare, dixerunt (2) & præ cæteris famam servandam esse, juxta illud, omnia si perdas, famam servare memento. Si vous voulez joindre à ce Docteur Particulariste un Theologien Universaliste, souvenez-vous de ce que M^r Amyraud remarque touchant la dispensation de la providence divine par rapport aux Infidèles. Il dit (3) que si Dieu n'avoit*

(1) *Id. ib.* (2) *Voyez ci-dessus le chap 93.*

(3) *Hoc sibi Deum in dispensatione (quæ Ethnicis obtigit) voluisse nisi τῆς ἐπιθυμίας καὶ τῆς κακίας humanæ impetum aliquo pacto inhibisset, societatem humanam funditus interitura fuisse, quam tamen idoneis de causis con-*

n'avoit refrené en quelque façon la cupidité & la malice de l'homme , la société humaine que pour de bonnes raisons la providence avoit refolu de conferver, feroit tombée dans une ruine totale , & qu'afin que toute la terre ne devînt pas une forêt , Dieu n'a point voulu que tous les hommes par l'énormité de leur vice naturel fuflent abrutis entierement.

Vous voyez quel eft le but que l'on donne au principe reprimant, c'eft d'empêcher que les hommes ne vivent comme des bêtes, fans loix, fans société, & qu'ils n'exercent par tout un brigandage continuel; vous voyez, dis-je, que les bornes que l'on pretend que la providence a menagées pour arrêter la malice humaine tendent à entretenir parmi les hommes quelques formes de gouvernement ou de confederation qui foient à l'épreuve des guerres civiles & des guerres étrangères, & des incommoditez que les particuliers ont à fouffrir les uns des autres. Je veux dire que le but du principe reprimant n'a pas été d'empêcher que ceux qui demeurent dans une ville ne fe trompent, & ne fe battent quelquefois
les

servare decrevit. Ne mundus plane sylvesceret, noluisse omnes homines innati vitii magnitudine prorsus exornipiscendi. Amyrald. apud Spanheimium exercit. de gratia univers. to. 2. pag. 1144.

les uns les autres , & que jamais ils n'excitent des séditions qui bouleversent l'Etat, & que jamais ils ne soient conquis , dispersés , saccagés par une puissance étrangère. Le but de la providence n'a pû être tel, puisque l'événement n'y a jamais répondu, & qu'aujourd'hui sous le Christianisme il n'y répond pas mieux qu'autrefois sous le Paganisme. La chose donc se doit réduire à ceci , que malgré les querelles des particuliers , malgré les mutineries & les complots des factieux , malgré la fureur des conquérans qui dissipent (1) sans ressource certaines nations , & qui renversent les (2) Empires & les Républiques les plus illustres , il se conserve toujours des sociétés où l'on reprime les attentats de particulier à particulier , en sorte que les liens primitifs de la confédération de certains peuples ne se rompent point entièrement. On doit acquiescer jusques-là au dogme des Theologiens ; l'histoire les favorise , mais s'ils prétendent 1°. que le principe reprimant est venu à bout par toute la terre d'empêcher que le défaut de société n'abrutît les hommes,

(1) Comme quand les dix tributs furent vaincus par le Roi d'Assyrie. Voyez le 2. livre des Rois , ch. 17. (2) Comme quand Alexandre ruina la monarchie des Perses , & que les Romains ruinèrent Carthage.

hommes, 2°. qu'en cas que le défaut de société se fût introduit, les hommes se seroient tous entretuez, ils se trompent. On a sçû (1) très-bien avertir M^r Amyraud de la brutale & stupide grossiereté des Américains, & nous avons vû ci-dessus (2) qu'un très-grand nombre de ces barbares ont vécu sans société, ce qui suppose qu'une famille ne troublait point l'autre, quoiqu'elles n'eussent nulle religion, ni nuls magistrats,

Prenez garde que les paroles de M^r Amyraud que je vous ai rapportées ne contiennent rien qui insinuë qu'il ait prétendu que l'idolâtrie des Gentils a servi de frein à la malice de l'homme. Je ne sçai pas s'il a fait connoître dans quelque autre livre que c'étoit sa prétention : je sçai seulement qu'il a supposé 1°. que s'il est mort plusieurs enfans au milieu des infidèles, ç'a été par une dispensation de la sagesse de Dieu, qui
ne

(1) *Fidenter affirmamus... nulla plane media, nedum necessaria ad salutem obtingere... barbaris multis & à brutis non nisi figura vel forma humana distinctis hominibus.* Spanhem. exercit. de gratia univers. to. 1. pag. 436. *Quot nationes barbara reperta, inter quas evanuit ferme omnis notitia, omne discrimen honesti & turpis?* Id. ib. pag. 350. Voyez-le aussi to. 2. pag. 1098. & ci-dessus, pag. 168. & ci-dessous, pag. 342. (2) Voyez ci-dessus, p. 317.

ne vouloit pas souffrir que leur multitude fût à charge à la société, ou que leur malice en devînt un jour le fléau (1) : *Sapientia dispensatio in eo est quod eos Deus abstulit è vita antequam adolescerent, ne vel numero suo societati humanae incommodarent, vel nequitia sua eidem societati pestem aliquam afferrent.* 2°. Qu'il est certain par l'expérience qu'il y a eu une forme de religion parmi tous les peuples du monde (2) : *Res digna est quæ non leviter prætereatur. Apud omnes nationes institutam esse formam aliquam religionis, experientia constat.* Ces deux remarques furent réfutées très-fortement. M^r Spanheim allegua contre la première (3) qu'elle ne pouvoit avoir lieu dans les pays où il n'y a que des Payens, & contre la seconde qu'elle est démentie par les relations

(1) *Amyrald. apud Spanhem. ubi supra to. 1. pag. 619.* (2) *Id. ib.* (3) *An ratio ista locum habere potest in illis locis ubi tantum sunt infideles? Cur magis hi quàm illi incommodant vel pestem afferunt? Annon omnes ex æquo corruptos futuros prævidet Deus, nisi corruptionem vel inhibere vel tollere velit? Scilicet inter Turpinambas vel Pochuthecas & Lecandones Deus aliquos tollit eam ob causam quum societas illorum à qua arcentur per mortem præcocem nonnisi ex hominibus nequam constet qui non meliores sunt illis qui eorum bono tolli censentur. Spanhem. ib. pag. 652.*

lations des Indes. *Ne hoc quidem Viro Docto largientur rerum Indicarum Scriptores*, à quibus nobis describuntur gentes quædam quæ pecudes viderentur absque forma humana foret, sine omni religionis cultu. V. de Joannem Latium Virum Cl. qui docet, Attrigovantanos *Novæ Franciæ incolæ religionis formam nullam habere & nullum numen agnoscere, ut nec Brasilienses* (1).

Prenez garde aussi que M^r Turretin articule cinq moyens du principe reprimant, sans y comprendre l'idolâtrie Payenne. Je ne pretens pas nier que la providence divine n'ait fait usage des superstitions des Payens pour avancer ou pour retarder certaines affaires. Leur credulité pour les augures, la terreur qui les faisoit à la vûe d'un mauvais presage pouvoient produire de grands effets, être cause ou de la perte d'une bataille, ou de la ruine (2) d'une flotte, ou de la prise d'une ville. Ce sont des événemens heureux pour une nation, & malheureux pour un autre, ainsi la société humaine généralement parlant n'y court aucun risque de rupture. Le mal des uns se compense par le bien des autres, & quelquefois tous les deux partis s'en trouvent incommodez. Une superstition est aussi

(1) *Id. ib. pag. 655.* (2) *Voyez les Pensées diverses, chap. 50.*

aussi capable de faire réussir un mauvais dessein , celui par exemple de quelques factieux qui conspirent contre leur patrie, que de le faire échouer. Mais sans avoir égard à toutes ces choses , je serai assez indulgent pour convenir que l'idolâtrie Payenne a pû être en quelques rencontres un instrument de la providence. Que gagnerez-vous à cela , Monsieur ? N'êtes-vous pas obligé de supposer qu'elle étoit seule (*) capable de fournir à Dieu le principe reprimant ? Or à qui persuaderez-vous une telle chose ? N'est-il pas visible que les cinq moyens articulés (1) ci-dessus sont un principe suffisant à la sagesse de Dieu pour tenir toutes les affaires humaines dans la balance où elles se sont trouvées sous le Paganisme ? Si Dieu n'avoit rencontré dans l'ame des Grecs , des Romains , des Perses , des Carthaginois , &c. aucune idée de religion , il n'eût pas laissé d'y trouver assez d'autres modalitez pour prévenir sans miracle la ruine des Republiques , & pour diversifier les événemens par des proportions aussi admirables que celles dont il s'est servi actuellement. Je ne puis goûter qu'on ne lui donne d'autre moyen d'épargner aux sociétés le mal qu'elles avoient à craindre, si certains enfans fussent parvenus à l'âge d'homme

(*) Voyez ci-dessus , pag. 314. (1) Pag. 336.

d'homme , que de les faire perir. C'est trop limiter sa sagesse , & la capacité de l'ame de l'homme. Cette ame est susceptible de tant de passions , qu'elles fussent à se reprimer les unes les autres. C'est par leur moyen que Dieu auroit mis facilement à la raison la malice de ces enfans que l'on suppose qu'il fit mourir à cause qu'il prevoyoit le prejudice que la société humaine eût reçu de leur longue vie.

Si nous parcourions les plus notables morceaux de l'histoire ancienne , nous trouverions qu'il est très-peu vraisemblable que la religion ait servi de frein aux plus grands perturbateurs du repos public. Croyez-vous qu'elle ait arrêté les fureurs & les barbaries de Mithridate ? Cessa-t'il de ravager & de désoler le monde parce qu'il craignit les Dieux ? Ne fut-ce pas à cause que les armes des Romains plus grands destructeurs que lui le mirent dans l'impuissance de se montrer ? Fut-ce par quelque remords de conscience que la malice de Catilina fut reprimée ? Ne fut-ce pas par la vigilance de Cicéron , & par les troupes de l'autre Consul ? Si Marius & Sylla & les Triumvirs ne poussèrent pas plus loin la fureur de leurs massacres , ce ne fut point par la crainte d'irriter les Dieux , mais parce que leur colere étant assouvie , ils connurent que leurs propres interêts les engageoient à s'arrêter
là.

là. Ils voulurent qu'il restât des gens à qui l'on pût commander (1).

Prenons un exemple moins éloigné de notre siècle. Mahomet II. s'étant rendu maître de Constantinople (2) en 1453. se *defit de la plupart des Grands de l'Empire, & des personnes de qualité qu'il racheta de ses soldats, pour les faire mourir. Cette ville (3) fut reduite en une grande & vaste solitude en trois jours que la fureur du soldat eut la liberté d'y faire tout ce que les Barbares font pour l'ordinaire en saccageant une Ville prise d'assaut. Mais enfin le Sultan, qui vouloit qu'elle fût toujours le Siège de l'Empire, auquel il croyoit avoir légitimement succédé par le droit de sa victoire, fit cesser le desordre, delivra la plupart des prisonniers, qu'il renvoya dans leurs maisons; obligea ceux qui s'étoient retirés avant le siège, ou qui avoient pû se sauver après la prise, d'y revenir, en leur promettant sa protection, sous laquelle ils vécurent depuis en assurance : & après avoir renversé le*
petit

(1) *Quis illos potest computare quos in urbe passim, quisquis voluit, occidit? Donec admonente Furfidio, Vivere aliquos debere ut essent quibus imperarent, proposita est ingens illa tabula, &c. Florus lib. 3. cap. 21. pag. m. 348. Il parle de Sylla. (2) Maimbourg hist. du Schisme des Grecs to. 2. pag. 356. édit. de Holl. (3) Id. ib. pag. 357. 358.*

petit Empire de Trébizonde , il transporta plusieurs de ses habitans , & de quantité d'autres Villes de l'Asie , à Constantinople , de sorte qu'elle fut bientôt repeuplée comme il étoit extrêmement adroit , ne voulant pas perdre avec les Chrétiens les principales forces , & le plus grand revenu de son nouvel Empire , il fit un trait de très-habile Politique , pour les rassurer , en leur faisant voir qu'il les vouloit traiter favorablement en bon Maître , & leur laisser l'exercice libre de la Religion. S'il étoit Athée comme quelques-uns (1) l'ont dit , il est évident que la religion ne fut point la cause qui reprima sa barbarie. S'il n'étoit pas Athée , on voit néanmoins clairement que la seule politique l'engagea à modérer sa cruauté.

De toutes les passions de l'homme il n'y en a point de plus opposée au repos des sociétés que l'ambition , ou de ceux qui subjuguent leur patrie , ou de ceux qui s'érigent en conquérans ; mais cette ambition même est l'un des moyens les plus efficaces de conserver la société généralement parlant & de prévenir l'anarchie ; car les tyrans d'usurpation , les tyrans d'administration , les conquérans n'ont point de plus fort motif que d'augmenter leur puissance.

Rien

(1) Voyez dans le Diction. hist. & crit. la remarque F de l'article Mahomet I I.

Rien donc ne seroit aussi opposé à leurs intérêts que l'anarchie ou que la rupture de la société & de toute leur forme de gouvernement. Ils ne cherchent rien moins que cette rupture, ils ne souffrent rien moins que la hardiesse que chaque particulier voudroit prendre d'insulter les autres particuliers, & de secouer le joug des loix. Ils sont bien aises de dominer sur beaucoup de gens, & ils se contentent pour l'ordinaire de la mort de ceux qui leur sont suspects de quelque conspiration. Il n'y a point de pensée plus ridicule que de demander aux partisans de l'obéissance passive, s'il faut donc souffrir un tyran qui a dessein de faire tuer tous ses sujets ? Il n'y a point de tyrans capables de cette folie, à moins qu'ils ne fussent enragez au propre & au figuré quant au corps & quant à l'ame. Veulent-ils régner sur des deserts (1) & n'avoir pas même des domestiques ? Chimeres que tout cela, comme un celebre Theologien que

VOUS

(1) *Portez tant loin qu'il vous plaira, les maux & les desordres qui peuvent naître de l'abus du Pouvoir absolu ; il est toujours clair que l'interêt même de celui qui l'exerce, le force à se conserver un Peuple, & à se conduire tellement que ses sujets subsistent ; autrement il deviendrait un Prince sans sujets, & sans Etat, ce qui ferait sa propre ruine. Merlat, traité du pouvoir absolu des Souverains, pag. 169.*

vous connoissez , le remarque judicieusement. » Le Prince le plus absolu , dit-il, » (1) & le moins attaché aux intérêts de » son Peuple , ne peut s'empêcher de protéger , & de conserver ses sujets , pour le » moins , jusques au point qui est nécessaire pour entretenir sa Domination , & » pour faire qu'il demeure Prince : autrement il se détruiroit soi-même ; ce qui » est contraire au Principe même par lequel il abuse de son Pouvoir. Or cela possible , il est évident que le Pouvoir absolu ne peut être combattu par le risque de l'intérêt général des Peuples ; puisque cet intérêt fait subsister ce Pouvoir , & que ce Pouvoir ne le peut détruire sans se détruire à même tems. Ainsi l'objection proposée , présuppose un dérèglement impossible , & qui implique une contradiction Politique , dans le Pouvoir qu'elle veut combattre par sa présupposition ; ce qui la rend chimérique. »

Quiconque prendra la peine de réfléchir sur les passions les plus inaliénables de notre nature , y trouvera sans y mêler la religion *velut Deum ex machina* ce principe reprimant que l'on dit être nécessaire à conserver le Genre-humain. L'homme aime naturellement la conservation de sa

vie.

(1) *Id. ib. pag. 286.*

vie. Cela le porte de toute nécessité à se tirer d'une condition où il faudroit être continuellement sous les armes contre tout le monde. De là émanent ou les suspensions de tous actes d'hostilité entre des familles dont chacune se veut maintenir dans l'indépendance, ou les confederations de tout un peuple sous un seul chef. Dès qu'on a goûté les agrémens de la vie sociale, on ne sçauroit plus s'en passer. Les chagrins qui les entrecoupent, souvent même sous un même toit, n'inspirent pas le desir de la solitude : on l'envisage comme un état encore pire. On s'intéresse donc au maintien des sociétés, on ne veut point l'anarchie dans son pays, & si l'on s'engage à faire la guerre à d'autres peuples, ce n'est que pour quelque tems. Si l'on se souleve contre son Prince, ce n'est point pour vivre sans maître (*) ce n'est qu'afin de s'assujettir à un autre maître. Les soldats Romains qui tuoient leurs Empereurs, en créoient d'abord un autre par qui ils se laissoient decimer à l'heure même si le cas y échéoit (1). Puis donc que ni les peuples les plus mutins,

in

(*) Voyez la reponse aux questions d'un Provincial, pag. 571. 572. (1) Je fais ici allusion à une pensée d'Erasme, nescio quo pacto, velut ex composito conveniebat inter Cæsares & milites Cæsarum Dominos, quos legimus aliquo-

rics

ni les tyrans les plus farouches ne cherchent qu'à conserver la société, & qu'ils y ont un intérêt capital, & que la diversité de cent autres intérêts particuliers font que les passions des hommes se repriment les unes les autres, il faut conclure que c'est là un principe suffisant contre l'anarchie générale & particulière. Celle-ci s'élève de tems en tems, mais elle ne peut pas durer.

Concluons que la providence de Dieu n'auroit pas trouvé dans l'Athéisme moins de moyens de reprimer la méchanceté de l'homme pour conserver la société que dans le Paganisme (1). Nous verrons même ci-dessous (2) qu'il n'y avoit point de condition qui eût autant de besoin d'un principe reprimant que l'idolâtrie des Gentils.

ties se decimari passos ab iis, quos mox erant suo arbitratu jugulaturi, quasi vices alternas inter se pacti, dominandi ac serviendi. Erasmus epist. 16. lib. 28. pag. 1690. E.

(1) *Foignez à tout ceci l'éclaircissement que j'ai donné dans la 2^e édition de mon Dictionnaire to. 3. pag. 3137. & suiv.* (2) *Dans le chap. 126.*

§. CXXII.

A quoi il faut prendre garde lorsqu'on examine si une religion contribue aux bonnes mœurs & au maintien des sociétés.

Le défaut qui est si commun parmi les

hommes de juger des choses en gros & sur des idées vagues paroît principalement dans la matiere que nous traitons. On n'apprend pas plutôt qu'il y a quelque maniere de culte dans un païs , que l'on decide que les mœurs y doivent être moins dereglées, que si les habitans ne pratiquoient aucune sorte de religion. C'est un jugement précipité, & qui trompe bien souvent. Ceux qui voudroient tirer une juste consequence, s'informeront avant toutes choses si la religion d'un peuple a pour objet une ou plusieurs divinitez qui ayent expressement ordonné la pratique des vertus morales à peine de punition pour les mal-honnêtes gens , & avec promesse de recompense pour les honnêtes gens. Car si un peuple s' imagine que ses Dieux ne font du bien qu'à ceux qui pratiquent le culte exterieur de la religion , & qu'ils ne punissent que ceux qui manquent à ce culte, si outre cela il s' imagine qu'il ne doit attendre de ses Dieux que les biens qu'on appelle de fortune , voilà une religion qui ne peut contribuer quoi que ce soit à inspirer la justice, la chasteté, la frugalité, la modestie, la sincerité, la charité, la soumission aux Magistrats, &c. Elle n'est donc d'aucun usage par rapport aux bonnes mœurs, & à ce genre de vie qui affermit le bonheur des societez. S'il se trouve que la médifance,

l'envie,

l'envie, la mauvaise foi, l'avarice, l'impudicité, la mutinerie, & tels autres vices ont peu de cours dans un tel peuple, la religion n'en sera point cause, & par conséquent si ce peuple étoit Athée, il ne feroit pas moins discipliné.

Si vous appliquez ceci à l'idolâtrie Payenne, vous verrez facilement qu'elle ne servoit de rien par rapport aux bonnes mœurs : elle croyoit que ses Dieux commettoient des crimes, elle ne pretendoit pas qu'ils commandassent autre chose que l'extérieur de la religion, ni qu'ils conférassent d'autres biens que les richesses, les charges, les victoires, la santé, &c. On n'étoit devot qu'en offrandes, & qu'en sacrifices, & qu'afin de se procurer les biens temporels; ou de chasser les maux temporels, la pauvreté, les maladies, & telles autres adversitez (1). De là vient que la Fortune offusqua en quelque manière tous les autres Dieux, parce qu'on la regardoit comme la distributrice de tout le bonheur qui ne dépend point de notre prudence. Elle devint la grande divinité, tout le monde se tourna vers elle, se recommanda à ses bonnes grâces, & néanmoins on en disoit pis que pendre : un amant trahi par une maîtresse coquette

(1) La preuve de tout ceci a été donnée ci-dessus, chap. 49. § 1. jusqu'au § 4. inclusivement.

coquette ne l'accable point d'invectives avec plus d'aigreur que les Payens mécontents n'invectivoient contre la Fortune. Je ne vous citerai que ces paroles de Pline (1) : *Entre ces deux (2) opinions , la misere humaine s'est forgé un Dieu tiers & moyen, pour mieux oster & effacer toute la conjecture veritable , qu'on pourroit avoir de Dieu. Car par tout le monde , & en tous lieux , & à toutes heures un chacun reclame Fortune. On a recours à elle seule : on l'accuse : on la charge de tout ce qui se fait : on ne pense qu'en elle : on ne fait cas que d'elle : & neanmoins on la blasme , & l'adore-on avec outrages : l'appellant variable , aveugle , inconstante , sans arrest , incertaine , diverse , & mere de ceux qui n'ont aucune bonne partie en eux. On rend compte à elle seule de toutes choses , tant du profit que du dommage : & neantmoins , elle seule fait la mise & la recepte. Pour conclusion, nous sommes de condition si vile , & si abjecte, que nous tenons pour Dieu , celle qui nous rend incertains de la cognoissance mesme de Dieu.*

Je me souviens ici d'une remarque qui fut faite contre Monsieur Amyraud. Il avoit dit

(1) *Plin. lib. 2. cap. 7. Je me sers de la version de Du Pinet.* (2) *L'une qu'il y a une providence, l'autre qu'il n'y en a point.*

dit (1) qu'après le peché il n'y a point eu de religion qui n'ait eu pour fondement que Dieu est facile à s'appaiser , pourvû qu'on s'y prenne de la bonne sorte. On lui nia cela , & on lui soutint qu'il y a eu des nations qui n'ont point crû être sujettes au peché , & que plusieurs ont honoré les heros , le soleil , la lune , & telles autres choses à cause de leur excellence & non pas afin de les appaiser ; que la plûpart des doctrines touchant le culte des Dieux adoptées par ceux-mêmes d'entre les Payens qui étoient instruits aux sciences , ne tendoient qu'à obtenir des biens terrestres , ou qu'à éloigner les maux temporels sans aucun égard à l'éternité (2) , & qu'il y a eu des gens qui bien loin de croire qu'ils eussent besoin de Dieux *appaissables* ou appaisez , ont crû que les Dieux leur avoient de l'obligation , les ont accusez d'ingratitude , & se sont plaints de n'en être point traitez selon leur

(1) *Omnis religio post peccatum semel admissum eo fundamento nititur quod Deus facile placabilis est si quis eum via atque ratione placare tentet.* Amyral. apud Spanhem. exercit. de gratia universi. to. 1. pag. 656. (2) *Annon pleraque qua de deorum cultu invaluere inter Gentiles , etiam bonis artibus imbutos , eò tantum respexere ut vel beneficia terrena ab illis impetrarent , vel externas quasdam calamitates averterent , cetera de futuris & aternis securi ?* Spanhem. ib. pag. 657. Voyez aussi to. 2. pag. 1270. 1271. & to. 3. pag. 1850.

leur mérite (1). Je ne vous demande pas l'approbation de toute cette censure, je veux seulement vous faire voir que l'on se commet lorsque l'on tire des conséquences d'une religion que l'on n'a pas examinée en détail.

Jamais homme qui aura examiné de la sorte le Paganisme, ne tirera cette conclusion, si les Payens avoient vécu selon leurs principes, ils auroient été des gens de bien, bons sujets, bons maîtres, &c.

(1) *Ut qui nec crederent, nec vero cogitarent se esse peccatores, nec etiam se opus habere Diis vel placabilibus vel placatis, immo quorum multi credidere, se de iis bene meritos esse, & Deos ingratos esse erga se, nec se pro dignitate haberi. Id. to. 3. pag. 1850.*

§. CXXIII.

Conséquence avantageuse qui resulteroit de l'examen de la Religion Chrétienne.

Mais à l'égard du Christianisme, une pareille conséquence seroit très-certaine, & il n'y a point de Philosophe dans les Indes qui sur la simple lecture du nouveau Testament ne pariât vingt contre un, que si les Chrétiens observent exactement les loix de leur maître, ce sont les meilleures gens, & les plus honnêtes hommes du monde; que les sociétés qu'ils forment ressemblent

à

à l'âge d'or ; qu'elles sont le siege de la paix & de la concorde , & le regne de la vertu ; qu'on n'y prête point à usure , qu'on n'y trompe point son prochain , que la médifance , l'ambition , la jalousie , l'avarice , les cabales & les factions n'y paroissent aucunement ; que la charité , la chasteté , la modestie , & la bonne foi y éclatent d'une maniere merveilleuse ; qu'on y est bien plus prêt à supporter une offense , qu'à la faire ; que ceux qui y commandent , ne se proposent que le bien des peuples ; & que les sujets ne se proposent que de respecter leurs Souverains , & qu'ils ne sortiroient pas de l'obéissance lors même qu'on les gouverneroit despotiquement.

§. C X X I V.

En quel sens le Christianisme est propre ou non à maintenir les societez.

Une société composée de telles gens feroit la plus douce & la plus heureuse du monde , mais si l'on me demandoit *seroit-elle propre à se maintenir ?* Je voudrois qu'avant que de repondre il me fût permis d'observer trois choses.

La premiere , est que ceux qui disent que Dieu s'est servi d'un principe reprimant afin de conserver les societez doivent pretendre que ce principe a été destiné de Dieu
à

à prévenir l'anarchie generale du Genre-humain, mais non pas à prévenir les revolutions de chaque société particuliere ; car on n'en sçauroit montrer aucune qui n'ait été agitée de guerres civiles & de guerres étrangères qui en ont changé la forme, & qui l'ont fait passer successivement au pouvoir de divers maîtres.

La seconde, est que quand on dit que certains dogmes ou certains temperamens sont propres à maintenir les sociétés, on entend qu'ils sont propres à empêcher qu'il n'arrive des revolutions dans une société. On veut donc dire 1°. que ces dogmes font connoître au Souverain qu'il doit être juste, & aux sujets qu'ils doivent être soumis & obéissans. 2°. Que le genie d'une certaine nation est éloigné de l'inconstance, & de l'impatience, & de ces travers de cœur & d'esprit qui font aimer les nouveautez & les factions, & preferer ses avantages particuliers au repos & à l'avantage de la patrie.

La troisième, est que le changement de la forme du gouvernement dans une nation, soit qu'il arrive par des troubles intestins, soit par une guerre étrangere, passe pour un grand malheur, quoiqu'il ne rompe pas les liens des sociétés, je veux dire, quoiqu'il laisse à chaque particulier la jouissance de son bien, & qu'il l'oblige à s'abste-

nir

nir de celui d'autrui. Un peuple conquis fera quelquefois traité aussi doucement par son nouveau maître, qu'il l'étoit par son Souverain legitime, il ne laissera pas de s'affliger, & de regretter la perte de sa premiere condition, & de regarder comme le fleau de la patrie ceux qui de la main ou de la langue ont favorisé le conquerant. On se trouve dans les mêmes dispositions si quelque sujet d'une republique s'en rend souverain, comme il est arrivé souvent & en Grece & en Italie; ou si quelques Grands soutenus par une partie de la populace renversent le trône & déchirent un Royaume en pieces, ou le convertissent en republique. Cela cause tant de mécontentemens, & tant de troubles, qu'il n'y a point de Docteurs en politique qui ne conviennent que les dogmes & que les temperamens qui excitent à de pareilles revolutions ne soient la peste des societez.

Pour repondre presentement à la question je dis qu'encore que la principale intention de Dieu dans l'établissement de la Religion Chrétienne n'ait été que d'ouvrir à l'homme le chemin du ciel, il n'a pas laissé de la munir (1) des instructions les plus nécessaires au bonheur des societez civiles;

car

(1) Voyez *Jerôme Savonarola au chap. 11. 12. 13. du 3. livre du triumphus crucis.*

car si l'on suivoit ces instructions, ceux qui commandent n'abuseroient jamais de l'autorité souveraine, & les sujets ne feroient jamais de tort les uns aux autres, & obéiroient toujours à leur Souverain. La soumission & la patience sont l'une des choses que l'Evangile a le plus recommandées, de sorte qu'un Prince infidèle qui toléreroit les Chrétiens, ou qui même les vexeroit, n'auroit rien à craindre, ni de leurs intrigues, ni de leurs intelligences avec l'ennemi, ni de leurs mutineries, s'ils se conformoient aux ordres & à l'esprit de leur religion. L'Empire Romain en a fait l'épreuve pendant quelques siècles, quoiqu'il fût persecuteur de la foi Chrétienne. Soit donc que l'on considère les Chrétiens comme repandus dans un pays où une autre religion est la dominante, soit qu'on les considère comme les seuls membres d'une société, on conçoit qu'ils ne troubleront jamais le repos public, & qu'ils n'entreprendront jamais de changer le gouvernement, pourvu qu'ils suivent les principes de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres. Ils n'entreprendront jamais en ce cas-là, ni de s'emparer des biens d'une autre société, ni d'exciter des brouilleries & des seditions dans leur patrie. D'où l'on peut conclure que jusques-là il n'y a rien de plus propre à conserver les sociétés que la Religion Chrétienne bien observée. Mais

Mais comme les societez (1) ne se peuvent maintenir si outre la force de resister aux guerres civiles , elles n'ont aussi la force de repousser les armes des étrangers , il naît cette seconde question, *une société toute composée de vrais Chrétiens , & entourée d'autres peuples , ou Infidèles , ou Chrétiens à la mondaine tels que sont aujourd'hui & depuis long-tems toutes les nations où le Christianisme domine , seroit-elle propre à se maintenir ?* Je crois que non , Monsieur , & voici sur quoi je me fonde.

Les vrais Chrétiens , ce me semble , se considereroient sur la terre comme des voyageurs & des pelerins qui tendent au ciel , leur veritable patrie. Ils regarderoient le monde comme un lieu de bannissement, ils en detacheroient leur cœur , & ils luteroient sans fin & sans cesse avec leur propre nature pour s'empêcher de prendre goût à la vie perissable , toujours attentifs à mortifier leur chair & ses convoitises , à reprimer l'amour des richesses , & des dignitez , & des plaisirs corporels , & à dompter cet orgueil qui rend si peu supportables les injures. Ils ne se detourneroient point de l'oraison , & des œuvres de charité pour courir au gain , non pas même par des voyes legitimes ;

(1) *C'est-à-dire , chaque société dans la même forme de gouvernement.*

légitimes; ils se contenteroient de la nourriture & de la vêtue selon la frugalité des Apôtres, & bien loin de se tourmenter pour enrichir leurs enfans, ils croiroient leur acquérir un assez ample patrimoine en leur apprenant à mépriser les biens du monde, & à ne se venger jamais, & à vivre sobrement, justement, religieusement.

Examinez bien la chose, vous trouverez, je m'assûre, qu'une nation toute composée de pareilles gens seroit bien-tôt subjuguée (1), si un ennemi terrible entreprenoit de la conquérir, car elle ne fourniroit, ni de bons soldats, ni assez d'argent pour tous les frais de la guerre. Les Chrétiens dont je parle seroient peu propres au combat: ils auroient été élevez à la patience des injures, à la douceur, à la debonnaireté, à la mortification des sens, à l'oraison, & à la meditation des choses célestes. On les enverroit comme des brebis au milieu des loups, si on les faisoit aller aux frontieres de l'Etat pour repousser de vieux corps d'Infanterie, ou pour charger de vieux regimens de Cuirassiers. Il ne faudroit point s'attendre au courage infus. Les graces extraordinaires, & les miracles ne doivent pas être le fondement de la politique: il ne

(1) Conferez avec ceci le chap. 141. des Pensées diverses.

ne faut point tenter Dieu. Le courage de fanatisme (1) est très-incertain , & je ne sçai si Dieu permettroit que ses plus fidelles serviteurs fussent la proie d'un fanatique ~~pre-~~tendu ou veritable. D'ailleurs le grand mépris des richesses qui seroit le caractère de cette nation , la mettroit entierement hors d'état de fournir aux frais de la guerre. Joignez à cela que selon notre supposition, les chefs de cette société seroient de très-bons Chrétiens. Ils auroient donc la conscience trop delicate pour se servir de mille ruses de politique sans lesquelles on ne peut parer les coups de son ennemi.

Plus on étudie son siècle & les precedens, plus reconnoît-on que toute société exposée à des guerres étrangères succomberoit bientôt si elle se conformoit à l'esprit Evangelique. Voulez-vous qu'une nation soit assez forte pour resister à ses voisins : laissez les maximes du Christianisme pour theme aux predicateurs : conservez cela pour la theorie, & ramenez la pratique sous les loix de la nature (2) qui permet de rendre coup pour

(1) Voyez dans l'histoire du Lutheranisme de Maimbourg to. I. pag. 111. & suiv. édit. de Holl. comment les païsans d'Allemagne furent abusez par des fanatiques. (2) *Peilere vim vi jura sinunt & vulnere vulnus. Le droit permet chasser la force par la force, Et que playe par playe éviter on s'efforce.*

pour coup, & qui nous excite à nous élever au-dessus de notre état, à devenir plus riches & de meilleure condition que nos peres. Conservez à l'avarice & à l'ambition toute leur vivacité, deffendez-leur seulement le vol & la fraude, animez-les d'ailleurs par des recompenses : promettez une pension à ceux qui inventeront de nouvelles manufactures, ou de nouveaux moyens d'amplifier le commerce. Envoyez par tout à la découverte de l'or (1), faites passer à vos flottes les deux tropiques ; que le froid, que le chaud, que rien ne puisse arrêter la passion de s'enrichir (2), vous accumulerez dans votre pais les richesses de plusieurs autres. Les finances de l'Etat pourront suffire à l'entretien d'une grande flotte & d'une puissante armée. Ne craignez point les mauvaises suites de l'amour de l'or : c'est à la verité une source empoisonnée d'où sortent mille passions corrompuës (3), & qui
excite

(1) *Gravidis freta pulsa carinis Jam peragrabantur : si quis sinus abditus ultra, Si qua for. & tellus, qua fulvum mitteret aurum, Hostis erat.* Petron. in Satyr. pag. m. 117. 118. (2) *Impiger extremos curris mevcator at Indos Per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes.* Horat. epist. 1. lib. 1. (3) *Itum est in viscera terra : Quasque recondiderat, stygiisque admoverat umbris, E F. FODIUNTUR opes, irritamenta malorum.* Ovid. Metam. lib. 1. v. 138.

excite & qui foment la depravation du cœur. C'est de là que vinrent (1) les desordres les plus pernicioeux de la Republique Romaine , qui avoit conservé long-tems la probité & la bonne discipline avec le mépris des richesses & des voluptez : enfin l'avarice y gâte tout. Mais ne vous embarrassez pas de cela, ce n'est point une nécessité que les mêmes choses arrivent dans tous les siècles , & sous toutes sortes de climats. Les avares sont moins à craindre lorsqu'ils ne sont (2) pas prodigues , & voluptueux : un luxe modéré a de grands usages dans la Republique , il fait circuler l'argent , il fait subsister le petit peuple ; s'il devient excessif & redoutable , vos descendans y pourvoiront par de bonnes loix somptuaires ; alors comme alors , laissez le soin de l'avenir à qui il appartiendra , songez à l'opulence du tems present : elle vous fera trouver cent ressources selon l'exigence du bien public.

(1) *Nulla unquam respublica nec major , nec sanctior , nec bonis exemplis ditior fuit : nec inquam tam serò avaritia luxuriaque immigraverint : nec ubi tantus , ac tam diu paupertati ac parsimonia honos fuerit : adeò quantò rerum minus , tantò minus cupiditatis erat. Nuper divitiæ avaritiam , & abundantes voluptates desiderium per luxum atque libidinem pereundi perdendique omnia invexere. Titus Livius lib.1. init. pag. m. 2. G.* (2) Voyez les *Pensées diverses*, ch. 171.

public. Vous ne manquerez pas de gens qui degagez de tous les scrupules de religion , seront propres aux ambassades les plus artificieuses. Vous trouverez aussi des sujets qui pour une mediocre somme se deguiseront en païsans pour pouvoir mettre le feu aux magazins des ennemis , ou qui gagneront des traitres & des espions , ou qui par de secretes promesses de secours divins & humains fomenteront un parti de mecontents , & l'engageront à se soulever dans le païs ennemi. Un veritable Chrétien ne voudroit rien faire de tout cela , il sçait qu'on se rend coupable devant Dieu lorsqu'on excite quelqu'un à faire une chose criminelle (1). Cependant cette complicité dont les faux Chrétiens ne se font pas un scrupule est très-utile à un État. Vous sçavez la maxime qu'un (2) mal-honnête homme peut être un bon citoyen. Il rend des services qu'un honnête homme n'est pas capable de rendre. Je vous cite M^r de la Bruyere (3).

§. CXXV.

(1) Voyez Mr Saurin dans l'examen de la Theologie de Mr Jurieu , pag. 803. & suiv.

(2) Malus homo bonus civis. (3) Il faut des frippons à la Cour auprès des Grands , & des Ministres , même les mieux intentionnez ; mais l'usage en est délicat , & il faut sçavoir les mettre en œuvre : il y a des temps & des occasions où ils ne

§. CXXV.

Fausse pensée de ceux qui diroient que la Religion Chrétienne n'a pas été destinée à toute sorte de personnes.

J'ai connu un homme docte qui s'imaginait que JESUS-CHRIST n'a point proposé sa Religion comme une chose qui pût convenir à toute sorte de personnes, mais seulement à un petit nombre de sages. Il se fondoit sur ce qu'un peuple tout entier qui pratiqueroit exactement toutes les loix du Christianisme, seroit incapable de se garantir de l'invasion de ses voisins. Or il n'a pû être de l'intention de Dieu qu'une société toute entière manquât des moyens humains de se conserver dans l'indépendance des autres peuples. Cet homme donc vouloit me persuader que comme la philosophie des Stoïques impraticable (1) par toute une société n'étoit destinée qu'à

peuvent être suppléés par d'autres. Honneur, vertu, conscience, qualitez toujours respectables, souvent inutiles : que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien ? La Bruyère, caract. chap. de la Cour, pag. 314. édit. de Paris 1694.

(1) *C'est ce que Cicéron insinue dans son oraison pro Muræna, pag. m. 87. & seq. où il dit entre autres choses, Stoicos fines officiorum paullo longius, quam natura velle, protulisse.*

qu'à des ames de distinction, l'Evangile n'étoit aussi destiné qu'à des *Ascetes*, qu'à des personnes d'élite capables de se détacher de la terre, & de s'aller consacrer en cas de besoin à la solitude dans les deserts les plus affreux. En un mot, disoit-il, nous ne devons considérer l'Evangile, que comme un modele de la plus grande perfection proposé à ceux, à qui la nature soutenue de la Grace donneroît du goût pour la plus fine spiritualité. C'est ainsi que Saint Benoît, Saint Dominique, Saint François d'Assise, & les autres fondateurs d'Ordre ont fait des regles & des observances non pour tout le monde; mais pour des Chrétiens intérieurs & spirituels, dont le nombre est fort petit.

Je repondis à ce sçavant que son erreur étoit visible, puisqu'il est manifeste par la lecture des Evangelistes, & des Apôtres que la loi de JESUS-CHRIST est proposée à toutes sortes de gens, de quelque sexe, & de quelque condition qu'ils soient, non pas comme un parti qu'il soit libre de choisir, mais comme le moyen unique d'éviter la damnation éternelle. Je ne sçai pas s'il a changé d'opinion, mais nous nous séparâmes sans qu'il témoignât être satisfait des expédiens dont on lui avoit parlé. On lui avoit dit que la providence remedioit aux desordres qu'il apprehendoit; qu'elle avoit

permis que les Docteurs trouvassent dans l'Evangile une distinction admirable entre les conseils & les preceptes, & que ceux qui n'y reconnoissent que des preceptes, ne fussent pas plus ardens sur l'exécution que ceux qui admettent des conseils; qu'elle avoit permis outre cela que les Docteurs distinguassent dans l'Evangile (1), *Ce qui ne contient que des regles de Morale entre les particuliers*, d'avec ce qui fait *des loix pour les societez*, & qu'ils enseignassent que l'Evangile doit être tellement interpreté, que le droit naturel, que nous avons tous de nous deffendre contre ceux qui nous attaquent, ne reçoive aucune atteinte, non plus que le droit qui est naturel aux societez de faire la guerre pour leur conservation, & à une partie des membres d'une société de faire la guerre aux autres, quoique beaucoup plus nombreux, si ces autres favorisent les desseins injustes du Monarque, ou du chef de toute la société (2). Enfin qu'elle avoit permis que des Casuistes, qui ne pretendent pas être relâchez, decidassent publiquement (3), *que tout est permis*

(1) Voyez l'histoire de l'Edit de Nantes à la preface du 2. tome, laquelle est une dissertation sur le droit des sujets de prendre les armes contre leurs Princes. (2) Voyez la même preface. (3) Voyez les entretiens sur la cabale chimerique, pag. 46.

permis & de bonne guerre contre un ennemi déclaré, & que s'il en faut excepter quelque chose, ce n'est que (1) l'assassinat. Mon sçavant ne se payoit guere mieux de cette monnoye, que de celle qu'il avoit vûë dans Saint Augustin. Je vous avouë que ce grand Saint me semble bien foible dans la lettre (2), où il repond à une difficulté que les Payens propoisoient contre l'Evangile (3), que c'est une loi prejudiciable aux interêts de l'Etat, vû ces preceptes de JESUS-CHRIST, Si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue droite, presentez-luy encore l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, laissez-luy encore

emporter & suiv. Voyez-y aussi sur d'autres principes relâchez, pag. 37. & suiv.

(1) Voyez les mêmes Entretiens, pag. 87. & suiv. Voyez aussi Mr Saurin, examen de la Theologie de Mr Jurieu, pag. 803. & suiv. (2) C'est la 5. (3) Quod ejus prædicatio atque doctrina Reipublicæ moribus nulla ex parte conveniat: utpote, sicut à multis dicitur, ejus hoc constet præceptum, ut nulli malum pro malo reddere debeamus, & percutienti aliam præbere maxillam, & pallium dare persistenti tunicam tollere, & cum eo, qui nos angariare voluerit, ire debere spatio itineris duplicato: quæ omnia Reipublicæ moribus asserit esse contraria. Nam quis tolli sibi ab hoste aliquid patiatur, vel Romanæ provinciæ deprædatori non mala velit, belli jure, reponere? *Epist. 4. pag. m. 14.*

emporter vostre manteau. Et si quelqu'un vous veut contraindre de faire mille pas avec luy, faites-en [v. encore] deux mille (1).

On ne peut nier que ces ordres ne soient sujets à des inconveniens , comme l'avouë le Ministre qui a fait l'histoire de l'Edit de Nantes : *Le commandement d'aimer son prochain comme soy mesme*, dit-il (2), *ne reçoit point d'exception* Cependant par l'état où le peché a mis le cœur de l'homme , il arrive très-souvent que celui qui s'attache à ce devoir important s'expose à mille dangers. La Charité n'est une loy que pour luy ; & pendant qu'il l'observe scrupuleusement , les scelerats en abusent , pour luy faire plus de mal avec moins de peine. Il n'y a point de plus grand inconvenient , que celui de donner lieu à l'oppression des innocens. Cet inconvenient se trouve dans le precepte fondamental de la Charité : mais la verité n'en est pas pour cela moins évidente ; ni le devoir moins nécessaire. Cela montre que les inconveniens d'une doctrine n'empêchent pas toujourns qu'elle ne puisse être véritable. Ne craignez point qu'il nous laisse sans remede. Il remarque que (3) la nature reprend ses droits quand quelque chose

(1) Evangile selon S. Matthieu , ch. 5. v. 39. de la version de Mons. (2) Hist. de l'Edit de Nantes , preface du 2. tome fol. c 3. (3) Ibid. fol. d 2.

chose de pressant oblige l'homme à se souvenir du premier de ses privilèges , qui est sa propre conservation l'ame est naturellement instruite du droit de repousser la violence & l'injustice ; puisque malgré les nuages dont plusieurs intérêts offusquent les lumières qu'elle a reçues de la nature sur ce sujet , il ne faut qu'un danger pressant pour luy faire oublier toutes les considérations étrangères dont elle a été prevenüe , & pour la rappeler à l'usage du droit qu'elle avoit crû abandonner. C'est insinuer clairement que ceux mêmes qui auroient été les plus pénétrés des maximes de l'Evangile , deviendroient soldats du soir au matin , si la crainte de l'oppression étoit grande.

Ne soyez donc point en peine touchant la conservation des sociétés des véritables Chrétiens. La nature y a pourvû. Elle fut chassée de quelques-uns de ses postes au commencement du Christianisme , mais elle les regagna dans la suite *veluti postliminii jure* , & s'y est maintenüe jusques ici, & s'y maintiendra à l'avenir. Les Chrétiens parfaits ou tendans à la perfection ne font point de corps , ils sont repandus en petit nombre dans des sociétés , qui savent très-bien attaquer , & se défendre de même. Elles ne se piquent point de la pieuse ambition de se surpasser les unes les autres dans l'observation des conseils , ou

des preceptes Evangeliques : leur émulation ne va qu'à se surpasser dans l'art militaire , & dans celui de s'enrichir , & dans celui de mieux tendre un piege par les ruses de la politique. Les Chrétiens ont acquis dans tout cela une supériorité admirable (1) sur toutes les autres religions , & s'ils pouvoient s'accorder à faire la guerre de concert aux Infidèles, ils en rendroient un bon compte en peu de tems. Les Infidèles sont des novices en comparaison des Chrétiens dans les ruses du commerce , dans celles de la negociation , dans l'art cruel & barbare de l'artillerie , & dans la piraterie.

A..... le 16. de May 1704.

(1) Voyez les *Pensées diverses*, chap. 141. vers la fin.

§. CXXVI.

Que tant s'en faut que l'idolâtrie Payenne ait été le principe reprimant de la malice de l'homme , elle a eu besoin d'un principe reprimant.

Je reviens au Paganisme , & c'est pour vous faire remarquer qu'il étoit si peu capable de servir de principe reprimant, qu'il a eu besoin que d'autres choses reprimaient la corruption qu'il inspiroit. Si par
les

ses superstitions sur les presages il empêchoit ou il avançoit l'exécution d'un dessein , cela concernoit plutôt le physique que le moral , & il en pouvoit arriver autant de dommage que de profit. L'idée qu'il donnoit des Dieux pouvoit bien faire que l'on fût exact à leur offrir des victimes , à leur bâtir des temples , à enrichir leurs statues , & à donner au culte extérieur de la religion tout l'éclat imaginable ; mais elle étoit beaucoup plus propre à gâter les mœurs qu'à les reformer. Ce culte même nourrissoit le vice : il consistoit quelquefois à immoler ou la vie ou la pudeur. On sacrifioit des hommes : on prostituoit des filles (1) en l'honneur des Dieux. Les Romains qui abolirent en divers endroits , à (2) Carthage & dans (3) les Gaules nommément , la barbarie des victimes humaines , immoloient quelquefois des hommes , & n'ignoroient pas que les jeux funebres , où l'on faisoit perir un grand nombre de gladiateurs , ne fussent une maniere de sacrifice aux Manes des morts (4). L'inhumanité & la cruauté qui sont si contraires
au

(1) Voyez ci-dessus , pag. 370. (2) Voyez les *Pensées diverses* , chap. 69. pag. 168. (3) Voyez *Pline lib. 30. ch. 1.* & les notes du Pere Hardouin. (4) Voyez *Kirchmannus de funeribus lib. 4. cap. 8.* & *Grusius de victimis humanis parte 2. cap. 8.*

au bien public , naissoient de là nécessairement. Les jeux (1) floraux , les jeux sceniques étoient un acte de religion : on les celebrait magnifiquement , mais avec des (2) obscenitez si outrées , qu'ils ne peuvent être considerez que comme une école infame d'impureté.

La conséquence naturelle qu'on devoit tirer de ce que la mere des Dieux acceptoit comme un hommage agreable la celebration de ses jeux sceniques , étoit de s'abandonner sans aucun scrupule aux desordres de l'impureté , & de les regarder même comme des actions divines. Neanmoins la même Dame Romaine qui avoit assisté avec plaisir à ce spectacle , n'eût point souffert dans sa maison les paroles & les postures dont on regaloit le public. Les Comediens auroient eu honte de renouveler devant leurs meres ce qu'ils avoient fait sur le theatre (3). Aucun Romain n'eût voulu que ses parentes fussent assez effrontées pour vouloir qu'on les honorât de la maniere que l'on honoroit la mere des Dieux (4). Saint Augustin a raison de dire (5) que Scipion Nasica , qui auroit été bien aise que
sa

(1) Voyez dans mon Diction. l'article Floræ.

(2) Voyez Saint Augustin de civit. Dei lib. 2. cap. 5.

(3) Augustin. de civit. Dei lib. 2 cap. 4.

(4) Voyez Saint Augustin ibid. (5) Ibid. cap. 5.

sa mere eût mérité les honneurs divins par de grands services rendus à l'Etat, auroit mieux aimé la sçavoir aneantie que de la voir une Déesse qui écoutât agreablement les obscenitez des jeux sceniques (1) : *Porro si ab illo deinde quæreremus, utrum inter ejus divinos honores vellet illa turpia celebrari: nonne se malle clamaret, ut sua mater sine ullo sensu mortua jaceret, quàm ad hoc dea viveret, ut illa libenter audiret? Absit ut senator populi Romani ea mente præditus, quæ theatrum edificari in urbe fortium virorum prohibuit, sic vellet coli matrem suam, ut talibus dea sacris propitiaretur, qualibus matrona verbis offenderetur. Nec ullo modo crederet verecundiam laudabilis fœmina, ita in contrarium divinitate mutari, ut honoribus eam talibus advocarent cûltores sui, qualibus convitiis in quempiam jaculatis, cùm inter homines viveret, nisi aures clauderet, seseque subtraheret, erubescerent pro illa & propinqui, & maritus, & liberi.* Cela ne signifie-t'il point qu'il a falu que la providence divine arrêât l'inondation du peché, non pas en lui opposant la religion des Gentils, mais plutôt en opposant à ce faux culte qui rompoit toutes les digues de l'impudence, la raison & la pudeur naturelles, & les idées de l'honneur humain ? Sans ce
principe

(1) Ibid. pag. m. 148. 149.

principe reprimant on eût vû que la Religion Payenne auroit introduit dans le monde la prostitution generale. Une grand'mere presque decrepite n'auroit paseu honte de courir après un jeune garçon , puisqu'il y avoit des fêtes où l'on celebroit solennellement l'amour de Cybele (1) pour Athis ; de Cybele , dis-je , qui avoit (2) tant de petits-fils. Si vous vous souvenez du grand soin que les anciens Peres prirent (3) d'inspirer beaucoup d'horreur pour les spectacles des Payens , vous ne douterez nullement qu'ils ne les considerassent comme des écoles d'impieté , & d'impureté , & de cruauté.

L'anarchie universelle , le brigandage general (4) que l'on dit à tort être la suite necessaire de l'irreligion , eût été inévitablement l'effet de la Religion Payenne , si d'autres principes n'y eussent mis des obstacles.

(1) *Qua adulterum suum infeliciter placitum, quoniam & ipsa deformis & vetula, ut multorum Deorum mater, ad stuprum illicere non poterat, &c.* Minuc. Felix, pag. m. 174. Voyez aussi Lucien in dialog. Deor. to. 1. pag. m. 145. (2) *Lara Deum partu centum complexa nepotes, Omnes calicolas, omnes supera alta tenentes.* Virgil. Æn. lib. 6. v. 787. (3) Voyez là-dessus divers passages recueillis par Barnabé Brissot in commentario de spectaculis & feriis, pag. 216. & seq. edit. Goudana 1697. (4) Voyez ci-dessus, ch. 117.

cles. La seduction ou l'enlèvement des personnes de l'autre sexe, & même des beaux garçons, auroit passé pour une copie des actions des Dieux : le vol, l'inceste, la fraude, le (1) sortilege, auroient eu la même prerogative. On s'y feroit donc abandonné sans scrupule de conscience, & même par un principe de religion. A quels troubles & à quels desordres n'eût-on point exposé par là les societez ? Ce n'est pas le tout. Le desir de regner a tant de force sur les ames ambitieuses, qu'elle leur fait violer & les loix de la nature, & les loix divines, & les loix fondamentales de l'Etat. Les Republiques ont à craindre l'ambition du Chef de leurs troupes : les Rois ont à craindre celle de leurs fils, ou de leurs beaux-fils, & ce qui est encore plus étrange, ils ont quelquefois à craindre celle de leurs peres, ou de leurs beaux-peres. Il n'y avoit rien de plus capable de lâcher la bride à cette furieuse ambition que le culte des Gentils ; car le Jupiter qu'ils adoroient comme la plus grande de toutes leurs Divinitez, avoit détrôné son pere Saturne, qui avoit exclus de la succession son frere aîné (2). Ces grands exemples ne pouvoient-ils pas à la rebellion les enfans des Princes ? N'encourageoient-

(1) Voyez la reponse aux questions d'un Provincial, ch. 42. (2) Voyez ci-dessus, pag. 297. 298.

rageoient-ils pas l'aîné à donner la chasse à son pere, & les cadets à supplanter leur aîné? Ceux qui sentoient bien en leur conscience, qu'ils n'avoient aucune bonne raison de vouloir troubler l'ordre de nature, & que tout ce qu'ils allegueroient dans un manifeste seroit faux, & inventé seulement pour amuser & pour tromper le public, *ad populum phaleras*, pouvoient néanmoins sans scrupule s'emparer du trône; car quel plus grand modele de justice se pouvoient-ils proposer que celui des principaux Dieux? Cela seul faisoit leur apologie, & leur fournissoit un argument insoluble auprès des sujets. Ou cessez, leur pouvoient-ils dire, d'adorer Saturne & Jupiter, ou approuvez notre conduite. Mais comme les peres eussent formé de puissantes oppositions aux entreprises de leurs fils aînez, & ceux-ci aux attentats de leurs freres, on devoit s'attendre aux plus terribles desordres qui pussent troubler la société (1). Les guerres

(2) *Qui se se alicui tanquam Deo totos dedicaverint, qualem sibi illum proposuerint, tales & ipsi efficiuntur, si cupidum regnandi, ac propter hoc neque parcentem parenti suo, uti Fovem singebant, aut filios perdentem, uti Saturnum tales erunt scilicet parentes, & filii, qui se se invicem fugent, atque consumant. Quod si fiat, actum est de Gentibus, ac Regnis. Thomas Bozius de ruinis Gentium in Proœmio fol. † † † †.*

guerres civiles de cette nature sont le plus grand fléau des États , elles en ébranlent les fondemens , & les bouleversent très-souvent de fond en comble. C'est ce qui a donné lieu à la politique barbare des Ottomans (1) , & aux precautions rigides de quelques autres nations. Au reste on n'auroit pas craint dans le Paganisme que la providence châtiât le detronement d'un pere ; car on pouvoit se flatter de l'esperance , ou que Jupiter approuveroit une conduite qui ressembleroit à la sienne , ou qu'il excuseroit des passions qu'il n'avoit pû surmonter. Voilà donc le Paganisme une école de rebellion , & une école d'autant plus pernicieuse qu'elle interessoit le ciel à l'impunité des guerres civiles les plus execrables.

La confusion se fût étendue jusqu'aux familles particulieres. Un fils eût trouvé que son pere ne mouroit (2) pas assez tôt, ou que sa portion d'un patrimoine divisé entre plusieurs freres étoit trop petite. On eût voulu l'avoir tout , & sans attendre la mort naturelle du predecesseur. On se fût
imme-

(1) Voyez les meditations historiques de Camerarius to. 1. liv. 5. chap. 8. Il rapporte dans le chapitre 12. plusieurs exemples des effets de l'ambition. (2) Filius ante diem patrios inquiri in annos. Ovid. metam. lib. 1. v. 148.

immédiatement réglé sur la conduite des Princes , & médiatement sur celle des Dieux. Trente arpens de terre sont à un homme qui n'a que cela ce qu'un Royaume est à un Monarque. Vous voyez donc qu'il a été nécessaire que la providence ménageât un principe reprimant de la malice que la Religion des Payens étoit propre à inspirer , & à provoquer.

§. CXXVII.

Continuation du même sujet. Observations sur la Justice vengeresse des Dieux des Payens.

N'oublions pas la Justice vengeresse, que les Payens attribuoient à leurs Dieux. Ils en donnoient des exemples qui n'étoient propres qu'à renverser la morale , & qu'à troubler les sociétés.

Je laisse ce qu'ils disoient du deluge, quoique ce ne soit pas une chose qui fasse beaucoup d'honneur à Jupiter , ni aux autres Dieux ; car la principale raison qui le porta à noyer les premiers hommes , fut qu'il craignit qu'ils n'exterminassent les Divinités terrestres , & qu'il étoit encore un peu effrayé du peril qu'il avoit couru dans l'Arcadie :

*Sunt (1) mihi Semidei , sunt rustica numina
Fauni ,*

Et

(1) Ovidius Metam. lib. I. v. 192.

*Et Nymphæ, Satyrique, & monticola Syl-
vani :*

*Quos quoniam cæli nondum dignamur ho-
nore,*

Quas dedimus, certe terras habitare sinamus.

*An satis, ô superi, tutos fore creditis illos,
Cum mihi, qui fulmen, qui vos habeoque
regoque,*

Struxerit insidias notus feritate Lycaon?

Si les autres Dieux approuverent sa résolution, ce ne fut pas sans un grand regret (1) à la fumée de l'encens. Il falut les consoler & les rassûrer là-dessus par l'espérance d'une meilleure generation d'hommes (2).

La plupart des exemples de la vengeance des Dieux ont de grands deffauts, elle tombe plutôt sur l'innocent que sur le coupable: elle a pour objet non pas l'adultere, la fornication, la mauvaise foi, le vol, l'homicide, mais l'omission de quelque culte, ou quelques paroles orgueilleuses; quelquefois elle consiste à pousser les gens au peché.

Agamemnon chef de l'armée des Grecs
à

(1) *Et tamen humani generis jactura dolori.*
Omnibus..... rogant..... quis sit laturus in
aras Thura? Id. ib. v. 246. (2) Id. ib. v. 250.

à l'expédition de Troye tua une biche qui appartenait à Diane : il n'en sçavoit (1) rien. On veut qu'il ait dit (2) que jamais Diane n'avoit mieux frappé aucune bête qu'il avoit frappé celle-là. Cette Déesse se fâcha de telle sorte qu'elle fit perir de peste dans l'armée des Grecs une infinité de monde. Elle fit sçavoir que cela continueroit jusques à ce qu'Agamemnon lui eût immolé sa fille aînée (3). Il en falut passer par là. On compte que tout étant prêt pour le sacrifice , la Déesse eut pitié de la victime innocente , mais il y a des Écrivains (4) qui assûrent le contraire. Si Agamemnon eût mis à feu & à sang cinq ou six villages , on n'auroit point dit qu'il exposa son armée (5) & sa famille à l'indignation des Dieux. Il commit sans doute pendant le siège de Troye bien des crimes , qui meritoient quelque châtiment. Néanmoins les Dieux ne

(1) *Forte conspicit circa lucum Diana pascentem capream imprudensque religionis qua in eo loco erat jaculo transfigit.* Dictys de bello Troiano lib. 1. cap. 19. pag. m. 35. (2) *Scholias. Euripidis in Orest. v. 659.* (3) *Dictys ib. Voyez aussi Hygin. cap. 98.* (4) *Pindarus Pyth. ode 11. Lucrét. lib. 1. v. 85 & seq. Virgil. Æn. lib. 2. v. 116. Propert. eleg. 1. lib. 4.* (5) *Il y en a qui disent que les vents contraires furent le moyen , que Diane employa pour punir Agamemnon. Voyez Ovide Metam. lib. 12. v. 36.*

ne s'aviserent de le punir que lorsqu'il eut maltraité de paroles le bon homme Chryses Prêtre d'Apollon , qui offroit pour la rançon de sa fille tout ce qu'on trouveroit à propos. Apollon qui s'étoit peu soucié que cette fille fût depuis long-tems l'esclave & la concubine de ce General des Grecs, prit feu dès qu'il eut appris les menaces faites à son Prêtre , & pour se venger il envoya une peste qui laissa Agamemnon en pleine santé, & ne fit mourir que des mulets, & des chiens, & des soldats (1).

L'un des plus grands exploits du même Apollon est d'avoir tué les quatorze enfans de Niobe pour venger Latone sa mere. Niobe issue des Dieux , petite-fille de Jupiter, & femme d'un fils de Jupiter, n'avoit pû souffrir qu'on rendît les honneurs divins à Latone preferablement à elle, & s'étoit glorifiée de sa fecondité comme d'un bonheur qui la mettoit fort au-dessus de Latone. Celle-ci en fut outrée, & demanda à ses deux (2) enfans qu'ils la vengeassent. Il en coûta la vie tout aussi-tôt aux sept fils & aux sept filles de Niobe , qui n'avoient aucune part à la presumption de leur mere (3).

Si

(1) Voyez le 1. livre de l'Iliade. (2) Apollon & Diane (3). Voyez Ovide au 6. livre des Metamorphoses v. 146. & suiv.

Si Andromede se vit exposée à la fureur d'une baleine , ce fut à cause que sa mere s'étoit vantée de surpasser en beauté les Néréïdes. Neptune en conséquence d'un oracle de Jupiter Hammon voulut que cette rare beauté attachée à un rocher devînt la proie d'un poisson , afin d'expier une faute dont elle étoit innocente (1). Ovide (2) n'a pû se taire sur cette grande iniquité.

Junon appliqua moins mal sa vengeance : elle punit les filles mêmes de Prætus qui (3) avoient osé se dire plus belles qu'elle. Mais elle choisit un genre de punition pire que la mort , elle les rendit insensées. Quelques-uns disent (4) qu'elle se servit de la fureur uterine , chose très-capable de pousser à la prostitution , & particulièrement lorsqu'elle va jusques à faire courir *par monts & par vaux* , comme faisoient les filles de Prætus.

Si Diane envoya un furieux sanglier en Calydoine , où il fit un degat épouvantable , ce ne fut que pour se venger d'Ænée , qui avoit oublié de la comprendre dans les honneurs

(1) Voyez Ovide *ibid.* lib. 4. v. 670. & les notes de Farnabe. (2) Illic immeritam maternæ pendere linguæ Andromedam pœnas injustus jusserrat Hammon. *Ibid.* (3) Servius in Virgil. ecl. 6. v. 48. (4) Voyez dans mon Diction. la remarque C de l'article Melampus.

honneurs qu'il avoit rendus aux autres Divinitez.

Cæpius (1) ab agricolis superos pervenit ad omnes

Ambitiosus honor : solas sine thure relictas ,

Præteritas cessasse ferunt Latidos aras.

Tangit & ira deos. At non impune fere-
mus ,

Quaque inhonorata, non & dicemur inulta,

Inquit : & Oeneos ultorem spreta per agros
Misit aprum.

Je pourrois vous indiquer plusieurs faits semblables qui se trouvent dans les Auteurs.

En voici de plus étranges. Cyanippus sacrifiant aux autres Divinitez n'oublia que celle de Bacchus , qui l'en punit en le faisant énivrer. Il trouva pendant son ivresse sa propre fille dans un lieu obscur , & la viola. Une peste survint : Apollon fut consulté, il ordonna le sacrifice de l'incestueux : la fille de Cyanippus le sacrifia elle-même, & se tua en même tems. Une chose à-peu près pareille arriva dans Rome , lorsqu'un certain Arnutius eut méprisé les ceremonies de la fête de Bacchus (2).

Comment

(1) *Ovidius metam. lib. 8. v. 276. pag. m. 187.* (2) *Tiré de Plutarque in parallelis, pag. m. 310.*

Comment est-ce que Diomede qui blessa Venus au siege de Troye , en fut puni ? Venus se vengea en inspirant à la femme de Diomede une ardente & enragée impudicité. J'en parle ailleurs (1) , comme aussi de quelques autres exemples de même (2) nature , où l'on peut voir que Minerve même (3) se servit de cette espece de vengeance.

Les Scythes qui pillerent le temple de Venus à Ascalon , comment furent-ils punis par cette Déesse ? Elle leur communiqua (4) & à tous leurs descender dans la maladie des femmes. On est en peine de sçavoir ce que c'étoit qu'une telle maladie. L'opinion la plus probable est qu'il faut entendre par là que ces Scythes eurent pour les hommes une passion toute semblable à celle des femmes. Voyez là-dessus la dispute de Girac (5) & de Costar. On a dit que Venus châtia ainsi Philoctete ; il n'y a point d'obscurité dans ces paroles de Martial :

Mollis

(1) Voyez dans mon Diction. la remarque C de l'article Egialée , & la remarque C de l'article Myrrha. (2) Voyez dans le même Dict. les remarques T & Y de l'article Helene. (3) Voyez dans le même Dict. l'article Alcinoë. (4) Herodot. lib. 1. c. 105. (5) Girac , reponse à la deffense de Voiture , pag. 154. & suiv. Costar , apologie , pag. 195. & suiv.

*Mollis (1) erat facilisque viris Paantius
heros*

Vulnera sic Paridis dicitur ulta Venus.

La puanteur des femmes de Lemnos (2), qui fut un acheminement à de gros crimes, pourroit être mise ici en ligne de compte.

Si les Scythes , dont l'humeur guerriere caufoit une infinité de desolations , en avoient été punis par un changement de vie , de sorte qu'au lieu de songer à des conquêtes ils se fussent sentis poltrons & amateurs de l'oïveté , on auroit pu se persuader que les Dieux avoient à cœur le repos des peuples ; mais en voyant que les Scythes , qui avoient ravagé toute l'Asie , demeurèrent impunis à la réserve d'un petit nombre , qui avoient pillé le temple de Venus , & que le châtimement de ce petit nombre consista en ce que Venus les assujettit au peché contre nature , on n'avoit nul

(1) *Martial epigr. 84. lib. 2. NOTEZ que Ramirez del Prado dans ses notes sur ce passage de Martial assure qu'on ne lit en aucun lieu que Philoctete ait été sujet au vice de la patience en fait de nonconformité. Il se trompe : Ausone epigr. 71. en parle , comme aussi le Scholiaste de Thucydide ad l. 1. qui remarque même que ce fut la punition d'avoir tué Paris.*
(2) *Voyez dans mon Diction. la remarque A de l'article Hypsipyle.*

nul lieu de s'imaginer , que les Dieux se souciaient ; ni du bien des sociétés , ni de la vertu , uniquement attentifs à faire honorer leurs personnes , & les choses qui leur étoient consacrées. Les manières de leur vengeance étoient très-propres à détourner de la vraie idée de la justice , & de pousser vers l'idée d'un orgueil choquant, tel qu'est à-peu-près l'orgueil de certains Marquis , & de certaines Marquises de Province , qui se soucient très-peu que leurs Vassaux soient frippons , voleurs , ivrognes , lascifs , pourvu qu'ils fassent des présens à leur Seigneur , & qu'ils rampent devant lui , & qu'ils respectent sa famille , son portrait , ses laquais , ses chiens mêmes , ses chevaux , ses arbres , &c. à quoi s'il ne sont pas ponctuels , on les rouë de coups de bâton , fussent-ils irreprehensibles quant à tout le reste.

Ne m'objectez point que les exemples que je vous allegue , sont tirez de l'histoire fabuleuse ; car il me suffit que le peuple les considerât comme vrais , & qu'il y fondât sa religion. Mais si vous voulez des choses tirées du tems historique , je vous dirai à quoi l'on attribuoit le malheur de la bataille de Cannes qui pensa faire perir la Republique Romaine. On l'attribuoit (1) à la colere de Junon , & l'on pretendit que

(1) Voyez *Valere Maxime lib. 1. cap. 1. n. 16.*

que cette Déesse s'irrita de ce que Varron avoit mis en sentinelle au temple de Jupiter un beau garçon. Cela sentoît fort la jalousie d'un nouveau Ganymede. Lisez Lactance qui a bien montré le ridicule de tout cela , & l'injustice de la demarche de Junon : *Quoties autem , dit-il (1) , pericula impendent ; ob aliquam se inoptam , & levem causam profitentur iratos ; sicut Juno Varroni , quod formosum puerum in templo Jovis ad excubias tenendas collocarat : & ob hanc causam Romanum nomen apud Cannas pene deletum est. Quod si Juno alterum Ganymedem verebatur : cur juvenus Romana luit pœnas ? Vel si dii tantummodo duces curant , cateram multitudinem negligunt : cur Varro solus evasit , qui hoc fecit , & Paulus , qui nihil meruit , occisus est ?* Vous sçavez qu'on compte cent choses de l'esprit jaloux & vindicatif de cette Déesse : je ne vous en importune pas : il vaut mieux que je vous prie de considérer les affreux desordres , qui devoient sortir naturellement de la mauvaise Theologie dont on vient de vous donner des échantillons.

Il est certain en premier lieu que les Rois (2) qui se regardent comme les images , & comme

(1) *Lactan. divin. inst. lib. 2. cap. 16. pag. m. 142.* (2) Dites à proportion la même chose de toutes les autres especes de souveraineté.

comme les Lieutenans de Dieu sur la terre, devoient se faire non pas un scrupule, mais plutôt une religion de se regler sur cette conduite des Dieux. Ils devoient donc souffrir les mauvaises mœurs de leurs sujets, pourvu qu'elles n'arrêtaient pas le paiement des impots, ni aucune autre partie de l'obéissance. Ils devoient réserver tous les actes de punition pour les personnes qui leur manquoient de respect, & envelopper dans la peine l'innocent avec le coupable, de sorte qu'une ville entiere fût saccagée, & condamnée à la prostitution, si leurs Officiers, si leurs bureaux y avoient été insultez par 20. ou 30. mutins, ou si leurs statües y avoient reçu quelque offense malgré la meilleure, & la plus grande partie des habitans. A quel excès de violence ne se devoient pas porter les Reines & les Princesses, si l'on osoit égaler ou preferer à leur beauté celle d'une autre personne, ou les offenser en quelque autre sorte, ou si leurs maris avoient des maîtresses & des bâtards, comme il arrive presque toujours ? N'irritoit-on pas une passion qui n'étoit déjà que trop vive, lorsqu'on lui montrait un original aussi respectable que la conduite des Déeses ? La discorde des familles Royales, une Reine fiere & jalouse broüillée avec son époux, sont quelquefois un très-grand mal à tout l'Etat, & une source de confusions generales.

Il est certain en second lieu, qu'autant qu'un Monarque se fait un devoir, lorsque cela s'accommode avec ses passions, d'imiter les Dieux, autant les sujets (1) se font un plaisir d'imiter leurs Princes. La belle chose que ce seroit qu'une Republique, qu'un Royaume où le Souverain administreroit la justice sur le modele divin que nous avons vû, & où les sujets se conformeroient à leur Souverain !

Nous pouvons dire en troisième lieu, que chaque particulier, & sur tout dans l'ordre des personnes de qualité, s'élève tout droit, & immédiatement jusques à l'imitation des Dieux quand cela flatte le penchant de la nature. Chaque grand Seigneur auroit donc voulu punir, & se venger selon le plan que les Dieux suivoient. Une Dame qui auroit sçû que l'on auroit dit qu'elle étoit moins belle qu'une autre, ou que sa fille étoit moins belle que celle d'une autre, auroit crû que cette injure meritoit un châtiment exemplaire, & que la morale pratique des plus grandes Divinitez ne permettoit pas l'indolence dans une telle occasion. Les parens eussent été exhortez à tirer raison de cette offense. Jugez un peu si le repos des familles étoit compatible avec cet esprit.

Je

(1) *Componitur orbis Regis ad exemplum,*
&c. Claudian. de 4. Honorii consul. v. 299.

Je vous ai parlé ailleurs (1) de la dispute de beauté qui s'éleva entre Junon, Pallas, & Venus. Si aujourd'hui trois grandes Dames formoient un pareil procès, & que les deux mécontentes persecutassent leur Juge, sa famille, sa patrie, sa Province avec la fureur que les deux Déeses excluses du prix témoignèrent contre les Troyens, nous les prendrions pour des Megeres qu'il faudroit mettre dans un sac & jeter dans l'eau. Cependant si elles étoient Payennes, elles justifieroient facilement leur conduite.

Qu'auroit-on dit de la Reine Elizabeth, si parce qu'il seroit échappé à Ronsard de la mettre dans une ode au-dessous de Catherine de Medicis sur le chapitre de la beauté, elle eût déclaré la guerre à la France, & ne se fût pas contentée d'y mettre tout à feu & à sang, mais qu'elle eût voulu encore persecuter jusques aux Indes les François, qui auroient pû échapper à la ruine entiere de leur pais? N'auroit-on pas eu raison de dire qu'elle étoit une Diablesse incarnée; cependant si elle eût été de la religion des anciens Romains, elle auroit pû faire faire une excellente apologie. Je ne fais que suivre, auroit-elle dit, l'exemple de la Déesse des Déeses.

Vous voyez donc que si Dieu n'eût menagé

(1) *Ci-dessus, ch. 82.*

nagé plusieurs digues, & plusieurs barrières pour reprimer le Paganisme, les sociétés humaines eussent été dans un horrible chaos. Il semble que rien n'ait plus coûté à la Providence, s'il est permis de se servir de cette expression, que le frein qui a été nécessaire à l'idolâtrie. Il a falu veiller avec attention sur ses suites naturelles, afin de leur faire rencontrer les obstacles, qui pouvoient servir de rempart au Genre-humain.

Elle avoit tellement gâté l'eîprit des hommes, que lors même qu'ils parloient le plus gravement des bienfaits des Dieux, ils debitoient des impietez fort pernicieuses à la Morale. Je ne vous en donnerai qu'une preuve. Cicéron (1) dans son plaidoyé pour Milon declare que la mort de Clodius étoit l'une des faveurs dont la Providence divine avoit comblé le peuple Romain; qu'il faudroit être Athée pour mettre en doute une telle verité; & que c'étoit cette Providence (2) qui avoit fait perir Clodius

(1) *Cicero orat. pro Milone, pag. 213. edit. Abrami.* (2) *Ea vis, ea est igitur, quæ sæpe incredibiles huic urbi felicitates, atque opes attulit: quæ illam perniciem extinxit ac sustulit. cui primum mentem injecit, ut vi irritare, ferroque laceßere fortissimum virum auderet.... non est humano consilio, ne mediocri quidem, Judices, Decorum immortalium cura res illa perfecta...*

Clodius en lui inspirant la pensée de tuer Milon. N'est-ce pas dire que Clodius n'aurait pas eu la hardiesse d'entreprendre cette action, si les Dieux ne l'y avoient excité ? Ils firent donc un miracle, ils derangerent l'ordre naturel des pensées de cet homme pour lui inspirer la résolution d'un assassinat. N'étoit-ce pas enseigner qu'ils peuvent être la cause morale des plus grands crimes ? Or quelles étoient les conséquences de ce dogme affreux ? Ne fournissoit-il pas aux hommes de quoi s'excuser des fautes les plus criantes ? Ne pouvoient-ils pas dire pour leurs raisons, qu'il ne leur avoit pas été possible de résister à une force majeure comme est l'impulsion celeste ? Mille exemples (1) prouvent qu'ils se sont servis de cette mauvaise apologie. Homere, ce grand & incomparable observateur de la vraisemblance, introduit Agamemnon se justifiant par là :

Πολλάκι (2) δὴ μοι τέτον ἀχαιῶν μῦθον ἔειπαρ,

Kαὶ

fecta.... Hic dii immortales ! Ut supra dixi, mentem depraui illi perditore ac furioso, ut huic faceret infidias : aliter perire illa pestis non potuit. *Id. ib. pag. 218. 222. 231.*

(1) Voyez ci-dessous, pag. 404. (2) *Hom. Iliad. lib. 19. v. 85. Voyez aussi dans Maxime de Tyr, Orat. 3. pag. m. 34. la censure de ceci.*

Καί τε με νεικέεσκον· ἐγὼ δ' ἐκ αἰτίας εἰμι,
 Ἀλλὰ ζεὺς καὶ μοῖρα, καὶ ἡεροφῶντις ἐριννὺς,
 Οἳ τέ μοι εἰν ἀγορῇ φρεσὶν ἔμβαλον ἄγριον
 ἄτην,
 Ἡμᾶσι τῷ ὅτ' Ἀχιλλῆος γέρας αὐτὸς ἀπνύ-
 ρων.

*Sape jam mihi hunc Achivi sermonem dixe-
 runt*

*Et me objurgarunt : ego autem non author
 sum,*

*Sed Jupiter & fatum & in-tenebris-agens
 Furia :*

*Qui mihi in concione mentibus injecerunt
 ævam noxam ,*

Die illo quo Achilles præmium ipse abstuli.

Toute la suite de son discours est impie ;
 car on y voit Jupiter trompé & men-
 teur (1).

Voici une nouvelle consequence aussi
 pernicieuse que la premiere. On ne devoit
 avoir nul scrupule d'exciter les autres à
 l'assassinat ; puisque les Dieux en mon-
 troient si bien le chemin en donnant à
 l'homme la volonté efficace d'un guet à
 pens.

§. CXXVIII.

(1) Voyez dans le 9. livre de l'Iliade v. 17.
 comment Agamemnon se plaint de la fourberie de
 Jupiter.

§. CXXVIII.

Preuve par le témoignage des Peres que les crimes attribuez aux Dieux des Payens autorisoient & fomentoient les crimes de l'homme.

Il n'est pas possible, ce me semble, de suivre l'idolâtrie Payenne depuis sa source jusques à son embouchure, & de trouver en quel point de son progrès on commença (1) d'imputer aux Dieux les mêmes crimes qui regnoient parmi les hommes. On ne sçauroit assurer qu'un dessein premedité d'ôter au vice ce qu'il a de mal-honnête, fut la premiere origine d'une telle imputation, mais on ne peut pas revoquer en doute, que cet article de Theologie n'ait donné lieu à de pernicieuses consequences, qui lâchoient la bride au peché comme à une chose qui n'étoit point criminelle, puisque les Dieux y étoient sujets, ou qu'ils ne puniroient pas, puisqu'ils en étoient coupables.

Tous

(1) *Diogene Laërce in procem. n. 5. se plaint qu'Orphée très-ancien Auteur (le plus ancien de tous les Poëtes selon Laëtance, lib. 1. cap. 5. pag. m. 12.) ait attribué aux Dieux la même depravation qu'aux hommes. Isocrate in Busr. laudat. pag. m. 336. dit qu'Orphée a été le principal Auteur de ces fables.*

Tous les Peres qui ont écrit contre les idoles, ont insisté fortement sur ces conséquences. Ils ont soutenu que le Paganisme apprenoit aux hommes à être mechans, puisqu'il leur faisoit adorer des Dieux criminels. Comment seroit-il possible, disoit Lactance, que ceux qui adorent Mars & Bellone, ne fussent pas sanguinaires? Les adorateurs de Jupiter qui chassa son père, épargneront-ils ceux qui les ont mis au monde? Epargnera-t'on ses enfans si l'on adore Saturne, qui mangeoit les siens? Sera-t'on chaste si l'on adore la prostituée Venus, Jupiter, Hercule, Bacchus, Apollon, & les autres Dieux, dont les adulteres & les pechez contre nature sont chantez sur le theatre? S'abstiendra-t'on de la fourberie & du larcin, si l'on adore Mercure? Si les Dieux sont les Docteurs de l'injustice, les hommes peuvent-ils se comporter justement? Ne faut-il pas appaiser ses Dieux par les actions que l'on sçait leur être agreables? Chacun se conforme aux qualitez de son Dieu; car l'imitation est un culte très-religieux (1): *Nec est difficile docere, cur Deorum cultores, boni, & justî esse non possint. Quomodo enim sanguine abstinebunt, qui colunt cruentos Deos, Martem, at-*
que

(1) Lactant, divin. institut. lib. 5. cap. 10. pag. m. 328.

que Bellonam ? quomodo aut parentibus parent , qui expulsorem patris sui Jovem ? aut natis ex se infantibus , qui Saturnum ? quomodo pudicitiam tuebuntur , qui colunt deam nudam , & adulteram , & quasi apud Deos prostitutam ? quomodo se à rapinis , & fraudibus abstinerebunt , qui Mercurii furtiva noverunt , docentis , non fraudis esse , decipere , sed astutia ? quomodo libidines coercerent , qui Jovem , Herculem , Liberum , Apollinem , cæterosque venerantur ; quorum adulteria , & stupra in mares , & fœminas non tantum doctis nota sunt , sed exprimuntur etiam in theatris , atque cantantur , ut sint omnibus notiora ? Possuntne inter hæc justî esse homines ; qui etiam si natura sint boni , ab ipsis tamen diis erudiantur ad injustitiam ? Ad placandum enim Deum , quem colas , iis rebus opus est , quibus illum gaudere , ac delectari scias. Sic fit , ut vitam colentium Deus pro qualitate nominis sui formet , quoniam religiosissimus est cultus , imitari.

Saint Augustin observe (1) que les maximes

(1) *Magis intuentur quid Jupiter fecerit quam quid docuerit Plato , vel censuerit Cato. Hinc apud Terentium , &c. August. de civit. Dei lib. 2. cap. 7. Voyez-le aussi ibid. cap. 25. & Confess. lib. 1. cap. 16. & epist. 202. & le passage que j'ai cité dans la remarque H. de l'article Garasse, pag. 1312. lettre d à la 2. édit. de mon Dictionnaire.*

mes des Philosophes faisoient beaucoup moins d'impression sur les Idolâtres que le modele que les Dieux donnoient, & il cite sur cela ce que j'allegue de Terence dans le chapitre 180. des Pensées diverses. Leonard le Cocq dans son commentaire sur ce passage de Saint Augustin rapporte plusieurs semblables autoritez. Il cite Julius Firmicus , Arnobe , Saint Cyprien, Saint Cyrille , Saint Gregoire de Nazianze, Saint Ambroise , Saint Athanase , Fulgence , & (1) Lactance. Consultez-le , s'il vous plaît , je m'épargnerai la peine d'une compilation que vous trouverez aisément dans cet Auteur-là. Je vous alleguerai seulement une partie de ce qu'il rapporte de Julius Firmicus (2) : *Quicumque hac sacra Deorum devota mente veneratur , cuicumque placet superstitionis istius metuenda contagio , aut malis suis solatium quarit , aut facinora eorum tacita collaudat cogitatione , hoc optans , hoc quærens , hoc utique magnopere desiderans , ut & sibi liceat , quod diis suis licuit , ut & se ad consortium talis vitæ morum similitudo perducatur. Adulterio delectatur aliquis , Jovem respicit , & inde cupiditatis suæ fomenta conquirat , probat,*

(1) Lib. 1. cap. 10. C'est donc un passage différent de celui que j'ai cité dans la page précédente. (2) Julius Firmicus Maternus de errore profan. religion. pag. m. 24.

bat, imitatur, & laudat. La suite de ce passage est un assez long detail, & une très-belle description des nouvelles forces que l'idolâtrie donnoit à la malice de l'homme, chacun prenant pour modele, & pour un moyen d'apologie le mauvais exemple des Dieux.

Si vous n'êtes pas content de l'abondance d'autoritez que le commentaire de Le Cocq vous peut fournir, vous en trouverez une plus grande dans (1) Theophile Raynaud. Il les cite pour prouver que selon les Peres (2) la doctrine des Gentils touchant les crimes des Dieux seroit d'amorce, & de couverture, & de leçon de securité aux pechez des hommes. Ces deux compilateurs ont oublié Sozomene, qui a dit fort justement que la jeunesse d'Antioche étoit excitée à l'impureté au fauxbourg de Daphné par la tradition des amourettes d'Apollon pour cette Nymphé (3).

Les

(1) *Theoph. Raynaud. Theol. natur. distinct. 7. quæst. 1. art. 2. pag. m. 647.* (2) Qui docent hinc

ab impiis quæsitum sceleribus suis obtendiculum. Fuisseque id non parvum in omnia scelera incentivum & indolentiæ in omni scelere poculum à Dæmone porrectum. *Id. ib.* (3) Ἦτε γὰρ

δέσις καὶ ἡ φύσις τῆ χωρίου πρὸς ῥατῶνην ἐπιτηδεία, καὶ ἡ ὑπόδεσις τῆ μύθε ἐρωτική τις ἔστα, μικρᾶς λαβομένη ἀφορμῆς διπλῶν ἀπετέλει τὸ

πάτθ.

Les Theologiens (1) modernes font de semblables remarques dans l'occasion. Je ne vous nommerai que l'un de ceux qui ont crié le plus haut contre l'Athéisme. Il soutient que l'on s'efforce d'imiter l'objet de sa devotion, & qu'ainsi les adorateurs d'une divinité criminelle s'abandonnent pleinement au crime (2) : *Si Venus impura, vel Mahometes incontinens Dei loco ponatur, tales profecto evadent homines, quales ii, quos venerantur. Ac nemo non componit se ad illius similitudinem, qui præst, ac regit, sive ut assequatur imaginem, quando ipsam rem non potest, ac si negatur, ut præsit, ac regat, hac sibi saltem via placeat, semet ipsum fallat, in umbra conquiescat; sive quod imitentur cuncti,*
quos

πάθος τοῖς διεφθαρμένοις νέοις· εἰς παραίτησιν γὰρ προϊσχύμενοι τὰ μυθεύμενα, χαλεπῶς ἐξενάιοντο, καὶ ἀνέδην εἰς ἀκολάστους πράξεις ἐχώρουν. Nam & situs ac natura loci ad voluptatem accommodata, & ipsius fabulæ argumentum amatorum, levi arrepta occasione, morbum duplo graviores accendebat corruptis adolescentibus. Hi enim fabulam illam ad excusationem flagitii sui prætendentes, multo magis inflammabantur, omnique licentia ad turpes actus prorumpentes : *Sozomenus hist. Eccles. lib. 5. cap. 19. pag. m. 625.*

(1) Voyez Lescapier in Cicéron. de nat. Deor. pag. 66. (2) Thomas Bozius in proœmio libri de ruinis Gentium fol. † † † †. Voyez aussi pag. 86.

quos habent in admiratione. Ac propterea cuncti appetunt similitudinem divinam, quod generatim cunctos ad se allicitat divinitas.

§. CXXIX.

Preuve de la même chose par le témoignage des Payens.

On auroit tort de pretendre que les Peres ont trop fait valoir les ruses de la Rhetorique afin de mieux profiter des avantages que les endroits foibles de la fausse religion leur fournissoient; cette pretention, dis-je, seroit mal fondée, car outre qu'il est évident que la devotion pour un Dieu très-impudique doit augmenter l'impudicité, les Payens mêmes ont reconnu que les crimes qu'on attribuoit aux Dieux fomentoient la depravation humaine. Il importe de vous citer là-dessus de bonnes autoritez. Je ne m'assujettis point à l'ordre chronologique.

Platon (1) a banni de sa republique les poëmes où l'on medisoit des Dieux en leur imputant des passions honteuses. Il jugea que ce seroit introduire la depravation des mœurs,

(1) *Plato de republ. lib. 2. Voyez Saint Augustin de civit. Dei lib. 2. cap. 14. l'oraison 53. de Dion Chrysostome & le Dict. hist. & crit. pag. 1174. 1312. 1696. 2024. de la 2. édit.*

mœurs, que de souffrir que l'on enseignât de telles choses à la jeunesse.

Lorsque Cicéron (1) approuve cette conduite de Platon, il ne parle pas nommément de la faute pernicieuse que les Poètes avoient commise en deshonorant les Dieux, mais ce qu'il en dit dans un autre livre (2), nous porte à croire que c'étoit sur cela principalement qu'il condamnoit leurs fictions. Il s'est déclaré en particulier sur le chapitre de l'amour dont ils avoient fait un Dieu ; car *ayant rapporté le vers d'une Comédie où il estoit dit que l'amour est le plus grand des Dieux.... il s'écrie : O la belle reformatrice des mœurs que la Poésie, qui nous fait une divinité de l'amour qui est la cause de tant de folies & de de-reglemens honteux (3). O praeclaram emendatricem vitae poeticam quae amorem flagitii & levitatis autorem in concilio deorum collocandum putet (4).*

De toutes les passions c'est celle qui a le plus

(1) *Recte igitur à Platone educuntur (Poëtae) ex ea civitate quam finxit ille quum mores optimos & optimum reipublica statum exquireret.* Cicero Tuscul. lib. 2. fol. m. 256. B. (2) Id. de nat. Deor. lib. 1. pag. m. 86. & lib. 2. pag. 343. 344. (3) Arnauld, reflex. sur le système de la nature & de la grace 10. 1. pag. 448. (4) Cicero Tuscul. 4. fol. 270. C.

plus de besoin d'être reprimée : elle est une source inépuisable d'impuretez , & d'agitations impetueuses , néanmoins c'est celle que le Paganisme flattoit & encourageoit le plus : il en faisoit un Dieu qui subjugoit tous les autres , n'étoit-ce pas exciter & les hommes & les femmes à n'avoir aucune honte du dereglement de leurs amours ? N'étoit-ce pas leur presenter une apologie toute prête ? *Comment pourrois-je resister à la puissance d'une divinité dont Jupiter même n'a pu se défendre ?* Les theatres retentissoient de cette sorte d'excuse. Plaute introduit un jeune garçon , qui pour se justifier auprès du pere d'une fille qu'il avoit engrossée , lui (1) represente qu'un Dieu l'y avoit poussé. Medée (2) s'excuse de sa passion sur un semblable principe. Phedre succombant à un amour incestueux , s'excuse aussi sur ce (3) qu'un Dieu tout-puissant s'est rendu le maître de son ame , & là-dessus elle raconte les victoires de cette divinité sur les plus grands Dieux ; mais

Seneque

(1) *Deus impulsor mihi fuit : is me ad illam illexit.* Plaut. in Aulularia Act. 4. sc. 10. v. 7.
 (2) Voyez dans mon Diction. la remarque Y de l'article *Helene*. (3) *Potensque tota mente dominatur Deus. Hic volucer omni regnat in terra potens, Ipsumque flammis torret indomitis Jovem,* &c. Seneca in Hippolito v. 184. pag. m. 50.

Seneque le tragique oppose à cela une sentence très-loüable, & qui decouvre le venin. La divinité de Cupidon est une chimere, dit-il, que les hommes ont inventée pour se donner plus de licence, & pour flatter leurs fales inclinations:

Deum (1) esse amorem, turpiter vitio favens

Finxit libido: quoque liberior foret,

Titulum furori numinis falsi addidit.

Natum per omnes scilicet terras vagum

Erycina mittit, ille per cælum volans

Proterva tenera tela molitur manu;

Regnumque tantum minimus in superis habet.

Vana ista demens animus ascivit sibi,

Venerisque numen finxit, atque arcus Dei.

Voilà donc un Auteur grave qui a bien connu les mauvais effets des dogmes de la Religion Payenne.

Ovide ne connoissoit guere moins cette dangereuse influence: *Quel lieu y a-t'il plus auguste & plus venerable que les Temples?* dit-il (2). *Il faut les éviter pourtant, si quelque femme est ingenieuse à se permettre quelque*

(1) Id. ib. v. 194. (2) *Quis locus est templis augustior? Hæc quoque vitet In culpam si qua est ingeniosa suam, &c.* Ovid. Trist. lib. 2. Je me sers de la traduction de l'Abbé de Villeloin,

quelque liberté. Qu'elle s'arreste dans le Temple de Jupiter, aussi-tost, il luy viendra en l'esprit combien ce Dieu a rendu de femmes enceintes. Ira-t-elle tout auprès pour adorer dans le Temple de Junon ? Elle songera que cette Deesse s'est plainte tres souvent des Rivaless qu'elle a eues. Si elle regarde l'image de Pallas, elle voudra sçavoir pourquoy cette divine Vierge a tousiours rejeté de sa presence Ericthonius qui est nay d'un crime. Viendra-t-elle en vostre Temple, ô Dieu Mars ? Venus s'y trouvera jointe tout auprès devant la porte avec son second Mary, qui porte la qualité de Vangeur. Si elle s'assit dans l'Oratoire d'Isis, elle s'informerapourquoy Junon luy a donné tant de peine autour du Bosphore & de la Mer d'Ionie : Si c'est dans le Temple de Venus, Anchise se presentera aussi-tost à son souvenir ; si c'est dans celui de la Lune, ce sera le Heros de Latmie : dans celui de Ceres, ne doutez point que Jaside ne s'offre à sa pensée.

Ce que Platon ne prescrivit qu'en idée, fut mis en execution par Romulus, si l'on en croit un celebre Historien. Il assure, & il est le seul qui ait fait cette remarque, que Romulus empruntant des Grecs plusieurs choses pour l'établissement du culte divin, donna l'exclusion à toutes les fables qui deshonorioient les Dieux. J'en ai parlé

(1) dans

(1) dans mon Dictionnaire. Cet Historien (2) approuve beaucoup la conduite de ce Prince ; il dit que le peuple & tous ceux qui ne sont pas Philosophes prennent du mauvais côté ces fables-là , & tombent dans l'un ou dans l'autre de ces deux inconviniens , ou de mépriser les Dieux , ou de se porter à toutes sortes de crimes en considérant que les Dieux mêmes les ont commis.

Le Philosophe Seneque me fournit deux beaux passages : *Je me soucie aussi peu de vos resveries*, dit-il (3), *comme fait Jupiter tres-grand & tresbon , des resveries des Poëtes. Aucuns desquels luy ont donné des aïles & des cornes. Les autres l'ont fait estre adultere , & couchant la nuit dehors. L'un cruel envers les dieux , & l'autre injuste envers les hommes. Les uns ravisseur & corrupteur d'enfans de nobles maisons , & de ses prochains parens : Les autres parricide & usurpateur du Royaume d'autrui , & de celui mesme de son pere : à quoy (4) ils ne pouvoient rien gagner , que*
FAIRE

(3) Dans la remarque E de l'article de Lucrece Dame Romaine , 1919. 1920. de la 2. édition.
(2) Dionys. Halicarn. antiq. Romanar. lib. 2. cap. 20. (3) Seneca de vita beata cap. 26. pag. 639. Je me sers de la version de Chalvet. (4) *Quibus nihil aliud actum est quam ut pudor hominibus peccandi demeretur si tales Deos credidissent.* Id. ib.

FAIRE PERDRE AUX HOMMES LA HONTE QU'ILS AVOIENT DE PECHER , s'ils eussent creu cela de Jupiter.

Combien leur semblent courtes , dit-il (1) ailleurs en parlant des debauchez „ les „ nuiëts qu'ils donnent à l'embrassement „ des courtisanes , & à l'yvrongnerie ? De „ la vient la fureur des Poëtes , qui nour- „ rissent avec leurs fables les erreurs des „ hommes : qui ont creu que Jupiter pour „ le plaisir qu'il prenoit de coucher avec „ Alcmena, avoit redoublé la nuit. Qu'est- „ ce autre chose (2) que d'allumer les vi- „ ces davantage , en leur donnant les dieux „ pour auteurs , & de vouloir excuser la „ licence de ce mal par l'exemple d'une „ divinité „ ?

Lipse en commentant ce dernier passage de Seneque , a cité des vers d'Euripide qui portent que les hommes ne sont plus en droit de censurer les debauchez qui imitent les actions des Dieux , & que toute la censure doit tomber sur les Dieux mêmes qui enseignent de telles choses (3).

Cela

(1) *Id. de brev. vita cap. 16. pag. 713.*

(2) *Quid aliud est vitia incendere quàm auctores inscribere Deos , & dare morbo , exemplo divinitatis excusatam licentiam ? Id. ib.* (3) *Nam ut Ion ille apud Euripidem , Phœbi libidines accusans :*

Cela me fait souvenir que la raison que Terence (1) prête au jeune homme qui s'excita à un crime par l'exemple de Jupiter, est tirée d'Aristophane. Si l'on vous surprend en adultere, voilà le discours de ce Poète Grec, vous prouverez que vous n'avez fait nul tort à personne, & puis vous rejeterez la faute sur Jupiter. Il a succombé à l'amour des femmes. Vous qui êtes mortel, seriez-vous plus fort que Dieu (2) ?

Je ne vous alleguerai point le jugement d'Apollonius de Tyane, je l'ai rapporté dans mon Dictionnaire : cherchez-y la remarque H de l'article *Esope*.

Je vous parlerai de Lucien dans le chapitre suivant. Je voudrois vous citer Chalcidius, mais je ne sçai s'il le faut prendre

— — ἐκ' ἐτ' ἀνθρώπους κακῶς

Λέγειν δίκαιον, εἰ τὰ τῶν θεῶν κακὰ

Μιμῶμεθ', ἀλλὰ τοὺς διδάσκοντας τάδε :

— — hominibus haud nunc amplius

Fas est malè loqui aut carpere, ipsi cum
Deum

Imitamur acta ; sed Deos, hæc qui docent.

Lipsius in Senec. ubi supra.

(1) Voyez les Pensées diverses, chap. 180.

(2) Aristoph. in Nubib. Act. 3. script. 3. pag. 10.
151.

dre (1) ou pour un Chrétien, ou pour un Payen. Quoi qu'il en soit, il a déclaré (2) que la doctrine qui attribuoit aux Dieux le dereglement des passions, a ouvert la porte au crime & au sacrilege. Une partie de ce qu'il a dit sur ce sujet, a été citée par Grotius en confirmation de cette remarque, que les honneurs rendus à des Dieux pecheurs tournent à l'infamie du vrai Dieu, & de la probité, puisqu'ils procurent au vice assez attrayant de lui-même que la religion le recommande: *Illud verò pessimum, quod quibus hominibus hunc honorem habuerunt, ii comperiuntur magnis vitiis fuisse insignes: ebriosus Bacchus, mulierosus Hercules, impius in fratrem Romulus, in patrem Jupiter: ita ut illorum honos ad Dei veri & probitatis ipsi placentis ignominiam redundet, dum vitiis satis per se abblandientibus addit ex religione commendationem* (3).

A coup sûr vous pouvez compter parmi les Payens qui ont crû que la doctrine en question faisoit un grand tort à la morale, tous ceux qui ont condamné les fables injurieuses aux Dieux. Socrate merite en particulier

(1) Voyez Mr Cave histor. literar. script. Eccles. pag. 149. (2) Chalcidius in Timaeum Plat. apud Grotium in Annotat. ad libr. 4. de verit. relig. Christ. pag. m. 472. (3) Grotius de verit. relig. Christ. lib. 4. pag. m. 127.

ticulier d'être mis dans cette categorie.
 » (1) Euthyphron accusoit son pere de
 » meurtre, & prétendoit pouvoir se justi-
 » fier par l'exemple de Jupiter le meilleur
 » & le plus juste des Dieux, qui avoit mis
 » son pere Saturne en prison, parce qu'il
 » dévorait (*) les enfans; & par l'exem-
 » ple même de Saturne, qui avoit mutilé
 » son pere; sur quoi Socrate lui dit: (a) *En*
 » *verité, Euthyphron, c'est là l'accusation*
 » *que l'on fait contre moi, parce que je ne*
 » *souffre qu'avec peine, que l'on dise de sem-*
 » *blables choses des Dieux; à cause de quoi*
 » *quelcun prétend que je suis coupable, &c.*
 » *Croyez vous en effet qu'il y ait des guerres*
 » *entre les Dieux, de grandes inimitiez &*
 » *des combats, & plusieurs autres choses sem-*
 » *blables, telles que sont celles que disent les*
 » *Poëtes ? &c.* » Vous pouvez joindre à ce
 Philosophe un grand Orateur du même
 país, sçavoir Isocrate (2) qui a montré
 fortement l'absurde de ces impies fictions
 des Poëtes. N'oubliez ni (3) Varron, ni

(1) Cice-

(1) *Le Clerc, biblioth. chois. to. 3. pag. 71. Le*
passage qu'il cite est à la pag. 4. des œuvres de
Platon à l'édit. de Francfort 1602. () Platon*
se trompe, car Saturne ne faisoit plus cela lorsque
son fils le dethrona: Voyez ci-dessus, pag. 296. 297.

(a) *Pag. 49. Ed. Lud. Ficini. (2) Isocrat. in*
laudat. Busirid. circa fin. pag. m. 336. (3) Voyez
Saint Augustin de civit. Dei lib. 6. cap. 5.

(1) Cicéron , ni (2) Pline , ni (3) Diogène Laërce , ni le grand Pontife (4) Scevola , ni (5) Macrobie , ni ceux qui feignirent que Pythagoras apperçût (6) Homère tourmenté dans les enfers.

(1) Voyez ci-dessus , pag. 403. (2) Voyez ci-dessus , pag. 504. (3) Diog. Laert. in Proœm. n. 5. (4) Voyez ci-dessus , pag. 351. (5) Macrob. in Somn. Scip. cap. 2. pag. m. 5. (6) Voyez dans mon Diction. la remarque F de l'article Pythagoras.

§. CXXX.

Quel a été le principe reprimant des desordres que la Religion Payenne devoit introduire.

Il s'offre ici une objection qu'il faut que j'écarte de mon chemin. On me peut dire que mes raisons prouvent trop , qu'elles vont à faire conclure qu'aucune société n'a pû subsister sous le Paganisme , ce qui est contraire aux événemens. Je repons que la Providence y a pourvû par le moyen des loix humaines , & en conservant dans l'âme de l'homme les idées de l'honnêteté , & le desir d'une bonne réputation. Ajoutez à cela plusieurs autres intérêts de l'amour propre , & les obstacles dont les passions se traversent réciproquement , comme je l'ai déjà (1) dit.

Il

(1) Ci dessus , pag. 326. & suiv. 344. & suiv.

Il est impossible que les hommes ne soient bien-tôt las d'une condition qui expose chaque famille à être pillée d'heure en heure, ils conviennent donc de s'épargner mutuellement sans se soumettre à un chef commun, ou bien ils se donnent un maître qui fasse punir les perturbateurs de la sûreté publique. Quiconque voudroit entreprendre d'aller fourrager chez son voisin allegueroit vainement que s'il derobe les biens d'autrui, que s'il debauché ou que s'il enleve la femme, la fille d'autrui, il ne fait que suivre l'exemple des Dieux, cette excuse seroit siflée, & il ne laisseroit pas d'être abandonné aux rigueurs des loix. Une Dame Romaine, ou Athenienne surprise en flagrant delit auroit eu beau alleguer qu'une Déesse avoit été vûë impunément en pareil état par toute la troupe des Dieux; son mari lui eût répondu, *je ne veux pas d'une femme si devote, ni être exposé au deshonneur de Vulcain: j'usurai du droit que les loix me donnent, & vous serez châtiée selon cela, sauf votre recours à Venus que vous prenez pour modele de votre conduite.* Et si le Galant avoit voulu se justifier par la raison qu'un Dieu (1) que Jupiter même ne scauroit vaincre, l'avoit poussé à cette action, & que les Dieux avoient voulu

(1) Voyez ci-dessus, pag. 404. 405.

voulu qu'il la fit, car il ne l'auroit point faite, s'ils ne l'eussent pas voulu (1), on lui auroit représenté ironiquement que les Dieux vouloient aussi qu'il portât la peine qu'on lui alloit infliger. C'étoit une peine bien fâcheuse (2), & qui empêchoit quelquefois que l'on ne pût retomber dans la même faute.

Lucien introduit Menippe qui raconte qu'ayant lû dans Homere & dans Hésiode pendant son enfance les guerres & les séditions des Dieux, leurs adulterés, leurs rapines, leurs conjurations contre leurs peres, leurs nôces incestueuses, il avoit crû bonnement que c'étoient de belles choses, & avoit senti qu'elles attiroient bien fortement son inclination; mais qu'ayant atteint l'âge d'homme, il avoit appris que les loix ordonnoient tout le contraire, & qu'elles deffendoient de fouiller la couche d'autrui, de se soulever, & de brigander, que cette opposition entre les actions des Dieux, & les loix humaines l'embarassa extrêmement, qu'il ne pouvoit s'imaginer
ni

(1) *Deos credo voluisse, nam ni vellent, non fieret scio.* Plaut. in Aulular. Act. 4. sc. 10. v. 12.

(2) Voyez dans le Diction. hist. & crit. la remarque A de l'article *Alcée*, & la remarque F de l'article *Foulques*, & la remarque B de l'article de *Merella*.

ni que les Dieux eussent donné dans l'adultère, & dans les mutineries sans juger que c'étoient de bonnes choses, ni que les Législateurs eussent ordonné le contraire sans juger que le bien public le demandoit; que dans cette incertitude il s'adressa aux Philosophes pour apprendre d'eux comment il se devoit gouverner, mais qu'ils ne le satisfirent pas (1). Il est visible que Lucien qui ne perdoit aucune occasion de se moquer des Philosophes, en traîne ici une par les cheveux; car on ne sçauroit douter qu'ils ne fussent en état d'assurer Menippe qu'il faut se régler dans ces choses-là sur les loix humaines, & non pas sur les actions attribuées aux Dieux. Les Philosophes, les Législateurs, les Magistrats, toutes les personnes éclairées parmi les Grecs, parmi les Romains sçavoient très-certainement que ces actions-là étoient opposées aux devoirs de la morale & de la vie civile, & que pour bien élever la jeunesse il ne falloit point lui proposer en exemple les divinités que l'on adoroit publiquement, mais les hommes sages & vertueux. Rien n'étoit plus propre à ruiner les sociétés par la corruption des mœurs, que l'imitation de cette espèce de divinités.

(1) Tiré de Lucien *in necyomantia*, pag. m. 300. 301. to. I.

rez. Ce que je vous dis là est une remarque de Saint Augustin (1) : *Nihil homines tam insociabiles reddit vita perversitate , quàm illorum deorum imitatio , quales describuntur & commendantur literis eorum. Denique illi doctissimi viri , qui rempublicam civitatemque terrenam , qualis eis esse debere videbatur , magis domesticis disputationibus requirebant , vel etiam describebant , quàm publicis actionibus instituebant atque formabant , egregios atque laudabiles , quos putabant , homines potius , quàm deos suos , imitandos proponebant erudienda indoli juventutis.* Les loix civiles , & les idées de l'honneur arrêterent les desordres que la religion faisoit déborder , & les empêcherent de tout perdre. Vous ne me nierez pas (2) que la corruption des mœurs n'ait été plus grande parmi les peuples sçavans , polis & riches comme les Grecs & les Romains , que parmi certaines nations grossieres qui n'avoient ni assez d'esprit , ni assez d'argent pour pousser loin la debauché & toutes les suites du luxe. Athenes , Corinthe (3) Rome (4) , Capouë , Ephese , Antioche , Alexandrie , &c. ont été sans doute les lieux où la vie voluptueuse a fait le plus triompher

(1) *Augustin. epist. 202. pag. m. 864.* (2) *Voyez ci-dessus , pag. 323.* (3) *Voyez ci-dessus , pag. 364. n. (2).* (4) *Voyez ci-dessous , pag. 420.*

pher le vice ; mais je crois aussi que l'on y voyoit les plus grands exemples de la regularité des mœurs. Si la vertu fortoit du cœur de la plûpart des habitans , elle se conservoit une place dans leur esprit avec l'idée des attributs qui la font paroître respectable. Les personnes les plus debauchées avoient de l'admiration pour les femmes qui se distinguoient par la sagesse de leur conduite. La gloire qui revenoit de cette sagesse , encourageoit plusieurs femmes à se préserver de la corruption , & à bien élever leurs filles. Je crois qu'elles leur disoient fort serieusement , *Allez au temple de Venus , afin qu'elle vous rende plus aimables , & qu'elle vous procure un bon mariage ; mais gardez-vous bien d'imiter ses mœurs. S'il vous arrivoit de commettre quelque faute de cette nature , nous ne voudrions plus vous voir ; vous seriez perdus de reputation , vous deshonoreriez , vous affligeriez extrêmement toute la famille , vous ne trouveriez plus à vous marier selon votre condition. Si vous lisez l'Odyssée , proposez-vous l'exemple de Penelope , & non pas celui de Venus : plus l'impureté se déborde , plus brillerez-vous ; plus serez-vous admirées par toute la ville , si la reputation de votre vertu se conserve pure & nette.* Voilà comment les idées de l'honneur humain prevalurent en plusieurs femmes sur l'instinct de la nature fortifié par

la religion. Je ne vous dis pas que la jalousie a été d'un grand usage pour reprimer cet instinct. J'en parle (1) ailleurs. Appliquez à plusieurs autres vertus ce que je remarque ici par rapport à la chasteté.

Il y avoit même des hommes à qui le vice pouvoit faire tort dans l'esprit du peuple, & qui par cette raison étoient obligez de s'attacher à la vertu, ou pour le moins de sauver les apparences. Un Magistrat n'eût pû parvenir à l'approbation publique sans passer pour homme d'honneur & de probité. Toutes ces choses bernoient l'irruption des mauvaises mœurs à quoi les dogmes de la Theologie Payenne lâchoient la bride.

Il est à remarquer que la corruption n'a jamais été si grande parmi les Romains, ni parmi les Grecs, qu'un homme & qu'une femme de bien ayent paru dignes (2) de blâme, & qu'il n'y ait pas eu une note d'infamie attachée à l'impudicité de l'autre sexe. Il restoit ordinairement assez
d'honneur

(1) Voyez dans mon Diction. la remarque D de l'article *Lycurgue*, pag. 1815. lettre a de la 2. édition. (2) *Tanta vis est probitatis & castitatis, ut omnis vel penè omnis ejus laude moveatur humana natura, nec usque adeo sit turpitudine viciosa, ut totum amittat sensum honestatis.* *Augustin. de civit. Dei lib. 2. cap. 26. pag. 255.*

d'honneur dans les debauches les plus insignes pour souhaiter passionnément que leurs femmes, que leurs meres, que leurs sœurs, que leurs cousines ne fissent point causer d'elles. Personne n'eût voulu souffrir qu'on lui eût dit (1), *Vous êtes semblable aux Dieux, fripon & voleur comme Mercure; adultère, incestueux & sodomite comme Jupiter, &c.* C'étoit faire hommage à la vertu, & cela tenoit en quelque maniere le vice en respect. L'éducation pouvoit donner un si grand éloignement de certains crimes que l'on n'y pouvoit songer sans horreur. Ce fut ainsi que Caunus (2) detesta la declaration d'amour que sa sœur lui fit quoiqu'elle lui alleguât l'exemple des Dieux, *sequimur magnorum exempla deorum* (3).

Je ne doute pas qu'au tems de la grande corruption de la Grece & de l'Italie, les hommes ne se vantaient eux-mêmes de leurs debauches, & que si on les railloit, ou de leur pederastie, ou de leurs concubinages,

(1) *Voici ce qu'Arnohe lib. 5. pag. 177. disoit aux Payens : Hos cine nobis Deos importatis, insinuat, infligitis : quorum similes nec vos esse, neque alium velitis quenquam sanguinis vobis gradu, & jure familiaritatis adjunctum ?*

(2) *Voyez dans mon Dictionnaire l'article Byblis.*

(3) *Ovid. Metam. lib. 9. v. 556.*

binages , ou de leurs adulteres , ils ne fussent les premiers à en plaisanter. Mais ce n'étoit qu'en conversation ; car s'ils eussent été insultez là-dessus dans une harangue devant le senat ou devant le peuple , le trait les eût percer jusqu'au vif , & ils eussent employé les derniers efforts pour se purger , & pour empêcher que de semblables reproches ne les fissent exclure des charges , ou n'aggravassent les autres accusations qu'on leur auroit intentées juridiquement. Les Orateurs d'Athenes , & ceux de Rome n'oublioient jamais la mauvaise vie de ceux contre qui ils haranguoient : & si leur client s'étoit rendu recommandable par la pureté de ses mœurs , ils ne manquoient jamais de faire valoir cela. C'est un signe que le jugement du public étoit favorable à la vertu generalement parlant , & il ne faut point douter que toutes choses étant égales d'ailleurs , les suffrages des Tribus n'eussent été en plus grand nombre pour un Candidat sobre , chaste , modeste , que pour son competitor impudique , & debauché. Ce qui montre que l'approbation du vrai mérite se conservoit au milieu des plus grands dereglemens , & que la reputation de pudeur & d'honnêteté étoit utile aux hommes mêmes. Ne voilà-t'il pas un principe reprimant ?

Voulez-vous un exemple ? Capouë me le

fournira. C'étoit une ville où les richesses, & les avantages de la situation avoient introduit le luxe & toutes ses suites. L'insolence du peuple y étoit extrême, il abusoit de sa liberté, & au lieu d'avoir du respect pour son sénat, il le haïssoit à mort (1). Il vit l'heure que par les intrigues d'un scelerat dont j'ai parlé (2) ci-dessus, il pouvoit en toute sûreté faire mourir les Senateurs : *Tunc vocato ad concionem populo, Quod saepe, inquit, optastis Campani, ut supplicii sumendi vobis ex improbo ac detestabili senatu potestas esset, eam nunc non per tumultum expugnantes domos singulorum, quas praesidiis clientium servorumque tuentur, cum summo vestro periculo, sed tutam habetis ac liberam*

(1) Inde Capuam flexit iter (*Annibal*) luxuriantem longa felicitate atque indulgentia fortunæ : maximè tamen inter corrupta omnia licentia plebis sine modo libertatem exercentis, senatum & sibi & plebi obnoxium Pacuvius Calavius fecerat. *Titus Livius lib. 23. init. pag. m. 353.* Prona semper civitas in luxuriam, non ingeniorum modò vitio, sed affluenti copia voluptatum, & illecebris omnis amœnitatis maritimæ terrestrique : tum verò ita obsequio principum, & licentia plebis lascivire, ut nec libidini, nec sumptibus modus esset, ad contemptum legum, magistratuum senatusque, accessit, &c. *Id. ib. pag. 354.* (2) *Pag. 329.*

liberam (1). Mais parce qu'il étoit question de substituer d'autres Sénateurs à la place de ceux que l'on puniroit du dernier supplice, on n'en fit mourir aucun; car toutes les personnes qui furent nommées pour succéder, parurent indignes de cette charge. Vous comprendrez par les paroles de Tite-Live que ce peuple si corrompu donnoit pourtant l'exclusion à ceux qui manquoient d'une bonne renommée : *Prius in ejus locum virum fortem ac strenuum novum senatorem cooptabitis, quàm de noxio supplicium sumatur. Inde confedit, & nominibus in urnam conjectis citari quod primum sorte nomen excidit, ipsumque è curia produci jussit. Ubi auditum est nomen, malum & improbum pro se quisque clamare, & supplicio dignum. Tunc Pacuvius : Video quæ sententia de hoc sit data, ejicitur pro malo atque improbo, bonum senatorem & justum eligite. Primum silentium erat, inopia potioris subjiciundi. Deinde cum aliquis omisso verecundia quempiam nominasset, multò major extemplo clamor oriebatur, cum alii negarent nosse, alii nunc probra, nunc humilitatem sordidamque inopiam, & pudenda artis aut quæstus genus objicerent. Hoc multò magis in secundo ac tertio senatore factum est, ut ipsius poenitere homines appareret : quem autem in ejus substituerent locum,*
deesse.

(1) Livius ib.

deesse : quia nec eosdem nominari attinebat, nihil aliud quàm ad audienda probra nominatos, & multò humiliores obscurioresque ceteri erant eis, qui primi memoria occurrebant. Ita dilabi homines, notissimum quodque malum maximè tolerabile dicentes esse, jubentesque senatum ex custodia dimitti (1).

Le Pere Thomassin remarque (2) que Platon a dit, „ que quand les hommes com-
 „ mencerent à s'assembler, ils se firent tant
 „ d'outrages les uns aux autres, qu'ils ne
 „ tarderent gueres à se dissiper encore;
 „ qu'alors Jupiter leur envoya Mercure,
 „ afin qu'il leur amenast la Pudeur & la
 „ Justice, comme les ornemens & les liens
 „ de la société, & comme les affermissse-
 „ mens de la paix & de la concorde.....
 „ Il est donc manifeste que c'est Dieu qui
 „ pose les fondemens de nostre société &
 „ de toute nostre police sur la Justice; ce
 „ qui est encore évident dans son premier
 „ livre de la République „. Prenez bien
 garde à cela, Monsieur, vous y verrez que la
 providence divine a choisi comme la bâte
 des sociétés, ou comme le principe repri-
 mant de la malice qui eût empêché les
 hommes

(1) *Id. ib.* (2) *Thomassin, methode d'étudier Chrétiennement la Philosophie, pag. 646. 647. Il cite en Latin un long passage de Platon in Protagora.*

hommes de vivre ensemble , non pas le culte des faux Dieux , mais la pudeur & la justice. Ces deux choses en effet suffisent avec les annexes détaillées (1) ci-dessus , à conserver les sociétés : je dis même les sociétés infectées de l'idolâtrie payenne. Si elles suffisent à cela , elles sont à plus forte raison suffisantes à maintenir les sociétés irreligieuses ; car on se porte plus violemment au crime lorsque l'on y est poussé non seulement comme les Athées par l'assurance que l'on n'irrite aucun Dieu , mais aussi comme les Payens par l'espérance de la benediction des Dieux dont on se rend les imitateurs , & que l'on croit être les arbitres de tous les biens de la fortune.

Il est raisonnable que nous entendions par la (2) pudeur les sentimens du bien honnête plus ou moins vifs selon la diversité des temperamens , la crainte d'être blâmé , les égards pour la renommée , la honte d'une mauvaise action , & que nous entendions par la justice les loix humaines qui punissent & qui recompensent. Nous avons donc tout ce qu'il faut afin d'empêcher que l'idolâtrie Payenne n'ait été la ruine totale des sociétés , qu'à l'exemple de

(1) Nommément, pag. 337. où j'ai parlé des cinq moyens que Mr Turretin a articulés. (2) Dans le passage de Platon que le Pere Thomassin a cité.

de Junon toutes les femmes jalouses n'ayent fait le Diable à quatre , & qu'à l'exemple de Saturne & de Jupiter , tous les fils & tous les freres n'ayent broüillé l'ordre de la succession.

Cela s'est vû très-souvent dans les familles Royales , mais l'ambition a été bien plus souvent refrenée , tantôt parce que des fils bien nez & bien élevez prenoient pour la regle de leur conduite la raison & la nature , le respect , la reconnoissance, tantôt parce que les fils trop impatiens de regner prevoyoient de grands obstacles qui les rendroient inutilement odieux , ou qui même leur feroient perdre la vie , s'ils entreprenoient quelque chose contre leurs peres , tantôt par d'autres raisons. Si l'on n'avoit pû alleguer aux peuples aucun autre fondement que le zèle de se conformer à l'usurpation des Dieux , on n'eût pas fait un parti. Il faut bien d'autres pretextes.

Je ne veux pas finir ce chapitre sans vous faire prendre garde que le Genre-humain a eu de grandes obligations à la philosophie. C'est elle qui a fourni les Legislateurs, & qui a fortifié & étendu les idées de l'honnêteté : j'avouë que ses preceptes ne regloient (1) point les devotions populaires, mais ils conservoient dans l'esprit des Magistrats

(1) Voyez ci-dessus les chap. 49. 51. & suiv.

gistrats la connoissance de la doctrine des mœurs, & l'on prevenoit par là les furieux desordres que la Theologie fabuleuse devoit amener naturellement. On ne pouvoit pas la reformer : l'entreprise étoit perilleuse, & auroit pû renverser la Republique : il se falloit contenter de prevenir la contagion du mauvais exemple des Dieux. Employons ici la belle apostrophe (1) de Cicéron. C'est en peu de mots un excellent panegyrique de la philosophie. Il la represente comme la conservatrice des societez, & neanmoins nous ne sçaurions disconvenir qu'elle n'ait été aveugle & extravagante (2) sur le chapitre de la nature de Dieu. Les Philosophes se perdirent dans leurs vains raisonnemens sur cette nature incomprehensible, mais leur morale contient d'excellentes choses. Les Stoïciens y mêlerent des sentimens un peu trop outrez, qui formerent neanmoins de grands exemples. Cela étoit plus utile qu'on ne pensoit.

§. CXXXI.

(1) *O vita philosophia dux, ô virtutis indagatrix, expultrixque vitiorum, quid non modo nos, sed omnino vita hominum sine te esse potuisset? Tu urbes peperisti. Tu dissipatos homines in societatem vita convocasti. Tu eos inter se primò domiciliis, deinde conjugis, tum literarum & vocum communione junxisti. Tu inventrix legum: tu magistra morum, & disciplina fuisti.* Cicero Tuscul. §. init. fol. m. 271. D. (2) Voyez ci-dessus, pag. 549. & alibi passim.

§. CXXXI.

Refutation de la cinquième objection , qui est que les Payens ne s'arrêtoient point aux contes des Poëtes , & que la multitude des Dieux ne consistoit que dans divers attributs du Dieu suprême.

Vous prétendez que j'inflte trop sur ce que les Poëtes ont dit des Dieux , & que j'en tire injustement des conséquences pour prouver mon paradoxe. Ces contes des Poëtes , dites-vous , ne passioient que pour des fictions , on s'en mocquoit hautement parmi les Payens , on les condamnoit comme des blasphemes. Il est même vrai qu'on ne multiplioit pas les Dieux autant que je m'imagine , on personifioit seulement les attributs du Dieu souverain.

Mais souffrez , Monsieur , que je vous demande si en me faisant cette objection vous vous souveniez de ce que j'ai observé dans les Pensées diverses depuis le chapitre 125. jusques au chapitre 128. inclusivement. Il me semble que vous n'en aviez aucune idée ; car j'y declare que je ne me fonde point sur les fictions poëtiques , mais sur le culte public de la Religion Payenne , & je ne dissimule point que les Philosophes & quelques autres personnes n'ayent connu les abus. Je vous prie d'examiner ces chapitres.

chapitres-là , vous y trouverez la réponse à votre objection.

J'admire qu'un aussi bon Protestant que vous s'efforce de justifier le Paganisme par une raison qui pourroit justifier ce qu'il y a de plus mauvais dans la Communion Romaine. Vous n'ignorez pas ce que M^r de Launoi , ce que M^r Thiers & quelques autres ont écrit contre les fausses traditions, ou contre le culte des fausses reliques , ou contre les devotions indiscrettes pour la Sainte Vierge. Voudriez-vous que cela ôtât le droit d'imputer à la Communion de Rome tous les abus qui s'y pratiquent hautement & publiquement ? Qu'on permette tant qu'on voudra à quelques Docteurs de rejeter la legende de Saint Jacques , l'Espagne & toute l'Eglise Romaine ne seront pas moins responsables des pelerinages de Galice , & des autres cultes de ce Saint autorisez publiquement. Il ne faut donc pas que vous m'alleguiez que les folies du Paganisme n'avoient point l'approbation des Philosophes : c'est assez pour moi qu'elles fondassent les actes publics de la religion, & que les mysteres les plus augustes , les anniversaires les plus magnifiques , &c. eussent pour bâte une tradition honteuse aux divinitez des Gentils. Lorsque les Peres eurent fait valoir contre les Payens les objections foudroyantes que cela fournit , il
y

Y eut des gens qui s'efforcèrent d'éluder le coup en rejetant sur les licences poétiques ce qui étoit reproché à l'ancienne religion : mais ce foible retranchement fut forcé bien-tôt ; car on prouva (1) d'une manière démonstrative que ce que les Poètes avoient dit des Dieux , étoit l'objet de la religion des peuples.

Si les Athéniens avoient crû que ce n'étoient que des fables , auroient-ils trouvé mauvais (2) que Socrate desapprouvât que l'on eût de telles idées des Dieux ? Il n'y avoit guere de choses plus contraires à la raison que de dire que les plus grandes divinitez descendoient du ciel en terre pour coucher avec des femmes. Cependant les peuples n'en doutoient point ; car si cela leur eût semblé fabuleux , on ne leur auroit point persuadé qu'Alexandre étoit fils de Jupiter , & que le Dieu Mars avoit fait deux fils (3) jumeaux à une Vestale. Personne n'auroit osé commencer de repandre de tels contes , si l'on avoit sçu que de semblables recits des anciens Poètes passoient pour des veritez. La credulité des Romains étoit si grande sur ce point-là, que sous l'Empire de Tibere une très-illustre

(1) On n'a qu'à lire *Arnobé & les autres Peres qui ont écrit contre les Payens*. (2) Voyez ci-dessus , pag. 411. (3) *Romulus & Remus*.

tre Dame se persuada fortement que le Dieu Anubisavoit jouï d'elle toute une nuit. Elle le persuada à son mari , & apparemment l'un & l'autre seroient morts avec cette foi , si la fourberie des Prêtres d'Isis n'avoit été découverte (1). Je vous ai dit (2) comment Auguste alleguoit dans une harangue le mariage des Dieux , & vous avez vû (3) ce que l'on disoit de la jalousie de Junon pendant les guerres d'Annibal. Il est peu à craindre que l'on ne se représente trop credules les anciens Payens. L'Empire de Babylone a été extrêmement florissant : les sciences y étoient fort cultivées , & néanmoins on y croyoit que les idoles mangeoient & beuvoient : on faisoit porter chaque jour à celle de Belus une grande quantité d'alimens (4). Les Espagnols ont trouvé la même folie dans le Mexique (5).

Les

(1) Voyez *Josèphe Antiq. Judaicar. lib. 18. cap. 4.* où la chose est racontée fort au long. (2) *Ci-dessus, pag. 352.* (3) *Ci-dessus, p. 389.* (4) Voyez dans les Bibles de Geneve parmi les livres apocryphes l'histoire de l'idole Bel. Elle passe pour canonique dans l'Eglise Romaine , & fait une partie du 14. chapitre de Daniel. (5) L'exercice de ces Religieuses estoit de nettoyer & baillier le temple , & apprestier chaque matin à manger à l'idole & à ses ministres de l'aumosne que recueilloient les Religieux. La viande qu'ils apprestoient à

Les auteurs du Paganisme au tems des Peres s'efforcèrent de montrer que tous les Dieux se pouvoient reduire à un ; mais ce subterfuge fut aussi vain que le precedent. On leur montra que par le culte public la distinction entre Jupiter , & les autres Dieux étoit manifestement réelle. Je pourrois étaler beaucoup de preuves là-dessus, mais je ne veux pas m'y étendre. Je vous prierai seulement de voir dans mon (1) Dictionnaire l'article d'un Roi de Lacedemone qui sçachant la volonté de Jupiter, s'informa aussi de celle d'Apollon. J'eusse pû dire qu'un autre (2) Roi du même païs ayant rapporté aux Ephores la reponse que Jupiter lui avoit faite par son oracle de Dodone, reçût ordre d'aller aussi consulter à Delphes l'Oracle d'Apollon sur le même fait, & qu'il s'adressa ainsi à ce même Dieu

à l'idole estoit des petits pains en figure de mains & de pieds, comme du masse pain, & apprestoient avec ce pain de certaines saulces qu'ils mettoient chaque jour au devant de l'idole, & ses prestres le mangeoient comme ceux de Baal, que conte Daniel. Joseph Acosta, hist. natur. & morale des Indes liv. 5. ch. 15. fol. 234. de l'édition Francoise de Paris 1598. selon la traduction de Robert Regnault.

(1) Voyez-y la remarque A de l'article Agefiopolis. (2) Agefilaus II. Voyez Plutarque in Laconic. apophth. init.

Dieu (1), *Etes-vous du même avis que votre pere ?* C'étoit supposer que les reponses de l'Oracle d'Apollon pouvoient être différentes des reponses de l'Oracle de Jupiter. On croyoit donc que ces deux divinitez étoient distinctes ; car si tous les temples eussent été consacrez au même Dieu sous differens noms destinez à représenter la difference de ses attributs, tous les lieux où l'on consultoit l'Oracle eussent eu rapport à Dieu entant que sçavant. En ce cas-là ces sortes de lieux pouvoient être multipliez, & dispersés par toute la terre pour la commodité publique, cela ne prouveroit rien en ma faveur ; mais il eût été absurde, & blasphematoire d'éprouver si les reponses d'un Oracle s'accordoient avec les reponses d'un autre ; car c'eût été supposer que la science de l'Être suprême n'étoit pas toujours égale. La verité est que les Payens se persuaderent qu'entre les Dieux les uns étoient plus habiles & plus puissans que les autres. Ils ne les consideroient donc pas comme des vertus ou comme des attributs du même Dieu. Comment eussent-ils pû entrer dans cette pensée, eux qui éprouvoient souvent que les victimes offertes à une divinité don-

noient

(1) Ἀπολλων, ἢ δοκεῖ σοι ὁ καὶ τῷ πατρί;
 Apollo, idem ne tibi videtur quod patri ? *Plutarch. ib. pag. 209.*

noient de très-bonnes espérances pendant que les victimes offertes à une autre divinité donnoient de la crainte ? J'ai cité (1) sur ce sujet un beau passage de Cicéron. Ne croyoient-ils pas qu'il arrive assez souvent (2) qu'on est maltraité par quelque Dieu & assisté par un autre ? Junon faisant perdre une bataille (3) parce que Varron avoit mis en sentinelle un beau garçon dans le temple de Jupiter, pouvoit-elle être considérée comme un attribut de Jupiter, & non pas comme une personne aussi distincte de ce Dieu qu'une femme est distincte de son mari ?

Saint Augustin (4) a refuté admirablement tous les subterfuges des Docteurs Payens. Il a montré que si tous les Dieux se pouvoient reduire à un, c'étoit une chose ridicule que d'adorer plus d'un Dieu. Craigniez-vous, demande-t'il, la colere des parties de Dieu que vous n'auriez pas adorées séparément ? Mais en ce cas-là les Dieux seroient-ils, ou les facultez, ou les membres, ou les parties d'une seule Divinité ?

(1) Dans le Dictionnaire critique remarque A de l'article Agésipolis. (2) Sæpe premente Deo fert Deus alter opem. Mulciber in Trojam, pro Troja stabat Apollo, &c, Ovid. Trist. lib. 1. eleg. 2. init. (3) Voyez ci-dessus, pag. 389. (4) August. de civit. Dei lib. 4. cap. 11. & seq.

nité ? N'auroient-ils point chacun sa vie
 particuliere , si l'un s'irritoit pendant que
 l'autre s'appaiseroit ? Craigniez-vous que
 tout Jupiter ne se fachât si chacune de
 ses parties n'étoit honorée en particulier ?
 Quelle folie ! Oublie-t'on quelque chose
 quand on prend le tout ? Et comment avez-
 vous osé omettre le culte de plusieurs étoi-
 les ? D'où vient que vous n'avez pas appre-
 hendé l'indignation de tant d'astres , qui
 n'ont été honorez d'aucun autel ? Si vous
 dites que vous les avez compris dans le
 culte du grand Dieu dont ils font partie,
 que n'en usiez-vous de la même sorte en-
 vers les autres parties de ce tout ? Il les re-
 duit ainsi à l'absurde par tous les côtez (1) :
*Quid ejus (Jovis) contemneretur cum ipse
 coleretur ? Si autem metuendum fuit , ne præ-
 termissæ sive neglectæ partes ejus irascerentur :
 non ergo ut volunt , velut unius animantis hæc
 tota vita est , quæ omnes simul continet Deos ,
 quasi suas virtutes , vel membra , vel partes :
 sed suam quæque pars habet vitam à cæteris
 separatam , si præter alteram irasci altera po-
 test : & alia placari , alia concitari. Si autem
 dicitur omnes simul , id est , totum ipsum Jo-
 vem potuisse offendi , si partes ejus non etiam
 singillatim minutatimque colerentur , stultè
 dicitur. Nulla quippe earum prætermitteretur ,
 cum*

(1) Id. ib. cap. 11. pag. m. 423.

cùm ipse unus qui haberet omnia , coleretur. Nam ut alia omittam , quæ sunt innumerabilia , cùm dicunt , omnia sydera partes Jovis esse , & omnia vivere atque rationales animas habere , & ideo sine controversia Deos esse , non vident , quàm multos non colant , quàm multis ades non construant , aras non statuunt : quas tamen paucissimis syderum statuendas esse putaverunt , & singillatim sacrificandum. Si igitur irascuntur , qui non singillatim coluntur , non metuunt paucis placatis , toto cælo irato vivere. Si autem stellas omnes ideo colunt , quia in Jove sunt , quem colunt , isto compendio possent in illo uno omnibus supplicare. Sic enim nemo irasceretur , cum in illo uno omnibus supplicaretur , nemo contemneretur , potius quàm cultis quibusdam justa irascendi causa illis , qui prætermissi essent , multo numerosioribus præberetur. Le Moine dont le Valefiana (1) fait mention auroit dû bien mediter sur ce passage de Saint Augustin.

Pour

(1) Que n'auroit point fait Innocent XI. s'il avoit ouy parler de l'impertinente devotion de ce Moine dont M. . . nous parloit l'autre jour ! n'auroit-il pas condamné rigoureusement des Supérieurs , qui souffrent qu'un de leurs visionnaires fasse imprimer des Oraisons adressantes à toutes les parties du corps de la Sainte Vierge en particulier ? La Religion , la pudeur & le bon sens ne sont-ils pas blessez par une extravagance semblable ? Valefiana , pag. 46. édit. de Holl.

Pour vous le dire en passant, vous pouvez voir là les absurditez épouvantables de la doctrine , qui donne à Dieu une nature composée. C'est s'engager nécessairement à reconnoître (1) une infinité de Dieux , & alors le culte exact est impraticable , à moins qu'on ne le reduise à servir en gros toute cette infinité ; car pourquoi adoroit-on en particulier quelques-uns des Dieux plutôt que les autres ? Si chacun n'étoit pas content de l'adoration generale rendue au tout , on avoit toujours à craindre la colere de la plus grande partie. Je crois que c'est l'une des raisons qui engagèrent les Payens à multiplier sans fin , & sans cesse les devotions qu'ils affectoient à des Dieux particuliers ; mais ils avoient beau faire , ils en laissoient plus qu'ils n'en prenoient , & ils ne remedioient point à leurs omissions , quand ils ajoûtoient une expression generale aux invocations particulieres. Virgile ayant invoqué le soleil , la lune , Bacchus , Cerès , les Faunes , les Dryades , Neptune , Aristée , Pan , Minerve , Triptoleme , Silvain , s'adressa en general (2) à tous les Dieux , & à toutes les Déeses de

(1) Voyez ci-dessus, pag. 191. & suiv. (2) Dii-
que decæque omnes studium quibus arva tueri,
Quique novas alitis non ullo semine fruges,
Quique satis largum cœlo demittitis imbrem.
Virgil. Georg. lib. 1. v. 21.

de l'agriculture. Il en usa de la sorte pour n'oublier aucune Divinité (1), & il suivit en cela l'ancien Rituel des Pontifes, qui dans tous les sacrifices invoquoient d'abord en particulier un certain nombre de Dieux, & puis tous les Dieux en general. Cette precaution étoit vaine, puisqu'elle n'excluait point une distinction qui pouvoit choquer une infinité de Dieux; car les Divinitez qui n'étoient priées qu'en general, devoient trouver fort mauvais, qu'on ne leur fît point l'honneur, qu'on rendoit à quelques autres de les prier nommément. Quoi qu'il en soit, je ne veux que ce Rituel pour vous convaincre que la Religion publique supposoit une distinction réelle entre les Divinitez qu'elle adoroit. Je ne vous dis pas que dans tous les formulaires de priere, ou de vœu, l'on observoit la precaution que je traite ici d'inutile. J'en ai donné un exemple ci-dessus (2), & vous en trouverez beaucoup d'autres dans Barnabé Briffon (3), & au commentaire de M^r

(1) *Post specialem invocationem, transit ad generalitatem: ne quod numen pratereat. More Pontificum per quos ritu veteri in omnibus sacris post speciales deos, quos ad ipsum sacrum quod fiebat necesse erat invocari, generaliter omnia numina invocabantur.* Servius in Virgil. ibid. pag.m.63. D. (2) Pag.510.511. (3) Barn. Briffonius de formulis populi Romani lib.1.

M^r de Boissieu sur le vers 83. de l'invective *in Ibin*. Ovide l'auteur de ce poëme si rempli d'imprecations fut très-exact à parcourir toutes les classes des Dieux. Il s'adressa nommément à un grand nombre de Divinitez, & conclut (1) par la formule generale. On seroit aveugle si l'on ne voyoit pas dans ce Ceremonial de Religion la difference personnelle d'un Dieu à un autre Dieu.

Les Philosophes, les Stoïciens principalement voulurent reduire à quelque systême raisonnable la mythologie des Poëtes qui servoit de bāse à la Religion du peuple. Ils s'aviserent de cela avant même la naissance du Christianisme, & sans y être forcez par les reproches des Chrétiens, Ils chercherent je ne sçai quels sens allegoriques, ou mystiques dont ils formerent un systême fondé sur des dogmes de physique; mais ils se rendirent plus ridicules que les Poëtes mêmes, & ne pûrent trouver aucune unité de Dieu. J'en ai parlé dans mon (2) Dictionnaire. Consultez Vossius (3) qui a remarqué trois erreurs grossieres dans la Theologie

(1) *Denique ab antiquo, divi veteresque novique In nostrum cuncti tempus adeste, Chao.* Ovid. *in Ibin.* v. 83. (2) Voyez-y la page 814. 925. 1710. 1711. de la 2. édition. (3) *Vossius de orig. & progr. idolol. lib. 7. cap. 7. pag. m. 339. 340.*

Theologie des Stoïciens ; mais n'approuvez pas ce qu'il ajoute qu'ils (1) n'ont reconnu qu'un Dieu. Il devoit les accuser de la même faute qu'il a trouvée dans ceux qui adoroient la nature. S'ils l'adoroient comme un seul Être, ils n'adoroient qu'une précision ou qu'une abstraction de leur esprit : s'ils adoroient quelque chose qui existât hors de leur entendement, ils adoroient autant d'Êtres qu'il y a de natures particulières ; car il n'existe point de nature universelle, il n'existe que la nature de ceci & de cela, & ainsi il y a réellement autant de natures distinctes que d'individus (2).

Songez, je vous en conjure, à tout ce que je viens de vous dire, vous abandonnerez bien-tôt votre cinquième objection.

(1) *Id. ib. p. 341.* (2) *Particularem (naturam) voco, quæ est hujus, vel illius sideris, regionis, hominis, muti animantis, arboris, lapidis, & pariter aliorum. Universalis est, quæ ex omnium individuorum, ac proinde etiam specierum naturis, animo colligitur.... hæc nihil est aliud, quàm naturæ omnes particulares animo collectæ: ut quod in particularibus non est, nec in universali esse possit. Id. ib. pag. 337.*

§. CXXXII.

Remarques de Savonarola contre ceux qui vouloient extenuer l'idolâtrie Payenne.

Pour vous y engager plus promptement,

T iiij je

je vous citerai un homme que vous vénérez beaucoup, c'est le celebre Savonarola, je sçai que vous êtes du nombre des Protestans qui le considerent comme un vrai Martyr. S'ils ont raison, c'est de quoi il ne s'agit pas ici, j'en parle (1) ailleurs. Il a fait un livre pour prouver la verité de la Religion Chrétienne, c'est un des meilleurs Ouvrages qui ayent paru sur ce grand sujet. Je vous exhorte à y chercher le (2) chapitre intitulé, *que la secte des Idolâtres est sur toutes les autres remplie de vanité.* L'Auteur y montre que les Payens (3) reconnoissoient & adoroient DIVERS Dieux & DIVERSES idoles, & que ce seroit en vain que quelques uns pourroient, peut estre, dire que bien qu'ils adorassent maintes deitez, ils rapportoient neantmoins tout cest honneur au grand Dieu, qu'ils adoroient en la personne de tous les autres Dieux. Il remarque que le peuple n'entendoit point cette distinction, & d'autre part que les Payens faisoient en leurs ceremonies perverses

une

(1) Dans l'article *Savonarola*, qui est déjà tout dressé pour le supplément de mon Dictionnaire. (2) C'est le 4. du 4. livre: je me sers de la traduction Françoisse, imprimée à Paris l'an 1601. (3) Hieron. *Savonarola in triumpho Crucis* lib. 4. cap. 4. fol. 213. de la traduction faite par A. d'Escarras & imprimée à Paris l'an 1601.

une infinité de choses vaines , ridicules & contraires aux bonnes mœurs , & à l'honnesteté publique. Et si ne faut-il pas cependant penser que ces folies & insolences fussent ainsi commises par des hommes meschans , desireux d'aneantir & depraver le culte des idoles : veu que ces folles coustumes & ceremonies estoyent soigneusement gardées en tout l'univers , mesmes des plus grands seigneurs de la terre (1) qu'on n'a pas veu que les esprits adorez par les Payens , bien qu'ils rendissent responce à beaucoup de negoces , par leurs Idoles , ayent neantmoins jamais bien rangé les ames & les entendemens des humains , à un vray culte , & à quelque bonne & sainte vie. Au contraire , nous lisons en maints lieux comme ils ont sans fin perverty, & gasté tout bon ordre que parmy ces dieux , il y avoit presque tousiours guerre, dissention, discorde, desordre, sacrileges, incestes, & tant d'autres choses impies & detestables , que les cheveux dressent en la teste seulement de les entendre , joint que les fabuleuses histoires prinsees & forgées de leurs propres mesfaits , n'avoient desia que laissé un tres-mauvais exemple au monde. . . . (2) Ils ont sans fin cherché d'enveloper les hommes en mille & mille vanitez , & en autant de diverses & trompeuses fallaces : Si bien qu'on se
trouvoit

(1) Id. ib. fol. 214. (2) Id. ib. fol. 215.

trouvoit beaucoup mieux aprins és choses divines, à la vertu, & à la bonne vie, dans l'escole ou academie des Philosophes, sçavoir est de Pithagore, de Socrate, de Platon & d'Aristote, que dans les temples & sinagogues de ces dieux. Et ces mesmes Philosophes, qui mesprisoyent ce culte de Démons, ou qui n'en tenoient au moins guere de compte, estoient de vray encor meilleurs & plus gens de bien que tous ces Dieux, ni que tous ces Prestres incessamment soigneux & atentifs aux sacrifices. Il n'oublie point de dire que les faux Dieux (1) ont favorisé ceux, qui se servoient des arts magiques, sous l'enchantement desquels se commettoient une infinité de pail-lardises, d'incestes & d'adulteres, de coups, de blesseures & de meurtres sur des pauvres Innocens, & souz l'impie auctorité desquels les plus meschans hommes de la terre estoient favorisez, eslevez, & reconnuz, sans metre en ligne de compte tant d'autres vilennies, que les hommes droits & justes ont condamnées par des loix très-severes, comme iniques & abominables.

Ce qu'il dit de la cruauté de la Religion Payenne, trouvera sa place commodément en quelque autre lieu.

§. CXXXIIL

(1) *Id. ib. fol. 216. verso.*

§. CXXXIII.

Examen de la sixième objection , qui est que la crainte des faux Dieux a été capable de pousser souvent les Idolâtres à faire une bonne action , & de les détourner d'une mauvaise entreprise.

L'argument que vous fondez sur l'activité de la crainte vous auroit paru moins fort si vous l'aviez bien considéré de tous les côtez. La crainte , me dites-vous , est un des plus grands ressorts de la conduite des hommes. Elle les contraint de faire cent choses penibles , & de s'abstenir de ce qui leur est le plus agreable. Quelle violence ne se font-ils pas lorsqu'il s'agit d'éviter un plus grand mal ? Puis donc que les Idolâtres attribuoient à leurs faux Dieux la force de châtier & dans ce monde , & dans l'autre , & qu'ils les faisoient les maîtres de la foudre , de la grêle , des tempêtes , de la peste , & de la famine , & des tourmens de l'enfer , ils devoient en mille rencontres se déterminer , ou à ceci , ou à cela par la crainte de la justice divine. Or c'est un frein , c'est un éperon qui auroient manqué à des Athées.

Je vous accorde que la peur est un principe très-actif , & très-puissant , & si vous vous contentiez de prétendre que la Reli-

gion Payenne a introduit dans la conduite des hommes une infinité de modifications, qui n'auroient point eu de lieu sous un état d'Athéïsme , la dispute cesseroit bien-tôt entre vous & moi. Mais votre pretention va beaucoup plus loin , & vous ne pourriez me faire une objection considerable , si vous ne supposiez que les modifications particulieres dont le culte des faux Dieux a été cause , ont augmenté le merite , ou les bonnes qualitez de l'homme. Voilà l'état de la question.

Pour le discuter methodiquement , je dois vous dire que la crainte des faux Dieux a donné aux societez Payennes ce caractère particulier qu'elles ont bâti des temples, & institué des fêtes , & offert des sacrifices , & rendu de grands honneurs à des idoles. Cela ne servoit de rien à rendre les hommes plus agreables à Dieu , & les lui rendoit au contraire plus desagreables , que s'ils n'eussent reconnu aucune Divinité. S'ils joignoient au culte exterieur le culte interieur , je veux dire l'amour des idoles, ils ne faisoient que provoquer (1) davantage la jalousie du vrai Dieu. Tant s'en faut donc que l'idolâtrie Payenne augmentât auprès de Dieu le merite , & les bonnes qualitez de l'homme , qu'au contraire
elle

(1) Voyez ci-dessus , pag. 355.

elle les diminueoit. Mais laissons cette consideration , il doit desormais passer pour constant qu'en fait de crimes de leze-Majesté divine au premier chef, le Paganisme a surpassé l'Athéisme. C'est une affaire que nous devons regarder comme expédiée. Il s'agit entre vous & moi d'un autre point, depuis le commencement du chapitre 108. Nous ne comparons plus depuis ce lieu-là le Paganisme, & l'Athéisme que par rapport au bien temporel des societez. Voyons donc seulement de quel usage l'idolâtrie des Gentils a pû être au bonheur, & à la prospérité des peuples, entant que cette prospérité dépendoit des bonnes mœurs; car pour ce qui est des utilitez dont la Religion n'est cause que par accident, & qui n'en résultent que par l'adresse avec laquelle la politique se sçait prevaloir des superstitions du vulgaire, nous en parlerons plus à propos dans (1) un autre lieu.

Je ne m'amuserai point à vous prouver que les victoires, les richesses, les moissons fertiles de quelques nations n'étoient pas la recompense de leur zèle pour les idoles. Vous seriez à peine initié aux élemens du Christianisme, si vous vous persuadiez que
le

(1) C'est-à-dire, dans les reponses à l'objection fondée sur ce que l'on a toujours supposé que la Religion est la principale bāse des Etats.

le même Dieu , qui a tant fait éclater (1) son indignation contre l'impiété des Idolâtres , & qui abandonna pour jamais les dix Tribus d'Israël à cause (2) de leurs faux cultes , & qui pour la même raison châtia souvent , & avec une sévérité extraordinaire l'autre partie du peuple Juif (3) repandoit ses bénédictions temporelles sur les Grecs , & sur les Romains , parce qu'ils avoient plus d'attachement , que leurs ennemis aux Dieux de bois & de pierre. La vertu morale auroit pû être récompensée de cette façon , mais non pas l'idolâtrie.

Ayant ainsi écarté , je vous dis , Monsieur , & je vous soutiens que la crainte des Dieux des Gentils n'étoit pas fort propre à rendre les hommes plus honnêtes gens , ni plus capables de s'acquitter de ce qu'ils se devoient les uns aux autres. Le Paganisme ne donnoit point de leçons (4) qui fissent sçavoir de la part des Dieux , qu'ils puniroient sévèrement l'ambition , la violence , & l'avarice des Souverains ; l'impatience , la désobéissance , & la revolte des sujets , &
en

(1) Dans mille endroits de la Bible & sur tout dans les Pseaumes & dans les Prophetes. (2) Voyez le 2. livre des Rois , chap. 17. (3) Voyez le 2. livre des Rois ibid. & chap. 23. v. 26. & 27. & alibi passim. Voyez aussi ci-dessus , pag. 117. (4) Voyez ci-dessus les chapitres 53. & 54.

en general toutes les actions humaines non conformes à la probité , à la pureté , & à la justice. On se contentoit d'enseigner qu'ils se vengeoient rigoureusement de ceux qui n'honoroient point leurs temples, leurs statuës, leurs Ministres, ou qui méprisoient les ceremonies de la Religion, les augures, les auspices, &c. Le sacrilege & le parjure étant des offenses directes de la majesté des Dieux, on disoit aussi qu'ils les punissoient; mais le simple vol, & le mensonge n'étant point contraires à des ordonnances qu'ils eussent expressément signifiées, on ne croyoit pas qu'ils s'en souciafent. Cela s'étendoit sur tout le reste de la morale plus ou moins. S'ils faisoient paroître leur irritation, on n'enseignoit pas qu'elle fût fondée sur la corruption des mœurs, & qu'il les falût appaiser par un changement de vie (1), il suffisoit de réparer la negligence du culte extérieur, ou d'y ajouter quelque chose, de bâtir quelque nouveau temple, d'instituer des anniversaires, de multiplier les victimes, &c. (2). Le Paganisme n'étoit proprement parlant

(1) Voyez ci-dessus les chapitres 49. 51. & suiv.

(2) Notez que la peste ravageant l'armée des Grecs devant Troye, Achille n'imagina point d'autre cause que l'oubli de quelque sacrifice, ni d'autre remède que des sacrifices : Εἶτ' ἂν ὅγ' εὐχολῆς

lant qu'un trafic (1) de biens temporels. Les hommes en étoient quittes pour des prières, pour des genuflexions, & pour des offrandes, les Dieux pour le don de la santé, & des richesses, & du bon succès d'une entreprise. La vertu n'entroit point dans ce commerce, on ne la demandoit point aux Dieux (2), on ne la croyoit point nécessaire pour les appaiser, ou pour prévenir leur colere, & on leur demandoit hardiment (3) des faveurs injustes. On les accusoit même d'ingratitude s'ils laissoient sans récompense les honneurs qu'on leur rendoit, & que l'on croyoit leur être utiles. Voyez ci-dessous le chapitre 135.

Il est donc fort mal aisé de comprendre, que la crainte des idoles ait pû faire surmonter

χωλῆς ἐπιμέμφεται, εἴθ' ἐκατόμβης, Αἱ κέν πως ἀρνῶν κνίσσης αἰγῶν τε τελείων, Βέλεται ἀντιάσας ἡμῖν ἀπὸ λοιγὸν ἀμῦναι. Sive hic [nos] ob-vota non reddita incusat, sive ob hecatomben, [Aut] si fortè agnorum nidorem captarumque lectarum Vult affecutus à nobis pestem depellere. *Homer. Iliad. lib. I. v. 65.* On voit dans le même livre d'Homere v. 39. que Chryses ne fait souvenir Apollon, que des sacrifices qu'il lui avoit offerts, &c.

(1) Voyez ci-dessus, pages 348. 349. 363.

(2) Voyez ci-dessus le chap. 54. (3) Voyez ci-dessus, pag. 380. 381. & Lucien in *Icaromenippo*, pag. 296. 10. 2.

monter à un Payen les passions, qui le detournoient d'une bonne œuvre, ou celles qui l'animoient à une mauvaise entreprise. On ne sçauroit voir que si un Payen a soutenu de ses conseils, & de son argent, & de sa recommandation les droits de la veuve & de l'orphelin, lorsque cela l'exposoit à de dangereuses inimitiez, la crainte des Dieux ait été cause qu'il a préféré l'honnête à l'utile. On ne comprend pas que si une femme Payenne excitée par l'aiguillon de la volupté, & par les promesses d'un galant, a résisté à la tentation, ç'a été à cause de la crainte de ses Dieux. On ne croyoit pas qu'ils exigeassent de tels sacrifices, & qu'il y eût des peines au ciel, ou contre ceux qui ne s'exposeroient pas en protégeant l'innocence au ressentiment d'une famille accreditée, ou contre ceux qui préféreroient à la chasteté un plaisir très-profitable. On croyoit avoir rempli tous les devoirs de la Religion, pourvu qu'on n'eût pas manqué aux actes du culte externe, & en tout cas on s'assûroit d'apaiser les Dieux par quelques présents, & vous voulez que de peur de leur déplaire, on se soit porté au bien, on se soit détourné du mal en dépit de ses passions favorites. Vous ne me persuaderez point cela.

Vous vous étendez beaucoup sur la pénitence qui faisoit les villes les plus corrompues

rompuës & les plus superstitieuses, lorsqu'un grand peril les avertissoit de la colere des Dieux. Mais permettez-moi de vous dire qu'en ce qui regarde les effets d'un peril present les societez Payennes n'avoient aucun avantage sur les peuples qui auroient été sans Religion. Ceux qui n'ayant point de connoissance qu'il y ait un Dieu, ne le craignent point à la vûe d'une tempête, ne sont pas moins consterneez que les Idolâtres : ils ont autant de frayeur des élemens irritez que les autres hommes : l'air en feu, la foudre tombant de toutes parts, une inondation furieuse, un ouragan, un tremblement de terre, un naufrage presque certain épouvantent toutes sortes de personnes, soit qu'elles ayent de la Religion, soit qu'elles n'en ayent point. Les habitans d'une ville Athée qui seroient déjà saccagez, ou qui verroient l'ennemi maître de la breche, & sur le point de passer tout au fil de l'épée, ne seroient pas moins consterneez, que s'ils étoient superstitieux. Leur frayeur devoit même être plus grande; car ils n'espereroient pas qu'en levant les mains au ciel & en criant misericorde, ils recevroient du secours d'une puissance invisible. Ainsi les mêmes effets que vous m'etalez de la crainte superstitieuse, se trouveroient parmi les Athées dans cette sorte d'occasions tout comme parmi les Payens.

Il

Il y auroit suspension de medifance , & d'inimitié ; on ne fongeroit point à la fraude , au (1) vol , à l'ivrognerie , à la fornication , ni à l'adultere. On ne feroit occupé que de la vûë du peril , ou que du foin de s'en prefervir. La plus belle femme du monde , & la plus chargée de pierreries feroit également en fûreté tant à l'égard de fon honneur qu'à l'égard de fes joyaux auprès d'un Athée , & auprès d'un idolâtre dans un navire battu d'une furieufe tempête & prêt à perir. La peur d'une mort prochaine glace le fang , & abforbe l'avarice , & ne permet pas de former un mauvais deffein. C'est un principe reprimant auffi efficace qu'aucun autre. Ne m'alleguez donc plus comme une fource de bonnes mœurs ces craintes extraordinaires & paffageres de l'indignation divine. Si vous pouviez m'alleguer une crainte d'habitude , & qui produifit de bons effets en tout tems & en tout lieu , vous donneriez au Paganifme un merveilleux avantage fur l'Athéifme , mais vous ne fçauriez prouver l'existence d'une telle crainte.

Vous

(1) On ne nie pas qu'il ne fe pût rencontrer quelques fcclerats (comme il s'en trouve même dans une ville Chrétienne) qui dans les confternations publiques cherchoient à piller , ou à fe venger de leurs ennemis , &c.

Vous me repliquerez sans doute qu'une ville qui n'auroit nulle Religion retomberoit dans ses premiers dereglemens dès que le peril seroit passé. Je n'en doute point, mais c'est ce que faisoient aussi les villes Payennes. Nous voyons même dans le Christianisme, que les villes qui ont pris le sac & la cendre avec le plus de ferveur au tems de desolation, sont bien-tôt après aussi corrompuës qu'auparavant.

Ne vous imaginez pas que les Payens consternez des calamitez publiques voüassent aux Dieux la reformation des mœurs; car ils ne croyoient pas que le luxe, l'impudicité, la medisance, l'ambition & le soin de se venger de ses ennemis fussent la cause de la colere celeste. Ils voüoient des sacrifices, & des oblations, quelques ornemens d'autel, quelque parure de simulacre. Cela les pouvoit-il rendre plus honnêtes gens?

Je n'oublie point ma grande raison, qui est qu'un Payen d'une vie dereglée ne devoit pas craindre d'irriter ses Dieux, puisqu'il sçavoit qu'ils étoient eux-mêmes infectez de toutes sortes de vices.

§. CXXXIV.

Si l'on peut dire qu'un Payen avoit de justes sujets de craindre que les Dieux châtiroient les mêmes crimes qu'ils avoient commis.

Vous croyez avoir ruiné cette conséquence en m'avertissant que rien n'empêchoit que les Gentils , qui attribuoient aux Dieux tant de foiblesses humaines , ne les fissent ressembler à certains Princes , qui font châtier severement (1) les mêmes fautes à quoi ils s'abandonnent le plus. Soit qu'on attribué à Jules César la loi *Julia de adulteriis*, soit qu'on l'attribué à son successeur Octave , elle a été faite par un Empereur très-impudique , néanmoins elle soumettoit l'impudicité à des peines rigoureuses. Elle fut renouvelée par (2) l'Empereur Domitian,

(1) *Cumque esset (Augustus) luxuria serviens , erat tamen ejusdem vitii severissimus ultor : more hominum qui in ulciscendis vitiis , quibus ipsi vehementer indulgent , acres sunt ,* Aurel. Victor. epit. in Augusto p. m. 186. 187. Joignez à cela ces paroles de Plin le jeune lib. 8. epist. 22. *Nostine hos , qui omnium libidinum servi , sic aliorum vitiis irascuntur , quasi invideant : & gravissimè puniunt , quos maximè imitantur.* (2) Voyez Barnabé Brissou ad leg. *Juliam de adult.* pag. m. 136.

tien, qui étoit aussi impudique que les deux autres. Juvenal marqua fortement la vie impure de ce Prince, & la rigueur de ses loix. C'est l'une des disparates qu'il foudroye :

Quis (1) tulerit Gracchos de seditione querentes?

Quis cælum terris non misceat, & mare cælo,

Si fur displiceat Verri, homicida Miloni, Clodius accuset mæchos, Catilina Cethegum,

In tabulam Sulla si dicant discipuli tres?

Qualis erat tragico nuper pollutus adulter Concubitu : qui tunc leges revocabat amaras Omnibus, atque ipsis Veneri Martique timendas :

Cum tot abortivis fœcundam Julia vulvam Solveret, & patruo simileis effunderet offas.

Cette objection n'avancera pas beaucoup vos affaires. Ce n'est pas que la maxime d'Aurelius-Victor, & la remarque de Plin que vous me (2) citez n'ayent quelque fondement. On peut prouver par beaucoup d'exemples que des personnes, qui vivoient dans le desordre, ont été rigides contre les défauts de leurs inferieurs. Tel Prelat qu'on
pourroit

(1) *Juven. sat. 2. v. 24.* (2) *Ci-dessus, pag. 453.*

pourroit nommer a eu des maîtresses, & n'a été rien moins qu'indulgent pour les Prêtres concubinaires de sa juridiction. On croit reparer par là le scandale de sa conduite. Mais de plus un intérêt essentiel porte les Princes, & les Magistrats qui vivent dans l'adultère à reprimer la licence de l'impureté ; car si on lâchoit la bride aux corrupteurs de la jeunesse, & du lit nuptial, on laisseroit introduire des desordres qui troubleroient tellement la société, qu'elle en pourroit être renversée. Rien n'est plus capable d'exciter une sédition que l'impunité qu'on accorderoit aux usurpateurs des droits matrimoniaux, aux enlevemens, aux violemens de l'autre sexe, & à telles autres licences. C'est pourquoi ceux qui gouvernent, soit qu'ils vivent chastement, soit qu'ils vivent impudiquement, se trouvent dans l'obligation indispensable de faire des loix contre ces abus ; mais généralement parlant ces loix-là ne sont jamais moins bien observées que sous un Prince qui les enfraint hautement. Ce seroit mal faire sa cour à un Souverain qui aime les femmes, & qui se plonge dans cette debauché que de se picquer de chasteté. L'adultère ne passe alors que pour une galanterie parmi les bons Courtisans : on s'expose à la risée publique, si l'on intente à sa femme quelque procès d'infidélité. La corruption
 passe

passé de la Cour à la ville , & se repand dans tous les ordres , & il n'y a qu'un petit nombre de malheureux qui soient exposez à la rigueur des Ordonnances. Auguste fit châtier quelques adulteres , & cependant sous son regne ce crime fut très-commun, & il se deborda de plus en plus (1) si furieusement (2) qu'il falut qu'on renouvelât la loi. Elle ne fut pas mieux observée dans la suite , & à proportion que les Empereurs furent debauchez , elle tomba dans le mépris. On ne trouveroit peut-être aucun Prince ivrogne dont l'exemple n'ait été contagieux , & qui se soit avisé d'infliger des peines à l'ivrognerie. Croyez-moi, Monsieur , toute coquette qui aura un procès de galanterie avec son époux , souhaitera beaucoup plutôt que sa cause soit jugée par de jeunes Conseillers actuellement sous les chaînes de l'amour , que par des vieillards d'autant plus severes qu'ils auront

(1) Voyez dans mon Dict. pag. 2928. les passages de Seneque , &c. (2) Ita factum est , ut adulteriorum accusationibus fora per aliquod tempus perstreperent. Quæ cum paulatim conniventibus magistratibus & dissimulatione temporum remitterentur senescenti jam legi Julię opem tulisse , eamque renovasse Domitianus dicitur , multosque nobiles ac locupletes viros ea lege condemnasse. Brissou. ubi supra. Il cite Zonar. Annal. to. 2.

ont été fort chastes toute leur vie. Les Religieuses qui aimeroient à coquetter, choisiroient plutôt une Abbessé qui seroit de la même humeur, & qui pourroit dire (1), *Non ignara mali miseris succurrere disco*, qu'une Abbessé vertueuse. Ces exemples-là & plusieurs autres que j'y pourrois ajouter, si je parcourois en detail les diverses conditions de la vie humaine, vous convaincront que la maxime d'Aurelius-Victor est moins souvent veritable que la maxime contraire. Or quand il n'y auroit que cela, je puis soutenir que les Payens ont dû plutôt espérer l'impunité de leurs desordres, que d'en craindre la punition sous la providence de certains Dieux qu'ils ne faisoient qu'imiter. Vous sçavez que les passions se justifient le mieux qu'elles peuvent, & qu'elles sont si ingenieuses à se flatter qu'elles interprètent toujours au sens le plus favorable tout ce qui est ambigu. Si une maxime les traverse, elles n'ont garde de s'y arrêter lorsqu'elles peuvent la combattre par une maxime favorisée plus frequemment de l'experience.

Je vous ai (2) cité quelques paroles de Claudien qui sont passées en proverbe :
elles

(1) *Virgil. Æn. lib. 1. v. 630. Voyez la critique generale du Calvinisme de Maimbourg lettre 9. pag. 148. de la 3. édit.* (2) *Ci-dessus, pag. 391.*

elles regardent la coutume que l'on a de se conformer à la conduite de son Monarque. Cela fonde un lieu commun le plus fertile qui se puisse voir. Je n'y entrerais pas, je vous prierais seulement de considérer le commentaire de Cicéron sur la loi Romaine, qui ordonnoit aux Senateurs d'être irrépréhensibles, & de bon exemple aux autres (1), *Is ordo vitio vacato, ceteris specimen esto*. Vous trouverez dans ce commentaire-là que lorsque les Rois, ou les principaux d'une republique se donnent un certain pli, c'est un original que chacun veut copier, de sorte que leurs défauts sont encore plus condamnables à cause de leurs effets qu'à cause de leur qualité intérieure (2). Cela ne montre-t'il point que l'on craint

(1) *Cicero de legib. lib. 3. fol. 337. D.* (2) *Nec enim tantum mali est peccare principes (quamquam est magnum hoc per se ipsum malum) quantum illud quod permulti imitatores principum existunt. Nam licet videre, si velis replicare memoriam temporum, qualescumque summi civitatis viri fuerint, talem civitatem fuisse: quæcumque mutatio morum in principibus extiterit eandem in populo secuturam. Idque haud paullo est verius, quam quod Platoni nostro placet, qui musicorum cantibus ait mutatis, mutari civitatum status. Ego autem nobilium vita, victuque mutato, mores mutari civitatum puto. Quo perniciosius de rep. merentur vitiosi principes,*

craint peu d'irriter ses maîtres en les imitant.

On presumera toujours que les Souverains & ses Magistrats , qui n'observent point les loix morales , permettront à leurs inferieurs de ne les pas observer ; on le presumera , dis-je , jusques à ce qu'ils aient donné à connoître authentiquement qu'ils ne veulent point être imitez , & qu'ils puniront leurs imitateurs. Puis donc que les Dieux du Paganisme n'avoient revelé aucune loi par laquelle ils ordonnassent à l'homme sous de grieves peines de renoncer au larcin , à la tromperie , à la vengeance , à l'impudicité , & à toutes les autres choses qu'ils s'étoient permises à eux-mêmes , la presumption étoit qu'ils n'entendoient pas que les hommes s'en abstinsent , & qu'ils leur donnoient sur cela la carte blanche.

On pouvoit se fortifier dans cette pensée par la raison , qu'ils n'étoient pas interessez comme les Rois de la terre à punir les impudiques , & tels autres infraçteurs des loix morales. Un Roi qui laisseroit impunies les

principes , quod non solum vitia concipiunt ipsi , sed ea infundunt in civitatem : neque solum obsunt , quod ipsi corrumpuntur ; sed etiam quod corrumpunt , plusque exemplo , quam peccato nocent. *Id. ib. fol. 339. B.*

les actions de ces gens-là , s'exposeroit à des seditions qui le chasseroient de ses Etats. Hé bien on mettroit une autre personne sur le trône , qui établiroit les Ordonnances nécessaires au maintien de la Republique , & qui conserveroit les temples , & tout le culte divin , & ainsi les Dieux n'avoient nullement à craindre les suites de l'impunité qu'ils accorderoient au crime. Les Magistrats ne l'accordant pas , les sociétés humaines se maintenoient , la fumée & l'odeur des sacrifices ne souffroient point de diminution. Ce tribut des hommes étoit assuré au ciel pendant qu'on croyoit que la negligence du culte divin irritoit les Dieux , & que l'observation de ce culte étoit bien récompensée , quoiqu'au reste l'on se persuadât qu'ils se mettoient peu en peine si l'on étoit vertueux , ou non. On n'avoit donc nul sujet de s'imaginer qu'ils joignoient à tant d'autres imperfections le caprice , & l'injustice d'exiger de l'homme sous de grosses peines l'observation des loix morales , qu'ils avoient si violemment enfreintes.

Si les Payens qui leur auroient attribué ce nouveau défaut , eussent d'un côté conçu plus de crainte , ils eussent de l'autre conçu plus de haine , & plus de mépris pour la nature divine. Quoi , eussent-ils dit , les Dieux qui sont descendus si souvent sur notre

tre

tre terre, non pas pour y établir la vertu, mais pour y enlever de vive force (1) la virginité aux plus belles filles, nous punissent de ce que nous nous divertissons avec des femmes ? Y-a-t'il rien de plus injuste & de plus cruel ? Notre destinée n'est-elle pas bien malheureuse d'être assujettis à des tyrans si indignes de l'amour & de l'estime de la creature raisonnable ? Vous devez être assuré, Monsieur, qu'une crainte mêlée de l'indignation, & du mépris, & de la haine que ces reflexions pouvoient inspirer étoit peu propre à maintenir la vertu dans le Paganisme. Une crainte filiale mêlée de veneration & d'amour, est la veritable source des bonnes œuvres; mais quand on hait & que l'on méprise ce que l'on craint, on n'a point d'avances pour pratiquer la vertu. La haine & la crainte se livrent combat; si la crainte est plus forte, l'on s'abstient du crime: mais dès que la haine gagne le dessus, on se fait une espece de

(1) Il est à remarquer que les Poëtes, & surtout Ovide qui est fort galant, ont parlé des amours des Dieux en telle sorte, qu'en faisant une satire des Dieux, ils ont fait le panegyrique du beau sexe. Il n'y a presque point de fille dont quelque Dieu ait joui de laquelle ils ne disent qu'elle se deffendit jusqu'à la derniere extremité, & qu'elle ne succomba qu'à une force majeure.

de rage de desobéir & d'insulter : on trouve là les douceurs de la vengeance.

§. CXXXV.

Preuves du peu de crainte que les Payens avoient de leurs Dieux.

Par les monumens qui nous restent de l'antiquité, nous apprenons clairement que les Gentils ne (1) craignoient guere leurs Dieux, ou que pour le moins ils n'en avoient pas une crainte qui les engageât à respecter humblement la providence lorsqu'ils n'en recevoient pas les faveurs qu'ils en avoient attenduës. Cette fausse Religion n'étoit bâtie que sur l'interêt sordide de la mercenarité, elle se croyoit necessaire aux Dieux comme s'ils n'eussent pû se passer de la fumée des sacrifices, & que leur beatitude dependît des honneurs qu'ils recevoient sur la terre. On s'imaginoit les Dieux si sensibles, si interessez à ces honneurs, que l'on se persuada qu'ils verseroient à pleines mains les infortunes sur les indevots, & le bonheur temporel sur les devots. On ne les honoroit donc que par un esprit mercenaire, & par une crainte servile que le respect,

la

(1) Il faut excepter les occasions où de grandes calamitez publiques jettoient la consternation dans les esprits. Voyez ci-dessus, pag. 449. 450.

la veneration n'accompagnoient point, & l'on croyoit meriter leurs retributions, de sorte que quand elles ne venoient pas, on s'émancipoit aux murmures, & aux reproches avec la dernière insolence.

On se plaignoit si hautement de la cruauté & de l'injustice des Dieux, que l'on vouloit même que ces plaintes fussent consacrées à l'éternité sur le marbre & le bronze. Virgile peignoit d'après l'usage commun lorsqu'il representoit une mere (1) qui ayant perdu son fils, pestoit contre tous les Dieux, & les appelloit cruels. Ne doutons point que les peres & les meres ne se laissassent aller aux derniers emportemens en semblables cas; nous trouvons encore des épitaphes où l'on a marqué son indignation contre le ciel, & vous pouvez croire que la vive voix avoit surpassé le blasphème de l'inscription. On auroit honte d'écrire tout ce que l'on dit dans un mouvement de colere.

(1) *Extinctum nympha CRUDELI funere Daphnim Flebant : vos coryli testes , & flumina Nymphis , Cum complexa sui corpus miserabile nati , Atque Deos atque astra vocat CRUELIA mater.*
Virgil. ecl. 5. v. 20. On trouve plusieurs semblables passages dans le Commentaire de Nicolas Abram sur ces paroles de Cicéron orat. pro Milone, pag. 228. *Dura mihi medius fidius jam fortuna populi Romani & CRUELIS videbatur.*

lere. Les emportemens de Quintilien contre les Dieux (1) sont horribles dans son Ouvrage, mais sans doute ils le furent beaucoup plus dans ses discours de conversation. Nous devons dire sur ce pied-là que les blasphemes du peuple dans les accidens funestes qui faisoient crier contre le ciel, étoient plus énormes que les Auteurs ne les représentent. Ils nous apprennent pourtant que l'on se donnoit la liberté d'imputer aux Dieux comme un grand crime l'événement dont on s'affligeoit, ou de nier leur providence, & leur existence, ou de renverser leurs autels. Tite (2) l'un des meilleurs Empereurs de Rome se sentant malade à la mort protesta contre le ciel, & se plaignit extrêmement de ce que les Dieux lui ôtoient la vie contre tout droit & raison, vû qu'il n'avoit fait qu'une chose dont il dût se repentir. Jugez un peu si les personnes moins moderées que lui épargnoient la providence dans leurs grands chagrins.

Je ne vous accable pas de la citation des preuves de tout ce que je viens de dire. J'en ai

(1) Voyez dans le *Diction. hist. & crit.* la remarque A de l'article Quintilien. (2) Suspexisse dicitur dimotis plagulis cœlum, multumque conquestus eripi sibi vitam immerenti neque enim extare ullum suum factum pœnitendum, excepto duntaxat uno. *Sueton. in Tito cap. 10.*

ai recueilli beaucoup depuis celles que l'on a pû voir (1) dans les Pensées diverses, mais il seroit superflu de les entasser ici. Il est bien plus raisonnable de vous renvoyer au Pere (2) Noris, & au Pere (3) Mabillon, & au nouveau commentaire (4) sur les élégies d'Albinovanus.

Personne n'ignore ce que les Payens disoient contre la Fortune : ils la dechiroient, ils la diffamoient cruellement, ils la decríoient comme une divinité ennemie du merite, capricieuse, aveugle, inconstante. N'étoit-ce point condamner toute la conduite du plus grand des Dieux, la mépriser, la bafouer ? Car enfin si l'on disoit aujourd'hui que tout est en confusion dans un Royaume, & tout en proye à l'injustice, & à la temerité, ne seroit-ce pas declarer fort nettement, ou que le Monarque approuve ce qui s'y fait, ou qu'il le tolere, ou qu'il l'ignore, trois fautes dont la plus petite suffit à le couvrir de deshonneur & à le rendre très-indigne du gouvernement. Si l'on avoit craint Jupiter, auroit-on eu la hardiesse d'injurier la Fortune ?

Il faut que je vous donne ici une remarque

(1) *Au chapitre 132.* (2) *Noris cenot. Pisan. pag. 361.* (3) *Mabill. in itinere Italico, pag. 79.* (4) *Voyez le 1. volume de la biblioth. choisie de Mr le Clerc, pag. 166.*

que de M^r le Clerc sur ce que Pedito Albinovanus (1) conseille à Livie de prendre garde à ne pas irriter la Fortune , cette Déesse farouche , & à ne pas choquer son esprit :

Regna Deæ immitis parce irritare querendo ,

Sollicitare animos parce potentis heræ.

» Si notre Poète , dit le Commentateur ,
 » croyoit que la Fortune étoit aveugle , il ne
 » croyoit pas qu'elle fût sourde , puisqu'il a
 » peur qu'elle n'entende les trop grandes plain-
 » tes de Livie. Mais d'où vient qu'il ne crai-
 » gnoit pas sa colere , lui qui la traite d'in-
 » juste , de furieuse & d'aveugle ? Pourquoi
 » dit-il qu'elle est farouche ? Vous direz que
 » ce sont là des songes poétiques. Soit ; mais
 » ce sont des songes d'un homme qui veille , &
 » qui ne devoient pas être contraires à eux
 » mêmes. Un homme qui parloit ainsi de la
 » Fortune , quoi qu'il la regardât comme une
 » Déesse , méritoit qu'on lui répondit quelque
 » chose de semblable à ce qu'on répondit à
 » (a) Timothée , qui en loüant Diane , sur
 » un Theatre , la nommoit furieuse , enragée ,
 » extravagante. On lui cria qu'on lui souhai-
 » toit une semblable fille. Il ne falloit que dire
 » à

(1) Le Clerc biblioth. choisie t. 1. pag. 180.
 181. (1) Voyez Plutarque dans son livre de au-
 dicendis Poësis.

» à Pèdo, qu'on souhaitoit que Livie fût, à
 » son égard, telle qu'il decrivoit la Fortune.»

Effectivement il y a lieu de s'étonner qu'on ne craignît pas l'irritation d'une Déesse dont on disoit tant de mal, & à qui l'on attribuoit d'ailleurs tant de puissance : mais que voulez-vous, Monsieur, il ne faut chercher rien de lié dans le Paganisme, non plus que dans la nature corrompue du Genre-humain. Tant s'en faut que les Gentils redoutassent la Fortune, qu'ils osoient dire quelquefois qu'elle avoit eu peur de leurs injures, & que cela l'avoit empêchée d'entreprendre un mauvais coup. Vous verrez cette pensée dans une épigramme de Martial :

*Heu (1) quàm penè novum porticus ausa
 nefas !
 Nam subito collapsa ruit, cum mole sub illa
 Gestatus bijugis Regulus esset equis.
 Nimirum timuit nostras fortuna querelas,
 Quæ par tam magna non erat invidia.
 Nunc & damna juvant : sunt ipsa pericula
 tanti :
 Stantia non poterant tecta probare Deos.*

II

(1) Martial. epigr. 13. lib. 1. Voyez aussi l'épigramme 83. du même livre & l'épigramme 46. du livre 7.

Il y avoit autant ou plus de caprices dans les Payens qu'ils n'en imputoient à la Fortune : ils croyoient des Dieux pendant la prospérité, ils n'en croyoient point dans l'adversité ; mais si les choses revenoient à un bon train, ils recommençoient à croire la providence (1). Cela parut à Rome lorsque le Decemvir Appius dégradé de sa tyrannie eut recours à l'autorité populaire. *Enfin il y a des Dieux*, s'écria-t'on (2) & *ils ne negligent point l'homme*. Autre caprice des Payens, ils attribuoient souvent au destin, ou à la Fortune les malheurs où ils tomboient par leur propre faute (3). Les Dieux s'en plaignent fort modestement dans l'Odyssée (4). Nouveau caprice de ces Idolâtres : chacun prétendit que la providence ne devoit veiller qu'aux choses où il prenoit part. Les victoires que les ennemis remportoient sur sa patrie le faisoient douter qu'il y eût des Dieux : celles qu'elle remportoit sur les ennemis le remettoient dans la

(1) Voyez dans le *Diction. hist. & crit.* la remarque C de l'article *Rufin*. (2) *Dum pro se quisque Deos tandem esse & non negligere humana fremunt & superbiæ crudelitatisque, etsi feras, non leves tamen venire pœnas. Titus Livius lib. 3. pag. m. 98.* (3) Voyez dans le *Diction. hist. & crit.* la remarque K de l'article *Timoleon* n. VII. pag. 2891. (4) Voyez le même *Diction. ibid.*

la foi. Le bonheur des scelerats ne scandalisoit que ceux qui y trouvoient leur désavantage. On ne comptoit pour rien l'intérêt d'autrui (1). On étoit cependant persuadé que les présens & que les honneurs que les Dieux recevoient des hommes (2) attiroient les prosperitez. Il eût donc falu s'informer avant que de faire des vacarmes contre les Dieux lors d'une bataille perdue, si les offrandes du vainqueur n'avoient pas été plus riches que celles du parti battu : car si elles l'avoient été, l'ordre vouloit que la victoire se déclarât pour le dernier enche-risseur. Lucien raconte fort plaisamment que Jupiter se trouvoit embarrassé lorsque deux partis contraires lui promettoient le même nombre de victimes. Il se voyoit alors obligé de recourir à l'époque des Pyrrhoniens, il suspendoit son jugement (3). Conferez avec ceci ce que j'ai dit ci-dessus dans le chapitre 65. Cette

(1) Conferez ce qui est dit dans le 1. tome de la Bibliothèque choisie, pag. 167. & dans le Diction. hist. & crit. remarque C de l'article Diagoras, pag. 1039. de la 2. édition. (2) Voyez ci-dessus, p. 365. 366. les paroles d'Hippocrate. (3) Δύο ἀνδρῶν τὰναντία εὐχομένων, καὶ τὰς ἴσας θυσίας ὑπισχνουμένων, ἃς εἶχεν ὁποτέρῳ μᾶλλον ἐπινεύσειεν αὐτῶς. ὥς τε δη τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἐκεῖνο ἐπεπόνθει, καὶ οὐδέν τι ἀποφύνασθαι δυνατὸς ἦν. ἀλλ' ὥσπερ ὁ Πύρρων ἐπεῖχεν ἔτι καὶ διεσκεπτεῖτο.

Diobus

Cette idée de venalité que l'on attachoit aux bénédictions célestes , avoit introduit sans doute un grand desordre dans la Religion ; car c'est l'une des impiétez que Platon bannit de sa République. Il remarque (1) que de croire que l'on obtient grace des Dieux dans ses extorsions , pourvû qu'on leur fasse part du vol ; c'est les comparer à des chiens qui moyennant une portion de la proie , permettoient aux loups de ravager le troupeau. Voilà cependant l'image de la conduite que tenoient les peuples : ils voüoient aux Dieux une partie du butin que l'on feroit dans le pais ennemi (2) : les particuliers en usoient de même à proportion.

Toutes ces remarques peuvent servir à vous faire voir que l'idée que les Payens avoient de leurs Dieux , n'étoit nullement capable de leur inspirer une crainte respectueuse , & fondée sur l'estime ; mais seulement une crainte intéressée , qui sans leur ôter le mépris des Dieux , les engageoit

aux

Duobus diversa petentibus , pæsesque victimas pollicentibus , nesciebat utri eorum potius annueret. Tum ita Academicum illud ei accidebat , ut nihil statuere posset. Verum Pyrrhonis in morem suspensus hærebat , & considerabat amplius. Lucian. in Icaromenip. pag. 296. 10. 2.

(1) Plato de legib. lib. 10. pag. m. 959. B.

(2) Voyez ci-dessus , pag. 383.

aux ceremonies & à la dépense du culte. Étoient-ils frustrés de leurs esperances ? Ils prenoient le frein aux dents , & fouloient aux pieds ce qu'ils avoient adoré. C'est ainsi que la patience échape à ceux qui ont fait inutilement leur cour à un Favori indigne qu'ils méprisoient & qu'ils haïssoient.

Ne m'allez pas dire que les devotions Payennes ne se ralentirent pas, quoiqu'on éprouvât assez souvent qu'elles n'étoient point suivies de bons succès (1), & que les parjures mêmes retiroient un grand profit de l'irreligion. Ne me citez point les exemples qui nous apprennent que c'étoit sur tout dans les tems d'adversité (2) que l'on s'appliquoit au culte divin. Rien de tout cela n'affoiblit mes observations. Personne ne doute que l'avidité de certains esprits mercenaires ne soit une chose qui ne se rebute pas facilement , & qui se flatte d'obtenir enfin par ses importunités ce que plusieurs tentatives n'ont point obtenu. Mais une infinité d'ames intéressées ne sont point pourvûes de cette grande patience. Cela me suffit. Il est naturel à l'homme de se flatter,

(1) *Alii in ipso Capitolio fallunt , ac fulminantem pejerant Jovem ; & hos juvant scelera , illos sacra sua poenis agunt.* Plin. lib. 2. cap. 7.

(2) *Adversa deinde res admonuerunt religionum.* Titus Livius lib. 5. pag. m. 164. F.

flatter , ne vous étonnez donc point , si je vous dis qu'un grand nombre de Payens comptoient beaucoup sur les offrandes quoiqu'ils sçûssent que d'autres gens y avoient été trompez , & que certains indevots réussissoient dans leurs entreprises. On espere facilement ce que l'on souhaite , & ainsi l'on se persuadoit que l'on seroit mieux exaucé que beaucoup d'autres qu'on voyoit se plaindre de l'ingratitude du ciel , & interrompre par depot leurs devotions. On s'adressoit principalement aux Dieux dans les tems d'adversité , je vous l'avouë ; car moins on trouve de ressources assurées parmi les moyens visibles , plus on cherche parmi les moyens surnaturels & invisibles ; mais si au lieu d'améliorer sa condition, on la voyoit empirer , on devenoit pour l'ordinaire plus indevot que dans la prospérité. Si vous ne m'en voulez point croire, croyez-en au moins Tite-Live. Il remarque (1) que les habitans de la ville d'Albe transportez à Rome après la ruine de leur patrie , discontinuerent le service de leurs Dieux,

(1) *Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis luco , ut patrio ritu sacra Albani facerent , qua velut diis quoque simul cum patria relictis , oblivioni dederant : & aut Romana sacra susceperant , aut fortuna (UT FIT) obirati cultum reliquerant Deum.* Titus Livius lib.1. pag.21. B.

Dieux , soit à cause qu'ils adopterent les ceremonies Romaines , soit à cause qu'indignez contre la fortune , comme il arrive ordinairement , ils abandonnerent leur Religion. N'est-ce pas donner à entendre que s'ils avoient crû indignes de tout honneur les Divinitez qui avoient laissé ruiner la ville d'Albe où elles étoient honorées , ils n'auroient rien fait contre la coutume ?

Je ne vous ai point indiqué encore tout ce qui étoit capable d'entretenir dans les Payens un très-grand fond de mépris pour la nature divine : il me reste à observer que le culte même & que la lecture étoient fort propres à cela. Car quelle idée voulez-vous qu'on eût d'un Être qui demandoit que l'on célébrât solennellement ses actions honteuses , & qui se plaisoit à des honneurs accompagnés de tant de paroles & de postures obscènes , qu'il falloit qu'une honnête femme détournât la vûe si elle vouloit garder le *decorum* ou la bienséance de son sexe ? Saint Augustin (1) nous apprend cela comme témoin oculaire. Quelle basse idée ne devoit-on pas se former de la nature divine , lorsque l'on voyoit au nombre des Dieux tant de sujets à qui aucun honnête homme

(1) *August. de civit. Dei lib. 2. cap. 26. Voyez-le aussi ibid. cap. 4. & lib. 7. cap. 26. & ci-dessus, pag. 374. 375.*

homme n'auroit voulu que ses enfans ressemblassent ? Une (1) Helene , une Faustine , un Antinoüs , &c. (2) ? Quel mépris ne devoit-on pas concevoir pour les plus grands Dieux en considerant l'apothéose de tant de personnes indignes , & la profanation épouvantable des Atheniens ? Ils étoient le peuple le plus idolâtre & le plus superstitieux qui fût au monde. Cependant ils reçurent Demetrius dans leur ville avec (3) l'attirail de tous les honneurs divins. Je l'ai déjà dit dans les (4) Pensées diverses. Mais je pouvois ajoûter qu'ils lui offrirent en mariage (5) leur principale Déesse, sçavoir Minerve qui , pour ainsi dire , avoit fait vœu de virginité. Il la refusa parce qu'il n'eût pû consommer le mariage avec une idole , & se contenta de coucher avec Lamie sa maîtresse dans le propre lit de Minerve (6). Les cantiques qui furent chantez le jour de sa reception, contenoient (7) qu'il étoit le seul vrai Dieu , que les autres Dieux dormoient , ou qu'ils s'étoient retirez ailleurs, ou même qu'ils n'existoient point.

(1) Voyez dans mon Diction. la remarque H de son article. (2) Voyez les Pensées diverses chap. 132. pag 360. (3) Voyez Plutarque in Demetrio, pag. 893. 894. 899. (4) Au chapitre 132. pag. 360. (5) Clem. alexandrin. admonit. ad gentes, pag. 36. (6) Id. ib. (7) Athenaus lib. 6. pag. 253.

point. Ils ne pensent plus à nous , ajoûtoient-on , mais nous vous voyons présent comme un vrai Dieu , & non comme un Dieu de bois ou de pierre : les maîtresses & les favoris de ce Prince debauché eurent leur part des honneurs divins (1). On leur fit bâtir des temples & des autels. Marc-Antoine qui ne cedit point à Demetrius sur le chapitre de la debauché , obtint à-peu-près dans Athenes les honneurs divins , & on lui offrit aussi en mariage la Déesse Minerve (2).

Ne m'avoüerez-vous pas que cette conduite des Athéniens est une marque très-évidente qu'ils n'avoient aucune crainte des Dieux ? Et n'étoit-ce pas enseigner à tous les particuliers l'art funeste de mépriser la divinité que l'on faisoit profession de servir ? C'étoit d'un autre côté ouvrir une porte large à la corruption des mœurs. Une mere qui eût voulu vendre la fleur de virginité de ses filles , & qui les eût vûes mal disposées à consentir à ses desirs , n'eût-elle pas pû les encourager par l'esperance d'être honorées un jour comme des Déeses ? Un imitateur d'Antinoüs ne pouvoit-il pas être animé par ces paroles ?

Maître

(1) Voyez dans mon Diction. l'article Lamiæ remarque E. (2) Voyez Seneque Suasor. 1. & Dion Cassius lib. 48. pag. m. 382.

*Maîte (1) nova virtute , puer , sic itur ad
astra.*

Poursuis , jeune vainqueur , ainsi l'on
monte aux cieux.

§. CXXXVI.

*Continuation du même sujet. Combien étoit
petite dans les Poètes la crainte des Dieux,
& combien ils étoient propres à diminuer
cette crainte dans l'esprit de leurs lecteurs.*

J'ai dit que la lecture étoit fort capable
de faire concevoir aux Payens beaucoup de
mépris & beaucoup de haine pour les Dieux,
ce qui étoit un grand moyen d'énervier la
vraye crainte. Voici comment je prouve
ma proposition.

Il n'y avoit point de livres aussi connus
de tout le monde que les Ouvrages des Poë-
tes. Homere étoit un Auteur classique s'il
en fut jamais (2) ; on l'expliquoit dans les
écoles , une infinité de gens en sçavoient
par cœur les beaux endroits , comme aussi
les plus beaux morceaux de Virgile , & des
pièces de theatre les plus fameuses. On
sçavoit par là non seulement que les Dieux
étoient

(1) *Virgil. Æneid. lib. 9. v. 641.* (2) *Voyez
les notes de Mr Perizonius sur Elie, var. histor.
lib. 13. cap. 38.*

étoient sujets aux passions les plus grossières & les plus brutales de la sensualité , mais aussi aux pechez de l'esprit les plus condamnables : on les voyoit à tout moment accusez d'ingratitude, de tromperie, d'injustice, de cruauté, & d'une jalousie maligne contre tout ce qui excelloit parmi les hommes. Homere, Euripide (1), Virgile, Ovide, Lucain, &c. sont remplis de ces (2) impietez, & l'on en voit même quelques-unes dans de grands (3) Historiens. J'ai donné beaucoup d'exemples de tout cela en divers endroits de mon Dictionnaire, & j'en pourrois donner beaucoup d'autres, mais je me contenterai de deux passages qui ont frappé M^r Arnauld : *Cette persuasion*, dit-il (4), *que les Dieux dispo-*
soient des événemens extérieurs, quoique la
volonté des hommes y eust tant de part, estoit
tellement imprimée dans l'esprit des Payens,
qu'ils

(1) Voyez dans les Pensées diverses, chap. 83. pag. 208. un passage de Virgile, un autre dans le Diction. histor. & crit. pag. 1921. un autre ibid. pag. 1922. (2) J'en ai rapporté quelques-unes en divers endroits de mon Dictionnaire qu'il seroit trop long d'indiquer. Je marquerai seulement les pages 1497. 1892. de la 2. édit. (3) Voyez le même Dictionnaire, pag. 2373. de la 2. édition. (4) Arnauld reflex. sur le nouveau système de la nature & de la grace to. 1. pag. 213. 214.

qu'ils ne laissent pas de la suivre, lors qu'ils y mesloient des pensées impies & injurieuses à Dieu. C'est ce que nous voyons dans Lucain, lors qu'il dit en un endroit, qu'on a de la peine à juger qui avoit meilleure cause de Cesar ou de Pompée, parce que chacun a eu pour soy un grand juge; la cause du vainqueur ayant esté jugée la meilleure par les Dieux, & celle du vaincu par Caton.

(1) Quis justius induit arma,
Scire nefas, magno se judice quisque
tuetur:
Victrix causa Deis placuit, sed victa Ca-
toni.

Et il dit en un autre endroit (2); Que les Dieux ont esté punis pour avoir fait perdre la bataille de Pharsale, autant qu'ils le pouvoient estre par les hommes, parce que les guerres civiles avoient fait de nouveaux Dieux que l'on n'honoroit pas moins qu'eux, & que Rome juroit par des ombres dans les temples consacrez aux divinitez.

Cette derniere pensée de Lucain vous
pourra

(1) *Lucan. Phars. lib. 1. v. 126.* (2) *Voici le Latin de Lucain lib. 7. v. 454.* Mortalia nulli
Sunt curata Deo cladis tamen hujus habemus
Vindictam, quantam terris dare numina fas est.
Bella pares Superis facient civilia divos: Fulmi-
nibus manes, radiisque ornabit, & astris, Inque
Deum templis jurabit Roma per umbras.

pourra faire souvenir que lorsqu'on augmente le nombre des Secretaires du Roi, ou des Maîtres des Requêtes, on diminue le prix & la dignité de leurs charges. Il est sûr que si les Romains avoient fait de nouveaux Dieux pour se venger des divinités anciennes, ils auroient très-bien connu les raffinemens de la vengeance. Quand de nouveaux Saints se mettent dans une grande réputation, tout le monde court à leurs chapelles, & oublie les vieux Saints. Vous n'ignorez pas que Jupiter se plaint (1) qu'on négligea ses Oracles & son culte depuis l'établissement des Oracles de son fils Apollon.

Il y a une espèce de profanation poétique dont je n'ai jamais parlé. Vous me permettrez donc d'en rapporter deux exemples. Quand on demandoit aux Dieux quelque faveur, il arrivoit assez souvent (2) qu'on leur souhaitoit une longue prospérité. C'est ainsi que les mendiants en usent envers ceux à qui ils demandent l'aumône. On prioit donc les Dieux, mais en même tems on prioit pour eux. Ce n'étoit pas là le plus haut point de l'absurde. On souhaitoit

(1) Voyez Lucien in *Icaromenippo* oper. 10. 2. pag. m. 294. 295. (2) Brissotius de *formulis populi Romani* lib. 1. pag. m. 75. en rapporte plusieurs exemples.

toit quelquefois qu'ils évitassent les maux qu'ils avoient à craindre. La nourrice de Phedre pour mieux obtenir que Diane inspirât un peu d'amour criminel à Hippolyte, lui souhaite de n'être jamais arrachée de son trône par les sorcieres de Thessalie (1), & de ne servir pas de triomphe encore une (2) fois aux charmes d'un beau berger :

*Sic (3) te regentem frena nocturni atheris,
Detrahere nunquam Thessalicantus queant;
Nullusque de te gloriam pastor ferat.*

On leur souhaitoit même de réussir dans les complots amoureux, soit à l'égard de l'adultere, soit à l'égard de la sodomie :

*Cyllenes (4), cœlique decus, facunde minister,
Aurea cui torto virga dracone viret :
Sic tibi lascivi non desit copia furti,
Sive cupis Paphien, seu Ganymede cales.*

Voilà le commencement d'une priere que
Martial

(1) La Lune & Diane passoient pour la même divinité. Chacun sçait que les sorcieres se van-
toient d'arracher la lune du ciel. Voyez les Pensées
sur les Comètes, ch. 89. & la réponse aux questions
d'un Provincial, p. 420. 427. (2) On entend les
amours de la lune pour Endymion : voyez ci-dessus,
pag. 309. (3) Seneca in Hippol. Act. 2. sc. 2. v.
419. (4) Martial. epigr. 73. lib. 7.

Martial fit à Mercure. Quoi de plus horrible? Vous ne serez pas étonné que les vœux que l'on faisoit pour une Déesse tendissent à la préserver de la puissance de la forcele-rie, si vous vous souvenez de ce que les Poètes & d'autres Auteurs ont raconté de la servitude des (1) Dieux par rapport aux Magiciens. Ce n'est pas un des moins indignes traitemens que les Payens aient faits aux Dieux. Ils les ont representez par là sous une idée très-méprisable & très-miserable; car elle renferme entre autres choses cette dure condition, qu'on les forçoit à reveler leurs secrets comme l'on force un criminel à dire la verité. Protée, l'une des principales divinitez de la prophetie, étoit si jaloux de sa science qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour éluder les (2) efforts des consultants; néanmoins on le contraignoit enfin de prononcer son oracle, quand il voyoit que sans cela il ne sortiroit jamais des mains de ceux qui l'avoient lié (3). Cette fable a
donné

(1) Voyez la reponse aux questions d'un Provincial, pag. 428. 641. (2) Car les prieres étoient inutiles; Nam sine vi non ulla dabit præcepta, neque illum Orando flectes: vim duram, & vincula capto Tende: doli circum hæc demùm frangentur inanes. Virgil. Georg. lib 4. v. 398.

(3) Voyez Homere au 4. livre de l'Odyssée & Virgile au 4. livre des Georgiques.

donné lieu peut-être au dogme magique dont je parle ici.

Je ne dois pas oublier cette observation, c'est que les Poètes & sur tout Homere qui ont repandu tant d'impietez dans leurs ouvrages, ont d'ailleurs représenté sous des idées fort sublimes la grandeur & la majesté des Dieux, leur science, leur puissance, leur severité à punir, & à se venger. Avec ces notions ne devoient-ils pas les craindre ? L'ordre ne vouloit-il pas qu'ils les respectassent, ou que pour le moins ils s'abstinssent de l'injure, afin de se pas attirer les effets terribles de leur colere ? Cependant ils ont été sans nulle crainte à cet égard-là. Homere employoit les meilleures heures de son loisir à chercher des ornemens & des agrémens qui rendissent propres ses poésies à bien divertir le monde aux dépens des Dieux. Il n'a point d'épisodes mieux travaillez que ceux qui diffament les Dieux & qui les tournent en ridicule. Si Virgile avoit eu la moindre crainte du ciel, eût-il entrepris un poëme où presque depuis le commencement jusques à la fin il fait joüer à Junon le personnage d'une Bacchante, qui recourt quelquefois à la bassesse des ruses & des tromperies ? Il alloit sans doute au Capitole comme les autres rendre ses hommages à cette Déesse & à Jupiter ; mais au partir de là il s'enfermoit

moit dans son cabinet pour décrire leurs actions les plus scandaleuses, & cela dura long-tems. D'entrée de jeu il nous parle de la jalousie de Junon (1) sur l'enlèvement de Ganymede. Beau debut, & digne d'un homme qui se mocquoit de la Religion, & à qui l'on eût pû dire (2), *quoi ! parce que la foudre n'est point tombée sur vous, il vous semble que Jupiter veut bien être votre jouet ?* On eût pû tenir à ces anciens Poëtes cet autre discours : *vous representez les Dieux si clairvoyans, si puissans, si sensibles à l'injure, si vindicatifs : ou vous n'en croyez rien, ou votre foi ne fait guere d'impression sur votre esprit ; car vous n'avez pas plus de crainte de les offenser mortellement par des contes étudiés, qui sont le fruit d'une longue méditation, que s'ils n'étoient que des enfans au berceau, & vous osez même publier toutes ces belles historiottes. Il semble que vous craigniez que l'on n'ignore votre mépris pour les Dieux.* On m'a assuré que M^r Bekker disoit quelquefois en conversation, j'ai travaillé tranquillement tout cet hyver à écrire
contre

(1) *Et genus invisum & rapti Ganymedis honores. Virgil. Æn. lib. 1. v. 28.* (2) *An quia non fibris ovium, Ergenna jubente, Triste jaces lucis evitandumque bidental, Idcirco stolidam præbet tibi vellere barbam Jupiter ? Persius Sat. 2. v. 25.*

contre la puissance que l'on attribue au Diable. Il m'auroit troublé dans mon travail s'il avoit eu le moindre pouvoir , & puis qu'il ne l'a point fait , je conclus que sa puissance est chimerique. J'ai parlé (1) d'un Athée qui se confirmoit dans son impiété par une semblable raison : „ (2) Ou il n'y a point de Dieu , disoit-il , „ ou il n'est ni si sage ni si „ prudent que nos Docteurs nous le prê- „ chent ; car autrement il ne souffriroit pas „ que je vécusse moy qui suis le plus grand „ ennemy qu'il ait au monde , & qui me „ raille de sa Divinité „ .Il y a une (3) épi-gramme de Martial sur une pareille idée. C'étoit raisonner pitoyablement ; je crois néanmoins qu'Homere & Virgile don- noient lieu de soupçonner que ce qu'ils di- soient de la puissance & de la justice des Dieux , leur paroissoit comme tout le reste une fiction de leur esprit , & que leur im- punité les confirmoit dans ce sentiment.

J'ai remarqué ci-dessus (4) que les des- criptions pompeuses que les Poètes ont données

(1) *Dans les Pensées diverses ch. 182. pag. 87.*

(2) *Ricant état présent de l'Empire Ottoman liv. 2. pag. m. 396.* (3) *C'est la 21. du livre 4. Je l'ai rapportée dans mon Dict. pag. 1624. de la 2. édit. Le Pere Garasse dans sa Somme theologique, pag. 421. en rapporte une semblable en François faite par Mainard contre Theophile.* (4) *Voyez ci dessus, pag. 302.*

données de la puissance monarchique de Jupiter, sont le *protestatio facto contraria*. Ils donnoient des exemples (1) du contraire, ils faisoient cent narrations incompatibles avec la superiorité de sa puissance. N'est-on pas bien simple après cela, lorsqu'on fait valoir avec tant d'affectation quelques-uns de leurs passages comme une preuve des belles idées de Dieu que le Paganisme avoit conservées ? Y avoit-il rien de sérieux dans ces passages ? Y avoit-il autre chose qu'un jeu d'imagination, & qu'un dessein de varier les ornemens du poëme ? On s'abandonnoit de telle sorte à son imagination, que l'on ne se soucioit guere de se contredire grossièrement. Ayant dit en cent endroits que Saturne étoit le pere de Jupiter, on assûroit en cent autres que Jupiter étoit le pere de tous les Dieux. Vous le voyez leur Monarque au 1. livre (2) des Metamorphoses, & si craintif dans l'onzième de decheoir de sa primauté qu'il n'ose jouir de Thetis dont il est fort amoureux. Un oracle lui apprend que le fils de cette Déesse sera plus puissant que son pere. Voilà ce qui fait que Jupiter sacrifie son incontinence à son ambition (3).

Ergo

(1) Voyez ci-dessus, pag. 302. 303. (2) Ovid. *metam. lib. 1. v. 178.* (3) On peut comparer cela avec la conduite de François I. Roi de France.

*Ergo (1) ne quicquam mundus Jove majus
haberet,*

*Quamvis haud tepidos sub-pectore senserat
ignes*

Juppiter, equorea Thetidis connubia vitat.

Ne semble-t'il pas que les Poètes aient eu peur qu'on n'ajoutât trop de foi à ce qu'ils disoient quelquefois du pouvoir suprême de ce Dieu-là ? Quoi qu'il en soit, ils ont témoigné qu'ils n'avoient aucune crainte de la justice divine, & ils ont servi de leçon sur ce sujet aux autres hommes avec des succès extraordinaires.

On se rendoit complice de leurs mépris pour les Dieux toutes les fois qu'on prenoit plaisir aux satires qu'ils avoient faites de Jupiter & de Junon, de Venus & de Neptune, &c. Voilà qui va bien loin, Monsieur, vous sçavez que les poésies d'Homere étoient lûes de tous ceux qui sçavoient lire, qu'on les chantoit pendant la celebration (2) de certaines fêtes, & en tout tems sur les theatres, & que les Indiens & les Perses (3) voulurent jouir de cette

Voyez dans mon Dictionnaire les remarques B & C de son article.

(1) *Id. ib. lib. 11. v. 225. pag. m. 262.* (2) *Ælian. var. histor. lib. 8. cap. 2.* (3) *Id. ib. lib. 12. cap. 48.*

cette musique. Personne n'ignore, 1^o, qu'un Monarque qui ne peut souffrir qu'on le satirise, se met en colere, non seulement contre ceux qui le diffament dans un libelle, mais aussi contre ceux qui copient, ou qui distribuent, ou qui recommandent ce libelle, ou qui le lisent avec beaucoup de plaisir. 2^o. Que lorsqu'on a du respect & de l'amitié pour ce Monarque, on abhorre les satires qui sont faites contre lui, ou que pour le moins on n'en favorise aucunement le débit. 3^o. Que tout homme qui craindrait d'être châtié severement, si l'on venoit à sçavoir qu'il avoit lû avec plaisir un libelle, se garderoit bien de dire qu'il s'étoit extrêmement diverti à cette lecture. Je vous laisse à tirer de tout cela cette conclusion évidente, que les Payens qui ont applaudi aux impietez de leurs Poëtes, ne se soucioient, ni de la gloire, ni de la colere de leurs Dieux. Quelle multitude de gens n'avez-vous point là ?

Vous ne me nierez point qu'aucun domestique du Cardinal (1) de Richelieu n'auroit osé lire avec des marques de joye les libelles injurieux à son Eminence, s'il avoit sçû qu'elle avoit les yeux sur lui par quelque

(1) Il étoit fort sensible à la satire : Voyez dans le Diction. histor. & crit. la remarque F de l'article Morgues.

quelque fente du plancher. Or vous sçavez que les Payens faisoient profession de dire que les Dieux connoissent jusqu'à nos pensées. Concluez donc la même chose que ci-dessus.

Vous m'avoüerez aussi que ceux qui craignent tout de bon les foudres du Vatican, ne gardent & ne lisent point les écrits que le Pape ordonne sous peine d'excommunication de ne pas garder & de ne pas lire. Réitérez la conclusion, & accordez-moi que les Payens témoignaient très-clairement par leur estime pour Homere, & pour les autres Poètes, que cette école du mépris des Dieux leur avoit fait faire de grands progrès.

Saint Augustin remarque que ceux qui feignirent que Jupiter avoit enlevé Ganymede, & corrompu Danaë par des sommes d'or, eurent une très-mauvaise opinion du cœur de l'homme, puisqu'ils espérèrent qu'on souffriroit patiemment de telles fictions, mais qu'ils ne se tromperent pas ; car elles furent reçues avec plaisir, quoique selon l'ordre on eût dû en châtier les auteurs avec d'autant plus de severité, qu'on étoit devot envers Jupiter. Tant s'en faut, ajoute Saint Augustin, que l'on se soit mis en colere contre ceux qui ont forgé ces mensonges, qu'on a craint plutôt d'irriter les Dieux si ces fables

bles ne se representoient pas sur les theatres (1).

Il y eut quelques Auteurs qui remarquerent que les Poëtes qui avoient diffamé les Dieux , furent punis (2) de cette audace. Mais de quoi pouvoit servir cette observation , pendant que l'estime du public pour ces poësies n'étoit ignorée de personne ? Y avoit-il des gens qui ignorassent que la memoire d'Homere étoit en benediction parmi tous les peuples ; qu'il étoit l'admiration & les delices & des grands & des petits , que plusieurs villes florissantes s'entre-disputoient la gloire d'être sa patrie, qu'on lui rendoit en divers lieux les honneurs

(1) *Quicumque finxerunt à Jove dici non potest , quantum mali de hominum præsumpserunt cordibus , quod possent ista patienter ferre mendacia , qua tamen etiam libenter amplexi sunt : qui utique quanto devotius Jovem colunt , tanto eos qui hac de illo dicere ausi sunt , severius punire debuerunt. Nunc verò non solum eis , qui ista finxerunt , irati non sunt , sed nisi talia figmenta etiam in theatris agerent , ipsos deos potius iratos habere timuerunt.* August. de civit. Dei lib. 18. cap. 13. pag. 560. (2) Voyez Isocrate in laudat. Busiridis , pag. m. 336. où il dit que de ces Poëtes les uns furent vagabons & pauvres , les autres aveugles ou exilez , & qu'Orphée fut déchiré. Joignez à cela la fraude pieuse de la vision de Pythagoras , ci-dessus , pag. 412. n. (6).

neurs divins, & qu'en un mot jamais un Auteur n'avoit été honoré autant que lui (1) : Le nom de plusieurs autres Poètes étoit immortalisé avec beaucoup de brillant. Virgile ayant été honoré de la faveur à la Cour d'Auguste, & admiré par le Senat & par le peuple Romain pendant sa vie, fut encore plus admiré après sa mort. Comment voulez-vous qu'au milieu de tant d'applaudissemens on s'apperçût qu'un petit nombre de particuliers avoient fait mention de l'adversité des Poètes ? N'étoit-elle pas entièrement absorbée par la prospérité éclatante de leur mémoire ? Disons donc que la glorieuse immortalité de leurs Ouvrages portoit témoignage contre les Dieux, & qu'elle exposoit le ciel au mépris des hommes.

Il y avoit plusieurs conséquences à tirer de la doctrine theologique des Poètes, & du grand succès qu'elle avoit eu. Premièrement, on en pouvoit inferer, que puisque les Dieux étoient si sujets au vice, & qu'ils

(1) La preuve de toutes ces choses se voit dans le livre de Leon Allatius de patria Homeri. Voyez aussi le Chronicus Canon de Marsham Sæcul. 15. pag. m. 436. & suiv. & l'Apotheosis Homeri de Mr Cuper, dont on voit l'extrait dans les nouvelles de la republ. des lettres, mois de Mars 1684. art. 8.

qu'ils avoient tant d'indifference pour la reputation d'être sages, ils étoient indignes de tout honneur, & qualifiez faussement (1) du nom de Dieux. Secondement, que ce qu'on nommoit mauvaises mœurs, étoit dans le vrai une conduite louable, puisque les Dieux l'avoient suivie. En troisiéme lieu, qu'à tout le moins il étoit permis de la suivre à leur imitation sans craindre leurs châtimens, & qu'ainsi puisque selon Hesiode (2) c'est la coutume de Jupiter de punir toute une ville pour la faute d'un seul homme, & d'y envoyer tout à la fois les fleaux de la peste & de la famine, & celui de la sterilité des femmes; les Souverains

ou

(1) Voyez ci-dessus, pag. 75. 113.

(2) Πολλάκι καὶ ξύμπασα πόλεις κακῶ ἀνδρὶς ἀπήντα.

Ὅστις ἀλιτράίνει, καὶ ἀτάσθαλα μηχανάται.
Τοῖσιν δ' ἔρανόθεν μέγ' ἐπήγαγε πῆμα Κρονίων,

Λιμὸν ὅμῃ καὶ λοιμὸν. ἀποφθινύθουσι δὲ λαοί.

Οὐδὲ γυναῖκες τέκνουσιν. μινύθουσι δὲ οἶκοι,

Ζηνὸς φραδμοσυνῆσιν Ὀλυμπία.

Sæpèque universa civitas malum ob virum punitur, Qui peccat, & iniqua machinatur. Illis autem cœlitus magnum importare solet malum Saturnius, Famem simul & pestem; intereunt verò populi; Neque mulieres pariunt; intereunt familiæ, Jovis Olympii consilio. *Hesiod. Oper. & Dier. v. 240. pag. m. 232.*

ou leurs Ministres d'Etat pouvoient defoler une Province pour la faute d'une petite portion des habitans, ou pour (1) l'incivilité d'un particulier. En quatrième lieu, que les Dieux ne se soucioient que de temples & de sacrifices, & qu'ils en étoient si affamez qu'ils recompenssoient largement cette devotion, & qu'ils châtioient severement les indevots; or une telle devotion n'étant fondée que sur l'interêt sans qu'elle inspirât aucune estime, il étoit presque inevitable qu'on ne témoignât son depit & son mécontentement dès que l'on voyoit que les Dieux manquoient les premiers à leur devoir, c'est-à-dire, qu'ils verssoient plutôt sur les personnes indevotes que sur les superstitieuses les benedictions temporelles.

(1) Voyez un exemple de cela dans le chap. 236. des *Pensées diverses*, pag. 216.

§. CXXXVII.

Que lorsque la crainte n'est pas accompagnée d'une véritable estime, elle ne peut prévenir la desobéissance. Preuve de cela par la conduite des Chinois envers leurs idoles. Horrible murmure d'une Duchesse de Guise.

Apparemment vous m'objecterez que plus la lecture des Poètes a fait connoître aux Payens les vices des Dieux, leur injustice,

ce , leur cruauté , leur ingratitude , leurs bizarreries , plus aussi les portoit-elle à redouter leurs châtimens , à l'égard même des crimes où ils seroient leurs imitateurs. Vous aurez par là un pretexte de soutenir qu'ils ont dû être plus honnêtes gens que s'ils eussent rejeté la providence divine ; mais ne vous y trompez pas , Monsieur, soyez certain que la crainte de la fureur des tyrans inspire plutôt l'esprit de revolte, que l'esprit de soumission. Un esclave maltraité par le caprice brutal & cruel de son maître le maudit au fond de l'ame , & lui défobéit autant qu'il peut dès qu'il le sçait éloigné , & qu'il ignore le tems du retour. Je sçai bien qu'un Idolâtre ne croyoit pas que ses actions fussent inconnues aux Dieux ; mais il comptoit pour une espece d'absence tout le tems où ils ne donnoient pas des signes particuliers de leur presence , je veux dire qu'il étoit aussi hardi à faire du mal lorsqu'ils ne paroissent pas irritez , & prêts à punir , que s'il eût crû qu'ils dormoient , ou ne songeoient point à lui. L'embrasement d'une ville tel que celui de Sodome , les ravages de la peste , les secousses d'un tremblement de terre , les desolations , les consternations publiques , un fleau particulier terrassant une personne , ou une maison , pouvoient porter les Idolâtres à s'abstenir d'un peché ; mais ce sont
des

des choses qui les détourneroient également de faire du prejudice à leur prochain (1) s'ils étoient Athées. J'ajoute que le peril étant passé , les Idolâtres reprenoient leur mauvais train : ils étoient même quelquefois plus insolens envers leurs Dieux dans le tems d'adversité (2) que dans le tems de prospérité. J'ai dit ailleurs (3) que les temples furent lapidez dans Rome , lorsqu'on eut appris la mort de Germanicus. Il y a mille exemples de (4) cette nature dans les histoires , & cela fait voir que l'on se croyoit en droit de rendre aux Dieux mal pour mal. J'ai dit aussi (5) que les Idolâtres du Japon & de la Chine exercent impudemment ce prétendu droit. Voici une nouvelle preuve de leur audace :

(6) *On n'a pas toujours dans la Chine pour les Dieux tout le respect que semble meriter leur qualité. Car il arrive assez souvent qu'après avoir esté bien honorez , si le peuple n'obtient pas d'eux ce qu'il demande , il se lasse*

(1) Voyez ci-dessus , pag. 450. & je remarque ceci afin qu'on voye si le Paganisme étoit plus utile que l'Athéisme au bien des societez. (2) Voyez ci-dessus , pag. 463. (3) Dans le chapitre 132. des Pensées diverses. (4) Voyez ci-dessus , pag. 463. (5) Dans le même chapitre des Pensées diverses. (6) Le Pere le Comte, nouveaux Memoires sur l'état present de la Chine 10. 2. pag. 104. 105. édit. d'Amst. 1698.

lasse enfin & les abandonne comme des dieux impuissans ; d'autres les traitent avec le dernier mépris : les uns les chargent d'injures, & les autres de coups. Comment, chien d'esprit, luy disent ils quelquefois, nous te logeons dans un temple magnifique, tu es bien doré, bien nourri, bien encensé, & après tous ces soins que nous prenons de toy, tu es assez ingrat pour nous refuser ce qui nous est nécessaire ? Ensuite on le lie avec des cordes, & on le traîne par les rues, chargé de bouë & de toutes sortes d'immondices, pour luy faire payer les pastilles dont on l'avoit auparavant parfumé. Que si durant ce tems-là ils obtiennent par hasard ce qu'ils souhaitent, alors ils rapportent l'Idole en ceremonie dans sa niche, après l'avoir bien lavée & bien essuyée : ils se prosternent mesme en sa presence, & luy font diverses excuses. A la verité, luy disent ils, nous nous sommes un peu trop pressés ; mais au fond n'avez-vous pas tort d'estre si difficile ? Pourquoi vous faire battre à plaisir ? Vous en coûteroit-il davantage d'accorder les choses de bonne grace ? Cependant ce qui est fait, est fait, n'y songeons plus. On vous redorera, pourvu que vous oubliiez tout le passé.

C'est du Pere le Comte que je tire cette histoire : il en fait une autre (1) qui a bien des agrémens, & qui contient l'accusation
qui

(1) Id. ib. pag. 105. & suiv.

qui fut intentée dans les formes à une idole par un Chinois de la Province de Nankin. Cet Idolâtre ayant perdu sa fille unique malgré les prières , & les offrandes qu'il avoit faites à cette idole , dont les Bonzes lui avoient vanté le pouvoir , *forma sa plainte devant le Juge du lieu , & conclut , vû la foiblesse ou la malice de cette Idole , à ce que son temple fût rasé , ses ministres honteusement chassés , & elle-mesme punie en sa propre & privée personne. L'affaire parut au Juge de consequence , il la renvoya au Gouverneur , lequel ne voulant rien avoir à demesler avec les gens de l'autre monde , pria le Vice-Roy de l'examiner. Celuy-cy , après avoir écouté les Bonzes , qui paroissoient fort allarmez , appella leur partie , & luy conseilla de se desister de ses poursuites : Vous n'estes pas sage , luy dit-il , de vous broüiller avec ces sortes d'esprits. Ils sont naturellement malins , & je crains qu'ils ne vous joient un mauvais tour Cet homme protesta toujours qu'il periroit plutost que de rien relâcher de ses droits Le Vice-Roy ne pouvant plus reculer fit instruire le procès , & en donna cependant avis au Conseil souverain de Pekin , qui évoqua l'affaire à luy , & cita incessamment les Parties. Elles comparurent quelques temps après Après plusieurs seances l'accusateur gagna hautement son procès. » L'Idole fut condamnée , comme inutile
dans*

„ dans le Royaume , à un exil perpetuel ;
 „ son temple rasé ; & les Bonzes qui repre-
 „ sentoient sa personne furent rigoureuse-
 „ ment châtiez , sauf à eux de se pourvoir
 „ pardevant les autres esprits de la Pro-
 „ vince , pour se faire dédommager du
 „ châtiment qu'ils avoient reçu pour l'a-
 „ mour de celuy-cy „ . *En verité* , ajoute
 l'historien , *ne faut-il pas avoir perdu le sens,*
pour adorer des Dieux de ce caractère , foi-
bles , timides , & qu'on peut impunément mal-
traiter ?

Croyez-moi , Monsieur , si l'on ne se per-
 suade pas que les Dieux que l'on adore exer-
 cent leur toute-puissance selon les regles
 d'une souveraine justice , on ne se soumet
 guere à leurs châtimens : on regimbe con-
 tre l'aiguillon , & à l'exemple des chiens
 on mord la pierre dont on est frappé. On
 murmure hautement , on fait des repro-
 ches d'ingratitude , & l'on cesse quelque-
 fois d'honorer des Dieux qui à ce que l'on
 pretend , n'ont pû , ou n'ont point voulu
 reconnoître les services qui leur avoient
 été faits. Le veritable moyen de se soumet-
 tre à un Dieu vengeur , c'est de le croire
 parfaitement juste. Ce fut par cette idée que
 l'Empereur Maurice soutint son malheur
 avec une fermeté „ (1) qui égale tout ce
 qu'on

(1) *Maimbourg , histoire du Pontificat de Saint*
Gregoire lib. 2. pag. 179. édit. de Holl.

„ qu'on peut imaginer de plus sublime , &
 „ de plus au-dessus de l'homme dans les
 „ enseignemens , & les maximes de la Phi-
 „ losophie Chrétienne. Il regarda sans
 „ s'émouvoir , & sans gémir , la cruelle
 „ execution que l'on faisoit de ses enfans,
 „ & quand après qu'on en avoit égorgé un,
 „ il retiroit pour un moment les yeux de
 „ ce sanglant spectacle , ce n'étoit que pour
 „ les lever au Ciel en adorant Dieu , & di-
 „ sant avec une entière soumission aux Ar-
 „ rêts de sa Justice , *justus es Domine , &*
 „ *rectum Judicium tuum. Seigneur vous êtes*
 „ *juste , & votre Jugement est équitable* „ .
 On ne peut parler ainsi en cet état-là sans
 l'assistance divine , ou pour le moins sans
 le secours d'un certain (1) temperament
 élevé dans un pays où selon même les idées
 de l'honneur humain , il soit glorieux de
 faire paroître sous le poids des afflictions
 les plus accablantes , une ferme resignation
 aux ordres d'enhaut. Sans cela l'orgueil
 humain se mutine & se revolte contre
 Dieu , la crainte cesse dès que le fleau se
 retire.

Je ne vous citerai point Caligula qui
 n'avoit peur de Jupiter que quand le ton-
 nerre grondoit , & qui dans toutes les au-
 tres

(1) *Tel n'étoit pas celui du Duc de Biron : Voyez
 mon Dictionnaire , pag. 1350. 1351. de la 2. édit.*

tres occasions, quelquefois même dans celle-là insultoit & bravoit les Dieux avec la dernière impudence (1). Je ne veux vous citer que Pharaon. Je crois que rien ne contribua davantage à son endurcissement, que son orgueil, & la fausse idée qu'il se forma de l'injustice du Dieu des Juifs. Il s'imaginait qu'un grand Monarque ne devoit pas être sacrifié à une troupe d'esclaves, & que c'étoit le traiter indignement, que de le vouloir contraindre à laisser sortir de ses Etats cette multitude d'étrangers qui lui étoit fort utile. Il se moqua donc des premiers ordres, & s'il promit d'y acquiescer lorsque la verge de Dieu le frappoit très-rudemment, il revenoit à sa première desobéissance toutes les fois que la punition étoit suspendue.

Je pourrois vous dire que le Roi de Perse, qui fit éclater sa vengeance contre l'Helléspont avec un emportement plus digne d'un forcené que d'un simple fou, se fondoit principalement sur ce que la mer qu'il n'avoit jamais offensée, lui avoit causé un très-grand dommage (2).

Croyez-vous que tous les Chrétiens, quelque pénétrés qu'ils soient de l'idée de la perfection

(1) Voyez dans le Diction. hist. & crit. les remarques F G M de l'article Caligula. (2) Voyez Herodote lib. 7. cap. 35.

perfection infinie de Dieu, se garentissent de l'indignation (1) & d'une espece de de-pit-mutin quand Dieu les afflige? Si nous sçavions tous les murmures, & tous les blasphemés qui leur échappent, nous sçaurions d'étranges choses. Souvenez-vous (2) du Duc de Biron, & de Codrus Urceus (*).

On entrevoit dans les (3) murmures de François I. que la providence lui paroissoit un peu trop partiale pour Charles-Quint. Mais que direz-vous d'une Duchesse de Guise, qui avoit reçu quelque teinture des dogmes des reformez à la Cour de la Duchesse de Ferrare sa mere très-bonne Huguenote? N'usa-t'elle pas de menaces contre Dieu quand elle eut appris l'action de Poltrot? Vous l'apprendrez de Brantome: *Je me souviens, dit-il (4), que quand feu son mary Monsieur de Guise eut son coup, dont il mourut, elle estoit pour lors au camp, & estoit venue là pour le voir quelques jours auparavant; ainsi qu'il entra en son logis blessé, elle vint au devant de luy jusques à la porte de son logis, toute esperdue & espleurée, & l'ayant*

(1) Voyez ci-dessus, pag. 472. les paroles de Tite Live. (2) Voyez ci-dessus, pag. 498. n. (1). (*) Voyez la remarque B de son article dans mon Diction. (3) Voyez dans mon Dict. la remarque E de l'article *François I.* (4) Brantome Dames Galantes to. 2. pag. m. 320. 321.

l'ayant salué, s'écria soudain : est-il possible que le malheureux, qui a fait le coup, & le malheureux qui l'a fait faire, (se doutant de Monsieur l'Admiral) en demeurent impunis ? Dieu ! si tu es juste, comme tu le dois estre, vange cecy ; autrement . . . & n'achevant le mot, Monsieur son mary la reprit, & luy dit : Madame, n'offensez point Dieu en vos paroles, si c'est luy qui m'a envoyé cecy pour mes fautes, sa volonté soit faite, & loüange luy en soit donnée : s'il vient d'ailleurs, puisque les vengeances lui sont reservées, il fera bien cette-cy sans vous (1).

(1) Henri Estienne, *apolog. d'Herodote ch. 14. pag. m. 98.* rapporte les injures qui furent dites à Saint Jean Baptiste par un devot mecontent. Il rapporte aussi *pag. 85.* quelques blasphemes de ceux qui perdent au jeu. Cela est ordinaire & marque un desir de se venger de la pretendüe injustice de Dieu.

§. CXXXVIII.

Comparaison entre la crainte des loix humaines, & la crainte des loix divines.

Ce qui me reste à vous dire par rapport à votre sixième objection, n'est pas la moins considerable partie de ma reponse.

Vous m'attaquez par un argument *ad hominem* ; car puisque j'assûre, dites-vous, que les loix humaines ont empêché les
Athées

Athées de s'abandonner à leurs passions, je dois convenir que l'idolâtrie a été encore plus propre à refrener les Payens, vû qu'ils sçavoient que la puissance des Dieux étoit plus grande que celle des Magistrats. Il seroit bien étrange que parce qu'ils étoient Idolâtres, l'amour propre que la crainte de la peine rend si actif, se fût trouvé sans mouvement dans leur cœur, par rapport aux châtimens épouvantables qu'ils croyoient que la colere divine fait sentir aux hommes. Il faut dire au contraire que parce qu'ils étoient idolâtres, la superstition les remplissoit de timidité à l'égard des Dieux, & les empêchoit de commettre ce qui les pouvoit exposer à leur vengeance.

I. Pour répondre à cette difficulté, je vous avertis en premier lieu, que vous supposez à tort que la crainte des loix humaines fait moins d'impression sur l'homme generalement parlant que la crainte des loix divines. L'experience refute cela invinciblement même parmi les Chrétiens, quoique les idées qu'ils ont de la puissance, & de la colere de Dieu, soient plus distinctes, & plus étendues que celles que les Payens en avoient. Pour un Chrétien qui aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, il y en a mille qui aiment mieux obéir aux hommes qu'à Dieu. Les sermons les plus pathétiques, & qui ouvrent le plus sensiblement

siblement les enfers aux blasphémateurs, ont bien moins de force que la menace d'une amande (1). Mille & mille Courtisans ont avoué que le quart des peines qu'ils se sont données pour plaire à leur Prince, eût suffi à leur assurer l'entrée du Paradis. Or de quel genre sont ces peines ? Non seulement elles ne permettent point de songer à son salut, mais elles font prendre un chemin tout opposé. Les pechez que les Tribunaux des Magistrats laissent impunis ; le mensonge, la médifance, les (2) juremens, l'impudicité, l'orgueil, l'avarice, l'ivrognerie, la gourmandise, &c. sont si communs que rien plus : le vol & le meurtre sont infiniment plus rares. Pourquoi ? C'est que la justice humaine les fait punir. Que dirai-je du point d'honneur (3) qui a plus de force sur une infinité de gens, que ni la crainte des loix divines, ni la crainte des loix humaines ? Il

(1) *Jean Tassin qui a été successivement Ministre de quelques Eglises Walonnes en Hollande au 16. siècle, a très-bien montré la folle coutume de faire plus de cas des hommes que de Dieu. Voyez le 3. chap. du 1. livre de son traité de l'amendement de vie.* (2) *Les discours communs, & de sens froid (parmi les gens de guerre sur tout) en sont si herissés que les bonnes ames en fremissent.* (3) *Voyez les Pensées diverses sur les Cometes chap. 162. & suiv. & le Diction. histor. & crit. à la remarque C de l'article Patin.*

Il ne laisse pas d'être vrai que les Chrétiens sont persuadés que la puissance de Dieu est plus grande que celle des hommes. Ils savent que l'homme ne peut tuer que le corps ; mais que Dieu peut tuer le corps & l'âme en les condamnant à des supplices éternels. D'où vient donc que la crainte des hommes est plus active sur eux que celle de Dieu ? C'est que celle-ci ne considère son objet qu'en éloignement & avec les yeux de la foi , & que l'autre se rapporte à un mal visible , certain & prochain. Il faut payer comptant lorsque l'on tombe entre les mains de la justice des hommes , & lorsqu'on s'expose à leurs arrêts sur le chapitre du point d'honneur.

J'ai dit plusieurs fois que le Paganisme n'étoit qu'un trafic , ou qu'une banque entre les Dieux & les hommes : on s'attachoit aux ceremonies de cette Religion par l'espérance des biens temporels , & pour détourner les maux qui pouvoient nuire , ou aux personnes , ou à la recolte , &c. Ces motifs mettoient les hommes en mouvement , ils alloient aux temples , ils y offroient beaucoup de choses : l'avarice la plus crasse cedeoit sans beaucoup de peine à l'avidité du profit que l'on esperoit. C'étoit en quelque façon prêter à usure & sur gages. Je crois que plusieurs particuliers se rebutoient de faire credit aux Dieux ;
car

car on voyoit que la regle qu'on avoit posée, la prospérité accompagne les affaires des *devots*, leurs troupeaux, leurs moissons, leur *negoce*, &c. le contraire arrive à celles des *indevots*, manquoit souvent. Si les grandes & frequentes exceptions de cette regle ne furent pas revelées bien clairement au peuple Juif par Moïse, l'experience les leur revela. Nous voyons dans les (1) Pseaumes de David que la prospérité des méchans frappoit les esprits, & dans l'Ecclesiaste de (2) Salomon que le juste & le méchant, le bon, le net, le souillé, celui qui sacrifie, & celui qui ne sacrifie point, sont sujets aux mêmes accidens, c'est-à-dire, que le succès des affaires des uns, & des autres est tantôt heureux, tantôt malheureux. Il étoit si connu parmi les Payens que le ciel ne distribue point aux hommes la prospérité à proportion de leur merite, que la prospérité des méchans a servi de lieu commun dans tous les Ouvrages pour ou contre la Providence. Neanmoins je crois qu'un très-grand nombre d'Idolâtres s'étourdissoient sur ce point-là, & que leur cupidité les entretenoit dans la pensée qu'en servant les Dieux, ils s'attireroient les présents

(1) Voyez nommément le Pseaume 73. Voyez aussi le livre de Job, chapitre 21. (2) Chap. 9. v. 2.

sens de la fortune, & qu'ils détourneroient les calamitez.

II. Je vous avertis en second lieu, que quelque active qu'ait pû être cette prevention, elle n'a de rien servi à les rendre plus honnêtes gens, ils ne craignoient point que le vice les mît mal auprès des Dieux, leur crainte ne les engageoit qu'à bien pratiquer le culte externe : la vertu morale étoit inutile là-dedans : on pouvoit même s'imaginer que les Dieux desaprouveroient qu'on voulût les surpasser en bonnes mœurs, & en tout cas on se flattoit qu'ils épargneroient leurs copistes. C'est ce que je vous ai prouvé dans les chapitres precedens. Mais comme vous défererez beaucoup plus à l'opinion d'un fameux Theologien, grand ennemi de la morale relâchée, je confirmerai mes raisons par deux passages tirez de ses livres, (1) : Dans tout l'Empire Romain avant qu'on y eust prêché l'Evangile ceux qui n'avoient point étudié, comme presque toutes les femmes qui font la moitié du monde, les villageois, les artisans & le reste de la populace, ne connoissoient point d'autres Dieux, que Jupiter, Mars, Junon, Venus & autres divinitez qu'ils avoient prises des Grecs. Or

» bien

(1) *Arnauld, cinquième denonciat. du péché philosoph. pag. 31. 32.*

„ bien loin d'avoir la moindre pensée que
 „ les pechez que leurs passions les portoient
 „ à commettre , principalement ceux d'im-
 „ pureté , leur eussent esté défendus par de
 „ tels Dieux : ils croyoient au contrai-
 „ re que ces Dieux leur en avoient donné
 „ l'exemple. Et mesme ils s'imaginoient
 „ que c'estoit un grand honneur à leurs
 „ Heros de devoir leur naissance aux adul-
 „ teres de ces Dieux ou de ces Deesses. Il
 „ n'y auroit donc rien de plus absurde que
 „ de pretendre , qu'ils ne commettoient ja-
 „ mais de semblables pechez , qu'ils n'eus-
 „ sent quelque pensée ou quelque doute que
 „ leurs Dieux les leur defendoient „ . Cet
 Auteur ayant rapporté le raisonnement
 (1) du jeune homme de Terence, ajoute
 (2) *qu'il faut remarquer que les Magistrats
 n'auroient pas souffert qu'on eust mis quelque
 chose dans les Comedies qui eust passé parmy le
 peuple pour une impieté envers les Dieux.*
 Puis ayant parlé des jeux infames de Flore,
 il observe que les Romains croyoient si
 peu que ce qui s'y pratiquoit *fust deffendu
 par leurs Dieux* , qu'ils croyoient , *que c'estoit
 mesme pour les honorer qu'ils avoient esté
 instituez.*

L'autre passage contient ceci (3) , *que
 servoit*

(1) Voyez les Pensées diverses chap. 180. & ci-
 dessus , p. 409. (2) Arnauld ib p 32. 33. (3) Id.
établissement du philosophisme dans Marseille, pag.
 104. 105.

servoit aux Payens cette idée generale & confuse de la divinité. . . . cette étincelle de lumière si imparfaite , si foible , si confuse , si non à les jeter dans de plus profondes tenebres, d'où ils se precipitoient avec moins de honte & moins de retenue en toutes sortes d'impuretez & d'autres crimes. Car ne connoissant sous le nom de Dieu que des Dieux adulteres, avares , vindicatifs , & sujets à toutes sortes de passions honteuses & violentes , loin de croire que les actions de cette nature leur déplussent , & qu'ils eussent fait quelque Loi pour les défendre , ils les honoroient par des infamies publiques , & faisoient gloire de les imiter.

§. CXXXIX.

C'est favoriser l'heresie de Pelage que de soutenir , que la crainte des faux Dieux a contribué aux bonnes mœurs des Payens.

III. Je vous avertis en troisième lieu, que si vous voulez que votre sixième objection ait quelque force , vous devez pretendre que la crainte des faux Dieux a servi de frein à la malice de l'homme , non seulement lorsqu'une passion tiède & lente l'excitoit à quelque petit desordre ; mais aussi lorsqu'une passion violemment allumée l'excitoit à de grands crimes. Votre but est de montrer que l'idolâtrie Payenne a été d'un grand usage pour la conservation des sociétés,

societez, & que c'est à cause de cela que la Providence l'a préférée à l'Athéisme. Il faut donc que vous supposiez qu'elle a été un principe reprimant par rapport à des desordres, qui eussent été d'une pernicieuse consequence pour le public, & que la raison toute seule, ni la crainte des Magistrats, ni les autres considerations qui influent sur la conduite des Athées, n'auroient pas été capables de prevenir. Il seroit absurde de dire que ces considerations-là n'ont point la force de refrener une petite passion; car par exemple, si un homme n'a qu'un desir foible de s'approprier un dépôt, la raison demeure assez éclairée pour lui faire voir efficacement qu'il vaut mieux vaincre ce desir que de le suivre. Ce n'est que par la violence des passions que la raison s'obscurcit, & que ses conseils perdent leur force, & vous pouvez être assuré que si en Espagne on n'aime le vin que fort mediocrement, on ne succombera point à la tentation de s'enivrer, & que l'on remportera cette victoire, sans avoir besoin de se souvenir des supplices de l'autre monde. Le deshonneur qui accompagne l'ivresse en ce pais-là, est un motif suffisant pour refrener, je ne dis pas l'amour excessif du vin; mais l'inclination mediocre qu'on auroit à boire. Nous pouvons appliquer cela à plusieurs autres passions, que l'on peut vaincre par

différens correctifs indépendamment de la Religion , pourvû qu'elles ne soient pas violentes. Il n'est pas nécessaire de vous dire , qu'il y a bien des passions à quoi l'on succombe sans que les sociétés soient renversées , ou fort troublées (1). Vous n'avez qu'à jeter les yeux sur les Etats les plus florissans , & les plus heureux selon le monde, vous y trouverez une infinité de vices.

Quel est donc ici l'état véritable de la question : C'est de faire voir que l'idolâtrie a reprimé par la considération de la colere des faux Dieux, l'avarice, la cruauté, l'ambition, la perfidie, l'impudicité les plus enflammées dans les personnes qui gouvernoient un Etat, ou qui possédoient des charges, ou dont les richesses, le credit, & la noblesse se faisoient fort distinguer. Voilà les gens pernicioeux au bien public, ce sont eux qui bouleversent, ou qui troublent la société. Ils succent par leurs extorsions le sang du peuple, ils font mourir, ils emprison-

(1) *Il y a bien des vices contre lesquels on ne fait aucune loi. Bodin de rep. lib. 6. pag. m. 986. dit ceci : innumerabiles & olim fuerunt & hodie sunt qui tamen ab edictis Prætorum & Principum legibus non desciscant, nequissimè tamen vivunt. Il cite pag. 984. Seneque qui a dit lib. 2. de ira c. 27. quam angusta est innocentia ad legem bonum esse, &c.*

DES PENSÉES DIVERSES. 519

emprisonnent, ils exilent qui bon leur semble, ils enlèvent ce qu'il y a de plus beau parmi la jeunesse, filles & garçons, afin d'assouvir leur lasciveté, ils vendent le gain des procès injustes. Sont-ils Intendans de Province ? Ils font comme Verres, ils desolent le pais par leurs concussions. N'obtiennent-ils pas les emplois qu'ils ambitionnent ? Ils conspirent contre leur patrie, comme Catilina. Prenez garde que je ne nie point qu'il n'y ait de simples particuliers fort incommodes à la Republique, gens querelleux & temeraires, voleurs, ou empoisonneurs, faussaires, &c.

Je vous avouë ingenuement, que je ne vois pas que l'idolâtrie Payenne ait été d'aucun usage pour refrener les violentes passions de toutes ces sortes de personnes, si ce n'est tout au plus dans les circonstances passageres de quelque terreur panique, ou de quelque (1) consternation generale ; ce qui, comme je vous l'ai déjà (2) dit, ne met point le Paganisme au-dessus de l'Athéisme. Je ne comprends pas que la simple persuasion habituelle de ce qu'on disoit de Jupiter, & de Neptune, de Minos & de Rhadamanthe, ait pû prevaloir dans l'ame
de

(1) *Causée par un tremblement de terre, ou par des inondations, ou par des tempêtes, &c. Voyez ci-dessus, pag. 493.* (2) *Ci dessus, pag. 450.*

de ces gens-là , sur les habitudes du **peché** au tems même , que les objets émouvoient le plus les puissances. Je conviens que cette persuasion representoit les faux Dieux comme des Êtres à craindre ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle fît qu'on les redoutât actuellement. Il y a beaucoup de difference entre les affirmations mentales du pouvoir terrible des objets , & le sentiment de la crainte des objets. Les meilleures ames Chrétiennes le sçavent par experience. L'idée actuelle de la justice divine se presente mille fois à leur esprit sans exciter dans la machine du corps les mouvemens de la crainte , elles ne tombent que trop souvent dans les pechez d'infirmité au tems même qu'elles font des reflexions sur les loix de l'Evangile.

S'il n'est pas aisé d'avoir tout ensemble l'idée actuelle de Dieu & la crainte de ses jugemens , c'est sur tout lorsque l'ame est agitée d'une passion violente inspirée par l'orgueil , ou par l'impudicité , ou par l'ambition , ou par l'avarice , &c. Ce ne seroit pas assez pour s'abstenir de mal faire en cet état-là , que de sentir quelque crainte de la vengeance divine : il en faudroit sentir une crainte qui ébranlât de telle sorte la machine du corps , qu'elle y supprimât les mouvemens qui excitoient les autres passions. Or le moyen de comprendre que
des

des Payens ayent senti une telle crainte pendant le (1) paroxysme de la passion de se venger, ou de s'enrichir, ou de s'agrandir, ou de s'enivrer, ou de goûter les plaisirs brutaux de l'amour ? D'où leur seroit venuë cette grande crainte ? La notion purement intellectuelle des Dieux pouvoit-elle reprimer les agitations violentes excitées par des objets presens & sensibles ? Le pouvoit-elle faire dans des personnes qui sçavoient très-bien, que les châtimens célestes suivent rarement de près une action mauvaise, & que les Dieux ne punissoient que la negligence de leur culte, & non pas le vice moral, auquel ils étoient sujets eux-mêmes ? Enfin, la raison & la volonté de l'homme dominant-elles assez sur la machine du corps pour y exciter si à-propos les mouvemens qui sont capables de changer le cours des esprits, & les qualitez du sang, au moyen dequoi les objets sensibles allument dans l'ame une passion criminelle ?

Je crois, Monsieur, que je puis reduire ceci à un dilemme. Ou c'est Dieu qui a excité dans les Payens cette frayeur de sa justice, ou ils l'ont eux-mêmes excitée dans leur cœur par un bon usage de leur liberté.

Si

(1) *C'est ainsi que les Medecins appellent l'état où les maladies sont dans leur plus grande force,*

Si vous prenez le premier membre de l'alternative, vous choquerez les Theologiens les plus orthodoxes ; car ils enseignent que les faveurs immediates du Saint-Esprit, qui empêchent l'homme de tomber dans le peché, ne sont point pour les infidèles. Si vous prenez l'autre membre, vous donnerez dans le Pelagianisme le plus outré.

Selon la bonne Theologie, c'est par une grace très-particuliere du Saint-Esprit, que certains hommes prêts à pecher sentent tout à coup une idée vive de la presence de Dieu, & une crainte si forte de sa justice, qu'ils suppriment la mauvaise action qu'ils alloient commettre, & à quoi une passion violente les pouffoit. Vous n'ignorez pas que la delectation prevenante, qui fait que l'homme peut surmonter les instincts de sa corruption naturelle, est une faveur insigne de la misericorde de Dieu, & que l'un des plus grands effets de cette misericorde est de nous degouter du vice autant ou plus que la nature ne nous degoute de la vertu. Jugez, je vous prie, sur ce pied-là, si la crainte dont nous parlons, a pû être l'une de ces graces que Dieu faisoit aux Payens, ses ennemis declarez, dont son Eglise (1) lui demandoit.

(1) *Tes indignations Espan sur nations Qui n'ont ta connoissance : Ce mal viendrait à point Aux royaumes qui point N'invoquent ta puissance. Pseaume 79. selon la version de Marot.*

demandoit la punition, & qu'il abandonnoit à leur mauvais train pour (1) punir leur attachement aux idoles, & qui ne pouvoient avoir quelques égards, ou quelque respect pour leurs faux Dieux sans commettre des actes d'idolâtrie encore plus detestables (2) aux yeux de Dieu, que la simple genuflexion devant les statues.

Si vous dites que sans la grace de Dieu, & par les seules forces du franc-arbitre, les Payens les plus excitez au mal par des passions irritées, ont surmonté la tentation à cause qu'ils apprehendoient la justice de leurs Dieux, vous serez contraint de dire qu'ils ont pû par les mêmes forces se porter aux bonnes actions dans l'esperance de se faire aimer de leurs fausses Divinitez, d'où il s'ensuivra qu'un Chrétien aidé seulement de ses forces naturelles, passe de la foi historique à la foi justificante. Or ce seroit outrer l'heresie des Pelagiens. Il est sans doute que les deux plus grands ressorts de la vie humaine sont l'esperance des recompenses, & la crainte des châtimens, & qu'ils sont aussi actifs (3) l'un que l'autre. C'est pour-
quoî

(1) Voyez ci-dessus, pag. 116. 117. (2) Voyez ci-dessus, pag. 355. (3) C'est à-dire, generalement parlant; car on ne nie pas que certains particuliers ne soient plus sensibles, ou à la peine qu'à la recompense, ou à la recompense qu'à la peine.

quoi ce que l'on peut faire de peur d'être châtié de Dieu, on le peut faire dans la vûe de ses recompenses. Si l'on se peut abstenir du mal à cause que l'on ne veut pas être haï de Dieu, on peut se porter au bien à cause que l'on souhaite d'être aimé de Dieu, & si l'on peut craindre Dieu lorsque cette crainte paroît utile, on le peut aimer lorsque cet amour se presente sous l'idée de l'utilité, & par conséquent il est au pouvoir de l'homme sans qu'aucune grace du Saint-Esprit le previenne d'obéir à l'Evangile pour l'amour de Dieu.

Je vous expose ici à la bouche des Canons du Synode de Dordrecht, & je me bats contre vous avec un grand avantage, puisque je me trouve posté sous ces Canons-là. C'est à vous à voir comment vous vous tirerez d'affaire.

Si je voulois vous embarasser, je vous ferois de relire dans les Essais de Morale de M^r Nicolle le traité de la crainte de Dieu. On y trouve que si nous voulons craindre Dieu, il faut le lui demander comme une grace, (1) *Le commencement de crainte que Dieu forme dans nostre cœur ne fait que nous convaincre que nous ne craignons pas assez. Nous voyons que Dieu est infiniment*

(1) Nicolle essais de Morale to. 1. pag. 122. édit. de Holl. 1672.

ment terrible, & que nous le craignons peu.... Souvent l'esprit est convaincu qu'il faut craindre Dieu, mais le cœur & la partie sensible de l'ame n'est pas pour cela touchée. Cependant c'est la crainte du cœur qui amortit les tentations, & non la persuasion de l'esprit. Et c'est pourquoy le Prophete ne se contente pas de craindre Dieu par l'esprit : à Judiciis enim tuis timui ; mais il veut que sa chair soit percée de cette crainte, afin que le vif sentiment qu'elle en aura, étouffe en elle toutes les tentations qui pourroient flatter ses sens.... (1) La crainte semble estre un effet d'amour propre. Nous craignons le mal qui nous peut arriver, parce que nous nous aimons. Pourquoi donc est-il nécessaire de la demander à Dieu ? N'avons-nous pas assez d'amour propre pour craindre ce qui nous peut causer le plus grand des maux ? C'est que quelque grand que soit nostre amour propre, il est neanmoins aveugle, insensible, stupide, déraisonnable ; il est penetré de choses de neant ; & il est insensible aux plus grands objets. Il craint sans raison ; & il ne craint point lors qu'il a toute sorte de raison de craindre..... Nul ne sçait précisément les ressorts qu'il faut faire agir pour exciter les mouvemens violens de tristesse, d'amour, de joye, de crainte, de desespoir : & tout ce que l'on sçait est que la raison ne les peut produire comme

(1) Id. ib. pag. 123.

me elle voudroit , lors même qu'elle les jugeroit utiles ; & qu'elle ne les peut de même reprimer , lors qu'elle les juge pernicioeux. Quand l'ame n'est touchée que par une partie insensible , rien n'est capable de l'émouvoir. Quand elle l'est par une partie sensible , tout est capable de la faire sortir hors d'elle-même.... (1) Quand il s'agit de passer de la speculation à la pratique , les hommes ne tirent point de consequence ; & c'est une chose étrange comment leur esprit se peut arrêter à certaines veritez speculatives sans les pousser aux suites de pratique , qui sont tellement liées avec ces veritez , qu'il semble impossible de les en separer. Si je suis vostre Dieu , où est l'honneur qui m'est deu , dit Dieu même dans l'Ecriture. C'est qu'il y a une suite nécessaire entre connoître Dieu & l'honorer ; mais quelque liées que soient ces connoissances , l'aveuglement de l'esprit humain les sçait bien desunir. Il connoît Dieu , & ne l'honore pas. Il en demeure là , & ne pense pas même qu'il soit nécessaire de l'honorer. Il est convaincu qu'il y a un Dieu , & il n'en tire aucune conclusion pour le reglement de sa vie.

Voilà bien des choses qui confirment ce que je vous ai représenté contre la supposition , que les Payens ont repriné par la crainte de leurs idoles les mouvemens impetueux,

(1) *Id. ib. pag. 130. 131.*

DES PENSÉES DIVERSES. 519

petueux, qui les pouffoient à satisfaire leur attachement aux objets sensibles. Tout cet excellent traité de M^r Nicolle est rempli de preuves de la thèse que je soutiens contre vous.

Vous dirai-je que M^r Despreaux dans la même lettre où il combat la suffisance de l'attrition, avouë que la crainte même servile est souvent un don de Dieu ?

(1) *l'Homme au crime attaché*

*En vain , sans aimer Dieu , croit sortir du
peché.*

*Toutefois , n'en déplaît aux transports fre-
netiques*

*Du fougueux Moine (a) auteur des trou-
bles Germaniques ,*

*Des tourmens de l'Enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire va-
peur ,*

*Qui de remords sans fruit agitant le cou-
pable ,*

*Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïs-
sable.*

*Cette utile frayeur , propre à nous pénétrer ,
Vient souvent de la Grace en nous prête
d'entrer ,*

*Qui veut dans notre cœur se rendre la plus
forte ,*

Et pour se faire ouvrir déjà frappe à la porte.

(1) Despreaux , épître 12. sur l'amour de Dieu.

(a) Luther.

§. CXL.

Que l'on peut terminer par voye d'appel à l'expérience la question, si la crainte des faux Dieux a conservé les bonnes mœurs parmi les Payens.

Je ne repeterai point ce que j'ai dit dans les Pensées (1) diverses, que mes principes émanent de ceux de Saint Augustin sur la corruption de l'homme. Vous voyez par là que les vôtres ne peuvent guere s'accorder avec le Synode de Dordrecht. Mais laissons là ce tribunal, en voici un autre où je prétens vous traduire, c'est celui de l'expérience : il n'y en a point de plus propre que celui-là, je ne dis pas à couper ; mais à délier tout nœud Gordien. Je retouche les remarques que j'ai déjà (2) faites là-dessus.

Il s'agit entre vous & moi de sçavoir si l'idolâtrie Payenne a reprimé la malice, & la corruption du cœur de l'homme, & si elle a été fort utile aux bonnes mœurs. Vous l'affirmez, je le nie ; vous avez vos raisons, j'ai les miennes ; vous considerez ce que l'amour propre doit produire en conséquence

(1) Aux chapitres 145. 146. 157. Voyez aussi l'Addition aux Pensées diverses chap. 6. n. 10.

(2) Dans les chapitres 129. & 145. des Pensées diverses.

de certaines opinions , je le considère aussi , & outre cela je dis que les opinions de l'entendement (*) ne sont pas la règle des actions de la volonté. Il vous paroît en considérant le système des Payens , que les bonnes mœurs en ont dû être la suite. Il me paroît au contraire que la corruption des mœurs en a dû être le résultat. Prenons pour de simples conjectures ce que nous jugeons l'un & l'autre , & cherchons si les phénomènes s'accordent mieux avec ce que vous conjecturez , qu'avec ce que je conjecture. C'est un bon moyen d'averer si une hypothèse a été heureusement imaginée.

C'est donc d'une matière de fait que nous disputons ; or comme elle regarde des siècles fort éloignés , nous n'y pouvons procéder que par la voye de témoins.

Je vous allegue d'abord deux Auteurs, dont l'un est reconnu canonique par tous les Chrétiens , & l'autre par le plus grand nombre des Chrétiens. L'un est l'Apôtre Saint (1) Paul , l'autre celui qui a fait le li-
vre

(*) C'est-à-dire , pour l'ordinaire , & par rapport aux passions du temperament , & en exceptant les passions favorisées par les dogmes , & avec telles autres restrictions : voyez le ch. 137. des Pensées diverses. (1) Voyez le 1. chapitre de son épître aux Romains.

vire de la Sapience , & qui a parlé ainsi
 (1) : *L'invention des idoles a esté le commencement de paillardise , & la corruption de la vie. Il ne suffit point d'avoir esté abusé en la cognoissance de Dieu , mais les hommes vivans en une grande guerre d'ignorance donnent à de si grands maux le nom de Paix. Car en faisant des sacrifices pour meurtrir les enfans , ou des ceremonies secrettes , ou demenans d'autres façons de dissolutions enragées , ils ne gardent , ni maniere de vivre , ni mariage en pureté : mais ou l'un tue l'autre par trahison , ou l'un tourmente l'autre par adultere. Sang & meurtre , & larcin , fraude , corruption , desloyauté , tumulte , perjure , troubles des bons : Mejcognoissance des bien faits , pollutions des ames , changemens de lignée , desordre en mariage , adulteres , & intemperances dominant entre tous indifferemment : Parce que l'adoration des idoles , qui ne sont pas dignes d'estre nommees , est le commencement , la cause , & le bout de tout mal. Car en se resjouissant , ou ils prophetizent mensonges , ou ils vivent mal , ou ils se perjurent incontinent. Car ayans confiance en des idoles qui n'ont point de vie , en jurant faussement ils n'attendent point d'en avoir du mal , Mais pour ces deux causes ils seront justement punis :*
 parce

(1) Livre de la Sapience chap. 14. v. 12. & v. 22. & suiv. Je me sers de la version de Geneve.

parce qu'ils ont mal jugé de Dieu, s'adonnans aux idoles, & parce qu'ils ont iniquement juré par fraude, méprisant la sainteté.

Je pourrois vous alleguer plusieurs endroits de l'Ecriture où l'on voit la description des mauvaises mœurs des Cananéens, & de quelques autres peuples Idolâtres. Vous n'ignorez point cela, ni ce que les Peres ont reproché là-dessus aux anciens Payens. Je dois seulement vous prier de vous souvenir qu'ils attribuent à la Religion Payenne d'avoir fomenté la corruption. Combien de lubricité y avoit-il dans les honneurs que l'on rendoit à (1) Priape, & à la Déesse Venus?

Si un Désiſte vouloit pretendre que ces témoins-là sont suspects à cause de leur aversion pour le Paganisme, il seroit aisé de le mettre à la raison, en lui citant ce que les Auteurs Payens ont dit eux-mêmes de l'affreux débordement de toutes sortes de vices. Ils n'ont pas omis les crimes abominables, qui se commettoient (2) pendant la celebration des fêtes. La peur d'offenser les Dieux étoit si petite que leurs temples

(1) On croit qu'il étoit le Bahalpeor dont il est parlé dans le chap. 25. du livre des Nombres. Voyez Cornelius à Lapide & d'autres commentateurs. (2) Voyez Juvenal. sat. 6. v. 307. & seq. & les notes de Britannicus.

temples étoient les endroits , où se lioient les parties de debauche. Temoin ces deux vers d'Ovide :

*Neu (1) fuge linigera Memphitica templa
juvenca ,
Multas illa facit quod fuit ipsa Jovi.*

Si vous voulez voir une description très-ample du dereglement des mœurs des nations Payennes , le tout bien prouvé par des citations , vous n'avez qu'à parcourir l'Ouvrage (2) que je vous indique. Vous verrez qu'il n'est guere concevable que la corruption de l'homme puisse aller plus loin.

Vous m'opposerez deux choses , l'une qu'il y a de grands exemples de vertu parmi les Payens , l'autre que s'ils eussent été Athées, ils eussent été encore beaucoup plus vicieux.

Je vous repondrai à l'égard du premier article , que je suis aussi charmé & aussi édifié qu'aucun autre des belles actions , qui ont été faites par quelques Payens (3). Je
ne

(1) Ovidius de arte amat. lib. 1. pag. m. 159.

(2) Illustrium ab orbe condito ruinarum Decades 14. C'est un Ouvrage du Jésuite Jean Bissellius : il est en plusieurs volumes in 8. La 2. édition est de Dillingen 1679. (3) Voyez le chap. 146. des Pensées diverses.

ne sçaurois souffrir la mauvaise humeur de ceux qui tâchent de leur ôter cet éclat ; mais je vous soutiens que l'idolâtrie n'a point influé sur ces actes de vertu. Les preceptes de la philosophie qui apprenoient qu'il n'y a rien de plus loüable , ni de plus digne de l'homme que de se conformer aux lumieres de la raison , & aux idées de l'honnêteté, ont produit une partie de ces beaux exemples. L'éducation dirigée sur les notions de l'honneur humain en a produit une autre partie. Le temperament, l'amour de la gloire en ont produit une autre. Je vous ai montré que (1) les Philosophes les plus graves, soit dans leurs discours, soit dans leurs actions, ne cröyoient pas que les Dieux se missent jamais en colere , ni qu'ils donnassent d'autres biens que ceux qu'on appelle les biens de la fortune. Ils pratiquoient donc la vertu sans aucun égard aux Dieux, sans être bridez par la crainte de la justice divine. Si la Religion leur serroit de quelque chose , ce n'étoit point l'idolâtrie populaire ; ils en connoissoient la vanité. Varron, Cicéron, Seneque ne s'en sont point tûs ; ils se conformoient aux rites publics qu'ils ne pouvoient reformer ; mais ils ne cherchoient point là les regles de leur morale,

(1) *Ci-dessus, pag. 385. 391. & suiv. 469. & suiv.*

rale, leurs devoirs, & le modele de leur conduite. J'ai montré (1) touchant Lucrece en particulier que la Religion n'eut aucune part à sa vertu.

Quand je repondrai à votre neuvième objection, je fatisferai à votre second article qui est, que si les Payens n'eussent eu nulle Religion, leurs vices eussent été encore plus debordez.

(1) Dans le chapitre 180. des *Pensées diverses* & dans le *Diction. hist. & crit.* pag. 1917. 1918. de la 2. édition.

§. CXLI.

Examen d'une pensée de Galien, & refutation d'un moderne qui a crû qu'afin de craindre les Dieux, il faut être persuadé qu'ils ne sont point corporels.

Si je voulois me servir indifferemment de toutes sortes de raisons, je me prevaudrois de la pensée d'un fameux Jurisconsulte qui a crû, que la Religion ne peut refrener la malice humaine à moins que l'on ne se persuade que Dieu est incorporel. C'est une impieté selon lui que de dire avec Xenophon (1) qu'il n'importe point pour la
bonne

(1) *Numa Romanos ad virtutis studium adduxit cum interesse rebus humanis cœlette numen doceret.* Liv. lib. 1. *Et hac opinio tantò magis pia est, quantò*

vie de croire l'immaterialité des Dieux, ou leur materialité. Il refute cela par la raison qu'il faut que tous ceux que la crainte de la divinité doit détourner de malfaire, soient persuadés qu'il y a une Providence qui gouverne tout le monde. Mais si l'on croyoit que les Dieux sont corporels, on ne pourroit jamais assurer qu'ils se repandent par tout (1) : *per omnes* (2) *terrasque tractusque maris cælumque profundum* qu'ils assistent à toutes nos actions, & qu'ils penetrent même toutes nos pensées (2); or il est nécessaire néanmoins que ceux qu'on veut détourner du mal par le moyen de la Religion, croient cela.

Si la pensée de ce Jurisconsulte étoit bien fondée, je m'en servirois pour renverser de fond en comble votre pretention; car il est incontestable que le peuple a crû parmi les Payens que les Dieux avoient un corps semblable au nôtre. Je ne voudrois pas nier que les personnes éclairées n'aient crû

quantò illa Xenophontis magis impia, apud Galen. lib. 9. de placit. qua negat ad mores corrigendos facere, utrum Deum incorporeum esse credamus vel corporeum. A nîsæus de jure majestatis lib. 2. cap. 6. pag. 361. edit. Francof. 1610. in 4.

(1) *Id. ib.* (2) *Virgil. 4. Georg.* (2) *Quod tamen necesse est ut credat quem volumus religione à malicia deterre. Arnif. lib.*

crû qu'ils avoient des corps infiniment moins grossiers que celui de l'homme, & même des corps non organisez; mais je suis sûr qu'elles leur donnoient une matiere subtile, & qu'à la reserve d'un très-petit nombre de Philosophes, personne n'a pretendu qu'ils fussent incorporels. Si en consequence de cette opinion l'on avoit jugé qu'ils ignoroient ce que font & ce que pensent les hommes, vous voyez bien que la crainte de la justice divine n'eût aucunement refrené la corruption des Payens; mais comme je n'admets pas le principe de cet Auteur, je n'ai garde de faire en sorte que vous veuilliez bien l'admettre.

J'ai examiné ce qu'il cite de Galien: voici ce que c'est (1). Il ne convient qu'aux Philosophes speculatifs d'examiner les matieres qui ne contribuent rien aux actions morales, s'il y a quelque chose après ce monde; quelle est cette chose; si ce monde est contenu en lui-même; s'il y a plus d'un monde; s'il y en a une grande multitude; si ce monde a été fait, ou s'il n'a pas été fait; si en ce dernier cas il est l'ouvrage de quelque Dieu (2), ou si une cause sans raison,

(1) *Galenus ubi infra.* (2) Αἰτία δὲ τις ἀλογός τε καὶ ἀτεχνῶς εἰργάσατο κατὰ τὴν τύχην ἔως καλὸν αὐτόν. Sed causa quædam irrationalis & inartificiosa fortuito ipsum adeo pulchrum

son, sans art l'a fait si beau fortuitement, si un Dieu très-sage & très-puissant tout ensemble a présidé à la construction du monde. Ces sortes de questions ne servent de rien, ni pour établir un bon ordre dans sa famille, ni pour régler comme il faut les affaires d'une cité, ni pour être juste & bienfaisant envers ses parens, ses compatriotes, & les étrangers. Quelques-uns de ceux qu'on nomme (1) pratiques, se sont étendus jusqu'à ces questions; ils ont passé jusques-là à cause qu'elles ressembloient aux recherches profitables dont ils faisoient leur étude; car il n'est pas inutile de rechercher ce qui concerne la Providence & les Dieux, comme il l'est de rechercher si le monde a commencé, ou non. Il importe de connoître que les Dieux sont puissans & sages; mais (2) il n'est pas nécessaire de s'informer

chr̄um effecerit, Galenus de Hippocr. & Platonis placitis lib. 9. cap. 7. pag. 266. 20. 5. oper. edit. Paris.

(1) C'est-à-dire, qui ne s'appliquoient qu'à la recherche des choses qui se rapportent à l'action & à l'usage. (2) Οὐ μὲν ὁποῖοί τινες εἰσι τὴν ἑστίαν οἱ θεοὶ, πότερον ἀσώματοι παντάπασιν ἢ καθάπερ ἡμεῖς οὕτως αὐτοὶ μετὰ σωμάτων ἀναγκαῖον σκοπεῖσθαι. Non tamen quales Dii sint substantiâ, utrum incorporei omnino, an quemadmodum nos, ita ipsi cum corporibus existant necessarium est considerare. *Id. ib. p. 267.*

s'informer de leur essence , & s'ils sont entièrement incorporels , ou s'ils ont des corps comme nous : ces choses & plusieurs autres ne servent de rien à la pratique de la vertu , ni à guerir les passions. Xenophon a très-bien écrit sur cela , il condamne l'inutilité de ces questions , & il ajoute que Socrate en jugeoit de même.

Voilà le discours de Galien (1) : vous serez peut-être surpris que l'on y mette parmi les choses infructueuses la question de la presidence de Dieu sur la fabrique du monde , & parmi les recherches profitables la question de sa providence. Votre surprise auroit quelque fondement ; car enfin, ce sont deux questions qui dans le vrai se supposent l'une l'autre : si Dieu gouverne le monde , il a presidé à le construire : & s'il y a presidé , il le gouverne. Mais tous les anciens Philosophes n'y regardoient pas de si près. Il y en eut qui n'étendirent la providence

(1) *Notex que Grotius in dissert. de dogmatis quæ Reipubl. noxia sunt aut dicuntur , parle de ceci , mais au lieu de Xenophon , il dit Xenocrate : dicebat olim Xenocrates quæstionem , Deus esset corporeus an non , ad mores haud multum pertinere. Et Galenus plurima ait apud Philosophos disputari nullo ad vitam usu : quæstionem an Deus res curet humanas plurimum ad vitam pertinere.*

providence de Dieu que jusqu'au dernier (1) des orbes celestes, le Genre-humain n'y avoit donc point de part. Il y en eut aussi qui ne la firent gouverner que les affaires generales : ils la déchargèrent du soin des intérêts des particuliers. (2) *Magna Dii curant , parva negligunt* , disoit le Stoïcien Balbus. Ils ne crurent pas qu'elle s'abaissât jusques à veiller sur les moissons & sur les fruits de la terre (3). *Minora Dii negligunt , neque agelles singulorum , nec viticulas persequuntur , nec si uredo , aut grando quippiam nocuit , id Jovi animadvertendum fuit. Ne in regnis quidem Reges omnia minima curant.*

Revenons au Jurisconsulte. Il ne devoit pas condamner le seul Xenophon , il devoit plutôt faire tomber sa censure sur Galien ; mais sa principale erreur consiste en ce qu'il a crû qu'on ne pouvoit faire craindre aux hommes les châtimens de la justice celeste sans leur avoir persuadé que les Dieux étoient immatériels. Il ne prouveroit jamais qu'on persuada cela aux Gentils : & ne suffisoit-il pas à leur faire croire que la Providence divine s'étendoit par tout , & connoissoit tout , qu'on leur en donnât la même idée que les Cartesiens donnent

(1) C'est-à-dire , jusqu'à la lune. Ce sentiment est attribué à Aristote. (2) Cicero de nat. Deor. lib.2. pag. m. 568. (3) Id. ib. lib.3. pag. 689.

donnent de la matiere subtile ? Il n'en fa-
loit pas tant : l'hypothese la plus grossiere,
une simple affirmation sans nulle preuve
produisoit tout ce qu'on vouloit.

Si notre Jurisconsulte s'étoit contenté de
dire qu'en raisonnant conséquemment, on
ne se persuaderoit jamais qu'une nature
corporelle puisse sçavoir ce que nous pen-
sons, je me rangerois à son avis. Il me sem-
ble que la religion des Payens, ce qu'ils
disoient de la Providence, leur crainte de
la justice divine, leur esperance des faveurs
d'enhaut, étoient des choses qui ne cou-
loient point de leur doctrine touchant la
nature de Dieu : je parle même de la doc-
trine des Philosophes sur ce grand point.
Cette doctrine bien penetrée, & conduite
exactement de consequence en consequen-
ce, étoit l'éponge de toute Religion (1). Je
m'engagerois à vous le prouver si je ne
craignois de m'écarter trop. Je ne vous pro-
poserai qu'une remarque.

Un Dieu corporel ne seroit pas une sub-
stance, mais un amas de plusieurs substan-
ces (2) ; car tout corps est composé de par-
ties. Si l'on invoquoit ce Dieu, il n'enten-
droit point cela entant que tout, puisque
rien de composé n'existe hors de notre en-
tendement

(1) Voyez ci-dessus, pag. 209. (2) Voyez ci-
dessus, pag. 186. & suiv.

tendement sous la nature de tout. Il n'y a rien de plus pitoyable que de voir traiter fort serieusement dans tous les cours de philosophie scholastique la question, si le tout est distingué réellement de ses parties prises ensemble. Cette distinction du tout ne peut être qu'ideale: soyez en cela de la secte des Nominaux, & non pas de celle des Reaux: pour la commodité du langage on a inventé des mots qui expriment au singulier (1) ce qui n'est réellement qu'une multitude de substances. Si Dieu entant que tout n'entendoit point les prieres, les entendroit-il pour le moins quant à ses parties? Je dis que non, car ou chacune de ses parties les entendroit & les pourroit exaucer, ou cela n'appartiendrait qu'à un certain nombre de parties. Au premier cas il n'y auroit qu'une partie qui fût necessaire au monde, toutes les autres passeroient sous le rasoir (2) des Nominaux, la nature ne souffrant rien d'inutile. Bien plus, cette partie-là même contiendrait une infinité d'inutilitez, car elle seroit divisible à l'infini: on ne parvient jamais à l'unité dans les choses corporelles. Au second cas on ne pourroit jamais determiner quel est le nombre des parties exauçantes, ni pour-
quoi

(1) Voyez ci-dessus, pag. 193. (2) Voyez ci-dessus, pag. 233.

quoi elles ont cette vertu preferablement à leurs compagnes. Dans ces embarras on concludroit à n'invoquer aucun Dieu.

Mais comme les opinions inconsequemment & très-impertinemment tirées d'une hypothese n'ont pas moins de force pendant qu'elles sont enracinées dans les esprits, que si elles émanoient necessairement d'un bon principe, il faut convenir de la maxime de Galien ; c'est-à-dire, que pourvû qu'on croye aussi fortement la providence avec le dogme de la materialité de Dieu, qu'avec le dogme de son immaterialité, il ne sert de rien à la pratique des vertus morales d'examiner si Dieu est un corps, ou un esprit. La verité sur cela est une excellente perfection de l'ame de l'homme ; mais par rapport à la crainte & à ses effets, je ne sçaurois voir de difference entre deux hommes également persuadez de la providence & de la puissance, &c. l'un d'une nature corporelle, l'autre d'une nature spirituelle, toutes choses étant égales d'ailleurs. Rejettons donc la pensée de notre Jurisconsulte.

Il n'y a point eu de Philosophes Payens qui ayent plus insisté sur le dogme de la providence que les Stoïques. Ils croyoient pourtant que Dieu étoit corporel : ils joignoient donc ensemble la nature corporelle, & une intelligence repandue par tout.

Le

Le Cotta de Cicéron avoit beau leur dire qu'il ne pouvoit pas même se former un petit soupçon d'une mer ou d'une terre douées d'intelligence (1), ils ne quittoient pas leur système pour cela. Voulez-vous quelque chose de plus fort ? Il se trouve des Chrétiens qui se contentent qu'on leur accorde que la nature n'est pas insensible, & inanimée comme Strabon le pretendoit; mais que sa vertu est accompagnée de sentiment & d'intelligence. Nous voilà d'accord, représentent-ils aux Athées qui font cet aveu, il n'y a plus entre nous qu'une dispute de mot. Vous douteriez peut-être du fait, si je négligeois de vous citer un passage de Juste Lipse : je le tirerai d'une lettre qu'il écrivit pour tâcher de convertir un Athée qui attribuoit à la nature les effets les plus admirables : *Quid ea (Natura) est ? vis aliqua non sentiens mundo huic insita, & per partes ejus omnes permeans ? Ita, inquit. Ita ? & hac igitur sine sensu, sine mente,*

(1) Neptunum esse dicis animum cum intelligentia per mare pergentem : idem de Cerere. Istam autem intelligentiam aut maris, aut terræ non modò comprehendere animo, sed ne suspicionem quidem possum attingere. Itaque aliunde mihi quærendum est, ut & esse Deos, & quales sint, discere possim, quàm quales tu eos esse velis. *Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 647.*

*te, tam pulchra, tam varia, tam distincta facit, ordinat, atque etiam ipsa, quæ animam atque animum habent? Quomodo potest ignobile in nobilius, deterius in melius agere, & vim suam efficaciter exercere? non sequentur, & parebunt. At sentiens, intelligens, & animata quædam illa vis est, dicit alius. Si ita, jam conventio inter nos est: & hoc quod Naturam sic appellas, ipsa est Deus. De nomine quid litigem (1)? Si Lipse a été un homme d'accommodement sur ce sujet, M^r de la Bruyere l'a été aussi: *La nature*, dit-il (2), *ou elle est seulement esprit, & c'est Dieu; ou elle est matiere, & ne peut par consequent avoir créé mon esprit, ou elle est un composé de matiere & d'esprit: & alors ce qui est esprit dans la nature, je l'appelle Dieu.* Voilà donc deux Auteurs celebres qui se contentent d'un Dieu corporel, pourvû qu'à l'exemple du Dieu de Spinoza il soit un être pensant. Un Spinoziste qui ne voudroit pas s'arrêter à des disputes de mot, avoueroit à M^r de la Bruyere que Dieu est un composé de matiere & d'esprit, c'est-à-dire, une substance qui est étendue & qui pense, & qu'on doit plus l'admirer (3) en tant qu'elle*

(1) *Lipsius epist. 26. centur. 2. ad Belgas, pag. m. 869. 870.* (2) *La Bruyere, caract. au chap. des esprits forts, p.m. 685. Il dit pag. 688 qu'il ne dispute point des noms.* (3) *C'est-à-dire, tirer son nom ou sa qualification de Dieu de ce qu'elle pense.*

DES PENSÉES DIVERSES. 537
qu'elle pense , qu'entant qu'elle est étendue.

A le 12. de Juin 1704.

§. CXLII.

Septième objection : *L'Athéisme excluant toutes les idées par lesquelles on discerne la vertu d'avec le vice , a dû être nécessairement plus pernicieux aux sociétés que l'idolâtrie.*

Passons à votre septième difficulté : vous la fondez sur cette doctrine ordinaire des Theologiens qu'encore que le peché originel ait defiguré en l'homme l'image de Dieu , & perverti les facultez de notre ame, il n'a point entierement confondu les bornes du bien & du mal moral. Les idées par lesquelles on discerne ce qui est honnête d'avec ce qui ne l'est pas ont résisté aux ravages de la chute du premier homme : la Providence de Dieu a conservé cette barrière , afin d'empêcher l'extinction totale de la vertu dans le Genre-humain , qui n'auroit pû sans cela se conserver sur la terre. Ces précieux restes de l'innocence primitive se sont maintenus dans le Paganisme par le moyen de la fausse Religion ; car quelque fausse qu'elle fût , elle admettoit une Providence qui recompensoit & qui punissoit. Il est impossible que la foi d'une

Z v

telle

telle Providence soit séparée de la notion du vice & de la vertu ; mais lorsqu'une ame n'est point persuadée de l'existence divine , c'est une nécessité qu'elle ignore qu'il y ait de la différence entre le bien & le mal moral. Il faut donc dire , que les Athées foulent aux pieds cette différence , & par conséquent qu'ils doivent être plus pernicious aux sociétés que les Idolâtres les plus abrutis , & les plus abandonnez à l'iniquité.

§. CXLIII.

Reponse à l'objection precedente. Citation de quelques Auteurs qui ont reconnu que les Athées n'ignorent point la différence du bien & du mal moral.

Si un autre que vous me faisoit cette objection , j'en serois moins étonné ; mais je ne puis revenir de la surprise qui me saisit la première fois que je lus cette partie de votre critique. Vous avez lu sans doute avec attention mes Pensées sur les Comètes , puisque vous y avez cherché tous les endroits qui pouvoient vous donner lieu de fortifier les objections que vous aviez à me faire. Il a été pour le moins de votre devoir d'être extrêmement attentif à cette lecture , & de bien comparer ensemble ce qui m'avoit été objecté , & ce que j'avois répondu. J'ai donc supposé avec beaucoup de

de vraisemblance que votre application là-dessus a été forte. Comment n'être pas étonné après cela de voir que vous supposez comme un principe incontestable que les Athées n'ont nulle notion du bien honnête; que vous le supposez, dis-je, sans alléguer quoi que ce soit contre les preuves que j'ai données (1) du contraire? Ne songiez-vous pas & à la *Courte Revue*, & à l'Addition à mes *Pensées diverses*? Vous m'avez avoué que vous aviez lû attentivement ces deux écrits. Pourquoi donc ramenez-vous sur la scène une objection confondue; pourquoi, dis-je, l'y ramenez-vous sans rien opposer à mes argumens?

Mais oublions cette negligence, & attachons-nous au principal de l'affaire. Vous supposez deux choses, l'une que l'idolâtrie des Payens a été d'un grand usage pour conserver dans l'esprit de l'homme les idées de la vertu, l'autre que l'Athéisme a été nécessairement la destruction de ces idées.

Je ne m'arrêterai point à votre première supposition, je la compte pour suffisamment ruinée par les choses que je vous ai dites ci-dessus (2) lorsque j'ai parlé des idées abominables

(1) Voyez les *Pensées diverses* chap. 178. & suiv. & l'addition à ces pensées chap. 4. réponse à la 10. & à la 13. objection. (2) Dans le chapitre 126. & suivans, & alibi passim.

abominables que les Gentils s'étoient faites de leurs fausses divinitez , & que j'ai montré que ces idées auroient été la ruine totale des bonnes mœurs si la Providence n'y avoit remedié. Il n'y avoit effectivement rien de plus propre à rompre toutes les barrières qui separent les vices & les vertus , que de dire , comme faisoient les Payens , que Jupiter & les autres divinitez avoient commis une infinité d'actions de toute nature , les unes conformes , les autres contraires aux notions de l'honnêteté. La conséquence de cela devoit être que la distinction que l'homme a mise entre les mauvaises mœurs & les bonnes mœurs est un vain fantôme , puisqu'au jugement des Dieux notifié par leur pratique , il n'est pas plus malseant à ces natures suprêmes de se plonger dans le crime que de s'en abstenir. Cette bienveillance seroit-elle égale de part & d'autre , si la nature des choses avoit mis quelque distinction entre la vertu & le vice ? Il est donc indubitable que si les Payens ont conservé les idées de cette distinction , ils en ont été redevables à la lumière naturelle , & à la philosophie qui ont prevalu , speculativement pour le moins , aux effets funestes de la fausse Theologie.

Dès là vous pouvez connoître que votre seconde supposition est bien malade ; car si malgré le combat que les Payens ont eu à
livrer

ivrer à leur religion pour se maintenir dans les idées naturelles qui font discerner le vice d'avec la vertu , ils ont eu la force de s'y maintenir , ils les auroient conservées à plus forte raison en cas qu'ils eussent été guéris de l'idolâtrie. Or les Athées en étoient guéris , ils pouvoient donc conserver plus facilement ces idées naturelles.

Mais parce que vous deferez beaucoup à l'autorité , je veux employer dans ce chapitre au lieu de raisonnemens le témoignage de quelques Auteurs celebres.

I. Je commence par deux Ministres que je vous ai déjà (1) alleguez » (2). Il n'y a
 » point d'ames où la Conscience se fasse
 » moins sentir que dans celle des Athées
 » qui ont rejeté toute connoissance de
 » Dieu : cependant , quelque générale que
 » soit l'idée de la Divinité, il faut avouer
 » que les loix du bien & du mal font en-
 » core plus profondément imprimées dans
 » le cœur , on ne peut les détruire sans re-
 » noncer à toute raison , & l'impie ne laisse
 » pas d'être jaloux de sa raison : & souvent
 » même il n'est impie que parce qu'il est
 » trop jaloux & qu'il veut lui sacrifier tout :
 » C'est pourquoi on en a vû quelquefois,
 » dont

(1) Ci-dessus , pag. 169. & suiv. (2) Basnage, *traité de la conscience liv. I. chap. 1. pag. 12. 13. édit. d'Amst. 1696.*

„ dont la Morale ne laissoit pas d'être assez
 „ pure ; & si les Athées de debauché ont
 „ étouffé tout sentiment de vertu pendant
 „ quelque temps , il renaît infailliblement
 „ dans un autre ; ainsi la Conscience ne se
 „ perd jamais , & l'on ne peut être sans
 „ elle „ . Vous voyez clairement dans ces
 paroles que ceux qui perdent la connoissance
 & la crainte de la justice de Dieu , ne
 perdent pas néanmoins le discernement de
 la vertu & du vice , ni même la force de
 preferer les actions honnêtes aux actions
 vicieuses.

II. Voici quelque chose de plus fort. Le
 Ministre qui a deferé mes Cometes , a sou-
 tenu que si les Papistes , les Sociniens , les
 Juifs , les Payens , les Mahometans qui
 dogmatisent , devoient être tolerez par les
 Magistrats , les Athées devroient jouir de
 la même tolerance. Il n'a pû souffrir (1)
 que l'Auteur du commentaire philosophi-
 que ait abandonné les Athées à toute la
 rigueur des loix. *Il a tort sans doute* , dit-il
 (2), *& j'en appelle pour les Athées , car ils*
sont dans l'ignorance de bonne foi , qui disculpe
dans les faits les plus criminels. Leur erreur
porte chez eux toutes les livrées de la verité,
elle

(1) Jurieu , des droits des deux Souverains,
 pag. 63. édit. de Rotterd. 1687. (2) Id. ib. &
 pag. suiv.

elle entre donc dans tous ses droits. Ici notre philosophe pressé , voit bien que pour se tirer d'affaire il faut prendre son haut ton ; & de dessus son tribunal il nous donne une raison (a), qui fermera pour jamais la bouche à tout chicaneur , quelque hardi qu'il puisse être. C'est qu'un Athée ne pouvant être poussé à dogmatiser par aucun mouvement de la conscience , ne pourra jamais alleguer aux Magistrats cette sentence de Saint Pierre (1). Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. C'est donc que les Athées n'ont point de conscience. Et qu'est-ce que c'est que la conscience ? N'est-ce pas le sentiment intérieur que nous avons d'une vérité , ou d'une erreur habillée à la mode de la vérité. L'Athée n'a-t'il pas un sentiment intérieur qu'il n'y a point de Dieu ? Ne sent-il pas cela dans son intérieur & dans sa conscience ? Quand donc il blasphème contre Dieu , que fait-il selon sa conscience ? Il détruit une chimère qui incommode infiniment les humains , qui les tient dans une gêne perpétuelle , & proprement dans l'esclavage. Qui est-ce donc qui a droit de le punir ? Ce ne sont pas les hommes (b) ; car afin qu'un blasphémateur soit punissable , il faut qu'il blasphème selon sa propre doctrine.

Ce

(a) P. 483. (1) Notez en passant que Mr Jureu ne répond rien à ceci où étoit la force de l'objection. (b) P. 407.

Ce n'est pas Dieu non plus ; car la regle est pour le tribunal de Dieu , aussi-bien que pour le tribunal des hommes. Il y a bien plus , Dieu non-seulement ne peut punir un Athée de bonne foi qui dogmatise contre la Divinité , il lui doit recompense : car il suit (a) la loi éternelle & immuable , qui oblige l'homme sous peine du plus grand peché mortel qu'il puisse commettre , d'agir selon le dictamen de sa conscience.

Il est manifeste que ce Ministre declare très-nettement qu'il croit (1) qu'il y a des Athées de bonne foi , que leur bonne foi les disculperoit , si la bonne foi d'un Juif ou d'un heretique disculpoit ; qu'ils ont une conscience , & qu'ils peuvent avoir un tel zèle pour la doctrine qui leur paroît véritable , & une telle charité pour leur prochain , qu'ils exposeroient leur vie , afin de le délivrer d'un joug incommode , & que Dieu seroit obligé de leur accorder les récompenses du Paradis en cas que la bonne foi des Papistes , des Sociniens , des Juifs , & des Turcs & leur zèle pour leurs veritez pretenduës les pussent mener au salut. Vous voilà bien éloigné des opinions de ce Ministre , vous qui croyez que les Athées sont incapables du discernement de la vertu.

Vous

(a) P. 439. (1) Voyez ci dessus , pag. 170. 171.

Vous m'objecterez qu'il a changé de sentiment, puisque dans la *Courte Revue* il a traité de (1) *proposition impie* ce que j'avois dit qu'une société d'Athées se feroit des loix de bienfaisance & d'honneur, & que l'Athéisme n'exclut pas les idées de la gloire & de l'honnêteté. Outre qu'il observe (2) *que l'opinion de la vérité d'un Dieu, des peines & des récompenses, est la source de la connoissance de la vertu & du vice*. Si vous aimez mieux appeler cela un changement d'opinion, que de l'appeller une contradiction, je ne m'y oppose pas, il me suffit que ce Ministre ait condamné formellement votre seconde supposition dans un Ouvrage qu'il publia l'an 1687. Il étoit dans sa cinquantième année plus ou moins, & Professeur en Theologie depuis environ 15. ans. Si jamais il a dû connoître ce qui étoit effectivement impie, ç'a été en ce tems-là. Or il regardoit comme un dogme véritable ce qu'il a traité d'impie dans la *Courte Revue* l'an 1691. Comment me montreriez-vous que son second sentiment est plus croyable que le premier? Considérons de plus que son Ouvrage sur le droit des deux Souverains a été vendu publiquement,

(1) Voyez l'addition aux *Pensées diverses* ch. 4. à la 13. objection & à la 18. (2) Voyez la même addition *ib.* à l'objection 17.

ment, & que la Courte Revuë n'a passé que sous les yeux d'un très-petit nombre de personnes. Elle ne réparoit donc pas le préjudice qu'avoit pû faire au public la proposition impie de cet Ouvrage. D'où vient que l'Auteur ne s'est jamais retracté publiquement de cette impiété, afin d'effacer le scandale, & de guerir l'infection qu'elle avoit causée ? Voilà bien des raisons qui m'autorisent à me prevaloir de ce qu'il a publié en 1687. J'ajoute qu'en 1690. il avoia dans une lettre publique (1) qu'il y a des *Athées qui vivent moralement bien*. Il ne pretendoit pas qu'ils le fissent sans aucune idée des vertus morales : il faudroit être visionnaire jusqu'à l'excès pour avoir une semblable pretention. Si dans sa Courte Revuë peu de mois après il declara (2) que c'est une chose scandaleuse & qui tend à diminuer l'horreur qu'on a pour l'*Athéisme* que d'avancer que les *Athées ne se sont pas distingués par la corruption des mœurs*, que voulez-vous que j'y fasse ? Oublioit-il ses propres maximes en si peu de tems ? Esperoit-il que les mêmes impietez seroient approuvées dans ses livres, & condamnées dans ceux des autres ? Il en fera ce qu'il

VOUS

(1) *Furieu, tableau du Socinianisme, pag. 213.*

(2) *Voyez l'Addition aux Pensées sur les Comètes ch. 4. à la 14. objection.*

vous plaira : je m'en mets fort peu en peine.

III. Je joindrai à ces deux Ministres un fameux Docteur de Sorbonne. Voici comment il parle aux Jésuites : „ (1) Tous vos
 „ auteurs qui ont parlé du peché philosophique ont reconnu deux choses dans une
 „ mauvaise action , la contrariété à la droite raison , & la contrariété à la loy de
 „ Dieu. Or il est plus clair que le jour qu'on
 „ peut connoître l'un , & ne pas connoître
 „ l'autre , que l'on peut par exemple sçavoir que l'adultere est une méchante action , parce que l'on juge qu'elle est contraire à la droite raison & à l'honnêteté naturelle ; & ignorer entierement & involontairement , selon la notion que vous
 „ donnez de ce mot , qu'elle est défendue par la loy de Dieu „ . Cela seul ne prouveroit point qu'il avouë que les Athées sçavent que certaines actions sont mauvaises , parce qu'ils jugent qu'elles sont contraires à l'honnêteté , mais la suite de son discours fait voir manifestement qu'il reconnoît tout cela : *Un exemple* , ajoute-t'il , *nous le fera mieux comprendre* (2) *tous les habitans des Antilles étoient Athées avant qu'elles eussent été decouvertes par les Chrestiens....*

(1) Arnould 4. denonciat. du peché philosoph. pag. 35. (2) Voyez ci-dessus , pag. 167. n. (1).

Chrestiens.... (1) Cependant on n'ignoroit pas dans ces Isles que l'adultere ne fut une méchante action. Car un des auteurs qui nous ont donné l'histoire de ce païs-là rapporte qu'un de ces insulaires ayant tué sa femme, parce qu'il avoit decouvert qu'elle s'abandonnoit à un autre, vint trouver son beaupere & lui dit : J'ay tué ta fille, parce qu'elle m'estoit infidelle, à quoy le beaupere répondit : Tu as bien fait : mais sa jeune sœur est plus belle qu'elle, je te la donneray si tu veux.

IV. Pour vous donner tout à la fois une fort grande nuée de témoins, je vous citerai en gros tous les Auteurs (2) qui ont admis le peché philosophique comme distinct du peché theologique. C'est un peché theologique, selon eux, que de commettre une action que l'on sçait avoir été deffenduë de Dieu ; mais de la commettre lorsqu'on ignore qu'il y ait un Dieu, ce n'est qu'un peché philosophique. Ils ne pourroient pas croire qu'elle fût un peché philosophique, s'ils ne supposoient que ceux qui la font sçavent qu'elle est opposée à l'honnêteté ; car comme de ce qu'on ignore qu'elle soit contraire à la loi de Dieu, il s'ensuit qu'elle n'est pas un peché theologique, il s'ensui-

vroit

(1) *Arnauld ibid.* (2) *Ils sont en grand nombre. Voyez la 2. denonciation de Mr Arnauld & les suivantes.*

vroit de ce qu'on ne sçauroit pas son opposition aux regles de la morale , qu'elle ne feroit point un peché philosophique. Ils enseignent donc qu'en ignorant qu'il y ait un Dieu , on ne laisse pas de sçavoir qu'il y a de bonnes & de mauvaises actions. Le Jésuite dont M^r Arnauld denonça la these soutenue sur ce sujet , avouë (1) *que toutes les nations de la terre , ou qui ne connoissoient point Dieu , ou qui ignoroient que Dieu eust rien commandé , ou défendu aux hommes , n'ont pas laissé de regarder l'action d'un fils qui empoisonne son pere comme un peché detestable & digne des plus grands châtimens.*

Si vous me repondiez que le dogme du peché philosophique est (2) abominable, & que les Jésuites mêmes (3) l'ont condamné,

(1) *Arnauld premiere denonciation du peché philosophique , pag. 17.* (2) *Notez que bien des gens croient 1. qu'il coule naturellement de consequence en consequence de la doctrine qui établit qu'une action faite sans la liberté d'indifference n'est ni meritoire ni demeritoire : (conferez ce que dit Mr Arnauld , pag. 41. de la 4. denonciation) 2. qu'il pourroit être victorieusement soutenu si on consultoit seulement la lumiere de la raison , & non pas ce que l'Ecriture engage les Theologiens à soutenir touchant le peché.* (3) *Voyez la 3. denonciation de Mr Arnauld , & la reponse du Pere Daniel aux Provinciales de Mr Pascal , entretien 5. pag. m. 146. 149.*

damné, ce feroit un coup perdu ; car je ne vous allegue les Auteurs de cette doctrine que par rapport à une chose dont on ne les blâme pas, & que M^r Arnauld leur denoncateur approuve lui-même (1). Je n'ai pretendu vous les faire considerer qu'en ce qu'ils supposent qu'on peut vivre dans l'ignorance de Dieu, & reconnoître néanmoins l'honnêteté, la beauté & la justice de certaines actions.

V. Je vous donnerois une autre grande nuée de témoins si je vous citois tous les Auteurs qui avouënt qu'il y a des Athées dont les mœurs sont très-loüables. Mais comme ce catalogue nous meneroit trop loin, je vous citerai seulement M^r (2) Thomasius. Son témoignage sera ici d'autant plus fort que je le tire d'une These où l'on avouë que l'Athéisme (3) est de sa nature une chose qui éteint non seulement l'amour de Dieu ; mais aussi l'amour du prochain, & que les Athées speculatifs s'accommodent

(1) Voyez ci-dessus, pag. 547. (2) C'est un celebre Professeur en Droit dans l'Academie de Hal. (3) Athei theoretici nullum agnoscunt Deum ex necessaria illatione amore erga Deum & per consequens erga proximum destituuntur, adeoque omnem Pietatis sensum amittunt. *Dissertat. de vera pietate juridica*, præside Dn. Christiano Thomasio, &c. pag. 14. Cette These fut soutenue à Hal le 9. de Février 1701.

dent du bien d'autrui quand ils en trouvent l'occasion secrettement. Ce n'est pas avoir dessein de les menager , & néanmoins on declare qu'ils ont de coutume de mener quant à l'exterieur une vie honnête & vertueuse , parce que la raison leur montre qu'ils seroient très-miserables s'ils se plongeoient dans la sensualité. (1) *Quamvis igitur Athei theoretici externa specie vitam honestam & virtuosam agere SOLEANT, hoc tamen non ex amore erga alios, sed sui ipsius provenit, quia ratio ipsis monstrat, eos fore miserrimos, si vitæ bestiali indulgere velint. Quod si autem clanculum aliis nocere possint, id religioni non ducunt, &c.*

On avouë que (2) pour l'ordinaire ils ont un esprit subtil. Il seroit superflu de vous dire qu'on ne peut avancer ces choses-là sans pretendre qu'ils ont du discernement, & qu'ils connoissent ce qui est louable , ou blâmable.

(1) *Ibid. pag. 15. 16.* (2) *Athei theoretici ut plurimum subtilibus ingeniis præditi sunt. Ibid. pag. 16.*

§. CXLIV.

Preuves de fait que les Athées ont eu les notions de l'honnêteté, & de la vertu, & de la gloire.

Si vous m'objectiez que les témoignages que je rapporte dans le chapitre precedent, ne

ne signifient autre chose si ce n'est que plusieurs personnes errent comme moi, il me pourroit suffire de vous renvoyer aux observations que j'ai faites (1) ci-dessus; mais quelques capables qu'elles soient de former mon apologie complete, & de ruiner cette nouvelle chicane, je vous veux combler la mesure, en vous refutant par des témoignages de fait. Les vraisemblances les plus plausibles degenerent en visions & en illusions dès qu'elles se trouvent dementies par l'experience. Ce sera le sort de votre septième objection; car je m'en vais la combattre par des faits qui ont une pleine certitude.

N'allez pas craindre que je ne confonde ensemble les diverses classes de l'Athéisme, je veux bien m'en tenir à la division de M^r du Bosc (2), & distinguer comme lui les Athées de l'existence de Dieu d'avec les Athées de la Providence. Mais cela ne m'empêche pas de soutenir très-justement que les idées d'honnêteté qui se sont trouvées dans l'ame des Epicuriens sont une preuve de fait, qu'elles sont très-compatibles avec l'Athéisme de l'existence de Dieu; car ce que les Epicuriens enseignoient de cette existence, ne pouvoit rien contribuer à leurs

(1) Dans les chapitres 78. & 79. (2) Voyez ci-dessus, pag. 91.

leurs idées des bonnes mœurs. Les Dieux, disoient-ils , ne se soucient de rien , ils n'ont rien commandé , ni rien deffendu à l'homme , & ils ne font du mal , ni du bien à qui que ce soit. Il est évident que ces Philosophes ayant forgé eux-mêmes cette notion de la nature divine , forgeoient aussi (1) eux-mêmes les notions des vertus morales sans se regler sur aucun acte de la volonté des Dieux ; mais sur la seule conformité avec la droite raison. Il est de la même évidence que les Philosophes qui ne croyoient aucun Dieu , n'avoient pas moins de pouvoir que les sectateurs d'Epicure de se former des idées des vertus morales en examinant ce qui étoit , ou qui n'étoit pas conforme aux regles de la raison. Et l'on ne peut pas dire que les Epicuriens consultoient l'idée de quelque qualité de leurs Dieux ; car cela leur eût plutôt fait méconnoître que connoître les devoirs de la morale. Ils n'eussent pû se proposer pour modele les qualitez de leurs Dieux sans se croire dispensés de toute sorte d'obligations par rapport à leur famille , à leur patrie , à leurs voisins , &c. Or ils n'ont point crû qu'ils s'en pouvoient dispenser. Ils ont donc trouvé uniquement dans

(1) On dit ceci sans aucun égard aux principes des Cartesiens sur la cause des idées , & sans vouloir préjudicier à cette doctrine.

les lumieres de la raison & sans nul rapport à des Dieux oisifs les idées des devoirs. C'est ce qu'ont pû faire aussi les autres Athées. Grotius & Pufendorf ont dit (1) avec beaucoup de raison qu'à l'égard de la morale, c'est précisément la même chose, ou de nier la Providence, ou de croire qu'il n'y a point de Dieu. J'ai montré (2) cela fort amplement.

Pour vous prouver d'une maniere invincible que les sectateurs d'Epicure ont eues les idées des vertus morales, je n'aurois qu'à vous faire souvenir de Pomponius Atticus, & de Cassius qui fut l'un des assassins de Jules Cesar. Voilà deux fameux Epicuriens. Vous trouverez leurs articles dans mon Dictionnaire. Pomponius Atticus a été l'un des plus honnêtes hommes de l'antiquité. Sa vie écrite par Cornelius Nepos,

(1) Et revera negare Deum esse, aut negare à Deo curari actiones humanas, si moralem effectum respicimus, tantundem valet. *Grot. de jure belli & pac. lib. 2. cap. 20. n. 46. pag. m. 394.* Quoad effectum moralem hæc duo (*si quis vel ipsum Deum existere neget, vel ab eo res humanas curari abnuat*) æquipollent, & per utrumque omnis religio tollitur & inter ludibria frænandæ rudi plebeculæ rejicitur. *Pufendorf. de jure natura & gent. lib. 3. cap. 4. n. 4. pag. m. 259.* (2) Voyez mon Dictionnaire à la remarque A de l'article Sommonacodom.

pôs , & une infinité de lettres que Ciceron lui a écrites , marquent hautement de tous côtez que personne n'étoit mieux instruit que lui des devoirs de la morale. Cassius auroit pû vivre dans l'abondance des richesses & des honneurs , s'il eût préféré l'utile à ce qui lui paroissoit honnête. Il n'y avoit rien qu'il n'eût pû attendre du credit de Jules Cesar par la voye de la flatterie , & en s'attachant tout de bon aux intérêts de l'usurpateur ; mais il aima mieux courir après la gloire de delivrer sa patrie. Il fut penetré de cette idée aussi vivement que Brutus le Stoïcien. Il la suivit au travers de mille embarras , & il lui sacrifia son repos , & sa fortune , & sa vie même. Lisez dans Plutarque , & dans Appien ses actions & ses discours , & vous me direz après cela s'il ignoroit la difference qui se trouve entre la vertu & le vice.

Voulez-vous des preuves plus parlantes. Il nous reste des fragmens des Ouvrages d'Epicure. Lisez-les dans Diogene Laërce , & pour une plus ample instruction , parcourez ce que Gassendi a rassemblé touchant la vie & touchant les mœurs de ce Philosophe , vous verrez qu'il n'y a rien de plus sensé que ses canons de Morale , & qu'il avoit des maximes qui meritent notre admiration. L'amour pur , l'amour desintéressé dans le service divin ne lui fut pas

inconnu. J'en parle dans (1) les Pensées diverses. Le Poëte Lucrece auroit-il semé dans son Ouvrage tant de sentences exquises, (2) & tant de belles moralitez, s'il avoit manqué des idées qui font discerner ce qui est vicieux d'avec ce qui est honnête?

• Voulez-vous des Athées de la premiere classe? On vous en indiquera afin que vous n'ayez point sujet de vous plaindre que dans des questions de fait, on vous propose une simple preuve de raisonnement, c'est-à-dire, une consequence speculative tirée d'un fait. Je vous dirai donc que Diagoras qui fut surnommé l'Athée par excellence, dicta (3) de très-belles loix au legislateur de Mantinée. Le fit-il sans être capable de discerner ce qui est juste d'avec ce qui est injuste? Je vous attens là.

On doit mettre Pline parmi les Athées de la premiere classe: il n'admettoit point d'autre Dieu (4) que la nature, & il se moquoit

(1) *Au chapitre 178. Voyez aussi le chapitre 174. pag. 57.* (2) *Voyez dans mon Diction. la remarque G de son article.* (3) *Voyez dans mon Diction. la remarque H de l'article Diagoras, pag. 1041. de la 2. édit.* (4) *Voyez le 2. livre de Pline au commencement du 1. chapitre & à la fin du 7. & considerez ces paroles du Pere Hardouin à la fin de sa preface. Vir fuit hic noster sanc magni laboris & studii, quod ejus opera arguant;*

quoit du dogme de la Providence , quoi-
qu'il le jugeât utile. Il fait un peu le rail-
leur lors même qu'il parle de cette utilité :

(1) *Irridendum verò agere curam rerum hu-
manarum illud quidquid est summum. Anne
tam tristi atque multiplici ministerio non pol-
lui credamus dubitemusve ? Vix prope est ju-
dicare , utrum magis conducatur generi humano,
quando aliis nullus est deorum respectus , aliis
pudendus* (2) *Verum in his Deos*

*agere curam rerum humanarum credi , ex usu
vita est : pœnasque maleficiis aliquando seras
occupato Deo in tanta mole , nunquam autem
irritas esse : nec ideo proximum illi genitum
hominem , ut vilitate juxta belluas esset.*

C'est-à-dire , selon la version de du Pinet :

„ Au reste , c'est grande mocquerie de pen-
„ ser , que le Souverain quel qu'il soit , ayt
„ soucy des choses de ce monde. Car com-
„ me feroit-il possible de pouvoir durer , &
„ se contenir , sans se polluer en un mi-
„ nistère si fascheux & divers ? Et neant-
„ moins il est bien difficile de juger , le-
„ quel est le meilleur aux hommes , de
„ croire

guunt : sed suspectus idem ἀφρόνῃς , cœcitate
ingenti , quod mirere , cum fuerit castis integer-
rimisque moribus , dum penitus naturæ scruta-
tur arcana , naturæ ipsius auctoris oblitus.

(1) *Plin. lib. 2. cap. 7. pag. m. 144.* (2) *Id. ib.
pag. 146.*

„ croire que les Dieux ayent soucy de nous,
 „ ou de ne le croire point : veu que les uns
 „ n'ont aucun respect des Dieux : & que la
 „ superstition des autres , fait honte & ver-
 „ gongne à ceux qui en parlent..... Tou-
 „ tesfois la plus (1) saine opinion & la plus
 „ convenable à la vie humaine est, de croi-
 „ re , que les Dieux pourvoyent aux choses
 „ basses , & inferieures : & que les malefi-
 „ ces ne demeureront impunis , quoy que
 „ la punition tarde , pour les grands em-
 „ peschemens , que Dieu a apres ceste gran-
 „ de machine. Item que l'homme que Dieu
 „ a créé quasi semblable à soy , n'a esté fait
 „ pour estre avilé , ou reduit quasi au ranc
 „ des bestes brutes „ . Oseriez - vous bien
 pretendre que Pline n'avoit nulle idée de
 la vertu ? Son Ouvrage n'est-il pas tout par-
 semé non seulement de traits d'esprit ; mais
 aussi de reflexions judicieuses , & qui mar-
 quent une connoissance fine de ce qui con-
 cerne les mœurs ?

Je ne veux pas affirmer que Panetius ait
 été Athée , je crois qu'on ne trouve que
 dans les écrits de Saint Epiphane (2) qu'il
 traitoit de reveries toutes les choses qui
 étoient dites de Dieu. Cette unité de té-
 moignage

(1) *Pline n'a point dit cela.* (2) *Epiphanius in
 expositione fidei catholica, pag. 1090. 1091. to. I.
 oper. edit. Colon. 1682.*

moignage me tient un peu en suspens; mais on ne sçauroit nier que ce fait-là ne soit très-probable ; car en premier lieu nous sçavons que Panetius ne croyoit rien de ce que ses maîtres lui avoient appris touchant les augures , & les autres sortes de divination , l'une (1) de leurs grandes preuves de l'existence divine. Il avoit été disciple des Stoïciens , & il fut ensuite le (2) chef & l'ornement de leur secte. Ils enseignoient tous comme une chose très-certaine qu'il y a de la vérité dans les predictions des auspices , & des oracles & des songes & des astrologues , &c. Il n'en croyoit rien (3). En second lieu , il nia l'immortalité de l'ame : l'admiration particuliere qu'il eut pour la doctrine de Platon , ne l'empêcha pas de l'abandonner sur ce point-là : *Credamus*

(1) Voyez *Ciceron de nat. Deor. lib. 2. circa init.* (2) Voyez *Jonsius de Scriptor. histor. philos. pag. 115.* (3) *Quum Panætius princeps propè (meo quidem judicio) Stoicorum ea de re dubitare se dicat , quam omnes præter eum Stoici certissimam putant , vera esse aruspicum auspicia , oracula , somnia , vaticinationes , seque ab assensu sustineat. Cicero academ. quest. lib. 2. fol. m. 210. B. Panætius qui unus è stoicis astrologorum prædicta rejecit. . . . Vides me non ea dicere quæ Carneades sed ea quæ princeps Stoicorum Panætius dixerit. Id. lib. 2. de divinat. fol. 319. C. & 320. A.*

damus igitur Panatio à Platone suo dissentienti-
 ti. Quem enim omnibus locis divinum, quem
 sapientissimum, quem sanctissimum, quem
 Homerum philosophorum appellat, hujus banc
 unam sententiam de immortalitate animarum
 non probat. Vult enim quod nemo negat, quic-
 quid natum sit, interire (1). Je vous allegue
 toutes ces paroles afin que vous connoissiez
 qu'il avoit écrit fortement contre l'immor-
 talité de l'ame. Si nous avions son traité
 (2) de la Providence, nous serions mieux
 en état de juger de ses sentimens sur la Re-
 ligion. Quoi qu'il en soit, je vous le don-
 ne pour un très-excellent moraliste: l'Ou-
 vrage qu'il avoit écrit sur les devoirs, est
 le modèle (3) des offices de Cicéron, &
 vous sçavez que ce livre de Cicéron est in-
 comparable (4), & qu'on l'a nommé (5)
l'Evangile de la loi naturelle.

Mais pour vous donner un exemple non
 seulement plus moderne; mais aussi plus
 éclatant, je n'ai qu'à vous prier de jeter
 les yeux sur la morale de Spinoza. Vous y

trouverez

(1) *Id. Tusc. quest. lib. 1. fol. 250. D.* (2) On
 en voit le titre dans la 8. lettre du 13. livre de
 Cicéron *ad Atticum.* (3) *Cicero de offic. lib. 3.
 cap. 2.* (4) Voyez la préface du traducteur Fran-
 çois des offices de Cicéron: j'entens le traducteur
 qui a donné en notre langue les lettres de Saint
 Augustin. (5) Voyez le Journal des Sçavans du
 30. Mars 1665. pag. m. 251.

trouverez tout ensemble l'Athéisme le plus formel qui ait jamais été enseigné , & un grand nombre de bonnes maximes sur les devoirs de l'honnête-homme.

§. CXLV.

Continuation du même sujet. Exemples tirez de la Chine & des barbares de l'Afrique.

Vous vous tromperiez , Monsieur , si vous vous imaginiez qu'il n'y a que l'ancienne Grece & l'ancienne Rome qui me pussent fournir des exemples. Je m'en vais vous transporter aux extremitez de l'Orient.

Je ne vous dirai pas que Confucius qui a laissé d'excellens preceptes de morale étoit Athée (1). Ceux qui l'affirment trouvent des contredisans , je passe donc à des faits non contestez. Le Dieu Fo est la principale idole de la Chine. Les Bonzes assurent (2) qu'il a été le Sauveur du monde , & qu'il est né pour enseigner la voye du salut , & pour expier tous les pechez. Il y a , ajoûtent-ils , cinq commandemens qu'il nous a laissez. Le premier,

(1) Voyez ci-dessus , pag. 221. & les paroles de Mr Arnauld que j'ai citées dans mon Diction. à l'article *Maldonat* remarque L pag. 2016. de la 2. édit. (2) Le Comte , nouveaux memoires de la Chine to. 2. pag. m. 108.

premier défend de tuer les creatures vivantes de quelque nature qu'elles soient ; le second, de prendre le bien d'autrui ; le troisième, de s'abandonner à l'impureté ; le quatrième, de mentir ; & le cinquième, de boire du vin.

» (1) Il mourut à l'âge de soixante & dix-
 » neuf ans ; & pour mettre le comble à son
 » impiété, après avoir établi l'idolatrie du-
 » rant sa vie, il tascha d'inspirer l'athéïs-
 » me à sa mort. Pour lors il déclara à ses
 » disciples qu'il n'avoit parlé dans tous ses
 » discours que par énigme : & qu'on s'abu-
 » soit, si l'on cherchoit hors du neant le
 » premier principe des choses. C'est de ce
 » neant : dit-il, que tout est sorti ; & c'est dans
 » le neant que tout doit retomber. Voilà l'abis-
 » me où aboutissent nos esperances. Il se for-
 » ma parmi les Bonzes une secte particu-
 » liere d'Athées, fondée sur ces dernieres
 » paroles de leur maistre. Les autres, qui
 » eurent de la peine à se défaire de leurs
 » préjugés, s'en tinrent aux premieres er-
 » reurs. D'autres enfin tascherent de les
 » accorder ensemble, en faisant un corps
 » de doctrine où ils enseignent une dou-
 » ble loy, qu'ils appellent la loy extérieure
 » & la loy intérieure ». Vous trouverez un
 plus long narré sur tout ceci dans mon Dic-
 tionnaire (2).

Vous

(1) *Id. ib. pag. 103.* (2) *A la remarque A Δ de l'article de Spinoza, pag. 2769. de la 2. édit.*

Vous avez vû ci-dessus (1) que la Physique des Philosophes Chinois est un système d'Athéisme. L'Auteur que je vous allegue ajoute (2) qu'à l'égard de la morale ils paroissent beaucoup plus raisonnables. En voici la principale maxime. La fin que le sage se propose est uniquement le bien public. Pour y travailler avec succès, il doit s'appliquer à détruire ses passions, sans quoi il luy est impossible d'acquiescer la Sainteté, qui seule le met en estat de gouverner le monde, & de rendre les hommes heureux. Or cette Sainteté consiste dans une parfaite conformité de ses pensées, de ses paroles & de ses actions avec la droite raison. Ce n'est pas que les passions soient mauvaises, quand on en sçait faire un bon usage; mais comme elles troublent presque toujours la tranquillité d'esprit, il faut en retrancher la trop grande vivacité, & faire ensorte qu'elles ne soient plus des emportemens outre de la cupidité; mais de justes sentimens de la nature. Prenez la peine de considerer cette morale, & jugez après cela si ceux qui nient l'existence de la divinité sont privez necessairement des notions par où l'on discerne la vertu d'avec le vice.

On seroit fort deraisonnable si l'on
m'objectoit

(1) Pag. 268. (2) Le Pere le Gobien, histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine au dernier feuillet de la feuille A de la Preface.

m'objectoit que je ne cite que des Athées d'étude, qui ont pû trouver dans des livres orthodoxes les notions du bien honnête. Cette objection seroit ridicule ; car il ne s'agit entre vous & moi que d'un point de fait, si les Athées ont eu ces notions. Il ne s'agit pas de rechercher d'où ils les ont prises ; votre procès est perdu entierement s'ils les ont eues, quelle qu'en puisse être l'origine ; mais j'ai encore dequoi refuter ceux qui me feroient cette extravagante chicane, & qui ne se souviendroient pas de ce que j'ai déjà dit (1) des habitans des Antilles. Je puis citer des Athées qui n'ont jamais étudié, & qui menent une vie presque sauvage. Lisez un peu ce qui suit.

„ (2) Tous les Caffres sont des peuples
„ plongez dans la dernière ignorance : mais
„ par la fréquentation des Hollandois, ils
„ commencent un peu à se dérouiller &
„ même à apprendre le Flamand. Cepen-
„ dant, tout grossiers qu'ils sont, on voit
„ en eux de beaux restes de la lumière na-
„ turelle, & on peut bien comprendre par
„ la réponse, qu'on a rapportée ci-dessus,
„ de ce Caffre prisonnier aux Hollandois,
„ que les Hottentots les plus barbares n'a-
„ gissent

(1) Voyez ci-dessus, pag. 547. les paroles de Mr Arnauld. (2) Dapper, descript. de l'Afrique, pag. 385.

„ gissent pas sans raison & qu'ils savent le
 „ droit des gens & de la nature. J'ose même
 „ dire que leur amour mutuel , leur fideli-
 „ té & leur désintéressement doit couvrir
 „ les Chrétiens de confusion : ils n'ont pres-
 „ que rien de propre , & quand l'un a quel-
 „ que chose , il en fait part à l'autre libe-
 „ ralement & sans le reprocher On
 „ remarque même qu'ils se piquent d'hon-
 „ neur „ . Pour vous épargner la peine de
 chercher dans l'Ouvrage que je cite la re-
 ponse du prisonnier , je mets ici son dis-
 cours (1) : *On lui fit toute sorte de bons trai-*
temens pour l'obliger à découvrir les motifs
qui avoient poussé sa nation à prendre les ar-
mes „ . Et vous Hollandois , répondit-il en
„ colère , qui vous oblige à défricher nos terres
„ & à semer du blé dans nos pâturages ? Par
„ quel droit vous venez-vous emparer de
„ l'héritage de nos peres , d'un pais qui nous
„ appartient de temps immemorial ? Et en
„ vertu de quelle loi pouvez-vous nous défen-
 „ dre

(1) Id. ib. pag. 377. 378. NOTEZ que Mr de
 Rochefort Ministre de l'Eglise Wallonne de
 Rotterdam , homme d'une piété distinguée , a
 dit dans son histoire des Antilles liv. 2. pag. ma-
 458. que les Caraïbes (qu'il reconnoît Athées;
 pag. 469.) sçavent fort bien reprocher aux Euro-
 péens comme une injustice manifeste l'usurpation
 de leur terre natale. Il rapporte leur discours &
 ajoute , cette plainte n'a pas un air trop sauvage.

„ dre de mener paître nos troupeaux dans des
 „ terres qui sont à nous , & sur lesquelles on
 „ ne vous a permis de descendre que pour vous
 „ y rafraichir en passant ? Et cependant vous
 „ disposez de nos biens en souverains , & vous
 „ nous faites tous les jours quelque nouvelle
 „ défense , d'approcher de telle ou telle terre.
 „ Que diriez-vous , si l'on vous alloit ain-
 „ quer dans votre pais , seriez-vous d'hu-
 „ meur à le souffrir „ ? Se peut-il rien voir
 de plus sensé que ce discours ? Et ne peut-
 on pas bien lui appliquer ce que disoit Pyr-
 rhus après avoir reconnu l'armée Romaine , (1) *Ce campement des barbares n'est point*
barbare ? On verra mieux le bon sens , &
 la justice que ce Cafre repandit dans ses
 paroles , si on les compare avec la reponse
 qui lui fut faite (2). On luy répondit que
 „ sa nation avoit perdu le Cap & les ter-
 „ res qui en dependent par le fort des ar-
 „ mes , & qu'il leur étoit fort inutile de
 „ tenter de le ravoir „ . Quel sophisme !
 quel mépris de l'état de la question ! étoit-
 ce soudre la difficulté ? N'étoit-ce point
 s'en écarter de mille lieues , & alleguer
 pour toute raison la loi du plus fort ? Si l'on
 ne jugeoit que par là des lumieres de ceux
 qui ont part dans ce dialogue , on conclu-
 roit

(1) *Plutarch. in Pyrrho* , p. 393. A. (2) *Dap-
 per ubi supra* , pag. 378.

soit que les Chrétiens n'avoient nulle idée de l'équité, & que les Athées en étoient tout pénétrés. Remarquons que parmi les Cafres (1) *une fille qui a fait un enfant est perdue d'honneur pour toute sa vie* : qu'ils punissent sévèrement le vol, le meurtre, l'adultère : qu'ils font souffrir aux incestueux *un supplice horrible*, & qu'ils se comportent dans le jugement des crimes avec tant d'égard aux variétés des circonstances, qu'ils font voir que *tout sauvages qu'ils sont, ils ont pourtant un grand amour pour la vertu & l'équité naturelle* (2). Je vous prie de vous souvenir que l'Auteur qui dit cela, est Hollandois (3), & qu'il assure que l'on ne remarque point qu'ils adorent aucune divinité.

- (1) *Id. ib. pag. 388.* (2) *Id. ib. pag. 388. 389.*
 (3) *Voyez ci-dessus, pag. 193.*

§. CXLVI.

On réduit à trois remarques la réponse à la septième objection. Pourquoi on s'est tant étendu à la refuter.

Votre septième objection qui roule sur ce point de fait, que les Athées n'ont pas les notions qui servent à discerner le mal & le bien moral, a été déjà combattue par deux raisons très-puissantes ; car je vous ai montré,

I. Que votre supposition est contraire au sentiment d'une infinité de Docteurs graves, & (1) orthodoxes.

II. Qu'elle est contraire à des faits certains concernant les dogmes ou les opinions de divers Athées.

III. Il me reste à dire qu'elle est réfutée par autant d'expériences qu'il y a eu de personnes qui ont vécu dans la pratique des bonnes mœurs, sans être persuadées de l'existence ou de la Providence divine. Vous ne me nierez pas que si j'ai pu soutenir (2) que ceux qui avouent que des Athées *vivent moralement bien*, sont des témoins contre vous, je ne puisse soutenir que chacun de ces Athées porte témoignage contre votre prétention, & la renverse absolument; car on ne se conforme point aux règles de la morale plutôt qu'aux instincts de ses passions sans connoître ce que l'on fait, & sans user de discernement. L'usage de la raison, & l'essence d'une action morale; d'une action, dis-je, qui est ou bonne ou mauvaise, digne de louange ou de blâme, emportent nécessairement & pour le moins que l'on agisse avec choix & avec délibération *ex pravo consilio*. Les témoins qui

(1) C'est-à-dire, qu'à l'égard de ce sentiment particulier ils ne sont point accusés d'hétérodoxie.

(2) Ci-dessus, pag. 551. Voyez aussi pag. 546.

qui s'élevent ici contre vous ne sont pas en petit nombre. J'en ai nommé quelques-uns dans (1) mes Pensées diverses : j'en ai produit plusieurs autres dans mon Dictionnaire, & cela sans affectation, quoique je l'eusse pû faire très-justement avec quelque (2) affectation : & j'en pourrois alleguer (3) encore bien d'autres.

Il arrive quelquefois à ceux qui ne sçavent de quel côté se tourner dans une dispute où les raisons de l'adversaire sont accablantes, de nier les points les plus évidens. Gardez-vous bien de cela, Monsieur, ne vous servez point ici de la negative : le même foudre qui est parti de la main de M^r Arnauld contre le peché philosophique tomberoit sur vous, je me servirois fort à propos de ce passage de sa cinquième denonciation :
 „ (4) Tout ce qui vous resteroit donc se-
 „ roit de dire, qu'il n'y a point de tels
 „ Athées, & qu'il est impossible qu'il y en
 „ ait. Il est vray qu'il y en a peu qui se de-
 „ clarent dans les pays des Chrestiens, ou
 „ des

(1) Au chapitre 174. Ce que j'y ai dit de Plin, se peut confirmer par les paroles du Pere Hardouin rapportées ci-dessus, pag. 556. n. (4). (2) Voyez le 1. éclaircissement à la fin du 3. tome de mon Dictionnaire, pag. 3138. 3139. (3) Conferrez ce que j'ai dit ci-dessus, pag. 109. (4) Arnauld cinquième denonciat. du peché philosophique, pag. 47.

„ des Mahometans, parce qu'il y en a peu
 „ qui se veulent exposer à estre (1) brulez.
 „ Mais dire qu'il est impossible qu'il y en
 „ ait, c'est un paradoxe extravagant, quoy
 „ qu'avancé par (2) quelques-uns de vos
 „ auteurs pour rendre vostre Philosophif-
 „ me moins odieux. Les jugemens solen-
 „ nels rendus contre ces monstres, dont
 „ quelques-uns ont esté assez impies pour
 „ tirer vanité de leur atheïsme, comme fit
 „ Vanino brulé à Toulouse, font assez
 „ voir, quoy qu'à la honte du genre hu-
 „ main, qu'il peut y avoir des Athées po-
 „ sitifs, qui ne reconnoissent aucune divi-
 „ nité

(1) Notez qu'ils sont punis lors même qu'ils se
 repentent. Mr Arnauld dans ses 1. denonciation,
 pag. 35. parle d'un Gentilhomme de Pologne
 qui ayant été convaincu d'Athéisme fut condam-
 né à la mort en 1689. quoi qu'il eust reconu &
 abjuré son impiété. (2) Ces quelques-uns sont
 poussez par un intérêt particulier de dispute ; car en
 general les Jesuites avouënt aussi franchement
 que qui ce soit l'existence des Athées. Voici des
 paroles de Mr Arnauld, pag. 103. du Philosophisme
 de Marseille : Depuis la découverte des peuples
 de l'Amerique on a mieux connu les sentimens
 que peuvent avoir sur l'existence d'un Dieu,
 comme Auteur du monde, les peuples barbares :
 & Molina avec d'autres Jésuites rend témoigna-
 ge, que ceux du Bresil n'avoient aucune idée de
 la Divinité, avant qu'on leur eût porté la lumie-
 re de l'Evangile.

» nité ni vraie ni fausse. Or dès qu'il y en
 » a , quoy qu'en petit nombre , & quand
 » il n'y en auroit qu'une douzaine dans tout
 » le monde , vous ne sçauriez répondre à
 » l'argument qu'on vous vient de faire, qui
 » détruisant vostre chicane d'une *hypothese*
 » *impossible* , vous oblige de reconnoître
 » qu'il , &c. »

Je vous quitte pour un moment , afin de
 me disculper auprès de ceux qui pourront
 trouver étrange que j'aye employé tant de
 machines à prouver que les idées de l'hon-
 neur , & de la vertu sont séparables de la
 foi de l'existence , ou de la Providence di-
 vine. Il y a long-tems que j'ai crû (1) que
 la peine de prouver cela pourroit sembler
 superflue. Cependant je m'appliquai avec
 soin (2) à mettre la chose dans la dernière
 évidence , ce qui n'a pas empêché que cer-
 te these n'ait été dénoncée (3) comme une
 impiété par un delateur dont les Ouvrages
 (4) contenoient la même doctrine. Je sou-
 tins tout de nouveau (5) la vérité de ma
 these , & néanmoins vous ne laissez pas de
 poser

(1) Voyez les *Pensées diverses* ch. 180. pag. 81.

(2) Dans les *Pensées diverses* depuis le chapitre
 178. jusques au 182. (3) Voyez ci-dessus , pag.
 544. (4) Voyez ci-dessus , pag. 542. 545. (5) Voyez
 dans le chap. 4. de l'Addition aux *Pensées diver-
 ses* la réponse à la 13. *Chap. 7. objection.*

poser en fait que je me trompe , & de bâtir sur cette supposition votre septième argument. Il y a peut-être bien des Lecteurs qui vous ressemblent en cela : il a donc falu que je m'étendisse sur cet article , soit afin que je les desabusasse pour une bonne fois, soit afin que je montrasse plus clairement le ridicule du delateur.

§. CXLVII.

Huitième objection : si les Athées ont mis quelque distinction entre la vertu & le vice , ce n'a point été par le moyen des idées du bien & du mal moral ; mais tout au plus par le moyen des idées du bien utile , & du dommage.

Je viens moi-même à votre secours ; je veux vous suggerer une instance qui vous donnera quelque repit , & qui est la plus plausible & la plus subtile difficulté que l'on puisse proposer sur cette matiere. Repliquez-moi ce qui suit.

Diagoras , Pline, & tous les autres Athées qui ont vécu parmi les Payens , ne jugeoient pas que ce fût un bien moral que de pratiquer la vertu , ils sçavoient seulement que l'on en jugeoit ainsi dans le monde , & ils mettoient ce jugement parmi les erreurs populaires tout comme la Religion. Mais voyant qu'en consequence de cette erreur
il

il étoit utile de s'acquérir la réputation d'honnête-homme, & que la débauche exposoit les gens au mépris, & à un dommage réel, ils ont préféré les bonnes mœurs au dérèglement de la vie. Il n'y avoit rien de bon dans leur intérieur, ils se contentoient de se conformer à la morale dans leurs paroles, & dans leurs actions extérieures toutes les fois que le bien utile le demandoit. Cela n'empêchoit pas qu'ils ne jugeassent que la distinction entre la vertu & le vice est une chimère, & ainsi lorsque la crainte des hommes ne leur pouvoit pas servir de frein, ils préféroient le mal moral au bien moral selon l'intérêt de leurs passions corrompues.

§. CXLVIII.

Première réponse à la huitième objection. Il importe peu au bien temporel des sociétés que les pensées ne soient pas bonnes, pourvu que dans ses paroles & dans ses actions on se conforme aux loix de l'Etat.

Je m'imagine que dès aussi-tôt que vous aurez lû cette instance, vous croirez qu'on ne la sçauroit résoudre. C'est pourquoi je vous exhorte à ne point précipiter votre jugement, suspendez-le, je vous prie, jusqu'à ce que vous ayez bien examiné toutes mes réponses.

Je commence par vous faire souvenir de l'état de la question. Il s'agit de sçavoir si le Paganisme a été plus propre que l'Athéisme à maintenir les sociétés : or il est constant qu'elles se maintiennent , ou qu'elles se ruinent par les actions extérieures , & non pas par de simples affirmations mentales. Si donc les Athées se comportoient quant aux actions extérieures tout comme un superstitieux , s'ils parloient & s'ils s'acquiesçoient de tous les devoirs de citoyen comme lui , ils étoient tout aussi propres que lui à maintenir la société , quoiqu'ils jugeassent qu'il n'y a point de différence réelle entre ce qu'on nomme vice , & ce qu'on nomme vertu. Les législateurs humains (1) n'établissent point de peines contre les pensées. Un homme qui avoueroit qu'il a eu envie de dérober ; mais qui n'auroit rien dérobé effectivement , en seroit quitte pour une légère exhortation. On ne punit pas même ceux qui ont tâché (2) d'ôter la vie à un autre. Si on leur inflige quelque

(1) *Lex humana versatur tantum circa actiones externas , de cogitationibus verò internis , solitarie & citra omnem externum actum consideratis , nihil constituit. Unde vulgò dicitur : Cogitationis pœnam nemo luit. Balth. Meisnerus dissertat. de legib. pag. 39.* (2) Il faut excepter certains cas particuliers , comme le dessein d'assassiner un Monarque , &c. Voyez Bodin chap. 7. du

quelque châtement , c'est toujours à proportion de ce qui a été exécuté , & non pas à proportion de (1) ce qu'ils ont eu dessein de faire. Tant il est vrai que les Juges seculiers renvoyent à Dieu le jugement des pensées , & ne se réservent que le jugement des actions , & des paroles. Ce qui prouve qu'ils sont très-persuadez qu'il n'importe point au bien de l'Etat qu'un particulier pense ceci ou cela , pourvu que d'ailleurs il parle & il vive selon les loix.

Si l'on m'objecte que quand un homme se persuade qu'il n'y a pas plus d'honnêteté intérieure dans la vertu que dans le vice , & qu'il n'y a point de divinité qui commande les bonnes actions sous la promesse de la récompense , & qui deffende le crime sous la menace de la punition , il s'abandonne au peché dès qu'il ne craint plus le blâme des hommes , ni les poursuites des tribunaux ; si l'on ajoute à cela qu'un homme très-bien instruit de la nature de la vertu , & très-bien persuadé qu'il y a un législateur invisible qui connoît tout , qui récompense d'une beatitude éternelle les bonnes actions , & qui condamne les pe-
cheurs

du 4. livre de la Republique , pag. 637. de l'édit. François & pag. 734. de l'édit. Lat.

(1) *Il peut y avoir des circonstances où ceci souffre exception.*

cheurs à des supplices qui ne finiront jamais , s'abstient du vice , & s'attache à la vertu lors même qu'il n'a rien à craindre, ni à espérer du côté des hommes; si, dis-je, d'on m'objecte ces deux choses , je répondrai que l'on change l'état de notre question ; car on compare les Athées avec ceux qui connoissent le vrai Dieu , & il ne les faut comparer ici qu'avec les Payens. Or je vous ai montré (1) que les Payens ne pretendoient pas que leurs faux Dieux eussent fait des loix de Morale. Je vous ai montré (2) que leurs idées de la nature divine étoient moins propres à les détourner du mal qu'à les y encourager , & que ce feroit ouvrir la porte à la doctrine de Pelage (3) que de dire que par le seul motif de l'amour , ou de la crainte de Dieu ils avoient la force de reprimer leurs passions les plus fougueuses.

Nous verrons ailleurs (4) si la Religion du serment serroit de beaucoup parmi eux au maintien des sociétés , & si les cas où les personnes délicates sur le chapitre de la

(1) *Ci-dessus , chap. 53. 54. & alibi.* (2) *Voyez ci-dessus , chap. 126. & suiv.* (3) *Voyez ci-dessus le chap. 139.* (4) *Dans le 3. tome de cet Ouvrage lorsque j'examinerai l'objection fondée sur ce que l'on a toujours crû que la Religion est le fondement du repos public.*

la reputation peuvent commettre des crimes, sans avoir rien à craindre de la part des hommes, se presentent frequemment, & d'une maniere préjudiciable au repos public.

§. CXLIX.

Seconde reponse à la huitième objection : Si l'on peut soutenir sans crainte de se tromper, que les Athées tirent de leur hypothese les consequences qui confondent les vertus avec les vices. Deux remarques sur cela. Disproportions frequentes entre les pensées & les actions de l'homme, & nommément en matiere de Religion.

On peut reduire l'Athéïsme à ce dogme general, que la nature est la cause de toutes choses, qu'elle existe éternellement, & d'elle-même, & qu'elle agit toujours selon toute l'étendue de ses forces, & selon des loix immuables qu'elle ne connoit point. Il s'ensuit de là que rien n'est possible que ce qu'elle fait; qu'elle produit tout ce qu'il y a de possible; qu'aucun effort des hommes n'est capable de rien changer, de rien deranger dans l'enchainement de ses effets; que tout arrive par une necessité fatale & inévitable; qu'aucune chose n'est plus naturelle que les autres, ni moins convena-

ble à la perfection de l'Univers ; (1) qu'en quelque état que soit le monde , il est toujours tel qu'il doit être & qu'il peut être ; que la nature étant une mere qui ne connoit point (2) ses enfans , n'a point de predilection ; qu'elle n'en favorise point les uns au prejudice des autres : mais qu'elle donne à chacun tous les attributs & toutes les qualitez qu'il doit , & qu'il peut avoir selon les tems & les lieux ; enfin qu'elle ne destine nulles peines à ce qu'on nomme mauvaises mœurs , ni aucunes recompenses à ce qu'on nomme vertu. Je parle des peines & des recompenses différées au tems à venir ; car pour celles qui pourroient être immédiatement unies à certains actes de la

(1) *Les Stoïques soutenoient cela , comme il paroît par divers endroits du livre de l'Empereur Marc-Aurele , & il y a des gens qui veulent que le dogme de la predestination emporte la même consequence , que pour le moins elle naisse de la doctrine de ceux qui disent avec J. C. Scaliger in Cardan. exerc. 249. cap. 3. que Dieu a fait toutes choses de la meilleure maniere possible. (2) Il y eut au 16. siecle quelques Athées qui donnoient de la raison à la nature : Naturam definiunt, vim quandam esse rationis atque ordinis participem , à qua , & in qua omnia , extra quam nihil. Petrus Paschalius in epistol. pag. 117. edit. Lugd. 1548. in 8. Conferez les paroles de Lipse ci-dessus , pag. 535. 536.*

la volonté, comme la perception d'amertume, ou de douceur est immédiatement liée à l'action du fiel, ou du sucre sur la langue, c'est une autre chose.

Il est certain qu'un homme qui a conduit jusques là les conséquences de son système d'Athéisme, peut aller encore beaucoup plus loin. Il peut se persuader qu'il lui est indifférent de faire ceci ou cela; que n'y ayant point de franc-arbitre, mais que tout arrivant par une fatalité aveugle & irrevocable, il doit se tenir les bras croisez sans se soucier de rien, sans s'exciter à quoi que ce soit, sans y exciter les autres; qu'il doit abandonner tout à l'activité de la nature; que puisque l'ignorance & la science, le mensonge & la vérité, la vertu & le vice sont également des émanations du premier Être aussi nécessaires les unes que les autres, à la perfection de l'Univers, il est ridicule de travailler ou à sa propre instruction, & à sa propre reformation, ou à celle des autres hommes, & qu'enfin si l'on se veut donner quelque mouvement, ce ne doit être qu'afin de se procurer tous les plaisirs de la vie.

Comme il est avantageux à la bonne cause de faire voir aux Athées ces conséquences affreuses de leur principe, il n'en faut jamais perdre l'occasion, quand même ils déclareroient qu'ils ne les admettent point;

car si on leur montre qu'en raisonnant conséquemment ils sont obligez à les admettre, c'est un grand pas pour les éclairer sur la fausseté de leur principe. C'est ainsi que l'on en use dans toutes les controverses. On y étale les conséquences d'un dogme. Si elles sont reconnues *virtuellement* pour le moins, on les propose comme un nouveau chef d'accusation. Si elles sont rejetées, on ne laisse pas de les proposer comme un argument qui montre l'erreur du système. Il n'y a point de sujet où il faille faire mieux valoir cette methode (1) que dans celui que nous traitons.

Mais autant qu'il est certain que les conséquences étalées ci-dessus se peuvent tirer du principe des Athées, autant est-il incertain qu'ils les en tirent effectivement. Vous prendrez ceci pour un nouveau paradoxe, c'est pourquoi je ne sçaurois m'empêcher de vous dire mes raisons.

I. Premièrement, je vous prie de considérer qu'il n'y a guere de choses, dont la limitation de l'esprit de l'homme le rende plus incapable que de suivre avec la dernière justesse une longue gradation de raisonnemens. On s'égare beaucoup moins dans
les

(1) *Je m'en suis servi dans mon Dict. à la remarque I de l'article Spinoza n. vi. & je l'ai supposée bonne dans le chap. 181. des Pensées diverses.*

les matieres purement (1) speculatives, que dans celles qui sont composées de speculation & de pratique. Mais quelles disparates ne trouve-t'on pas dans celles-ci , & principalement lorsqu'un systême contient plusieurs lieux communs ! N'étant pas tous également importants , & les uns faisant plus d'impression que les autres , on les cultive avec beaucoup d'inégalité , & quand on a une fois admis certains corollaires, on n'en veut point demordre , quoiqu'ils combattent ce qu'on établit en d'autres endroits. Les disputes des Theologiens en font une preuve manifeste. Les uns accusent éternellement les autres , tantôt de mal raisonner , tantôt de se contredire, tantôt d'allier ensemble des choses contraires , tantôt d'imputer des conséquences qui ne sont point reconnues. On a écrit sur les mêmes choses , & sur ce ton-là pendant je ne sçai combien d'années , & chaque parti s'en tient encore à ses premieres pretentions. La disparate est visible , principalement lorsque l'on compare la theorie avec la pratique. Regardez-moi cinq ou six sectes qui sont quelquefois dans le même lieu : leurs mœurs se ressemblent comme deux goûtes d'eaux , leurs principes ou leurs dogmes

(1) Comme est par exemple une longue suite de demonstrations geometriques.

dogmes sont très-differens, aucune d'elles ne vit selon ses propres principes. J'ai parlé de cela dans (1) mes Pensées diverses. M^r Nicolle a fait beaucoup (2) de remarques sur le peu de soin qu'on a dans le Christianisme de mettre d'accord ses actions avec ses persuasions : *Quand il s'agit de passer de la speculation à la pratique, dit-il, (3), les hommes ne tirent point de consequence ; & c'est une chose étrange comment leur esprit se peut arrester à certaines veritez speculatives sans les pousser aux suites de pratique, qui sont tellement liées avec ces veritez, qu'il semble impossible de les en separer Il y a une suite necessaire entre connoître Dieu & l'honorer ; mais &c. (4) Qui ne croiroit que les hommes estant parvenus à la connoissance de l'immortalité de leur ame, ils la porteroient bien avant, & qu'ils en concludroient qu'il faut donc employer toute leur vie à luy procurer un estat heureux après la mort ? Il n'y a point de consequence plus sensible que celle-là. Cependant combien de grands Esprits ont travaillé à l'établissement de ce point,*

(1) Voyez-y les chapitres 135. & suiv. 176. 181. & alibi passim. (2) Dans le traité de la crainte de Dieu n. 13. & suiv. pag. m. 130. & suiv. du 1. tome des Essais de Morale. (3) Essais de Morale ibid. (4) La suite de ce passage est ci-dessus, pag. 518.

point , qui ne paroissent pas avoir beaucoup songé à cette consequence ? Ce n'est là qu'une partie des exemples alleguez par cet Auteur.

J'y en vais joindre un autre qui n'est ignoré de personne. L'un des plus sanglans affronts que l'on puisse faire , est de donner un dementi. Les gens les plus moderez perdent patience sur une injure si atroce , & en demandent assez souvent la reparation l'épée à la main. C'est un signe qu'ils sont penetrez fort vivement de cette idée , qu'il n'y a rien de plus indigne d'un homme d'honneur que le mensonge. Il faut donc qu'on juge que la verité a quelque chose de si beau , & de si conforme aux devoirs de la creature raisonnable qu'on ne peut s'en éloigner sans infamie. Cependant il n'y a point de défaut plus commun que le mensonge : c'est beaucoup si dans les conversations ordinaires il se debite deux veritez parmi trente faussetez. Il ne seroit pas hors de propos de remarquer le doigt de la Providence en ce que le dementi passe pour un grand affront ; car l'inclination de l'homme à raconter des faits faux est si violente qu'elle a un besoin extrême d'un principe reprimant , tel qu'est cette idée de l'honneur humain qu'une accusation de mensonge est une offense mortelle. Le mal est que ce principe ayant à combattre un en-

nemi bien fortifié , ne fait pas de grands progrès. Le monde est rempli de gens qui de gayeté de cœur & par le plaisir unique d'exercer leur langue mentent sans poids & mesure , quoiqu'ils sçachent que dès que l'on s'est acquis la réputation de menteur (1), on ne trouve plus de creance lors même qu'on dit une vérité. Le même homme qui vient de tirer l'épée pour se venger d'un dementi , raconte les circonstances de son duel avec mille deguifemens. Voici donc un exemple insigne de la mesintelligence de la theorie des hommes avec leur pratique.

N'allez pas vous imaginer que les sectateurs de l'Athéisme sont exempts de la disparate, & que leurs mœurs s'accordent très-bien avec leur dogme. Le contraire a paru dans la secte d'Epicure : elle (2) vivoit mieux qu'elle ne parloit. Il n'est donc nul-

lement

(1) Ἀριστοτέλης ἐρωτηθεὶς τί περιγίνεται κέρδος τοῖς ψευδομένοις ; Ὅταν , ἔφη , λέγωσιν ἀλήθειαν , μὴ πισυέσθαι. *Aristoteles interrogatus* , Quidnam mendaces lucrarentur ? Ut cum vera , inquit , dixerint , non illis credatur. *Dio-gen. Laërt. l. 5. n. 17. pag. 277.* (2) Voyez les *Pensées diverses* ch. 176. pag. 66. & notez que par rapport à la morale , c'est toute la même chose d'admettre l'existence de Dieu sans la Providence, que d'en nier l'existence. Voyez ci-dessus , pag. 553.

lement certain qu'ils tirent de leur principe toutes les conséquences qui en émanent.

II. En second lieu, vous devez considérer qu'il y a quelques-unes de ces conséquences qu'ils ne tirent aucunement. Ils ne concluent point que les loix de la nature étant immuables, & que n'y ayant nulle liberté dans l'homme non plus que dans une pierre, il faut se tenir les bras croisez, & abandonner toutes choses à l'activité aveugle de leur cause. Ils sont aussi attentifs à leurs affaires, que s'ils se croyoient doüez de la liberté d'indifference, & il est même très-possible que plusieurs d'entre eux croient bonnement en être doüez. C'est pourtant une opinion incompatible avec leur système. Mais n'étoit-elle pas incompatible avec celui des Stoïciens & avec celui d'Epicure ? Et y a-t'il eu des Philosophes qui parlassent (1) du franc-arbitre avec plus d'emphase que les Stoïciens ? N'est-il pas sûr aussi que l'on enseignoit dans la secte d'Epicure que l'homme agit librement, je veux dire avec cette espèce de liberté qui fait qu'une action est meritoire ou demeritoire, à quoi selon Epicure non plus que selon le Pape qui a condamné

(1) Voyez cent passages de Seneque là-dessus & le Manuel d'Epictete.

né les propositions de Jansénius, il ne suffit pas qu'elle soit faite sans contrainte. Car il étoit visible à tout Philosophe Payen que si une force majeure eût poussé invinciblement l'ame humaine à une action en lui imprimant l'acte de vouloir, cette *spontanéité* n'eût pas pû suffire à mettre un homme en état d'être justement blâmé ou loué.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, voici trois choses indubitables : 1°. Le *fatum* des Stoïciens & le système des atomes d'Epicure ruinoient pleinement le franc-arbitre. 2°. On poussa tellement à bout ces deux sectes de Philosophes, que toutes leurs réponses pour accorder leurs hypotheses avec notre liberté, ne furent (1) qu'un galimatias incomprehensible & visiblement absurde. 3°. Ces Philosophes ne laisserent pas de soutenir que l'homme a un franc-arbitre, & de se regler sur cette supposition dans le maniment de leurs affaires. Je sçai bien qu'il se trouva des particuliers qui devinrent negligens sur le chapitre de la Religion (2) à cause qu'ils crurent la fatalité de

(1) Voyez dans le Diction. histor. & crit. la remarque H de l'article Chrysippe, & la remarque T de l'article Epicure. (2) Circa deos ac religiones negligentior (Tiberius) quippe addictus mathematicæ, persuasionisque plenus cuncta fato agi. Sueton. in Tiberio cap. 69.

de la destinée ; mais leur nombre fut très-petit en comparaison de ceux qui tirèrent une toute autre conséquence de cette fatalité. Prenez un peu garde à ceci , ou les Stoïques & les Epicuriens croyoient tout de bon qu'ils étoient doüez de la liberté d'indifférence , ou ils ne le croyoient pas. S'ils le croyoient , ils avoient une opinion incompatible avec leur systême : s'ils ne le croyoient pas , leurs actions ne s'accordoient point avec leur dogme ; car ils s'appliquoient à leurs affaires tout comme s'ils avoient crû qu'elles dépendissent de leur prudence. Or puisque ces grands Philosophes ont raisonné ou agi inconsequemment, (1) pourquoi supposeriez-vous que les Athées raisonnent ou agissent toujours conséquemment à leur principe ? N'avez-vous pas ici un exemple du contraire ? Ne se conduisent-ils pas comme s'ils étoient persuadés du franc-arbitre de l'homme ?

Si vous leur objectiez cette inconsequen-
ce , il seroit à craindre qu'ils n'abusassent
des

(1) Si vous voulez voir avec quelle force on montrait aux Stoïciens , que leur fatum étoit la ruine de la liberté , vous n'avez qu'à lire le Jupiter confutatus de Lucien oper. to. 2. pag. m. 173. & seq. le traité d'Alex. d' Aphrodisée de fato (Grotius l'a inséré dans son sententiæ philosophorum de fato) & Nemefius au chap. 35. de natura hominis.

des chicaneries , que l'on fait à la doctrine de Calvin touchant les decrets de la predestination. Les Catholiques Romains , les Lutheriens , les Arminiens , les Sociniens ne cessent de la combattre par des consequences odieuses. C'est plutôt une vexation ou une persecution , qu'un exercice de controverse. Ils y ont tellement aguerri les peuples que des Laïques fort ignorans sçavent objecter que s'il y avoit une telle predestination , il seroit fort inutile de se donner la moindre peine ; car , ajoutent-ils , on auroit été predestiné à la damnation ou au salut. Au premier cas on seroit damné quelque soin qu'on eût de bien vivre. Au second cas , on seroit sauvé quelque mal que l'on vecût , & ainsi c'est une doctrine qui porte , ou au desespoir , ou à la securité charnelle , ou à l'inaction. Vous croyez que tout est réglé par des decrets absolus & irrevocables , dit-on à un homme qui commande à son valet de le venir éveiller à cinq heures du matin. S'il est écrit dans le livre de ces decrets que vous vous leverez demain à cinq heures , vous n'avez que faire ni de monter votre reveille-matin , ni de donner ordre que l'on vous vienne éveiller. Il est absolument impossible que vous ne vous leviez à cette heure-là. Mais s'il est écrit que vous dormiez jusques à huit heures , c'est en vain que vous prenez des
precautions

precautions pour ne dormir que jusques à cinq. Il vous seroit plus facile de bouleverser la mer & la terre que de changer un iota dans le livre des decrets de Dieu.

Vous sçavez mieux que moi ce que l'on repond à ces chicanes , & à celles qui sont fondées sur la doctrine du même Calvin, que nous sommes necessitez au mal sans la grace , & au bien avec la grace , de sorte que nous ne faisons quoique ce soit avec une liberté d'indifference. On les refute directement , & on les retorque , & quant au reste il est sûr que les Calvinistes les plus rigides ne sont pas moins vigilans sur leurs affaires qu'un Socinien qui ôte à Dieu la prévision des actes libres de l'homme , & qu'ils se conduisent comme s'ils étoient persuadés de la doctrine du franc-arbitre. Ils sont aussi attentifs que les autres hommes à prendre leurs precautions , ils exhortent , ils censurent , ils menacent , ils disent dans l'occasion tout comme feroit un Arminien , ou même un Socinien ; *Si j'avois eu la prudence de faire cela , je serois aujourd'hui fort à mon aise , & mille choses semblables.* Vous avez tenu cent fois de pareils discours non pas par inadvertance & à la volée , mais le plus sérieusement du monde : vous n'avez jamais negligé , ni vos affaires temporelles , ni les interêts du salut : vous avez excité vos soins , votre vigilance,

lance, votre industrie autant qu'un autre. Si quelqu'un vous objectoit que vos paroles & vos actions ne s'accordent pas avec le principe de la predestination absolue, & de la nécessité irresistible qui meut notre volonté, que lui répondriez-vous, Monsieur ? De très-bonnes choses ; mais dont la plupart pourroient servir à un Spinoziste si vous lui reprochiez que le soin qu'il prend de sa personne, de sa famille, de son bien, ne s'accorde pas avec son système.

Il ne semble pas qu'il y ait des gens qui dussent se mieux tenir en repos que ceux qui croient avoir une connoissance certaine de l'avenir, soit qu'ils prétendent que Dieu le leur a revelé immédiatement, soit qu'ils prétendent qu'il n'a fait que leur donner des secours particuliers pour développer les mystères de l'Apocalypse. Mais tant s'en faut qu'ils se reposent sur les soins de la Providence, qu'il n'y a sorte de mouvement qu'ils ne se donnent (1) pour faire venir l'effet de leur prédiction. Ils agissent comme s'ils se desioient de la puissance de Dieu, ou comme si l'événement ne dépendoit que (2) de l'industrie humaine. Tant
il

(1) Voyez dans mon Dictionnaire la remarque B de l'article Drabicius, pag. 1066. de la 2. édition. (2) Voyez dans le même Dict. la remarque B de l'article Acoſta.

il est vrai que l'homme sçait peu concerter ses actions avec ses principes !

Vous n'ignorez pas les conséquences odieuses , dont on charge la doctrine des Eglises reformées touchant la justification par la seule foi , la certitude du salut , & l'inamissibilité de la grace. Quel bruit & quelles tempêtes n'excite-t'on pas (1) contre ces dogmes comme s'ils ruinoient la pratique des bonnes œuvres , & s'ils renversoient toute la Morale de l'Evangile ? Vous ignorez encore moins ce que repondent les Reformez. Vous êtes donc fort en état de connoître par un grand exemple que l'on est sujet à imputer à un parti plusieurs choses que l'on croit couler necessairement de ses principes , & qu'il desavouë néanmoins , soit que faute de penetration ou d'attention il ne voye pas qu'elles soient des suites de son hypothese , soit que les conséquences de quelque autre dogme fassent plus d'impression sur l'esprit , & absorbent celles-là , soit qu'enfin on puisse alleguer une morale pratique qui detruit l'accusation. Cela vous doit apprendre , Monsieur,

(1) *Mr Arnauld sur tout a bien crié dans son gros volume du renversement de la morale & dans les livres qu'il a publiez pour justifier celui-là. Voyez Julius Clarus Sententiar. lib. 5. §. finalis quest. 92.*

sieur, qu'afin d'être bien assuré qu'un Stratonicien se gouverne selon toutes les conséquences qui émanent de son système d'Athéisme, il ne suffit pas de voir leurs rapports, & leur liaison; mais qu'il faut de plus s'informer exactement s'il les admet, & s'il les réduit en acte.

Il n'y a rien où l'on soit plus exposé aux inconsequences, que dans les matieres de religion.

Y eût-il jamais de raisonnement plus facile que celui-ci ? *Les Dieux ont mille moyens de perdre l'homme, ils lui peuvent ôter les biens, l'honneur & la vie quand il leur plaît, & ils sont vindicatifs excessivement, donc l'homme ne doit jamais être plus soigneux de ne les irriter pas que lorsqu'il sçait qu'ils sont en colere.* Mais cette conséquence quelque naturelle qu'elle fût, a été renversée très-souvent par les Payens; car combien y a-t'il eu de rencontres où l'audace d'offenser les Dieux a été d'autant plus énorme que l'on sentoît par quelque coup d'adversité qu'ils étoient fâchez ? Je vous ai prouvé par de grands exemples. 1°. Qu'on étoit persuadé que même les crimes les plus ignominieux (1) étoient quelquefois l'instrument

(1) Voyez ci-dessus, pag. 385. qu'ils pouffoient à l'impudicité: ajoutez-y l'exemple des Propœtides que Venus fâchée de ce qu'elles n'avoient pas reconnu

l'instrument de leur vengeance. 2°. Que l'on se mocquoit de leur colere & qu'on la bravoit (1). L'Amerique me va fournir un nouvel exemple: *Quelcun d'entre les Caraiques travaillant un jour de Dimanche, Monsieur du Montel rapporte qu'il lui dit, » ce-
 » luy qui a fait le Ciel & la Terre sera fâ-
 » ché contre toy de ce que tu travailles aujour-
 » d'huy : Car il a ordonné ce jour pour son ser-
 » vice. » Et moy, luy répondit brusquement le Sauvage, je suis fâché contre luy : Car tu dis qu'il est le Maître du Monde, & des saisons. C'est donc luy, qui n'a pas envoyé la pluye en son tems, & qui a fait mourir mon Manioc & mes Patates, par la grande secheresse. Puis qu'il m'a si mal traité, je veux travailler tous les Dimanches pour le fâcher (2).*

Plusieurs Philosophes Payens ont enseigné, que l'ame de l'homme étoit (3) une partie de Dieu. Les Stoïciens principalement adopterent ce mauvais dogme : l'Empereur Marc-Aurele le suppose à tout bout de

reconnu sa divinité, poussa à se prostituer : Sunt tamen obscenæ Venerem Propœrides ausæ Esse negare deam : pro qua sua numinis ira Corpora cum forma primæ vulgasse feruntur. Ovid. Metam. lib. 10. v. 238.

(1) Voyez ci-dessus le ch. 135. 137. (2) Rochefort hist. natur. & morale des Iles Antilles liv. 2. chap. 13. pag. 469. 470. édit. de Rotterd. 1663. (3) Voyez ci-dessus, pag. 187.

de champ. Il étoit naturel d'en conclure que chaque homme étoit un Dieu , qu'il meritoit donc les honneurs divins , les autels & les sacrifices , qu'il n'avoit point de défauts , & que ce seroit une audace impie que de l'accuser de quelque faute , & que de lui donner des avis pour s'en corriger. A-t'on reconnu ces conséquences ? Ces Philosophes ont-ils jamais dit que l'on devoit adorer les hommes vivans ? Les peuples mêmes les plus idolâtres , ceux qui adoroient les herbes de leurs jardins , ne se font-ils point abstenus de l'adoration de leur prochain ? Et si vous exceptez quelques exemples d'une flatterie (1) outrée , n'a-t'on pas toujours attendu à rendre à quelques personnes les honneurs divins , qu'elles fussent mortes ? Y a-t'il eu des Philosophes qui aient plus declamé que les Stoïciens contre les imperfections de l'homme , ou qui aient donné plus de regles de morale qui tendoient à corriger les vices énormes qu'ils deploroient ? Le mal étoit trop visible , me dira-t'on , il auroit falu se crever les yeux , ou être de la dernière stupidité pour ne pas sçavoir les défauts de l'homme , & le besoin qu'il avoit d'être exhorté à s'en corriger. Il faloit donc conclure,

repondrai-

(1) *Alexandre , Auguste , &c. Voyez le chap. 105. des Pensées diverses.*

repondrai-je , que son ame n'étoit pas une partie de Dieu ; car le Dieu suprême , le grand Jupiter qui existe éternellement , & qui a produit le monde , & qui le gouverne ne peut point être composé de parties defectueuses. S'il est un animal , comme le disoient les Stoïciens , non seulement il ne peut pas être mutilé de quelque membre ; mais aussi il ne peut pas en avoir aucun qui soit languissant & atrophié. Chacune de ses parties doit avoir toujours tout autant de perfections qu'il lui en convient. Le curieux spectacle que c'eût été qu'une dispute entre un Professeur Stoïque , & ses disciples debauchez qui lui auroient soutenu par des argumens *ad hominem* qu'ils n'avoient que faire de ses remontrances , qu'ils étoient aussi bien que lui une partie de l'Être souverainement parfait , & qu'il étoit bien téméraire de pretendre que les Dieux avoient besoin de ses leçons pour se corriger de leurs defauts ! Il auroit été encore plus embarrassé que s'ils lui eussent soutenu qu'en s'abandonnant au vice , & en niant la fatale (1) destinée ils obéïssent
aux

(1) Effectivement on pouvoit dire , qu'il n'étoit pas moins de la fatale destinée que ceux qui la nioient la niassent , qu'il l'étoit que ceux qui l'affirmoient l'affirmassent , d'où il s'ensuit que l'affirmation n'est pas plus dans l'ordre que la negation,

aux loix du destin tout comme lui qui s'appliquoit à la vertu, & qui l'enseignoit aux autres, & qui affirmoit le *fatum*. Je ne parle point de l'inconsequence qui se trouve à invoquer un Dieu qui a des parties, j'en ai parlé ci-dessus (1). Mais je dirai en passant que les Mystiques qui assûrent, que l'ame humaine est une émanation de la substance de Dieu (2) & *une particule de la divinité*, seroient exposez aux mêmes foudres que ce Professeur Stoïcien, s'ils ne se couvroient sous des expressions inintelligibles.

La theorie & le culte des Idolâtres modernes ne se suivent point. Les Siamois invoquent un Dieu en croyant qu'il n'entend point leurs prieres, & on ne les desabuse pas, quoiqu'on les reduise au silence, quand on raisonne avec eux sur l'absurdité de leur culte. Nous apprenons cela du Pere Tachard, „ Je priai un Talapoin, dit-il (3), „ de „ nous expliquer quelques-unes des paroles „ qu'il chantoit à sa priere. Après plusieurs „ questions & réponses, il me fit entendre „ qu'il

Et ainsi du reste. Les Stoïciens eussent pourtant rejeté cette consequence quelque sensible qu'elle soit.

(1) Pag. 532. 533. (2) Voyez Mr Poiret dans le 1. tome de l'œconomie divine, pag. 277. & suiv. (3) Tachard, second voyage de Siam liv. 4. pag. 167. édit. de Holl.

„ qu'il y demandoit du merite. Nous le
 „ priâmes de nous dire à qui il s'adressoit
 „ pour en obtenir, il répondit que c'étoit
 „ à Dieu. Nous continuâmes à luy deman-
 „ der, où étoit le Dieu qu'il invoquoit, &
 „ sur ce qu'il nous repliqua qu'il étoit de-
 „ puis près de deux mille ans dans le (1)
 „ Nireupan, c'est le Paradis des Epicuriens,
 „ nous eûmes lieu de luy faire diverses inf-
 „ tances : car il vouloit que son Dieu ne
 „ fût occupé que de ses plaisirs, & néan-
 „ moins qu'il entendoit encore sa prière,
 „ ce qui ne s'accorde pas. Nous le pressâ-
 „ mes de nous expliquer nettement com-
 „ ment il concevoit que cela se pût faire ?
 „ Il nous repartit que si son Dieu n'enten-
 „ doit pas, il avoit laissé du moins un com-
 „ mandement de prier, qu'il accomplissoit
 „ en priant. Nous combatîmes sa réponse,
 „ en luy montrant que si son Dieu ne pen-
 „ soit plus à nous, l'observation de ses
 „ commandemens étoit inutile, & nous
 „ luy prouvâmes ce raisonnement par une
 „ comparaison familiere. Tandis que le
 „ maître de la maison vit, les serviteurs
 „ executent ses ordres, parce qu'ils espe-
 „ rent de luy plaire, ou qu'ils craignent
 „ d'en être punis : mais quand il est mort,
 „ chacun

() Voyez dans le Diction. hist. & crit. la re-
 marque A de l'article Sommona-codom.

„ chacun se retire de son service, les bons
 „ serviteurs ne pouvant plus luy plaire, ni
 „ les méchans en apprehender aucune pu-
 „ nition. Nous luy demandâmes pour
 „ quelle raison il n'en ufoit pas de la for-
 „ te, son Dieu étant hors d'état de luy fai-
 „ re du bien & du mal „ . Le Talapoin ne
 fçût rien repondre ; mais en se retirant il
 ne laissa pas d'allumer un cierge devant son
 idole. Les Missionnaires prièrent Dieu (1)
d'éclairer une nation que l'esprit de tenebres
aveugloit tellement sur les premieres notions
de la Divinité, qu'en ôtant à Dieu le princi-
pal de tous ses attributs qui est la Puissance, il
leur avoit persuadé d'adorer une Divinité qui
n'agit point, & qui n'a nulle providence (2).

L'irreligion n'est pas plus juste dans ses
 consequences que l'idolâtrie. Les Athées
 des Isles Marianes (3) croient l'immor-
 talité de l'ame : il y a d'autres Athées qui
 sont persuadez des enchantemens & de la
 forcellerie (4), & qui reconnoissent des es-
 prits,

(1) Tachard *ib.* pag. 168. Conferez le journal
 de l'Abbé Choisi, pag. m. 301. (2) NOTEZ
qu'encore que la conduite de ces Idolâtres soit très-
absurde, & sur tout dans un Talapoin aussi igno-
rant que celui-ci, on ne peut pas dire en general
qu'ils doivent croire que leurs prieres sont tout-à-
fait inutiles. Voyez mon Dictionnaire ubi supra.
 (3) Voyez ci-dessus le chap. 14. (4) Des barbares
 en la Religion les uns ne reconnoissent aucune Di-
 vinité,

prits, les uns bons, les autres mauvais (*). Ajoûterai-je que les Athées de la Chine admettent une recompense de la vertu & un châtiment du peché (1)? Je vous citerai ci-dessous (2) le Pere Lami, qui a connu des Athées qui rejettoient absolument quelques-unes des consequences de leur principe.

vinité, & neantmoins sont adonnez aux enchantemens & sorcelleries : Comme aucuns Historiens escrivent qu'anciennement estoient les Huns quand ils sortirent de leur pays : & que sont encores plusieurs peuples Septentrionaux ; & en l'Amerique les Brasiliens & Chichimecs. Le Conseiller d'estat 1. part. ch. 15. pag. 47. édit. de Holl. in 12. Ce livre est attribué au Marquis de Bethune dans le Journal des Sçavans du 7. Mars 1667. pag. 98. édit. de Holl.

(*) Voyez Mr de Rochefort, *hist. des Iles Antilles* liv. 2. ch. 13. Et NOTEZ que ces barbares qui joignent l'irreligion avec la croyance des esprits, & de la sorcelerie ne raisonnent point sur les principes dont j'ai parlé dans mon *Diction. remarque D* de l'article Ruggeri. (1) Voyez mon *Dict.* à l'article Sommonacodom, *remarque A.* & pag. 2629. (2) Pag. 648.

§. CL.

Deux autres remarques sur la matiere du chapitre precedent.

III. Il faut considerer en troisiéme lieu, qu'encore que Straton, Spinoza & tels autres

tres naturalistes soient obligez d'affirmer que toutes choses sont également parfaites, & nécessaires, eu égard à leur nature absolüe & par rapport à l'Univers, il est impossible qu'ils se persuadent qu'elles conviennent également les unes aux autres. S'ils avoient prouvé par une demonstration geometrique qu'il n'y a pas moins de realité, ni de perfection dans une pierre que dans l'or, & que c'est un aussi grand ornement à la nature de contenir de la bouë que de contenir du pain, ils ne laisseroient pas de croire que l'or, & le pain leur sont plus utiles que les pierres & que la bouë. Ils ne peuvent jamais regarder comme une chose indifferente de manger du pain, ou des pierres, de boire du vin ou du vis-argent. Ils renonceroient plutôt aux demonstrations les plus évidentes de la geometrie qu'aux notions par où ils discernent ce qui convient à leur santé d'avec ce qui ne lui convient pas. Ces notions, ces preuves de sentiment & d'experience leur feront trouver mille distinctions entre les effets de la nature, & les porteront infailliblement à preferer les uns aux autres. Ils n'écouteront point là-dessus une theorie de leur systême qui mettroit de l'égalité entre toutes choses; soyez bien sûr que ce n'est jamais la regle de leur conduite.

S'ils sçavent que tous les corps qui leur
tombent

DES PENSÉES DIVERSES. 601

tombent sous la main , ne leur sont pas également convenables , ils sçavent aussi que toutes les qualitez de l'ame ne leur conviennent pas également. Ils ne sçauroient s'empêcher de voir que l'ignorance est un état d'imperfection par rapport à l'homme , quoique selon leur systême elle soit une modalité aussi réelle , aussi nécessaire à l'Univers que l'érudition. Ils sentent très-vivement qu'une qualité qui leur attire des éloges est preferable aux qualitez qui les feroient mépriser. Oubliant donc dans l'usage de la vie , & dans le train de leur conduite les conséquences de leur hypothese, ils vont aux objets de l'inclination : ils suivent leur goût , & ils se conforment aux idées qui peuvent flatter l'amour propre. Ils étudient s'ils aiment la science ; ils preferent la sincerité à la fourberie s'ils sentent plus de plaisir après avoir fait un acte de bonne foi , qu'après avoir dit un mensonge ; ils pratiquent la vertu s'ils sont sensibles à la reputation d'honnête-homme : mais si leur temperament les pousse vers la debauche , & s'ils aiment mieux la volupté, que l'approbation du public, ils s'abandonnent à leur penchant. Il faut dire la même chose par rapport aux autres qualitez bonnes ou mauvaises ; ils donnent la preference ou à celles-ci , ou à celles-là , non pas selon les principes speculatifs qui resultent

de leur première hypothèse ; mais selon les preuves de sentiment & d'expérience que l'amour propre leur fournit.

IV. En quatrième lieu , je vous prie de songer aux Pyrrhoniens , & nommément à (1) Carneade. Ils soutenoient l'incertitude avec autant de vivacité que les dogmatiques soutenoient la certitude. Il n'y avoit point d'effort d'imagination , ni point de subtilité d'esprit qu'ils n'employassent pour faire voir que l'on ne sçait pas quelle est la nature des choses absolument parlant , & que l'on ne sçait sinon qu'elles nous paroissent telles ou telles ; mais ils ne laissoient pas de se comporter quant à l'usage tout comme les dogmatiques. Il leur suffisoit que tels & tels alimens leur parussent bons, que telles & telles actions leur parussent justes : cette apparence les determinoit à preferer ceci à cela avec la même sécurité que s'ils eussent crû connoître la nature intérieure & absolue des objets. Qui nous empêche de supposer une pareille conduite dans les Athées ? Ils doivent s'imaginer selon leurs principes que l'ignorance
&

(1) *Personne n'étoit aussi capable que lui de soutenir que rien n'est juste de sa nature , (voyez mon Diction. pag. 813. 814. de la 2. édit.) & néanmoins ses maximes de morale étoient de la dernière rigidité. ibid. pag. 814. 815.*

& la science, que le vice & la vertu sont des choses aussi parfaites en elles-mêmes les unes que les autres eu égard à l'Univers; mais ils sentent évidemment qu'elles ne paroissent pas aussi parfaites les unes que les autres par rapport à l'homme. N'avoir point d'esprit, être sot, être méprisé sont des choses qui paroissent tout-à-fait hideuses : le contraire paroît beau & agreable. La vertu paroît belle & honnête, le vice paroît laid & deshonnête. Pourquoi voulez-vous que ces apparences ayent moins d'activité sur les Athées que sur les Pyrrhoniens, & qu'elles ne soient pas le mobile & le ressort de leurs actions, comme de celles des Sceptiques ? Vous devez en tout cas vous informer si à l'exemple de ces anciens Philosophes, ils ne se conduisent point conformément aux apparences plutôt que conformément à des hypothèses abstraites touchant les qualitez interieures & absolües des objets. Vous ne pouvez pas douter qu'ils ne tiennent ce chemin à l'égard des choses physiques. Il est trop clair qu'ils n'ont jamais pû confondre (1) les
bons

(1) *C'est-à-dire, se servir indifferemment d'une nourriture qu'ils croyoient bonne, ou d'une nourriture qu'ils croyoient mauvaise; aimer autant qu'on les estimât que de se voir méprisés; employer indifferemment une raison qu'ils trouvoient absurde, ou une raison qu'ils trouvoient forte.*

bons alimens avec les mauvais, ni la louange avec le blâme, ni les paralogismes avec les bonnes raisons. Il est donc possible qu'ils n'aient pas confondu effectivement le bien & le mal moral.

Vous ne doutez pas que le livre de Marc Aurele ne soit rempli de la plus solide morale, que la philosophie Payenne pût fournir. Ce sera donc vous citer une autorité de grand poids que de vous dire, que cet Empereur Philosophe remarque que d'être conduit par la raison vers les choses qui paroissent des devoirs, est une qualité commune aux Athées avec les hommes de bien (1).

(1) Τὸ δὲ τὸν νῦν ἡγέμονα ἔχειν ἐπὶ τὰ φαινόμενα καθήκοντα καὶ τῶν θεῶν μὴ νομιζόντων. Porro mentem ducem habere ad ea quæ apparent esse officii, eorum etiam est qui deos esse negant. *M. Antonin. de vita sua lib. 3. sub fin. pag. 183. edit. Basil. 1568.*

§. C L I.

Si un Athée peut s'imaginer qu'il y a naturellement & moralement de la difference entre la vertu & le vice.

V. Ma cinquième considération est plus digne de votre examen que toutes les autres. Il n'y a ce me semble que deux manieres de concevoir, comment les Athées peuvent

peuvent confondre le vice avec la vertu; la première est, que ne croyant pas qu'une intelligence infiniment sainte ait rien ordonné, ni rien défendu à l'homme, ils doivent se persuader qu'en elle-même aucune action n'est ni bonne, ni méchante, & que ce qu'on nomme bonté morale, ou défaut moral, ne dépend que de l'opinion des hommes, d'où il s'ensuit que de sa nature la vertu n'est point préférable au vice, & qu'on peut indifféremment la préférer, ou la postposer selon que le cœur en dit. La seconde est, que ne croyant point de Providence, ils doivent se persuader qu'il n'y a point d'autres récompenses, ni d'autres peines que celles qui peuvent venir de l'homme, & qu'ainsi il est tout-à-fait indifférent de s'attacher à la vertu plutôt qu'au vice, ou plutôt au vice qu'à la vertu, moyennant que l'on prenne bien ses mesures par rapport aux loix humaines.

Je conviens qu'il est fort probable que plusieurs Athées raisonnent ainsi, & ce ne sont pas les pires de tous; car ils conservent des motifs de préférence pour la vertu en cas que l'éducation, le temperament, l'amour des louanges, & de la belle gloire, la crainte du blâme, & telles autres considérations les aident à reprimer les attraites du vice. Mais il est très-possible que bien des Athées philosophent autrement, &

qu'ils trouvent dans la vertu une honnêteté naturelle, & dans le vice une deshonnêteté naturelle.

Pour comprendre cela vous devez vous souvenir des (1) Stratoniciens, & des (2) Philosophes Chinois. Ils disent que la beauté, la symmetrie, la regularité, l'ordre que l'on voit dans l'Univers, sont l'ouvrage d'une nature qui n'a point de connoissance, & qu'encore que cette nature n'ait point suivi des idées, elle a néanmoins produit une infinité d'espèces dont chacune a ses attributs essentiels. Ce n'est point en conséquence de nos opinions que le feu & l'eau different d'espece, & qu'il y a une pareille difference entre l'amour & la haine, & entre l'affirmation & la negation. Cette difference spécifique est fondée dans la nature même des choses; mais comment la connoissons-nous? N'est-ce pas en comparant les proprietéess essentielles de l'un de ces Êtres, avec les proprietéess essentielles de l'autre? Or nous connoissons par la même voye qu'il y a une difference spécifique entre le mensonge & la verité, entre la fidelité & la perfidie, entre l'ingratitude & la gratitude, &c. nous devons donc être assurés que le vice & la vertu different spécifiquement

(1) Voyez ci dessus, pag. 241. (2) Voyez ci dessus, pag. 269. & suiv.

siquement par leur nature, & indépendamment de nos opinions. Vous voyez donc qu'il n'a pas été difficile aux Stratoniciens de découvrir que la même nécessité de la nature, qui selon eux avoit mis de la différence entre les proprietéess essentielles de l'amour & les proprietéess essentielles de la haine, avoit donné à la vertu une essence différente de celle qu'elle avoit donnée au vice. Ils ont donc pû reconnoître que le vice & la vertu étoient deux especes de qualité naturellement séparées l'une de l'autre. Voyons comment ils pouvoient sçavoir qu'elles étoient outre cela séparées moralement.

Ils attribuoient à la même nécessité de la nature l'établissement des rapports que l'on voit entre les choses, & celui des regles par lesquelles nous distinguons ces rapports. Il y a des regles de raisonnement independantes de la volonté de l'homme; ce n'est point à cause qu'il a plû aux hommes d'établir les regles du syllogisme qu'elles sont justes & veritables: elles le sont en elles-mêmes, & toute entreprise de l'esprit humain contre leur essence, & leurs attributs seroit vaine & ridicule. Un Sophiste a beau les broüiller & les violer, on le ramene sous le joug des loix du raisonnement, il ne sçauroit decliner ce tribunal, & si ses preuves ne se trouvent pas confor-

mes aux regles du syllogisme , il est condamné sans remission , & on le couvre de honte (1).

S'il y a des regles certaines & immuables pour les operations de l'entendement , il y en a aussi pour les actes de la volonté. Les regles de ces actes-là ne sont pas toutes arbitraires : il y en a qui émanent de la nécessité de la nature , & qui imposent une obligation indispensable , & comme c'est un défaut que de raisonner d'une maniere opposée aux regles du syllogisme , c'est aussi un défaut que de vouloir une chose sans se conformer aux regles des actes de la volonté. La plus generale de ces regles-ci est qu'il faut que l'homme veuille ce qui est conforme à la droite raison , & que toutes les fois qu'il veut ce qui n'y est pas conforme , il s'écarte de son devoir. Il n'y a point de verité plus évidente que de dire qu'il est digne de la creature raisonnable de se conformer à la raison , & qu'il est indigne de la creature raisonnable de ne se pas conformer à la raison. Ainsi tout homme qui
connoitra

(1) Notez que lors même qu'il est le seul qui découvre son faux raisonnement il se chagrine , il se mortifie de sa bevue. C'est ce qui arrive aussi quand on s'apperçoit qu'on a mal traduit un passage , qu'on a fait un solecisme , &c. Voyez ci-dessus le chap. 95.

connoîtra qu'il est conforme à la raison d'honorer son pere , d'observer les conventions d'un contrat , d'assister les pauvres , d'avoir de la gratitude , &c. connoîtra pareillement que ceux qui pratiquent ces choses sont louables , & que ceux qui ne les pratiquent point sont blâmables. Il connoîtra donc qu'il y a du dereglement dans les actes de ceux-ci , & de l'ordre dans les actes de ceux-là , & que c'est une nécessité d'en juger de cette maniere , puisque la conformité avec la raison n'est pas d'un devoir moins indispensable dans les opérations de la volonté , que dans celles de l'entendement. Il verra donc qu'il y a dans la vertu une honnêteté naturelle & intérieure , & dans le vice une deshonnêteté de la même espece , & qu'ainsi la vertu & le vice sont deux especes de qualité naturellement & moralement differentes. J'ajoute qu'il est très-facile de connoître que l'on se conforme à la raison quand on respecte son pere , quand on tient ce qu'on a promis , quand on console les affligés , quand on assiste les pauvres , quand on a de la gratitude pour son bienfaiteur , &c.

Si vous m'objectiez qu'un Stratonicien ne peut pas connoître cela , puisqu'il n'admet pour principe de toutes choses qu'une nature destituée de connoissance , votre objection prouveroit trop. Elle prouveroit qu'il

ne peut connoître que c'est un défaut que de se servir d'un syllogisme à quatre termes, & que tous les hommes sont obligés de bien raisonner en se conformant aux règles de la Logique. Vous conviendrez aisément qu'il seroit très-ridicule de supposer qu'il ne peut connoître une telle vérité ; car comment est-ce que Straton eût été le Chef de l'Ecole d'Aristote, s'il eût été d'une si crasse ignorance ? Mais à quoi bon refuter des choses si visiblement absurdes ? Soyez sûr qu'il n'y a jamais eu de Philosophes Athées qui aient crû qu'il étoit indifférent de raisonner selon les règles de la Logique, ou de ne les pas observer, ils ont tous connu manifestement qu'un paralogisme, ou un sophisme étoit honteux à celui qui l'employoit, ou expressément, ou par ignorance. Ils ont donc jugé que la nature imposoit à l'homme une obligation indispensable de conformer ses raisonnemens à ces règles-là. Pourquoi voudriez-vous les faire incapables de reconnoître qu'on est obligé de conformer à la raison les actes de sa volonté, c'est-à-dire, de pratiquer les règles de la Morale ? N'avez-vous pas vû (1) ce que les Athées de la Chine prescrivent touchant les mœurs ? N'ont-ils point parlé d'une sympathie naturelle entre

(1) *Ci-dessus, pag. 563.*

tre la vertu & le bonheur, & entre le vice, & le malheur, & n'ont-ils pas dit qu'une nature qui ne connoît rien, a établi cette sympathie (1) ?

Je veux bien vous avertir que la plupart des Philosophes Payens, qui croyoient la Providence, ne fondoient les devoirs de la morale, que sur ce qu'il est de l'ordre de la nature que l'homme regle sa conduite selon les idées de la droite raison. Je vous ai cité (2) sur cela un passage de M^r Arnauld. Vous y avez vû la preuve du fait donnée par Cicéron. Lisez encore cet autre passage, (3) : Pour peu qu'on ait de teinture de Philosophie, on doit avoir posé pour principe, que QUAND on pourroit tromper les yeux des hommes & des Dieux mêmes, on ne doit jamais se laisser aller à aucun mouvement d'avarice, d'injustice, de débauche, & d'intemperance.... (4) Quand on demande à quelcun ce qu'il feroit, si sans être vû ni soupçonné de personne, il pouvoit se contenter sur tout ce que l'avarice, l'ambition, l'impudicité, & la passion de regner peuvent inspirer ;

(1) Voyez dans mon Diction. la remarque A de l'article Som-mona-codom, pag. 2751. de la 2. édit. (2) Ci-dessus, pag. 393. 394. (3) Cicero de offic. lib. 3. cap. 8. Je me sers de la traduction de Mr du Bois. (4) Id. ib. cap. 9.

» inspirer ; & s'il se contiendrait ou non,
 » leur que les hommes ni les Dieux ne
 » sçauroient jamais rien de ce qu'il auroit
 » fait. Ils (1) disent que ce qu'on suppose
 » est impossible : mais ils ne voyent
 » pas à quoy tend cette question on les
 » met hors d'état d'échapper par aucune
 » défaite. Car ils ont beau faire , il faut ne-
 » cessairement qu'ils répondent , ou qu'ils
 » se contenteroient sur tout ce que je viens
 » de dire, s'ils étoient assurés de l'impunité,
 » & ce seroit se déclarer des scelerats ; ou
 » que l'assurance de l'impunité ne les empê-
 » cheroit pas de se contenir ; & c'est avouer
 » que tout ce qui est contraire à l'honnê-
 » teté , doit être rejeté pour cela seul qu'il
 » luy est contraire » . Vous trouverez une
 semblable maxime dans Aulu-Gelle (2), &
 si vous consultez un autre Ouvrage de Ci-
 ceron , vous y verrez avec quelle force il
 prouve que l'honnêteté est naturelle à la
 vertu , & que la deshonnêteté est naturelle
 au vice , & que ce n'est point la vûe des re-
 compenses , ou des peines ; mais la nature
 même de la vertu & du vice qui nous doi-
 vent exciter aux bonnes actions , & nous
 détourner des mauvaises (3). Il y a dans les
 écrits

(1) C'est-à-dire, quelques Philosophes. (2) Aul.
 Gellius lib. 12. cap. 11. On peut voir aussi le chap.
 178. de mes Pensées diverses. (3) Voyez Cicéron
 lib. 1. de legibus fol. m. 330. verso. & 331.

DES PENSÉES DIVERSES. 613
écrits des Payens une infinité de (1) sentences qui décident, que la vertu est digne par elle-même de notre amour, & qu'elle se fert à elle-même de récompense.

Je vous prie de faire un peu d'attention sur ces paroles d'un sçavant Pere de l'Oratoire (2) : *Les Philosophes Payens..... professoient une Religion dont les Dieux adulateurs, & impudiques, yvrognes, homicides, voleurs ne leur donnoient point d'idée de la vertu qui fût favorable (3) à cette doctrine; ils étoient eux mêmes déréglés. Ainsi s'ils ont reconnu des loix naturelles il faut qu'ils ayent vû dans leur cœur, ce que tous les hommes apperçoivent quand ils y font attention. Ils sont convenus que pour bien vivre il falloit suivre la nature, c'est-à-dire, les sentimens intérieurs d'estime, & de plaisir qu'elle nous inspire pour ce qui est bien fait, & de honte & de douleur, qu'elle nous fait sentir quand nous allons contre ses loix. Aussi nous voyons qu'ils ont dit de la vertu, tout ce qui s'en peut dire. Ils vivoient mal, mais pour se faire con-*
siderer

(1) Bartius en a compilé un grand nombre dans son commentaire sur ces paroles de Claudien de Consul Mallii Theodori init. *ipsa quidem virtus sibi primum, &c.* (2) Bernard Lamy, entretien 2. sur la morale, pag. 149. 150. (3) C'est à dire, qu'il y a des loix naturelles de morale.

fidérer ils declamoient contre le vice. Ils ne se seroient pas condamnez eux-mêmes par leurs paroles, s'ils n'eussent esté contraints d'estimer ce qu'ils ne faisoient pas, & s'ils n'eussent esté convaincus que la vertu est une si belle chose que non seulement ceux qui la possèdent, mais encore ceux qui en parlent, comme il faut, meritent l'estime & la consideration des hommes.

L'objection la plus specieuse qu'on me pourroit faire seroit de dire, qu'il y a eu tant de peuples à Religion qui n'ont pas laissé d'ignorer la plûpart des regles de la morale, qu'il n'est point du tout apparent que les Athées les ayent connûes. Je repons en 1^{er} lieu, qu'on ne peut nier que les tenebres, qui ont obscurci divers principes de morale, en sorte que ce qui a paru honnête à certains peuples, a paru deshonnête à d'autres peuples, n'embroüillent beaucoup (1) la doctrine du droit naturel, & ne fournissent des armes au Pyrrhonisme; mais il me suffit que les regles les plus generales des mœurs se soient conservées (2) presque par tout, & que pour le moins elles

(1) Voyez ci-dessus, pag. 169. (2) C'est-à-dire, quant à la theorie. Voyez ci-dessus, pag. 418. où je cite un passage de Saint Augustin : *Foignez-y eccl. Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum, & beneficii memo-*
rem

elles se soient maintenues dans toutes les sociétés où l'on cultivoit l'esprit ; car en 2^d lieu, ce que je soutiens n'est pas que tous les Athées ont senti, que la vertu étoit belle de sa nature. Ceux qui se plongeient dans la sensualité sans se soucier de méditation, ni d'esprit, pouvoient fort bien croire que moralement parlant aucune chose n'est préférable à une autre. Je dis seulement qu'il y a eu des Athées, qui ont pu voir avec la dernière évidence la vérité des principes de morale, & conclure que les bonnes mœurs émanent des loix naturelles, & non pas des reglemens positifs des sociétés. Je reponds en 3^e lieu, qu'il n'est pas facile de comprendre, qu'il y ait des gens assez brutaux pour ne pas sentir l'infamie ou la beauté d'un certain ordre d'actions. Supposez que l'un de ces Cannibales qui n'avoient aucune idée de divinité, tuë son frere en trahison peu de jours après que ce frere

rem diligit ? quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur ? non odit ? *Cicero de legib. l. 1. fol. 330. B.* Quod si homines ab injuria poena non natura arcere deberet, quænam sollicitudo vexaret impios sublato suppliciorum metu quorum tamen nemo tam audax unquam fuit, quin aut abnueret à se commissum esse facinus, aut justî sui doloris causam aliquam fingeret, defensionemque facinoris à natura jure aliquo quæreret ? *Id. ib. D.*

frere lui avoit sauvé la vie. Supposez qu'un autre Cannibale se jette dans l'eau pour secourir un de ses anciens amis avec qui il est broüillé depuis quelques jours. Supposez enfin que l'on exhorte le Cannibale meurtrier de son frere à comparer son action avec celle de l'autre Cannibale, je m'assûre que vous ne pourrez douter qu'il ne sente qu'il a très-mal fait, & que l'autre a très-bien fait.

Puisque M^r Despreaux (1) nous apprend, que l'Athéisme a fait des progrès parmi même les personnes de l'autre sexe, nous pouvons bien supposer que Flavie & Pulcherie deux grandes Dames de la Cour sont devenuës Athées; celle-là par le chemin de l'étude, celle-ci par le chemin de la volupté. Supposons que l'Athéisme de l'une soit connu de l'autre, & que la premiere étant avertie qu'il meurt de faim une infinité de gens, ne fasse servir sur sa table que du bœuf & du mouton, afin d'employer au soutien des pauvres l'argent qu'elle épargne en renonçant à la bonne chere. Supposons que l'on rapporte à Pulcherie cette charité de Flavie, & qu'on lui demande ce qu'elle en juge, je suis persuadé qu'elle repondra, *cette action est belle, je voudrois l'avoir faite; je l'admireirois beaucoup moins dans Ar-*

tenice.

(1) Dans la 10. satire.

tenice qui est fermement persuadée qu'elle peut éviter l'enfer, & mériter le Paradis en donnant l'aumône, mais que Flavie qui ne croit point de divinité, se soit privée des plaisirs du goût afin de sauver la vie à plusieurs pauvres, c'est un héroïsme incomparable. Je lui envie cette perfection. C'est là, Monsieur, une chose que je trouve très-vraisemblable. Il me paroît sûr, ordinairement parlant, que les mondains aiment mieux ne rien retrancher du superflu de leur table, que de le faire servir à sauver la vie à plusieurs familles; mais je ne puis guère comprendre que s'ils veulent se recueillir pour examiner la conduite de Flavie, ils ne la trouvent très-conforme à la raison, & aux devoirs de l'humanité, toute considération de l'Enfer & du Paradis mise à part.

C'est un grand abus que de croire que les scelerats ont perdu toutes les notions de la justice » (1) : Un mary adultere peut-il » souffrir l'infidelité de sa femme ? Si on la » debauché il s'en fâche, il croit qu'on luy » fait un outrage, il s'en vange. Comment » pourroit-il donc ignorer que l'adultere est » un mal, puisqu'il le condamne & qu'il le » punit si séverement ? S'il est adultere luy » même,

(1) *Bernard Lamy ubi supra, pag. 158. 159. Voyez aussi Mr Basnage au traité de la conscience liv. 1. ch. 1. pag. 12. édit. d'Amst. 1696.*

„ même , suppose-t-il avec patience qu'on
 „ le luy reproche ? Bien loin de là , il s'en
 „ defend , il en rougit. Comment en a t'il
 „ honte , s'il croit que l'adultere est permis ?
 „ Quand les voleurs partagent entre-eux
 „ le butin qu'ils ont fait , ils veulent que le
 „ partage se fasse également. Ils ont (1) de
 „ l'indignation contre ceux de leurs com-
 „ pagnons qui ne leur font pas une part rai-
 „ sonnable de ce qu'ils ont gagné en com-
 „ mun , ils les traittent de mal-honnêtes
 „ gens. Ils sçavent donc que le larcin est
 „ un mal „ . Voilà un passage qui ne con-
 vient pas moins aux Athées qu'aux autres
 hommes , & qui est propre à refuter ceux
 qui soutiennent que pour le moins on s'a-
 veugle à l'égard de certains crimes favo-
 ris. Considérez ces paroles d'un Critique
 „ (2) : La Religion de temperament de M^r
 „ de S. E. ne m'a point surpris , je n'ay ja-
 „ mais vû homme du monde qui ne s'en
 „ soit fait une à sa mode , toute fondée sur
 „ son humeur. La Cour étant à Fontaine-
 „ bleau,

(1) *Mr du Hamel dans son Philosophia vetus
 & nova ad usum scholæ accommodata , tract. 3.
 Ethicæ quæst. 3. pag. m. 719. cite un passage de
 Saint Chrysostome in cap. 4. ad Ephes. qui contient
 cette pensée. (2) Dissertation sur les œuvres mes-
 lées de Monsieur de Saint Evremont , pag. 277.
 édit. de Paris 1698.*

„ bleau, je rencontray un jour dans les jar-
 „ dins feu L. V. qui après m'avoir entrete-
 „ nu de ses Ambassades, tomba, selon sa
 „ coûtume, sur la Religion, il avoua qu'il
 „ n'y en avoit de bonne que la nôtre, mais
 „ que pourtant il *vouloit se vanger & aller*
 „ *voir sa voisine*, ce sont les propres termes,
 „ & il traitoit tous les autres pechez de
 „ mentir, de calomnier, de voler, &c.
 „ comme des actions de coquin; qu'un
 „ honête homme, disoit-il, ne s'avisoit
 „ jamais de faire: mais que comme la ga-
 „ lanterie regarde le plaisir, & la vengean-
 „ ce l'honneur, il ne pouvoit renoncer à
 „ ces deux sentimens, & se soumettre aux
 „ preceptes qui les défendent. Si ce ga-
 „ lant-homme eût eu une femme ou une
 „ sœur, ou une fille que quelqu'un lui eût de-
 „ bauchée, il eût déclaré hautement par la
 „ poursuite de la vengeance qu'il étoit très-
 „ persuadé de l'injustice des galanteries.

Je veux confirmer cela par un lieu com-
 mun qui semble faire contre moi, c'est que
 l'homme ne connoît point ses propres de-
 fauts; mais remarquez, je vous prie, que
 l'on ajoute qu'il connoît très-bien les de-
 fauts d'autrui, ceux-mêmes qui sont de la
 même espèce que les siens. Je m'en vais
 vous citer Seneque: *Où trouveras-tu un ju-
 ge, demande-t'il (1), qui soit assez équitable*
 pour

(1) *Seneca de ira lib. 2. cap. 28. pag. m. 545. Je
 me sers de la version de Chalvet.*

pour dire secretement en soy-mesme , toutes les fois qu'on l'offense , j'ay faict aussi ceste faute . . . Car (1) celuy qui convoite & poursuit toutes les autres femmes mariées , & pense avoir assez juste cause de les aymer , par ce que ce sont les femmes d'autrui , neantmoins ne peut permettre qu'on jette les yeux sur la sienne. Le desloyal & perfide d'mande qu'on tui garde la foy : Celuy qui s'est parjuré , poursuit un autre d'une mensonge : & un calomniateur ne peut prendre patience qu'on le mette en proces. Celuy qui n'a point pardonné à la pudicité de sa propre personne , ne veut pas qu'on attente sur celle de ses jeunes esclaves. Nous portons les vices d'autrui devant nos yeux , & jettons les nostres derriere l'espaule. Il advient de là qu'un pere grand despensier , reprendra les festins que son fils fera bien à propos. Celuy ne pardonne en aucune façon à la superfluité d'autrui , qui n'a jamais rien refusé à la sienne. Un Tyran se courrouce contre un meurtrier , & un sacrilege punit les larcins. La
plus

(1) Is qui nullius non uxorem concupiscit & satis justam causam putat amandi quod aliena est , idem uxorem suam aspici non vult : & fidei acerrimus exactor , est perfidus : & mendacia persequitur , ipse periurus : & litem sibi inferri ægerrime calumniator patitur. Pudicitiam servulorum suorum attentari non vult , qui non percipit suæ , &c. *Id. ib. Conferez avec ceci ce que j'ai cité ci-dessus , pag. 456.*

plus grande partie des hommes se courrouce contre les vicieux, & non point contre les vices. Vous voyez par là que les plus aveugles sur leurs défauts ont assez d'idées pour juger que ce sont des imperfections. Ils ne manquent qu'en ce qu'ils n'employent leurs idées que pour juger de leur prochain. Ils ne sentent pas ce qu'il y a d'incommode dans leurs vices : un grand parleur ne sent pas qu'il est à charge à ceux qui l'écoutent ; mais il sent très-bien que les autres grands parleurs lui sont à charge. Les vices sont comme les élémens (1), ils ne pesent point dans leurs propres lieux, & néanmoins il arrive assez souvent que l'on se corrige de certaines choses après avoir reconnu dans son prochain ce que les défauts qui nous sont communs avec lui, ont de condamnable. Si l'on ne s'en corrige pas, c'est parce que l'habitude est trop forte ou qu'elle plaît trop. Et pour ce qui est des grands crimes il est rare qu'on les commette sans sçavoir que ce sont des crimes : on préfère au bien honnête le plaisir ou l'utilité, parce qu'on succombe à des passions lors même que l'on connoît leur injustice. Souvenez-vous de la sentence de Médée (2), *Video meliora proboque, deteriora sequor*.

§. CLII.

(1) Elementa non gravitant in propriis locis.

(2) Voyez dans mon Diction. la remarque T Δ de l'article Hélène.

§. CLII.

Ce que les Docteurs Chrétiens enseignent qu'il y a des choses qui sont justes (1) antecédamment aux decrets de Dieu , est une confirmation du chapitre precedent.

C'est une doctrine très-commune parmi les Theologiens & parmi les Philosophes du Christianisme , que certaines choses sont bonnes ou mauvaises en elles-mêmes indépendamment des actes libres de la volonté de Dieu. M^r Turretin s'est déclaré pour ce sentiment : il admet (2) la distinction que l'on pose entre la matiere des loix positives , & la matiere des loix naturelles. Cette distinction établit qu'il y a des choses que Dieu commande , parce que de leur nature elles sont justes , & qu'il y a des choses qui ne sont justes , que parce que Dieu les commande. Les ceremonies Judaïques

(1) *Entendez une priorité de nature ou d'ordre & non pas une priorité de tems.* (2) *Benè dictum est , res quædam esse bonas , quia Deus vult ; qualis est observatio cæremoniarum , & mandata omnia positiva , alias verò Deum velle , quia justæ sunt & bonæ , qualis est amor Dei & proximi , quia tales sunt per se & naturâ suâ , & si per impossibile Deus eas non præciperet , non desinerent esse justæ , adeoque à nobis præstandæ.* *Franc. Turrett. theol. elenct. to. I. pag. m. 246.*

daïques sont de cette dernière espèce de choses ; l'amour de Dieu & du prochain est de la première. Il seroit juste d'aimer Dieu & son prochain, & nous y serions obligés , quand même Dieu ne nous l'ordonneroit pas. C'est ce que M^r Turretin décide , & qu'il prouve par de très-fortes raisons. M^r des-Marets dont il étoit un disciple , a soutenu (1) le même dogme. Une infinité d'autres Auteurs très-célebres l'ont soutenu pareillement. Ils ajoutent en conséquence qu'il y a certaines actions qui par leur essence & par leur nature sont si justes que Dieu ne peut pas nous en dispenser.

Grotius declare que nous serions obligés de suivre le droit naturel , quand même nous supposerions qu'il n'y a point de divinité , ou aucune providence (2) : *Et hac quidem quæ jam diximus locum aliquem haberent , etiamsi daremus , quod sine summo scelere dari nequit , non esse Deum , aut non curari ab eo negotia humana.* Quelques-uns de ses commentateurs trouvent à redire à ce passage , ils prétendent (3) que dans la supposition impossible qu'il n'y a point de Dieu,

(1) Samuel Mareſius in *systemate univ. Theolog. loco 7. de lege Dei*, pag. m. 140. 141. (2) Grotius de *jure belli ac pacis in prolegom. n. 11. pag. m. v.* (3) Voyez Oſiander (pag. 60.) & Zieglerus (pag. 7.) sur ces paroles de Grotius.

Dieu , l'homme ne seroit point chargé de l'obligation de se conformer au droit naturel ; car cette obligation suppose le commandement d'une autorité supérieure. Ils reconnoissent néanmoins qu'il y a des choses honnêtes antecédamment aux ordres de Dieu (1). Ne leur en déplaise , je m'en tiens à la doctrine de Grotius : il me semble que l'homme est tout autant obligé de se conformer aux idées de la droite raison dans les actes de sa volonté , que de suivre les regles de la Logique dans les actes de son entendement. Or il est incontestable que dans la supposition même des Athées on passeroit pour ridicule si l'on se vouloit mettre au-dessus des loix du raisonnement. L'un des commentateurs dont je parle , a cité (2) Thomas d'Aquin , qui assure que le mensonge seroit un peché , quand même la loi divine ne l'auroit pas deffendu , & quand

(1) *Hoc quidem certum est , dari quadam bona vel mala antecederet ad voluntatem divinam, qua idè bona sunt , non quia D E U S voluit , sed quia in se habent bonitatem , & dari quadam mala , qua non idè mala sunt , quia D E U S illa noluìt , sed quia in se sunt fœda & turpia.* Osiand. in Grot. pag. 59. (2) *Similia habet Thomas in 1. 2æ qu. 71. art. 6. Tametsi Deus non esset , nec mendacium lege prohibuisset , fore tamen mendacium peccatum , &c. Caspar Ziegler. in Grot. pag. 7.*

Quand même il n'y auroit point de Divinité.

Il n'est nullement nécessaire de vous dire que Gabriël Vasquez (*), M^r du Hamel (1), M^r Strimesius (2) & une infinité d'autres Ecrivains celebres, suivent le même parti que M^r Des-Marets & que M^r Turretin. Je leur pourrois associer le fameux Molina, qui observe qu'Aristote au chapitre 7. du 5^e livre de sa morale, a établi pour marque de distinction entre le droit naturel & le droit positif, que celui-là oblige antecedemment au precepte, & celui-ci seulement en consequence du precepte. Molina approuve beaucoup ce caractère, & il en parle comme d'une chose reçüe communément: *Accipe EGREGIUM HOC DISCRIMEN inter jus naturale, & positivum. Quod obligatio juris naturalis oritur à natura objecti, indeque se infundit in preceptum. Ea verò de causa dici consuevit, ea, quæ sunt juris naturalis, prohibita esse, quia mala, & non ideo mala esse, quia prohibita. Similiter in bonis, jussa esse quia bona, & necessaria*

(*) Voyez Osiander ubi supra, pag. 71. (1) Voyez son *philosophia vetus & nova ad usum scholæ accommodata, tractatu 3. Ethica quest. 3. pag. 713. & seq. edit. Norimb. 1682.* (2) Professeur en Droit à Francfort sur l'Oder. Voyez son *philosophia moralis demonstrativa, pag. 28. edit. 1677.*

cessaria ut fiant , & non ideo esse bona , necessariaque ut fiant , quia jussa. E contrario verò obligatio juris positivi oritur à præcepto & voluntate præcipientis , indeque derivatur in objectum. Atque idcirco de iis , quæ juris sunt positivi , dici consuevit , ea esse mala , quia prohibita , non ideo prohibita , quia in se mala. Similiter in bonis , esse bona necessaria ut fiant , quia imperata , & non ideo imperata , quia de se bona necessaria ut fiant (1). A cela se peut rapporter une dispute de Socrate (2) où il paroît soutenir que les choses saintes sont aimées de Dieu à cause qu'elles sont saintes ; mais qu'elles ne sont point saintes à cause qu'elles sont aimées de Dieu.

Ainsi selon la doctrine d'une infinité d'Auteurs graves , il y a dans la nature & dans l'essence de certaines choses un bien ou un mal moral qui precede le decret divin. Ils prouvent principalement cette doctrine par les consequences affreuses du dogme contraire ; car de ce que ne faire tort à personne seroit une bonne action , non pas en soi-même , mais par une disposition arbitraire de la volonté de Dieu , il s'ensuivroit que Dieu auroit pû donner à l'homme une loi directement opposée en
tous

(1) *Ludov. Molina de justitia & jure tract. 1. disput. 4. pag. 9. edit. Veneta 1611.* (2) *Voyez l'Enchyron de Platon , pag. m. 7. & seq.*

tous les points aux commandemens du decalogue. Cela fait horreur. Mais voici une preuve plus directe , & tirée de la Métaphysique.

C'est une chose certaine que l'existence de Dieu n'est pas un effet de sa volonté. Il n'existe point parce qu'il veut exister ; mais par la nécessité de sa nature infinie. Sa puissance & sa science existent par la même nécessité. Il n'est pas tout-puissant , il ne connoît pas toutes choses , parce qu'il le veut ainsi ; mais parce que ce sont des attributs nécessairement *identifiez* avec lui-même. L'empire de sa volonté ne regarde que l'exercice de sa puissance, il ne produit hors de lui actuellement que ce qu'il veut , & il laisse tout le reste dans la pure possibilité. De là vient que cet empire ne s'étend que sur l'existence des creatures , il ne s'étend point aussi sur leurs essences. Dieu a pû créer la matiere , un homme , un cercle , ou les laisser dans le neant ; mais il n'a pû les produire sans leur donner leurs proprieté essentielles. Il a falu nécessairement (1) qu'il fit l'homme un animal raisonnable , & qu'il

(1) *Si concedatur illa , quæ Furis natura locum habitura , dato non esse DEUM , aut non curari ab eo negotia humana , non tamen id de Existencia illorum erit intelligendum , quæ citra dependentiam ab illo nulla ; sed de Essentia in*

qu'il donnât à un cercle la figure ronde, puisque selon ses idées éternelles & indépendantes des decrets libres de sa volonté, l'essence de l'homme consistoit dans les attributs d'animal & de raisonnable, & que l'essence du cercle consistoit dans une circonference également éloignée du centre quant à toutes ses parties. Voilà ce qui a fait avoüer aux Philosophes Chrétiens que les essences des choses sont éternelles (1), & qu'il y a des propositions d'une éternelle verité, & par conséquent que les essences des choses, & la verité des premiers principes sont immuables. Cela ne se doit pas seulement entendre des premiers principes theoretiques; mais aussi des premiers principes pratiques, & de toutes les propositions qui contiennent la véritable deffinition des creatures. Ces essences, ces veritez émanent de la même necessité de la nature que la science de Dieu: comme donc c'est par la nature des choses que Dieu existe, qu'il

precisione, ut res possibilis hujus vel illius natura ita dicitur, non quia DEUS voluit esse possibilem, sed quia ex se non implicat contradictionem ut esse possit; & sicut DEUS juxta Mendozam volens producere hominem, non potest ei tribuere essentiam lapidis vel bruti, quia non faceret hominem, sed lapidem. Osiander in Gror. de jure belli & pacis, pag. 60.

(1) Voyez ci-dessus, pag. 290. & suiv.

qu'il est tout-puissant, & qu'il connoît tout en perfection, c'est aussi par la nature des choses que la matiere, que le triangle, que l'homme, &c. ont tels & tels attributs essentiellement. Dieu a vû de toute éternité & de toute necessité les rapports essentiels des nombres, & l'identité de l'attribut & du sujet des propositions qui contiennent l'essence de chaque chose. Il a vû de la même maniere que le terme *juste* est enfermé dans ceux-ci : *estimer ce qui est estimable : aimer ce qui est aimable : avoir de la gratitude pour son bienfaiteur : accomplir les conventions d'un contrat*, & ainsi de plusieurs autres propositions de morale. On a donc raison de dire que les preceptes de la loi naturelle supposent l'honnêteté & la justice de ce qui est commandé, & qu'il seroit du devoir de l'homme de pratiquer ce qu'ils contiennent, quand même Dieu auroit eu la condescendance de n'ordonner rien là-dessus.

Prenez garde, je vous prie, qu'en remontant par nos abstractions à cet instant ideal où Dieu n'a encore rien decreté, nous trouvons dans les idées de Dieu les principes de morale sous des termes qui emportent une obligation. Nous y concevons ces maximes comme certaines & derivées de l'ordre éternel & immuable, *il est digne de la creature raisonnable de se conformer à la rai-*

son : une creature raisonnable qui se conforme à la raison est louable : elle est blâmable quand elle ne s'y conforme pas. Vous n'oseriez dire que ces veritez n'imposent pas un devoir à l'homme par rapport à tous les actes conformes à la droite raison , tels que ceux-ci , il faut estimer tout ce qui est estimable : rendre le bien pour le bien : ne faire tort à personne : honorer son pere : rendre à un chacun ce qui lui est dû , &c. Or puisque par la nature même des choses & anterieurement aux loix divines les veritez de morale imposent à l'homme certains devoirs , il est manifeste que Thomas d'Aquin & Grotius ont pû dire que s'il n'y avoit point de Dieu, nous ne laisserions pas d'être obligez à nous conformer au droit naturel. D'autres ont dit que (1) quand même tout ce qu'il y a d'intelligences periroit , les propositions veritables demeureroient veritables. Cajetan (2) a soutenu que s'il restoit seul dans l'Univers,

(1) *Cavendum ne in hoc argumento ultra Deum progrediamur cum iis , qui pronunciant etiam sublato Deo , sublato omni intellectu , (consequenter etiam divino) mansuras esse nihilominus connexionum veritates. Jac. Thomafius in dilucidat. Stahlianis , pag. 66. (2) Rectè etiam Fonseca pag. 325. lit. B Cajetani persuasionem castigat, statuentis , si omnia , ne primâ quidem causâ exceptâ , annihilarentur , me solo remanente , mansuram tamen scientiam meam de rosâ. Id. ib.*

l'Univers, toutes les autres choses sans nulle exception ayant été aneanties, la science qu'il avoit de la nature d'une rose, ne laisseroit pas de subsister.

Vous devinez sans doute quelles sont les conclusions que je me propose. Je veux conclure que par la doctrine que M^r Turretin & une infinité d'autres Docteurs, les uns Catholiques, & les autres Protestans, ont adoptée, & que l'on appuye sur de très-fortes raisons, il faut convenir que les Athées peuvent être persuadés qu'il y a dans la vertu une beauté, une honnêteté *intrinsèque* & naturelle, & dans le vice une difformité, & une deshonnêteté pareillement *intrinsèque* & naturelle. Les Docteurs dont je parle, demeurent d'accord que ces attributs conviennent respectivement à la vertu & au vice par la nature même des choses & avant aucune dispensation de la Providence, ou aucun decret divin. Comment pourroient-ils se persuader après cela qu'un Athée est hors d'état d'appercevoir que ces propriétés essentielles du vice & de la vertu émanent de la nécessité de la nature ? S'il apperçoit une fois cette vérité, il s'y tiendra ; car soit que la nature agisse avec liberté & avec intelligence, ou sans liberté & sans intelligence, chaque chose doit avoir nécessairement ce qui lui est essentiel. Tout homme qui a connu l'essence du cercle assu-

ra sans hésiter que s'il existe quelque cercle, c'est une figure dont toutes les parties de la circonférence sont également distantes du centre. Que ce cercle se soit produit lui-même, qu'il ait été fait par quelque coup d'hazard, ou selon la suite des loix naturelles sans direction, ou par la volonté d'une cause intelligente, tout cela revient à la même chose à l'égard de ce point-ci, que c'est une figure ronde, &c. Or dès là qu'un Athée peut s'appercevoir que les vertitez de morale sont fondées sur la nature même des choses, & non pas sur les fantaisies de l'homme, il se peut croire obligé à se conformer aux idées de la droite raison, comme à une règle du bien moral distingué du bien utile (1).

Si vous m'objectiez qu'il mépriseroit cette règle dès qu'une passion le pousseroit d'un autre côté, & qu'à moins que d'avoir en vûe la loi de Dieu accompagnée de promesses & de menaces, on ne se conduit que par l'impulsion de la nature corrompue,

(1) Notez qu'il ne peut pas à tous égards distinguer entre l'honnêteté & l'utilité, car toute action honnête emporte avec soi la satisfaction intérieure de l'esprit & c'est un bien très-utile. Voyez ci-dessus, pag. 612. & ci-dessous, pag. 645. & Joashim Camerarius Decuria 2. problemat. cap. 2. ex Galeno.

puë, vous sortiriez de notre question; car il ne s'agit pas ici de comparer les mœurs d'un Athée avec les mœurs des personnes qui connoissent le vrai Dieu & sa parole: il ne s'agit que de sçavoir s'il est vraisemblable qu'il puisse connoître la vertu comme un bien moral. J'ai prouvé ce me semble l'affirmative, & c'est tout ce que j'avois à faire en cet endroit-ci. Votre remarque quant au fond attaqueroit le Paganisme autant pour le moins que l'Athéisme; car les Payens ne connoissoient ni le vrai Dieu, ni sa loi.

§. CLIII.

Examen des observations qu'un Auteur Anglois a faites contre un endroit de mes Pensées diverses.

Ayant été informé que M^r Harris (1) a inferé dans un Sermon quelques remarques qui me concernent, je priai un de mes amis qui entend l'Anglois de me dire en quoi elles consistent, & j'ai sçû par là qu'elles reviennent à ceci.

I. Que les raisons que j'ai alleguées pour montrer que l'Athéisme ne conduit point nécessairement à la corruption des mœurs, sont defectueuses, puisqu'elles ne sont fondées que sur ce qu'il y a eu toujours des

Chrétiens

(1) Il est membre de la Société Royale.

Chrétiens qui ont mené une vie aussi mechante que s'ils n'eussent eu nulle Religion, & sur ce qu'il y a eu des Athées qui ont vécu regulierement.

II. Qu'on peut m'accorder tout cela sans que j'en puisse inferer que l'Athéisme ne renverse point la morale , & ne conduit point au vice.

III. Car on n'a jamais soutenu ni que l'Athéisme soit le seul moyen de devenir fort mechant , ni que les Athées doivent être necessairement coupables de toute sorte de crimes.

IV. Qu'il est néanmoins certain que leur hypothese les conduit à se contenter sur tout ce qui flatte leurs passions vicieuses , & de quoi ils peuvent jouir sans craindre aucun châtiment.

V. Que ce n'est que par un principe d'amour propre qu'ils s'abstiennent des actions qui les pourroient exposer aux rigueurs des loix humaines , ou à l'infamie & au mépris.

VI. Qu'encore qu'ils soient exempts de certains vices particuliers , on ne peut pas dire moralement parlant , que ce soient des hommes de bien.

VII. Que s'ils ne sont pas tout-à-fait stupides ou fots , ils se procurent tous les plaisirs dont ils sont capables de jouir dans cette vie , le tems unique où ils peuvent être heureux ; & que pour se procurer ces plaisirs

sirs ils se servent indifferemment de toutes sortes de moyens bons ou mauvais , lorsqu'ils n'ont rien à craindre de la part des autres hommes.

VIII. Qu'ils choisissent donc plutôt les mauvais moyens que les voyes legitimes lorsqu'ils peuvent plus facilement se rendre heureux par le mal que par le bien , & lorsqu'ils peuvent pecher en secret , ou qu'ils ont assez de puissance pour arrêter les procedures de la justice.

IX. Que puisqu'ils croient qu'il n'y a naturellement aucune action qui soit meilleure qu'une autre , & que toute la difference que l'on met entre le vice & la vertu , n'est fondée que sur l'opinion des hommes , & sur un droit positif qui varie selon les tems & les lieux , ils n'ont point d'autre regle de leur conduite que les interêts de l'amour propre , & par consequent ils ne se conforment à l'honnêteté que dans les cas où il leur seroit desavantageux de la negliger. Ils n'agissent de bonne foi que lorsqu'ils voyent que la fourberie leur seroit préjudiciable (*).

I.

(*) Tiré d'un Sermon prêché à Londres dans l'Eglise Cathedrale de Saint Paul le 3. de Janvier 1698. par Mr Harris , en execution d'une fondation pieuse de l'illustre Mr Boyle. Ce Sermon est intitulé Immorality and pride the great causes of Atheism.

I. Ma réponse à la première de ces neuf remarques est que pour montrer que l'Athéisme ne conduit pas nécessairement aux mauvaises mœurs, il n'y a point de preuve plus courte ni plus suffisante que celle dont je me suis servi; car c'est une preuve fondée sur l'expérience ou sur la pratique. J'ai fait voir (1) que les plus grands scélérats dont l'histoire ancienne fait mention, ont été persuadés de la providence des Dieux, & qu'un très-grand nombre de Chrétiens ont (2) porté & portent encore le crime jusques aux excès les plus énormes sans qu'on puisse leur supposer quelque doute des vérités capitales du Christianisme. J'ai nommé outre cela (3) plusieurs Athées qui ont vécu régulièrement. Ce sont des faits d'où il résulte que les opinions que l'on a sur la nature de Dieu, ne sont pas le vrai principe des actions de l'homme, & que l'Athéisme n'est cause des mauvaises mœurs que par accident, que pour le moins il n'en est pas une cause nécessaire; car une telle cause est toujours suivie de son effet, & c'est là son caractère. Il n'y a que deux mobiles de la volonté de l'homme;

(1) Voyez le chap. 130. des *Pensées diverses*, & le chap. 153. à la fin. (2) Voyez les mêmes *Pensées* au chap. 139. & suiv. 142. 148. & suiv. (3) *Id.* chap. 174.

me ; l'amour propre & la grace du Saint-Esprit. Tous ceux que Dieu ne dirige point par une grace efficace , se conduisent par les intérêts de l'amour propre : ils sont esclaves du peché originel & de ses suites. M^r Harris qui est Protestant , ne peut point nier cela. Si l'on veut donc sçavoir pourquoi entre ceux qui n'ont nulle part aux graces du Saint-Esprit , les uns ne sont pas aussi mechans que les autres , il ne faut point s'informer principalement de leur theorie sur la Religion. Ce n'est point là que l'on peut trouver les vraies causes de la difference , elles resident dans la diversité des temperamens , & des passions particulieres à chaque personne. Les uns sont sujets à l'avarice , les autres à la prodigalité : les uns aiment les loüanges , les autres preferent les plaisirs des sens à l'estime du public , & ainsi du reste.

Je ne pretens point que la theorie de la Religion soit toujours sans influence sur la morale pratique dans tous les reprovez : je veux bien qu'en general elle soit prise pour une cause auxiliaire (1) : je crois que lorsqu'elle favorise les inclinations de la nature corrompue , elle augmente la depravation , & que si des Casuistes relâchez decident que certaines choses sont exemptes de

(1) Conferez ce que j'ai dit, pag. 521. n. (*).

de peché , ils encouragent à les commettre bien des gens qui sans cela se rempliroient de scrupules. Mais il est bon de considerer que les influences de l'esprit sur le cœur doivent être plus pernicieuses lorsqu'elles partent d'un lieu tout rempli de matiere infecte , que lorsqu'elles partent d'un lieu vuide. On ne me sçauroit contester une these si évidente. Or elle montre visiblement que la morale pratique des Idolâtres a dû être plus mauvaise que celle des Stratoniciens , puisque les Idolâtres avoient la tête toute remplie d'opinions furieuses & monstrueuses sur la nature de Dieu , & prodigieusement favorables aux passions les plus dereglées. Les Stratoniciens nioient simplement la science & la Providence de Dieu : à cela près leur entendement étoit une place vuide quant aux matieres de Religion. Tout ce que l'on peut pretendre est qu'ils n'étoient pas refrenez par la crainte des châtimens celestes ; mais ce mal , quelque grand qu'on se le puisse figurer , est-il comparable à celui que devoit produire une Religion qui excitoit au peché par le desir d'imiter les Dieux , & de s'attirer leurs benedictions , & d'éviter leurs maledictions ? Cette fausse theorie a poussé actuellement à des actions criminelles ; mais il a falu qu'elle ait trouvé des dispositions à cela dans le caractère de chaque particulier ; car
sans

fans ces dispositions elle n'eût point eu assez de force. Un homme fort paresseux, fort indifférent pour les richesses, fort content de son état, ne se tourmenteroit point la nuit & le jour afin d'amasser du bien, quand même il seroit persuadé que Dieu ordonne de s'enrichir. Tous les Chrétiens ne sont-ils pas persuadés que l'Evangile leur a défendu de travailler à l'acquisition des richesses ? Et néanmoins ils y travaillent presque tous avec ardeur. Si Dieu l'avoit commandé, ce seroit une cause auxiliaire qui seconderoit les temperamens déjà inclinez vers l'avarice ; mais qui n'ébranleroit (1) point ceux qui seroient dans un plein repos.

Puisque M^r Harris avouë qu'un Chrétien spéculatif, & qu'un Athée spéculatif peuvent être également scelerats, il doit avouer que la creance d'un Paradis & d'un Enfer laisse quelquefois la bride aussi longue à la corruption du cœur que l'Athéisme. On croit pouvoir assûrer que si deux hommes également corrompus, l'un quant aux crimes de la sensualité, l'autre quant aux crimes de l'esprit, l'un spéculativement Chrétien, l'autre spéculativement Athée, faisoient un troc de leur ame, de sorte que
par

(1) Bien entendu qu'on ne parle ici que d'une persuasion qui n'est pas accompagnée de l'efficacité de la grace.

par une maniere de transfusion celle de l'Athée passât au corps du Chrétien , & celle du Chrétien au corps de l'Athée , on verroit une telle metamorphose de leurs mœurs , que celui qui avoit été sensuel , ne seroit sujet qu'aux crimes d'esprit , & que celui-ci seroit seulement sujet à la sensualité.

II. Vous voyez par là , Monsieur , le défaut de la seconde remarque ; car en avouant ce que l'on avouë dans la premiere , on doit convenir que l'Athéisme ne conduit au vice qu'entant qu'il n'oppose pas la crainte de la Providence au principe qui conduit au mal. Or la simple theorie de la Providence n'oppose point cette crainte à ce principe du mal , puisque des Chrétiens speculatifs sont assez souvent aussi dereglez que les Athées. On me doit donc accorder que le vrai principe qui conduit au mal est dans les passions du cœur , & non pas dans les opinions de l'entendement , & que l'amour propre tourne & modifie ces passions avec toute la même liberté sous la simple theorie de la Providence que sous l'Athéisme , de sorte que s'il trouve mieux son compte dans la pratique extérieure des bonnes mœurs , que dans le dereglement de la vie , il conduit un Athée aussi facilement qu'un Idolâtre à la regularité. Si l'on veut donc faire connoître le préjudice que
l'irreligion

l'irreligion peut causer à la morale , il faut comparer les Athées aux véritables Chrétiens. Cette comparaison fera voir une insigne différence entre les uns & les autres ; les Chrétiens qui sont conduits par l'Esprit de Dieu , ont un principe qui refrene la corruption de la nature , & qui attache à l'amour solide de la sainteté. Mais je n'ai jamais prétendu établir aucun parallèle entre les mœurs des véritables Chrétiens, & les mœurs de ceux qui nient , ou l'existence de Dieu , ou sa Providence. Je me suis borné à comparer (1) les mœurs de ceux-ci avec les mœurs des Payens. Cette comparaison nous montre le même défaut dans les principes pratiques des uns & des autres. L'amour propre les dirige également, & n'est pas plus traversé par la théorie de la Religion Payenne, que par l'Athéisme.

III. Je n'ai rien à observer contre la troisième remarque.

IV. V. Ce qui est contenu dans la quatrième & dans la cinquième, s'accorde parfaitement avec (2) mes Pensées diverses.

VI. VII. VIII. Je répondrai à la sixième & aux deux suivantes en répondant à la neuvième. Je dis seulement ici qu'elles se
peuvent

(1) Voyez ci-dessus, pag. 9. 10. (2) Voyez-y les chapitres 129. 144. Voyez aussi l'Addition ch. 4. réponse à la 20. objection, pag. 321.

peuvent appliquer aux (1) Payens tout comme aux Athées ; qu'elles ne concernent point ce que vous avez appelé mon paradoxe, dont le but n'étoit que de faire voir que l'Athéisme n'est pas plus funeste que le Paganisme à la morale nécessaire au maintien des sociétés.

IX. J'aurois (2) peut-être acquiescé à la neuvième remarque, si on me l'avoit donnée à examiner lorsque je fis faire une seconde édition de ma lettre sur les Comètes l'an 1683. Mais présentement je ne sçaurois adopter cette remarque après les choses que j'ai dites (3) ci-dessus. Il me paroît évident que des Athées peuvent distinguer entre le bien agreable, le bien utile, & le bien honnête, & trouver dans la nature même & non pas dans les opinions de l'homme le fondement de ces trois especes de bien. On me l'accordera sans difficulté à l'égard du bien agreable tel qu'est le plaisir, & à l'égard du bien utile tel qu'est la santé, la force du corps, la vigueur des sens externes, & de la memoire, & de l'esprit, & du jugement; mais on me le niera à l'égard du bien honnête. Qu'on reponde donc

(1) *Generalement parlant, & avec très-peu d'exceptions.* (2) *C'est avec beaucoup de raison que je dis peut-être; car voyez le chap. 178. des Pensées diverses.* (3) *Dans les chapitres 151. 152.*

donc à mes raisons ; qu'on me fasse voir qu'il est hors de toute vrai-semblance que des gens qui ont connu qu'il est du devoir de l'homme de raisonner selon les regles de la dialectique , n'ont pû connoître aucunement qu'il est du devoir de l'homme de vivre selon les regles de la morale. Oseroit-on bien soutenir qu'ils se sont persuadés que les regles du raisonnement dependoient de l'opinion , ou du caprice de l'homme , & qu'elles n'étoient pas fondées dans la nature des choses ? Je ne crois pas que personne voulût imputer cela , ni aux anciens Stratoniciens , ni aux modernes. Pourquoi donc soutiendrait-on qu'ils ont tous crû que la nature qui a donné à chaque Être (1) des proprietéess essentielles , n'a pas

(1) *Il n'y a rien de plus beau que le discours où Cicéron montre (en se servant même de cette comparaison) que l'honnêteté de la vertu est naturelle : Atqui nos , dit-il , legem bonam à mala , nulla alia nisi naturæ norma dividere possumus. Nec solum jus & injuria à natura dijudicatur , sed omnino omnia honesta , ac turpia. nam & communis intelligentia nobis natas res efficit , easque in animis nostris inchoavit , ut honesta in virtute ponantur , in vitiis turpia. Hæc autem in opinione existimare , non in natura posita , demeritis est. Nam nec arboris , nec equi virtus , quæ dicitur (in quo abutimur nomine) in opinione sita est , sed in natura. quod si ita est ; honesta quoque , & turpia natura dijudicanda sunt.*
Nam

pas donné à la vertu une honnêteté intérieure ? Disons donc qu'on juge un peu trop à la volée qu'ils n'ont pû agir moralement, ou que leurs actions n'ont pû avoir aucune *moralité*. Elles ont pû en avoir autant que les actions des Payens. Ceux-ci ne pouvoient donner à leurs vertus que l'honnêteté qui résulte de ce qu'on fait une chose parce qu'on la trouve conforme à la droite raison ; car pour la *moralité*, qui procède de ce qu'on fait une chose par un principe d'amour divin, ils n'en étoient point capables.

Je sçai bien que le motif de faire une chose, parce qu'on sçait que le vrai Dieu l'a commandée, & qu'il y a un Paradis à gagner en la faisant, & un supplice éternel à craindre en ne la faisant pas, doit avoir beaucoup plus de force que le seul motif de la faire, parce qu'elle est conforme aux idées

Nam si opinione universa virtus, eadem ejus etiam partes probarentur. Quis igitur prudentem, & , ut ita dicam, cautum, non ex ipsius habitu, sed ex aliqua re externa judicet ? est enim *virtus perfecta ratio*. quod certè in natura est. igitur omnis honestas eodem modo. Nam ut vera, & falsa, ut consequentia, & contraria, sua sponte non aliena judicantur : sic constans, & perpetua ratio vitæ, quæ est virtus, itemque inconstantia, quod est vitium, sua natura probatur. *Cicero de legib. lib. 1. fol. 331. A.*

idées de la droite raison. Mais il ne s'agit pas de cela presentement. Il ne s'agit que de sçavoir si des Athées peuvent decouvrir qu'il y a une honnêteté naturelle dans certaines choses , & si cette connoissance avec la satisfaction interieure d'avoir preferé la droite raison à un profit mal-honnête , peut les conduire à une action qui auroit d'autant plus de *moralité* (1) qu'elle ne leur paroîtroit pas attachée à des recompenses divines. Je ne pretens pas qu'en se conduisant ainsi ils renonceroient aux vûës interessées de l'amour propre : ce ne seroit qu'un raffinement de cette passion. La complaisance avec laquelle ils contempleront la force qu'ils auroient eüe de preferer la vertu , leur donneroit beaucoup de joye, & en se felicitant d'une qualité qui est si rare parmi les hommes ils sentiroient des suavitez inexprimables. Rien n'est plus doux que d'être content de soi-même : rien n'est plus fâcheux que de se voir comme forcé à se mépriser soi-même pour une conduite lâche & infame qui fait sentir des remords. Ils éviteroient cette rude persecution interieure , & se trouveroient dans le bonheur opposé. Je ne compte point les idées agrea-

bles

(1) Mais notez que d'ailleurs elle seroit dépourvüe de la plus belle moralité, sçavoir de celle qui resulte du motif d'obéir à Dieu.

bles qui leur viendroient par l'esperance d'être louëz , & admirez des autres hommes.

§. CLIV.

Petite digression sur l'aveu de l'Auteur Anglois qu'il y a eu & qu'il y a des Athées speculatifs.

Comme vous suivez (1) le parti nombreux de ceux qui nient l'existence de l'Athéisme speculatif , je dois vous dire que M^r Harris vous condamne pleinement ; car il refute (*) avec chaleur un écrivain qui a nié ce fait-là. Il me semble que c'est se reduire à de fâcheuses extremitez que de donner le dementi à tant d'Auteurs (2) graves qui assûrent qu'ils ont connu de cette sorte d'Athées. Vous avez vû (3) ce qu'un homme qui avoit été Ministre , raconte de certaines gens qui se trouvoient malgré eux dans l'Athéisme , & vous allez voir un pareil exemple dans le recit d'un Auteur qui a exercé le saint ministere jusques à la mort : *Le commun peuple* , dit-il (4) , *reproche aux doctes*

(1) Voyez ci-dessus les chap. 97. 99. (*) Dans un Sermon intitulé *the Atheists objection that we can have no ydea of God , refused.* (2) Voyez ci-dessus , pag. 2 ; 8. 261. ce que je cite du Sieur Derodon. (3) Ci-dessus , pag. 121. (4) Jean d'Espagne , erreurs populaires sect. 1. ch. 6. pag. 27. édit. de la Haye 1639.

doctes l'Athéisme & le mespris de toute la Religion. Accusation trop véritable, au regard de plusieurs.... Mais certes il faut rapporter ce crime à leur ignorance, non pas à leur sçavoir.... (1) Si l'Athéisme estoit fondé en science, la persuasion en seroit plus forte, en lieu que sa foiblesse est sujette à mille esbranlements, qui lassent mesmes les plus obstinez, comme j'ay veu en un homme de lettres assez fameux en sa profession, qui m'ayant appelé comme pour le consoler en maladie m'assura, sur le silence qu'il exigea de moy, que sa convalescence dependoit de la resolution d'un point, lequel il n'avoit jamais peu croire, & en demandoit la preuve, à sçavoir qu'il y ait un Dieu. A votre avis un tel homme si fâché de ne pouvoir croire qu'il y eût un Dieu, qu'il en tomboit malade, étoit-il de vos (2) Athées de pratique ?

J'omets le témoignage de Henri Estienne : vous pouvez voir dans l'un de ses livres (3) qu'il y a deux sortes de blasphémateurs : Les uns nonobstant les remors de conscience qu'ils sentent, veulent contrefaire les Athéistes... & se faschent de ce qu'ils ne se peuvent oster de la fantaisie qu'il n'y ait un Dieu, & qu'ils ont des remors de conscience à l'encontre

(1) Id. ib. pag. 28. (2) Voyez ci-dessus, pag. 155. & suiv. (3) Henri Estienne, Apologie d'Herodote chap. 14. pag. m. 89. & 90.

re du reniement de sa providence. Les autres sont du tout Atheïstes, & ne disent de Dieu que ce qu'ils en pensent. Quelques-uns d'eux confessent estre bien marris qu'ils ne peuvent croire qu'il y a un Dieu. De ce nombre estoit un Seigneur Italien (1), qui avoit quitté son pays pour demeurer en France. j'enten ce seigneur qui mourant à la guerre d'un coup de pistole, au lieu que les autres se recommandoyent à Dieu, pria qu'on le recommandast au roy, & qu'on luy dist qu'il perdoit un bon serviteur. Ce personnage confessoit souvent (à ce que j'ay entendu de ceux qui luy ont esté familiers) qu'il desireroit de croire en Dieu, comme les autres, mais qu'il ne pouvoit.

Le Pere Bernard Lamy a fait des Dialogues de Morale où l'un des interlocuteurs assure (2) qu'il connoît des Athées qui ont horreur des consequences (3) que l'on tire de leur systême. Ils aiment la justice, & ils detestent tous les crimes que les autres hommes condamnent. C'est, dit un autre interlocuteur, parce que leur cœur n'est pas si corrompu,

(1) Je crois qu'il parle de Pierre Strozzi Marechal de France qui fut tué d'un coup de mousquet au siege de Thionville l'an 1558. (2) Bernard Lamy Entretien 2. sur la Morale ch. 16. pag. 144. (3) Sçavoir que quand on peut croire que personne n'en sçaura rien, on doit empoisonner son pere, voler, assassiner, &c.

pu, que leur esprit. Leurs mœurs sont meilleures que leurs sentimens. Leurs actions démentent leurs pensées. Ils disent qu'il n'y a point de justice que la nature ait établie; mais ils ne pourroient pas se résoudre à faire ce qu'elle deffend, sans en avoir de terribles remords, qui les empêchent de suivre leur doctrine dans la pratique. Ces Athées-là peuvent-ils être de la seule classe que vous admettez?

Quelle extrémité n'est-ce pas que d'être contraint à s'inscrire en faux contre tant de relations qui assûrent (1) que la plûpart des gens lettrez de la Chine sont Athées, & que leurs mœurs sont meilleures sans comparaison que celles des Bonzes ou des Prêtres des Idoles? On nous représente (2) ces Bonzes comme les plus grands frippons de la terre: ils sont méprisez du peuple même à cause de leurs impudicitez, & de leur crasse ignorance, & de leur faineantise. Cela fut cause que les Jésuites qui s'étoient habillez au commencement comme les Bonzes, s'habillèrent ensuite comme les lettrez (3): *Cujus mutationis hac fuit ratio, quòd*

(1) Voyez ci-dessus, pag. 109. 268. (2) Voyez dans mon Diction. la remarque F de l'article Japon. (3) Nicolaus Longobardus epist. de Missione Sinensi, pag. m. 914. C'est une lettre écrite de la Chine au General des Jésuites l'an 1598. L'édition dont je me sers est un gros recueil de semblables pieces imprimé à Anvers l'an 1605.

quod Bonzii apud Sinas , contra reliquarum gentium consuetudinem , contemptui sint , & de face plebis habeantur , teneanturque Mandarinis seu Praefectis servire A reliquo etiam populo parvi aestimantur , quod eos parum honestos , libidinosos , & ignorantes , sine ulla bona arte , sine humanitate , sine ingenio , sine literis credant : quodque hoc genus vitae eligant , ut sine cura & labore , pecorum instar , ventrem farciant , certo annuo fructu à Rege illis assignato. On voit dans le volume dont je tire ce passage , une reflexion sur ce que des gens aussi doctes que les l'ettrez de la Chine , & aussi grands amateurs de l'honnêteté sont assez aveugles pour ignorer qu'il y ait un Dieu : *Quod ad Religionem spectat , honorem caelestibus debitum , & prima tabula praecepta , in genere loquendo , Sine Athei sunt , maximè verò litterati atque Athei sunt , & omnia mortali hac vita definiunt , sic nulla de futura illis cogitatio ; nec de animae immortalitate , justorum præmiis , aut damnatorum post hanc vitam pœnis pro merito quorumcunque , disputant. Quod non parvam admirationem movet , homines scilicet tanto judicio , in litteris exercitatissimos , HONESTI AMANTISSIMOS , adè cacos esse in rebus tam claris , tanti ponderis & momenti , ut sunt Deum unum esse , Creatorem & Governatorem universi : Animam rationalem immortalem esse , & juxta admissa præmiis aut pœnis afficiendam ,*

afficiendam, ejusdemque generis alia. Avez-vous là des Athées de speculation, ou des Athées de pratique?

Dans quelle classe mettez-vous le bel (1) esprit qui est mort à Londres depuis quelques mois? Je ne sçai pas ce que l'on dira dans la preface de ses Œuvres; mais je sçai que plusieurs lettres ont assuré unanimement qu'il avoit fini sa longue course en esprit fort, tout tel qu'il avoit vécu. Il est non seulement vrai que ses écrits sont depuis long-tems l'admiration de toute l'Europe; mais qu'il a toujours passé pour très-honnête-homme, & qu'il a suivi exactement les principes de l'honneur humain. Il aimoit la bonne chere; mais combien y a-t'il d'orthodoxes, même dans la Clericature qui ne sont pas moins sensibles à ce plaisir? Quoi qu'il en soit, vous passeriez pour un grand menteur si vous le mettiez dans votre classe. Un pareil exemple, si Platon l'avoit connu, l'auroit obligé à limiter la proposition universelle (2) qu'il a avancée.

§. CLV.

(1) *Mr de S. E.* (2) Τὸ μηδένα πώποτε λαβόντα ἐκ νέου ταύτην τὴν δόξαν περὶ θεῶν ὡς ἐκ εἰσὶ, διατελέσαι πρὸς γῆρας μέλαινα ἐν ταύτῃ τῇ διανοήσει. Profectò NULLUS eorum ab adolescentia usque ad senectam in hac opinione quòd dii non sint perseveravit. *Plato de Legib. lib. 10. pag. 947. B.* Cette maxime de Platon se-

Ec ij

rois

§. CLV.

Doctrine des Philosophes Payens sur le fondement de la morale. Que les Chrétiens mêmes reconnoissent un fondement de moralité distinct des decrets de Dieu.

Sed à diverticulo in viam : Je reviens à mon sujet. Vous avez vû (1) que les Philosophes Payens qui croyoient la Providence divine , n'établissoient le bien honnête ou le bien moral que dans la conformité avec la droite raison sans nul motif d'obéir à Dieu , ou d'éviter sa colere. Ils soutenoient aussi que le bien honnête ne pouvoit jamais être séparé du bien utile , & ils se fondoient sur ce que les bonnes actions se recompensent (2) elles-mêmes , & que les crimes (3) *portent necessairement avec eux leur punition.* On n'entendoit pas celle
des

voit plus certaine s'il avoit dit que ceux qui ont cru aux Dieux dans leur jeunesse , & qui en suite tombent dans la mecreance retournent au premier état lorsqu'ils sont vieux ou prêts à mourir. Voyez dans mon Dictionnaire la remarque D de l'article de Bion Borysthenite , & la remarque E Δ de l'article Des-Barreaux. Voyez aussi la reponse aux questions d'un Provincial , pag. 162. & suiv.

(1) Ci-dessus , pag. 393. (2) Voyez ci-dessus , pag. 613. (3) Cicéron au chap. 8. du 3. livre des Offices selon la version de Mr du Bois.

des loix que les mechans trouvent souvent moyen de fouler aux pieds ; mais celle de la honte & de l'infamie qui est sans comparaison la plus grande de toutes. C'est Cicéron qui avance un si beau dogme. Il s'objecte (1) que de deux maux il faut éviter le pire ; & par conséquent la misere plutôt que la honte. Mais Y A-T-IL un plus grand mal , répond-il , que ce qui nous rend infames ? Car SI L'ON est si choqué de la difformité du corps ; combien plus le doit-on être de celle d'une ame couverte de honte & d'infamie ? Le nouveau Traducteur de Cicéron a fait sur cela une remarque qui merite de vous être proposée , afin que vous connoissiez les bornes de la vertu des Payens , & que vous puissiez conclure que la vertu des Athées se pouvoit étendre jusques là , puisque les Philosophes n'y faisoient entrer aucun égard , ni aux loix humaines , ni aux loix divines. L'infamie dont Cicéron parle ici , dit-il (2) , „ n'est pas celle que les méchans „ s'attirent par leurs mauvaises actions , „ quand

(1) *Nam quod ajunt , minima de malis , id est , ut turpiter potius , quam calamitose : an est ullum majus malum turpitudine ? quæ si in deformitate corporis habet aliquid offensionis , quanta illa depravatio & foeditas turpificati animi debet videri ?* Id. ib. cap. 29. pag. m. 369. (2) *Du Bois , remarques sur les offices de Cicéron liv. 3. chap. 29. pag. 383. édit. de la Haye 1692.*

„ quand elles éclatent dans le public ; puis-
 „ qu'elle se peut éviter lorsqu'on a assez
 „ d'adresse pour se cacher ; & que c'est si
 „ peu par la crainte de celle-là que Cicéron
 „ veut qu'on s'abstienne de faire le mal,
 „ qu'il déclare , comme on a vû dans ce
 „ même Livre , à la fin du ch. 8. que *quand*
 „ *on pourroit tromper les yeux des hommes,*
 „ *& des Dieux mêmes , il ne faut jamais fai-*
 „ *re aucun mal.* Il entend donc icy cette
 „ autre sorte d'infamie , qui rend les mé-
 „ chans infames à leurs propres yeux , par
 „ les reproches de la conscience , qui font
 „ que les méchans ne peuvent se souffrir
 „ eux-mêmes ; & qu'ils cherchent sans cesse
 „ quelque chose qui les tire au dehors , &
 „ qui les empêche de se voir. C'est l'état où
 „ toutes les mauvaises actions (1) nous jet-
 „ tent nécessairement ; & nous ne sçau-
 „ rions l'éviter , qu'en vivant d'une manie-
 „ re où nous soyons d'accord avec nôtre
 „ raison , qui est nôtre Juge aussi-bien que
 „ nôtre regle. Voilà ce que les Payens mê-
 „ mes ont vû : mais ils n'ont pû aller au-delà.
 „ Les principes de la Religion Chrétienne
 „ nous élèvent bien plus haut ; & ils nous
 „ apprennent que ce n'est pas précisément
 „ pour être d'accord avec nôtre raison,
 „ qu'il faut s'abstenir du mal , & faire le
 „ bien ;

(1) Voyez ci dessus les chap. 94. & 95.

» bien ; mais pour être d'accord avec la rai-
 » son éternelle , à laquelle nous devons rap-
 » porter toutes nos pensées & toutes nos
 » actions » .

Il faut vous dire encore que Cicéron combattant à fer émoulu la Providence , adoucissait le coup en déclarant (1) qu'il ne le porte qu'à regret , parce qu'il semble que son discours encourage au crime. Cette apparence , ajoute-t'il , seroit bien fondée si le témoignage de la conscience tant à l'égard de la vertu qu'à l'égard du vice n'étoit d'un grand poids sans aucun rapport à la justice de Dieu. C'est le mépris de ce témoignage qui fait négliger tous les devoirs. Je ne vous cite ces choses que pour vous montrer quelles étoient les idées de plusieurs Gentils.

Mais j'ose bien dire sans craindre de me tromper que les Chrétiens mêmes les plus vertueux & les mieux instruits de leur religion ont de semblables idées. Toute femme Protestante , ou Catholique Romaine qui fait profession d'honneur , & à qui l'on deman-

(1) *Invita in hoc loco versatur oratio : videtur enim auctoritatem asserre peccandi : & rectè videretur , nisi & virtutis & vitiorum sine ullâ divinâ ratione grave ipsius conscientia pondus esset : quâ sublata , jacent omnia. Cicero de nat. Deor. lib. 3. pag. 689.*

demanderoit , si vous étiez assurée que *ne* Dieu , ni les hommes ne sçauroient jamais le commerce que vous auriez avec un galant , ne seriez-vous pas infidelle à votre mari ? repondroit que non , & protefteroit que la seule malhonnêteté de l'adulterer l'empêcheroit d'y tomber. Chicanez tant qu'il vous plaira , figurez-vous à propos ou mal à propos que cette protestation seroit quelquefois un grand mensonge : peu m'importe , ce seroit toujours un hommage rendu à la verité que je soutiens , & une preuve que l'on connoît clairement que la vertu par ses qualitez naturelles independamment de toute loi est digne de notre amour.

Un brave vous soutiendra que quand même il feroit sûr de l'impunité & dans ce monde & dans l'autre , il ne fausseroit point la parole qu'il auroit donnée de deffendre une place autant que les loix de la guerre l'exigent.

Il n'y a point de jeune homme assez effronté pour oser dire serieusement qu'il n'y a que la crainte des loix divines & humaines qui le detourne d'empoisonner son pere & sa mere , & que sans cela il auroit écrasé dans le berceau tous ses freres & toutes ses sœurs.

Parcourez tous les grands crimes qui exposent au deshonneur , interrogez là-dessus les honnêtes gens , ils vous repondront
tous

DES PENSÉES DIVERSES. 657

tous qu'ils s'en abstiendroient quand même ils seroient assurés de toute sorte d'impunité & pour le présent & pour l'avenir. Concluez de là que la connoissance dont je vous parle, cette connoissance, dis-je, de la turpitude naturelle du péché, & de la beauté naturelle de la vertu se trouve communément parmi les Chrétiens, & qu'elle leur montre que de cela seul qu'un acte de la volonté est conforme ou non conforme à la droite raison, l'homme est obligé ou de le faire ou de l'éviter. Je ne vous dis pas que cela suffise à retenir les passions, je m'en garde bien, il faut que de plus puissans motifs s'en mêlent, & que l'amour propre trouve ses dédommagemens.

Il seroit bien étrange que la Religion Chrétienne qui a étendu les connoissances de la morale, les eût retrecies dans ce point-ci. Vous sçavez que des Payens (1) se sont vantez que l'étude de la Philosophie leur avoit donné cet avantage, qu'ils faisoient d'eux-mêmes ce que la plûpart des autres ne faisoient que par la crainte des loix.

(1) Ἀριστοτέλης ἐρωτηθεὶς τί ποτ' αὐτῷ περιγέγονεν ἐκ φιλοσοφίας; ἔφη, Τὸ ἀνεπιτάκτως ποιεῖν ἅτινες διὰ τὸν ἀπὸ τῶν νόμων φόβον ποιῶσιν. Aristoteles interrogatus quid ex philosophia lucratus fuisset? Hoc, inquit, ut injussus ea faciam, quæ plerique per legum metum faciunt. *Diog. Laert. lib. 5. n. 20. pag. m. 279. Voyez le chap. 178. des Pensées diverses.*

§. CLVI.

*Reponse à la neuvième objection , qui est
que les Payens eussent été beaucoup plus
mechans s'ils n'eussent eu nulle Religion.*

Ne pouvant nier que la corruption des mœurs n'ait été horrible parmi les Payens au milieu des superstitions les plus outrées, vous vous reduisez à dire qu'elle eût été encore plus grande s'ils eussent vécu sans aucune Religion, & qu'ainsi c'étoit gagner beaucoup que d'empêcher que l'Athéisme ne prît la place de l'idolâtrie, & que quand les Cometes n'auroient servi qu'à cela, c'étoit bien la peine de les produire par miracle.

Vous ne m'avez point fait d'objection aussi foible que celle-ci : elle est suffisamment ruinée par le grand nombre de raisons, & d'autoritez & de faits dont j'ai rempli ce second tome de la continuation de mes Pensées diverses. Je pourrois m'en tenir là, & vous dire seulement qu'il faut qu'une cause soit bien desespérée lorsque pour la soutenir on se réduit à deviner les evenemens possibles. Mais je ne laisserai pas de faire encore deux ou trois observations pour vous donner mieux à connoître a nullité de votre instance.

Vous pretendez sans doute que les scele-
rats

rats qui ont vécu dans le Paganisme , auroient fait encore plus de mauvaises actions si la crainte de la justice de Dieu n'avoit reprimé leur fureur. Que par exemple Tarquin le Superbe qui se defit de son beau-pere pour usurper la couronne , & qui fit mourir ensuite quantité d'honnêtes gens , auroit fait de plus grands ravages , s'il n'avoit été persuadé de la Providence des Dieux. Sur ce pied-là il auroit pû dire , *de concert avec Tullie ma belle sœur , & puis ma femme , j'ai empoisonné ma premiere épouse , & mon frere , j'ai fait massacrer le Roi mon beau-pere , j'ai pris sa place , j'ai fait mourir quantité de Senateurs , j'ai exercé mille violences pendant mon regne tyrannique , j'aurois voulu porter plus loin ma mechanceté , mais par crainte ou par respect pour les Dieux je l'ai reduite à certaines bornes.* Voulez-vous voir le ridicule de ce discours , representez-vous un Prêtre qui entretient deux concubines , l'une chez lui , l'autre chez quelque voisin , & qui non content de cet ordinaire , va voir quelquefois les Courtisanes , & chercher fortune dans les bonnes maisons ; representez-vous , dis-je , ce Prêtre fort vigilant à faire avorter ses concubines , & celles de ses penitentes , ou enfin quelque autre fille de condition qu'il compte parmi ses jouïssances casuelles ; homme d'ailleurs adonné au jeu , coupable de simonie ,

usurier , fourbe , que jugeriez-vous de lui si vous sçaviez qu'il disoit , *j'ai commis beaucoup de crimes énormes , mais j'en eusse commis bien davantage en cas que je n'eusse pas appréhendé d'irriter Dieu ?* Ne trouveriez-vous pas dans ce discours une raillerie profane , & une espece de blaspheme ?

Ce n'est pas dans cette crainte qu'il faut chercher les limites de la violence de Tarquin. Il fit mourir les personnes dont la vie étoit un obstacle à son ambition (1) , ou qui lui étoient suspectes , ou dont les biens le pouvoient accommoder. Il épargna les autres pour ne pas commettre des crimes qui ne lui eussent servi de rien , ou qui eussent pû même lui devenir prejudiciables. Ses passions & sa politique furent la regle de ce qu'il fit (2) & de ce qu'il ne fit pas. Si la Religion eût eu quelque force sur son ame, elle ne lui eût pas permis d'être si mechant.

Disons aussi qu'un Chrétien qui n'a qu'une femme & trois concubines , entretiendrait bien cinq ou six maîtresses , si d'autres raisons que la crainte de l'enfer ne l'en empêchoient. Seroit-il assez visionnaire pour pretendre qu'il évitera la damnation, moyennant qu'il ne se plonge dans l'adultere qu'avec trois concubines ; mais que
s'il

(1) Voyez *Tite-Live lib. 1. pag. m. 31.* (2) *Conferez ce que j'ai dit ci-dessus , pag. 344. & suiv.*

s'il en ajoutoit une quatrième, il seroit infailliblement damné ? Ce seroit une extravagance qui ne peut presque point tomber dans l'esprit d'un homme. Disons donc que si ce mari Chrétien n'a que trois maîtresses, c'est parce qu'elles suffisoient à son incontinence, ou qu'il n'est pas assez riche pour en entretenir un plus grand nombre, ou qu'il ne peut pas debaucher certaines filles qui lui plaisent, ou qu'il ne se soucie point de quelques autres qu'il corromproit aisément, ou qu'enfin d'autres considérations humaines le portent à s'arrêter là. Si un fils qui empoisonne son pere, n'empoisonne point aussi sa mere, ce n'est pas à cause qu'il se veut sauver ; car si cette volonté l'empêchoit d'ôter la vie à sa mere, elle ne lui permettroit pas d'ôter la vie à son pere. Les respects humains sont donc la cause qu'il n'ajoute pas à son premier parricide le second.

On se seroit bien moqué de la Dame de Brinvilliers, si étant interrogée pourquoi elle n'avoit pas fait plus de crimes (1), elle eût répondu que c'étoit à cause de la crainte de l'enfer. On auroit jugé avec raison qu'elle

(1) Elle avoit commis adultere, empoisonné son pere, & ses deux freres, & attenté à la vie de sa sœur. Voyez le memoire de son procès imprimé à Paris & en Hollande l'an 1676.

qu'elle se mocquoit de l'Ecriture. Et notez en passant qu'elle étoit bonne Catholique quant à la speculation ; car on trouva parmi ses papiers un long memoire qu'elle avoit dressé pour (1) sa *confession religieuse*, & où elle s'accusoit *de tous les crimes* pour lesquels le Parlement de Paris la (2) condamna à la mort, & même de plusieurs autres. Je ne vous dis point que son Avocat prétendit (3) que ce papier ne pouvoit servir de preuve, vû le secret inviolable de la confession, je vous prie seulement de remarquer que c'est une preuve de la catholicité de la Dame, & de me dire si étant Athée elle eût commis plus de crimes qu'elle n'en commit, & si elle n'eût pas trouvé les mêmes obstacles qui ont limité effectivement la depravation de son cœur.

Si l'on trouvoit dans l'ancienne histoire qu'une ville sans religion avoit été subjuguée & désolée, parce qu'en violant le droit des gens, elle avoit irrité un peuple voisin, outre que l'insolence, la mutinerie, & la mollesse voluptueuse de ses habitants étoient extrêmes, on ne manqueroit pas d'observer que tous ces desordres étoient venus

(1) Voyez son *Factum* fait par Mr Nivelles, pag. 42. édit. de Holl. (2) Elle fut décapitée le 17. de Juillet 1676. (3) Voyez le même *Factum*, pag. 41. & suiv.

venus de son Athéisme. Mais pour connoître l'illusion qui est là-dedans, vous n'avez qu'à voir ce que les Auteurs nous apprennent de la ville de Tarente. C'étoit une Colonie Grecque aussi idolâtre qu'aucune autre : les jours de fête (1) y surpassoient en nombre les jours ouvriers. Les Tarentins furent insolens, seditieux, voluptueux, & si superbes de leurs richesses, qu'ils s'attirèrent par leur mauvaise conduite l'inimitié du peuple Romain, qui les châtia comme il falut. Lisez Florus au chapitre 18. du 1. livre. Ils abusoient si étrangement de leur liberté populaire, qu'ils appelloient tyrannie (2) tout ce qui gênoit un peu leurs plaisirs.

Si

(1) Strabo lib. 6. p. m. 193. (2) Pyrrhus voyant que le peuple de Tarente ne pouvoit ni se sauver de lui mesme, ni estre sauvé par autrui sans une étroite contrainte, pource qu'ils faisoient leur conte que Pyrrhus combatroit pour eux, & cependant ils ne vouloyent bouger de leurs maisons à se baigner, estuver, banqueter & faire grand' chere, il fit premierement fermer tous les parcs, où ils souloyent aller se promener & s'ebatre aux exercices du corps, & en se promenant par maniere de passetemps, discourir ensemble des affaires de la guerre, & combattre de paroles sans mettre la main à l'œuvre : & défendit toutes assemblées de festins, mommeries, & toutes autres telles joyusetes qu'à lors estoient de saison, les ramenant à l'exercice des armes, & se montrant severe sans pardonner

AUX

Si un homme qui est esclave de la volupté, ne se porte point à tous les excès imaginables, c'est que les forces de son corps ou de sa bourse sont bornées, & s'il venoit nous dire serieusement, *je ne m'enivre que quatre fois la semaine, je ne vais aux lieux publics que de deux jours l'un, parce que j'ai quelque crainte du nom de Dieu; car autrement je m'enivrerois & j'irois voir les courtisanes chaque jour de la semaine*, nous serions plus scandalisez de son blasphème moqueur, que de ses debauches. J'aime-rais autant qu'on nous vantât les égards pieux de ce voleur (1) qui se contentoit le jour de Pâques d'ôter la bourse aux passans, & qui leur laissoit le manteau, en considération, ajoûtoit-il, de ce que je viens de communier, & du grand mystère que nous célébrons aujourd'hui.

Il n'y a point de creatures plus persuadées des attributs de la nature divine que
les

aux monstres de ceux qui estoient enrollez & tenus d'aller à la guerre, de maniere qu'il y en eut plusieurs qui n'ayans pas accoustumé d'estre ainsi rigoureusement traitez & commandez abandonnerent de tout poinct la ville, apellans servitude de non avoir pleine licence de pouvoir vivre entièrement à leur plaisir. Plut. in Pyrrho, pag. 392. Je me sers de la version d'Amiot.

(1) *Je me souviens d'avoir lu quelque chose de semblable dans les aventures du Sieur d'Assoucy.*

les Diables. Ils croient qu'il (1) n'y a qu'un Dieu, & ils en tremblent. Mais cette foi & cette crainte du vrai Dieu n'affoiblit point leur malice. Ils commettent tout le mal qu'ils peuvent. Oseriez-vous dire que s'ils étoient Athées ils feroient encore beaucoup plus mechans ? Ils le feroient au contraire beaucoup moins, parce qu'ils ne feroient point animez de la furieuse passion de faire la guerre à Dieu à toute outrance, & que la haine enragée qu'ils ont conçûe pour son saint nom & pour les fideles, n'existeroit point. Par cet exemple vous pouvez connoître facilement que la simple persuasion qu'il y a un Dieu dont la justice est terrible, n'avance guere les bonnes mœurs.

Je vous passerois vos conjectures si vous disiez que les habitans d'une ville feroient encore plus mechans en cas que toutes leurs passions fussent plus bouillantes, & qu'ils eussent du mépris pour une bonne reputation. Cet aliment du vice est beaucoup plus succulent, que d'ignorer la providence.

Il n'y a guere que de francs Pelagiens qui puissent dire, *si l'on parloit d'une telle chose à de telles gens, ils la croiroient, & ils ne l'auroient pas plutôt crûe qu'ils pratiqueroient exactement toutes les vertus.* Le Ministre

(1) *Epître de Saint Jacques chap. 2. v. 19.*

nistre Jean d'Espagne est beaucoup plus orthodoxe quand il dit » (1). Il n'y a rien de » si commun que ceste voix ; si j'en voy la » preuve , je le croiray. Mais ils promet- » tent ce qu'il n'est pas en leur puissance : » Car mesme la foy historique est un don » de Dieu ; & la foy salutaire provient » d'une grace particuliere du Ciel (2). » Avec pareille vanité plusieurs s'assurent, » que s'ils eussent veus les miracles que » Dieu fit en Egypte , ou ceux que Jésus » Christ fit en Judée ; ils n'eussent pas man- » qué de croire en luy. Ils s'estonnent de » la stupidité des Juifs , & pensent bien que » si telles merveilles se presentoyent à leurs » yeux ils n'auroyent garde d'estre incre- » dules. Mais certes quand un homme ver- » roit toutes les rivières converties en sang, » la mer se fendre , le ciel ouvrir ses por- » tes , les montagnes se soulever , le Soleil » s'arrester , les morts sortir des abîmes, » les roches fondre en eau ; quand il au- » roit esté luy mesme au ciel , ou seroit » remonté des enfers , il n'en reviendrait » pas meilleur , si Dieu ne luy donnoit pas » un autre entendement & un autre cœur » capable de ceste foy » .

Conformément à ce principe vous devez
être

(1) *Jean d'Espagne, erreurs populaires 1 part. ch. 5. pag. m. 23.* (2) *Id. ib. pag. 24.*

être persuadé , Monsieur , qu'afin que la crainte de Dieu reprime les mauvaises inclinations de l'homme , il faut qu'elle soit fondée sur toute autre chose que sur une persuasion vague de la providence , je veux dire qu'il faut qu'elle soit accompagnée du secours d'en haut.

Je vous renverrai (1) encore une fois à M^r Nicolle » (2). Si je croyois , disent certains (3) Calvinistes , que le corps de JESUS-CHRIST fust présent dans l'Hostie , je porterois bien un autre respect à ce Sacrement que les Catholiques. Ils jugent qu'ils feroient ce qu'ils devoient faire ; & ils s'imaginent que cette connoissance feroit dans leur esprit l'impression qu'il seroit raisonnable qu'elle y fît : & en effet quand on nous dit que le Roy est présent , chacun se compose & se tient dans le respect. Mais en parlant ainsi , ils font voir qu'ils ne connoissent pas le fond de leur cœur. S'ils prenoient la peine de se consulter eux-mêmes , ils verroient qu'en mille rencontres leur connoissance demeure stérile sans produire les effets qu'il semble qu'elle devoit produire naturellement.

(1) Voyez ci dessus , pag. 516. (2) Nicolle, *essais de Morale* to. 1. pag. 132. 133. (3) On attribue cela au Marechal de Gassion : Voyez le *Dict. hist. & crit.* pag. 2859. de la 2. édit.

„ lement. Ne croient-ils pas eux-mêmes
 „ que Dieu est présent par tout , & cepen-
 „ dant sont-ils plus reglez dans leurs ac-
 „ tions que les autres : & la connoissance
 „ de cette presence les retient-elle plus en
 „ leur devoir que s'il n'estoit que dans le
 „ Ciel „ ?

Les libertins sont des fanfarons lorsqu'ils disent : *si nous étions persuadez de l'immortalité de l'ame , nous renoncerions à tous les plaisirs du monde afin de nous procurer le Paradis : les Chrétiens sont bien mechans puisqu'avec cette persuasion ils vivent dans le desordre.* Il y a une pareille fanfaronerie dans le discours que tient quelquefois un Protestant voluptueux : *si je croyois le purgatoire , je coucherois sur la dure , je me reduirois au pain & à l'eau afin de rabattre d'autant sur les peines de l'autre monde.* Abus que tout cela : s'il croyoit le purgatoire , il feroit ce que plusieurs Catholiques font : il n'en perdrait pas un morceau , pas un coup de vin. Mais c'est une matiere qu'apparemment j'examinerai dans mes reponses à vos autres objections.

Vous connoissez des gens qui croient avoir une fort bonne pensée lorsqu'ils disent : „ Tels & tels Auteurs sont sans doute
 „ te condamnables de ce qu'ayant publié
 „ un fort grand nombre de livres , ils n'y
 „ ont jamais fait paroître qu'ils eussent des
 „ intervalles

„ intervalles d'humilité & de debonnaire-
 „ té. Leur orgueil , leur emportement se
 „ sont peints à chaque ligne. Ces Messieurs-
 „ là ne se font point contentez de faire en
 „ sorte que l'on débitât (1) dans les ruës
 „ les louanges qui leur étoient écrites par
 „ des amis preoccupez , ou par des ames
 „ venales , & des lous beans , ils se sont
 „ couronnez de leurs propres mains , ils
 „ ont fait eux-mêmes leur éloge publique-
 „ ment dans des préfaces presomptueuses,
 „ & ailleurs; ils ont traité avec le dernier
 „ mépris tous ceux qui ne les applaudis-
 „ soient pas ; ils ont laissé dans tous leurs
 „ Ouvrages une infinité de monumens de
 „ leur fierté , & de leur esprit vindicatif;
 „ mais ce desordre seroit bien plus grand
 „ s'ils n'eussent été refrenez par l'ortho-
 „ doxie , & par de frequentes meditations
 „ sur les veritez revelées , & sur les quatre
 „ fins dernieres ; si en un mot l'amour &
 „ la crainte de Dieu n'eussent mis des bor-
 „ nes à l'impetuosité de leur esprit. Elle eût
 „ été bien plus effrenée dans un Payen ou
 „ dans un Déiste „ . Que dites-vous de cer-
 „ te pensée , Monsieur ? Vous paroît-elle ju-
 „ diciieuse ? Ne trouvez-vous pas qu'elle ne
 „ fait guere d'honneur à l'efficace du Chris-
 „ tianisme ?

(1) *Omnes Gestiet à furno redeuntis sciro lacu-
 que Et pueros & anus.* Horat. sat. 4. lib. 1.

tianisme ? Elle lui fait arrêter une passion qui a épuisé ses forces. Un taureau fougueux est bien facile à dompter en cet état-là. Peut-être même que ces Messieurs auroient été plus modestes , & plus debonnaires, s'ils n'avoient pas pû s'excuser sur les intérêts de la Religion. Peut-être , dis-je , que s'ils eussent été simplement des Philosophes , ils eussent mieux profité de cette leçon de Juvenal :

At (1) vindicta , bonum vita jucundius ipsa.

Nempe hoc indocti , quorum præcordia nullis Interdum , aut levibus videas flagrantia caussis

Quantulacunque adeo est occasio , sufficit iræ. Chrysippus non dicet idem , nec mite Thaletis Ingenium , dulcique senex vicinus Hymetto, Qui partem acceptæ sæva inter vincla cicuta Accusatori nollet dare.

C'est-à-dire , (2) Ah , mais la vengeance est quelque chose de plus agréable que la vie même ! De plus agréable Oüy aux brutaux ; ils ne sçavent pas vivre , ils s'emportent à toute heure pour un rien. Mais un Cryssippe , un Thâles , un Socrate , qui tout enfermé qu'il est dans un cachot , ne voudroit pas , quand il

(1) Juven. sat. 13. v. 180. (2) Je me sers de la version du Pere Tarteron.

le pourroit , faire prendre à son ennemy mortel , une partie du poison qu'il vient d'avaler , ces Philosophes , di-je , si modérez , si maîtres d'eux-mêmes , ne tiendroient pas ce langage.

Souffrez , je vous prie , que je fasse alte ici. Je me trouve fatigué d'une longue marche par des chemins un peu bien scabreux. Je reprendrai donc haleine , & je renverrai à un autre tems l'examen du reste de vos objections.

A..... le 16. de Juillet 1704.

F I N.

CORRECTIONS

CORRECTIONS.

Pag. 10. lig. 2. de la 1. citation ôtez 102.
& mettez 103.

Pag. 23. lign. 3. après *objection*, ajoutez :
Je pourrois mettre en ligne de compte le Philo-
sophe Hierocles (1) quoiqu'il se contente de
faire égales les trois especes d'impieté dont je
viens de vous parler. A la même pag. lig. 3.
après goût ajoutez que Simplicius.

(1) *Hierocles in aurea carmina Pythag. apud*
Grotium in sententiis Philosophor. de fato, pag. 11.

TABLE

DES

MATIERES PRINCIPALES

*Contenues dans cette Continuation des Pensées
diverses du Tome quatrième.*

A.

A COSTA cité. 431.

ADULTERE. Loix contre l'adultere. 453.
Sont necessaires. 459. Reconnu punissable
dans les nations Athées. 548.

AGAMEMNON. 381.

ALBE. Ses habitans s'indignerent contre leurs
Dieux. 472. 473.

AMBITION, ce qu'elle cause. 346. Est à
craindre. 377. Comment reprimée. 425.

AME, elle fait beaucoup de choses sans le sça-
voir. 255.

AMERICAINS, leur grossiereté. 121.

AMOUR, on en faisoit un Dieu. 404. 405.

AMYRAUT, progrès de son universalisme. 62.
Cité. 181. 337. 338. Refuté. 341. 354.

ANARCHIE pire que la tyrannie. 238. Si
l'Athéisme l'introduiroit. 247. & *suiv.* Ce
qu'on a fait pour la prévenir. 299. Ses se-
mences germent de tems en tems. *ibid.* Le
Paganisme propre à l'introduire. 376. & *suiv.*

ANAXAGORAS. 199. 201.

ANTILLES (les isles) il n'y avoit point de Re-
ligion. 167. 547. 565.

APHRODISÉE (Alexandre d') cité. 23. 587.

APOLLON. 301. Desordre causé par ses
amours. 308. Voyez aussi 383.

Tome IV.

FF

APULÉE

T A B L E

- APULÉE** cité 248.
- AQUIN** (Thomas d') cité. 624.
- ARIMINI** (Gregoire d') 256.
- ARISTOPHANE** cité. 409.
- ARISTOTE**, ses reponses. 584.
- ARNAULD**, (Antoine) ce qu'il a dit des Americains. 121. Reconnoît qu'il y a des peuples Athées. 167. Cité sur la constance de Dieu. 243. Cité. 403. 547. 548. 549. Ce qu'il remarque sur la Religion des Païens. 477. 506. Avouë qu'il y a des Athées speculatifs. 569.
- ARNISEUS** critiqué. 527.
- ARNOBE**, trouve l'Athéisme moins mauvais que le Paganisme. 17.
- ATHÉES**. Gens qui le sont malgré eux. 647. 648
Ce que Platon disoit des Athées. 651 Si les nations Athées ont été plus grossieres que les Idolâtres. 119. *& suiv.* Si on peut comparer un Athée à un meurtrier. 126. *& suiv.* Comment quelques Philosophes le pouvoient devenir. 129. Athées de pratique. 156. Auteurs qui n'en reconnoissent point d'autres. 160. 161. 162. Auteurs qui avoient qu'il y a des Athées speculatifs. 168. *& suiv.* 646. Si leur principe conduit à l'Anarchie. 239. *& suiv.* Comparaison entre les Atheniens qui seroient devenus Athées, & les Atheniens qui demeureroient Idolâtres. 184. *& suiv.* Si ces Athées pouvoient connoître facilement le vrai Dieu. 189. *& suiv.* Retorsion qu'ils pouvoient faire. 213. *& suiv.* 241. *& suiv.* 260. 266. Peuples qui l'ont été. 46. 342. Voyez **ANTILLES & CAFRES & CANADA**. Ce que la crainte fait sur eux. 450. Athée dont parle

DES MATIERES.

le Mr Ricaut. 484. Aveu qu'on fait de leurs bonnes mœurs. 546. 550. 551. 650. Remarque contre ceux qui en nient l'existence. 569. S'ils tirent de leur hypothèse toutes les conséquences qui en émanent. 577. *& suiv.* Athée Polonois puni quoique repentant. 570. S'ils ont seulement distingué la vertu d'avec le vice par l'idée de l'utilité. 572. *& suiv.* Conséquences qu'ils n'ont point tirées. 585. *& suiv.* Leurs inconsequences 598. 599. Conséquences qu'ils n'admettent point. 600. *& suiv.* 648. *& suiv.* S'ils peuvent connoître dans la vertu une honnêteté naturelle. 604. *& suiv.* 648. *& suiv.* Fiction que deux Dames soient Athées. 616.

ATHÉISME. Etat de la question dans son parallèle avec le Paganisme. 2. Si un Philosophe Payen qui y tomberoit, seroit plus blâmable que s'il se confirmoit dans le Paganisme. 3. *& suiv.* Auteurs qui l'ont cru moins mauvais que d'autres choses. 14. *& suiv.* S'il est pire que l'idolatrie ou non, est un problème sur quoi il est permis de choisir tel parti qu'on veut. 55. 59. Pourquoi tant de gens y prennent l'affirmative. 66. *& suiv.* Comparaisons sur son parallèle avec le Paganisme. 71. 85. 152. S'il est plus un péché de malice que le Paganisme. 153. *& suiv.* Les Scholastiques disent qu'il est quelquefois innocent. 173. *& suiv.* Son plus grand foible. 249. *& suiv.* S'il exclut toutes les idées d'honnêteté. 537. *& suiv.* Preuves du contraire. 551. *& suiv.* A quel dogme general peut être réduit. 577.

ATHÉNIENS, leurs flateries impies. 474.

AVOCAT, il vaut mieux n'en avoir point que d'en

T A B L E

d'en avoir un mauvais. 311.

AUGUSTE punissoit l'adultere. 453. 456.

AUGUSTIN (Saint) préfere les Athées aux
Païens. 52. & *suiv.* Répond à une difficulté
sur la morale de l'Evangile. 369. Ce qu'il
dit des jeux scéniques. 375. Ses Epîtres ci-
tées. 416. Ce qu'il a dit des sentimens de
l'honnêteté. 418. A bien refuté ceux qui
vouloient réduire tous les Dieux à un. 433.
Sa réflexion sur ce qu'on osa parler de Ga-
nymede. 488.

AURELE (Marc) 604. Voyez aussi 593.

B.

BARTAS (du) cité. 234.

BASNAGE cité. 169. 541. 617.

BAUDOUIN (François) cité. 310.

BECANUS (Martin) cité. 31.

BEKKER, pensée qu'on lui attribue. 483.

BELLEFOREST critiqué. 102.

BERIGARD (Claude) cité. 201. 261.

BÊTES, elles agissent sans connoissance. 281.

& *suiv.*

BETHUNE (le Marquis de) cité. 599.

BIRON (le Duc de) 498.

BISSELIUS cité. 524.

BODIN, ce qu'il a dit du parjure. 43. Cité. 237.
574.

BOISSIEU cité. 438.

BONZES, leurs mauvaises mœurs. 649.

BOSC [Pierre du] cité. 90. & *suiv.*

BOSSU, [Jaques le] ce qu'il a dit de l'hé-
refie. 25.

BOZIUS [Thomas] cité. 378. 401.

BRANTÔME cité. 500.

BRINVILLIERS [la Dame de] 661.

BRISSON

DES MATIERES.

BRISSON [Barnabé] cité. 376. 437. 453.
456. 479.

BRUYERE [la] cité. 279. 365. Ce qu'il dit
de la Religion Chrétienne. 49. Composition
qu'il fait avec les Athées. 536.

C.

CABALE Chimerique, Entretiens sur cela
citez. 368. & *suiv.*

CAFRES , peuple Athée reconnoît un premier
principe. 193. Discours d'un Cafre. 565.
Leurs coutumes. 567.

CAJETAN censuré. 630.

CALIGULA , son impiété. 498. & *suiv.*

CALVIN , ce qu'il a dit contre les libertins qui
attribuoient le peché à Dieu. 33. Cité par
Malderus. 182.

CAMERARIUS [Joachim] cité. 379. 632.

CANADA, on y a trouvé des Athées & des
Idolâtres. 46. 98. & *suiv.* Comparez les uns
aux autres. 113. & *suiv.*

CANEPHIUS [Baruch] cité. 132. 161. 208.

CANNES [la bataille de] pourquoi perdue.
388.

CANNIBALES. 170.

CAPOUË. 420.

CARAÏBES. Discours impie d'un Caraïbe. 593.

CARAMUEL cité. 175.

CARNEADE , sa morale. 602.

CASSIUS , son zele pour la patrie. 555.

CHALCIDIUS cité. 410.

CHINE. Les Missionnaires de la Chine ne
devroient pas être Peripateticiens. 268.
& *suiv.* 284. & *suiv.* Opinion des Philo-
sophes de la Chine. 269. Voyez aussi 271.
& *suiv.* Ce que les Idolâtres de la Chine

T A B L E

font contre leurs Dieux. 494. *Et suiv.* On avouë les bonnes mœurs des Athées de la Chine. 650. Ce qu'on dit de leur Dieu Fo. 561. *Et suiv.* Morale de leurs Philosophes Athées. 563.

CHRÉTIENNE [la Religion] description de ceux qui la pratiqueroient bien. 355. *Et suiv.* 360. *Et suiv.* Comment propre ou non à maintenir les societez. 361. *Et suiv.* Destinée à toutes sortes de personnes. 366. *Et suiv.* Objection contre les maximes de Morale. 369.

CHRÉTIENS , en quoi surpassent les Infidèles. 372.

CICERON dit que c'est la même chose , que personne ne soit sage , & que personne ne puisse l'être. 179. Suspect d'Athéisme. 210. Dit qu'on craint la puissance avant même qu'on en soit maltraité. 307. Que la vie rustique n'est point l'école du crime. 323. Ce qu'il dit du meurtre de Clodius. 393. Ne concevoit aucune intelligence dans la mer. 535. Eloge de son livre des Offices. 560. Ses Offices citez. 611. Ce qu'il a dit de la justice naturelle. 643. *Et suiv.* Et en combattant la providence. 655. Passage du Traducteur de ses Offices. 652.

CLEMENT d'Alexandrie cité. 86.

CLERC [Jean le] cité. 42. 114. 411. 465.

COMTE [le Pere le] Ses memoires de la Chine citez. 494. *Et suiv.* 561. *Et suiv.*

CONCOURS. De la doctrine du concours de Dieu. 253. 276. 283.

CONNOISSANCE. Causes qui agissent sans connoissance. 254. *Et suiv.* 274. Combien il est absurde de dire cela. 258. 279. *Et suiv.*

CON-

DES MATIERES.

CONSCIENCE, ce qu'en a dit Juvenal. 146.

Elle chagrine en reprochant des fautes non morales. 148. Ce que Cicéron en dit. 655.

CONSEQUENCES, on ne sçait guere tirer celles qu'il faudroit. 582.

CONSPIRATIONS, ce qui les fait échoüer. 326. & *suiv.*

CORBINELLI critiqué. 329.

CRAINTE, ses effets. 443. & *suiv.* Sans estime pousse à la désobéissance. 492. & *suiv.*

Observations sur la crainte divine. 508. & *suiv.* 658. & *suiv.*

CUDVORTH censuré. 203.

CYBELE amoureuse d'Atis. 376.

D.

DAPHNÉ loüée ou remerciée d'avoir trompé Apollon. 400.

DAPPER, sa description de l'Afrique citée. 120. 193. 564.

DEFAUTS. L'homme connoît mieux ses défauts en autrui, qu'en soi-même. 620. & *suiv.*

DEMENTI passe pour un grand affront. 583.

DEMETRIUS reçu comme un Dieu à Athenes. 474.

DESCARTES, avantages de ses principes. 262. Dit que Dieu est l'auteur libre des veritez. 292.

DESPREAUX, ce qu'il a dit de la crainte de Dieu. 519.

DIABLES craignent Dieu, & l'offensent néanmoins le plus qu'ils peuvent. 665.

DIAGORAS, Législateur & Athée. 556.

DIANE. 384.

DIEU. Suites du dogme qui le fait auteur du
F f iij peché.

T A B L E

peché. 72. & *suiv.* Ne seroit point Dieu,
 s'il pechoit. 75. La pensée qu'il est présent
 par tout, de quelle efficace. 115. 667. Ne
 seroit pas heureux sans la sainteté. 144. &
suiv. Le système qui lui donne des parties,
 conduit à l'irreligion. 195. 204. 208. 595.
 Païens qui ont dit que tout étoit plein de
 Dieu. 206. Embarras de la doctrine des
 Stoïciens sur la nature de Dieu. 217. 218.
 228. 229. 594. De la doctrine de Platon.
 222. De celle d'Aristote. 224. Suffisant à
 soi-même. 234. Son immutabilité ne l'en-
 gage point à conserver le même état des
 créatures. 243. S'il doit déroger aux loix
 generales. 246. Plusieurs grands Philoso-
 phes bernoient sa puissance. 251. Disputes
 sur sa puissance & sur sa science. 288. &
suiv. Ses attributs sont distincts selon Scot.
 261. S'il est auteur libre des essences & des
 veritez. 292. 626. & *suiv.* Ses loix moins
 craintes que celles des hommes. 502. &
suiv. S'il y a des choses vraies & justes in-
 dependamment de ses decrets. 622. & *suiv.*
 626. & *suiv.*
DIEUX des Païens. Leurs guerres. 301. &
suiv. Leur populace. 306. Comment se
 vengeoient selon les Païens. 380. & *suiv.*
 On disoit qu'ils inspiroient le crime. 393.
 Les crimes qu'on leur attribuoit, fomen-
 toient la malice humaine. Preuves tirées des
 Peres. 396. & *suiv.* Des Auteurs Païens.
 402. & *suiv.* On n'eût pas voulu être accu-
 sé de leur ressembler. 419. S'ils pouvoient
 être réduits à un. 427. & *suiv.* Precautions de
 n'en oublier aucun dans les prieres. 436. Ne
 demandoient que des sacrifices. 447. & *suiv.*
Si

DES MATIERES.

Si l'on pouvoit croire qu'ils châtieroient les crimes qu'ils avoient commis. 453. & *suiv.* Ceux qui parlent de leurs amours, font l'éloge du beau sexe. 461. Maltraitez par les Païens. 462. & *suiv.* Nommez cruels. 463. On les croyoit ou non selon les tems. 468. Invoquez dans l'adversité. 472. Et quelquefois non. *ibid.* & 473. On leur souhaitoit du bonheur. 479. Sujets à l'empire des forciers. 481. Châtiez par les Païens. 494. Si en les croyant corporels on les peut craindre. 526. & *suiv.* On a cru que leur providence ne s'étendoit pas sur les petites choses. 531.

DOMITIEN, ce qu'en dit Juvenal. 454.

DROIT des gens. Difference entre le naturel & le positif. 622. & *suiv.* Voyez VERTU.

E.

EGLISE ROMAINE, comparée au Paganisme. 11.

ENFER, plusieurs Païens le traitoient de fable. 129.

EPICURE raisonnoit plus conséquemment que les autres Philosophes. 9. Inutilité de ses Dieux. 23. & *suiv.*

EPICURIENS, ils ont eu l'idée de la vertu. 553. & *suiv.*

ERASME, ce qu'il dit des soldats Romains. 349. & *suiv.*

ESPAGNE [Jean d'] cité. 646. 666.

ESPERANCE est un motif aussi puissant que la crainte. 515.

ESTIENNE [Henri] cité. 501. 647.

ETAT. Les grands Etats sont suspects à leurs voisins. 307.

T A B L E

ÊTRE, s'il est préférable au malheur. 147.

EURIPIDE cité. 227.

EXEMPLE. On se règle sur l'exemple des supérieurs. 391. Combien il eût été funeste qu'on se fût réglé sur l'exemple des faux Dieux. 390. Sa force. 458. 459.

F.

FACULTÉ qui n'est jamais mise en acte, est inutile. 180.

FANATISME. 362.

FÊTES, crimes qui se commettoient dans leur celebration. 523. 524.

FLORUS cité touchant Sylla. 345.

FLUD [Robert] réfuté. 45.

FORTUNE, ce que Pline en dit. 353. Injurée par les Païens. 465. & *suiv.*

FRANÇOIS I. Ses murmures. 500.

FREHER [Marquard] cité. 138.

FROMONDUS cité. 234.

G.

GALIEN censure Moïse. 251. Examen d'une de ses pensées. 526. & *suiv.*

GARASSE cité. 23.

GASSENDI, ce qu'il a dit contre Flud. 45. Et de l'Athéisme. 68.

GASSION [le Maréchal de] 667.

GEUSIUS cité. 373.

GOBIEU [Charles le] Jésuite cité. 268. & *suiv.* 320. 563.

GORDIEN. On dispute s'il y a eu 4. Gordiens. 133.

GOULART [Simon] 15.

GRECS, s'ils ont eu plus de besoin de Religion que les Sauvages. 324. & *suiv.*

GROTIUS

DES MATIERES.

GROTIUS cité. 410. 554. Cite Galien. 530.

Critiqué par ses commentateurs. 623.

GUISE [une Duchesse de] murmure contre Dieu. 500.

H.

HAMEL [du] cité. 618. 625.

HARRIS, examen de ses remarques. 633
635.

HEIDANUS cité. 24. 90. Ce qu'il rapporte des Juifs. 47. & *suiv.* Ce qu'il dit des Idolâtres & des Athées. 48. & *suiv.* 69. Se plaint du progrès de l'Athéisme. 164. Censuré. *ibid.* & 165.

HERACLITE, quel étoit son systême. 201. & *suiv.*

HESIODE, ce qu'il dit de la justice de Jupiter. 491.

HIPPOCRATE cité. 264.

HOLTZFUSZ. cité. 63.

HOMERE cité 448. Expliqué dans les écoles. 476. Combien estimé. 489.

HOMME, il est principalement menteur à l'égard de Dieu. 9. & *suiv.* Est une matiere bienembrouillée. 266. Si Dieu est la cause des actes de la volonté de l'homme. 263. & *suiv.* Un honnête homme est quelquefois inutile à l'Etat. 365.

HONNEUR. Comparaison entre la vie & l'honneur. 137. & *suiv.* Force du point d'honneur. 503.

I.

IDOLATRES, leurs caprices. 468.

IDOLATRIE, quand on l'a comparée avec l'Athéisme, on n'a point entendu celle de l'Eglise Romaine. 10. & *suiv.* Ce que les

T A B L E

Peres en ont dit. 20. Dieu l'a punie en abandonnant les Idolâtres à la corruption de leur cœur. 116. Ce qu'en a dit Gregoire de Nazianze. 123. Si elle a été nécessaire pour conserver les societez. 330. & *suiv.* Combien haïe de Dieu. 446. Ce qu'en dit le livre de la Sapience. 522.

IDOLATRIE Payenne. Cherchez Paganisme.

IDOLES, on a cru qu'elles mangeoient. 430.

IMAGE, si c'est une plus grande injure de la détruire que de la barbouiller. 118.

IMITATION. Cherchez EXEMPLE.

ISOCRATE cité. 411. 489.

JUIFS, leurs pensées impies. 47. & *suiv.*

JUNON, Déesse vindicative. 81. Son caractère. 298. Sa vengeance. 384. 389.

JUPITER, ce qu'il fit à son pere. 297. 304.

Marques de son impuissance. 302. & *suiv.*

Pourquoi préfera l'eau au feu pour punir

l'homme. 304. Jupiter Pyrrhonien.. 469.

Pourquoi ne voulut jouir de Thetis. 485.

& *suiv.*

JUREURS, leurs blasphemes. 501. 503.

JURIEU cité. 203. Ses lettres pastorales. 13.

Dit que l'Eglise Romaine est Païenne. *ibid.*

Ce qu'il dit du Socinianisme. 16. 51. Ses dis-

putes avec Saurin. 58. Ce qu'il a dit de l'A-

théisme. 96. Avoué qu'il y a des Athées de

bonne foi. 170. & *suiv.* Repond mal à une

remarque de Mr. Papin. 230. Ce qu'il a dit

des Athées. 542. & *suiv.*

IVROGNERIE odieuse en Espagne. 509.

JUVENAL, ce qu'il a dit des Philosophes. 670.

K.

KIRCHMAN cité. 373.

KORTHORT cité. 70.

L.

DES MATIERES.

L.

LACTANCE cité. 20. 397. Cité un passage perdu de Ciceron. 224. 225. Refute ceux qui donnoient tout à la nature. 225. *Et suiv.* Donne plus de poids au petit nombre qu'au grand. 236. Ce qu'il objecte sur la perte de la bataille de Cannes. 389.

LAMY (Bernard) cité. 613. 617. 648.

LESCALOPIER cité. 144.

LESCARBOT cité. 45. 70. 100. 101.

LIBERTÉ incompatible avec le système des Stoïques & d'Epicure. 586.

LIPSE censuré. 98. Cité. 408. Ce qu'il a dit de la nature. 536.

LOIX humaines ne defendent pastous les pechez. 511. Ne punissent pas les pensées. 574.

LONGOBARDUS Jesuite cité. 649.

LUCAIN, ses impietez. 478.

LUCIEN, ce qu'il fait dire à Menippe. 414. Sa raillerie de Jupiter Pyrrhonien. 469.

LUGO (le Cardinal de) 177.

LUNE baïsée par Pan. 309. Voyez aussi 480.

M.

MAHOMET II. Ce qu'il fit après la prise de Constantinople. 345.

MAIMBOURG cité. 345. 362. 497. Mal critiqué. 78.

MAÎTRES moins à craindre quelquefois que leurs inferieurs. 310.

MALINGRE Historiographe de France cité. 29.

MALÉBRANCHE cité. 40.

MANCINI (le) 56.

MANICHEÏSME comparé avec la doctrine qui fait Dieu auteur du peché. 32.

MARETS

T A B L E

- MARETS (Samuel des) cité. 623.
 MARIANES (Isles) Leur histoire citée. 121.
 Mœurs de leurs habitans. 321.
 MATERNUS (Julius Firmicus) cité. 399.
 MARTIAL cité. 467. Sa priere à Mercure. 480.
 MATIERE, dire qu'elle est incréée, & qu'une
 autre cause la peut mouvoir, est une source
 de difficultez. 189. & *suiv.* Il importeroit
 de ne lui donner nulle activité. 252. & *suiv.*
 Heretiques qui la croyent éternelle. 259.
 286.
 MAURICE (l'Empereur) sa resignation à
 Dieu. 497. & *suiv.*
 MAXIME DE TYR cité. 394.
 MEAUX (l'Evêque de) cité. 41.
 MEISNERUS cité. 574.
 MENTEURS, ce qu'ils gagnent. 584.
 MERLAT cité. 347.
 MOLINA (Louis) cité. 625.
 MONDE. Il n'y a point de système qui puisse
 garentir la longue durée du monde. 243.
 MORALE, ses devoirs fondez sur la conformi-
 té avec la raison. 610. Sentiment naturel
 de ses principes. 616. & *suiv.* Quel en étoit
 le fondement selon les Philosophes Païens.
 652. & *suiv.* Les Chrétiens d'accord en ce-
 la avec ces Philosophes. 655.
 MOSCOROVIVS cité. 285. 286.
 MOULIN (Pierre du) cité. 77.
 MYSTIQUES. 596.

N.

NATURE, ne fait rien en vain. 233. Com-
 paraison de ce qu'en disent Straton &
 nos Peripateticiens. 254. Et les Chinois.
 274. Quel est son droit. 362. & *suiv.* N'est
 pas

DES MATIERES.

- pas un être unique. 439. Ce qu'en ont dit quelques Athées. 577. & *suiv.*
NANTES. L'Auteur de l'histoire de l'Edit de Nantes cité. 368. 370.
NAZIANZE (Gregoire de) cité. 123.
NICOLLE cité. 8. 667. Ce qu'il a dit de la crainte de Dieu. 516. & *suiv.* Ce qu'il dit des inconsequences. 582.
NIOBE. 383.
NOMINAUX, maxime qu'on a nommée leur rafoir. 234.

O.

- O**BJECTION, son changement en preuve. 7
OLEARIUS cité. 202.
OPINIONS, si elles influent sur les mœurs. 521. Comment influent sur les actions. 638.
OSIANDER, son commentaire sur Grotius cité. 623. 624. 628.
OVIDE cité. 405.
ORACLES, on ne croyoit pas qu'ils s'accordassent. 431.

P.

- P**ACARD (George) cité. 160.
PAGANISME, principe d'anarchie. 295. & *suiv.* S'il a servi de principe réprimant. 313. & *suiv.* A eu besoin d'un principe réprimant. 372. & *suiv.* Abomination de ses jeux publics. 374. N'étoit qu'un trafic. 448. Trafic entre les Dieux & les hommes. 504. Voyez IDOLATRIE.
PAYENS, leurs Ecrivains ont reconnu pernicious de faire les Dieux criminels. 402. & *suiv.* S'ils s'arrêtoient aux contes des Poëtes. 427. & *suiv.* Etoient fort credules. 429.

T A B L E

- & *suiv.* Si la crainte des Dieux les detour-
 noit du mal. 443. & *suiv.* Leur audace &
 leurs plaintes contre les Dieux. 448. 462.
 & *suiv.* L'expérience montre que par la
 crainte des Dieux ils n'ont pas réprimé la
 malice de leur cœur. 520. & *suiv.* Leurs
 crimes dans la célébration des fêtes. 522.
 & *suiv.* D'où venoient leurs bonnes mœurs.
 525. S'ils eussent été plus méchans en cas
 qu'ils eussent été sans Religion. 658. & *suiv.*
 PANETIUS, s'il étoit Athée. 558. & *suiv.*
 PAPIN cité. 32. 291. Refutation de ce qu'il
 dit touchant l'unité de Dieu. 230. & *suiv.*
 PARDIES (le Pere) cité. 255.
 PAREUS (David) cité. 74.
 PARJURE pire que l'Athée selon Bodin. 44.
 PARKER (Samuel) ce qu'il a dit des Athées
 & des Prédestinateurs. 35. & *suiv.* Suites
 selon lui du dogme de la prédestination ab-
 soluë. 73.
 PASCHAL (Pierre) cité. 578.
 PASSIONS mediocres faciles à reprimer. 509.
 PECHÉ Philosophique. 547. 548.
 PELAGE, son hérésie favorisée. 508. & *suiv.*
 PETRONE cité. 363.
 PFANNERUS cité. 47.
 PHEDRE amoureuse d'Hippolyte. 404. & *suiv.*
 Priere de sa nourrice. 480.
 PHILOSOPHES Paiens qui ont admis la provi-
 dence, ont raisonné inconsequemment. 197
 & *suiv.* 209.
 PHILOSOPHIE, son éloge. 426.
 PLATON bannissoit les Poètes. 402. Condamne
 la mercenarité du culte des Dieux. 470.
 PLAUTE cité. 290.
 PLINE le Naturaliste traité d'Athée. 23. Son
 Athéisme. 556. & *suiv.*

PLU-

DES MATIÈRES.

PLUTARQUE cité. 276.

POÈTES, ils ne craignoient guere les Dieux & en inspiroient le mépris à leurs lecteurs. 474. & *suiv.*

POIRET. 260. 293. 596.

POMEY, son *Pantheum mythicum* cité. 297.

PRADO (Ramirez del) critiqué. 387.

PREDESTINATION, ses suites selon quelques-uns. 73. Inutilité des méthodes relâchées de l'expliquer. 177. & *suiv.* Ce qu'on objecte contre. 587. & *suiv.*

PREUVES, si on les change en objections, elles font moins d'effet. 7.

PRINCIPE. On peut reconnoître un premier principe, & n'avoir nulle religion. 103. On a reconnu un premier principe sans avoir nulle religion. 193.

PRINCIPE reprimant. 313. Ce qu'en disent les Theologiens. 335. & *suiv.* Si la Religion est ce principe. 343. Quel est celui des desordres que le Paganisme pouvoit introduire. 412. & *suiv.*

PROBABILITÉ, si elle est plus grande à proportion du nombre de ceux qui soutiennent une opinion. 60. & *suiv.*

PROBLEME, il n'est pas indifferent par quel bout on en commence la discussion 6. Problèmes abandonnez au jugement d'un chacun. 55. & *suiv.*

PROPHETES modernes, leur inquietude. 590.

PROSPERITÉ accompagne quelquefois le mal. 505.

PROTÉE. 481.

PSEAUME. Le livre des Pseaumes cité. 117. 514.

PUFENDORF cité. 554.

Pui

T A B L E

PUI (Jean du) cité. 174.
PYRRHONIENS. 602. & *suiv.*

R.

RAYNAUD (Theophile) cité. 400.
RELIGION , quand elle est propre au
maintien des societez. 351. & *suiv.* Son idée
generale. 79. Étoit un Athéïsme. 82. & *suiv.*
Inconsequences à quoi l'on y est exposé. 592
RELIGION de temperament. 618.
REPRIMANT (principe) ce que c'est. 313.
Voyez PRINCIPLE.
REUX (le Pere de) Jesuite cité. 175.
RICAUT cité. 484.
RICHELIEU (le Cardinal) sensible aux sati-
res. 487.
RICHEOME cité. 30.
RICHESSES produisent le luxe. 363. & *suiv.*
Necessaires à la Republique. 364.
ROCHEFORT , son histoire des Antilles citée.
565. 593. 599.
ROHAULT cité. 279.
ROMAINS exposez à des seditions. 306.
ROME donna tard dans le luxe. 364.
ROMULUS exclut les fables. 406.

S.

SAGARD , Recollet cité. 98. 104. & *suiv.*
SATIRES , ceux qui les lisent , ou recom-
mandent , deplaisent à ceux contre qui elles
sont faites. 487.
SAINT EVREMONT , la Dissertation sur ses
œuvres citée. 618.
SAURIN cité. 76. 365. 369.
SAVONAROLA cité. 358. 440.
SCOT. 261.

SCYTHES,

DES MATIERES.

SCYTHES , comment punis d'un sacrilege.
386.

SEBASTIEN Roi de Portugal , fiction de dispute à son sujet. 134. & *suiv.*

SENEQUE cité touchant la superstition. 21.
Condamne l'impiété des Poètes. 407. Ce qu'il dit de l'injustice de l'homme. 619. & *suiv.*

SERVIUS cité. 437.

SIAMOIS, absurdité de leur culte. 597. & *suiv.*

SIMPLICIUS cité. 672.

SMIGLECIUS cité. 286. & *suiv.*

SOCRATE. 626. Sa moderation. 670.

SOCIÉTÉ. Peuples qui ont vécu sans société.
315. & *suiv.* 320. & *suiv.* Ce qui a porté les hommes à vivre en société. 319. Plus propre à polir les mœurs qu'à les reformer. 316. 322. Si les sociétés peuvent se maintenir sans Religion. 330. & *suiv.* Ce qu'on entend par être propre à les maintenir. 357. Il n'importe point à leur bien temporel que les pensées soient bonnes. 573. & *suiv.*

SOLEIL , peuples qui le maudissoient. 127.

SOZOMENE cité. 401.

SPANHEIM (Frideric) cité. 168. 180. 340.
341. 354.

SPINOZA reconnoissoit un premier principe.
193.

STOÏCIENS , leurs inconsequences. 211. Retorsion qu'ils pouvoient craindre de la part des Stratoniciens. 217. & *suiv.* 226. & *suiv.* Passage de Plutarque contre eux. 276. & *suiv.* Ce que Cicéron en dit. 366. Censurez. 438. Croyoient aux divinations. 559. Embarras de leur *fatum*. 586. & *suiv.* 594. & *suiv.* Combattus sur ce qu'ils disoient de l'ame
de

T A B L E

de l'homme. 595. Et du destin. 595. *& suiv.*
STRATON Philosophe Athée. 130. 184. Ob-
 jection insoluble contre lui. 216. S'il pou-
 voit la retorquer. 217. *& suiv.* N'excluoit
 point tout principe de regularité. 241. Re-
 ponses qu'il eût pû faire. 245. Le plus
 grand foible de son systême. 249. Repon-
 ses pour lui. 259. *& suiv.* Ce que Lactan-
 ce lui objecte. 265.
STRATONICIENS, comment ils pouvoient
 retorquer les objections. 217. *& suiv.* 245.
& suiv.
SYLLA. 345.

T.

T**ACHART** (le Pere) cité. 596. 598.
TAFIN cité. 503.
TARENTINS, leurs vices. 663.
TARQUIN le Superbe, ses crimes. 659.
TEMPLE (le Chevalier) cité. 300.
THOMASSIN (le Pere) refuté. 120. Cité. 156.
 423.
THOMASIUS [Jacques] cité 256. 294. 630.
THOMASIUS (Christien) cité. 550.
TIBERE, pourquoi négligent en fait de Reli-
 gion. 586.
TITE (l'Empereur) sa plainte contre les
 Dieux. 464.
TITE-LIVE, ce qu'il dit d'un scelerat de Ca-
 pouë. 329. Ce qu'il dit de Rome. 364. Ce
 qu'il dit des habitans d'Albe. 472.
TURRETTIN [François] cité. 162. 336. 337.
 622.
TROYE. Causes de la guerre de Troye. 79. *&*
suiv.
TYR [Maxime de] Voyez **MAXIME**.

TYRANS

DES MATIERES.

TYRANS ne veulent point la ruine de la société.
346. & *suiv.*

V.

VALESIANA [le] cité. 435.

VARRON vouloit que la Theologie demeurât dans l'enceinte des écoles. 211.

VENUS, comment punit Philoctete & les Scythes. 386. Pouffoit à la prostitution. 592. & *suiv.*

VERTU, elle a eu toujours de l'approbation. 420. Se recompense elle-même, aimable par elle-même. 613. Son honnêteté naturelle & independante des decrets divins. 622. & *suiv.* Voyez aussi 642. & *suiv.*

VICE a été toujours blâmé. 418. & *suiv.*

VICTOR [Aurelius] cité. 453.

VIRET [Pierre] cité. 43.

VIRGILE cité. 207. Injurieux à Jupiter & à Junon. 482. & *suiv.*

VOETIUS cité. 88.

VOSSIUS, ce qu'il dit des Stoïciens. 438. & *suiv.*

UTILE. Le bien utile est à certains égards inseparable de l'honnête. 632.

VV.

WICLIF censuré. 41.

X.

XERXES se venge de la mer. 499.

Fin de la Table.

520371

